

ΚΕΝΤΡΟΝ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΚΑΙ ΡΩΜΑΪΚΗΣ ΑΡΧΑΙΟΤΗΤΟΣ
ΕΘΝΙΚΟΝ ΙΑΡΥΜΑ ΕΡΕΥΝΩΝ

CENTRE DE RECHERCHES DE L'ANTIQUITE GRECQUE ET ROMAINE
FONDATION NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ

52

ΦΩΝΗΣ ΧΑΡΑΚΤΗΡ ΕΘΝΙΚΟΣ

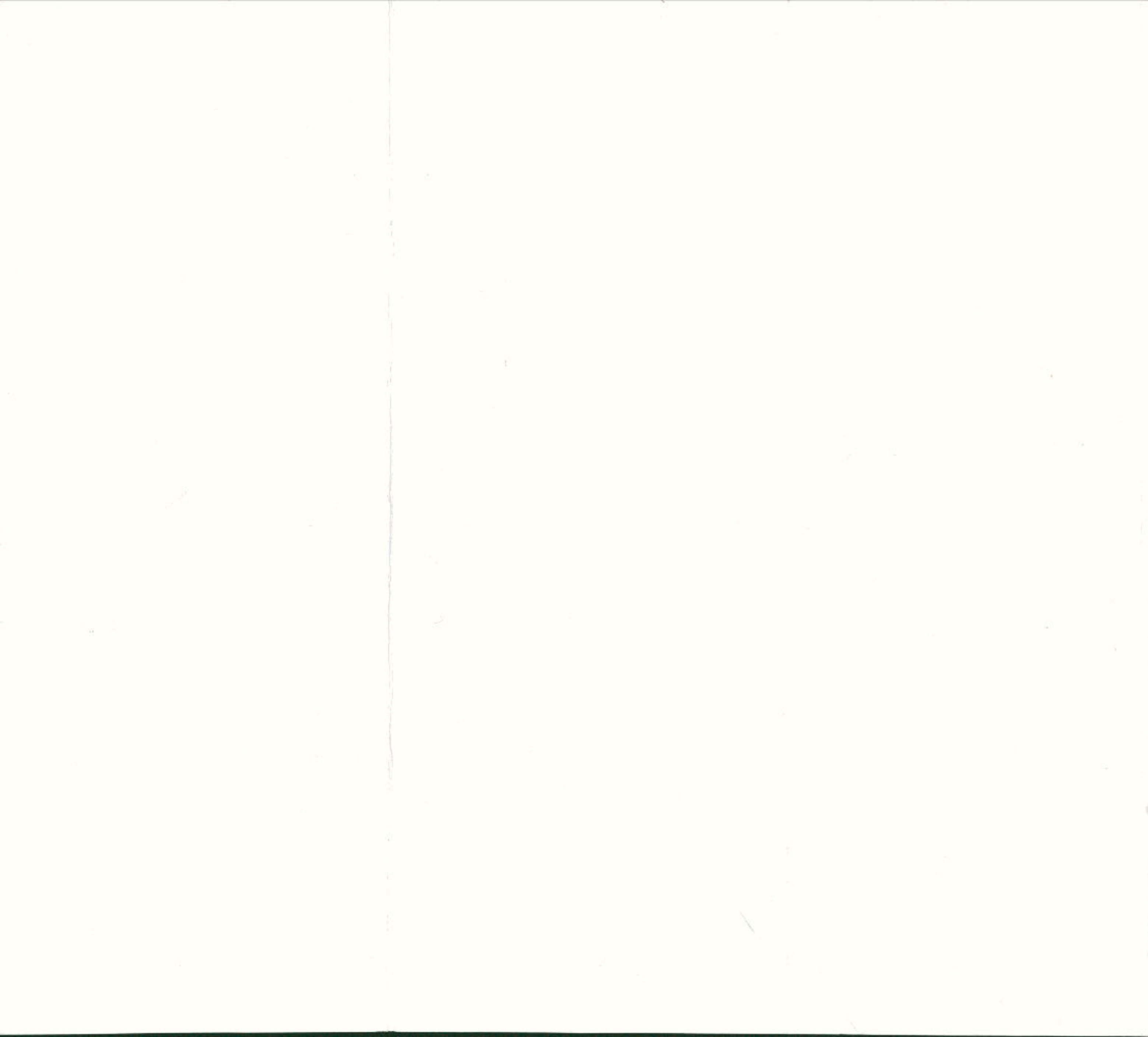
ACTES DU Ve CONGRES INTERNATIONAL
DE DIALECTOLOGIE GRECQUE

(Athènes 28-30 septembre 2006)

Sous la direction de M. B. HATZOPOULOS
avec la collaboration de Vassiliki Psilakakou

ATHENES 2007

DIFFUSION DE BOCCARD - 11, RUE DE MEDICIS, 75006 PARIS



Ἡ ἔκδοση αὐτὴ χρηματοδοτήθηκε ἀπὸ τὸ ἔργο μὲ τίτλο «Μελέτη καὶ διάχυση τεκμηριωτικῶν δεδομένων τῆς ἱστορίας τοῦ Ἑλληνισμοῦ κατὰ τὴν Ἀρχαιότητα» τοῦ μέτρου 3.3 τοῦ Ἐπιχειρησιακοῦ Προγράμματος «Ἀνταγωνιστικότητα» – ΕΠΑΝ, πράξη «Ἀριστεία σὲ Ἐρευνητικὰ Ἰνστιτοῦτα» Γ.Γ.Ε.Τ. (2ος Κύκλος). Τὸ Εὐρωπαϊκὸ Ταμεῖο Περιφερειακῆς Ἀνάπτυξης συμμετέχει 75% στὶς δαπάνες ὑλοποίησης τοῦ ἀνωτέρω ἔργου.

ISBN 978-960-7905-39-0

Κέντρον Ἑλληνικῆς καὶ Ρωμαϊκῆς Ἀρχαιότητος
τοῦ Ἐθνικοῦ Ἰδρύματος Ἑρευνῶν
Βασιλέως Κωνσταντίνου 48 - 116 35 Ἀθήνα - τηλ.: 210 72 73 673

Ἐκτύπωση: Γραφικὲς Τέχνες «Γ. Ἀργυρόπουλος ΕΠΕ»
Κ. Παλαμᾶ 13, Καματερό - Ἀθήνα
τηλ.: 210 23 12 317, fax: 210 23 13 742

Ἐπιμέλεια ἐξωφύλλου: Εἰρήνη Καλογρίδου

ΦΩΝΗΣ ΧΑΡΑΚΤΗΡ ΕΘΝΙΚΟΣ

ΚΕΝΤΡΟΝ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΚΑΙ ΡΩΜΑΪΚΗΣ ΑΡΧΑΙΟΤΗΤΟΣ
ΕΘΝΙΚΟΝ ΙΔΡΥΜΑ ΕΡΕΥΝΩΝ

CENTRE DE RECHERCHES DE L'ANTIQUITE GRECQUE ET ROMAINE
FONDATION NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ

52

DIFFUSION DE BOCCARD - 11, RUE DE MEDICIS, 75006 PARIS

ΦΩΝΗΣ ΧΑΡΑΚΤΗΡ ΕΘΝΙΚΟΣ

ACTES DU Ve CONGRES INTERNATIONAL
DE DIALECTOLOGIE GRECQUE
(ATHENES 28-30 SEPTEMBRE 2006)

SOUS LA DIRECTION DE M. B. HATZÓPOULOS
avec la collaboration de Vassiliki Psilakakou

ATHENES 2007



AVANT-PROPOS

Mes collègues participant au IV^e Congrès International de Dialectologie Grecque, tenu à Berlin du 19 au 22 septembre 2001, m'ont fait le grand honneur de me charger, sur proposition d'Anna Morpurgo Davies, d'organiser à Athènes notre V^e Congrès, devant se réunir en 2006. La tâche me paraissait formidable, mais les encouragements de nombreux amis et en particulier de Laurent Dubois et Anna Panayotou, qui me promettaient leur aide, finirent par me convaincre d'accepter.

De retour à Athènes, un Comité d'Honneur constitué de M. B. Sakellariou, Sp. Iakovidès, B. Pétrakos et G. Babiniotis et un Comité d'Organisation composé de Louisa Loukopoulou, Anna Panayotou, Laurent Dubois et moi-même furent mis en place. Grâce au soutien de tous, les fonds nécessaires pour la couverture des frais de séjour et de secrétariat furent réunis, ce qui nous permit de procéder aux réservations nécessaires et de nous assurer de l'aide de Vassiliki Psilakakou, qui s'avéra décisive. Quant aux frais d'édition du volume des Actes, ils furent assumés par le Centre de Recherches de l'Antiquité Grecque et Romaine (KERA), qui décida de l'inclure dans la série des MEΛETHMATA.

Le V^e Congrès International de Dialectologie Grecque se tint, comme prévu, à Athènes, à la Fondation Nationale de la Recherche Scientifique entre le 28 et le 30 septembre 2006. Y participèrent avec communications, 22 savants de 7 pays (Allemagne, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Suisse), ainsi que, comme auditeurs, de nombreux collègues et étudiants grecs et étrangers. Les textes des communications furent réunis par Vassiliki Psilakakou et moi-même. Ceux qui nous sont parvenus à temps sont inclus dans le présent volume*.

Il nous reste l'agréable devoir de remercier tous ceux qui ont contribué à la tenue du Congrès et à l'édition des Actes :

- Le Ministère de la Culture grec et l'Université de Chypre pour leurs contributions financières ;
- Monsieur Adrien Vassilikos, directeur de l'Hôtel Alexandros, pour la substantielle réduction qu'il a bien voulu nous consentir ;
- La Fondation de la Recherche Scientifique pour la gracieuse mise à notre disposition de son grand amphithéâtre ;
- Les membres des Comités d'Honneur et d'Organisation ;
- P. Paschidis, C. Trémountanis, Irène Kalogridou, mystagogues chevronnés des mystères de l'édition électronique, pour leur soutien sans faille ;
- Agathoniki Eisangéléa et Evdoxia Soulioti, sans lesquelles il n'y aurait pas de KERA.

Novembre 2007

M. B. Hatzopoulos, Vassiliki Psilakakou

* Les abréviations utilisées sont celles de l'Année Philologique.



Η ΔΙΑΛΕΚΤΟΣ ΤΗΣ ΦΩΚΑΙΑΣ ΥΠΟ ΤΟ ΦΩΣ ΤΗΣ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΔΥΤΙΚΗΣ ΕΠΙΓΡΑΦΙΚΗΣ¹

Marisa del BARRIO VEGA

1. Οι πηγές μας για τη μελέτη της γλώσσας της Φώκαιας: οι φωκαϊκές αποικίες

Οι γνώσεις μας για τη διάλεκτο της Φώκαιας είναι εξαιρετικά περιορισμένες, κυρίως λόγω της σχεδόν παντελούς απουσίας επιγραφικού υλικού από αυτήν την πόλη. Όπως όμως είναι γνωστό, η Φώκαια ίδρυσε αποικίες τόσο στην Ανατολή (όπως τη Λάμψακο) όσο και στη Δύση, κυρίως στη Νότια Γαλλία και στην Ισπανία (όπως τη Μασσαλία και το Εμπόριο). Επομένως, αυτή η έλλειψη πληροφοριών σχετικά με τη διάλεκτο της Φώκαιας, μπορεί να αντισταθμιστεί εν μέρει χάρις στα στοιχεία που προέρχονται από αυτές τις αποικίες. Μάλιστα η πρόσφατη δημοσίευση διαφόρων επιγραφικών συλλογών από αυτές τις περιοχές καθώς και η δημοσίευση νέων επιγραφών μας παρέχουν καινούργια στοιχεία για τη μελέτη του θέματος αυτού.

2. Οι φωκαϊκές αποικίες στην Ανατολή: οι επιγραφές της Λαμψάκου

Οι ελληνικές επιγραφές που έχουν βρεθεί στη Λάμψακο είναι λίγες (η συλλογή του Frisch περιλαμβάνει μόνο 34). Επιπλέον, οι περισσότερες από αυτές χρονολογούνται στη ρωμαϊκή εποχή και είναι γραμμένες στην κοινή. Για αυτόν το λόγο μας δίνουν λίγες πληροφορίες για τη διάλεκτο της Λαμψάκου και, κατά συνέπεια, για εκείνη της μητρόπολής της.

Σε μια επιγραφή βρίσκουμε, παραδείγματος χάριν, τη μορφή [Απο]λλοφάνεω², με μια κατάληξη ανάλογη με τη γενική πληθυντικού των αρσενικών σε μακρό άλφα. Το φαινόμενο αυτό μαρτυρείται και στις επιγραφές της Δωδεκαπόλεως (π.χ. Δεξικράτεω, Μίλητος, 307-306 π.Χ.³).

Είναι όμως πιο ενδιαφέρουσα η μορφή Βᾱδρομιών για το όνομα του μήνα, σε μια επιγραφή του 2^{ου} αι. π.Χ.⁴, αντί της μορφής Βοηδρομιών, πιο συνηθισμένης στις διαλέκτους της ιωνικής-αττικής ομάδας (π.χ. στην Αθήνα, Αμοργό, Πριήνη, Μίλητο, κλπ.). Το όνομα αυτού του μήνα, καθώς και κάποια ανθρωπωνύμια με την ίδια ρίζα, παρουσιάζει τη μορφή Βᾱ- στις παρακάτω πόλεις: στη Χίο και Έφεσο (Βαδρομιών), στην Πάρο (Βατρομιών), στη Ρόδο, Κάλυμνο, Κολοφώνα και Κνίδο (Βᾱδρόμιος), στην Κω (Βαδρόμιος και Βατρόμιος).

¹ Η παρούσα μελέτη πραγματοποιήθηκε χάρις στην οικονομική υποστήριξη του Προγράμματος του Υπουργείου Παιδείας και Τεχνολογίας BFF 2003-09872-C02-01 και του Προγράμματος CM-UCM-930750.

² I.Lampsakos 25.

³ Πρβλ. P. Hualde, *El dialecto jonio de la Dodecápolis: Fonética y Morfología. Estudio Intradialectal* (διδακτορική διατριβή, Universidad Autónoma de Madrid, 1993, αδημοσίευτη) 306 κ.εξ.

⁴ I.Lampsakos 9, στ. 8: τοῦ μηνός τοῦ Βαδρόμιωνος.

Έχουν δοθεί δύο ερμηνείες για τις μορφές με $B\bar{a}$ -: α) Κατά τον Wackernagel, τον Bechtel και τον Masson, αυτές οι μορφές θα ήταν το αποτέλεσμα της υφαίρεσης του όμικρον: $B(o)\bar{a}$ -. β) Κατά τον Lejeune, το ρήμα $\beta\bar{a}$ -θήμι της λεσβιακής, καθώς και το όνομα $B\bar{a}$ -δρόμιος (το ίδιο μπορεί να ειπωθεί για $B\bar{a}$ δρομιών) της διαλέκτου της Ρόδου και άλλων δωρικών διαλέκτων, θα ήταν το αποτέλεσμα της συναίρεσης του $-o\bar{a}$ -. Η τελευταία υπόθεση φαίνεται πιθανότερη καθώς, απ' όσο γνωρίζουμε, δεν υπάρχουν άλλα παραδείγματα με υφαίρεση του όμικρον στο σύμπλεγμα $o\bar{a}$.

Οπωσδήποτε, η μορφή $B\bar{a}$ δρομιών της Λαμψάκου, της Χίου, κλπ., δεν μπορεί να είναι ιωνική, γιατί σε αυτήν την περίπτωση θα είχαμε $*B\omega$ δρομιών (με ω , δηλαδή το ιωνικό αποτέλεσμα της συναίρεσης του συμπλέγματος $o\eta < o\bar{a}$ ⁵, αν και πιο συνηθισμένη είναι η διατήρηση αυτής της χασμωδίας) ή $*B\eta$ δρομιών (με υφαίρεση του όμικρον). Ως εκ τούτου, η μορφή $B\bar{a}$ δρομιών της Λαμψάκου, με \bar{a} ως αποτέλεσμα της συναίρεσης του $o\eta < o\bar{a}$ αντί του ω που θα περιμέναμε, εύκολα μπορεί να αποδοθεί στη διάλεκτο της μητρόπολης, της Φώκαιας, και να είναι ένας αιολισμός, όπως οι μορφές της Χίου και άλλων ιωνικών πόλεων. Πράγματι, όπως δεικνύει το ρήμα $\beta\bar{a}$ -θήμι της λεσβιακής⁶, το αποτέλεσμα της συναίρεσης του συμπλέγματος $o\bar{a}$ στη διάλεκτο της Λέσβου και της Αιολίδος είναι \bar{a} . Είναι πιθανόν αυτές οι μορφές να εμφανίστηκαν στη Φώκαια, στη Χίο, κλπ., μετά τη συναίρεση (αλλιώς θα είχαμε το ιωνικό αποτέλεσμα $*B\omega$ δρομιών). Μια αιολική καταγωγή φαίνεται πιθανότερη από μια δωρική επιρροή από τα κοντινά νησιά (τη Ρόδο, την Κω, κλπ.), όπως υποστηρίζουν οι περισσότεροι μελετητές⁷.

Επομένως, μολονότι ένας μήνας $B\bar{a}$ δρομιών δεν μαρτυρείται ακόμα στη Λέσβο, είμαστε σε θέση να υποθέσουμε ότι υπήρχε και στο λεσβιακό ημερολόγιο.

Για τον τύπο του εθνικού *Μασσαλιήτης*⁸ και το κύριο όνομα *Πυθῶνας*⁹, θα μιλήσουμε κατωτέρω (§ 6 και 7).

3. Οι φωκαϊκές αποικίες στη Δύση

Τα ερωτήματα που σχετίζονται με την παρουσία των Ελλήνων στην Ισπανία και Νότια Γαλλία είναι πολλά, πολυσύνθετα και ενδιαφέροντα για τη μελέτη της ελληνικής γλώσσας αυτών των περιοχών. Εν πρώτοις, το πότε έφτασαν για πρώτη φορά. Μολονότι η ίδρυση του Εμπορίου, της Μασσαλίας και άλλων

⁵ Πρβλ. ιων. $\beta\omega$ θέω.

⁶ Πρβλ. $\beta\bar{a}$ θόνεντι (IG XII 2, 526 A, στ. 27, τέλη 4^{ου} αι. π.Χ.), $\acute{\epsilon}\beta\alpha$ θή (IG XII 2, 645, στ. 21, τέλη 4^{ου} αι. π.Χ.).

⁷ Πρβλ. O. Masson, «Remarques sur l'ononastique d'Ephèse», ZPE 64 (1986) 173-83, ειδικά 180. Ωστόσο, ο τύπος $B\bar{a}$ δρομιών της Χίου και της Λαμψάκου θεωρείται ήδη ως αιολισμός από τον G. L. Huxley, *The Early Ionians* (Λονδίνο 1966) 34.

⁸ Πρβλ. I.Lampsakos 4, στ. 26: *διὰ τὸ Μασσαλιήτας εἶναι...* (2^{ος} αι. π.Χ.).

⁹ I.Lampsakos 2, στ. 5 και 7· πρβλ. IG VII 293: *Πυθῶνας Δαμασίππου Λαμψακηνός*.

αποικιών¹⁰ μπορεί να χρονολογηθεί με σχετική ακρίβεια, πρέπει να λάβει κανείς υπόψην του ότι υπήρχαν και επαφές εμπορικής φύσεως¹¹, που προηγήθηκαν του αποικισμού και των οποίων η χρονολόγηση είναι δυσκολότερη¹².

Άλλο ερώτημα είναι η καταγωγή των Ελλήνων που έφτασαν στη Δύση. Μολονότι δεν υπάρχει αμφιβολία ότι οι Φωκαείς ήταν αυτοί που έπαιξαν τον πιο σημαντικό ρόλο και ίδρυσαν τις ελληνικές αποικίες τόσο στην Ισπανία όσο και στη Νότια Γαλλία, είναι πιθανή η συμμετοχή και άλλων Ελλήνων, αν και δεν μπορούμε να προσδιορίσουμε με ακρίβεια τον τόπο προέλευσής τους. Έτσι, ορισμένες αρχαίες πηγές¹³ μας μιλούν για την παρουσία Ροδίων στην Ισπανία πριν από την άφιξη των Φωκαέων, στους οποίους αποδίδεται, ενδεχομένως, η ίδρυση της Ρόδης. Ωστόσο, η πληροφορία αυτή φαίνεται πιθανόν να επινοήθηκε αργότερα, με βάση το όνομα της αποικίας¹⁴. Ομοίως, ορισμένοι αμφισβητούν την κατεύθυνση του αποικιακού ρεύματος των Φωκαέων: αν, δηλαδή, έγινε από τα νότια της Γαλλίας προς τα βορειοανατολικά και νότια της Ιβηρικής Χερσονήσου ή αντίστροφα. Κατά παράδοση, θεωρείται ότι το Εμπόριο ιδρύθηκε από τους Φωκαείς της Μασσαλίας¹⁵, αλλά είναι πιθανόν οι ιδρυτές του να προήλθαν από την ίδια τη Φώκεια.

4. Η γλώσσα των φωκαϊκών αποικιών στη Δύση. Οι ελληνικές επιγραφές

Αν και ολιγάριθμες, οι ελληνικές επιγραφές που προέρχονται από την Ισπανία, τη Νότια Γαλλία και την Ελέα χρονολογούνται από την αρχαϊκή έως τη βυζαντινή εποχή. Δεν παρουσιάζουν όλες το ίδιο ενδιαφέρον για τη μελέτη

¹⁰ Άλλο ένα πρόβλημα συνιστά η αυθεντικότητα όλων εκείνων των αποικιών που κατά παράδοση θεωρούνται ελληνικές. Όσον αφορά την Ισπανία, ο P. Rouillard, *Les Grecs et la Péninsule Ibérique du VIIIe siècle au IVe siècle avant Jésus-Christ* («Publications du Centre Pierre Paris [UA 991]» 21· Παρίσι 1991) 281 κ.εξ., αποδέχεται ως ελληνικές αποικίες μόνο το Εμπόριο, το Ημεροσκοπείο, τη Μαινάκη, τη Ρόδη και την Αλωνίδα, ενώ αποκλείει τα Άβδηρα, την Οινούσσα, τη Μολύβδαινα, το Σάγουντον και την Άκρα Λευκή.

¹¹ Σύμφωνα με τις αρχαίες πηγές, οι πρώτες απόπειρες αποικισμού των Ελλήνων στην Ισπανία περιορίστηκαν αρχικώς σε δύο ζώνες: στα νότια της Χερσονήσου (κατά τον Ηρόδοτο [1.163], οι Φωκαείς ανακάλυψαν την Ιβηρία και την Ταρτησό, όπου και ανέπτυξαν καλές εμπορικές σχέσεις με το βασιλιά της Αργανθώνιο) και στα βορειοανατολικά, με τις πιο σημαντικές αποικίες Εμπόριο και Ρόδη.

¹² Εκτός από ορισμένες εξαιρέσεις (μερικά όστρακα μυκηναϊκών αγγείων που βρέθηκαν κοντά στο Γουαδαλκιβίρ και άλλα από κεραμική της γεωμετρικής εποχής), τα πιο παλιά ίχνη των Ελλήνων στην Ισπανία χρονολογούνται μετά τον 8^ο αι. π.Χ. και, επιπλέον, εμφανίστηκαν σε φοινικικό περιβάλλον, γι' αυτό είναι πιθανό να μεταφέρθηκαν εκεί από Φοίνικες και όχι από τους ίδιους τους Έλληνες.

¹³ Πρβλ. Στράβων 3.160· 14.654· Ψευδο-Σκύμνος 201-210.

¹⁴ Πράγματι, είναι πιθανόν ότι Ρόδη ήταν ένα γηγενές τοπωνύμιο, το οποίο η αρχαία παράδοση συνέδεσε με τη Ρόδο, αποδίδοντας την ίδρυση της πόλης στους Ροδίους.

¹⁵ Πρβλ. Στράβων 3.4.8.

μας. Εν πρώτοις, έχουμε μια σειρά από χαράγματα πάνω σε κεραμική (κυρίως αττική) και πολλές σφραγίδες αμφορέων, από τη Ρόδο στην πλειονότητά τους¹⁶. Όπως θα ήταν αναμενόμενο, οι σφραγίδες αυτές εμφανίζουν στοιχεία της ροδιακής διαλέκτου: *Ἴπποκράτευσ*¹⁷, *Ἐπί Ν[ικασα]γόρα Θεσμοφορίου*¹⁸, *Ἐπ[ι] [Θ]εου[δωρ]ίδα*¹⁹, *Ἐπί Αὐτοκράτευσ Ἀγριανίου*²⁰, *Ἐπί Ἀριστοκλεύς*²¹, κλπ.

Εκτός της παρούσας μελέτης θα μείνουν και οι έμμετρες επιγραφές στις οποίες, όπως είθισται στον ελλαδικό χώρο, χρησιμοποιείται η γλώσσα της επικής ποίησης και οι οποίες δεν φαίνεται να παρουσιάζουν καμία ιδιομορφία σε σχέση με τις ελληνικές έμμετρες επιγραφές του ελλαδικού χώρου. Όσον αφορά τις επιγραφές της ύστερης αρχαιότητας και του μεσαίωνα, μολονότι δεν στερούνται ενδιαφέροντος, δεδομένου ότι ορισμένες από αυτές εμφανίζουν στοιχεία²² που φαίνεται να επιβεβαιώνουν την παρουσία Ελλήνων από την Ανατολή σε διάφορες περιοχές της Δύσης, η μελέτη τους, ωστόσο, αποτελεί ένα ξεχωριστό κεφάλαιο που υπερβαίνει το αντικείμενο της παρούσας εργασίας.

Επομένως, στη δική μας μελέτη θα ασχοληθούμε κυρίως με τις επιγραφές των οποίων ο χώρος προέλευσης είναι βέβαιος ή σχεδόν βέβαιος και των οποίων η γλώσσα παρουσιάζει ορισμένα διαλεκτικά στοιχεία που μας επιτρέπουν να τις συσχετίσουμε με τη γλώσσα της μητρόπολης, της Φώκαιας. Δυστυχώς όμως η έρευνα αυτή δυσχεραίνεται λόγω της σπανιότητας των διαλεκτικών επιγραφών τόσο από την Ισπανία (στην πλειονότητά τους από το Εμπόριο), όσο και από τη Νότια Γαλλία και την Ελέα.

5. Οι διαλεκτικές επιγραφές των φωκαϊκών δυτικών αποικιών

5.1. Η Ιβηρική Χερσόνησος

5.1.1. Επιστολές χαραγμένες σε μόλυβδο

Το σημαντικότερο κείμενο, όχι μόνο από γλωσσολογική άποψη, είναι μια επιστολή χαραγμένη σε μολύβδινο έλασμα, η οποία προέρχεται από το Εμπόριο και ανάγεται σε διαφορετικές περιόδους ανάλογα με το εκάστοτε κριτήριο χρονολόγησης (6^{ος} ή 5^{ος} αι. π.Χ.). Η επιγραφή αυτή υπήρξε αντικείμενο πολλών δημοσιεύσεων και μελετών²³ και για το λόγο αυτό δεν θα την αναλύσω εδώ

¹⁶ Μολονότι και στις δύο περιπτώσεις δεν είμαστε πάντοτε σε θέση να γνωρίζουμε αν είχαν εισαχθεί από αλλού ή αν είχαν κατασκευαστεί στον τόπο εύρεσής τους. Σχετικά με τα χαράγματα σε κεραμική στην Ισπανία, βλ. J. De Hoz, «Ensayo sobre la epigrafía griega de la Península Ibérica», *Veleia* 12 (1995) 151-79, ειδικά 152-53.

¹⁷ Canós i Villena, *Catalunya* αρ. 206, 207, 209 (ίσως του 150 π.Χ.).

¹⁸ Canós i Villena, *Catalunya* αρ. 219 (125-120 π.Χ.).

¹⁹ Canós i Villena, *Catalunya* αρ. 220 (3^{ος}-1^{ος} αι. π.Χ.).

²⁰ De Hoz, «Epigrafía griega» αρ. 2.33· Canós i Villena, *Catalunya* αρ. 227 (3^{ος}-2^{ος} αι. π.Χ.).

²¹ Canós i Villena, *Catalunya* αρ. 230 (3^{ος}-1^{ος} αι. π.Χ.).

²² Πρβλ. τη σύγχυση μεταξύ ε και η (Εύτυχες, άναγνόστες, ήτη, έζεσεν) ή το εθνικό Είσιδωρίτου (SEG 41 [1991] 894).

²³ Στις σημαντικότερες δημοσιεύσεις αναφέρεται η De Hoz, «Epigrafía griega» 39-41.

λεπτομερειακά. Το πιο αξιοσημείωτο είναι ότι, εκτός από τα στοιχεία που προέρχονται από την ιωνική διάλεκτο, όπως θα ήταν αναμενόμενο (πρβλ. στ. 4: Σαιγ]ανθηϊον, χωρίς βράχυνση του η του επιθήματος²⁴, στ. 12: όκόσο), υπάρχουν άλλα στοιχεία χαρακτηριστικά της αιολικής και, πιο συγκεκριμένα, της λεσβιακής διαλέκτου: Έμπορίταισιν (στ. 2, αντί του ιων. -ησι(ν)), ωϊσι (στ. 9, με χρήση διφθόγγου που αποτελεί χαρακτηριστικό της λεσβιακής διαλέκτου). Οι αιολισμοί αυτοί εύκολα μπορούν να αποδοθούν στη διάλεκτο της μητρόπολης, της Φώκαιας²⁵.

Ιωνικά στοιχεία (ύμέων, ύμέας) συναντάμε και σε μια άλλη επιγραφή σε μολύβδινο έλασμα²⁶, σε αρκετά κακή κατάσταση, που προέρχεται και αυτή από το Εμπόριο και χρονολογείται στον 6^ο ή τον 5^ο αι. π.Χ.²⁷.

5.1.2. ΑΡΚΥΛΟΣΜΗΝΕΗΚΕΜΕΡΙΗΡΩΙΣΥΝ[(De Hoz, «Epigrafía griega» αρ. 2.38, τέλη 6^{ου} αι. π.Χ.)

Μια από τις αρχαιότερες επιγραφές της Ισπανίας είναι μια αναθηματική από το Εμπόριο του τέλους του 6^{ου} αι. π.Χ., η οποία παρουσιάζει ορισμένες δυσκολίες, κυρίως σχετικά με το ρήμα. Έχουν δοθεί διάφορες ερμηνείες²⁸:

Άρκυλος μὴν ἔηκε μ' ἐριήρωι συν[εταίρωι] (Prescott).

Άρκυλος μ' ἀνέηκεν ἐριήρωι συν[εταίρωι] (Gallavotti).

Άρκυλος μ' ἀνέ<θ>ηκε κλπ. (Lazzarini, Debord).

Κατά τη γνώμη μου, πρέπει να διαβάζεται Άρκυλος μὴνέ<θ>ηκε (= Άρκυλος μ' ἀνέθηκε), ένα στερεότυπο που εμφανίζεται συχνά στις αναθηματικές επιγραφές, με ένα λάθος του χαρακτήρα, που παρέλειψε το <θ>, και με μια κράση του ε της αντωνυμίας με το α της πρόθεσης του ρήματος. Παραδείγματα τέτοιου φαινομένου μαρτυρούνται και στις επιγραφές της Δωδεκαπόλεως καθώς και στις ιωνικές επιγραφές από την Ναύκρατιν.

5.1.3. Στην ελληνιστική εποχή ανάγονται δύο κατάδεσμοι που παρουσιάζουν ενδιαφέρον και από γλωσσολογική άποψη:

5.1.3α. Curbera, «Tablets» I (De Hoz, «Epigrafía griega» αρ. 2.17):

9 πάντα(ς) τούς υπέρ Άριστάρχ[ου]
vac.

²⁴ Πρβλ. De Hoz, «Epigrafía griega» αρ. 2.48: Ποσιδήιο.

²⁵ Σχετικά με τους αιολισμούς της ιωνικής διαλέκτου, βλ. P. Hualde, «Eolismos en Jonia: revisión de un problema de geografía intradialectal», *Emerita* 65 (1997) 221-56· Santiago, «Lesbismos». Επίσης, ο τύπος διψαντ[-] ενός όστρακου αττικής κεραμικής από το Εμπόριο (De Hoz, «Epigrafía griega» αρ. 2.40) θεωρείται ως αιολισμός από τη Santiago («Epigrafía dialectal» 290· «Lesbismos» 248-50), η οποία υποστηρίζει ότι πρόκειται για μια αθέματη μετοχή ενεστώτα σε δοτική. Ωστόσο, είναι πιθανές και άλλες ερμηνείες.

²⁶ De Hoz, «Epigrafía griega» αρ. 2.16.

²⁷ L. H. Jeffery, *The Local Scripts of Archaic Greece* (Οξφόρδη 1961) 287.

²⁸ Βλ. σχετικά De Hoz, «Epigrafía griega» 50.

- | | |
|---|--------------|
| 1 | Ἀρίστραχος, |
| 2 | Ἀριστοτέλης, |
| 3 | Σωσίδημος, |
| 4 | Ἐπίκορος, |
| 5 | Παρμένων, |
| 6 | Καύστριος, |
| 7 | Δημήτ[ριος], |
| 8 | Πυθογένης. |

Δεδομένου ότι πρόκειται για ένα φαινόμενο που εμφανίζεται άπαξ σε ολόκληρη την επιγραφή, δεν είναι πιθανό η αντιστροφή των γραμμάτων στο όνομα Ἀρίστραχος της πρώτης γραμμής να οφείλεται σε μια μαγική παραμόρφωση της λέξης, μια διαδικασία που εφαρμόζεται συχνά στους καταδέσμους. Το πιθανότερο είναι ότι πρόκειται για μια μετάθεση του ρ, που συναντάται σε επιγραφές κάθε είδους. Όσον αφορά τον τύπο του ονόματος Ἐπίκορος (στ. 4) σε σχέση με αυτόν που συνήθως συναντάται, Ἐπίκουρος, η χρονολογία της επιγραφής δυσχεραίνει την ερμηνεία του ως απλή περίπτωση γραφικής εναλλαγής των <Ο/ΟΥ>, που δεν συναντάται στην υπόλοιπη επιγραφή (πρβλ. τούς), επομένως πρέπει να αναζητηθεί μια άλλη εξήγηση. Κατ' αρχάς, η ετυμολογία της λέξης ἐπίκουρος παρουσιάζει δυσκολίες. Κατά τον Solmsen προέρχεται από το *ἐπίκορσος, «αυτός που τρέχει να βοηθήσει», και όχι από το *ἐπίκορφος²⁹. Ο τύπος Ἐπίκορος του καταδέσμου μας μπορεί να ερμηνευτεί ως «υπερκοινωνισμός»: με βάση αντιστοιχίες όπως, παραδείγματος χάριν, κόρη, ξένος, κλπ. (στην κοινή): κούρη, ξεῖνος, κλπ. (στην ιωνική διάλεκτο), ενδέχεται να θεωρήθηκε λανθασμένα ότι Ἐπίκουρος ήταν ο τύπος της ιωνικής διαλέκτου και έτσι να αντικαταστάθηκε από τον υποτιθέμενο αντίστοιχο τύπο της κοινής Ἐπίκορος³⁰. Σχετικά με τα ονόματα Καύστριος (στ. 6) και Πυθογένης (στ. 8), βλ. κατωτέρω στην παράγραφο 7 περί μελέτης των κύριων ονομάτων.

5.1.3β. Curbera, «Tablets» II (De Hoz, «Epigrafía griega» αρ. 2.18):

- | | |
|---|-------------|
| 1 | Τιντίνων, |
| 2 | Ποσιδωνᾶς, |
| 3 | Ἐόρτων, |
| 4 | Σωσίπατρος, |
| 5 | Ἑρμοκαΐκος, |
| 6 | Παρμένων. |

²⁹ Βλ. P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque: histoire des mots* (Παρίσι 1968-1980) s.v.

³⁰ Πρβλ. κατωτέρω το στίχο 3 του άλλου καταδέσμου από το Εμπόριο, όπου ο τύπος της ιωνικής διαλέκτου αρχικώς γράφηκε ως ΟΡΤΩΝ, και στη συνέχεια διορθώθηκε με τον τύπο της κοινής ΕΟΡΤΩΝ (βλ. σχετικά Curbera, «Tablets» 93).

Ιδιαίτερη προσοχή πρέπει να δοθεί στο όνομα Ἑόρτων (στ. 3). Όπως σημειώνει ο Curbera³¹, αρχικώς ο χαρακτήρας θα πρέπει να έγραψε τον ιωνικό τύπο του ονόματος με υφαίρεση (OPTΩN), τον οποίο αργότερα θα διόρθωσε μετατρέποντάς τον στον τύπο της κοινής, προσθέτοντας ένα μικρότερο E στην αρχή της γραμμής. Ανάλογες μετατροπές συναντώνται και σε παραλλαγές του ίδιου ονόματος: Ὀρτιος αντί Ἑόρτιος στη Σάμο, Ὀρτάσιος για Ἑορτάσιος στην Αφροδισία³². Όσον αφορά τα ονόματα Ποσιδωνᾶς (στ. 2) και Ἑρμοκάϊκος (στ. 5), βλ. κατωτέρω στην παράγραφο 7 περί των ονομάτων.

5.1.4. Επιτύμβια επιγραφή από το Εμπόριο (De Hoz, «Epigrafía griega» αρ. 2.1, 1^{ος} αι. π.Χ.):

θέσπι
Ἀριστολέου
Μασσαλιῆτα,
χαίρε.

Ἄξια σχολιασμού είναι η γενική Ἀριστολέου που λανθασμένα χαρακτηρίστηκε ως όνομα σε -ᾶ από τη Santiago³³. Μολονότι η λεγόμενη «αττική» κλίση απαντά και στην ιωνική διάλεκτο³⁴, ωστόσο μαρτυρούνται και ορισμένες μορφές με βράχυνση του -η- σε χασμωδία και χωρίς μετάθεση ανοίγματος. Ένα στοιχείο ιδιαίτερης σημασίας είναι ότι ο ίδιος τύπος της γενικής σε -λεου εμφανίζεται σε ένα από τα όστρακα που προέρχονται από το ναό του Αρισταίου στη L'Acarte: Ἀστυδίκη Ἀναξιλέου³⁵.

Μεγαλύτερο ενδιαφέρον παρουσιάζει το εθνικό Μασσαλιῆτα, κλητική του Μασσαλιήτης, τύπος για τον οποίο θα γίνει λόγος στην παράγραφο 6.

5.2. Η Νότια Γαλλία

Και οι διαλεκτικές επιγραφές που έχουμε στη διάθεσή μας από τη Νότια Γαλλία είναι λίγες στον αριθμό, καθόσον μάλιστα και τα όστρακα του ναού του Αρισταίου στη L'Acarte είναι ακόμα ανέκδοτα στην πλειονότητά τους.

5.2.1. Η μολύβδινη επιστολή του Pech Maho

Με τα μολύβδινα ευρήματα του Εμπορίου σχετίζεται στενά μια άλλη επιστολή, και αυτή σε μόλυβδο, του δεύτερου τρίτου του 5^{ου} αι. π.Χ., που βρέθηκε στο Pech Maho, 15 χλμ. νότια της Ναρμπόν, αν και ορισμένοι πιστεύουν ότι ενδέχεται να συντάχθηκε στο Εμπόριο. Η γλώσσα της επιστολής

³¹ Curbera, «Tablets» 93.

³² Πρβλ. Curbera, «Tablets» 93.

³³ Santiago, «Epigrafía dialectal» 288.

³⁴ Πρβλ. A. Thumb, A. Scherer, *Handbuch der griechischen Dialekte II* (Χαϊδελβέργη 1959²) 272.

³⁵ Coupry, Giffault, «Clientèle» 363. Κατά τον ίδιο τρόπο ο Szemerényi, «Singular» 202, ερμηνεύει ως Ἀναξιλέου τη γενική Ἀναξιλέο του ονόματος ενός κατοίκου της Μασσαλίας που βρέθηκε ενταφιασμένος στη Σαρδηνία: Εὔξενε Ἀναξιλέο Μασσαλιῆτη (IG XIV 610, αχρονολόγητο). Όσον αφορά την κλητική Μασσαλιῆτη, αντί του τύπου Μασσαλιῆτα, δεν είναι σπάνια η έκταση του μακρού φωνήεντος από ονομαστική σε κλητική.

του Pech Maño εμπεριέχει και αυτή ιωνικά στοιχεία, μολονότι, ίσως κατά σύμπτωση, δεν παρουσιάζει κανέναν αιολισμό: Έμποριτέων (στ. 2, χωρίς συναίρεση, βλ. § 6), τῶμυσν (στ. 3, με ψίλωση, κράση και αφομοίωση $i > υ$), κείν' (στ. 5-6, αττ. *ἐκείνα*) και ὄκο (στ. 7, αττ. *ὄπου*)³⁶.

5.2.2. Η επιστολή του Μεγιστή (IGF 4, Μασσαλία, 3^{ος} αι. π.Χ.)

Το 1997 βρέθηκε και στη Μασσαλία ένα φύλλο μολύβδου με μια επιστολή του 3^{ου} αι. π.Χ.:

A Λεύκωνι
B 1 Μεγιστῆς Λεύκωνι χαίρειν· εἰ ὑγιαίνεις, καλῶς ποεῖς·
 ὑγιαίνομεν δὲ κ[α]ῖ ἡμεῖς. Οὐλῖς μοι ἐνέτυχεν ὑπὲρ τῆς
 ἀνκύρης ἀξιῶν ζητεῖν ἐκ παντὸς τρόπου ὅπως ἂν λυθείη·
 ὁ χρόνος ἔστω ὁ Ἀπατουριῶν· κλπ.

Το ὄνομα του αποστολέα, Μεγιστῆς, εἶναι χαρακτηριστικό της Ιωνίας. Εἶναι επίσης πιθανό το ὄνομα Λεύκων, που εμφανίζεται συχνά στην περιοχή της Μασσαλίας, να σχετίζεται με τη θεότητα Λευκοθέα, η λατρεία της οποίας μαρτυρεῖται στη Μασσαλία και στην Ελέα. Επίσης, ὅπως θα ἦταν αναμενόμενο, δεν υπάρχει επανατροπή του α , ὅπως δεικνύει το ἀνκύρης (B, στ. 3)³⁷. Με το ὄνομα Οὐλῖς θα ασχοληθούμε στην παράγραφο 7.

Η επιστολή αυτή παρουσιάζει ἕναν καινούριο μήνα στη Μασσαλία, τον Ἀπατουριῶνα, ο οποίος μαρτυρεῖτο ἤδη στη Λάμψακο χάρις σε μια επιγραφή της Θάσου. Η ὑπαρξη τώρα του μήνα Ἀπατουριῶνος και στη Μασσαλία ενισχύει την περίπτωση ὑπαρξῆς του και στη Φώκαια.

5.2.3. IG XIV 936 (CIG III 6774· πρβλ. Hermay, Tréziny, «Cultes» 154, αχρονολόγητη)

Κληφένη
Ποσειδῶνακτος
Διονύσιος Οὐλῖος
ὅς και Δίας Νίκου
τῇ μητρὶ μνήμης
χάριν³⁸.

Η επιγραφή αυτή, η ερμηνεία της οποίας παρουσιάζει ορισμένα προβλήματα, εἶναι ενδιαφέρουσα για τη μελέτη μας λόγω των κύριων ονομάτων που περιλαμβάνει. Δυστυχῶς ἔχει χαθεί και μας εἶναι γνωστή κυρίως ἀπὸ ἕνα ἀντίγραφο του Grosson. Μολονότι υπάρχουν αμφιβολίες για την αυθεντικότητά της, καθώς και για τον τόπο προέλευσῆς της, τα κύρια ονόματα που συναντούμε (Κληφένη, Ποσειδῶναξ, Οὐλῖος) συμφωνοῦν, ὅπως θα δούμε, με την ονομαστική

³⁶ Και αυτό το εύρημα υπήρξε αντικείμενο πολυάριθμων μελετών: βλ. J.-C. Decourt, «Le plomb de Pech Maño: état de la recherche en 1999», *Archéologie en Languedoc* 24 (2000) 111-24.

³⁷ Πρβλ. IGF 46 A1: τῆς ὑγίης (Μασσαλία, 110-80 π.Χ.).

³⁸ Στ. 2: ΠΟΣΙΔΩΝΑΚΤΟΣ (σε IG και CIG), στ. 4: ΝΙΚΟΥΣ (σε IG και CIG).

των φωκαϊκών αποικιών και με αυτήν της Αιολίδος. Πράγματι, αν η επιγραφή αυτή είναι πλαστή, ο πλαστογράφος ήξερε πολύ καλά τι έγραφε. Για τα ονόματα Ούλις και Ποσειδῶναξ θα γίνει λόγος κατωτέρω, στην παράγραφο 7. Στην παρούσα φάση θα επικεντρώσουμε το ενδιαφέρον μας στο πρώτο όνομα, Κληφένη.

Εν πρώτοις, τα σπάνια παράγωγα ονόματα σε -αφένης (από το ἄφενος) είναι χαρακτηριστικά (αλλά όχι αποκλειστικά) της Λέσβου και της Αιολίδος³⁹, ενώ τα ιωνικά ονόματα, σπανιότερα ακόμα, είναι σε -ηφένης: πρβλ. Κλε-ἄφένης (Λέσβος), [Νι]κ-ἄφένης (Λέσβος), Τιμ-ἄφένης (Λέσβος, πρβλ. κατωτέρω § 7: Καϊκῶννυμος Τιμαφένειος), Τιμ-ηφένης (Τήνος), Δι-ἄφένης (Λέσβος και Αιολίς), Εὐ-ἄφένης (Λέσβος), Ἄριστ-ἄφένης (σε επιγραφή προερχόμενη από την Αμοργό, αν και το -ἄ αντί του η δεικνύει ότι δεν πρόκειται για ιωνική μορφή⁴⁰), Εὐ-ηφένης (Θάσος και ίσως Πάρος), Δικᾶφένης (Λυδία⁴¹). Επομένως, το Κληφένης της επιγραφής μας μπορεί να είναι αιολικής καταγωγής, αλλά με ιωνική μορφή (λεσβ. Κλε-ἄφένης > ιων. Κλε-ηφένης > Κληφένης).

Ένα άλλο ερώτημα αφορά την πτώση του ονόματος Κληφένη, και, κατά συνέπεια, το πρόσωπο στο οποίο αναφέρεται⁴². Πράγματι το Κληφένη μπορεί να είναι: α) Η ονομαστική χωρίς σίγμα του αρσενικού Κληφένης. Τότε θα επρόκειτο για έναν αδελφό του Διονυσίου⁴³, από διαφορετικό όμως πατέρα. β) Η γενική του Κληφένης, αντί για Κληφένεος (πρβλ. τις γενικές Δι-ἄφένη, Εὐἄφένη, Τιμᾶφένη από τη Λέσβο, και τη γενική των θεμάτων σε σίγμα στη μεταγενέστερη ελληνική). Αλλά δεν καθίσταται σαφές σε ποιο πρόσωπο αναφέρεται. γ) Ο συνηρημένος τύπος ενός θηλυκού Κληφένεια (πρβλ. τα θηλυκά ονόματα σε -κράτη από -κράτεια, και σε -γένη από -γένεια⁴⁴) στην ονομαστική (επομένως, η Κληφένη θα ήταν η αδελφή του Διονυσίου, αλλά από διαφορετικό πατέρα) ή, καλύτερα, στη δοτική χωρίς -ι (στην περίπτωση αυτή Κληφένη θα ήταν το όνομα της μητέρας). Προσωπικά πιστεύω ότι η τελευταία ερμηνεία του ονόματος σε δοτική είναι η πιθανότερη, αλλά απ' όσο γνωρίζω, δεν έχουν βρεθεί μέχρι σήμερα θηλυκά ονόματα παράγωγα από το ἄφενος.

5.2.4. Σε ορισμένα από τα όστρακα του ναού του Αρισταίου που έχουν ήδη δημοσιευθεί⁴⁵, εμφανίζονται ορισμένες μορφές οι οποίες, όπως θα ήταν αναμενόμενο, προέρχονται από την ιωνική διάλεκτο. Έτσι έχουμε Δημητρίη, οί περι

³⁹ Πρβλ. O. Masson, «Anthroponymie grecque et dialectologie», *RPh* 39 (1965) 235-40.

⁴⁰ *IG* XII 7, 150 (4^{ος}-3^{ος} αι. π.Χ.).

⁴¹ Πρβλ. L. Robert, *Hellenica* VI (1948) 127, αρ. 50.

⁴² Για τις διάφορες ερμηνείες, βλ. Hermary, Tréziny, «Cultes» 154.

⁴³ Άλλο ένα πρόβλημα είναι ότι, αν Δίας είναι το υποκοριστικό του κύριου ονόματος Διονύσιος, αυτός θα είχε δύο πατρώνυμα (κατά τους Hermary, Tréziny, «Cultes» 154, μπορεί να πρόκειται για μια περίπτωση υιοθεσίας).

⁴⁴ F. Bechtel, *Die historischen Personennamen des Griechischen bis zur Kaiserzeit* (Χάλε 1917) 260.

⁴⁵ Βλ. Coupry, Giffault, «Clientèle».

Λυσίην, Λυσίης, Πρήξις (χωρίς επανατροπή του η) και Ξείανδρος (με την τρίτη αναπληρωματική έκταση).

5.3. Η Νότια Ιταλία

5.3.1. Η Ελέα

Σε δύο επιγραφές από την Ελέα⁴⁶ εμφανίζεται το επίθετο Ώριος για το Δία, Ζηνός Ώρίου, αντί του αναμενόμενου Ούριος. Εκτός από την Ελέα, το επίθετο αυτό, με ω, μαρτυρείται μόνο στην Centuripa. Σχετικά με το ωμέγα του Ώριος, έχουν δοθεί διάφορες ερμηνείες. Κατά την Guarducci, Ώριος είναι μια παραλλαγή του επιθέτου Ούριος, το οποίο προέρχεται από το ούρος, «ευνοϊκός άνεμος». Επομένως ο Ζεύς Ώριος θα ήταν «ο Δίας που στέλνει τον ευνοϊκό άνεμο»: η χρήση του ωμέγα αντί του όμικρον προτιμήθηκε για να αποφευχθεί η σύγχυση με το Ούριος⁴⁷. Κατά τον Neutsch και τον Sestieri, το επίθετο Ώριος (= Ούριος) προέρχεται από το όρος και ο Ζεύς Ώριος είναι «ο Δίας προστάτης των οροσήμεων». Κατά τον Arena, το επίθετο Ώριος προέρχεται από τη λέξη ὥρα, και ο Ζεύς Ώριος (= ο Ζεύς Ώραϊός) είναι «ο Δίας του ευνοϊκού καιρού». Το ερώτημα παραμένει ανοιχτό⁴⁸.

Σχετικά με το όνομα Ληγέτης (πρβλ. δωρ. λαγέτας < *λαγ-αγέτας) ενός πολίτη από την Ελέα που μαρτυρείται σε μια επιγραφή των Δελφών⁴⁹, μια τέτοια συναίρεση, εᾱ (< *ηφα) > η, βρίσκεται και στο όνομα Λήναξ από τη Δήλο⁵⁰ αντί για το όνομα Λεᾱναξ της Σάμου και της Τέου (πρβλ. Λᾱναξ στην Κρήτη και Λεῶναξ στη Χίο). Σε μια επιστολή από την Ολβία του Πόντου⁵¹ βρίσκουμε και τους δύο τύπους, το συνηρημένο και τον ασυναίρετο: Λεᾱνακτι και Λήνακτι.

Και στην Ελέα έχουμε παραδείγματα της απουσίας επανατροπής του μακρού α, όπως θα ήταν αναμενόμενο σε μια ιωνική διάλεκτο: Ἥρης Θελξίνης⁵², [Ἡ]ρης⁵³, Ἰστίη⁵⁴, Ἰκεσίης⁵⁵.

5.3.2. Η Gravisca

Ένα ερώτημα που σχετίζεται με τις ελληνικές επιγραφές της Gravisca είναι η καταγωγή των Ελλήνων που ίδρυσαν αυτήν την αποικία. Οι περισσότεροι πιστεύουν ότι προέρχονταν από την Ιωνία, το πιθανότερο από τη Σάμο, αλλά

⁴⁶ I.Velia 2 και 5.

⁴⁷ Σύμφωνα με ορισμένους μελετητές, ο τύπος με ωμέγα εισήχθη στην Ελέα από μια δωρική πόλη της Ιταλίας.

⁴⁸ Για τις διάφορες ερμηνείες, βλ. πιο αναλυτικά I.Velia 38 κ.εξ.

⁴⁹ Syll.³ 585, στ. 229-230.

⁵⁰ IG XI 2, 226 A, στ. 15.

⁵¹ M. Dana, «Lettre sur plomb d'Apatorios à Léanax. Un document archaïque d'Olbia du Pont», ZPE 148 (2004) 1-14.

⁵² I.Velia 9.

⁵³ I.Velia 10, 11 και 12.

⁵⁴ I.Velia 18.

⁵⁵ I.Velia 59.

δεν αποκλείεται και η συμμετοχή των Φωκαέων. Οι ελληνικές επιγραφές της *Gravisca* (περίπου 100) είναι γραμμένες στην πλειονότητά τους στην ιωνική διάλεκτο (μια ενδιαφέρουσα εξαίρεση είναι η επιγραφή του εμπόρου Σωστράτου της Αιγίνης, του τέλους του 6^{ου} αι. π.Χ., γραμμένη στη δωρική).

Τα γλωσσικά στοιχεία που παρουσιάζονται στις επιγραφές της *Gravisca* είναι κοινά σε όλες τις ιωνικές διαλέκτους. Κατά συνέπεια, δεν παρατηρείται επανατροπή του μακρού α, όπως συμβαίνει στις πολυάριθμες αναθηματικές επιγραφές για την Ήρα⁵⁶ και στην επιγραφή *ὑδρὴ μετρίη*⁵⁷ ενός αμφορέα του 6^{ου} αι. π.Χ., καθώς και στη μορφή *ἰρόν*⁵⁸ (αλλά και *ἰερ[όν]*⁵⁹). Όσον αφορά την ονομαστική, συναντούμε ονόματα χαρακτηριστικά της Ιωνίας, όπως *Ἰβλήσιος*⁶⁰, *Πακτύης*⁶¹ ή *Θεμισταγόρας*⁶².

6. Οι επιγραφές σε νομίσματα και τα εθνικά ονόματα

Οι επιγραφές σε νομίσματα αποτελούν άλλη μια πηγή για τη μελέτη της γλώσσας των φωκαϊκών αποικιών, κυρίως λόγω των διαφορετικών τύπων εθνικών που παρουσιάζουν.

Από τις ελληνικές αποικίες της Ιβηρικής Χερσονήσου σήμερα σώζονται νομίσματα μόνο από τη Ρόδη και το Εμπόριο. Η Ρόδη έκοψε τα πρώτα της νομίσματα στις αρχές του 3^{ου} αι. π.Χ., με την επιγραφή *Ῥοδητῶν*. Απ' όσο γνωρίζουμε, ο ασυναίρετος τύπος που θα άρμοζε περισσότερο στην ιωνική διάλεκτο, *Ῥοδητέων*, δεν έχει βρεθεί μέχρι σήμερα. Εξάλλου, έχουν σωθεί γαλατικές απομιμήσεις νομισμάτων της Ρόδης, στις οποίες έγινε προσπάθεια αναπαραγωγής, χωρίς μεγάλη επιτυχία, της επιγραφής *Ῥοδητῶν*. Τα παλαιότερα νομίσματα του Εμπορίου παρουσιάζουν μόνο τα αρχικά του εθνικού ονόματος: *EM* και *EMΠ*. Μόλις από τις αρχές του 3^{ου} αι. π.Χ. αρχίζει να χρησιμοποιείται το εθνικό ολόκληρο, τόσο ο ασυναίρετος τύπος της ιωνικής διαλέκτου, *Ἐμποριτέων*⁶³, όσο και ο συνηρημένος, πιο συνηθισμένος τύπος, *Ἐμποριτῶν*⁶⁴. Επίσης, στην περίπτωση των νομισμάτων του Εμπορίου, σώζονται ιβηρικές απομιμήσεις του 3^{ου}-2^{ου} αι. π.Χ., με την επιγραφή, με μεγαλύτερη ή μικρότερη επιτυχία, *Ἐμποριτῶν*.

⁵⁶ Πρβλ. *Ἥρη* και *Ἥρης* (*Gravisca* XV 5-46bis).

⁵⁷ *Gravisca* XV 118.

⁵⁸ *Gravisca* XV 69.

⁵⁹ *Gravisca* XV 68.

⁶⁰ *Gravisca* XV 9.

⁶¹ *Gravisca* XV 7.

⁶² *Gravisca* XV 88.

⁶³ Πρβλ. Cabrera Bonet, Sánchez Fernández, *Los griegos en España* 354, αρ. 105 (τέλη 3^{ου} αι. π.Χ.). Όπως προαναφέρθηκε, ο τύπος αυτός εμφανίζεται και στο φύλλο από μόλυβδο του Pech Maho (στ. 2).

⁶⁴ Πρβλ. Cabrera Bonet, Sánchez Fernández, *Los griegos en España* 348, αρ. 97 (αρχές 3^{ου} αι. π.Χ.), 350, αρ. 100 (μέσα 3^{ου} αι. π.Χ.), 353, αρ. 104 (τέλη 3^{ου} αι. π.Χ.).

Στη Μασσαλία η κατάσταση γίνεται πιο περίπλοκη, δεδομένου ότι μαζί με τον τύπο *Μασσαλιητῶν*⁶⁵, έχουμε και τον τύπο *Μασσαλιωτᾶν* σε μια σειρά νομισμάτων του 5^{ου} αι. π.Χ.⁶⁶, με δύο στοιχεία ξένα προς την ιωνική διάλεκτο: το φωνήεν ω του εθνικού και τη συναίρεση $\bar{\alpha}\omega > -\bar{\alpha}$ της κατάληξης της γενικής. Οι Hermary, Hesnard, και Tréziny χαρακτηρίζουν τον τύπο αυτόν ως «δωρικό» και εξετάζουν την περίπτωση τα νομίσματα αυτά να κατασκευάστηκαν από Δωριείς χαρακτες από τις Συρακούσες⁶⁷. Άλλη πιθανή εξήγηση για αυτόν τον υποτιθέμενο δωρικό τύπο θα ήταν η παρουσία Ροδίων, οι οποίοι, όπως και στην περίπτωση της Ιβηρικής Χερσονήσου, έτσι και στην περιοχή της Μασσαλίας είναι πιθανό να έφτασαν πριν από τους Φωκαείς. Ωστόσο, είναι πιθανότερο ο τύπος *Μασσαλιωτᾶν* να αποτελεί άλλον έναν από τους αιολισμούς που ενδεχομένως αποδίδονται στη διάλεκτο της Φώκαιας. Από την πλευρά του, ο τύπος *Μασσαλιητῶν* παρουσιάζει το φωνήεν η του εθνικού που είναι αναμενόμενο στην ιωνική διάλεκτο, καθώς και το φωνήεν ω που προκύπτει από τη συναίρεση του $\bar{\alpha}\omega$, αν και πιο χαρακτηριστικός της ιωνικής διαλέκτου θα ήταν ο ασυναίρετος τύπος *Μασσαλιητέων*.

Πράγματι, όπως είναι γνωστό, σε ορισμένα εθνικά ονόματα που παράγονται από θέματα σε $-\bar{\alpha}$ του οποίου προηγείται ένα ε ή ένα ι, το α αντικαθίσταται από ένα ω στην πλειονότητα των διαλέκτων, εκτός της ιωνικής, όπου διατηρείται το η ($< -\bar{\alpha}$)⁶⁸. Επομένως, ο ιωνικός τύπος του εθνικού ονόματος από Μασσαλία γίνεται *Μασσαλιήτης*, αντί για το *Μασσαλιώτᾶς* των υπολοίπων διαλέκτων (στην αττική και στην κοινή: *Μασσαλιώτης*)⁶⁹: *Ἀπέλλιος τῷ Δήμωνος Μασσαλιήτεο*⁷⁰, *Ἀκρόπολις Ἀπολλωνίου Μασσαλιήτις*⁷¹, *Κλεοπάτρα Ἀλεξάνδρου*

⁶⁵ DGE αρ. 705, στ. 3 (περίπου 200 π.Χ.). Βλ. επίσης Hermary, Hesnard, Tréziny, *Marseille grecque* 132-33.

⁶⁶ Πρβλ. J. Pournot, «Les cultes phocéens et le monnayage massaliète de la deuxième moitié du Ve s. (d'après les collections du Cabinet des Monnaies et Médailles de Marseille)», στον συλλογικό τόμο: A. Hermary, H. Tréziny (επιμ.), *Les cultes des cités phocéennes. Actes du Colloque International, Aix-en-Provence/Marseille, 4-5 juin 1999* («Etudes massaliètes» 6· Aix-en-Provence 2000) 183-89, ειδικά 187-89.

⁶⁷ Πρβλ. Hermary, Hesnard, Tréziny, *Marseille grecque* 92-94. Η υπόθεση της παρουσίας χαρακτών από τις Συρακούσες στηρίζεται στην ενδεχόμενη σχέση του κάβουρα που εμφανίζεται στις πρώτες σειρές των νομισμάτων από τη Μασσαλία με τον κάβουρα των νομισμάτων του Ακράγαντα.

⁶⁸ Βλ. Dittenberger, «Ethnika» 182-87.

⁶⁹ Στο ναό του Αρισταίου στη L'Acapte συναντάται επίσης ο τύπος *Μασσαλεύς*: πρβλ. Courry, Giffault, «Clientèle» 362: *Ἀριστόδημος Διόννιος Μασσαλεύς*.

⁷⁰ DGE αρ. 705, στ. 2 (Δελφοί, επιτύμβιο, ίσως του τέλους του 6^{ου} αι. π.Χ.). Σχετικά με αυτόν τον τύπο της γενικής, βλ. Szemerényi, «Singular» 200 κ.εξ.

⁷¹ IG II² 9294 (Αθήνα, Κεραμεικός, επιτύμβιο, 2^{ος}-1^{ος} αι. π.Χ.).

Μασσαλιήτις⁷², Εϋξενε Ἀναξίλεο Μασσαλιήτη⁷³, [Σιμω]νος Μασσαλιήτα, χαῖρε⁷⁴, διὰ τὸ Μασσαλιήτας εἶναι...⁷⁵.

Ωστόσο, ὅταν πρόκειται γιὰ Μασσαλιῶτες μακριὰ ἀπὸ τὴν πατρίδα τους, δὲν εἶναι παράξενο νὰ συναντήσουμε τὸν τύπο σε ω⁷⁶: Θεόδωρος Ἡρώνακτος, Κλεόδαμος Καΐκου, Κρινᾶς Πυθία, Πυθίας Κρινᾶ Μασσαλιῶται⁷⁷, Θεόδωρος Λεωμάχου Μασσαλιῶτης⁷⁸, Σφαῖρος [Π]λάτωνος [Μα]σσαλιῶτης⁷⁹, Μέλισος Μέλισος (sic) Μασσαλιῶτης (sic)⁸⁰, Νύμφων Κρινᾶ Μασσαλιῶτα, χαῖρε⁸¹. Καὶ στα λογοτεχνικά κείμενα ὁ τύπος ποὺ χρησιμοποιεῖται γενικά εἶναι Μασσαλιῶτης, ἀν καὶ δὲν λείπουν παραδείγματα τοῦ Μασσαλιήτης⁸².

Ὅσον ἀφορὰ τὶς νομισματικές ἐπιγραφές ἀπὸ τὴν Ελέα, ἐδῶ, ὅπως καὶ στο Ἐμπόριο, συναντᾶμε καὶ τοὺς δύο τύπους τῆς γενικῆς πληθυντικῆς, τὸν συνηρημένο καὶ τὸν ἀσυναίρετο διαλεκτικό, Ἰελητῶν καὶ Ἰελητέων, σε νομίσματα ποὺ χρονολογούνται ἀπὸ τὸ 440 μέχρι τὸ 340 π.Χ., ἐνῶ ἀπὸ τὸ 340 ἔχουμε νομίσματα μόνο με τὸν συνηρημένο τύπο Ἰελητῶν⁸³. Ὅπως καὶ στὴ Μασσαλία (κρίνοντας ἀπὸ τὸν τύπο Μασσαλιωτᾶν ποὺ προέρχεται ἀπὸ τὸν τύπο *Μασσαλιωτάων), ἔχουμε καὶ στὴν Ελέα ἓνα νόμισμα ποὺ παρουσιάζει -ᾱ (ἀντὶ τοῦ ἰων. ε < η < -ᾱ) στὴν κατάληξη τῆς γενικῆς πληθυντικῆς τοῦ ἐθνικοῦ: Ἰεληταῶ[Ν]⁸⁴, ἀλλὰ στὴν περίπτωση τῆς Ελέας θὰ μπορούσε νὰ πρόκειται γιὰ τὴν ἐπιρροή τῶν κοντινῶν δωρικῶν ἀποικιῶν.

7. Τα κύρια ονόματα

Ἰδιαίτερο ἐνδιαφέρον παρουσιάζει ἡ μελέτη τῆς σχέσης τῶν ἐλληνικῶν ονομάτων ἀπὸ τὶς φωκαϊκές ἀποικίες με αὐτὰ τῆς μητρόπολης. Πρῶτος ὁ Clerc⁸⁵ καὶ ἀργότερα ὁ Robert⁸⁶ ἐπεσήμαναν τὸν ἰωνικό καὶ συντηρητικό

⁷² IG II² 9296 (Ἀθήνα, Χαλάνδρι, ἐπιτύμβιο, αὐτοκρατορική ἐποχή).

⁷³ IG XIV 610 (Tharros, Σαρδηνία, ἐπιτύμβιο, ἀχρονολόγητο).

⁷⁴ IG XIV 2178 (Ρώμη, ἐπιτύμβιο, ἀχρονολόγητο).

⁷⁵ I.Lampsakos 4, στ. 26 (2^{ος} αἰ. π.Χ.).

⁷⁶ Ὀρισμένοι θεωροῦν ὅτι στὴν ἰωνική διάλεκτο ἡ ἀλλαγὴ τῶν φωνηέντων τοῦ ἐθνικοῦ ονόματος θὰ πρέπει νὰ ἐξαρτιόταν ἀπὸ τὸ φύλο τοῦ ἐν λόγῳ προσώπου· πρβλ. K. Meisterhans, E. Schwyzer, *Grammatik der attischen Inschriften* (Βερολίνο 1900³) 115, § 2, σημ. 1057: «Zu Μασσαλιῶτης findet sich das Femeninum Μασσαλιήτις». Ὡστόσο, εἶναι πάρα πολλές οἱ ἐξαιρέσεις αὐτοῦ τοῦ υποτιθέμενου κανόνα.

⁷⁷ Syll.³ 585, στ. 10-11 (κατάλογος προξένων τῶν Δελφῶν, 196-195 π.Χ.).

⁷⁸ IG II² 9295 (Ἀθήνα, ἐπιτύμβιο, 2^{ος} αἰ. π.Χ.).

⁷⁹ IG II² 9297 (Ἀθήνα, *in arce*, ἐπιτύμβιο, 2^{ος}-1^{ος} αἰ. π.Χ.).

⁸⁰ IG II² 9296 a (2^{ος} αἰ. π.Χ.).

⁸¹ IG XIV 1884 (Ρώμη, ἐπιτύμβιο, ἀχρονολόγητο).

⁸² Πρβλ. Dittenberger, «Ethnika» 185-86.

⁸³ Williams, *Coinage*.

⁸⁴ Williams, *Coinage* αρ. 241.5 (περ. 400-365 π.Χ.).

⁸⁵ Clerc, *Massalia* II 304.

⁸⁶ Robert, «Noms».

χαρακτήρα των ονομάτων της Μασσαλίας και τη σημασία τους για τη γνώση των ονομάτων της Φώκαιας. Το ίδιο μπορεί να ειπωθεί και για τα ονόματα των άλλων φωκαϊκών αποικιών. Επίσης, η εμφάνιση νέων επιγραφικών ευρημάτων και η ύπαρξη σήμερα καταλόγων με ονόματα που διευκολύνουν το έργο του ερευνητή επιτρέπουν την πρόοδο της έρευνας σχετικά με τα κύρια ονόματα στις περιοχές αυτές⁸⁷.

7.1. Τα θεοφορικά ονόματα

Εν πρώτοις, η παρουσία θεοφορικών ονομάτων στη Φώκαια και στις αποικίες της αντανakλά την ύπαρξη λατρείας της θεότητας στο όνομα της οποίας βασίζεται ο σχηματισμός αυτών των ονομάτων, μια λατρεία που θα πρέπει να είχε εξαπλωθεί από τη μητρόπολη μέχρι τις αποικίες της.

α) Έτσι, το Ποσιδωνᾶς σε έναν από τους καταδέσμους του Εμπορίου που προαναφέρθηκε⁸⁸, έρχεται να προστεθεί στα πολυάριθμα ονόματα παράγωγα του Ποσειδώνα που μαρτυρούνται στην περιοχή της Μασσαλίας και τα οποία επιβεβαιώνουν τη σπουδαιότητα της λατρείας του Ποσειδώνα στη μητρόπολη (καθόλου παράξενο, αν λάβουμε υπόψιν μας τους στενούς δεσμούς των Φωκαέων με τη θάλασσα), η οποία ωστόσο ελάχιστα επιβεβαιώνεται από άλλες πηγές: Κληφένη Ποσειδώνακτος⁸⁹, Ποσειδω[ν-], Ποσειδῶναξ, Ποσειδερμος, Ποσήδερμος⁹⁰ στο ιερό του Αρισταίου στη L'Acarte (2^{ος}-1^{ος} αι. π.Χ.), Ποσιδων[⁹¹, Ποσειδῶναξ (Μασσαλιώτης από την Αίγυπτο)⁹², άλλοι δύο Μασσαλιώτες με το όνομα Ποσειδερμος, εκ των οποίων ο ένας πέθανε στο Λιλύβαιον και ο άλλος στη Λίνδο⁹³.

β) Εξίσου άφθονα είναι στη Φώκαια και τις αποικίες της τα παράγωγα ονόματα προς τιμήν του Απόλλωνα⁹⁴, κυρίως του Πύθιου Απόλλωνα. Στη

⁸⁷ Για τη μελέτη των κύριων ονομάτων της Φώκαιας βασική πηγή αποτελεί ο Münsterberg, *Beamtennamen* 100, καθώς και οι ταφικές επιγραφές των Φωκαέων στο εξωτερικό. Για την Αθήνα, βλ. M. J. Osborne, S. G. Byrne, *The Foreign Residents of Athens. An Annex to the Lexicon of Greek Personal Names: Attica* («*Studia Hellenistica*» 33· Λουβαίν 1996). Ιδιαίτερη αξία για τη μελέτη των ονομάτων της Νότιας Γαλλίας έχουν τα πολυάριθμα ανθρωπωνύμια που συναντάμε στα όστρακα από το ναό του Αρισταίου στη L'Acarte (2^{ος}-1^{ος} αι. π.Χ.), αλλά, όπως αναφέρθηκε ανωτέρω, τα περισσότερα από τα όστρακα αυτά είναι ακόμα ανέκδοτα.

⁸⁸ Curbera, «*Tablets*» II.

⁸⁹ IG XIV 936 = Hermary, Tréziny, «*Cultes*» 154 (Μασσαλία, αχρονολόγητη).

⁹⁰ Σχετικά με το δεύτερο συνθετικό αυτού του κύριου ονόματος, βλ. κατωτέρω.

⁹¹ M. Bats, M. Giffault, «*Une tablette d'envoûtement en plomb à Olbia de Provence*», *REA* 99.3-4 (1997) 459-62 (κατάδεσμος από την Ολβία).

⁹² Clerc, *Massalia* II 303.

⁹³ Robert, «*Noms*» 206. Η λατρεία του Ποσειδώνα επιβεβαιώνεται και στην Ελέα, όπου βρέθηκε το ορόσημο ενός ναού (του πρώτου μισού του 4^{ου} αι. π.Χ.) με την επιγραφή Ποσειδῶνος Ἀσφαλείου.

⁹⁴ Χωρίς να ληφθούν υπόψιν τα συνήθη Ἀπολλώνιος, Ἀπολλωνίδης, κλπ.

Φώκαια συναντάμε τα ονόματα *Πυθάρατος*⁹⁵, *Πύθερμος*⁹⁶, *Πυθέας* (Φωκαεύς από την Κλάρο, ελληνιστική εποχή)⁹⁷, *Πύθις* (3^{ος} αι. π.Χ.)⁹⁸, *Πύθης*⁹⁹. Στη Μασσαλία και τη γύρω περιοχή συναντάμε *Πυθαγόρης* (3^{ος}-2^{ος} αι. π.Χ.)¹⁰⁰, *Πύθα* (στη L'Acapte)¹⁰¹, *Πύθις* (στη L'Acapte)¹⁰², *Πυθώναξ* (στη L'Acapte και στην Αντίπολη¹⁰³). Το όνομα αυτό μαρτυρείται και στη Λάμψακο¹⁰⁴), *Πυθίας* (Μασσαλιώτης πρόξενος των Δελφών, 196-195 π.Χ.)¹⁰⁵, *Πυθόκριτος* (βωμός του Δία Πατρώου)¹⁰⁶, *Πυθέας* (Μασσαλία, 4^{ος} αι. π.Χ.)¹⁰⁷. Από την άλλη πλευρά, στην Ιβηρική Χερσόνησο μαρτυρούνται τα ονόματα *Πυθογένης* (Εμπόριο, ελληνιστική εποχή)¹⁰⁸ και *Πυθαγόρης* (Εμπόριο, 5^{ος} αι. π.Χ.)¹⁰⁹.

γ) Το όνομα *Ούλις*, καθώς και *Ουλιάδης*, που έχει προκύψει από τη λατρεία του Ουλίου Απόλλωνα, απαντά αρκετές φορές στη Μασσαλία (βλ. ανωτέρω § 5.2.3: *Ούλις*), στη L'Acapte (*Ούλις*¹¹⁰) και κυρίως στην Ελέα¹¹¹: *Ούλις ιατρο.μ[.] Απολλω[.]* (1^{ος} αι. π.Χ. - 1^{ος} αι. μ.Χ.)¹¹², *Πα[ρ]μενείδης Πύρητος | Ουλιάδης φυσικός* (2^{ος} αι. μ.Χ.)¹¹³, *Ούλις Εύξινου Ύελητης ιατρός φώλαρχος* (1^{ος} αι. μ.Χ.)¹¹⁴, *Ούλις Άρίστωνος | ιατρός φώλαρχος* (1^{ος} αι. μ.Χ.)¹¹⁵, *Ούλις Ίερωνύμου | ιατρός φώλαρχος* (1^{ος} αι. μ.Χ.)¹¹⁶. Η παρουσία του ονόματος *Ούλις* σε αρκετές επιγραφές της Ελέας που συμπίπτουν χρονικά, υπήρξε αντικείμενο πολυάριθμων μελετών¹¹⁷.

⁹⁵ IG XI 4, 652 (240-230 π.Χ.)· Robert, «Noms» 211.

⁹⁶ Ηρόδοτος 1.152 (5^{ος} αι. π.Χ.).

⁹⁷ Robert, «Noms» 199.

⁹⁸ Münsterberg, *Beamtennamen* 100.

⁹⁹ Münsterberg, *Beamtennamen* 100.

¹⁰⁰ SEG 34 (1984) 954.

¹⁰¹ Coupry, Giffault, «Clientèle» 368.

¹⁰² Πρβλ. Coupry, Giffault, «Clientèle» 368· IGF 127.

¹⁰³ IG XIV 2425.

¹⁰⁴ *I.Lampsakos* 2, στ. 5 και 7· πρβλ. IG VII 293: *Πυθώναξ Δαμασίππου Λαμψακηνός*.

¹⁰⁵ Syll.³ 585, στ. 10-11.

¹⁰⁶ Πρβλ. Hermary, Tréziny, «Cultes» 149.

¹⁰⁷ F. Gisinger, «Pytheas», RE XXIV (1963) 314-66. Το όνομα αυτό είναι πολύ γνωστό στη Μασσαλία από τα λογοτεχνικά κείμενα: πρβλ. Hermary, Tréziny, «Cultes» 153.

¹⁰⁸ Curbera, «Tablets» I.

¹⁰⁹ De Hoz, «Epigrafía griega» αρ. 2.16.

¹¹⁰ IGF 68-5, 11, 16, 26.

¹¹¹ Ωστόσο, δεν έχουν βρεθεί ακόμα στην Ισπανία παράγωγα ονόματα από τον Ούλιο Απόλλωνα.

¹¹² *I.Velia* 20.

¹¹³ *I.Velia* 20.

¹¹⁴ *I.Velia* 22.

¹¹⁵ *I.Velia* 23.

¹¹⁶ *I.Velia* 24.

¹¹⁷ Για μια περίληψη των μελετών αυτών, βλ. *I.Velia* 91 κ.εξ.

7.2. Τα σχετικά με τα υδρωνύμια ονόματα κοντά στη Φώκαια

Πιο ενδεικτικά, ωστόσο, είναι τα κύρια ονόματα που σχετίζονται με τα υδρωνύμια κοντά στη Φώκαια.

Πράγματι, στους δύο καταδέσμους από το Εμπόριο που προαναφέρθηκαν¹¹⁸, εμφανίζονται τα ονόματα *Καύστριος* και *Έρμοκαΐκος*. Το πρώτο προέρχεται από το όνομα *Κάυστρος* του ποταμού της Ιωνίας¹¹⁹. Όσον αφορά το *Έρμοκαΐκος*, όπως υπέδειξε ήδη ο L. Robert, σχηματίζεται με βάση το *Έρμος* (ποταμός της Λυδίας που εκβάλλει στα νότια της Φώκαιας) και *Καΐκος* (ποταμός της Αιολίδος). Είναι πολλά τα κύρια ονόματα που σχετίζονται με αυτά τα δύο ποτάμια που βρίσκονταν στη δυτική ακτή της Μικράς Ασίας¹²⁰.

Και στη Μασσαλία απαντά το *Καΐκος* (πρβλ. *Κλεόδαμος Καΐκου*, 196-195 π.Χ.)¹²¹, και στο ιερό στη L'Acarte το *Έρμος*, καθώς επίσης και τα *Διονύσερμος* και *Έρμόχαρις* (6 φορές), *Έρμόθεμις* και *Ποσειδερμος*¹²², εκ των οποίων το τελευταίο εμφανίζεται και στους δύο Μασσαλιώτες που προαναφέρθηκαν, με καταγωγή από τη Λίνδο και το Λιλύβαιον. Αξίζει να αναφερθεί επίσης το κύριο όνομα *Έρμοκαϊκόξανθος* από τη Μασσαλία που αναφέρει ο Αριστοτέλης, το δεύτερο συνθετικό του οποίου συνδέεται με ένα τρίτο ποτάμι που βρίσκεται κοντά στη Φώκαια, τον Ξάνθο (πρβλ. *Xanthermus*¹²³)¹²⁴.

Συμπεράσματα

Από τη μια πλευρά, στη γλώσσα των λιγοστών διαλεκτικών επιγραφών της αρχαϊκής εποχής που έχουν σωθεί στις φωκαϊκές αποικίες, και κυρίως των φύλλων μολύβδου που βρέθηκαν στο Εμπόριο, στο *Pech Maïo*, και στη Μασσαλία, είναι χαρακτηριστική η παρουσία ιωνικών στοιχείων, καθώς και ορισμένων αιολισμών, όπως θα ήταν αναμενόμενο, από τη γλώσσα της μητρόπολης, της Φώκαιας. Πιο σποραδικά είναι τα στοιχεία της ιωνικής διαλέκτου που απαντούν σε επιγραφές της ελληνιστικής εποχής και σε μεταγενέστερες, γραμμένες στην κοινή, καθώς και σε επιγραφές σε νομίσματα,

¹¹⁸ Curbera, «Tablets» I-II.

¹¹⁹ Σχετικά με το *Καύστριος* και άλλα παράγωγα του *Κάυστρος*, βλ. Robert, «Noms» 213.

¹²⁰ Βλ. Robert, «Noms» 207-213. Κύρια ονόματα παράγωγα του ποταμού *Καΐκος* εμφανίζονται πολύ συχνά στη Λέσβο: *Καϊκίδα*, *Καϊκίδης*, *Καϊκόδικος*, *Καϊκόδωρος*, *Καϊκόθεμις*, *Καΐκος* (και στη Χίο και στη Δήλο), *Καϊκώνυμος Τιμαφένειος* (στη Λέσβο. Για το *Τιμαφένης*, βλ. ανωτέρω § 5.2.3). Σχετικά με το *Έρμος*, ο Ηρόδοτος (1.152) αναφέρει τον *Φωκαέα Πύθερμος*.

¹²¹ *Syll.*³ 585, στ. 10-11.

¹²² Σχετικά με το πρώτο συνθετικό, βλ. ανωτέρω την αναφορά στα κύρια ονόματα που είναι παράγωγα του *Ποσειδώνα*.

¹²³ *CIL* XIII 4487.

¹²⁴ Πρβλ. Robert, «Noms» 212 και O. Masson, «Le curieux nom d'un Marseillais chez Aristote: Hermokaïkoxanthos», *JS* (1985) 17-23.

αν και στην ουσία περιορίζονται σε εθνικά και ανθρωπώνυμα, τα οποία, σε ορισμένες περιπτώσεις, έχει γίνει απόπειρα να διορθωθούν (πρβλ. Έορτων, § 5.1.3β ανωτέρω).

Αναφέρω ορισμένα ιωνικά χαρακτηριστικά που μαρτυρούνται στις φωκαϊκές αποικίες: απουσία επανατροπής του μακρού α (πρβλ. Μασσαλία: *άνκύρης*, *τῆς ύγῆς*· Ναός του Αρισταίου στη L'Acarte: *Δημητρίη, οί περι Λυσίην, Λυσίης, Πρῆξις*· Ελέα: *Ἥρης, Ἰστίη, Ἴκεσίης*· Gravisca: *Ἥρηι και Ἥρης, ὕδρῆ μετρίη*), ιωνικός τύπος του εθνικού της Μασσαλίας (*Μασσαλιήτης*), απουσία συναίρεσης κάποιων συμπλεγμάτων φωνηέντων (Εμπόριο: *ὕμέων, ὕμέας, Ἐμποριτέων*· Μασσαλία: *Μασσαλιητέων*· Ελέα: *Ἰελητέων*), *ιρόν* (Gravisca, αλλά και *ιερόν*), *όκόσο* και *όκο* (Εμπόριο και *Pech Maño*), ψίλωση (πρβλ. *τῶμυς* στο *Pech Maño*). Όσον αφορά τους αιολισμούς, εμφανίζονται οι επόμενοι: κατάληξη της δοτικής πληθυντικού των θεμάτων σε μακρό α (Εμπόριο: *Ἐμπορίταισιν*), δίφθογγος αντί της δεύτερης αναπληρωματικής έκτασης (Εμπόριο: *ωῖσι*), μακρό α ως αποτέλεσμα της συναίρεσης κάποιων συμπλεγμάτων φωνηέντων (ίσως *Βαδρομιών* και *Μασσαλιωτᾶν*). Σχετικά με την ονομαστική, οι φωκαϊκές αποικίες διατηρούν τα κύρια ονόματα της μητρόπολής τους και της ευρύτερης της περιοχής (βλ. § 7). Φυσικά, δεν λείπουν επιγραφές γραμμένες στην κοινή, χωρίς κανένα διαλεκτικό στοιχείο (πρβλ. το δίγλωσσο κατάδεσμο από το *Barchín del Hoyo*¹²⁵).

Συντομογραφίες - Βιβλιογραφία

- M. Almagro Basch, *Las inscripciones ampuritanas griegas, ibéricas y latinas* («Monografías Ampuritanas» 2· Βαρκελώνη 1952).
- M. M. Alves Dias, C. I. S. Gaspar, B. M. Mota, *Epigrafia do território português II. Inscrições Gregas* (Λισαβόνα 2001).
- Cl. Brenot, A. Sias, *Catalogue du Fonds Général (Marseille, la Sicile et la Grande Grèce). Archives de la ville de Marseille. Cabinet des Médailles* (Μασσαλία 1981).
- Cabrera Bonet, Sánchez Fernández, *Los griegos en España* = P. Cabrera Bonet, C. Sánchez Fernández (επιμ.), *Οι αρχαίοι Έλληνες στην Ισπανία. Στα ίχνη του Ηρακλή. Κατάλογος έκθεσης, Αθήνα, Εθνικό Αρχαιολογικό Μουσείο, 27 Μαΐου - 5 Ιουλίου 1998* = *Los griegos en España. Tras las huellas de Heracles. Exposición, Athens, National Archaeological Museum, may, 27 - july, 5, 1998* (Μαδρίτη 1998).
- Canós i Villena, *Catalunya* = I. Canós i Villena, *L'epigrafia grega a Catalunya* («Hungarian Polis Studies» 9· Ντέμπρετσεν 2002).
- Clerc, *Massalia II* = M. Clerc, *Massalia. Histoire de Marseille dans l'Antiquité, des origines à la fin de l'Empire romain d'Occident (476 après J.-C.) II* (Μασσαλία 1929).
- Coupry, Giffault, «Clientèle» = J. Coupry, M. Giffault, «La clientèle d'un sanctuaire d'Aristée aux îles d'Hyères (I^{er} siècle avant J.-C.)», *PP* 37 (1982) 360-70.

¹²⁵ J. B. Curbera, M. Sierra Delage, I. Velázquez, «A Bilingual Curse Tablet from Barchín del Hoyo (Cuenca, Spain)», *ZPE* 125 (1999) 279-83.

- Curbera, «Tablets» = J. B. Curbera, «The Greek Curse Tablets of Emporion», *ZPE* 117 (1997) 90-94.
- De Hoz, «Epigrafiá griega» = M. P. De Hoz, «Epigrafiá griega en Hispania», *Epigraphica* 59 (1997) 29-96.
- DGE = E. Schwyzler, *Dialectorum Graecarum exempla epigraphica potiora* (Λειψία 1923).
- Dittenberger, «Ethnika» = W. Dittenberger, «Ethnika und Verwandtes II», *Hermes* 41 (1906) 161-219.
- F. Graf, *Nordionische Kulte: religionsgeschichtliche und epigraphische Untersuchungen zu den Kulturen von Chios, Erythrai, Klazomenai und Phokaia* («Bibliotheca Helvetica Romana» 21· Ρώμη 1985).
- Gravisca XV = A. Johnston, M. Pandolfini, *Le iscrizioni* («Gravisca» XV· Μπάρι 2000).
- Hermay, Hesnard, Tréziny, *Marseille grecque* = A. Hermay, A. Hesnard, H. Tréziny, *Marseille grecque. La cité phocéenne (600-49 av. J.-C.)* (Παρίσι 1999).
- Hermay, Tréziny, «Cultes» = A. Hermay, H. Tréziny, «Les cultes massaliètes: documentation épigraphique et onomastique», στον συλλογικό τόμο: A. Hermay, H. Tréziny (επιμ.), *Les Cultes des cités phocéennes. Actes du Colloque International, Aix-en-Provence/Marseille, 4-5 juin 1999* («Etudes massaliètes» 6· Aix-en-Provence 2000) 147-57.
- IGF = J.-C. Decourt, *Inscriptions grecques de la France* («Travaux de la maison de l'Orient et de la Méditerranée» 38· Λυών 2004).
- I.Lampsakos* = P. Frisch, *Die Inschriften von Lampsakos* («IGSK» 6· Βόννη 1978).
- I.Velia* = L. Vecchio, *Le iscrizioni greche di Velia* (Βιέννη 2003).
- J.-P. Morel, «L'expansion phocéenne en Occident: dix années de recherches (1966-1975)», *BCH* 99 (1975) 853-96.
- Münsterberg, *Beamtennamen* = R. Münsterberg, *Die Beamtennamen auf den griechischen Münzen: geographisch und alphabetisch geordnet* (Βιέννη 1914).
- Robert, «Noms» = L. Robert, «Noms de personnes et civilisation grecque I. Noms de personnes dans Marseille grecque», *JS* (1968) 197-213.
- F. Salviat, «Calendrier de Paros et calendrier de Thasos: Boédromia, Badromia et la solidarité des armes», στον συλλογικό τόμο: M.-M. Mactoux, E. Geny (επιμ.), *Mélanges Pierre Lévêque 6. Religion* («Centre de Recherche d'Histoire Ancienne» 113· Παρίσι 1992) 261-67.
- Santiago, «Epigrafiá dialectal» = R. A. Santiago, «Epigrafiá dialectal emporitana», στον συλλογικό τόμο: E. Crespo, J. L. García Ramón, A. Striano (επιμ.), *Dialectologia Graeca. Actas del II Coloquio Internacional de Dialectologia Griega, Miraflores de la Sierra (Madrid), 19-21 de junio de 1991* (Μαδρίτη 1993) 281-94.
- Santiago, «Lesbismos» = R. A. Santiago, «Lesbismos en jonio: nuevos datos y revisión del problema», στον συλλογικό τόμο: A. C. Cassio (επιμ.), *Katà Diálekton. Atti del III Coloquio Internazionale di Dialettologia Greca, Napoli-Fiaiano d'Ischia, 25-28 settembre 1996* (= *AION. Sezione filologico-letteraria* 19 [1997]) (Νάπολη 1999) 233-78.

- F. Solmsen, «Zur Charakteristik der Mundart von Phokaia», *KZ* 34 (1897-1898) 554-58.
- Szemerényi, «Singular» = O. Szemerényi, «The genitive singular of masculine -ā-stem nouns in Greek», *Glotta* 35 (1956) 195-208.
- Williams, *Coinage* = R. T. Williams, *The Silver Coinage of Velia* («Royal Numismatic Society» 25· Λονδίνο 1992).



ENQUIRIES AND RESPONSES: TWO LEAD TABLETS FROM DODONA

Albio Cesare CASSIO

In the proceedings of a conference held at Clermont-Ferrand in 1990 and devoted to the study of ancient Illyria, S. Dakaris, A. Christidis and I. Vokotopoulou published a study of a few oracular lead tablets from Dodona mentioning some ancient cities of southern Illyria and Epirus, now mainly in Albanian territory: Apollonia, Bylliones, Epidamnos, Onchesmos, Phoinike, Oricos, etc.¹.

In some instances the tablets are official texts in which the oracle of Dodona is consulted by the polis: a very clear example is the official request made by the Bylliones *περὶ παμπασίας*, "full property of goods"².

In other, and more frequent, instances the cities are mentioned simply because the private individuals who questioned the oracle were natives of those cities or had various dealings with them. This is exactly what happens in the case of Apollonia Illyrica, the most important Corinthian colony north of Corfu, which appears in two of these oracular lead tablets³. The editors note that, in spite of Apollonia's importance, no official inscription of this city had been found in Dodona at the date of the publication of their article, and conclude that it must be due to sheer chance –which is probably right.

In spite of some minor problems of detail, the first of the two tablets where Apollonia Illyrica is mentioned is easy to understand: a certain Δεινοκλῆς Ἀπολλωνιάτας questions the oracle on the subject of his progeny (*περὶ γενεᾶς*; questions concerning the family are notoriously very common in the Dodona tablets). The date is likely to be the third quarter of the 4th c. BC.

On the contrary, the second tablet, which is probably slightly older (first quarter of the 4th c. BC), presents numerous problems of interpretation. The tablet is mutilated on the left, but is 8.3 cm long, which approaches the usual length of some of these objects: this means that possibly not very much is missing on the left. The editors transcribe the text as follows:

[---] Ἀπολλωνίαν πλεύσας ἦι ἀλάστων τη-
[---]ε ὄντων πυνθάνοιτο.

They add: "Le type commun de la particule conditionnelle est ἦ et pas ἦι. Il est probable qu'il s'agisse du pronom relatif en emploi adverbial ἦ... τη[ίδ]ε

¹ Dakaris, Christidis, Vokotopoulou, "Lamelles".

² Dakaris, Christidis, Vokotopoulou, "Lamelles" 56, n° M-827.

³ Dakaris, Christidis, Vokotopoulou, "Lamelles" 55-56, n° M-38, M-234.

(οὐ... λά). Si la partie qui manque à gauche est minime, on pourrait proposer la lecture:

[Ἐς] Ἀπολλωνίαν πλεύσας ἦι ἀλάστων τη-
[ιδ]ε ὄντων πυνθάνοιτο"⁴.

No translation is provided of this tablet as well as of the others. Apparently, somebody asks the oracle whether he should, or not, sail to Apollonia to get some information on ἄλαστα or ἄλαστοι, "horrible, insufferable things, or people" that apparently live there or take place there. The problem is that the text as it is printed and interpreted has, to my mind, an impossible syntax and is impossible in many other ways.

To begin with, in this type of texts the questions posed to the oracle are either introduced by particles or they are independent dubitative sentences whose governing verb is often understood.

The particles employed are ἦ, apparently the same particle which is very frequent in direct questions already in Homer (*Il.* 15.504: ἦ ἔλπεσθ(ε) etc.) or εἰ. When the question is introduced by these particles the simple optative is perfectly possible and regularly used⁵, but in independent sentences the particle κα is absolutely necessary, otherwise the sentence would not express a doubt but a wish⁶.

In the text of our tablets, as restored by the editors, there is no interrogative particle, and the optative πυνθάνοιτο is not accompanied by κα, which is, to my mind, impossible. It is no chance that W. Pleket was far from enthusiastic about the editors' idea of interpreting ηι as a relative pronoun. In a note on this text in the *Supplementum Epigraphicum Graecum*, he commented: "ἦι = ἦ is what we really need in this text"⁷. As a matter of fact without an introductory particle the text sounds remarkably awkward: "Having sailed to Apollonia where (ἦι) may he collect information about insufferable people here (τη[ιδ]ε)". Note incidentally that ἦι as relative pronoun paralleled by τη[ιδ]ε can only be interpreted as a dative in adverbial function, which would mean that the text is not Doric (Doric datives would be ἄι and τᾶ[ιδ]ε). This is not impossible but fairly uncommon in this type of texts. It should also be noted that a participle ὄντων can only be Attic, not Doric.

Moreover, ἀλάστων poses a remarkable problem. To my mind, the most probable etymology of ἄλαστος is the traditional one, which traces it to the

⁴ Note that ἦι was mistakenly printed instead of ἦι.

⁵ E.g. SEG 15 (1958) 398: ἐπερωτᾷ Λοχίσκος... περὶ ἐργασίας εἰ... εὐτυχοῖ καὶ βέλτιον πράσσοι.

⁶ See e.g. SEG 15 (1958) 395: [Τ]ίνι κα θεῶι εὐχόμενος καὶ θύων βέλτιον πράσσοι; *ibid.*, 404: τί κα θύων βέλτιον ---; Guarducci, *Epigraphia* 296: ἡέρμῶν τίνα κα θεῶν ποτθέμενος γενεά φοι γένοιτο...; Dakaris, Christidis, Vokotopoulou, "Lamelles" 60, n° M-526: Ἐν Ὀρικῶι κα λῶιον πράσοιμι; n° M-33: τίνα κα θεῶν... θύοντες... πολυκαρπία τελέθοι.

⁷ SEG 43 (1993) 333.

root of λήθω (IE root *leH₂dh-), and so the adjective originally indicated in general something that was impossible to forget. Yet in the epic language it soon specialized in a very negative sense: possibly the starting point was a stock expression very common in the Greek epic, πένθος ἄλαστον, “a sorrow so deep as to be impossible to forget”. The change of meaning was quick and irreversible: already in the *Odyssey* (14.174) we find ἄλαστον ὀδύρομαι, “I am suffering terribly”, with no reference to the idea of not forgetting.

At this point ἄλαστος was no longer available for the meaning “unforgettable” which came to be expressed in Greek by adjectives derived from λήθω, i.e. ἄληστος or, more frequently, ἀνεπίληστος; and if, as I believe, the change of meaning of ἄλαστος took place inside the epic language, this would explain why it remained a highly poetic word throughout the history of the Greek language. What happened in Attic is revealing: ἄλαστος is absent from any kind of prose and absent from comedy; it is attested in tragedy, but interestingly enough, not in the trimeters but only in the lyric parts of tragedy.

To my mind, it is very unlikely that ἄλαστος was used in normal conversation in any area of Greece to indicate a wretched person; and it seems to me extremely unlikely that in questions posed to the Dodona oracle some people –or some events– could be referred to as ἄλαστοι or ἄλαστα.

As a matter of fact, all these problems disappear if we read the letter sequence ΠΛΕΥΣΑΣΗΙΑΛΑΣΤΩΝ not as πλεύσας ἢ ἀλάστων but πλεύσας ἢ ἰάλας τῶν etc. ἰάλας is a Doric aorist participle (= ἰήλας in Ionic) of the verb ἰάλλω, “send forth”, in perfect parallel with the aorist participle πλεύσας. The verb ἰάλλω is well attested in poetry, often with reference to messengers and embassies and is found with the same meaning in inscriptions from many Doric places. Poetic examples are e.g.:

Εὖ ἔρδων εὖ πάσχε· τί κ' ἄγγελον ἄλλον ἰάλλοις;
τῆς εὐεργεσίας ῥηιδίη ἀγγελίη (Theog., *Eleg.* 1.573-574)

and

ἀγγελίην δ' αἰεὶ Λακεδαίμονάδε προΐαλλεν ([Hes., *Cat.*] 198.7)⁸.

Inscriptional examples from Doric places are, for instance, Εὐῶπίδας ἰάλε (Himera, ca 475-450 BC)⁹, ἰαλε τὰ τέλε (in the Laconian decree found in Delos, ca 400 BC)¹⁰. See also Thuc. (5.77; decree in the Laconian dialect): οἴκαδ' ἀπιάλλην, “send back home”.

In short, I am convinced that the very improbable ἄλαστοι should disappear for good. The general situation is that of a man probably living in some place on the Illyrian coast who has lost contact with a group of people in

⁸ R. Merkelbach, M. L. West (eds.), *Hesiodi Fragmenta Selecta* (Oxford 1970).

⁹ L. Dubois, *Inscriptions grecques dialectales de Sicile* (“Collection de l'École française de Rome” 119; Paris, Rome 1989) n° 11.

¹⁰ *I.Délos* 87.

Apollonia and is evidently worried. He asks the oracle whether he should get some information in Apollonia, either πλεύσας himself (which obviously refers to navigation on the river Aoos) or ιάλας, “sending other people”. This probably means that the enquirer wanted the oracle to specify whether he could trust other people to get the information required, or else it was advisable for him to go in person to have full control of the situation.

Unfortunately, it is impossible to guess what exactly was written on the left end of the tablet that has gone lost. -εόντων might belong to any verb in -έω, or else it might be the participle of the verb “to be”, with or without a preposition. I would suggest *exempli gratia*:

[Ἦ ἐς] Ἀπολλωνίαν πλεύσας ἢ ιάλας τῶν τη[νεὶ ἀπ]εόντων πυνθάνοιτο.

“(Mr. So-and-so asks the oracle) whether he should collect information on those who are away in Apollonia, either by sailing (himself there) or sending (other people)”.

My second tablet was also edited for the first time by A. Christidis, S. Dakaris and I. Vokotopoulou¹¹ and re-edited in the *SEG*¹². The text, which goes back to ca 350 BC, appears in the *editio princeps* as Τὰν ἔσσαν σ | στέργιν and in the *SEG* as Τὰν ἔσσαν {σ} | στέργιν. It is a response: in the Dodona tablets, responses are much rarer than enquiries, and are all the more interesting for this reason.

This text is especially intriguing because of ΕΣΣΑΝ, interpreted by Christidis, Dakaris and Vokotopoulou as the accusative of a dialect form equivalent to Attic ἤττα, “defeat”. In the commentary found in the *SEG* the text is taken to mean “bear your defeat with equanimity”¹³ and credited with “a distinctive solemnity”.

It is not very clear whether in the frame of this interpretation the first vowel of ΕΣΣΑ should be regarded as (1) aspirated or not, and (2) long or short. Christidis, Dakaris and Vokotopoulou print ἔσσαν¹⁴, but in the *Bulletin Epigraphique*¹⁵ Laurent Dubois accepts ἔσσα with a short first vowel and regards it as a new word: “ἔσσα” = ἤσσα ‘défaite’ à Dodone (no. 202 bis); on rappellera qu’en ionien littéraire on trouve aussi ce radical à e bref dans ἔσσόομαι, ἔσσώθην” (with a rough breathing because this is the traditional spelling in Herodotus’ mss. and printed texts).

Curiously enough, *SEG*¹⁶ prints ἔσσαν with a circumflex accent, thus automatically interpreting [e] as long, but offers as parallels exactly the forms

¹¹ Christidis, Dakaris, Vokotopoulou, “Tablets” 109.

¹² *SEG* 47 (1997) 822.

¹³ Cf. e.g. Soph., *Phil.* 538: ἐγὼ δ’ ἀνάγκη προὔμαθον στέργειν κακά.

¹⁴ Christidis, Dakaris, Vokotopoulou, “Tablets” 109.

¹⁵ *BullEpigr* 1998, 133.

¹⁶ *SEG* 47 (1997) 822.

with short [e] preferred by Dubois: “ἔσσαν, cf. ἔσσομαι and ἔσσωθην, L. Dubois BE (1998) no. 133”.

To my mind, both ἔσσα with a short [e] and ἔσσα with a long [e] are problematic. The short [e] found in the Ionic verb ἔσσοῦσθαι is usually –and rightly– explained as due to the influence of κρέσσων on its opposite ἥσων, which then became *ἔσων, whence ἔσσοῦσθαι. But κρέσσων, which has the full grade expected in the comparatives, is an archaism attested only in Ionic. Now, the response we are dealing with is in Doric, as expected in an oracle based in Dodona (TAN ΕΣΣΑΝ); the Doric dialects have the comparative κάρρων or κάρτων (from the zero grade *κῆτjōn), and one does not see how κάρρων could have turned ἥσων into *ἔσων.

On the other side, the interpretation, supported by the SEG, of ΕΣΣΑ with a long [e] also has some disadvantages, since ἥσων has an etymological aspiration, and in an archaic alphabet one would expect ΗΕΣΣΑ, not ΕΣΣΑ. Aspirations seem to have been kept in Epirus¹⁷, and a psilotic form is not immediately obvious there¹⁸.

To my mind, everything will become much simpler if we interpret ΕΣΣΑΝ in a totally different way, namely as the accusative of the feminine participle of the verb “to be” (ἔσσα = οὔσα is well attested in many Doric and Aeolic dialects¹⁹). This response is not especially solemn: it implies a very common type of enquiry, namely one in which somebody asks the oracle whether he should be content with a given person or situation, or it would be advisable to change. The response is: “love/be content with the one [in the feminine] you already have”.

The participle of the verb “to be” preceded by the article is commonly used in ancient Greek to indicate specifically something *pre-existing*²⁰.

My impression is that the response might refer e.g. to the enquiry of a man who asked the god whether it was convenient for him to stay with his wife or divorce her. The following tablet is revealing²¹:

Καλλικράτης ἐπερωτᾷ τὸν θε-
ὸν ἢ ἔσται μοι γενεὰ ἀπὸ τᾶς Νίκης
τῆς γυναικὸς ἣς ἔχει συμμένο-
ντι καὶ τίνι [θ]εῶν εὐχομένῳ.

¹⁷ J. Méndez Dosuna, *Los dialectos dorios del Noroeste: gramática y estudio dialectal* (Salamanca 1985) 101.

¹⁸ See e.g. SEG 15 (1958) 386: ἡὰ ἐπὶ νόδι ἔχῃ; Guarducci, *Epigrafiā* 296: Ἡέρμῶν τίνα κα θεῶν ποτθέμενος; Dakaris, Christidis, Vokotopoulou, “Lamelles” 60, n° M-526: ἡὸσπερ γυν.

¹⁹ See e.g. Philolaos, *Vors.* 44B 6: ἂ μὲν ἐστὼ τῶν πραγμάτων αἰδῖος ἔσσα κτλ.

²⁰ See e.g. Hdt. 1.59: Ἐνθα δὴ ὁ Πεισίστρατος ἦρχε Ἀθηναίων, οὔτε τιμὰς τὰς εἰούσας συνταράξας οὔτε θέσμια μεταλλάξας; 1.75.9: κατὰ τὰς εἰούσας γεφύρας διεβίβασε τὸν στρατόν; Soph., *Trach.* 330 f.: μηδὲ πρὸς κακοῖς | τοῖς οὔσι λύπην πρὸς γ’ ἐμοῦ διπλὴν λάβοι.

²¹ SEG 19 (1963) 426 a.

The participle συμμένοντι would be meaningless unless the man envisaged divorcing his wife if she were unable to bear him a child. In our instance the oracle probably advised the enquirer τὰν ἔσσαν στέργειν, "to love/be content with the wife he had".

Abbreviations

- Christidis, Dakaris, Vokotopoulou, "Tablets" = A. Ph. Christidis, S. Dakaris, I. Vokotopoulou, "Oracular Tablets from Dodona", in: Cl. Brixhe (ed.), *Poikila Epigraphika* ("Etudes d'Archéologie Classique" IX; Nancy, Paris 1997) 105-110.
- Dakaris, Christidis, Vokotopoulou, "Lamelles" = S. Dakaris, A. Ph. Christidis, I. Vokotopoulou, "Les lamelles oraculaires de Dodone et les villes de l'Épire du Nord", in: P. Cabanes (ed.), *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité II. Actes du II^e colloque international de Clermont-Ferrand, 25-27 octobre 1990* (Paris 1993) 55-60.
- Guarducci, *Epigrafia* = M. Guarducci, *L'epigrafia greca dalle origini al tardo impero* (Rome 1987).

THE LINGUISTIC POLICY OF THE PTOLEMAIC KINGDOM

Emilio CRESPO

1. Experiences and concept of linguistic policy

It is a well known fact that governments and authorities of states and of other institutions impose or recommend, forbid or restrict the use of one or other language and of one or other linguistic expression. For example, in the European Union there are rules and directives laying down which languages are official and working languages and indirectly which others are neither official nor working languages. In a similar way, Academies and professors advice or disallow expressions and make them become common or go out of use. These are instances of linguistic policies¹.

Language policy refers to the set of explicit rules and laws and to the tacit habits which, established by a government or by any other institution or human group, are concerned with the use of languages, dialects and registers in a community. Language policy generally lays down the standing of a given language in relation to others spoken by the same community, its communicative functions, its corpus (in particular, its grammars and dictionaries) and its acquisition and teaching².

2. Language policy in classical Antiquity?

Taking my experiences about the application of language policies as my starting point, I will ask myself whether or not there were in classical Antiquity governments which carried out a linguistic policy, either explicitly stated or tacit. In other words, this article is part of a programme that attempts to answer the following question: can language policies be traced back to classical Antiquity³?

¹ This article was written with the financial support of the Ministry of Education and Science of Spain (Research Project BFF2003-09341). The text of the papyri is quoted according to that of The Duke Data Bank of Documentary Papyri (<http://www.perseus.tufts.edu/>). I am grateful to Catherine Dobias-Lalou and René Hodot for their suggestions.

² Cf. R. L. Cooper, *Language Planning and Social Change* (Cambridge 1989); B. Spolsky, *Language Policy* (Cambridge 2004).

³ I have argued elsewhere that during the second half of the 5th c. BC the Athenian state performed a policy, perhaps not consciously designed and in any case not expressed –but not for that less active–, to spread the Attic dialect among the allied states belonging to the Attic-Delic league. The diffusion of the Attic dialect over the 5th and the 4th c. BC was not only a spontaneous fact, but also a consequence of the active policy carried out by the Athenian state to impose the use of Attic for Greek international affairs, while their dialect eliminated archaisms previously lost in other dialects and, in general, evolved in the sense of

The question is worthwhile at least for two reasons: firstly, because linguistic policies have the effect of shifting the number of speakers of a given language, its social status and its communicative functions, and, consequently, have implications for the history of the languages spoken by a given community. One can expect, therefore, that our conclusions will be of some help in reconstructing and understanding better the history of ancient Greek. Secondly, studies on the history of Greek, specially those carried out in the second half of the 20th century, have underlined the importance of internal causes to account for linguistic evolution, but they have underestimated external factors, which also play a role in linguistic change⁴. Consequently, our bibliography is not rich at this point.

In this paper, I will bring together a number of Ptolemaic laws on the use of languages. We will see that several kings of the Ptolemaic dynasty promulgated laws that spread the use of Greek Koine for official and administrative communication over their kingdom and led to the rapid elimination of the ancient Greek dialects and to the linguistic uniformity of the Greek official non-literary documents that have come down to us⁵. As a result of this policy of spreading the Greek language over a country whose most inhabitants spoke Egyptian, the linguistic situation in Ptolemaic Egypt became roughly similar to

convergence with the dialects spoken in the allied states: cf. E. Crespo, "The Attitude of the Athenian State towards the Attic Dialect in the Classical Era", in: J. H. W. Penney (ed.), *Indo-European Perspectives. Studies in Honour of Anna Morpurgo Davies* (Oxford 2004) 109-118; *id.*, "The Language Policy of the Athenian State in the Fifth Century B.C.", *ILing* 29 (2006) 91-101 (a revised and abridged version of the paper read at the fourth meeting on Ancient Greek Dialectology *Die altgriechischen Dialekte, ihr Wesen und Werden*, held in Berlin in 2001). From such a development the Koine based on the Attic dialect came into being. The expansion of the Attic-based Koine around the eastern Mediterranean sea was not a spontaneous fact either, but also an outcome of its adoption by the Greek states allied to Athens as their form of official communication from the end of the 5th c. BC onwards, by the Macedonian kingdom during the reign of Philip II (360/359-336 BC) and by the Hellenistic kingdoms from the last decades of the 4th c. BC onwards: cf. Bubeník, *Greece*; H. Petersmann, "Zur Entstehung der hellenistischen Koine", *Philologus* 139 (1995) 3-14; Horrocks, *Greek* 30 ff. In his turn, Hodot ("Compte rendu"; "Langue" 279) argued that the language policy carried out by Boeotia explains the fact that Megalopolis in Arcadia, which was founded by the Boeotian Epaminondas as the capital of the Arcadian confederation in 369 BC, has not yielded proper Arcadian inscriptions so far.

⁴ Cf. W. Labov, *Principles of Linguistic Change II. Social Factors* (Oxford 2000).

⁵ Maehler, "Schule", puts the question with the following words: "War die Verbreitung der griechischen Sprache und Schrift das Ziel einer bewußten Hellenisierungspolitik der Ptolemäer, oder war sie eher eine zwar notwendige, aber nicht beabsichtigte Folge der sozialen Situation?". See also Peremans, "Bilinguisme" 261 f.; Thompson, "Literacy and Power" 77 ff. As to the possibility that the Roman Empire performed a linguistic policy in the province of Egypt, Adams, *Bilingualism* 611 ff., is skeptical.

the one found in some speech communities around the mid 20th century, characterized by diglossia in the sense coined by Ferguson⁶, with Greek as the high prestige language used by the administration in official communication, and Egyptian as the low prestige language employed by the majority of the population in familiar conversation.

3. Population and languages in the Ptolemaic kingdom

After Alexander's death in 323 BC, Ptolemy, son of Lagus, ruled over the country, first as satrap of one of the provinces of the Macedonian Empire and later as king of an independent country. His successors governed Egypt and, in some periods, Cyrene, Cyprus, Syria, Ionia and other areas around the eastern Mediterranean down to 30 BC, date at which the kingdom fell under the power of Augustus.

3.1. The native population and the Egyptian language

The majority of the population in the Ptolemaic kingdom was constituted by native Egyptians. Papyri also mention ethnic and linguistic minorities such as Persians, Jews, Syrians, Arabs and Greeks⁷.

We lack evidence about the number of inhabitants in Egypt during the whole Ptolemaic period, but, according to Diodorus Siculus (1.31), in the second half of the 1st c. BC its number amounted to 300.000 in Alexandria and to 7 millions in the χώρα, and this latter figure reached 7.5 millions in the χώρα about 65 AD:

ἐξ Αἰγύπτου... πενήκοντα πρὸς ταῖς ἑπτακοσίαις ἔχουσα μυριάδας ἀνθρώπων δίχα τῶν Ἀλεξάνδρειαν κατοικούντων, ὡς ἔνεστιν ἐκ τῆς καθ' ἐκάστην κεφαλὴν εἰσφορᾶς τεκμήρασθαι (Joseph., BJ 2.384-385).

"[Egypt] has seven millions and a half exclusive of the inhabitants of Alexandria, as may be estimated from the poll-tax returns".

Most inhabitants spoke Egyptian, a language of the Afro-Asiatic (also called Chamito-Semitic) family, unrelated to Greek⁸.

⁶ Ferguson, "Diglossia".

⁷ Rostovtzeff, "Egypt" 111 f.; J. H. Johnson (ed.), *Life in a Multi-Cultural Society: Egypt from Cambyses to Constantine and Beyond. Fourth international Congress of Demotists, Chicago, 4-8 September 1990* ("Studies in Ancient Oriental Civilization" 51; Chicago 1992).

⁸ There were three traditional systems of writing called hieroglyphic, hieratic and demotic. From the Hellenistic period onwards, a new system of transcription derived from the Greek alphabet came also into use, first for loose words and later for full texts, generally combined with demotic signs standing for sounds that did not exist in Greek. The coptic alphabet stems from this system: cf. Pestman, *Primer* 20; A. Loprieno, "Ancient Egyptian and Coptic", in: R. D. Woodward (ed.), *The Cambridge Encyclopaedia of the World's Ancient Languages* (Cambridge 2004) 160-217.

3.2. Greeks and Macedonians in Ptolemaic Egypt

The Macedonians and the Greeks who came to Egypt must have been a small minority in comparison to the native population⁹. A number of Greeks were already settled in Egypt before Alexander's conquest and had founded colonies. The most important Greek polis in Egypt was Naucratis, an ancient Ionic colony located to the South of the western mouth of the Nile. After Alexander's conquest, a host of Greeks, Macedonians and citizens of other countries came either under the command of Alexander and of Ptolemy I Soter or later during the reign of his successors. Most immigrants were speakers of Greek who came from Macedonia, Crete, Asia Minor, Cyprus, Italy and Sicily, but there were also Thracians, Carians and other Minorasiatics who were not speakers of Greek.

Many of them, tradesmen and craftsmen attracted by the expectations of earning money, settled in Alexandria, founded by Alexander, or in Ptolemais, built by Ptolemy I Soter on an ancient Egyptian village to the North of Thebes. Both cities were ruled by Greek laws and had Greek institutions, though Ptolemais was under the control of the governor of the Thebais province. Other newcomers, both farmers and soldiers of the army, settled in the *χώρα*, term which referred to the possessions of the Ptolemies both in and outside Egypt. The *χώρα* was the property of the king by right of conquest (*δορίκτητον*, "conquered by the spear"¹⁰) and of inheritance and was governed by habits reaching back to the ancestral system of Egypt. Many immigrants arrived to Egypt within the armies of Alexander and later of Ptolemy I Soter. Others came mainly during the first half of the 3rd c. BC, when Ptolemy II Philadelphus undertook the task of draining the marshes in the oasis of Fayum –which became the province of Arsinoe–, adding thus new cultivable lands which he distributed in allotments for his officials, soldiers and colonists. Both members of the army and civilians must have contributed to the spread of the Greek language all over the country¹¹.

While the kings had parcels of land at their disposal, they paid their soldiers in times of peace with a retaining fee consisting of an allotment of land in the *χώρα* near which lodgings (*σταθμοί*) were provided by the Egyptian population for themselves and for their families. These colonists (called *κληροῦχοι* and later *κάτοικοι*) farmed or hired their land and were liable for mobilization.

⁹ Cf. Rostovtzeff, "Egypt" 112.

¹⁰ Cf. Diod. Sic. 18.39.6.

¹¹ The Ptolemies often sent delegations to Greece to recruit mercenaries (see, e.g., Polyb. 15.25.16 ff.; 22.17). A decree of Ptolemais in Upper Egypt records the introduction into the city of additional colonists from Argos, Thessaly and elsewhere (cf. SEG 20 [1964] 665). The royal administration named the colonists after their ethnic, and their descendants after their ethnic and the expression *τῆς ἐπιγονῆς*, as *Πέρσης τῆς ἐπιγονῆς*, "Persian belonging to the offspring of soldiers" (cf. Montevicchi, *Papirologia* 250 f.; Pestman, *Primer* 91).

However, when plots of new lands ceased to be available in large numbers, what happened before 200 BC, immigration of speakers of Greek dropped or even stopped in some periods. By the same time Egyptians began to enter in the army as soldiers, not as auxiliary troops called μάχιμοι.

It is difficult to estimate to what degree the immigrants and their descendants forgot their native culture and assumed Egyptian ways and habits. Some scholars hold the view that "Ptolemaic Egypt... remained throughout its history a land of two cultures which did coexist but, for the most part, did not coalesce or blend"¹². In the last decades however, scholars have shifted the emphasis stressing that Greeks underwent a gradual process of cultural accommodation to Egyptian ways of life¹³.

4. Greek as the language of the Ptolemaic royal administration

Greek and Egyptian coexisted during all the Ptolemaic period, and a high number of bilingual, Greek and Egyptian texts, have come down to us¹⁴. Greek was used by the dominant minority in familiar conversation and in official communication¹⁵. The members of the royal administration, at least at its upper levels, had Greek names¹⁶ and the overwhelming majority of official documents is written in Greek. In bilingual documents, the Greek version seems to have been the original on which the Egyptian version was composed.

¹² N. Lewis, *Greeks in Ptolemaic Egypt. Case Studies in the Social History of the Hellenistic World* (Oxford 1986) 154. In this sense it is commonly mentioned that the marriage between citizens of Naucratis and natives was legally forbidden.

¹³ According to this view, ancient sources give some hints of how both cultures blended progressively and Greeks adapted themselves to the Egyptian majority. Witnesses are the mixed marriages, the mummifications of Greeks and cases like the Greek clerk who became priest of the Egyptian religion: cf. Pfeiffer, *Dekret* 4. The process of coalescence must have known steps forward and backward depending on the tendency of the successive kings and on international and domestic circumstances. For example, in 217 BC, Egyptian troops took a decisive part in the battle of Raphia against the Seleucid king Antioch III, what must have had important consequences for the social role played by native Egyptians.

¹⁴ Cf. Peremans, "Bilinguisme"; P. Fewster, "Bilingualism in Roman Egypt", in: J. N. Adams, M. Janse, S. Swain (eds.), *Bilingualism in Ancient Society. Language Contact and the Written Text* (Oxford 2002) 220-45.

¹⁵ Greek was also used for private correspondence between native Egyptians: cf. *BGU* VI 1300 (3rd-2nd c. BC); *P.Petr.* II 40a (3rd c. BC); *P.Tebt.Tait* 52 (2nd c. BC); *P.Tebt.* I 56 = *Sel.Pap.* I 102 (2nd c. BC); *P.Lips.* 104; *P.Grenf.* II 36 = *Sel.Pap.* I 103 (95 BC).

¹⁶ In documents dated from the final decades of the 3rd c. BC onwards, the Greek name of a person does not necessarily entail that he or she is a Greek or comes from Greek descent: cf. W. Peremans, "Sur l'identification des Egyptiens et des étrangers dans l'Égypte des Lagides", *AncSoc* 1 (1970) 25-38; W. Peremans, "Egyptiens et étrangers dans l'administration civile et financière de l'Égypte ptolémaïque", *AncSoc* 2 (1971) 33-45.

Natives addressed their requests by means of interpreters or summed them up in Greek¹⁷.

The king exerted control on the form of official documents, as presupposed by the rider that some laws incorporate stating that the law in question has to be proclaimed in both languages, as in the revenue laws promulgated by Ptolemy II Philadelphus in 259 BC:

γράφαντες γράμμασιν ἑλλη[νικοῖς τε]
[καὶ ἑγχ]ωρίοις¹⁸.

“writing [the document] with Greek
and native characters”.

We do not know whether the Ptolemies learned Egyptian or not. Ptolemy IV Philopator gave a harangue to his troops by means of interpreters before the battle of Raphia against the Seleucid king Antioch III, in 217 BC (cf. Polyb. 5.83.7). Cleopatra seems to have been one of the few Ptolemies who could speak Egyptian and Macedonian:

πολλῶν δὲ λέγεται καὶ ἄλλων ἐκμαθεῖν γλώττας, τῶν πρὸ αὐτῆς βασιλέων οὐδὲ τὴν Αἰγυπτίαν ἀνασχομένων παραλαβεῖν διάλεκτον, ἐνίων δὲ καὶ τὸ μακεδονίζειν ἐκλιπόντων (Plut., Ant. 27.5).

“She [Cleopatra] is said to have mastered the tongues of many others, although the kings before her had not even bothered to learn Aegyptian, and some of them even abandoned the Macedonian”.

5. Ptolemaic linguistic situation and diglossia

The coexistence of Greek and Egyptian in the Ptolemaic kingdom sketched above recalls the model known as diglossia, a term which *sensu stricto* refers to the coexistence of two varieties of the same language employed by the members of a speech community in strictly complementary functional distribution¹⁹.

A community is said to be diglossic when a minority holds the power and uses a H(igh) variety and a majority is subjected and uses a L(ow) variety of the same language. The H variety has prestige and is used in the official and administrative

¹⁷ Cf. *P.LilleDem.* 12-20 (251 BC). See also Peremans, “Bilinguisme” 270 f. “Actual evidence for how they tackled the problem of imposing Greek rule on an Egyptian-speaking country barely survives... Presumably they relied on the expertise of those already in job, the scribes and minor officials in post. But they also relied on the literate classes of the Egyptian elite. In the new capital of Alexandria they were instructed by upper-class Egyptians –the priest Manetho, who wrote a history of Egypt, is the most familiar but there were others too, many of them from important provincial priestly families” (D. J. Thompson, “Literacy in early Ptolemaic Egypt”, in: A. H. S. El-Mosalamy [ed.], *Proceedings of the XIXth International Congress of Papyrology, Cairo, 2-9 September 1989 II* [Cairo 1992] 77-90, especially 82 f.).

¹⁸ *P.Rev.* col. 9.

¹⁹ Ferguson, “Diglossia”.

communication, while the L lacks prestige and is restricted to colloquial conversation, at home, in instructions given to servants and in popular literature. In diglossic situations speakers are monolingual, while communities in which speakers choose one or other variety according to the setting and the function are bilingual. It has been remarked that actual situations are more complex than the model described under the label of diglossia²⁰.

The coexistence of Greek and Egyptian in the Ptolemaic period presents similarities with respect to the linguistic situation described as diglossia, but also the following differences: Greek and Egyptian are unrelated languages, not varieties of the same language²¹, and the minority tolerated or accepted the use of Egyptian in religion, in contracts and in the administration of justice for the natives, as we will see below (6-8).

6. Legislation in favour of the use of Greek and of speakers of Greek

Greek papyri give us fragmentary information about Ptolemaic laws concerning the use of languages. Just as in modern societies, linguistic legislation in Hellenistic Egypt refers to the language to be used in notarial deeds, in bookkeeping and in courts of justice. The Ptolemies also conferred a number of economic privileges to speakers of Greek among other groups.

6.1. Obligation to keep a register in Greek of public contracts written in Egyptian

Probably in 146 BC, as reported by a papyrus sent by a Greek notary to a colleague of him, Ptolemy VI Philometor proclaimed a decree ordering state notaries (ἀγορανόμοι) to keep a register in Greek (ἀναγραφὴ) of the notarial instruments between Egyptians written by Egyptian notaries (μονογράφου) in Egyptian:

ἡ μὲν οὖν οἰκονομία ἐπιτελεῖται καθότι ὑποδέδειχεν
ὁ Ἄριστων τὸ ἐπενεχθησόμενον ἡμῖν γεγραμμένον
συνάλλαγμα ὑπὸ τοῦ μονογράφου εἰκονίζειν τοὺς τε
συνηλλαχότας καὶ ἦν πεποίηνται οἰκονομίαν

²⁰ The cases adduced by Ferguson, "Diglossia", were Arab in countries which used classical and colloquial Arabic, modern Greek when *katharevousa* and *demotiki* existed, standard German and Swiss-German in Switzerland, and French and creole in Haiti, all of them in the situation of about 1950. All cases were object of criticism. Dialectal Italian and standard Italian, on the one hand, and dialectal German and standard German, on the other, are apparently better illustrations of the model. Cf. also Adams, *Bilingualism* 537 ff.

²¹ J. Fishman, "Bilingualism with and without diglossia; diglossia with and without bilingualism", *Journal of Social Issues* 23.2 (1967) 29-38 (revised and reprinted as "Societal bilingualism: stable and transitional", in: J. A. Fishman [ed.], *Sociolinguistics: a Brief Introduction* [Rowley, Mass. 1970] 78-89), also talks about extended diglossia between unrelated languages on the basis of Sanskrit as (H) and Kannada as (L) in areas of India, and French as (H) and Alsatian (Elsässisch) as (L) in Alsace.

καὶ τὰ ὀνόματ' αὐτῶν πατρόθεν ἐντάσσειν
καὶ ὑπογράφειν ἡμᾶς ἐντεταχέναι εἰς χρηματισμὸν
δηλώσαντας τὸν τε χρόνον, ἐν ᾧ ὑπογεγρ[ά]φασιν
ἐπενεχθείσης τῆς συγγραφῆς, καὶ τὸν δι' αὐτῆς
τῆς συγγραφῆς χρόνον²².

“The management, as Ariston has reported, consists of drawing up an official description of the following items: the contract that will be brought by the Egyptian solicitor to us, those that have made the agreement, and the legal transaction they have made; of registering their names and those of their fathers, and of subscribing that we have registered it in the public deeds indicating the date at which we have made the subscription of the produced contract and the duration of the proper contract”.

This papyrus presupposes that from its date onwards, legal notaries –were they of Greek or of Egyptian provenance– had to add a note on the Egyptian original contract, what in fact they did with the words πέπτωκεν εἰς ἀναγραφὴν Χ, referring to the Greek register. Some Greek registers of contracts have come down to us²³. Egyptian in notarial deeds was therefore subsidiary with respect to Greek and had official value only for Egyptians.

6.2. Tribunals depending on the ethnic group and on the language of the contract

A decree promulgated by Ptolemy VIII Euergetes II, in 118 BC, laid down that the competent tribunal in lawsuits between Greeks and Egyptians should depend on the language of the contract that was object of controversy²⁴:

προστετάχασιν δὲ καὶ [...]
πλὴν τῶν γεω(ργούντων) βα(σιλικήν) γῆν καὶ τῶν ὑποτελῶν καὶ τῶν
ἄλλων τῶν ἐπιπεπλεγμένων ταῖς προσόδοις τοὺς
μὲν καθ' Ἑλληνικὰ σύμβολα συνηλλαχότας
Ἑλλησιν Αἰγυπτίους ὑπέχειν καὶ λαμβάνειν
τὸ δίκαιον ἐπὶ τῶν χρηματιστῶν. ὅσοι δὲ Ἕλληνες

²² P.Paris 65; cf. UPZ I p. 596-600 (Memphis, 145 BC).

²³ Cf. Montevicchi, *Papirologia* pl. 40b. At least since the reign of Ptolemy II Philadelphus (283-246 BC) public contracts between Egyptians were written in Egyptian by native scribes of the temples, who acted as notaries and were called μονογράφοι or occasionally γραμματοδιδάσκαλοι (cf. BGU VI 1214; P.Ryl. IV 572, 2nd c. BC) to the extent that they were teachers of other scribes: cf. Maehler, “Schule” 196 f. Egyptian private legal documents (χειρόγραφα), generally written by a scribe of a temple who had not the condition of notary, were not recorded in any Greek register. The practice of making Greek public notaries (ἀγορανόμοι or μνήμονες) write contracts was introduced at the end of the 3rd c. BC. By this date, a register of contracts in Greek is likely to have existed: cf. Montevicchi, *Papirologia* 196.

²⁴ Pestman, *Primer* 85; cf. Peremans, “Bilinguisme” 263 ff.; Thompson, “Literacy and Power” 82.

ὄντες συνγράφονται κατ' αἰγύ(πτια) συναλλάγματα
 ὑπέχειν τὸ δίκαιον ἐπὶ τῶν λαοκριτῶν κατὰ τοὺς
 τῆς χώρας νόμους. τὰς δὲ τῶν Αἰγυ(πτίων) πρὸς τοὺς
 αὐτοὺς <Αἰ>γυ(πτίους) κρίσεις μὴ ἐπισηπᾶσθαι τοὺς χρημα(τιστὰς)
 ἀλλ' ἔαν [[κριν]] διεξάγεσθαι ἐπὶ τῶν λαοκριτῶν κατὰ τοὺς
 τῆς χώρας νόμους²⁵.

“And they have also decreed [...] that with the exception of the farmers of royal land, the farmers of royal monopolies and those involved in the revenues of the crown, the Egyptians who according to Greek contracts have entered into an agreement with Greeks undergo and take justice in the tribunal of the *chrematistai*; and that those who being Greeks make contracts according to Egyptian agreements undergo justice in the tribunal of the *laokritai* according to the laws of the country. And that the *chrematistai* should not draw to themselves the lawsuits of Egyptians against Egyptians themselves, but allow these lawsuits to be brought to an end by the *laokritai* according to the laws of the country”.

The information given by this papyrus implies that in the early Ptolemaic period there were three tribunals for private lawsuits and the competence of each one depended on the nationality or on the ethnic group of the litigants: the judges of the court for cases between Greeks were called χρηματισταί, those for cases between Egyptians were called λαοκρίται, and the third tribunal, called κοινοδίκιον, “common court”, judged cases between Greeks and Egyptians. Therefore, the principle governing the application of justice was that, with the exception of the royal orders (προστάγματα), which concerned all citizens in the kingdom, the law in any given case was not determined by the domicile of the person concerned but by the section of the population to which he belonged. Native population, on the one hand, and Greeks and Macedonians, taken as a unity²⁶, on the other, had legislation of their own, which was referred to, respectively, as ἐγχώριος νόμος, “native law” and πολιτικοὶ νόμοι, “citizens’ law”.

6.3. Exemptions from taxes to Hellenes, schoolteachers and other groups

Hellenes and other groups held a privileged position. Among other things, they were not required to pay the obol-tax, to which all other male adults were liable, as illustrated, for example, by the payment of Tricomia, “Three villages”, in the 3rd c. BC:

Τρικωμίας σωμάτων 331 (ῶν) ἀρ(σενικά) 171 θη(λυκά) 160 (ῶν) ὑπ[όλογο]ι
 διδάσκαλοι 3 (λοιπά) 328 (ῶν) ἀρ(σενικά) 168 ἀγ(ά) (δραχμήν) 1 (δραχμαί)

²⁵ P.Tebt. 15, L. 207 ff.

²⁶ Cf. UPZ 17.

168 θη(λυκὰ) 160 ἀν(ὰ) (ὀβολοὺς 3) (δραχμαὶ) 80 (γίνονται) 248 ὀβολοῦ 168 (ῶν) ὑπόλογοι
 Ἑλληνας 72 (λοιπὰ) 96 ἀν(ὰ) (ὀβολὸν 1) (γίνονται) 16 (γίνονται) 26[4 (ῶν)]
 λελόγευται Φαρμουῦθι...²⁷.

“Of Tricomia. (Tax) of people: 331, of whom 171 males and 160 females liable to tax, of whom deducibles, schoolteachers 3; remainder 328; of whom 168 males at the rate of 1 drachma, 168 drachmae; 160 females at the rate of 3 obols (= ½ drachma), 80 drachmae; they make 248 (drachmae). (Tax) of the obol: 168, of whom deducibles 72 Hellenes; remainder 96, at the rate of 1 obol, they make 16 (drachmae); what makes 264 (drachmae), of which it has been collected in the month of Farmouthi...”.

The exact identity of the group referred to by the name *Hellenes* (and *Persai* in other similar papyri) is still in question but they were probably defined in terms not of origin but rather of either their education or a post in the administration²⁸. Teachers, most of whom were Greeks or hellenized, also enjoyed tax-breaks.

Schoolteachers, trainers of physical education and victors in Alexandrian games were exempted from the salt-tax, as reported by a papyrus dated after 259 BC:

ἀφείκαμ[εν] τού[ς τε διδασκάλους]
 τῶν γραμμάτων καὶ τοὺς παιδοτρίβας [καὶ τ[οὺς .^{ca}14]
 τὰ περὶ τὸν Διόνυσον καὶ τοὺς νενικηκό[τ]ας τ[ὸν πενθετηρικὸν]
 ἀγῶνα καὶ τὰ Βασίλεια καὶ τὰ Πτολε[μ]α[ί]α, κ[αθάπερ ὁ βασιλεὺς]
 προστέταχεν, τοῦ ἀλὸς τὸ τέλος αὐτοῦς τ[ε] καὶ [οἰκείους]²⁹.

“We have exempted schoolteachers and gymnasium trainers and... actors and winners of the every four years *agon* and winners of the *Basileia* and of the *Ptolemaia*, according to the king’s orders, from the paying of the salt-tax, themselves and their familiars”.

The decrees of Ptolemy VIII Euergetes II, promulgated in 118 BC, lay down among others the following exemptions of taxes:

ἀνεπιστάθμους [δ’] εἶν[αι] καὶ τοὺς στρατευ-
 ομένους Ἑλληνας [καὶ τοὺς] ἱερεῖς καὶ τοὺς

²⁷ CPR XIII 2, 2-3 (Arsinoiton Polis, Krokodilonpolis, Ptolemais Euergetis).

²⁸ Cf. Thompson, “Literacy and Power” 75; D. J. Thompson, “Hellenistic Hellenes: the Case of Ptolemaic Egypt”, in: I. Malkin (ed.), *Ancient Perceptions of Greek Ethnicity* (“Center for Hellenic Studies Colloquia” 5; Cambridge, Mass. 2001) 301-322. P.Tebt. III 2, 880 (181/180-157/156 BC) contains a list of payers of the salt-tax drawn up κατ’ ἄνδρα καὶ κατ’ ἔθνος, what indicates that at least in some cases the government officials used the nationality of the taxpayer as a means of facilitating the exaction of the taxes.

²⁹ P.Hal. 1, L. 260 ff.

γεω(ργοῦντας) βα(σιλικήν) γῆν καὶ τοὺς [.^{α6}]ς καὶ τοὺς ποκύφους
καὶ ταυφά[ντας πάντ]ας καὶ τοὺς ὑφορβοὺς
καὶ χηνοβο(σκούς) κ[αὶ χαρτοποιοῦ]ς καὶ ἐλαιουργοὺς καὶ
κικιουργοὺς καὶ με[λισσοουργο]ύς καὶ ζυτοποιοὺς
τοὺς τελοῦντας τὰ καθή(κοντα) εἰς τὸ βασιλικόν) ἕκαστον αὐ(τῶν)
οἰκίας μιᾶς ἐν ἧ αὐτὸς καταγίνεται,
τῶν δ' ἄλλων τῶν δοσίμων μὴ πλεῖον ἐπι-
σταθμεύεσθαι τοῦ ἡμίσου³⁰.

“And that those do not be obliged to provide hospitality, the *Hellenes* who go to war, the priests, the farmers of the royal land, the [...], the weavers of wool, all the dress-weavers, the swineherds, the gooseherds, the papyrimakers, the oilmakers, the castor-oil workers, the bee-keepers, the beer-brewers who pay the payment due to the treasure of the king, each of them for the single house they inhabit, and that of the other premises liable to tax they be not obliged to billet in more than a half”.

The word *Hellenes* in this document probably also points to speakers of Greek. They and other groups seem to have enjoyed, from the beginning of the Ptolemaic period, fiscal privileges that in any case persisted and were still in force after the Roman conquest. Thus, some papyri belonging to the Roman period contain statements (ἐπίκρισις) verifying that a given person is member of the gymnasium and is therefore exempted from the poll-tax (λαογραφία).

7. Tolerated or accepted bilingualism in religion

Egyptian priests considered themselves to be the guardians of the Egyptian national identity and are therefore suspected to have been specially reluctant to accept the foreign domination of the Ptolemies. There is, however, no open sign of their political opposition against the foreign sovereigns. On the contrary, some decrees passed by the priestly synods display a high degree of cooperation with the kings. Though the words may conceal their political opposition against the Ptolemies, it is likely that the kings and the high priesthood found their way to cooperate in view of their common interest.

Some of the most famous Greek inscriptions engraved in Egypt in the Hellenistic period contain the text of decrees approved by the priestly synods held every year. One of them is the Canopus decree³¹, approved by the Egyptian priesthood in the sanctuary of Canopus, in 238 BC. It is written in hieroglyphic and demotic Egyptian and in alphabetic Greek and was engraved to be displayed by the most important temples. The decree, of which six complete or fragmentary copies have come down to us, honours Ptolemy III and his wife, and pays divine tribute to their daughter Berenice.

³⁰ P.Tebt. I 5, L. 169 ff.

³¹ Cf. OGIS 56; Pfeiffer, *Dekret*.

The most famous decree of the Egyptian priests was engraved on the Rosetta Stone³², with hieroglyphic, demotic and Greek characters (τοῖς τε ἱεροῖς καὶ ἑγχωρίοις καὶ Ἑλληνικοῖς γράμμασιν), in 196 BC. It contains the decree of the synod held in Memphis to mark the accession of Ptolemy V Epiphanes (203-181 BC) –the first king crowned in Memphis according to Egyptian rite– to the throne. Its contents are divided into two parts of which the former sets forth the exploits performed by the king and his benefits to the temples, and the latter the honours given in payment to him by the priests. A copy of the decree had to be exhibited by every temple of certain importance. These decrees are bilingual and the decoration of the stone on which they are engraved displays Egyptian, not Greek, iconography (Pl. I³³). These circumstances suggest that in religious matters the Ptolemies adapted themselves to native traditions and tolerated or accepted bilingualism.

8. Education and culture

In modern societies, a crucial chapter of linguistic policy refers to the language taught in public education. In the Ptolemaic kingdom only Greek language and culture were taught at school, and the activity of teaching in schools was closely linked to the Greek culture. Egyptian future scribes were taught in temples. *Gymnasia*³⁴ and *πολιτεύματα*, “corporations of newcomers belonging to the same ethnic group who dwelt in the same area”, were also instruments of hellenization. Though these institutions did not aim at hellenizing the Egyptian population, they were open to non-Greeks³⁵.

States in modern societies generally promote and finance scholar institutions that compile dictionaries, edit literary works and translate works from foreign languages into one of the languages spoken by the members of the speech community. Although nothing similar existed in the Ptolemaic kingdom, the foundation by Ptolemy I Soter of the Museum and of the Library

³² Cf. OGIS 90.

³³ Pediment of the stele containing the Canopus decree found in Kom el-Hisn, *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, 22186 (detail of the photography in A. B. Kamal, *Stèles ptolémaïques et romaines*, CG 22001-22208 I-II [Cairo 1904-1905], reproduced in Pfeiffer, *Dekret* 30).

³⁴ According to Maehler, “Schule” 190, there are mentions of *gymnasia* in Thebes (cf. *O.Theb.* 3-5, perhaps 107 BC), Ombos (cf. U. Wilcken, “Ein Gymnasium in Omboi”, *APF* 5 [1913] 410-16), Krokodilonpolis (cf. SB I 1569, 2nd c. BC; W. Peremans, E. van ’t Dack, *Prosopographia Ptolemaica VI. La cour, les relations internationales et les possessions extérieures, la vie culturelle*, n^{os} 14479-17250 [“Studia Hellenistica” 17; Leuven 1968] n^o 17133), Aphroditopolis (cf. SEG 8 [1937] 531) and apparently Herakleopolis (cf. BGU XIV 2433, L. 16).

³⁵ Cf. Maehler, “Schule”.

in Alexandria recalls some features characteristic of the policies carried out by modern governments in order to spread their national language³⁶.

9. Concluding Remarks

The Ptolemaic dynasty laid down Greek as the language of royal administration and public communication in their kingdom and performed an explicit language policy designed to promote the use of Greek as a mean to attract Greeks and Macedonians to their country, as shown by the following laws (cf. § 6 above):

1) Probably in 146 BC, Ptolemy VI Philometor proclaimed a decree compelling the Egyptian notaries (μονογράφοι) to hand over a copy of every Egyptian public contract signed in their offices to the Greek notaries (ἀγορανόμοι) for them to keep a register in Greek which summed up its main terms.

2) In 118 BC, Ptolemy VIII Euergetes II decreed that the lawsuits in which contracts in Greek were involved would be judged by the tribunal for Greeks (χρηματισταί), while the cases concerning contracts written in Egyptian would be decided by the Egyptian lawcourt (λαοκρίται). In the early Ptolemaic period, three tribunals judged private lawsuits depending if the case was between Greeks, between Egyptians or between an Egyptian and a Greek.

3) At least Ptolemy II Philadelphus after 259 BC and Ptolemy VIII Euergetes II in 118 BC granted total or partial exemptions from taxes to *Hellenes*, teachers and other groups. Tax-breaks were probably set up at an earlier date and persisted down to the Roman period.

Though encouraging the use of Greek, the Ptolemaic kings conferred legal value to the contracts and agreements between Egyptians written in Egyptian and to the courts who judged lawsuits between Egyptians, a further fact which does not conform to the features attributed to communities having diglossia. With respect to religion, the Ptolemies were tolerant with the use of Egyptian or even accepted bilingualism (cf. § 7).

The spreading of Koine over Egypt after Alexander's conquests, far from being only a spontaneous event, was also the consequence of a conscious policy carried out by the Ptolemies by means of laws and tax exemptions. This conclusion is also supported by what can be learned from the dialect of the inscriptions found in the city of Ptolemais in the Cyrenaic peninsula, which was the old harbour of Cyrene and was given the name of Ptolemais when refounded by the Ptolemies as an independent city. Dobias-Lalou³⁷ drew

³⁶ Ptolemy II Philadelphus is said to have ordered to collect all the literary works composed in other languages for the Library: cf. Aristeas 9-10; Joseph., *AJ* 12.2.1 ff.

³⁷ C. Dobias-Lalou, "Dialecte et koinè dans les inscriptions de Cyrénaïque", *Verbum* 10 (= *Actes de la première rencontre internationale de dialectologie grecque*) (1987) 29-50; *ead.*, *Le dialecte des inscriptions grecques de Cyrène* ("Karthago" 25; Paris 2000).

attention to the fact that Ptolemais has yielded official inscriptions only in Koine, while Cyrene and its other colonies kept their dialect in public inscriptions down to Roman times, claiming that the absence of dialectal inscriptions from Ptolemais was due to the linguistic policy carried out by the Ptolemies, who gave the old harbour its new status.

Something similar must have happened in the Attalid kingdom. Although the evidence is scanty, Hodot³⁸ explained the exclusive use of Koine in the inscriptions found in Pergamum and in its harbour Elaea on the grounds of a conscious decision taken by their authorities. The Seleucid kingdom is likely to have spurred the use of the Greek language as well, although evidence is lacking.

The conscious expansion of Koine from the centres of power in Egypt fits in well with the absence of dialectal features from the official and administrative inscriptions and papyri that have come down to us and with their uniform form of expression³⁹. During the Ptolemaic period, the ancient Greek dialects in Egypt underwent a rapid decline and left only scarce vestiges in private documents of the 4th c. BC and in literature, as reported by Theocritus (*Id.* 15.90-93):

Συρακοσίαις ἐπιτάσσεις,
ὡς εἰδῆς καὶ τοῦτο, Κορίνθια εἰμές ἄνωθεν,
ὡς καὶ ὁ Βελλεροφῶν. Πελοποννασιστὶ λαλεῦμεν,
Δωρίσδεν δ' ἔξεστι, δοκῶ, τοῖς Δωριέεσσι.
"You are giving your orders to Syracusans.
If you *must* know, we're Corinthians by extraction,
like Bellerophon himself. What we talk's Peloponnesian.
I suppose Dorians may speak Doric, mayn't they?"

These lines strongly imply that a form of Doric was still in use by the Dorian immigrants of Alexandria in the 3rd c. BC⁴⁰. The language policy carried out by the Ptolemies and the new conditions found by the Greek immigrants in Egypt brought about a rapid elimination of the ancient dialects from the administrative documents and the subsequent linguistic and dialectal uniformity based on the Koine.

The drawn conclusion puts us in a better position to understand Greek literature created in Alexandria. It was the work of a privileged minority that lived in a country with a peculiar diglossic situation which displays features of its

³⁸ Hodot, "Compte rendu"; *id.*, "Langue" 279.

³⁹ Cf. S.-T. Teodorsson, *The Phonology of Ptolemaic Koine* ("Studia Graeca et Latina Gothoburgensia" XXXVI; Lund 1977); Bubeník, *Greece*.

⁴⁰ Cf. C. J. Ruijgh, "Le dorien de Théocrite: dialecte cyrénien d'Alexandrie et d'Égypte", *Mnemosyne* 37 (1984) 56-88; Horrocks, *Greek* 41; W. Clarysse, "Ethnic Diversity and Dialect among the Greeks of Hellenistic Egypt", in: A. M. F. W. Verhoogt, S. P. Vleeming (eds.), *The Two Faces of Graeco-Roman Egypt. Greek and Demotic and Greek-Demotic Texts and Studies Presented to P. W. Pestman* (Leiden, Boston, Köln 1998) 1-13.

own and cannot be reduced to the model built on the grounds of the situation actually found in some modern communities. A number of the qualities of Callimachus', Apollonius' and Theocritus' poetry such as its extreme elaboration, its artificiosity in the use of language and its separation from vernacular forms are well explained if considered in the light of the linguistic environment in which it was created.

Abbreviations

- Adams, *Bilingualism* = J. N. Adams, *Bilingualism and the Latin Language* (Cambridge 2003).
- Bubeník, *Greece* = V. Bubeník, *Hellenistic and Roman Greece as a Sociolinguistic Area* ("Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science. Series IV, Current Issues in Linguistic Theory" 57; Amsterdam, Philadelphia 1989).
- Ferguson, "Diglossia" = C. A. Ferguson, "Diglossia", *Word* 15 (1959) 325-40.
- Hodot, "Compte rendu" = R. Hodot, "Compte rendu de L. Dubois, *Recherches sur le dialecte arcadien: I-III*, Louvain-La-Neuve 1988", *Verbum* 11 (1988) 273-75.
- Hodot, "Langue" = R. Hodot, "Sur la langue des inscriptions de Pergame", *Verbum* 18 (1995-1996) 271-80.
- Horrocks, *Greek* = G. Horrocks, *Greek. A History of the Language and its Speakers* (London, New York 1997).
- Maehler, "Schule" = H. Maehler, "Die griechische Schule im ptolemäischen Ägypten", in: E. van 't Dack, P. van Dessel, W. van Gucht (eds.), *Egypt and the Hellenistic World. Proceedings of the International Colloquium, Leuven, 24-26 May 1982* ("Studia Hellenistica" 27; Leuven 1983) 191-203 (= C. Láda, C. Römer [eds.], *Herwig Maehler. Schrift, Text und Bild. Kleine Schriften* ["APF Beiheft" 21; Munich, Leipzig 2006] 187-96).
- Montevecchi, *Papirologia* = O. Montevecchi, *La papirologia* (Torino 1973).
- Peremans, "Bilinguisme" = W. Peremans, "Le bilinguisme dans les relations gréco-égyptiennes sous les Lagides", in: E. van 't Dack, P. van Dessel, W. van Gucht (eds.), *Egypt and the Hellenistic World. Proceedings of the International Colloquium, Leuven, 24-26 May 1982* ("Studia Hellenistica" 27; Leuven 1983) 253-80.
- Pestman, *Primer* = P. W. Pestman, *The New Papyrological Primer* (Leiden 1990).
- Pfeiffer, *Dekret* = S. Pfeiffer, *Das Dekret von Kanopos (238 v. Chr.): Kommentar und historische Auswertung eines dreisprachigen Synodaldekretes der ägyptischen Priester zu Ehren Ptolemaios' III. und seiner Familie* ("APF Beiheft" 18; Munich, Leipzig 2004).
- Rostovtzeff, "Egypt" = M. Rostovtzeff, "Ptolemaic Egypt", in: *The Cambridge Ancient History VII* (Cambridge 1954) 109-154.
- Thompson, "Literacy and Power" = D. J. Thompson, "Literacy and Power in Ptolemaic Egypt", in: A. K. Bowman, G. Woolf (eds.), *Literacy and Power in the Ancient World* (Cambridge 1994) 67-83.



DEUX CONTRATS DE CAMARINE

Laurent DUBOIS

Depuis la parution en 1989 de mon livre sur les inscriptions dialectales de Sicile¹, nos collègues italiens G. Manganaro, F. Cordano² et A. Brugnone³ ont publié des documents nombreux et importants sur plomb et sur bronze que je termine de rassembler pour un second volume d'IGDS. Albio Cassio a quant à lui fourni de brillantes interprétations de textes difficiles en isolant l'infinitif thématique ionien en -έβαι⁴ ou en remettant sur ses pieds une épigramme archaïque concernant la rivalité entre des archers et des lanceurs de javelots figurant sur une tessère de Camarine⁵. En 1993, les Américains Jordan, Jameson et Kotansky éditaient la grande *Lex sacra* de Sélinonte⁶. Pour avoir peut-être trop souvent parlé de ce beau texte du début du V^e s. av. J.-C.⁷, je me bornerai aujourd'hui à revenir sur quelques documents publiés en Italie pour en montrer l'intérêt non seulement pour notre connaissance de la culture grecque de Sicile, mais aussi pour mettre en évidence les solutions de continuité entre certains détails formulaires de ces documents occidentaux et ceux de la Grèce des métropoles coloniales. Je prendrai deux exemples ressortissant au droit privé, deux contrats de Camarine.

Entre 1989 et 1997, G. Manganaro a publié une dizaine de contrats de vente rédigés sur plomb⁸. Je ne suis pas toujours d'accord avec ses interprétations mais je lui sais gré, en dépit des imperfections de ses publications et d'une

¹ IGDS.

² F. Cordano, *Le tessere pubbliche dal tempio di Atena a Camarina* (« Studi pubblicati dall'Istituto italiano per la storia antica » 50 ; Rome 1992 = SEG 42 [1992] 846).

³ Loi d'Himère sur bronze : A. Brugnone, « Legge di Himera sulla redistribuzione della terra », *PP* 52 (1997) 262-305 (= SEG 47 [1997] 1427 ; *BullEpigr* 1999, 644). Cf. Manganaro, « Tavolete » 318, n. 57 : autres restitutions.

⁴ Infinitif thématique ionien en -έβαι : A. C. Cassio, « Da Elea a Hipponion e Leontinoi : lingua di Parmenide e testi epigrafici », *ZPE* 113 (1996) 14-20.

⁵ Epigramme sur une tessère de Camarine : A. C. Cassio, « Giavellotti contro frecce. Nuova lettura di una tessera dal tempio di Atena a Camarina e Hom. *Od.* 8, 229 », *RFIC* 122 (1994) 5-20.

⁶ M. H. Jameson, D. R. Jordan, R. D. Kotansky, *A Lex Sacra from Selinous* (« Greek, Roman and Byzantine Monographs » 11 ; Durham, N.C. 1993 = SEG 43 [1993] 630).

⁷ L. Dubois, « Une nouvelle inscription archaïque de Sélinonte », *RPh* 69 (1995) 127-44 ; *id.*, *BullEpigr* 1995, 692 ; *id.*, « La nouvelle loi sacrée de Sélinonte : bilan dialectologique », dans : A. C. Cassio (éd.), *Katà Diálekton. Atti del III Colloquio Internazionale di Dialettologia Greca, Napoli-Fiaiano d'Ischia, 25-28 settembre 1996* (= *AION. Sezione filologico-letteraria* 19 [1997]) (Naples 1999) 331-46 ; *id.*, « La nouvelle loi sacrée de Sélinonte », *CRAI* (2003) 105-125.

⁸ Manganaro, « Case » 189-216 ; *id.*, « Tavolete » 306-348.

certaine opacité dans la localisation et l'origine des inscriptions, d'avoir fait connaître ces textes importants. F. Cordano, quant à elle, a démontré que des documents attribués par Manganaro à Morgantine devaient en fait être bel et bien originaires de Camarine⁹. Quelques uns sont, non pas des contrats de vente pure et simple, mais des ventes à réméré ou des prêts hypothécaires qui impliquent que la maison de l'emprunteur-vendeur est prise comme gage par le prêteur-acheteur. Ces documents méritent un examen attentif car, outre leur intérêt juridique, financier et sociologique, ils nous fournissent des renseignements précis sur la topographie, sur les sanctuaires et finalement sur la vie quotidienne dans les cités grecques à la fin de l'époque classique et à l'époque hellénistique. J'aurai bien évidemment à faire souvent allusion aux contrats du même type, de Chalcidique et d'Amphipolis qui ont été magistralement publiés par notre hôte Miltos. Quant à leur langue, ces contrats sont rédigés dans un dorien de Sicile d'où les particularités archaïques locales remontant à la colonisation ont été abolies à la suite de déplacement de populations, des annexions faites par les tyrans du V^e s. av. J.-C., des conséquences démographiques des invasions carthaginoises et des grandes vagues de repeuplements qui ont eu lieu jusqu'au IV^e s. av. J.-C.

I. Le premier de ces documents, érodé dans sa partie gauche, est gravé sur une plaque de plomb d'environ 11 cm de large et 7 cm de hauteur en petites lettres de 3 mm. Ce texte présente un *omega* chapeau de gendarme et une hésitation entre le *sigma* à quatre branches et le *sigma* lunaire : ceci plaide en faveur d'une datation au III^e s. av. J.-C.¹⁰ :

[Ἐπὶ Δα]μέα, [Ἀ]ρταμιτίου ἐνάται ἰσταμένου,
 [---]ς Ἑστία πέμ(πτα) πρ(άτα) ^{vac} ἔχρησε ἀργυρίου
 [ἐν]ενήκοντα [λ]ίτρας καὶ τάλαντον ἄτοκον Ἰέρωνι
 [Δ]αμάρχου ^{vac} ἐπὶ ταῖ οἰκῆσι [τ]ᾱὶ ἐν ταῖ λαύ-
 5 ραι ταῖ τᾶν Λανῶν ^{vac} προεῖπε αὐταμερὶ
 λύεσθαι Ἰέρωνι τὰν οἰκῆσιν ἄμποχοι
 Ἀριστίων Διοκλέος, νήτ(α) πρ(άτα), Σώσανδρος
 Θαρρυδάμου νήτ(α) πρ(άτα), Ἀπολλωνίδας Σωσάνδρου
 [ν]ήτ(α) δευ(τέρα), Σώσανδρος Σώσιος δυωδ(εκάτα) δευτ(έρα),
 10 [---]εμος Νεμηνίου νήτ(α) δευ(τέρα), Σιμίας ^{vac}
 [---] πρ(άτα) ^{vac}

Après la mention de l'éponyme, Δαμέας ou Δρομέας, qui doit être le *hierapolos* de Zeus comme le montrent d'autres contrats, vient la date, le 9 du mois Artamitios. A la ligne 2 figure le sujet même de la transaction : un individu au nom malheureusement perdu, fils de Hestias, a prêté sans intérêt, ἄτοκον,

⁹ F. Cordano, « Su due tavolette di Camarina con contratti d'acquisto », *PP* 52 (1997) 355-64.

¹⁰ Manganaro, « Tavolette » 307-308, pl. 1 (SEG 47 [1997] 1434 ; *BullEpigr* 1999, 642).

une somme d'argent à Hiéron, fils de Damarchos. On constate que l'état civil du prêteur est exprimé comme, plus loin, celui des garants, les ἄμποχοι, avec deux mentions numérales abrégées dont la première est celle de la phratrie et la seconde celui de l'une des trois tribus doriennes : ce système est donc légèrement différent de celui qui apparaît sur les tessères de Camarine qui doivent être postérieures de peu à la réforme démocratique de 461 av. J.-C. en Sicile, tessères sur lesquelles un individu est toujours désigné par le numéro de l'une des 15 ou 18 phratries, et parfois par la mention de son εἰκάς, « sa vingtaine », ou de sa τριακάς, « sa trentaine », mais où ne figure jamais le nom de sa tribu. Ce système modifié d'organisation du corps civique est en général attribué à une réforme de Timoléon, au IV^e s. av. J.-C.

Comme on le retrouve en dorien, le fait de prêter est exprimé, non pas par le banal δανείζω, mais par l'aoriste actif ἔχρησε qui est la contrepartie active créée secondairement à partir de la forme ancienne ἐχρήσατο. Dans les *Tables de Locres*¹¹, on voit très bien « fonctionner », si j'ose dire, ce couple actif/moyen puisque l'emprunt de la cité à la banque de Zeus est exprimé par la formule ἅ πόλις ἐχρήσατο πὰρ τῷ θεῷ, tandis que le prêt que consentent les hiéromnamons du temple l'est par la formule ἔχρησαν τοῖ ἱερομνάμονες. Le prêt lui-même est désigné par deux termes soit, le plus fréquemment, χρῆσις¹², soit une fois χρῆσις¹³. On notera qu'à Athènes le verbe χράομαι au sens d'emprunter n'apparaît que dans un chœur dorien de l'*Electre* d'Euripide au vers 191 : παρ' ἐμοῦ χρῆσαι πολύπηνα φάρεα, « emprunte-moi des vêtements aux nombreuses broderies ». En Sicile enfin le nom d'agent en -τας, χρήστᾱς, désigne, sans aucune ambiguïté, l'emprunteur-débiteur : ainsi dans le document bancaire sur plomb de la région d'Agrigente, du V^e s. av. J.-C., on lit¹⁴ : Ἄρχων ὀφέλει τᾷ Θεῷ (L. 1) et τὸν χρήσταν Ἄρχωνα, ἐπεὶ κ' ἀποδοῖ τοῦτο τὸ ἀργύριον (L. 10-11).

La somme prêtée, un talent et 90 litres, est bien évidemment exprimée en unités siciliennes : le talent sicilien de l'époque vaut 120 litres de 0.87 gr d'argent, c'est à dire 104.4 gr d'argent, poids de 12 statères corinthiens ou de 12 didrachmes attiques de 8.7 gr¹⁵. Le prêt consenti est donc d'un talent trois-quarts en argent, c'est à dire 182.7 gr, somme finalement assez faible. Pourtant,

¹¹ Costabile, *Polis*.

¹² Costabile, *Polis tables* 25, L. 10 ; 1, L. 8 ; 4, L. 8 ; 15, L. 9.

¹³ Costabile, *Polis table* 20, L. 22.

¹⁴ IGDS 177.

¹⁵ N. F. Parise, « Unità ponderali e monetarie nelle Tavole di Locri », dans : D. Musti (éd.), *Le Tavole di Locri. Atti del colloquio sugli aspetti politici, economici, culturali e linguistici dei testi dell'archivio locrese, Napoli, 26-27 aprile 1977* (Rome 1979) 197-207 ; id., « Il sistema della litra tra Siracusa e Locri nel IV secolo a.C. », dans : *La monetazione dell'età dionigiana. Atti dell'VIII Convegno del Centro internazionale di studi numismatici, Napoli, 29 maggio-1 giugno 1983* (Rome 1993) 271-75.

quelque modique qu'il soit si on le compare aux prix de propriétés de Camarine, cet emprunt est gagé par une maison, ici dénommée οἴκησις, à la place du banal οἰκία. L'emplacement de cette maison est clairement défini : dans le quartier des Pressoirs, λᾶνῶν, en attique ληνῶν. Il n'y a pas de contradiction entre le fait que le prêt amical est sans intérêt, ἄτοκον, et la prise d'hypothèque : le prêteur entend protéger l'intégrité de sa fortune sur une longue durée et ne pas léser ses héritiers.

Aux lignes 5-6 sont évoquées d'une façon assez elliptique les conditions du rachat libératoire, de la λύσις, de cette maison par son propriétaire-débiteur, Hiéron. Car il faut bien le reconnaître, nous sommes en présence d'un prêt hypothécaire pour lequel les contractants ont les mêmes droits et devoirs que dans une vente à réméré, une πρᾶσις ἐπὶ λύσει. L'aoriste προεῖπε, qui n'est pas banal dans ce genre de texte, implique une déclaration publique prononcée expressément devant les garants : on rappellera que c'est ce même verbe qui figure au début de la face B de la *Lex sacra* de Sélinonte, où celui qui souhaite se purifier doit faire une proclamation publique d'intention¹⁶. Il s'agit donc sans doute d'un trait formulaire sicilien.

L'adverbe αὐταμερί est en soi intéressant puisque c'est un hapax. On connaissait à Gortyne la variante à désinence d'accusatif αὐταμερίν dans un contexte non ambigu¹⁷ : le juge des hétaires et le juge des biens gagés pour ne pas être poursuivis doivent rendre leurs sentences dans un délai très bref : αὐταμερίν δικάσαι ἢ ἐς τὸ αὔριον, « il faut rendre la sentence le jour même ou le lendemain ». Je ne corrige pas le texte de Camarine comme Manganaro qui restitue un *nu* final : à mon avis l'adverbe du texte de Camarine, qui pour le sens équivaut à l'attique αὐθημερόν, est du type ἄσπονδί, ἄσουλί ou πανδημί ; ce sont des instrumentaux figés d'anciens composés dont le second membre est un thème en -i ; la forme crétoise en -iv est soit une forme d'accusatif figé de ces composés soit, comme l'avait proposé Bechtel¹⁸, une forme influencée par les adverbes doriens comme crétois αὔτιν, ὀθθάκιν, éléen ὕσταριν ou laconien τετράκιν.

Mais se pose surtout un problème de syntaxe : dans le texte de la vente à réméré d'Amphipolis publié par M. Hatzopoulos¹⁹, l'acheteur Timon permet au premier vendeur du champ et du cellier, à savoir Apollonios, de libérer son bien en le rachetant quand il le souhaite au même prix que celui auquel il l'a acheté à un précédent acheteur nommé Exakestos : δίδωσι Τίμων Ἀπολλωνίωι λύσασθαι ὅταν βούληται τοῦ ἴσου. Le complément de temps ὅταν βούληται porte bien sur le verbe λύσασθαι. Il est donc normal de considérer que dans le

¹⁶ SEG 43 (1993) 630 B, L. 2-3.

¹⁷ *I.Cret.* IV 42, L. 13 (V^e s. av. J.-C.).

¹⁸ F. Bechtel, *Die griechischen Dialekte II. Die westgriechischen Dialekte* (Berlin 1923) 762-63.

¹⁹ Hatzopoulos, *Actes* 15.

texte de Camarine l'adverbe *αὐταμερί* porte aussi sur *λύεσθαι*. Pourtant, si dans l'exemple d'Amphipolis, comme dans celui de Morgantine²⁰, le sujet du verbe *λύεσθαι* est le vendeur qui « libère un bien » en le « rachetant », c'est à dire en remboursant sa dette à l'acheteur-prêteur qui a souscrit à cette procédure (*δίδωσι*, « donne la possibilité de »), il semble que dans le contrat de prêt de Camarine ce soit le prêteur qui « libère » la maison en faveur de Hiéron le jour même où ce dernier se sera acquitté de sa dette. L'adverbe *αὐταμερί* a donc le sens de « le jour même où il aura été remboursé ».

La fin du texte est une liste de garants, des *ἄμποχοι*, terme strictement sicilien qui est un nom d'agent du verbe *ἀμπέχομαι*, « s'impliquer (dans une affaire) ». Dans cette liste de six garants figure curieusement trois fois le nom de *Σώσανδρος* pour des individus qui n'appartiennent manifestement pas à la même phratrie. Le caractère insolite de cette homonymie pourrait s'expliquer si l'on admettait que les deux derniers *Σώσανδρος* ne sont qu'un seul et même individu, que le fils est cité avant le père et que la douzième phratrie de la seconde tribu est soit la même que la dernière, la *νήτᾱ* < *νεάτᾱ*, soit celle dans laquelle ont été incorporés et enregistrés des enfants de la douzième phratrie qui aurait été pléthorique.

II. Je suis d'autant plus heureux de présenter ce second document que la discussion qui a suivi ma communication m'a éclairé sur certains points obscurs. Ce texte semble concerner une vente simple ayant trait à différentes parties d'une propriété viticole. Gravé sur une plaque de bronze de 9.5 cm de large et 4.6 cm de hauteur, le texte est endommagé en haut à droite²¹ :

- Ἐπ(ι) ἱαραπόλου Ὀρθωνος, Θευδα[ισίου numéro]· ὠνεῖτα[ι ἀμπέ-]
 λους καὶ τὰ ἐπόμενα πάντα ταῖς [ἀμ]πέλοις καὶ [τοῦ λα-]
 νοῦ δύο μέρεα, τῶν δ' ἄλλων τὰ ἥμισσα, τοῦ στα[θ]μο[ῦ]
 παντὸς ὃ κ' ἢ [ἐ]μ βασιέσσιν καὶ τῶν ἄλλων ἐντ[ὸς]
 5 τὰ ἥμισσα Λύσων Ἴππία ΠΔΗΤΔΔ πὰρ Θεστωνος
 Δαμάρχου καὶ {ΠΑΙ} πὰρ Σατύρου Δάμωνος ὀρφο-
 βωτᾶν ἐόντων, πλὰν τῶν ἱερῶν. Ἄμποχοι· Νικίας Κρατί[α],
 Ἐμμενίδας Δάμωνος, Θεύδωρος Εὐπολέμου,
 Φιλωνίδας Ἡρακλείδα, Ἰάρων Φιλιάρχου,
 10 Φιλίαρχος Ἀπολλωνίδα, Δείνων Φιντία,
 Φίλων Ἐμμενίδα, Πολύξενος Ἐμμεν[ί]δ[α],
 Πυρρίας Καραΐκου.

Notes : L. 3 : τῶν δάλλων τὰ ἥμισσα Manganaro. L. 4 : ὃκ' ἢ ἔμβασι(ς) ἐσ(τ)ῖν Manganaro.

²⁰ IGDS 194.

²¹ Manganaro, « Case » 203-205, fig. 5 (*Morg. I*) (= SEG 39 [1989] 1008 ; *BullEpigr* 1990, 859) ; *id.*, « Tavolette » 311, L. 4.

Après la mention du *hierapolos* éponyme et le nom du mois dont le jour est perdu, le texte commence par le verbe ὠνεῖται, « achète », mais le nom de l'acheteur, Lysôn, n'apparaîtra qu'à la ligne 5. Sont ensuite énumérés les biens qui font l'objet de la transaction.

D'abord un vignoble et « tout ce qui s'en suit, qui va avec » : ἀμπέλους καὶ τὰ ἐπόμενα πάντα ταῖς ἀμπέλοις. La formule τὰ ἐπόμενα est banale en Sicile et se retrouve en particulier dans les *Tables d'Halaesa*²² et dans le contrat de Morgantine²³. On peut penser à une réserve d'amphores, à des paniers, à des échelas²⁴, peut-être à des outils. Dans la grande inscription sur les hypothèques de Ténos²⁵, du IV^e s. av. J.-C., il est mentionné : τὰ σκεύη ὅσα ἐστὶν τῆς γεωργίας, « et tous les outils nécessaires à la culture de la terre ». La restitution de la fin de la ligne 2 n'est pas certaine mais la présence du terme λᾶνός est très probable avec le sens global de « pressoir à raisin » : c'est celui qui est attesté chez Théocrite (7.25 ; 25.28) et qui figure dans les nombreux composés en -ληνος ou ληνο-. Il est en revanche assez difficile de se représenter ce que sont ces deux parties, éléments constitutifs du pressoir : on pourrait cependant penser soit au couple fouloir+pressoir, soit au couple pressoir+chai²⁶. Cette possibilité qu'une partie seulement d'un bâtiment puisse faire l'objet d'une vente ou éventuellement d'une vente hypothécaire se retrouve dans le même texte de Ténos puisque, à la ligne 49, c'est la quatrième partie d'un fortin qui est achetée : ἐπρίατο καὶ τοῦ πύργου τὸ τέ[ταρτομ] μέρος ; ou encore, à la ligne 52, la quatrième partie de l'ensemble d'un toit de tuile : τοῦ κεράμο[υ τῆς στέγ]ης τὸ τέταρτομ μέρος. Pourtant il ne faudrait pas exclure une autre solution. Ma disciple Mathilde Douthe, qui assistait à notre congrès, en tant que spécialiste de la langue des inscriptions delphiques, m'a immédiatement suggéré que δύο μέρεα signifiait simplement « les deux tiers », conformément à un usage grec qui veut que le dénominateur de la fraction ne soit pas exprimé quand il est d'une unité supérieur au numérateur. Or, les grammaires à cet égard ne sont

²² IGDS 196 *passim*.

²³ IGDS 194.

²⁴ Sur les échelas comme instruments liés au vignoble, F. Salviat, « Le vin de Rhodes et les plantations du dème d'Amos », dans : M.-C. Amouretti, J.-P. Brun (éds.), *La production du vin et de l'huile en Méditerranée. Actes du Symposium International organisé par le Centre Camille Jullian et le Centre Archéologique du Var, Aix-de-Provence et Toulon, 20-22 novembre 1991* (« BCH Suppl. » 26 ; Athènes 1993) 151-61, spécialement 156-58.

²⁵ IG XII 5, 872.

²⁶ Sur les pressoirs, M. Brunet, « Vin local et vin de cru. Les exemples de Délos et Thasos », dans : M.-C. Amouretti, J.-P. Brun (éds.), *La production du vin et de l'huile en Méditerranée. Actes du Symposium International organisé par le Centre Camille Jullian et le Centre Archéologique du Var, Aix-de-Provence et Toulon, 20-22 novembre 1991* (« BCH Suppl. » 26 ; Athènes 1993) 201-212, spécialement 205.

que moyennement crédibles car dans les exemples de Schwyzer²⁷ et de Bizos²⁸, ouvrages auxquels m'a renvoyé mon amie Catherine Dobias (à savoir Homère, *Il.* 10.253 ; Thucydide 1.10 et 104), il est fait mention de la troisième part dans le segment de phrase qui suit, ce que l'on retrouve également dans un texte de Délos²⁹. Or Mathilde Douthe a trouvé au moins un exemple épigraphique excellent dans la célèbre pierre de Rosette³⁰, où il est dit que le roi Ptolémée V a fait une remise des deux tiers sur le nombre des toiles de lins livrées aux sanctuaires au trésor royal : τῶν τ' εἰς τὸ βασιλικὸν συντελουμένων ἐν τοῖς ἱεροῖς βυσσίνων ὀθονίων ἀπέλυσεν τὰ δύο μέρη. Il s'agit donc là de l'exemple le plus ancien³¹. Si cette interprétation était la bonne, elle pourrait avoir une incidence sur la nature même du texte. Comme, en dépit des hypothèses précédentes, on ne voit pas bien ce que représenteraient ces deux tiers du pressoir, on pourrait se demander si sous cette vente ne se cache pas en fait un autre type de transaction : le pressoir aurait été estimé et seuls les deux tiers de son prix auraient été pris en compte dans le montant global de ce qui est présenté comme une vente et qui ne serait en fait qu'un prêt ou une hypothèque sur des biens de mineurs comme le laisse supposer la suite du texte³².

Quoi qu'il en soit, la transaction porte sur l'ensemble du vignoble, les deux tiers du pressoir et sur la seule moitié du bâtiment agricole. Manganaro avait écrit τῶν δάλλων τὰ ἥμισσα en alléguant la glose d'Hésychius δάλα ἄμπελος et en considérant qu'il s'agissait de la pépinière ou de plants récemment marcottés. Je crois que tout ceci est inadmissible et que le mouvement du texte veut que figure ici un δὲ à valeur oppositionnelle : « tandis qu'il n'achète que la moitié du reste des autres éléments du domaine ». Les éléments qui suivent sont donc ceux dont seule une moitié fait l'objet de la vente et d'abord l'ensemble du σταθμόν, variante neutre bien attestée de σταθμός. Ce terme, dans le second passage de Théocrite mentionné plus haut (L. 23), figure d'ailleurs juste avant la mention du pressoir et désigne la ferme où sont logés les paysans du roi Augias. Il semble ici désigner des bâtiments de ferme comprenant des étables et des parcs à bestiaux. Il est pourtant suivi d'une proposition relative dont l'interprétation et la segmentation interne sont délicates.

²⁷ E. Schwyzer, *Griechische Grammatik I* (München 1939) 599.

²⁸ M. Bizos, *Syntaxe grecque* (Paris 1947) 27.

²⁹ Syll.³ 975, L. 25 = C. Prêtre et al. (éds.), *Nouveau choix d'inscriptions de Délos* (« Etudes épigraphiques » 4 ; Athènes 2002) 195-98.

³⁰ OGIS I 90, L. 18 (196 av. J.-C.).

³¹ Les deux exemples delphiques (CID II 55, L. 1 et 109 B, L. 6) figurent dans un contexte très lacunaire. A l'époque romaine, citons *I.Mylasa* 439 et *I.Ephesos* 4360.

³² Ce même cas de figure a bien été mis en évidence par R. Etienne, *Ténos II. Ténos et les Cyclades du milieu du IV^e siècle av. J.-C. au milieu du II^e siècle ap. J.-C.* (Athènes 1990) 54, à propos de six contrats de vente de la grande inscription (IG XII 5, 872), qui sont en fait des *praseis epi lysei*.

Manganaro, en maltraitant le texte, écrivait ὅκ' ἢ ἔμβασι(ς) ἐσ(τ)]ῖν et traduisait « là où se trouve l'entrée ». Mais il est évident que ὅκ' ne saurait avoir le sens de « là où » et que l'intrusion de la forme de koinè ἢ pour l'article est inconcevable dans ce texte si dialectal. J'ai proposé dans le *Bulletin Epigraphique* de 1990³³ de comprendre ὅ κ' ἢ ἔμβασίεσσιν en faisant de ὅ le pronom relatif ayant pour antécédent σταθμόν, suivi de la particule modale dorienne élidée, suivie du subjonctif dialectal du verbe « être » et enfin du datif pluriel dialectal en -ίεσσι dont nous avons d'autres exemples à Camarine même dans la forme παναγυρίεσσι³⁴, et de traduire « qui pourrait servir à des opérations de foulage », sens, je le reconnais aujourd'hui, pour lequel je n'ai pas de bons parallèles.

On ne saurait passer sous silence l'apparition du terme ἔμβασις dans un autre contrat sicilien du IV^e s. av. J.-C. de la région de Syracuse publié par le même Manganaro : c'est une ἔμβασις, au singulier, qui fait l'objet d'un contrat de vente et il s'agit manifestement d'un passage d'accès à un champ : ἔμβασιν ἡν ἐπέβᾱ ποτὶ Βείδει, « le passage d'accès qu'il a emprunté, à côté de chez Beidès »³⁵. Mais comme j'ai bien conscience que le terme au pluriel ne peut pas avoir ce même sens, je pense qu'il vaut mieux chercher dans d'autres directions et je proposerai deux hypothèses :

a) Un autre sens pour le pluriel ἐμβάσεις

L'un des sens de ἔμβασις est celui de « baignoire ou de cuve » : il est attesté depuis Aristote (fr. 236R ; d'après Athénée 1.24), chez Dioscoride (*Euporusta* 1.223 [éd. Wellmann]), qui nous dit que certains spasmes peuvent être guéris par une κατάβασις εἰς τὴν ἔμβασιν τοῦ ἐλαίου, « une descente dans une cuve d'huile », chez Straton l'épigrammatiste du II^e s. ap. J.-C. (A.P. 12.207), au sens de cuve de thermes et enfin dans une scholie au vers 1060 des *Cavaliers* d'Aristophane où l'accusatif pluriel πύελους est glosé par ἐμβάσεις, terme qui, s'il est attesté comme synonyme dans une scholie, doit plutôt appartenir à la langue quotidienne. Les ἐμβάσεις de notre texte pourraient alors être les cuves de décantation du pressoir situées à l'intérieur du bâtiment appelé *stathmon*³⁶. Du point de vue sémantique cette solution me paraîtrait plus cohérente. Je proposerais donc de traduire : « de l'ensemble du bâtiment qui pourrait être destiné aux cuves » ou « qui est habituellement destiné aux cuves » en considérant que, en dépit d'une construction syntaxique un peu rude, nous avons là un datif de destination dont J. L. García Ramón, lors de la discussion,

³³ *BullEpigr* 1990, 859.

³⁴ *IGDS* 117, L. 22.

³⁵ Manganaro, « Tavolette » 310-13 et 336, ph. III (= *SEG* 47 [1997] 1462 ; *BullEpigr* 1999, 642).

³⁶ En tout cas je refuse entièrement l'hypothèse évoquée par Manganaro qui voudrait que le terme ἔμβασις ait ici le sens juridique de « entrée sur un bien légalement acquis, prise de possession », comme c'est le cas dans l'inscription d'Ephèse : *I.Ephesos* 4, L. 75-77 (III^e s. av. J.-C.).

en pensant à un article de J. Gonda³⁷, m'a fourni de bons exemples empruntés aux comptes attiques de la fin du V^e s. av. J.-C., comme μόλυβδος τῷ ἀνθέμῳ καὶ τοῖς δεσμοῖς ou encore ξύλα καὶ ἄνθρακες τῷ μολύβδῳ³⁸, « bois et charbon pour le plomb », « (pour faire fondre) le plomb »³⁹. Il faut pourtant observer que dans ces exemples des comptes attiques, le datif de destination dépend directement d'un substantif, ce qui n'est pas le cas pour notre contrat de Camarine dans lequel le datif a une valeur prédicative.

b) Une autre coupe des mots : [ἐ]μ βασιέσσιν

Miltiade Hatzopoulos me suggère une solution qui est plus satisfaisante syntaxiquement et stylistiquement, même si elle aussi ne peut pas être étayée par de bons parallèles sémantiques. Elle consiste à lire ὅ κ' ἢ [ἐ]μ βασιέσσιν, « tout ce qui se trouve sur des bases ». Mais quel sens donner ici au terme βάσις et comment s'articule cette proposition relative ? Le mouvement du texte indique qu'après avoir acheté tout le vignoble, les deux tiers du pressoir, Lysôn n'achète plus que la moitié du reste de la propriété. Il me semble donc que l'expression de la ligne 3 τῶν δ' ἄλλων τὰ ἡμισσα est développée par ce qui suit : Lysôn achète « la moitié de l'ensemble du bâtiment agricole qui se trouve reposer sur des fondations et des autres objets qui se trouvent à l'intérieur ». Je propose donc de considérer que la séquence τὰ ἡμισσα de la ligne 5 est une reprise de celle de la ligne 3 et qu'elle a pour compléments les deux génitifs précédents coordonnés par καί. En donnant au pluriel βάσιες le sens de « fondations »⁴⁰, on pourrait admettre que Lysôn, ne prenant pas en compte les apprentis en matériau léger ou les parcs à bestiaux, n'achète que la moitié de ce qui est construit « en dur ». Le subjonctif accompagné de la particule modale pourrait avoir une valeur conditionnelle restrictive, « à condition du moins que cette moitié repose sur des fondations ». L'autre solution – pour laquelle penche Miltos – qui consisterait à considérer que Lysôn achète de l'ensemble du bâtiment tout ce qui se trouve sur des bases mais seulement la moitié de ce qu'il y a à l'intérieur aurait pour inconvénient de laisser le τῶν δ' ἄλλων de la

³⁷ J. Gonda, « Greek ἐπί+Dative », *Mnemosyne* 10 (1957) 1-7. Pour ce syntagme en mycénien, voir des exemples chez E. Risch, « Die mykenische Nominalflexion als Problem der indogermanischen und griechischen Sprachwissenschaft », *Sprache* 32 (1986) 63-77, spécialement 70.

³⁸ IG I³ 472, L. 149 et 151.

³⁹ Mon amie Catherine Dobias m'a aussi ingénieusement suggéré que le texte pouvait comporter une haplographie de la préposition ἐμ, auquel cas il faudrait transcrire τοῦ σταθμοῦ, παντός ὅ κ' ἢ (ἐμ) [ἐ]μβασιέσσιν et traduire « du bâtiment, de tout ce qui se trouve habituellement dans les cuves ». Mais la comparaison avec d'autres documents du même type, comme le texte de Ténos, montre que dans le syntagme παντός... τὸ ἡμισσον le pronom porte sur le substantif qui précède avec le sens de : « de l'ensemble de X la moitié ».

⁴⁰ Pour le sens technique de « lit de pose d'une pierre », voir M.-Chr. Hellmann, *Recherches sur le vocabulaire de l'architecture grecque d'après les inscriptions de Délos* (« BEFAR » 278 ; Athènes, Paris 1992) 66-68.

qu'il y a à l'intérieur aurait pour inconvénient de laisser le τῶν δ' ἄλλων de la ligne 3 sans contenu. Ainsi, quel que soit le sens exact de βάσις, cette coupe des mots me paraît préférable.

Le prix de la propriété est vraisemblablement exprimé en litres et en talents, selon un système acrophonique ascendant, sans doute influencé par les habitudes graphiques sinistroverses phénico-puniques, qui commence par les unités, exactement comme on l'observe en Sicile, entre autres dans le document précédent, dans le V^e décret d'Entella⁴¹ et dans les comptes de Tauromenion où les chiffres sont gravés en toutes lettres⁴² selon le même ordre⁴³. Nous obtenons donc un total de 115 litres et 21 talents, ce qui équivaut à peu près à 2.200 gr d'argent soit environ 534 drachmes attiques, somme assez faible, il est vrai, par rapport au prix d'autres contrats de vente siciliens, mais qui pourrait éventuellement s'expliquer dans le cas où il ne s'agirait pas d'une simple vente de biens de mineurs mais d'une hypothèque sur des biens de mineurs, ce que j'infère non de la présence d'un vocabulaire particulier concernant ce type de contrat⁴⁴, mais de la seule mention de tuteurs.

Le substantif ὀρφοβώτας, « (litt.) pâtre d'orphelins », est remarquable car il s'agit d'un quasi hapax. On ne connaissait guère que chez Hésychius les termes ὀρφοβόται· ἐπίτροποι ὀρφανῶν, « tuteurs d'orphelins », ὀρφοβοτία· ἐπιτροπία et le factitif ὄρφωσεν· ὠρφάνισεν, « rendre orphelin ». La variante à vocalisme radical plein au second membre doit donc être la plus authentique et il ne serait sans doute pas incongru de supposer que ces gloses d'Hésychius sont empruntées à la comédie syracusaine, d'Epicharme ou Sophron. Ces différents mots nous assurent en outre de l'existence d'une forme ancienne en grec *ὄρφος, correspondant exactement au latin *orbus*. Les noms des orphelins dont Thestôn et Satyros sont les tuteurs, en attique les *epitropoi*, ne sont pas mentionnés, non plus que celui de leur père : dans le contrat d'Amphipolis⁴⁵, les vendeurs ne sont nommés qu'en tant que mère et enfants de Sôstratos. Tout se passe donc comme si seuls intervenaient dans les contrats d'Amphipolis et de Camarine des hommes adultes. Les 10 *amprochoi*, les garants dont les noms suivent, sont en tout cas là pour attester, en cas de contestation de la transaction, que Thestôn et Satyros ont bien agi en tant que tuteurs. Ce qui semble très vraisemblable est que ces ὀρφοβῶται sont des personnes privées et non des magistrats du type des ὀρφανοφύλακες au sujet desquels nous détenons quelques maigres données chez Xénophon (*Poroi* 2.7), dans des

⁴¹ IGDS 208.

⁴² IG XIV 422-430.

⁴³ Cf. G. Nenci, « Il sistema numerale acrofonico pseudoascendente nella Sicilia Greca », *ASNP* 25 (1995) 1-5.

⁴⁴ Voir par exemple le *Nouveau choix d'inscriptions grecques* (Paris 2005²) 141, 241.

⁴⁵ Hatzopoulos, *Actes* 25.

affranchissements de Naupacte⁴⁶ et dans des documents du II^e s. av. J.-C. de Gorgippia dans le Pont⁴⁷.

Sont exclus de la vente des objets sacrés, πλὴν τῶν ἱερῶν, qui pourraient être des autels ou des chapelles rustiques de héros locaux, éventuellement une sépulture puisque l'on constate que dans l'acte de vente d'Amphipolis du IV^e s. av. J.-C. il est spécifié qu'est exclue de la vente la parcelle de terrain de cinq pieds où est enterré le père des enfants vendeurs : καὶ τὴν πεντάπουον (« parcelle ») ὑφελῶν πρὸς ἐντάφια τοῦ πατρὸς⁴⁸.

Quelques remarques pour terminer sur les noms des témoins. A l'exception du patronyme du dixième témoin, ces noms n'ont rien d'extraordinaire et se présentent même comme un florilège de noms grecs courants en Sicile parmi lesquels deux sont épichoriques : Ἐμμενίδας, nom du second témoin et du père des huitième et neuvième, en rapport avec la célèbre dynastie agrigentine et Φιντίας, patronyme du septième témoin dans lequel figure le radical typique de l'ouest grec Φιντ-, forme évoluée du radical de *φιλτός, comme dans d'autres noms siciliens du type de Φιντύλος, Φιντίων ou Φίντις. Le nom Καράϊκος quant à lui est connu par un autre exemple sicilien sur une balle de fronde de Troina⁴⁹ : il se pourrait qu'avec une variation dans la liquide médiane ce soit le même nom que le Καλάϊκος attesté à Camarine même sur une tessère du milieu du V^e s. av. J.-C. De toute façon les noms en -αῖκος sont d'étymologie assez énigmatique.

En publiant ses actes de vente de la Chalcidique centrale en 1988, Miltos Hatzopoulos constatait que l'institution juridique de la vente à réméré était avant tout attestée en milieu ionien. L'intérêt du premier des textes que nous avons parcourus est de montrer que cette institution était aussi vivante dans le milieu colonial corinthien : même si le nom des garants, les *ampochoi*, est typique de la Sicile, on constate la pérennité et donc l'archaïsme du syntagme abstrait qui exprime la prise de gage, ἐπὶ τᾶι οἰκίαι. Par ailleurs, même si nous ne connaissons pas son fonctionnement réel, l'institution des *orphobotai* qui apparaît dans le second document est sans doute un héritage très ancien dont le nom même est un composé d'autant plus notoire qu'il procède d'une métaphore pastorale qui n'est pas sans rappeler le vocabulaire archaisant du *fosterage* indo-européen.

⁴⁶ IG IX I², 624g, 628b et 643.

⁴⁷ CIRB 1129, 1130.

⁴⁸ M. B. Hatzopoulos, *Actes de vente de la Chalcidique centrale* (« MEΛETHMATA » 6 ; Athènes 1988) 25.

⁴⁹ Cf. LGPN III.A. M. Hatzopoulos me signale un nom Καράϊκης en Macédoine : M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions under the Kings II. Epigraphic Appendix* (« MEΛETHMATA » 22 ; Athènes 1996) 95, n° 80.

Abréviations bibliographiques

- Costabile, *Polis* = F. Costabile (éd.), *Polis ed Olympieion a Locri Epizefiri : costituzione economia e finanze di una città della Magna Grecia. Editio altera e traduzione delle tabelle locresi* (Catanzaro 1992).
- Hatzopoulos, *Actes* = M. B. Hatzopoulos, *Actes de vente d'Amphipolis* (« MEΛETHMATA » 14 ; Athènes 1991).
- IGDS = L. Dubois, *Inscriptions grecques dialectales de Sicile* (« Collection de l'Ecole française de Rome » 119 ; Paris, Rome 1989).
- LGPN III.A = P. M. Frazer, E. Matthews, *A Lexicon of Greek Personal Names III.A. The Peloponnese, Western Greece, Sicily and Magna Graecia* (Oxford 1997).
- Manganaro, « Case » = G. Manganaro, « Case e terra a Kamarina e Morgantina nel III-II sec. a.C. », *PP* 44 (1989) 189-216.
- Manganaro, « Tavolette » = G. Manganaro, « Nuove tavolette di piombo iscritte siceliote », *PP* 52 (1997) 306-348.

INSCRIPTIONS INEDITES DE MOPSION : DECRETS ET DEDICACES EN DIALECTE THESSALIEN

José Luis GARCIA RAMON
Bruno HELLY
Athanasios TZIAFALIAS

Conformément au souhait exprimé par les organisateurs de ce V^e Colloque international de Dialectologie grecque, les documents que nous apportons ici sont tous des textes inédits. Cela a été à la fois un devoir et un plaisir que nous nous sommes accordés en faisant ensemble cette présentation de décrets et de dédicaces, qui ont été trouvés au cours de fouilles réalisées par A. Tziafalias, et que l'on peut rapporter à la cité thessalienne de Mopsion. Ces documents présentent un triple intérêt : les formes du dialecte thessalien utilisé là, les institutions et les modalités d'attribution de la citoyenneté à des non citoyens ou à des étrangers. Ces décrets et dédicaces apportent un peu plus d'informations pour éclairer l'activité d'une petite communauté, celle de Mopsion, qui n'avait pas été jusqu'à présent bien représentée dans l'épigraphie thessalienne. Nous nous limiterons ici à présenter les textes et à développer dans le commentaire les caractéristiques du dialecte thessalien que nous font connaître ou que confirment ces inscriptions.

I. La mise au jour

Mopsion doit sa brève célébrité au fait que durant la III^e Guerre de Macedoine le roi Persée y campa ses forces après la bataille de Callinicos (171 av. J.-C.). D'après un passage corrompu de Tite-Live (52.61.11), il semblerait que l'historien romain situerait cette cité sur une colline à mi-chemin entre Gonnoi et Larissa. A partir de ce passage, pendant ces dernières années, on a essayé d'identifier Mopsion avec plusieurs sites du nord de la Thessalie. Heureusement, il n'est plus nécessaire de scruter les auteurs antiques ou de tenter de classer les informations vagues ou fragmentaires des inscriptions. En 1993, la découverte fortuite d'un décret dont le début se lisait : Θεός. Τύχαν αγαθάν. ἡ πόλις Μοψείουν... dans le territoire de l'agglomération moderne de Gyrtoni, tout près de Larissa, nous fournit le vrai emplacement de la cité. Il est situé en bas des pentes méridionales d'une colline appelée Δεξαμενή Παπαγεωργίου, qui est connue des préhistoriens à cause de son établissement néolithique. Des fouilles qui ont été effectuées sur l'emplacement de la découverte du décret ont mis au jour une installation balnéaire romaine tardive, toute une série de reliefs d'ex-voto, de dédicaces et de décrets.

Les ex-voto en pierre avaient été initialement érigés sur le sommet du tumulus préhistorique, où aux temps historiques fut établi le sanctuaire

principal de la cité, consacré à Asclépios et à Hygie. Plus tard, ils furent remployés dans le dallage des bains romains.

Les décrets de Mopsion utilisent souvent les mêmes formes linguistiques que ceux de Larissa. Ils nous révèlent les noms de deux tribus civiques et l'institution des poliarques. L'exploration systématique du territoire agricole de l'agglomération de Gyrtoni, qui a mis au jour une grande quantité de trouvailles, des tessons, des colonnes de marbre, des fragments de dédicaces et des stèles tombales, a permis de tirer les conclusions suivantes : Mopsion a eu comme noyau la triple élévation au nord-est du village actuel, dont le sommet médian a servi d'acropole. Pendant la phase historique de son existence, qui commence à l'époque géométrique, il s'étend progressivement dans la plaine jusqu'aux époques romaine tardive et byzantine, pour atteindre une surface totale de plus de 100 hectares. Lors du labourage d'un champ on découvrit les fondations d'un temple archaïque, peut-être un des plus anciens découverts à ce jour en Thessalie. Malheureusement, le propriétaire du terrain réussit en une nuit à faire disparaître les vestiges. Par ailleurs, parmi les ruines, près d'un ravin des environs, a été trouvée une inscription archaïque : Θαῦμα μέγ' ἀνθρώποις.

Le Pénée, par les déplacements fréquents de son lit à travers les siècles, a coupé en deux la nécropole sud de Mopsion, en a laissé une partie à Koulouri et détruit un grand nombre de tombes. De son lit on a tiré une autre inscription : Στάλα Αἰσχίνα Βῶλαγορίῳ. Les découvertes faites dans le territoire agricole de Koulouri, une communauté voisine de l'agglomération de Gyrtoni, proviennent en fait de la nécropole sud de Mopsion.

II. Les textes

La série des inscriptions trouvées par A. Tzifalias en 1993 comporte six décrets (N^{os} 3-8) et quatre dédicaces (N^{os} 10-13) en dialecte, mais aussi un décret et des dédicaces en koinè, que nous publions également ici, pour ne pas les soustraire arbitrairement de l'ensemble. Nous y ajoutons les deux décrets déjà connus, le premier, qui a été publié il y a déjà un siècle¹, et celui qui est entré, peu de temps avant les fouilles régulières de l'Ephorie de Larissa, dans une collection privée et qui a été publié par N. Papadopoulou et A. P. Matthaiou en 1998. Il n'est cependant pas question de donner dès à présent un corpus complet des inscriptions que l'on peut attribuer à la cité de Mopsion, avec les inscriptions funéraires, les *Testimonia* et la prosopographie qui s'y rapportent : cette publication excèderait la place que nous accordent ici les éditeurs des Actes du congrès d'Athènes.

Dans la présentation des documents, nous donnerons le texte des inscriptions en accentuant le grec, pour suivre la pratique des épigraphistes. En

¹ IG IX 2, 1056.

revanche, dans le commentaire linguistique, nous n'accentuerons pas les formes thessaliennes, car l'accentuation à la manière de l'attique, habituelle chez les épigraphistes, reste absolument conventionnelle et présente des inconvénients qui ont été bien soulignés il y a longtemps par M. Lejeune, à propos du thessalien précisément².

Décrets en dialecte

N° 1. Décret pour un Cyrénéen

Au Musée de Larissa (anc. collection), N° d'inventaire inconnu; non retrouvé. N° d'archives Lyon : *GHW* 3094³.

Stèle de marbre, brisée en bas. Dim. : 0,26×0,295×0,15 ; h.l. : 0,01-0,015.

E. Pridik, *IRAIK* 1 (1896) 132, n° 125 ; G. De Sanctis, *MonAL* 8 (1898) col. 16, n° 13 ; *IG IX 2*, 1056 (sur un estampage de Philios).

Cf. A. Wilhelm, qui a établi pour les L. 2-6 la bonne coupe des mots que n'avait pas reconnu E. Pridik, *AEM* 20 (1897) 71 (= *Kleine Schriften* II.3 229-30) ; Preuner, *Weihgeschenk* 65.

Θεός, Τύχαν ἀγαθάν.
 ἄ πόλις Μοψείουν Φα-
 λάκρου Σουσιανακτεί-
 [ο]υ Κυραναίου ἔδουκ[ε]
 [ἀγ]ορᾶς νομίμας ἐό[ν]-
 [σας, ἀ]γορανομέντο[ς]
 [-----]ΓΡ[-----]

N° 2. Décret pour des juges d'Atrax (datation par l'écriture : III^e s. av. J.-C. selon l'éditeur)

De provenance inconnue, aujourd'hui dans une collection privée. N° d'archives Lyon : *GHW* 5764.

Stèle de calcaire blanc jaunâtre, brisée en bas, terminée en haut par un fronton triangulaire sur un geison mouluré; la surface inscrite est concrétionnée en haut à droite, des éclats manquent en haut, à droite et à gauche. Dim. : 0,67×0,364×0,11 ; h.l. : 0,012-0,023 ; int. : non précisé.

N. Papadopoulou, A. P. Matthaiou, *HOROS* 10-12 (1992-1998) 355-67 et pl. 57-58 (photographie) ; *SEG* 48 (1998) 660.

² Cf. Lejeune, « Notes » 76, n. 29.

³ Nous citons ici le numéro d'archivage des inscriptions thessaliennes à Lyon, pour tous les textes nouvellement connus ainsi que pour toutes les inscriptions antérieurement publiées, quand celles-ci ont été revues et publiées dans une nouvelle édition : on trouvera à la fin de cette étude les concordances entre ces numéros et les publications de références que nous avons utilisées.

<p>Θεός. Τύχαν ἀγαθά[ν·] ἔδουκε ἀ πόλις Μ[οψ]- είουν τοῖς δικασ[τα]- 4 ἰς Ἄτραγίοις Τάλ[ου]- νι Ἀμφιλοχείου, Γλ[αύ]- κου Ἀμφιδαμαντε[ί]- ο, Σίμου Ἴσχυριδαί[ο], 8 καὶ τοῦ γραμματε[ῖ] Πολυαίνου Ἐλανδρ- είου πολιτείαν καὶ ἰσ- οτιμίαν καὶ αὐτοῖς 12 καὶ γενεᾶ καὶ ἐμ πο(λ)-</p>	<p>έμου καὶ ἐν ἱρεῖνα κατ- τάπερ Μοψειάταις ἐ- στί κατ τὸν νόμον ^{vac} 16 καὶ ἀσυλίαν καὶ ἐπινο- ^{vac} μίαν καὶ παθόντεσσι καὶ δρασάντεσσι, τα- γευόντων Ἀστοκλ- 20 ἑα Ἐπινικεῖοι, Βίρβοι Μ- ετουπέιοι, Σιμάδα Ἄ- ^{vac} στομαχείοι, τολια- ^{vac} [ρ]χέντος Φασιδάμ- 24 [οι] Ἵψικλειοί. ^{vac}</p>
---	--

« Dieu. La Bonne Fortune. La cité des Mopséens a accordé aux juges d'Atrax Taloun, fils d'Amphilochos, Glaukos, fils d'Amphidamas, Simos, fils d'Ischyridas, et à leur secrétaire Polyainos, fils d'Elandros, le droit de cité et l'égalité des droits pour eux et pour leur descendance, en temps de guerre et en temps de paix, comme en disposent les Mopséens selon la loi, ainsi que l'immunité, le droit de pâture, dans la soumission à l'autorité et dans l'exercice de l'autorité ; étaient tages Astokleis, fils d'Epinikos, Birbos, fils de Métoupos, Simadas, fils d'Astomachos, poliarque Wasidamos, fils d'Hypsikleis ».

• L. 5-7 : Γλαῦκος Ἀμφιδαμάντειος : cf. Γλαῦκος Ἀμφιδαμάντειος dans un décret d'Atrax publié par B. Helly, *ZPE* 35 (1979) 246-48, attribué là à Argoussa, attribution corrigée par N. Papadopoulou, A. P. Matthaiou, *HOROS* 10-12 (1992-1998) 363-64 ; dans le corpus d'Atrax (*I.Atrax* 12), ce texte est daté de la fin du III^e ou du début du II^e s. av. J.-C.

• L. 20-21 : Βίρβος Μετούπειος tage : cf. Ἀνξίου Μετούπειος ptoiarque (N^o 4, L. 15-16).

N^o 3. Décret pour Olympichos, f. d'Antigénès

Trouvé à Gyrtoni. Larissa, N^o d'inventaire *AEML* 93/13. N^o d'archives Lyon : *GHW* 6296.

Haut de stèle de calcaire gris blanc, à bandeau horizontal en saillie. Dim. : 0,24×0,30 (bandeau) - 0,275 (corps de stèle)×0,05-0,065 ; h.l. : 0,01-0,014 ; int. : 0,005.

Estampage TH 3216.

Photographie Pl. II.

Θεός. Τύχαν Ἀγαθάν·
 Ὀλυμπίχου Ἀντιγενε-
 ίου Μοψείουν τὸ κοινὸν ἔ-
 4 δουκε Μοψειάτα ΕΟ[. . ^{α3-5} . .]
 ΠΕΡΡΑΓΑΣΤΑ[.]Α[----]
 ΤΟΣ τᾶς π[όλιος τοῦν]

Μοψε[ίουν -----]

L. 4-6 : on pourrait accepter de lire le nom Ἀγάστας, connu à Pharsale (*IG IX 2, 234, L. 27*), mais dans ce cas les syllabes qui précèdent ne pourraient pas être interprétées. Il vaut mieux considérer que le texte donne une caractérisation se rapportant au bénéficiaire, donc, au datif, ἐό[ντι], suivi d'un nom dérivé d'un composé avec premier élément περι°, le second élément pouvant être un dérivé de ἀγαστός (cf. ἄγαμαι).

N° 4. Décret de citoyenneté pour un étranger

Trouvé à Gyrtoni. Larissa, N° d'inventaire *AEML 93/9*. N° d'archives Lyon : *GHW 6298*.

Stèle de calcaire gris blanc, en deux morceaux recollés, complète sauf le haut, légèrement pyramidante. En bas, tenon d'encastrement. Dim. : 0,56×0,24-0,265×0,05-0,065 ; h.l. : 0,006 -0,01 ; int. : 0,006.

Estampage TH 3218.

Photographie Pl. III.

<p>----- [---- ἀγορ]ᾶς νομί[μας ἐ]- όνσας, ταγευόντων Φιλοξ[ε]- νίδα Φιλοξενεί[ο]ι, Κλευβούλοι^{vac} 4 Παντοεῖοι, Εὐμχ[ί]δα (sic) Μελαγγα- δαῖοι, ἀγορανομέντος Φιλοξ- ενίδα Φιλοξενεῖοι, ἰσότιμον ἔ- μμεν καὶ παθόντα καὶ δράσαν- 8 τα καὶ τοῦν κοινοῦν κοινανειῖμε- ν πάντων καὶ ταγᾶν καὶ λειτο-</p>	<p>ρειᾶν καὶ τοῦν ἄλλων πάντου- ν καττάπερ οἱ ἄλλοι Μοψειᾶτ- 12 αι καὶ φυλᾶς ἔμμεν ποίας κε κ- λαρουθεῖ· ἐκλαρούθει φυλᾶς Λυκιδά(υ)ν, τολιαρχέντων^{vac} Ἄλεξομένοι Ἐπιγενεῖοι, Ἄν-^{vac} 16 ξίουνος Μετουπέιοι, Σιμμία^{vac} Εὐπορείοι, ἰδιοξενοδόκοι Σμικίνας Ἄλκόταιος, Φιλοναύτας Μο- λύκκειος.</p>
---	---

« (à Un tel il a plu à la communauté des citoyens de Mopsion d'accorder...), l'assemblée étant réunie en session légale, étant tages Philoxénidès, fils de Philoxénos, Kleuboulos, fils de Pantoios, Eum(a)chidas, fils de Mélangadas, étant président de l'assemblée Philoxénidès, fils de Philoxénos, qu'il soit à égalité dans la soumission à l'autorité et dans l'exercice de l'autorité, et qu'il ait part à toutes les magistratures et prêtrises et à tous les autres droits qui sont aussi ceux des autres citoyens de Mopsion, et qu'il fasse partie de la tribu qui lui sera assignée par tirage au sort. Il lui a été assigné (de faire partie) de la tribu des Lykidai, étant poliarques..., étant garants... ».

• L. 2-3 : Φιλοξενίδα Φιλοξενεῖος tage et président de l'assemblée : cf. Αἰχμῶν Φιλοξενίδου Μοψει(εύ)ς (*GHW 3077 [= IG 521], L. 32*, première moitié du II^e s. av. J.-C.).

• L. 3-4 : Κλεύβουλος Παντοεῖος tage : cf. [Π]αντοῖος Κλεοβούλου Μοψειᾶτης (*GHW 3077 [= IG 521], L. 21-22 ; LGPN III.B s.v. Antaios*, forme du nom à corriger).

• L. 15-16 : Ἀνξίουνος Μετούπειος ptoliarque : cf. Βίρβος Μετούπειος tage (N° 2, L. 20-21).

N° 5. Décret accordant la citoyenneté à Eunostos, f. de Ménémachos

Trouvé à Gyrtoni. Larissa, N° d'inventaire *AEML* 93/25. N° d'archives Lyon : *GHW* 6299.

Stèle de calcaire gris-blanc à bandeau horizontal en saillie, légèrement pyramidante, brisée en bas et aux coins supérieurs gauche et droit. Large trace de feu. Dim. : 0,455×0,285-0,295×0,065 ; h.l. : 0,006-0,01 ; int. : 0,006.

Estampage TH 3219.

Photographie Pl. IV.

[Θεός, Τύχαν] Ἀγαθάν. Μειννός Ι[----]
 [--- ἀγορ]ᾶς νομίμας ἐόνσας, ἀ[γοραν]-
 [ομέν]τουν τοῦν ταγοῦν ΝΙΕΜ[----]
 4 [---]ΑΔΑ[. . ⁴⁵ . . .]ΤΑ Πτολεμαιοί, Ν[----]
 Ἀρχαίοι, τολιαρχέντος Εὐδέξοι Ἀ[λκίνο]-
 εἰοί, ποτελθόν[το]ς Εὐ[νό]στοι Μενεμα[χείοι]
 καὶ αἰτεῖσαμ[ένο]ι πολιτείαν ἑαυτ[οῦ],
 8 ἔδοξε τοῦ κ[οινοῦ] Μοψείουν δόμεν [Ε]ὐ[νό]σ]-
 του Μενεμαχείου [πολι]τείαν καὶ αὐτοῦ
 καὶ ἐσγό[νοις καὶ] ἰσοτιμίαν καὶ πα-
 θόντι καὶ δράσαντι καττάπερ καὶ Μοψείεσ-
 12 σι ὑπάρχει πολίταις, ἔμμεν φυλᾶς ἐλο-
 μένου ποίας κε β[έλλ]ειται· εἴλετο [.]ΧΟΥ-
 [.]εἰοῦν· ξενδόκος Τ[. . ⁴⁵ . . .]Ν Παντούειος, το-
 λίαρχος Εὐδέξος Ἀλκινόειος.

« Dieu, la bonne fortune. Au mois de... l'assemblée étant réunie en session légale, étant présidents de l'assemblée les tages N..., fils de Ptolémaios et N..., fils d'Archias, étant poliarque Eudexios, fils d'Alkinous, Eunostos, fils de Ménémachos s'étant présenté (devant l'assemblée) et ayant demandé la citoyenneté pour lui-même, il a plu à la communauté des citoyens de Mopsion d'accorder à Eunostos, fils de Ménémachos la citoyenneté à lui et à ses descendants, l'égalité des droits dans la soumission à l'autorité et dans l'exercice de l'autorité tels qu'ils existent aussi pour les citoyens de Mopsion, (et) qu'il fasse partie de la tribu qu'il voudra. Il a choisi (de faire partie) de la tribu des --- ; garant N, fils de Pantoios ; étant poliarque Eudexios, fils d'Alkinous ».

• L. 14 : Τ[. . ⁴⁵ . . .]Ν Παντούειος χενόδοκος : cf. Κλεύβουλος Παντούειος tage (N° 4, L. 3-4) et [Π]αντοῖος Κλεοβούλου Μοψειάτης (*GHW* 3077 [= *IG* 521], L. 21-22).

N° 6. Décret accordant la citoyenneté et l'inscription dans une tribu

Trouvé à Gyrtoni. Larissa, N° d'inventaire *AEML* 93/39. N° d'archives Lyon : *GHW* 6297.

Fragment de calcaire gris-blanc de Gonnoi, brisé partout sauf à droite (à vérifier si on a vraiment le bord droit). Dim. : 0,29×0,20×0,08 ; h.l. : 0,007-0,014 ; int. : 0,005.

Estampage TH 3217.

Photographie Pl. V.

 [-----]Α Φιλοξε-
 [.....^{ca 12}.....] ἔμμεν καὶ πα-
 [θόντι καὶ δ]ράσαντι καὶ τοῦν
 4 [κοινοῦν] κοινανεῖμεν καὶ
 [-- τ]αγ[ᾶν καὶ λ]ειτο[ρε]-
 [ιᾶν κα]ὶ τοῦ[ν ἄλ]λων π[ά]-
 [ν]το[υ]ν καττάπ[ερ καὶ]
 8 [τοῖς ἄλλ]οις Μο[ψειάταις]
 [ὑπάρχει -]ΥΣΑΝ[-----]
 [--- καὶ] φυλ[ᾶς ἔμμεν ποίας]
 [κε -----]

N° 7. Deux décrets d'attribution de la citoyenneté

Trouvé à Gyrtoni. Larissa, N° d'inventaire AEML 93/12. N° d'archives Lyon : GHW 6304.

Stèle de calcaire gris-blanc brisée en haut et en bas mais complète sur les côtés (restes de mortier de tuileau sur côté gauche). Large trace de feu. Dim. : 0,42×0,33×0,085 ; h.l. : 0,010-0,014 ; int. : 0,003 (premier décret), h.l. : 0,007-0,013 ; int. : 0,005 (deuxième décret).

Estampage TH 3224.

Photographie Pl. VI.

[-----]ΛΑΙ[. .⁴. .]
 [----- κ]αὶ Μοψε[ιάτ]-
 [αίς· ιδιοξενδόκοι ----]ΤΟΣ Χαριλάε[-]
 4 [ιος, Ἄσ]τομένεις Αὐτο[. .]
 [. . .^{ca 4-5} . .]δαιος.^{vac}
 [Θεός], Τύχαν (Ἀγαθάν)· Λυσανία Νικοδι-^{vac}
 [κεί]ου Μοψειατᾶν τὸ κοινὸν ἔδουκε^{vac}
 8 Μοψειάτα ἔμμεν καὶ αὐτοῦ καὶ γε-
 νεᾶ καὶ φυλᾶς ποίας κε βέλλεται
 [ἔ]μμεν πείσαντα ἰσοτίμου καὶ πα-
 [θόν]τι καὶ δράσαντι καὶ τοῦν κοι-
 12 [νοῦ]ν τοῦμ Μοψειάταν κοινανεῖ^{vac}
 [με]ν.^{vac}

N° 8. Décret pour trois citoyens d'Atrax

Trouvé à Gyrtoni. Larissa, N° d'inventaire AEML 93/4. N° d'archives Lyon : GHW 6302.

Stèle de calcaire gris-blanc de Gonnoi, à bandeau plat en saillie, brisée en bas. L'inscription commence sous une zone travaillée au ciseau à dents, de 0,225 m de haut. Dim. : 0,60×0,49×0,10 ; h.l. : 0,010-0,014 ; int. : 0,007.

Estampage TH 3222.

Photographie Pl. VII.

Θεός, Τύχαν Ἀγαθάν. ἃ πόλις Μο-
ψείουν ἔδουκε, ἀγορᾶς νομίμας ἐ-
όνσας, Ἀστοκράτει Δικαιείου, Ἀστο-
4 κλέα Πausανιαίου, Πολυχάρμου Εὐφορ-
βείου Ἀτραγίοις ἐόντεσσι καὶ αὐτοῖς καὶ
γενεᾷ εὐεργέταις ἐόντεσσι ἀτέλειαν
πάντων καὶ ἐναγόντεσσιν καὶ ἐξαγό-
8 ντεσσιν καὶ αὐθοῦν πουλέντεσσι κ[αί]
ἀσφάλειαν καὶ πολέμοιο καὶ ἱρεΐνας
καὶ φυλαῶς ποίας κε βέλλουνθαι π[είσαντ]-
[τα]ς ἰσοτίμ[οις καὶ παθόντεσσι ----]

« Dieu, la bonne fortune. La cité des Mopséens a accordé, l'assemblée étant réunie en session légale, à Astokratès, fils de Dikaios, Astokléas, fils de Pausanias, Polycharmos, fils d'Euphorbos, d'Atrax, à eux et à leur descendance, parce qu'ils sont des bienfaiteurs, l'exemption de toutes taxes quand ils importeront ou exporteront et quand ils vendront ce qui leur appartient, la sécurité en temps de guerre et en temps de paix, et qu'ils fassent partie de la tribu qu'ils voudront, (à eux) qui seront égaux en droit, après avoir persuadé (la tribu de leur choix) dans la soumission à l'autorité et dans l'exercice de l'autorité... ».

Traductions en koinè (attique)

N° 2

Θεός. Τύχην ἀγαθὴν. | ἔδωκε ἡ πόλις Μοψέων | τοῖς δικασταῖς Ἀτραγίοις... |⁴ καὶ τῷ γραμματεῖ Πολυαίνῳ Ἐλάνδρου | πολιτείαν καὶ ἰσοτιμίαν | καὶ αὐτοῖς καὶ γενεᾷ | καὶ ἐν πολέμῳ καὶ ἐν εἰρήνῃ |⁸ καθάπερ Μοψεάταις ἐστὶ κατὰ τὸν νόμον | καὶ ἀσυλίαν καὶ ἐπινομίαν | καὶ παθοῦσι καὶ δράσασι, | ταγευόντων... κλπ.

N° 4

----- | ἐκκλησίας νομίμης οὔσης | ταγευόντων Φιλοξενίδου |⁴ τοῦ Φιλοξένου, Κλεόβουλος | τοῦ Παντοίου, Εὐμαχίδου τοῦ | Μελαγγάδα,

προεδρεύοντος | Φιλοξενίδου τοῦ Φιλοξένου ἰσοτίμον ^β εἶναι καὶ παθόντα καὶ
δράσαντα | καὶ τῶν κοινῶν κοινωνεῖν | πάντων καὶ ταγῶν καὶ λειτορειῶν | καὶ
τῶν ἄλλων πάντων ¹² καθάπερ καὶ οἱ ἄλλοι Μοψεᾶται | καὶ φυλῆς εἶναι ὁποίας
ἂν κληρωθῆ. | ἐκληρώθη φυλῆς Λυκιδῶν, | πολιαρχούντων Ἀλεξομένου τοῦ
Ἐπιγένους, ¹⁶ Ἀναξίωνος τοῦ Μετώπου, Σιμμία τοῦ Εὐπόρου | ἰδιοξενοδόκοι
Σμικίνα τοῦ Ἀλκότου, Φιλοναύτας τοῦ Μολύκκου.

N° 5

Θεός. Τύχην ἀγαθὴν. μηνὸς Ι[---] | [---] ἐκκλησίας νομίμης οὔσης, |
προεδρευόντων τῶν ταγῶν [---] ⁴ τοῦ Πτολεμαίου, Ν[---] | τοῦ Ἀρχίου,
πολιαρχοῦντος | Εὐδεξίου τοῦ Ἀλκινόου, | προσελθόντος Εὐνόστου τοῦ
Μενεμάχου ^β καὶ αἰτησαμένου πολιτείαν ἑαυτῷ, | ἔδοξε τῷ κοινῷ Μοψέων |
δοῦναι Εὐνόστῳ Μενεμάχου πολιτείαν | καὶ αὐτῷ καὶ ἐκγόνοις καὶ ἰσοτιμίαν ¹²
καὶ παθόντι καὶ δράσαντι | καθάπερ καὶ Μοψεῦσι ὑπάρχει πολίταις, | εἶναι φυλῆς
ἐλομένῳ ὁποίας ἂν βούληται· | εἴλετο ΧΟΥ--έων· ¹⁶ ξενοδόκος Τ[. . . ⁴⁻⁵ . . .]Ν
Παντοίου, | πολίαρχος Εὐδέξιος Ἀλκίνοος.

N° 6

[---] εἶναι καὶ παθόντι καὶ δράσαντι | καὶ τῶν κοινῶν κοινωνεῖν | καὶ ταγῶν καὶ
λειτορειῶν ⁴ καὶ τῶν ἄλλων πάντων | καθάπερ καὶ | τοῖς ἄλλοις Μοψεάταις [---] |

N° 7, L. 6-12

... Λυσανία Νικοδίκου | Μοψεατῶν τὸ κοινὸν ἔδωκε, | Μοψεάτη εἶναι καὶ αὐτῷ
καὶ γενεᾷ ⁴ καὶ φυλῆς ὁποίας ἂν βούληται | εἶναι πείσαντα ἰσοτίμῳ καὶ |
παθόντι καὶ δράσαντι καὶ τῶν | κοινῶν τῶν Μοψεατῶν κοινωνεῖν.

N° 8

Θεός. Τύχην ἀγαθὴν. | ἡ πόλις Μοψέων ἔδωκε, ἀγορᾶς νομίμης οὔσης, |
Ἀριστοκράτει Δικαίου, Ἀριστοκλεῖ Πausανίου, ⁴ Πολυχάρμῳ Εὐφόρβου Ἀτραγίοις
οὔσιν | καὶ αὐτοῖς καὶ γενεαῖς εὐεργέταις οὔσιν | ἀτέλειαν πάντων καὶ εἰσάγουσιν |
καὶ ἐξάγουσιν καὶ τὰ αὐτῶν πωλοῦσιν ^β καὶ ἀσφάλειαν καὶ πολέμου καὶ εἰρήνης |
καὶ φυλῆς ὁποίας ἂν βούλωνται | πείσαντας ἰσοτίμοις καὶ παθοῦσι [---].

Décret en koinè

N° 9. Décret pour Eunomos, f. d'Aristonous, de Larissa

Trouvé à Gyrtóni. Larissa, N° d'inventaire AEML 93/7. N° d'archives Lyon :
GHW 6318.

Partie supérieure d'une stèle de marbre blanc-gris, surmontée par un
bandeau horizontal en saillie. Dim. : 0,42×0,465×0,10 ; h.l. : 0,020-0,025 ; int. :
0,010.

Estampage TH 3240.

Photographie Pl. VIII.

Θεός, Ἀγαθὴ Τύχη. Εὐνό-
 μωι Ἀριστόνου Λαρισαί-
 ωι Μοψειατῶν τὸ κοινὸ-
 4 ν εὐεργέτη ὄντι ἔδωκε-
 ν αὐτῶι καὶ ἐκγόνοις πρ[ο]-
 ξενίαν καὶ ἐπινομία[ν]
 [κ]αὶ ἀσυλίαν καὶ ἐμ πολ-
 8 [έμω]ι καὶ ἐν εἰρή[νῃ καὶ ἀ]-
 [τέλει]αν πάντ[ων -----]

Eunomos, fils d'Aristonous, est d'une famille connue à Larissa : un Aristonous, fils d'Eunomos, figure parmi les tages de Larissa dans le décret pour la politographie de 215-214 av. J.-C. (IG 517, L. 1 : Ἀριστονόοι Εὐνομεῖοι) et déjà comme envoyé de la cité auprès de Philippe V (L. 4 : Πετραῖος καὶ Ἀνάγκιππος καὶ Ἀριστόνους), encore mentionné aux L. 12 et 24 (mais le décret de Mopsion en koinè est certainement postérieur au milieu du II^e s. av. J.-C. ; pour la discussion sur la date, cf. ci-dessous section IV).

Dédicaces en dialecte

N° 10. Dédicace de Pasias, f. de Gorgos

Trouvé à Gyrtoni. Larissa, N° d'inventaire AEML 93/11. N° d'archives Lyon : GHW 6309.

Plaque de marbre blanc-bleu (Kastrion ?) en forme de naïskos, brisée en trois morceaux qui recollent, avec acrotères et tenon d'encastrement. Inscription dans le haut de la plaque. Dim. : 0,345×0,295-0,305×0,045 ; h.l. : 0,006-0,012.

Estampage TH 3229 et 3253.

Photographie Pl. IX.

Πασίας Γόργειος ὀνέθεικε.

N° 11. Dédicace de Deinoupas, f. de Gyrrimbass, à Asclépios

Trouvé à Gyrtoni. Larissa, N° d'inventaire AEML 93/n. N° d'archives Lyon : GHW 6310.

Plaque de marbre blanc-bleu clair en forme de naïskos, complète sauf en haut où les acrotères ont disparu. Tenon d'encastrement. Inscription immédiatement sous le fronton. Traces de feu sur toute la surface. Dim. : 0,44×0,35×0,035-0,04 ; h.l. : 0,010-0,013.

Estampage TH 3230.

Photographie Pl. X.

Δεινούπας Γυρρίμβαιος Ἀσκλαπιῶ.

Les deux dernières lettres sont gravées verticalement en retour le long du bord de la plaque.

N° 12. Dédicace de Piéria à Asclépios

Trouvé à Gyrtoni. Larissa, N° d'inventaire *AEML* 93/5. N° d'archives Lyon : *GHW* 6305.

Plaque de calcaire gris-blanc en forme de naïskos avec acrotères cassés mais tenon d'encastrement presque intact. Inscription dans le bas de la stèle, au-dessus du tenon. Traces de feu. Dim. : 0,33×0,31×0,04 ; h.l. : 0,010-0,014.

Estampage TH 3225.

Photographie Pl. XI.

Περία Ἀσκλαπιῶ^{vac}

N° 13. Dédicace de Pyrrichidas, f. de Philombrotos, à Asclépios

Trouvé à Gyrtoni. Larissa, N° d'inventaire *AEML* 93/8+93/18. N° d'archives Lyon : *GHW* 6319.

Grande plaque de marbre gris-bleu à bandeau plat en saillie avec tenon d'encastrement. Un fragment, avec l'angle supérieur gauche est détaché mais recollé (inv. 93/18) ; l'angle inférieur gauche est brisé, quelques éclats sur le côté droit. Dim. : 0,60×0,81×0,06 ; hauteur du bandeau : 0,06, épaisseur : 0,07 ; h.l. : 0,010-0,015.

Estampage TH 3241.

Photographie Pl. XII.

Πυρριχίδας Φιλομβρότει[ο]ς Ἀσκαλαπιῶ εὐξάμενος ὀνέθεικε.

Dédicaces en koinè

N° 14. Dédicace de Lyka à Artémis Ourania

Trouvé à Gyrtoni. Larissa, N° d'inventaire *AEML* 93/15. N° d'archives Lyon : *GHW* 6307.

Plaque de marbre blanc, brisée à droite seulement, en deux morceaux qui recollent avec relief. Relief : femme debout, portant une tunique courte et des bottines, tenant une phiale (?) dans sa main droite. Divers objets sont représentés à gauche du personnage sous l'inscription dont un miroir, sous la première ligne de l'inscription ; les lignes 2 et 3 sont écrites de part et d'autre de ce miroir. Dim. : 0,405×0,230×0,045 ; h.l. : 0,013-0,020 ; int. : 0,010.

Estampage TH 3227.

Photographie Pl. XIIIa.

Ἀρτέμιδι Οὐραν[ία]
 Λύ *miroir* κα *tête du*

εὐ *miroir* χήν *personnage*
féminin

N° 15. Dédicace de Phri- à Artémis Phosphôros

Trouvé à Gyrtoni. Larissa, N° d'inventaire *AEML* 93/43. N° d'archives Lyon : *GHW* 6306.

Fragment de marbre blanc de la partie centrale d'un fronton triangulaire avec bouclier macédonien et geison. Inscription sous le geison. Dim. : 0,20×0,28×0,075 ; h.l. : 0,010-0,015.

Estampage TH 3226.

Photographie Pl. XIIIb.

[Ἀρτέμιδι Φο]σφόρω Φρι[-----]

N° 16. Dédicace d'Oikonomia d'une figure d'Apollon Lykeios

Trouvé à Gyrtoni. Larissa, N° d'inventaire *AEML* 93/6. N° d'archives Lyon : *GHW* 6311.

Moitié supérieure d'une stèle de calcaire blanc en forme de naiskos avec rosette dans le fronton, dont l'acrotère central a disparu. Deux personnages sculptés dans le champ de représentation, une femme et un jeune homme (ou un enfant ?). A gauche, femme (voilée ?) tenant une torche (?) sur l'épaule gauche et une phiale (?) dans sa main droite. A droite, le personnage masculin tient une double hache dans sa main droite levée. L'inscription (peu lisible) se trouve sur l'épistyle. Dim. : 0,34×0,405×0,07 ; h.l. : 0,008-0,012.

Estampage TH 3231.

Photographie Pl. XIVa.

[Οἰκο]νομία Θ[.]ΚΕ Ἀπόλλωνα Λύκειον.

N° 17. Fragment de dédicace

Trouvé à Gyrtoni. Larissa, N° d'inventaire *AEML* 93/40. N° d'archives Lyon : *GHW* 6313.

Fragment de l'angle supérieur gauche d'une stèle de marbre blanc en forme de naiskos : haut d'une colonne arrondie et acrotère gauche. Inscription sur l'épistyle. Dim. : 0,25×0,185×0,11 ; h.l. : 0,012.

Estampage TH 3254.

Photographie Pl. XIVb.

^{vac} ΔΑΜ[----]

III. La langue des inscriptions dialectales de Mopsion

La langue de nos textes ne s'écarte pas dans l'essentiel de celle des inscriptions dialectales thessaliennes d'époque hellénistique. On y trouve la notation <ει>, <ου> pour *ē, ō hérités ou récents, les géminées du type εμμεν

(= εἶναι), βελλεῖται (= βούληται), aussi μειννος (= μηνός, N° 5, L. 1), Αστο° pour Αριστο°, le gén. sg. thématique en -οι (une fois πολεμοιο [N° 8, L. 9] ; cf. D [7]), le datif athématique en -εσσι (voir B 3), la flexion athématique des *verba vocalia* (type κοινανεμιν : voir B 6), les infinitifs athématiques en -μεν (type δομεν, θεμεν), l'emploi du thème *so-/to- comme relatif (καττα = καθ' ἃ), ποιός (= ὅποιος), κε (= ἄν), les préverbes ποτ°, ον° (= προς°, ἀνα°), ονεθεικε (N° 10, 14, dédicaces), εν° (= εἰς, N° 8, L. 7), ες° devant consonne (= ἐξ° en face de ἐξαγο|ντεσσιν, N° 8, L. 7-8), l'adjectif patronymique *passim*. Dans ce qui suit on présentera les traits les plus frappants en suivant les critères conventionnels des grammaires dialectales.

A. Phonétique

1. *pt-* > *t-* : τολιαρχεντων (N° 4, L. 14), τολιαρχεντος (N° 5, L. 5), τολιαρχος (N° 5, L. 14-15 et N° 7, L. 4), sauf dans l'onomastique (Πτολεμαῖοι, N° 5, L. 4) ; cf. pourtant Τολεμαῖος⁴.

On soulignera la divergence par rapport à la graphie <ττ>, aussi à l'initiale, attestée à Phalanna (τολιαρχοῖς⁵, αρχιτολιαρχεντος⁶) et à Métropolis (toponyme Ττυλιχνα⁷ [= Πολίχνη, ethnique Πολιχναῖοι])⁸. Pour l'assimilation *-pt-* > *-tt-*, cf. εττα, « sept » (= ἐπτά), NP Λεττίνας, -αῖος (= Λεπτιν-).

2. Le groupe *-eo-*, attesté seulement dans l'onomastique (notamment dans *klep-), offre une double représentation. D'une part, la fermeture devant voyelle (/e/ → [i]/_V), avec notation <ιο> : Υψικλειοι (N° 2, L. 24), qui présuppose °κλιος comme reflet de *klep-. D'autre part, dans Κλευβουλοῖ (N° 4, L. 4), la diphthongaison de *-eo-* en [-eu-], comme dans les dialectes du Nord-Ouest⁹. La première variante est attestée sans restriction géographique remarquable (on a partout en Thessalie les types θιός, Θιο°, du grec prédialectal *t^he^ho-, °κλίος)¹⁰ ; la seconde est moins fréquente et attestée dans moins de cités, mais sans distribution géographique délimitée (types Κλευ° à côté de Κλεο° en Achaïe Phthiotide, donc Nu° pour *nef° < *ne(μ)ο°). Les deux représentations, qui coexistent à Larissa uniquement, ne permettent pas de tracer des frontières intra-thessaliennes.

3a. « Absorption » de *i* après occlusive+s suite à la yotisation devant voyelle (/i/ → [j] → ∅ /Cs_V). Le fait est, à notre connaissance, attesté dans ce contexte

⁴ IG 598 a, L. 1 et b, L. 1 (LARI, III^e s. av. J.-C.).

⁵ IG 1233, L. 1.

⁶ IG 1233, L. 2.

⁷ GHW 3313 (convention des Basaidai, METR, fin III^e s. av. J.-C.).

⁸ Sur Ττυλιχνα, cf. Helly, « Convention » 187 ; García Ramón, « Geografía » 127. On trouve aussi πτ- : cf. Κ[λ]εοπτολεμοῖ (GHW 4265, Nikaia Larissis = LARI, III^e s. av. J.-C.).

⁹ J. Méndez Dosuna, *Los dialectos dorios del noroeste : gramática y estudio dialectal* (Salamanca 1985) 79 ss.

¹⁰ García Ramón, « Geografía » 132 ss. et 141 (carte).

pour la première fois en Thessalie : ainsi, Ευδεξοι (N° 5, L. 5), Ευδεξος (= Εὐδέξιος, patron. Εὐδεξίειος, N° 5, L. 15), à côté de la forme orthographique (avec notation <ξi> pour [ksi]), Ανξιουνος (N° 4, L. 15-16) (= NP Ἀναξίων *passim*). Or son existence était largement prévisible au vu des attestations d'une « absorption » identique de -i- après occlusive+r¹¹ : Δαματρειος (= Δαματρειου vis-à-vis de Δαμματ[ρ]ιειος)¹², Δεματριειος¹³, τρα¹⁴, τρακαδι¹⁵, τρακοντα¹⁶, correspondant respectivement à τρία, τριακάδι, τριάκοντα¹⁷, ainsi que πελεθραιος¹⁸ ou Αφροι¹⁹ vis-à-vis de πελεθριαιος²⁰ ou Αφριου²¹.

3b. La notation <νι> dans Παυσανιαιου (N° 8, L. 4), et non pas <Παυσαννιαιου>, peut bien être considérée comme orthographique, à défaut de données sur le traitement de -ni- devant voyelle (et de -ri-, -li-, -si- et -ti-)²².

¹¹ Ce développement est bien attesté aussi en béotien : cf. Δαματρα (Tanagra), aussi Ησχρωνδαο (= Αίσχριω-, Ptoion, IV^e-III^e s. av. J.-C.), gén. Τριακαδωνος (= Τριακαδίων, ca 245-240 av. J.-C.) ; cf. dossier et interprétation dans Brixhe, « Energie » 373 ss. La yotisation secondaire est reconnaissable aussi dans le contexte /Vs_V : cf. Αφροδια, Καφισα (Tanagra, 230-220 av. J.-C. ; Chéronée, III^e-II^e s. av. J.-C.), gén. Μνασιγενοσ (Hyettos, III^e-II^e s. av. J.-C.) pour °γενιος (< **-eos*), Ξενοσ (= -ιος) gén. de NP Ξένις (cf. Brixhe, « Energie »). Laurent Dubois nous signale la possibilité d'une hyphèrèse du type -eos > -os (Επικρατοσ, Μεναλκοσ, Καλλισθενοσ pour -κρατεοσ, -αλκεοσ, -σθενεοσ en ionien de la Mer Noire [Sinope]) : cf. L. Dubois, « Onomastique » dans Bulletin épigraphique, REG 118 (2005) 436-591, spécialement n° 163. De son côté, lesb. αργυρα (Aigai, II^e s. av. J.-C.) vs αργυριο- régulier reflète att. ἄργυρᾱ, comme le signale R. Hodot, *Le dialecte éolien d'Asie Mineure* (Paris 1990) 234 s.

¹² GHW 5114 (= IG 553), L. 11-12.

¹³ IG 234, L. 134.

¹⁴ GHW 3173 (donateurs pour le gymnase, LARI, début II^e s. av. J.-C.) ; *ibid.*, 3315 (LARI, fin III^e s. av. J.-C.) ; *ibid.*, 3172 (cadastres, LARI, début II^e s. av. J.-C.).

¹⁵ IG 1229, L. 6 (PHAL).

¹⁶ GHW 31 (= SEG 26 [1976-1977] 672), L. 10 (cadastres, LARI, début II^e s. av. J.-C.).

¹⁷ Cf. García Ramón, « Geografía » 136.

¹⁸ GHW 3170 (LARI, III^e s. av. J.-C.).

¹⁹ GHW 3169 (décret pour Bombos, LARI, milieu II^e s. av. J.-C.).

²⁰ GHW 3315 (sanctuaires, LARI, fin III^e s. av. J.-C.).

²¹ IG 452.

²² Pour ces derniers, cf. [ε]ξεικαττιοι (GHW 3659, L. 4, Delphes, II^e s. av. J.-C.), Επικναμιδδιουν (*ibid.*, L. 9) qui correspondent à att. ἑξακόσιοι, Ἐπικνημιδίων. On rappellera, en tout cas, que justement le type Παυσαννίας, προξεννία (où <ννι> note [nn']) peut ne pas être attesté y compris dans des textes où les géminées de n'importe quelle origine sont notées – et même des géminées non étymologiques. C'est le cas du décret larisséen GHW 5861 (Tziafalias, García Ramón, Helly, « Décrets inédits (2) »), où l'on trouve προξεννιαν (L. 24, 63), non pas <προξεννιαν>, mais aussi la notation régulière des géminées d'origines diverses : (a) de groupes de sonante+s ou s+sonante : cf. εξαποστελλαντουν (L. 11), εμμεν (L. 31, 35), αμμεουν (L. 49) (= att. ἀποστειλάντων, ἡμῶν, εἶναι) ; (b) de **-j-* : cf. εξαποστελλομενοις (L. 38) (**stel-jo/e-*) ; (c) de -ns- après voyelle longue : μειννοσ (L. 5), εξομειννον (L. 9) (= att. μηνός, ἑξάμηνον) ; (d) ou issues de gémination spontanée : cf. μναμμασ (L. 19 [= att. μνήμησ, avec

3c. La yotisation de *-i-* intervocalique avec disparition subséquente (/i/ → [j] > Ø / V_V) est attestée dans les graphies alternatives Παντοειοι (N° 4, L. 4) et Παντουειος (N° 5, L. 14) pour le nom attesté ailleurs comme [Π]αντοῖος²³ (cf. παντοῖος, « de toute sorte, varié »)²⁴. La même situation se trouve dans un décret de Larisa, Κουος²⁵ (= Κωῖους), et Κοῦοι (Κῶοι)²⁶.

On remarquera la fluctuation entre <ο> et <ου> que l'on rencontre aussi entre Πατροα (Εν(ν)οδία) et πατροεαν²⁷ à Pharsale (= πατρωίαν, avec <ε> au lieu de <ι> pour *i), qui est aussi attestée dans un texte en koinè²⁸. La fluctuation graphique est le reflet d'une neutralisation des quantités vocaliques.

4. La forme ξενδοκος (N° 5, L. 14) témoigne de la syncope incontestable qui était déjà attestée, pour la première fois, dans la convention des Basaidai²⁹, et qui apparaît aussi dans un décret inédit d'Atrax³⁰. On trouve aussi la forme sans syncope dans le composé ιδιοξενοδοκος (plur. ιδιοξενοδοκοι, N° 4, L. 17), sans que l'on puisse en établir une raison d'ordre phonétique. On trouve aussi la syncope bien attestée du type Ἄστο° (= Ἄριστο°) : Αστοκλεα (N° 2, L. 19-20), Αστομαχειος (N° 2, L. 21-22).

Pour ce qui est des formes remarquables Ευμχ[ι]δα (gén.) pour Ευμ(α)χ[ι]δα, Ανξιουνος (N° 4, L. 15-16) pour Αναξιουνος, on hésitera, étant donné leur caractère unique, à y reconnaître soit un fait de syncope, soit une simple erreur du lapicide.

5. La forme de gén. pl. αυθουν (N° 8, L. 8) και αυθουν πουλεντεσσιν (= att. « καὶ αὐτῶν πωλοῦσι ») est reconnaissable pour le sens : « et s'ils vendent de leurs propriétés », dans une construction remarquable du point de vue

<μ> non étymologique !]), ou enfin (e) par hyper-thessalisme : εννεκα (εννεκα τοι σχολαζειν εν του γυμνασιου, L. 13 [= att. ἔνεκα τοῦ σχολάσαι ἐν τῷ γυμνασίῳ]), où la géminée n'est que le reflet à couleur dialectale artificielle d'att. ion. εἴνεκα : cf. J. L. García Ramón, « Langue poétique, hyperdialectalismes et langue de chancellerie : le cas des textes thessaliens et l'origine de ἔνεκα », dans : *Procédés synchroniques de la langue poétique, Rouen, 13-14.10.2005* (sous presse). La forme grecque prédialectale était *enek- (myc. e-ne-ka).

²³ GHW 3077 (= IG 521), L. 21-22.

²⁴ Cf. le décret de Mopsion N° 5, L. 14 : ξενδοκος Τ[. . . ⁴⁵ . . .]Ν Παντούειος (le nom est incomplet), en face du décret N° 4, L. 3-4, où figure comme tague Κλεύβουλος Παντόειος, et de l'inscription de Larissa (GHW 3077 [= IG 521], L. 21-22), où l'on trouve un [Π]αντοῖος Κλεοβούλου Μοψειάτης (LGPN III.B s.v. Antaios, forme à corriger). Il s'agit évidemment de membres de la même famille, et probablement, dans le N° 4 et GHW 3077 (= IG 521), d'un père et de son fils.

²⁵ GHW 5861, L. 48.

²⁶ GHW 5861, L. 37.

²⁷ IG 234, L. 4.

²⁸ πατρωιον (IG 1110, L. 14, MAGN, II^e s. av. J.-C.), πατρωιαν (Gonnoi II 2, L. 7, III^e s. av. J.-C.).

²⁹ GHW 3313 (METR, III^e s. av. J.-C.).

³⁰ GHW 5740, L. 26-27.

leurs propriétés », dans une construction remarquable du point de vue syntaxique (voir E [3]). Il paraît qu'on peut bien partir de *ἑαυτῶν* (la forme en attique), avec haplogogie **^heaυ- > ^haυ-* (ou **āυ-* par contraction) et déplacement d'aspiration. On peut donc supposer l'évolution suivante : **s(υ)e-aυto-³¹* (cf. hom. ἕο αὐτοῦ, οἱ αὐτῶι, ἐ αὐτόν) > **^haυto- > *aυt^ho-*, avec déplacement d'aspiration.

Il va sans dire que la forme attestée présuppose un développement sans parallèle assuré, notamment pour le déplacement de l'aspiration de l'initiale à l'intérieur du mot. Un développement de ce genre a longtemps été proposé pour 3^e pl. *ενθι³²*, en postulant une « Hauchversetzung » à partir de **^henti³³* (de **ēnt^hi < *e^henti*, « ils sont », myc. *e-e-si /e^hensi/* : IE *h₁s-enti*). Or, le <θ> de *ενθι* peut recouvrir [-t^h-] par extension à partir du moyen [-nt^hai], [-nt^ho], où l'aspiration serait étendue à partir de [-met^ha], [-st^he]³⁴. Dans les textes de Mopson on trouve aussi *εαυ[του]* dans la formule *αιτισταμ[ενο]ι πολιτειαν εαυ[του]* (N° 5, L. 7)³⁵. Des formes haplogiques *ευτο-* (ou contractes [ēu-] ?) sont bien attestées dans le dialecte : cf. *ευτοι³⁶*, *ευτου³⁷* (= ἑαυτοῦ, ἑαυτῶ) ou *εατου³⁸*, *εατης³⁹*.

³¹ On sait que dans le cas de ce pronom le premier élément peut être reconstruit soit comme **se* (lat. *sē*, got. *si-k*), soit **sue* (av. *x^va-*). En plus, il peut être fléchi, comme dans **^heo(i) autōj* (att. ἑαυτῶ, ion. Hdt. ἑωυτῶ), ou bien ne présenter que la forme de base du thème pronominal.

³² GHW 3315 (sanctuaires, LARI, fin III^e s. av. J.-C.).

³³ F. Bechtel, *Die griechischen Dialekte I. Der lesbische, thessalische, böotische, arkadische und kyprische Dialekt* (Berlin 1921) 162 ; A. Thumb, A. Scherer, *Handbuch der griechischen Dialekte II* (Heidelberg 1959²) 64.

³⁴ En dernier lieu J. L. García Ramón, « Dos cuestiones de lingüística tesalia », dans : E. Crespo, J. L. García Ramón, A. Striano (éds.), *Dialectologia Graeca. Actas del II Coloquio Internacional de Dialectologia Griega, Miraflores de la Sierra (Madrid), 19-21 de junio de 1991* (Madrid 1993) 125-46, spécialement 129. Autre interprétation chez Cl. Brixhe, « Situation, spécificités et contraintes de la dialectologie grecque. A propos de quelques questions soulevées par la Grèce centrale », dans : S. C. Trovato (éd.), *Linguistica storica e dialettologia. Atti del Convegno della Società Italiana di Glottologia, Catania, 3-5 ottobre 2002* (« Biblioteca della Società italiana di glottologia » 27 ; Rome 2004) 115-45, spécialement 136 : <vθ> graphie inverse pour <vt> à une époque où /t^h/ était devenu /θ/ ; or il n'y a pas une seule attestation de <vθ> pour <vt> hors des désinences (J. L. García Ramón, « La reconstrucción de la prehistoria dialectal griega : posibilidades, limitaciones y falsos problemas », *ILing* 29 [2006] 61-82, spécialement 77 ss.).

³⁵ Cf. de même *ευτας* (GHW 3169, L. 18, décret pour Bombos, LARI, milieu II^e s. av. J.-C.), *εαυταν* (= ἑαυτήν, GHW 3158, L. 28, décret, CRAN) à côté de *αυτα* (= αὐτή, *ibid.*, L. 11) et *εαυτοι* (IG 461, L. 25, CRAN).

³⁶ IG 504, L. 4.

³⁷ IG 517, L. 16 (LARI).

³⁸ IG 1129, L. 26 (PHAL).

³⁹ GHW 2208 (KIER, hellén. épitaphe).

Pour -v euphonique dans le dat. pl. -εσιν, cf. section B 3. Sur s- « mobile » dans le nom Σμικίνας (Σμικινᾶς) cf. G.

B. Morphologie

1. Pour les thèmes en **-ā-* on notera les génitifs sg. des anthroponymes masculins en -α (-ā) : cf. Ευμχ[ι]δα (N° 4, L. 4), Φιλοξ[ε]νιδα (N° 4, L. 3, 6). Pour le pluriel on trouve -αν, tant pour les appellatifs féminins (N° 4, L. 9-10 : ταγαν και λειτο[ρ]ειαν), que pour les thèmes masculins (N° 7, L. 7, 12 : Μοψειαταν).

2. Le gén. sg. thématique en -οιο est attesté dans la formule και πολεμοιο και ιρεινας (N° 8, L. 9) : cf.]σιππειοιο⁴⁰. Mais c'est la forme en -οι qui est attestée partout dans les autres textes de la série, tant dans les noms que dans la formule en question (cf. section D [7]).

3. Le dat. pl. en -εσσι est attesté dans les thèmes en **-ēu-* (N° 5, L. 11-12 : Μοψεισ[σ]ι) et dans ceux en -ητ- des participes, notamment dans les décrets N° 2 (L. 17-18 : και παθοντεσσι | και δρασσαντεσσι) et N° 8, où l'on trouve εοντεσσι (L. 5, 6), à côté de formes en -v euphonique, notamment εναγοντεσσιν και εξαγο[ν]τεσσιν και πουλεντεσσιν (L. 7-8), probablement aussi παθοντεσσι[à la fin de la ligne 11.

4. Les thèmes en **-ēu-* présentent, comme il est normal dans le dialecte, le degré long de la syllabe prédésinentielle : Μοψειουν (N° 5, L. 13-14), Μοψεισ[σ]ι (N° 5, L. 11-12).

5. Les désinences moyennes présentent à la 3^e sg. -ται (et une fois -τει) et à la 3^e pl. -νθαι. La présence de βελλειται (N° 5, L. 13 : ποιας κε β[ελλ]ειται) trouve un parallèle frappant à Crannon⁴¹, lecture confirmée sur estampage (Helly) en face de βελλειται (N° 7, L. 9), βελλουνθαι (N° 8, L. 10). Dans ce décret de Crannon, on lit καττο κε βελλειται (L. 22) à côté de ελκονθαι (L. 12) et καθους κε επαγγελουνθαι (L. 34-35) ; dans le même document on trouve aussi des infinitifs en -σαι, -σθαι (non pas -σειν, -σθειν comme à Larissa). Sous réserve de la possibilité que les graphies <αι> et <ει> (cette dernière régulièrement attestée à Larissa) notent de façon approximative un phonème /*ā̄*:/⁴² non restreint géographiquement à Larissa et noté approximativement aussi comme <α> (comme on le trouve dans πο[ρ]δεξαστα (= προσδέξασθαι)⁴³, εισασθα (= ἤττᾱσθαι)⁴⁴, on verra dans la forme βελλειται de Mopsion et de Crannon l'influence de la chancellerie de Larissa, où la graphie <-ει> est régulière.

⁴⁰ GHW 3659, L. 2 (Delphes, II^e s. av. J.-C.).

⁴¹ GHW 3158, L. 22.

⁴² García Ramón, « Geografía » 120.

⁴³ GHW 3313 (convention des Basaidai à Métropolis).

⁴⁴ GHW 5740, L. 9 (Atrax).

6. Les *verba vocalia* présentent la flexion athématique régulière dans le dialecte : cf. [α]γορανομεντος (N° 1, L. 6 et N° 4, L. 4), κοινανειμεν (N° 6, L. 4 et N° 4, L. 8-9), τολια[ρ]χεντος (N° 2, L. 22-23).

Pour les aoristes de ces verbes les textes de Mopsion confirment en partie la règle de distribution \bar{V} -σα/-V-σσα- (type καλεσσα-, ὁμοσσα-, σπασσα-) que l'on a établie pour le thessalien (types πρᾶσσιν = πράττων⁴⁵ / ὁμοσσαντες^{*46}), cf. πρᾶσσιν⁴⁷ (mais πρᾶσσεμεν⁴⁸), mais ὁμοσσαντι⁴⁹. La règle, qui se laisse reconnaître aussi à Atrax⁵⁰, où l'on lit καταγο(ρ)εισαντου (L. 7), εισασθα (= ἤττᾰσθαι, L. 9), mais ὁμο[[σ]σαντες (L. 5-6), est également valable pour le béotien, le lesbien, ainsi que pour l'ionien et le grec hellénistique. Dans les textes mopséens on a des exemples de \bar{V} -σα- : cf. δρασαν|τα (N° 4, L. 7-8), δρασαντι (N° 5, L. 11-12 [conjecture N° 6, L. 2-3]), δρασαντεσσι (N° 2, L. 18), ainsi que αιτεισαμ[ενοι] (N° 5, L. 7).

7. Le participe présent du verbe « être » présente au masculin le degré plein ε̄οντ- : cf. ε̄οντεσσι (N° 8, L. 5, 6) (comme ailleurs en Thessalie, e.g. ε̄οντος⁵¹, παρεοντος⁵²), que l'on peut bien considérer comme hérité (*h₁es-ont-)⁵³. Le degré plein est attesté aussi au féminin : on lit ε̄ονσας dans la formule αγορας νομιμας ε̄ονσας (cf. D [4]). En thessalien on a aussi ενσα- (cf. αγορας ενσας⁵⁴).

C. Formation de mots

Dans le domaine de la dérivation nominale, les décrets témoignent de la coexistence de deux variantes de l'ethnique : d'un côté la forme dialectale

⁴⁵ Cf. aussi Βασαιδουν (GHW 3313, Basaidai, METR, fin III^e s. av. J.-C.) pour *βασσα- de gr. *g^hāt^hia- ; cf. βῆσσαι κλίμακες κοῖλαι καὶ ὕδρηλοι τόποι (Hsch.).

⁴⁶ Les formes récentes ὁμοσσαντες (IG 1229, L. 25) et κατασπασσει (ibid., L. 26, PHAL, début II^e s. av. J.-C.) sont dues à l'influence de la koinè.

⁴⁷ SEG 27 (1977) 202, L. 14 (LARI).

⁴⁸ IG 517, L. 7.

⁴⁹ GHW 5759, L. 9 (ATRA). J. L. García Ramón, « Neues zur Problematik des thessalischen Dialekts », dans : I. Hajnal (éd.), *Die altgriechischen Dialekte: Wesen und Werden, Akten des Kolloquiums Freie Universität Berlin, 19. - 22. September 2001* (« Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft » 126 ; Innsbruck 2007) 91-112, spécialement § 5.

⁵⁰ GHW 5740.

⁵¹ IG 506, L. 8.

⁵² IG 517, L. 14.

⁵³ On trouve aussi la forme difficile ε̄ιντεσσι (= οὔσιν) dans la convention des Basaidai (GHW 3313, METR, fin III^e s. av. J.-C.), qui présuppose un thème *ent- (J. L. García Ramón, « Tesalio στραταγεοιντος, ε̄ιντεσσι, κοινανειντου : el problema de la palatalización de sonantes en tesalio-lesbio », CFC 14 [1978] 403-423, avec une notation anormale bien expliquée par R. Hodot, « Chronique de dialectologie grecque I », REG 98 [1985] 298) plutôt que *ēnt- (A. Morpurgo-Davies, « Thessalian ε̄ιντεσσι and the participle of the verb 'to be' », dans : *Etrennes de septantaine. Travaux de linguistique et de grammaire comparée offerts à M. Lejeune* [Paris 1978] 157-66).

⁵⁴ GHW 3068 (= IG 512), L. 22 (décret pour officiers attalides, LARI, II^e s. av. J.-C.).

Μοψεύς*, de l'autre celle de la koinè Μοψε(ι)άτης (suffixe -άτης), qui est attestée dans un décret lariséen⁵⁵ et transmise sous la forme Μοψεάτας, Μοψεᾶται par Steph. Byz. (525.2) *et al.*, avec la spécification « ἀπὸ τοῦ Μόψου ». On observe une variation de même ordre pour l'ethnique de Gomphoi, Γομφεύς⁵⁶, Γομφίτης (monnaies) et encore Γομφεῖος⁵⁷.

Dans la mesure où le nombre limité des textes le permet, on décèle (à une exception près, cf. *infra*) une règle de distribution : (a) la formation en -εύς est attestée au génitif pluriel (Μοψειουν) déterminant un nom de collectif (πόλις, τὸ κοινόν) ; (b) celle en -άτας est utilisée pour désigner la ou les personnes individuelles comme « Mopséen(s) » sans plus. C'est ce qu'on observe dans les décrets N° 2 et N° 3, où les deux formations coexistent : dans le N° 2 on a α πολίς Μ[οψ]ειουν (L. 2-3) et Μοψειάταις (L. 13-14, κατταπερ Μοψειαταις), dans le N° 3 Μοψειουν το κοινον (L. 3) et Μοψειατα (L. 4). On a le type (a) aussi dans Μοψείουν πόλις (cf. N° 1, L. 2 ; N° 2, L. 2-3 ; N° 8, L. 1-2), του κοινου Μοψειουν (N° 5, L. 8). On remarquera cependant l'emploi de Μοψεύς comme épithète de πολίτας : κατταπερ και Μοψειεσσι υπαρχει πολιταις (N° 5, L. 11-12). Quant au type (b), on trouve Μοψειαται aussi au N° 4, L. 11-12 (κατταπερ οι αλλοι Μοψειαται), d'où la restitution au N° 6, L. 8. Une exception à ce principe apparente de distribution se trouve cependant dans le décret N° 7, où l'on lit Μοψειαταν το κοινον (L. 7) en face de Μοψειατα εμμεν (L. 8) (= Μοψειάτη) et de τουν κοι[νου]ν (n. pl. « les droits et devoirs communs ») τουμ Μοψειαταν (L. 11-12). On a de même dans le décret en koinè Μοψειατῶν τὸ κοινό|ν (N° 9, L. 3-4).

D. Formules

Les décrets N° 1-8 consistent dans l'essentiel en une série de formules, employées avec une remarquable fluidité quant à la combinaison des unes et des autres et aux écarts par rapport à la formule de base, qui, elle, n'est pas toujours décelable au vu des variantes qu'elle présente. L'ordre des mots n'est pas non plus fixe. On enregistrera les structures formulaires suivantes dans une présentation schématique, avec indication du texte où elles sont attestées (entre parenthèse) et de leurs variations :

(1) α πολίς Μοψειουν - [Dat. *personae*] - εδουκε... (N° 1), avec les variantes εδουκε - α πολίς Μοψειουν - [Dat. *personae*] (N° 2) et α πολίς Μοψειουν - εδουκε - [Dat. *personae*] (N° 8). On a aussi, avec το κοινον au lieu de α πολίς, les formules [Dat. *personae*] - Μοψειουν το κοινον - εδουκε (N° 3) et [Dat. *personae*] - Μοψειαταν - το κοινον - εδουκε (N° 7) et, avec une variante élargie εδοξε - του κοινου - Μοψειουν - δομεν - [Dat. *personae*] (N° 5). La formule dialectale avec το

⁵⁵ Cf. GHW 3169 (= IG 521), L. 21 : Μοψειάτης.

⁵⁶ SEG 37 (1987) 442.

⁵⁷ GHW 3317 (sympolitie Gomphoi-Ithômé, III^e s. av. J.-C.).

κοινων, reflète une structure attestée en koinè de Thessalie, notamment [Dat. *personae*] Μοψειατῶν τὸ κοινὸν... ἔδωκεν, que l'on rencontre dans le décret N° 9, L. 3-5.

Tous les noms des bénéficiaires qui sont nommés sont au datif. On mentionne leur origine, Cyrène dans le décret N° 1, Atrax dans les décrets N° 2, 8, Larissa dans le décret en koinè N° 9 : ce sont donc des citoyens d'autres cités, la lointaine Cyrène, ou de cités proches, Larissa et Atrax en Pélasgiotide. On ne donne pas d'ethnique pour les bénéficiaires des décrets N° 3, 4, 5 et 7. S'agit-il véritablement alors d'étrangers ou seulement de « non-citoyens » ? On peut se demander s'il ne s'agit pas en fait de résidents permanents sur le territoire, comme l'étaient les pénestes⁵⁸. L'énoncé des droits et privilèges accordés aux uns et aux autres peut confirmer cette hypothèse (cf. ci-dessous [2]).

Les textes ne donnent pas d'attendus, mais on trouve une tournure participiale, εὐεργέτης ὄν, au datif (N° 7, L. 6 et N° 9, L. 3-4, peut-être aussi au N° 3, L. 4-5). On trouve encore un génitif absolu résumant des attendus : un tel s'est présenté devant l'assemblée et il a demandé pour lui-même le droit de cité (N° 5, L. 6-8)⁵⁹.

(2) Les décisions sont entièrement consacrées à formuler les droits et privilèges que reçoivent les bénéficiaires. On doit apparemment distinguer entre les droits et privilèges accordés à des bénéficiaires qui ne portent pas d'ethnique, c'est-à-dire à des « non citoyens », de ceux que l'on a concédés aux citoyens venant d'autres cités. Aux non-citoyens, que l'on intègre dans la communauté civique, on assure :

– la *politeia*, « le droit de cité » (N° 5, L. 7), dont la formulation est plus souvent exprimée par l'expression Μοψειατα εμμεν, « on accorde d'être Mopseiatas » (N° 3, L. 4 ; N° 6, L. 2 ; N° 7, L. 8),

– l'*isotimia*, « l'égalité des droits », associée à la *politeia* (N° 5, L. 9-10), mais l'adjectif *isotimos* remplace parfois le substantif (N° 4, L. 6) et il revient deux fois à propos du choix d'une tribu (voir ci-dessous).

Il est très remarquable que, dans deux cas (N° 4, L. 8-10 et N° 6, L. 5-6), l'octroi de l'égalité des droits inclut l'accès à la magistrature (les ταγαί) et aux prêtrises (les λειτορεῖαι, le mot est nouveau, cf. section F [4]).

Les citoyens de cités étrangères reçoivent des privilèges qui ne vont pas à la catégorie des non-citoyens intégrés à la communauté civique :

– l'*ateleia* (N° 8, L. 6 et N° 9, L. 8-9 [restitué]). Les clauses du N° 8, pour des juges d'Atrax, sont particulièrement développées (voir ci-dessous F [2]),

⁵⁸ Cf. le décret de Pharsale accordant le droit de cité aux résidents qui reçoivent la propriété de terres situées dans le district de Makouniai : IG 234 = I.Thess. I 34 (daté de la fin du III^e s. av. J.-C.).

⁵⁹ Même formulation dans un décret de Larissa des années 70 av. J.-C. (GHW 5795, publié par Tziafalias, Helly, « Deux décrets » 407-417).

– l'*asyllia* (N° 9, L. 7) avec la précision « en temps de guerre et en temps de paix »,

– l'*asphaleia*, « la sécurité » (N° 8, L. 9) avec la même précision,

– l'*epinomia*, « le droit de pâture », dans le N° 9, L. 6 (c'est même le privilège le premier nommé, ce qui est un signe de son importance : sur ce point on rapprochera la mention du berger Mopséen qui parcourt la région avec son troupeau et qui témoigne en faveur des Kondaiens⁶⁰).

(2a) ... πολιτειαν και ισοτιμιαν και ασυλιαν και επινομιαν, « (accorder) le droit de cité, l'égalité des droits, la sécurité et le droit de pacage » (N° 2, L. 10 ss.); cf. aussi les formules partielles πολιτειαν και ισοτιμιαν (N° 5, L. 8 ss.), ατελειαν... και ασφαλειαν (N° 8, L. 6, 9) et, dans le texte en koinè : προξενίαν και επινομίαν και ασυλίαν (N° 9, L. 5-7).

(2b) ισοτιμον εμμεν... και τουν κοινουν κοινανειμεν, « pour être égal en droit et pour participer à tous les privilèges communs » (N° 4, L. 6 ss. ; N° 6) et, avec la variante à datif d'attraction (voir section E [1]) : Μοψειατα(ι) εμμεν και τουν κοινουν κοινανειμεν (N° 7, L. 7 ss.).

Nous sommes redevables à notre collègue Laurence Darmezine des observations suivantes sur l'expression de l'*isotimia* dans les documents thessaliens (commentaire d'un décret d'Atrax qui figurera dans *I.Atrax* 6) :

« Ce décret (d'Atrax) est, avec le n° 8, l'un des deux seuls à fournir la liste complète des privilèges octroyés au bénéficiaire. Le plus notable est l'*isotimia*, exprimée ici par une formule encore inédite (à Atrax) : και φυλας ε[μμεν... ισοτιμον... qu'on retrouve, au moins en partie, dans le n° 10.

Ce privilège spécifiquement thessalien – au moins dans la formulation – n'était jusqu'à présent attesté que dans sept décrets honorifiques, que nous rappelons rapidement en suivant un classement chronologique (autant que faire se peut) :

– une fois à Larissa⁶¹ (III^e s. av. J.-C.) : [ἀτέλεια, ---], ισοτιμία, επινομία, ασυλία et choix de tribu.

– une fois à Mopsion⁶² (III^e-début II^e s. av. J.-C.) : πολιτεία, ισοτιμία, ασυλία, επινομία.

– une fois à Métropolis⁶³ (fin III^e-début II^e s. av. J.-C.) : [ἀτέλεια], επινομία, ασυλία, ασφάλεια, ισοτιμία et choix de tribu.

– une (autre) fois à Atrax (cf. n° 8, début II^e s. av. J.-C.) : προξενία, ισοτεαλεια, πολιτεία, ισοτιμία, ε[νκτησις], ασφάλεια et choix de tribu.

⁶⁰ GHW 3169 (= IG 521), L. 16.

⁶¹ IG 513.

⁶² Ici N° 2. On y ajoutera donc les autres attestations fournies par les nouveaux documents présentés ici.

⁶³ GHW 3314 (décret de Métropolis publié par Habicht, « Bürgerrechtsverleihung »).

– deux fois à Gonnoi⁶⁴ (première moitié II^e s. av. J.-C.) : ἰσοπολιτεία, ἰσοτιμία, ἐπιγαμία, ἔ[νκτησις], ἐπινομία, ἀσουλία (n° 30) ; ἰσοπολιτεία, ἰσοτιμία, ἔ[νκτησις], ἐπινομία, ἀσ[φά]λεια (n° 31).

– une fois à Krannon⁶⁵ (deuxième moitié du II^e s. av. J.-C.) : ἀτέλεια, ἀσουλία, ἰσοτιμία, et πάντα τὰ λοιπὰ τίμια.

Il faut maintenant y ajouter trois nouvelles occurrences, provenant toutes du site d'Atrax :

– un décret de [Phala]nna (ou [Péli]nna ?) pour un citoyen d'Atrax (n° 17, fin III^e s. av. J.-C.) où l'ἰσοτι[μία] est l'un des seuls éléments assurés – avec l'ἀσ[φά]λεια – d'une liste de privilèges très lacunaire.

– deux décrets d'Atrax pour des citoyens dont les noms et ethniques ne nous sont pas parvenus (n° 6 ci-dessus, fin IV^e-début III^e s. av. J.-C. ; n° 10, milieu II^e s. av. J.-C. ?), où l'on trouve non pas le substantif ἰσοτιμία mais l'adjectif ἰσότημος, intégré dans un autre privilège, le choix de la tribu ci-dessus ; on ne peut dire s'il en était de même dans le n° 10 du fait de son caractère fragmentaire, mais on peut raisonnablement le supposer.

Quant à savoir ce que recouvre ce privilège, pourquoi on ne le trouve qu'en Thessalie (ou plus exactement comment il était exprimé ailleurs), quelle spécificité il avait par rapport à la πολιτεία et surtout à l'ἰσοπολιτεία (et il en avait incontestablement une puisque à Gonnoi, par exemple, on trouve « côte à côte » ἰσοπολιτεία et ἰσοτιμία), seule une étude d'ensemble des décrets honorifiques thessaliens permettrait peut-être de le savoir... C'était en tous les cas un privilège important, ce qu'on peut déduire de sa rareté d'une part, mais aussi du fait que, dans les conventions « protectionnistes » des Basaidai à Métropolis et des Horaioi à Atrax (cf. n° 2), c'était l'un des critères de sélection : il fallait être de condition libre, prendre part à certaines activités et être ἰσότημος pour faire partie de ces groupes très fermés... C'est pourquoi aussi on peut supposer que ce privilège recouvrait une certaine réalité comparativement au droit de cité potentiel, accordé en Thessalie comme ailleurs ».

(3) La formule d'extension généralisante se trouve au N° 2, L. 13-15 : κατ[ταπερ] Μοψειαταις ἐστὶ κατ τὸν νομὸν, « tout comme ce qui est de droit pour les Mopséens conformément à la loi », avec la variante κατταπερ οἱ ἄλλοι Μοψειατ[α]ι au N° 4, L. 11-12, « (participer à tous les biens/droits communs) tout comme les autres Mopséens », elle devait figurer aussi au N° 6, L. 7-8. On notera la variante utilisée au N° 5, L. 11-12 : κατταπερ καὶ Μοψειεσσι ὑπαρχεὶ πολιταις.

(4) νομιμας ἀγορας εὐνοσας au N° 8, L. 2-3 (formule partiellement restituée aussi dans les N° 1, L. 4-5 ; N° 4, L. 1-2 ; N° 5, L. 2), « l'assemblée étant réunie en session légale... ». Il s'agit de la formule courante, qu'on trouve dans de

⁶⁴ Gonnoi II 30, 31.

⁶⁵ IG 461, L. 32.

nombreux documents : cf. ἀγορας εονσας⁶⁶. Pour introduire les noms (au génitif) du président ou des présidents de l'assemblée, on utilise le verbe αγορανονειμι* (N° 4, L. 5), αγορανομεντων (N° 5, L. 3-4), « étant président(s) de l'assemblée » (restitution assurée). La présidence de l'assemblée est assurée soit par l'un des tages (N° 4, L. 5-6), soit par plusieurs de ceux-ci (N° 5, L. 3). A côté des tages, on trouve aussi mention de poliarques, soit un seul (N° 2, L. 22-23 ; N° 5, L. 5 et 14-15 ; N° 7, L. 4), soit trois (N° 4, L. 14-16)⁶⁷. On trouve au N° 5, L. 1, une unique mention de mois, μειννος : si la haste verticale qui suit ce mot était bien un iota, on pourrait restituer le nom Ι[τουνιοι].

(5) και παθοντα και δρασαντα (N° 4, L. 7-8), « dans la soumission à l'autorité et dans l'exercice de l'autorité » dans l'interprétation de Br. Helly⁶⁸ (scil. le fait de jouir de ses privilèges). La formule est attestée aussi dans ses variantes au datif singulier (N° 5, L. 10-11 et N° 7, L. 10-11 : και πα[θο]ντι και δρασαντι ; N° 6, L. 2-3 : και πα[θοντι και δ]ρασαντι) et pluriel (N° 2, L. 17-18 : και παθοντεσσι και δρασαντεσσι ; N° 8, L. 11 : και δρασαντεσσι [-]) : elle est le décalque de celle de la koinè και παθοῦσι και δράσαι(ν) attestée à Métropolis⁶⁹ et à Atrax⁷⁰.

La formule avec les formes d'Acc. et de Dat. de παθοντ-... δρασαντ- a de beaux parallèles littéraires, soit avec les mêmes verbes, soit avec ποιησαντ- au lieu de δρασαντ-. Ils relèvent au fond de l'antithèse [subir]... [faire], qui est attestée aussi avec des formes autres que le participe : cf. Arist., *Eth. Nicom.* 9.7.5-6 (1168a) : χαίρειν ἐν ᾧ τοῦτο, τῷ δὲ παθόντι οὐδὲν καλὸν ἐν τῷ δράσαντι, ἀλλ' εἴπερ, συμφέρον... τῷ μὲν οὖν πεποιηκότι μένει τὸ ἔργον (τὸ καλὸν γὰρ πολυχρόνιον), τῷ δὲ παθόντι τὸ χρήσιμον παροίχεται, « le bienfaiteur tire de la satisfaction de cela (i.e. quand il a fait un obligé), en revanche l'obligé ne trouve rien de beau dans l'acte du bienfaiteur, mais seulement un avantage... pour le bienfaiteur reste le bienfait..., tandis que pour l'obligé l'utilité (du bienfait) passe » ; Eur., fr. 12.227 : δρᾶσαι δὲ μηδὲν εὖ παθόντα πρὸς σέθεν. On a aussi l'antithèse παθοντ-... ποιησαντ- : cf. Plat., *Leg.* 833e : ἃ δὲ τὸν μὴ παθόντα ἢ

⁶⁶ GHW 3068, L. 22 (= IG 512, LARI, 171 av. J.-C.) ; *ibid.*, 3573 (décret pour des officiers attalides, LARI, 171 av. J.-C.) ; *ibid.*, 3167, L. 9 et 5862, L. 8 (décrets de Larissa, même date). On trouve εονσας dans GHW 3169, L. 32 (décret pour Bombos, LARI, milieu III^e s. av. J.-C.). Les deux autres exemples de la forme εονσας (cf. Blümel, *Aiolische Dialekte* 224) à Larisa (IG 512, L. 22 et 515, L. 3, 7) sont le résultat de fausses lectures ou restitutions. On traitera plus loin de l'emploi de ἀγορά au sens de « assemblée », spécifiquement thessalien (cf. section F [1]).

⁶⁷ Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans la discussion sur les positions et fonctions respectives des tages et des poliarques dans les cités thessaliennes. On trouvera une première approche de ce problème dans Helly, *Etat thessalien* 332-33.

⁶⁸ Cf. Helly, « Convention » 184.

⁶⁹ GHW 3314 (METR, II^e s. av. J.-C.).

⁷⁰ *L.Atrax* 10 (II^e s. av. J.-C.).

ποιήσαντα δεῖ νικᾶν καὶ..., « Quant aux coups qu'il ne faut pas avoir reçus ou qu'il faut avoir portés pour être vainqueur » (cf. aussi 878c)⁷¹.

(6) και αυτοις | και γενεα (N° 2, L. 11-12), « pour eux et leur descendance ». Cette formule, correspondant à και αυτου | και εσγο[νοις qui est attestée dans le N° 5, L. 9-10, et qui reflète, elle, avec couleur thessalienne, celle qui est pandialectale καὶ αὐτῶ καὶ ἐκγόνοις (attestée dans N° 9, L. 5), peut sans doute être considérée, dans l'utilisation du terme γενεά plutôt que du plur. εσγονοις, comme plus spécifiquement thessalienne (« echtdialektisch »).

(7) και πολεμοιο και ιρεινας (N° 8, L. 9). La formule (au génitif) reflète celle supradialectale καὶ πολέμου καὶ εἰρήνης, tout comme thess. εμ πο(λ)εμου και εν ιρεινα (N° 2, L. 12-13) reflète καὶ ἐμ πολ[εμω]ι και εν ειρη[νη]... (N° 9, L. 7-8 [koinè]). On rappellera que la formule proprement thessalienne équivalente est κεν ταγα κεν αταγια⁷².

(8) La formule usuelle en thessalien pour exprimer la clause relative à l'intégration de quelqu'un dans une tribu, qui était connue déjà par la grande inscription de politographie de Larissa, mais se retrouve aussi ailleurs (par exemple à Scotoussa), présente deux variantes, qui sont attestées aussi dans les décrets mopséens :

(a) και φυλας εμμεν ποιας κε βελλειται⁷³, « et qu'il fasse partie de la tribu qu'il voudra » (= καὶ φυλῆς εἶναι ὅποιας ἂν βούληται),

(b) φυλας ελομενου εκαστου ποιας κε βελλειται⁷⁴, « et que fasse partie de la tribu qu'il voudra en faisant chacun son choix. Il a choisi... », φυλας ελεσθειν ποιας κε βελλουνθειν⁷⁵, formule correspondant à att. φυλῆς ἐλομένωι | ἐλέσθαι ἐκάστωι ὅποιας ἂν βούληται. A Mopsion nous avons, pour (8[a]), και φυλας ποιας κε βελλειται | [ε]μμεν... (N° 7, L. 9-10 ; cf. E [1]), και φυλας ποιας κε βελλουνθαι (N° 8, L. 10). Cette variante de la formule est attestée dans des textes en koinè : καὶ φυλῆς εἶναι ἧς ἂν βούληται⁷⁶. Pour (b), on trouve à Mopsion εμμεν φυλας ελομενου ποιας κε β[ελλ]ειται· ειλετο... (N° 5, L. 12-13). Deux noms de tribus sont conservés : Λυκίδαι (N° 4) et -ΧΟΥ-ΕΙΟΥΝ (gén. pl.) au

⁷¹ Traduction A. Diès (C.U.F. [1956]). Cf. aussi Dem., *De corona* 269 : ἐγὼ νομίζω τὸν μὲν εὖ παθόντα δεῖν μεμνησθαι πάντα τὸν χρόνον, τὸν δὲ ποιήσαντ' εὐθύς ἐπιλελῆσθαι... ; Isocr., *Ranég.* (4).63 : οὐ δὴ που πάτριόν ἐστιν ἡγεῖσθαι τοὺς ἐπὶ λυδας τῶν αὐτοχθόνων, οὐδὲ τοὺς εὖ παθόντας τῶν εὖ ποιησάντων, « ce n'est conforme à aucune tradition que les nouveaux venus commandent aux autochtones, ni les obligés à leurs bienfaiteurs » ; Arist., *Eth. Nicom.* 1241a : ἀπορεῖται δὲ διὰ τί μᾶλλον φιλοῦσιν οἱ ποιήσαντες εὖ τοὺς παθόντας ἢ οἱ παθόντες εὖ τοὺς ποιήσαντας.

⁷² J. Chadwick, « ταγά and ἀταγία », dans : *Studi linguistici in onore di Vittore Pisani* (Brescia 1969) 231-34, spécialement 231 ss. ; Helly, *Etat thessalien* 29 ss., 147 s.

⁷³ GHW 3363, L. 8 (SCOT, III^e s. av. J.-C.).

⁷⁴ IG 517, L. 20 (LARI, fin III^e s. av. J.-C.).

⁷⁵ IG 513, L. 6 (LARI).

⁷⁶ SEG 29 (1979) 500, L. 2 et 502, L. 8 ; *ibid.*, 33 (1983) 448, L. 8 ; *ibid.*, 36 (1986) 549, L. 9.

N° 5 ; dans deux autres décrets (N°s 6, 8), le résultat du choix de la tribu manque⁷⁷.

(9) Une variante de la structure (8[b]) avec un verbe différent de *βελλομαι*, « vouloir », se trouve attesté pour la première fois avec l'aoriste passif *κλαρουθει-* (att. *κληρωθη-*)⁷⁸ au N° 4, L. 12-13 : *και φυλας εμμεν ποιας κε | κλαρουθει· εκλαρουθει φυλας...* (= att. *καὶ φυλῆς εἶναι ὁποίας ἂν κληρωθῆ· ἐκληρώθη φυλῆς...*), « et qu'il fasse partie de la tribu qui lui sera assignée par tirage au sort ; il a été assigné par le sort qu'il (fasse partie) de la tribu... ».

On trouve un emploi de *κλαρουθει-* dans un document d'origine thessalienne trouvé à Delphes⁷⁹. On a aussi naturellement des parallèles littéraires de cet emploi du verbe dénommatif bâti sur *κληρος*, ainsi, Plutarque (*Romp.* 61.1) : *οὗτος μὲν οὖν εὐθύς ἐξῆλθεν εἰς Σικελίαν (ἔλαχε γὰρ αὐτὴν τῶν ἐπαρχιῶν) καὶ τῶν ἄλλων ἕκαστος εἰς ἃς ἐκληρώθη*, « il est parti tout de suite en Sicile (il l'avait reçue par tirage au sort parmi les provinces) et, parmi les autres sénateurs, chacun aux provinces qui leur avaient été assignées par le sort ». On a de même, pour Athènes, Aristote (*Athen. Pol.* 43.2) : *βουλὴ δὲ κληροῦται φ', ν' ἀπὸ φυλῆς ἐκάστης. Πρυτανεύει δ' ἐν μέρει τῶν φυλῶν ἐκάστη καθ' ὅτι ἂν λάχωσιν*, « le conseil est choisi par tirage au sort à raison de cinquante (conseillers) de chacune des tribus, et la présidence est exercée par tour, dans un ordre établi par tirage au sort »⁸⁰.

E. Syntaxe

La syntaxe des décrets, qui ne reflète probablement que celle du grec hellénistique, présente cependant certaines particularités dont l'explication est indispensable pour la compréhension des textes. On commentera les faits suivants :

(1) Attraction casuelle : c'est le cas, dans le décret N° 7, du datif *Μοψειατα* (L. 9) au lieu de l'acc. *Μοψειαν* comme prédicat nominal de *εμμεν* (L. 9) et de

⁷⁷ Le nom *Lykidas* se retrouve deux autres fois dans un document thessalien : *GHW* 3659, L. 1 (inscription de Delphes reprise par G. Daux : première moitié du III^e s. av. J.-C. selon G. Daux, à cause du génitif en -οιο, mais ce doit être un peu plus tard, car on a aussi un Ἀγησανδρ-) et sur une tablette oraculaire de Dodone en dialecte thessalien, republiée par E. Lhôte, *Les lamelles oraculaires de Dodone* (« Hautes études du monde gréco-romain » 36 ; Genève 2006) n° 28 B (datée de ca 375 av. J.-C.).

⁷⁸ On a une variante avec *δευο/ε-* dans un décret inédit d'Atrax : *και φυλας εμμεν ποιας κε δεύεται ισοτιμον κατ τον νομον τον Ατραγιουν και ειλετο φυλαν Αγειμουνηδουν* (*GHW* 5950 ; *I.Atrax* 6, L. 11-16, début du III^e s. av. J.-C.), « ... et faire partie de la tribu qu'il demande, avec égalité des droits... ».

⁷⁹ *GHW* 3659, L. 5 : *κλαρ]ουθειεν δικασται ἐς τουν [...]*.

⁸⁰ Cf. aussi Arist., fr. 439.7 : *γραμματεὺς ὁ κατὰ πρυτανείαν κληρωθεὶς ὑπὸ τῆς βουλῆς et, avec le part. parfait κκληρωμένοι (avec πρόεδροι, Dem. 24.89) ; Dio Cass. 53.28.*

ισοτιμου (L. 11) au lieu de ισοτιμον, qu'on attendrait à côté de πεισαντα. On rappelle ici le texte complet des décisions (L. 7 et suivantes) :

... Λυσανια Νικοδι-^{vac}
 [κει]ου Μοψειαταν το κοινον εδουκε^{vac}
 Μοψειατα εμμεν και αυτου και γε-
 νεα και φυλας ποιας κε βελλειται
 [ε]μμεν πεισαντα ισοτιμου και πα-
 [θο]ντι και δρασαντι και τουν κοι-
 [νου]ν τουμ Μοψειαταν κοινανει-^{vac}
 [με]ν^{vac}

« à Lysanias, fils de Nikodikos la communauté des Mopséens a accordé d'être Mopséien... et d'être membre de la tribu qu'il voudra en qualité d'*isotimos* après avoir convaincu (= légalement, ayant payé) ».

A la L. 9 on a Μοψειατα, lecture assurée, qui est un datif par attraction, d'après Λυσανια... | ... το κοινον εδουκε (L. 6-7). D'autre part, à la L. 11, ισοτιμου est le résultat de l'attraction par les datifs qui suivent και πα[[θο]ντι και δρασαντι (L. 10-11). En revanche, la forme à l'accusatif, sans attraction, est attestée dans un décret d'Atrax⁸¹. On a des parallèles littéraires d'attraction du même type que ἔδωκε Μοψειάτη εἶναι au lieu de ἔδωκε Μοψειάτην εἶναι, ainsi chez Xen., Cyr. 6.4.9 : Ἄλλ', ὦ Ζεῦ μέγιστε, δός μοι φανῆναι ἀξίῳ μὲν Πανθείας ἀνδρί, ἀξίῳ δὲ Κύρου φίλῳ..., « accorde-moi d'apparaître comme un époux digne de Panthée, comme un ami digne de Cyrus », ou Plat., *Phaedr.* 279b : δοίητέ μοι καλῶ γενέσθαι τᾶνδοθεν⁸².

(2) Pour ce qui est de πεισαντα (N° 7, L. 10), « ayant persuadé (les autres de lui accorder) d'être *isotimos* », on ne s'étonnera point de la forme d'accusatif concordant avec l'accusatif non exprimé, mais attendu avec εμμεν : la persuasion dans ce cas suppose que le bénéficiaire a payé une certaine somme. On rappellera des parallèles littéraires (a) de l'emploi quasi-adverbial du participe πείσας, et (b) de l'emploi de l'accusatif (au lieu du datif) avec « accusativus cum infinitivo » :

Pour (a) πείσας sans objet, « par persuasion, par de bons arguments » (vis-à-vis de ἐν δόλῳ ou de βία), cf. Soph., *Phil.* 102 : Τί δ' ἐν δόλῳ δεῖ μᾶλλον ἢ πείσαντ' ἄγειν, « Mais pourquoi faut-il l'emmener par ruse plutôt que par persuasion ? » et Thuc. 3.42.3 : ὁ μὴ πείσας ἀξυνετώτερος ἂν δόξας εἶναι ἢ ἀδικώτερος ἀπεχώρει· ἀδικίας δ' ἐπιφερομένης πείσας τε ὑποπτος γίγνεται..., « l'orateur qui ne serait pas convaincant pourrait passer pour plus sot que

⁸¹ GHW 5950, L. 11 ss. : ισοτιμον κατ τοσ νομος (on note dans ce texte l'absence de formes au datif qui auraient pu exercer l'attraction).

⁸² Pour les données, cf. R. Kühner, B. Gerth, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache* II.2 (Hanovre 1955⁴) 24 et suiv.

criminel ; mais quand il est sous le coup d'une accusation, s'il convainc, il devient suspect ».

Quant à (b), cf. Xen., Cyr. 5.4.20 : ... ἔστι δὲ τῷ ὑπομένοντι ἐξαπατήσαντι τοὺς πολεμίους ἄλλοσε τρέψαι ἀπὸ τῶν ἐξεληλυθότων, ἔστι δὲ ἄλλα παρέχοντα πράγματα τοῖς πολεμίοις τοῖς φίλοις ἀσφάλειαν παρέχειν, « il est possible pour le chef qui est resté en arrière de tromper les ennemis et de les détourner de la troupe qui a fait la sortie, mais il lui est aussi possible, en suscitant aux ennemis d'autres difficultés, d'assurer la sécurité de ses amis ».

Sur la base de ces parallèles, il est possible de proposer la restitution suivante pour la forme incomplète ΙΣΟΤΙΜ qui est conservée dans le décret N° 8, L. 10-11 :

καὶ φυλας ποιας κε βελλουνθαι π[εισαν]-
[τας] ισοτιμ[οις καὶ παθοντεσσι ---]

« de la tribu de laquelle ils voudront être membres une fois qu'ils les auront convaincus ».

La restitution est proposée d'après les formes utilisées au singulier πεισαντα ισοτιμου au N° 7, L. 11-12.

(3) Le syntagme αυθουν πουλεντεσσιν (N° 8, L. 6-7) dans καὶ εἰναγοντεσσι καὶ εξαγοντεσσι καὶ αυθουν πουλεντεσσιν (= att. ἐαυτῶν πωλοῦσιν), « (avec le droit) de vendre ce qui est à eux-mêmes », i.e. « de leurs propriétés à eux », est clair pour le sens, mais ne va pas sans difficultés du point de vue de la construction avec αυθουν (= ἐαυτῶν) : cette dernière forme doit bien être interprétée comme un génitif adnominal possessif, avec ellipse de l'article dans *τὰ ἐαυτῶν plutôt que comme reflet de *ἃ ἐαυτῶν (?). On trouve un beau parallèle (bien que sans ellipse de l'article) dans Dem. 14.18 : ... οὐδ' αἰσθάνονται πάντα καὶ τὰ τῆς πόλεως καὶ τὰ σφῶν αὐτῶν μικροῦ λήμματος πωλοῦντες, « ils ne se rendent pas compte qu'ils sont en train de vendre les choses de la ville et les leurs à bas prix »⁸³. Pour l'ellipse de l'article (ou τις *vel sim.*), cf. Hom., Il. 13.191-192 : ἀλλ' οὐπὴ χρὸς εἶσατο, πᾶς δ' ἄρα χαλκῶ σμερδαλέω κεκάλυφθ' (ο), « de sa peau on ne voyait rien ; il était tout couvert de bronze terrible » ; Xen., Hell. 4.2.21 : ὥστε οὐκ ἀπέθανον αὐτῶν, « parmi eux ne mourut presque personne ». Il faut donc admettre que αυθουν (= ἐαυτῶν) est un génitif adnominal avec ellipse de τὰ⁸⁴.

⁸³ Quand on se vend soi-même c'est l'accusatif que l'on emploie : cf. Lys., fr. 50 (Sauppe = J. M. Floristán Imízcoz, *Lysias* [Madrid 2000] fr. 71, p. 299), L. 11 : μετ' ἀβακίου δὲ καὶ τραπεζίου πωλῶν ἑαυτόν, « en se vendant soi-même au moyen d'une abaque et d'une table de changeur ».

⁸⁴ Nous remercions Luz Conti (Madrid, UAM) de nous avoir indiqué ces textes et d'y avoir joint de précieux commentaires. On rappellera la construction du génitif avec des verbes transitifs pour désigner l'objet, notamment quand il s'agit d'une partie d'un ensemble : cf. Hom., Il. 14.121 : Ἀδρήστοιο δ' ἔγημε θυγατρῶν, « il épouse (*scil.* le père de Diomède) l'une des

F. Lexique

(1) En thessalien ἀγορά = ἐκκλησία, « assemblée » (et non pas « marché ») : cf. l'épiclese d'Athènes au datif : Ἀθῆναι Ἀγοραία⁸⁵. L'ἀγορά thessalienne correspond à la ἐλευθέρα ἀγορά d'Aristotele (*Athen. Pol.* 1231a) et, en dernière analyse, à celle d'Homère (*Od.* 2.93)⁸⁶.

(2) L'abstrait ταγά désignant la fonction de ταγός est aujourd'hui bien établi⁸⁷ : on le trouve aux N^{os} 4, L. 9-10, 6, L. 5 (restitution assurée), faisant couple avec le terme (nouveau) λειτουργία (cf. ci-dessous). Un document inédit de Larissa montre clairement qu'on emploie ce terme aussi avec un adjectif de type « ctétique » (ὕπτασ Ἀγαθοκλεαδαίας ταγας), pour désigner la magistrature d'un tel⁸⁸.

(3) L'abstrait λειτουργία, « prêtrise » (N^o 4, L. 9-10 et N^o 6, L. 5 [restitution assurée]) est attesté en Thessalie pour la première fois. Le terme qui sert à désigner le prêtre en thessalien est, comme on le sait, λείτοϋρ, qui donne un déverbatif λειτουργεϋο/ε- (= att. ἱερεύς, ἱερητεύο/ε-), que l'on trouve, dans des textes d'époque tardive, parfois partiellement thessalisés (on a une fois ἱερειτεύω, ἱερατεύω [*aet. imp.*])⁸⁹. On connaît aussi λειτόρας⁹⁰, avec -ας comme en grec moderne⁹¹.

(4) ἀτελείαν παντουν και εναγοντεσσι και εξαγοντεσσι au N^o 8, L. 6-7 (= ἀτελείαν πάντων καὶ εἰσάγουσι καὶ ἐξάγουσι), « exemption des droits d'importation et d'exportation » (littéralement « quand ils feront des importations ou des exportations »). Le sens précis des verbes εἰσάγω et ἐξάγω désignant l'importation et l'exportation est bien attesté en attique : cf. Ps.-Xen., *De repub. Ath.* 2.3 : ... οὐ γὰρ ἔστι πόλις οὐδεμία ἣτις οὐ δεῖται εἰσάγεσθαι τι ἢ ἐξάγεσθαι, « il n'y a aucune cité qui n'ait pas besoin d'importer ni d'exporter » ou Dem. 18.145 : οὔτε γὰρ ἐξήγετο τῶν ἐκ τῆς χώρας γιγνομένων οὐδὲν οὔτ'

filles d'Adrastos » ; Xen., *An.* 4.1.26 : ἐδόκει συγκαλέσαντας λοχαγοὺς καὶ πελταστὰς καὶ τῶν ὀπλιτῶν, « ils décidèrent de convoquer (quelques-uns parmi) les capitaines, les soldats d'infanterie légère et quelques hoplites ».

⁸⁵ GHW 4451 (ATRA, IV^e s. av. J.-C.).

⁸⁶ Cf. Helly, « Larissa » 258 ; J. L. García Ramón, « Del trabajo en una gramática del tesalio : para una valoración lingüística de las glosas », dans : *Coloquio Internazionale di linguistica Graeca*, Milan, 12-14.09.2002 (Alessandria 2004) 235-64, spécialement 239 s.

⁸⁷ Cf. Helly, *Etat thessalien* 29-30 (où il a été établi que la forme ταγεία n'est pas d'origine thessalienne).

⁸⁸ GHW 5800, L. 3 (LARI, III^e s. av. J.-C.).

⁸⁹ Cf. Lejeune, « Notes » 182 ss.

⁹⁰ GHW 3313 (convention des Basaidai, METR, fin III^e s. av. J.-C.) ; *ibid.*, 4519 (dédicace des δαυχναφόροι, PHER, III^e s. av. J.-C.).

⁹¹ Cf. aussi la glosse λείπειται ἱέρειαι (Hsch.).

εἰσήγεθ' ἔδειτ' αὐτῶ..., « car on n'exportait rien de ce qu'on produisait ni on n'importait rien de ce dont on avait besoin »⁹².

(5) Dans les documents thessaliens, on trouve aussi des formes à couleur thessalienne : c'est le cas de ἱρεῖνα (= εἰρήνη), qui est attesté à Larissa dans la formule και εμ πολεμου και εν ιρεινα⁹³. La graphie <ει> qui note un ancien ē tout comme celui de ἠρεῖνας, dans une inscription de Phères datée du V^e s. av. J.-C.⁹⁴, révèle en fait une forme étrangère au dialecte⁹⁵, dans laquelle on reconnaît une forme sous-jacente ^(h)irēn- à vocalisme attique. La variante ἱράνα, qui est elle aussi attestée en thessalien (gén. ἱρανας⁹⁶ et al.), présente certes un vocalisme -a- qui est dialectal (cf. béot. ἠρανα). Mais l'étymologie du mot étant obscure, on se contentera de rappeler ici que le vocable véritablement propre au dialecte thessalien est ἀταγία (voir ci-dessus section D [7]).

(6) ξένδοκος et ἰδιοξενόδοκος, « garant » et « garant privé », sont des termes usuels dans les documents des cités thessaliennes, décrets et déclarations d'affranchissements⁹⁷. Ces garants sont, comme ailleurs, cités en fin de décret : on en trouve soit un seul (N° 5, L. 14 : ξένδοκος), soit deux (N° 4, L. 17-19 et N° 7, L. 3 [restitué] : ἰδιοξενόδοκοι). On trouve après cette mention

⁹² Cf. aussi le terme technique désignant les taxes à l'import et l'export, comme l'on dit : τὰ μὲν εἰσαγωγικὰ τὰ δὲ ἐξαγωγικὰ... ; cf. Strab. 17.1.13 : ὥστε τὰ τέλη διπλάσια συνάγεται τὰ μὲν εἰσαγωγικὰ τὰ δὲ ἐξαγωγικὰ. Cf. aussi Hdt. 3.6 ; Dém. 18.145 ; Arist., Athen. Pol. 1257a 32 et Rhét. 1.4 (1359b-1360a). Sur ces textes cf. A. Bresson, « Aristote et le commerce extérieur », REA 89 (1987) 217-38 (= *La cité marchande* [Bordeaux 2000] 109-130).

⁹³ IG 513 (LARI, III^e s. av. J.-C.).

⁹⁴ GHW 3133, L. 7.

⁹⁵ Cf. Blümel, *Aiolische Dialekte* 243, n. 297.

⁹⁶ GHW 3067 (= IG 511), L. 5 (CRAN). Le décret IG 511 attribué à Larissa par Kern est en réalité un décret de Crannon, comme l'a montré Kramolisch, *Strategen* 96-97.

⁹⁷ Pour la forme avec syncope, voir section A 4. Pour ces « témoins » dans les cités thessaliennes, cf. le recensement fait par R. Zelnick-Abramovitz, « The Xenodokoi of Thessaly », ZPE 130 (2000) 109-120, dont les conclusions ne nous semblent cependant pas pertinentes : l'auteur conclut que le terme désignait à l'origine des personnes qui accueillaien les étrangers dans les cités, un rôle semblable à celui des proxènes et des *prostatai*. Le terme aurait gardé la même valeur quand il a pris le sens de « témoin » qu'il a dans les textes thessaliens : ils serviraient de témoins dans les situations où la cité avait affaire à des étrangers, qu'ils soient « recrutés » par la cité comme κοινοξενόδοκοι (souvent des magistrats en exercice ou comme dans la convention des Basaidai, un prêtre d'Apollon), ou qu'ils aient été mandatés à la demande des étrangers eux-mêmes comme ἰδιοξενόδοκοι. Cette analyse ne cadre pas avec plusieurs textes récents, en particulier un document d'Atrax, dans lequel ces deux catégories de témoins figurent, avec des représentants des douze tribus de la cité (un par tribu), à la suite d'un jugement pris pour régler un conflit interne à une des tribus de la ville ; ce texte étudié par L. Darmezine figurera dans le corpus des inscriptions d'Atrax préparé par A. Tziafalias et al. (*I.Atrax*).

parfois aussi celle d'un poliarque (N° 5, L. 15-16) ou de trois poliarques (N° 4, L. 14-17) : ceux-ci font-ils alors office de garants eux aussi⁹⁸ ?

(7) ποτελθον[το]ς au N° 5, L. 6 (= προσελθόντος), terme du vocabulaire politique signifiant « se présenter devant l'assemblée ». On trouve le même verbe, avec un préverbe différent επ°, dans un décret de Larissa⁹⁹ : οπειδει Νουιος Λατινος Ουιοι Μαμερτινος παργενομε|νος και επελθουν ετ των παρελθονσαν αγοραν ενεφα[νισ]|σε ποκ[κ]ι... εξαγγρεμενος εις¹⁰⁰.

En somme l'analyse des faits du lexique permet de constater la coexistence dans les textes mopséens des mêmes choix de vocabulaire que dans la plupart des autres cités thessaliennes, notamment :

(a) l'utilisation de termes caractéristiques du thessalien, soit par la forme ou par le sens, soit par les deux : αγορά (= ἐκκλησία), ταγά, γενεά (= ἔκγονοι), τὸ κοινόν (= ἡ πόλις), λειτορεία, « prêtrise », ξενόδοκος, ιδιοξενόδοκος.

(b) l'utilisation de termes à coloration dialectale thessalienne : ἱρεΐνα.

(c) l'utilisation de termes coïncidant avec ceux qui sont attestés en attique, qui peuvent bien être simplement considérés comme appartenant au lexique du grec : ἐναγο/ε- (= εἰσάγω), « importer » et ἐξαγο/ε-, « exporter », προσέρχομαι, « se présenter (devant l'assemblée) ».

G. Anthroponymie (nouveautés, formes remarquables)

On rappellera, dans une sélection un peu arbitraire, quelques noms qui sont attestés pour la première fois en Thessalie ou qui constituent une nouveauté onomastique, même s'ils ne présentent pas de traits spécifiques du dialecte thessalien¹⁰¹.

Βίρβος (Βίρβοι au N° 2, L. 20, gén. : première attestation). Le nom n'a pas l'apparence d'être grec. On pensera pourtant à Βερβίνας¹⁰² qui repose sur un appellatif βέρβινος (ou βέρβινον) ou βερβίνα : cf. le diminutif βερβίνια, « crochets ou chevilles pour pendre des vases, crémaillère » (cf. Hsch. : βερβίνια· ξύλα καθηλωμένα, ἐξ ὧν τὰς ληκύθους ἐκρέμων· οἱ δὲ γένος τι Ἄρκαδικὸν τοὺς Βερβενίους), bien que la fluctuation <Βιρ>, <Βερ> et l'absence d'une étymologie plausible ne permettent pas d'aller plus loin¹⁰³.

Γυρρίμβαιος (cf. Δεινουπας Γυρριμβαιος au N° 11 : première attestation). Le nom pourrait être rapproché du nom Κορρίμβας (hapax) attesté à Scotoussa

⁹⁸ Dans le cas du N° 2, L. 18-24, avec les noms de trois tages et d'un politarque, on peut en revanche se demander s'il ne s'agit pas simplement de la mention du ou des collègues de magistrats en exercice lors du vote du décret.

⁹⁹ GHW 5862, L. 41-43 (II^e s. av. J.-C.).

¹⁰⁰ Tziafalias, García Ramón, Helly, « Décrets inédits (2) ».

¹⁰¹ Pour les références à des attestations de tel ou tel de ces mêmes noms dans d'autres cités thessaliennes que Mopsion, nous renvoyons le lecteur au LGPN III.B.

¹⁰² IG 61, L. 13 (LAMI, III^e-II^e s. av. J.-C.).

¹⁰³ García Ramón, « Thessalian Personal Names » 62.

dans l'inscription sur les remparts¹⁰⁴ et, dans un décret de Larissa, Κορρίμαχος¹⁰⁵. Les fluctuations <γ> ~ <κ>, <ο> ~ <υ> suggèrent une origine pré-grecque, comme dans le cas du nom Τολόβα¹⁰⁶ équivalent probable de τολύπη, « boule de laine, pelote » (Aristoph., Hsch.). Or on ne peut pas exclure la possibilité de déformations et remaniements dus à l'étymologie synchronique, comme, pour τολύπη (à partir de *τυλύπ-α, cf. *τυλυπτήρ, « fabricant de coussins »), l'a fait voir N. Maurice¹⁰⁷.

Δεινούπας (N° 11 : première attestation en Thessalie de Δεινώπας qui est bien attesté ailleurs). Le nom correspond à δεινώψ, « au regard terrible » (Soph., OC 84), δεινωπός (Ps.-Hsd., Sc. 250). Le composé reflète à son tour les syntagmes δεινὸν δέρκεσθαι (Hom., Il. 3.342), δεινὸν ιδέσθαι (Hom., Od. 22.405), δεινὸν παπταίνειν (Hom., Il. 13.551 ; Od. 11.608), bien attestés en poésie.

Ἐλανδρος (plutôt que Ἐλανδρος) est attesté sous la forme d'adjectif patronymique dans Ελανδρῆιου (Dat.) (N° 2, L. 7-8). Le nom apparaît pour la première fois hors d'Atrax, où il semble particulièrement utilisé (cf. I.Atrax). Deux possibilités d'interprétation s'offrent. D'un côté un composé avec premier élément ἐλα° (ἐλαύνω), « celui qui pousse les hommes » : cf. ἄνδρας ἔλασεν (Pind., Nem. 5.16 : καὶ τίς ἄνδρας ἀλκίμους | δαίμων ἀπ' Οἰνώνας ἔλασεν) ; on pensera aussi au syntagme στρατὸν ἐλάσαι (Pind., Hdt.), que reflète le NP Ἐλασίστρατος¹⁰⁸. On signalera pourtant que ni la racine ἐλα- ni le thème de présent de ἐλαύνω ne sont attestés comme premier élément de composé, pas même dans l'onomastique¹⁰⁹. On sera plutôt enclin à supposer que Ἐλανδρος reproduit ἔλανδρος (Hélène), « destructrice d'hommes » (Aesch., Ag. 689.9 : ἔλανδρος, ἐλέ|πτολις), ou bien la *junctura* homérique ζῶον ἔλ'(ε) (Hom., Il. 6.38 ; 16.331)¹¹⁰.

Μελαγγάδαιος (N° 4, L. 4-5 : première attestation). Adjectif patronymique bâti sur Μελαγγάδας (cf. ailleurs NP Μελαγγᾶς) : ces noms reflètent l'adjectif μελαγγαῖος, « au sol noir », μελάγγειος (Theophr., HP 8.7.2 : ὅλως δ' οὐδ' ἡ

¹⁰⁴ SEG 15 (1958) 370 a, L. 27 ; cf. Missailidou-Despotidou, « Hellenistic inscription » 201.

¹⁰⁵ IG 513, L. 12 (fin III^e-début II^e s. av. J.-C.).

¹⁰⁶ GHW 2077 ; I.Atrax 204 (IV^e s. av. J.-C.).

¹⁰⁷ N. Maurice, « Τολύπη ou les écheveaux de l'étymologie », dans : *Colloque 'Etymologie diachronique et étymologie synchronique en grec ancien'* (Rouen 1991) = RPh 65 (1991 [1993]) 161-67. Cf. aussi RPh 70 (1996) 133 (= CEG 1 [1996]).

¹⁰⁸ On ne saurait invoquer ici le syntagme ἵππους ἐλάσαι ; cf. Ἐλάσιππος (Orchomène de Béotie).

¹⁰⁹ Les noms avec Ἐλα° contiennent en réalité Ἐλαι- (: ἐλαία, « olive ») ; cf. Ἐλαῖνος (une fois), hom. ἐλαῖνον, « de bois d'olivier », Ἐλαῖτας.

¹¹⁰ Cf. aussi le synonyme ζωγρεῖν (: NP Ζῶγρος en Laconie), qui est bien IE, cf. véd. *jīvagṛbh*, *jīvagṛāham* (^o*grabh* est synonyme de αἰρέω) ; cf. B. Forssman, « Ved., *jīvagṛbh*, *jīvagṛham*, gr. ζωγρέω », *StIndIr* 13-14 (1987) 69-76.

τυχοῦσα δύναται φέρειν αὐτόν, ἀλλὰ μελάγγειόν τινα δεῖ καὶ πείραν εἶναι¹¹¹); cf. aussi μελάγγεως (Theophr., *De causis* 2.4.12 ; 3.21.3).

Μόλυκκος (adjectif patronymique Μολυκκειος au N° 4, L. 18-19). Nom exclusivement attesté en Thessalie apparemment. On a aussi Μολυκκάς (une attestation). Pour l'origine, cf. μολύνω, « salir, souiller », dénomiatif de *μόλος : IE *mol- ; cf. gr. μέλας, « noir », skr. *mālam*, « saleté ». Il s'agit du sobriquet « sale »¹¹², à suffixe onomastique -κκος ou « forme courte » d'un composé avec Μολο°/Μολυ° et deuxième élément commençant par °k-¹¹³.

Παντοῖος* (sous-jacent à l'adjectif patronymique Παντοῖος au N° 4, L. 4 et au N° 5, L. 14), aussi attesté comme [Π]αντοῖος¹¹⁴, reflète l'adjectif παντοῖος, « de toute sorte, varié », appliqué à des personnes depuis Hérodote cf. (παντοῖος ἐγίνετο) ; chez Homère l'adjectif s'applique à des vents ou à des capacités (*Il.* 2.397 ἄνεμοι ; *Od.* 6.234 τέχνη).

Πασίας (N° 10 : première attestation en Thessalie). Ce nom reflète évidemment une « forme courte » d'un premier membre de composé. Celui-ci peut bien être un composé à premier élément Πασι° (= πᾶσιν). Cependant Πασίας peut bien refléter le même nom que myc. *qa-ti-ja* /K^wātīās/ (correspondant à Κτησίας, qui relève d'une racine différente, mais synonyme). Le composé, du type τερψίμβροτος, pourrait bien être *qa-sa-ko* (: Πάσαρχος, synonyme de Κτήσαρχος, reflétant le syntagme gr. class. ἀρχὴν ἐκτήσατο (Hdt.)¹¹⁵.

Σμικίνας (ou Σμικινᾶς) (N° 4, L. 17). Il s'agit d'un sobriquet en -ινᾶς formé sur l'adjectif σμικός, qui reflète à son tour une variante à s- mobile de μικ(κ)ός, synonyme de μικρός (Ar., *Ach.* 909 ; Théocr. 5.66 et 8.64 ; Hdt. 6.59 et al.)¹¹⁶.

¹¹¹ Se dit comme qualificatif de pays : la Libye (Hdt. 4.198.6 : μελάγγαιός τε γάρ ἐστι ; cf. aussi 2.12.9), l'Égypte (Plut., *De Iside* 364c : ἔτι τὴν Αἴγυπτον ἐν τοῖς μάλιστα μελάγγειον οὖσαν, ὥσπερ τὸ μέλαν τοῦ ὀφθαλμοῦ), l'île de Pharos (Plut., *Alex.* 26.8.3 : τῶν δ' ἀλφίτων λαμβάνοντες ἐν πεδίῳ μελαγγεῖῳ). On trouve aussi comme toponyme Μελαγγεῖα (Paus. 8.6.4-5).

¹¹² Pour le sens, cf. F. Bechtel, *Die historische Personennamen des Griechischen bis zur Kaiserzeit* (Halle 1917) 509 : « beschmutzend » ; dossier établi par O. Masson, « Nouvelles notes d'anthroponymie grecque », *ZPE* 110 (1996) 87-99, spécialement 95 ss. (OGS III 251 ss.). Cf. aussi Μολύσων (*CID* II 32, L. 30, etc., PHAR, IV^e s. av. J.-C.), Μολάκκα (*GHW* 3742, AZOR, IV^e-III^e s. av. J.-C.), hom. NP Μολίων, ainsi que hom. μολοβρός, « dévoreur de fumier », Μόλοβρος (: myc. *mo-ro-ro* /Molog^wros/ ; cf. G. Neumann, « Griechisch μολοβρός », *HS* 105 (1992) 75-80.

¹¹³ Cf. García Ramón, « Thessalian Personal Names » 49. Des termes similaires (pour la forme comme aussi pour le sens) sont bien attestés dans l'onomastique : c'est le cas de φόλος (Hsch.) : φολύνω (φολύνει· μολύνει [Hsch.]) : NP Φόλος (*GHW* 4750, ATRA, II^e s. av. J.-C.), Φόλλος (Attica).

¹¹⁴ *GHW* 3169 (= *IG* 521), L. 21-22 (LARI, II^e s. av. J.-C.).

¹¹⁵ Cf. J. L. García Ramón, « Mycénien *qa-sa-ko* /K^wās-ark^hos/, grec alphabétique Πάσαρχος, Κτήσαρχος et le dossier de *k^wā(s)- dans la langue des tablettes », dans : L. Dubois, E. Masson (éds.), *Philokypros. Mélanges de philologie et d'antiquités grecques et proche-orientales dédiés à la mémoire d'Olivier Masson* (« *Minos Suppl.* » 16 ; Salamanque 2000) 153-76.

¹¹⁶ La forme est citée dans *LSJ* comme « Dor. and Boeot. ».

Jusqu'à présent on connaissait les noms Μικινᾶς, Μικινῆς (aussi Μικκίου), bâtis sur la variante sans *s-* mobile¹¹⁷. La nouvelle forme Σμικίνας est donc parallèle aux noms Σμικρίνας (Σμικρίνης ; Attique, Ménandre), fém. -η (cf. aussi Σμικρίων *passim*, qu'on trouve aussi Thessalie). Le dialecte connaît un autre nom, Σπούραγος (METR, III^e s. av. J.-C.) composé avec deuxième élément °ᾱγος (: ἄγω) qui reflète un appellatif σπῦρός lui aussi avec variante à *s-* mobile, doublet de πυρός, « (grain de) blé »¹¹⁸.

IV. Datation des décrets et conclusions

La petite série des décrets de Mopsion que nous venons de présenter pose des problèmes de chronologie. Pour ce qui concerne le style de l'écriture, on est conduit à proposer une datation qui va de la fin du III^e jusqu'au milieu du II^e s. av. J.-C. C'est ce que confirment aussi les quelques rapprochements prosopographiques que nous avons signalés. Deux difficultés se présentent cependant, qui concerne la date du décret N° 2 pour des juges d'Atrax et celle du décret N° 9 en koinè.

Les éditeurs du décret N° 2 ont retenu comme date de ce document, sur la base de l'écriture, le III^e s. av. J.-C. Mais cette date pose problème aux spécialistes de ce type si caractéristique de décrets des cités grecques. On se reportera sur ce point à la prise de position de D. Knoepfler dans une récente publication : « Car, dans la Grèce continentale, il n'y a pas de tribunaux étrangers avant le II^e siècle (L. Robert, *Juges étrangers*, [OMS V], p. 780 = 152) tandis qu'au contraire dans les îles et sur la côte de l'Asie Mineure la chose se rencontre assez fréquemment, comme le marquait bien ce savant, dès le III^e siècle, avec même quelques exemples remontant à la fin du siècle précédent (cf. Ph. Gauthier, *REG*, 112, 1998, p. 1 à propos de nouvelles inscriptions de Claros, Ch. Crowther, *Chiron*, 29, 1999, p. 256 et n. 17, en relation avec le célèbre décret de Samos pour des juges et des proxènes de Cos, repris là sous le n° 1)... c'est à tort que l'on a cru pouvoir attribuer à la dernière décennie du III^e siècle

¹¹⁷ Cf. O. Masson, « Géminations expressives dans l'anthroponymie grecque », *BSL* 81 (1986) 217-29, especially 221 s. (= *OGIS* 549-65, 553 s.).

¹¹⁸ Cf. J. L. García Ramón, « Der thessalische Name Σπούραγος, σπῦρός 'Weizen(korn)' att. πυρός und πυρούς ἄγειν 'Weizen(korn)' zu Wasser transportieren », dans : G. Schweiger (éd.), *Indogermanica, Festschrift Gert Klingenschmitt. Indische, iranische und indogermanische Studien* (Taimering 2006) 127-43 : le nom reflète le nom d'agent correspondant à la *junctura* [πυρούς – ἄγειν] : πυρούς (et κριθάς), deux termes qui sont bien attestés comme objets de ἄγειν, « transporter du grain par voie d'eau (maritime ou fluviale) » vis-à-vis de φέρειν, « par terre ». L'interprétation s'appuie sur des parallèles frappants, notamment les expressions σῖτον ἄγειν, σιτηγός (σιταγωγός) vs σῖτον φέρειν, σιτοφόροι, bien attestés à partir du grec classique. Il y a des attestations de transport par voie fluviale en Thessalie, sur le Pénée en tout cas (Helly *apud loc. cit.* : cela peut concerner les produits de carrière, le marbre d'Atrax par ex., mais aussi d'autres pondéreux, et le blé n'est pas exclu).

un document de Thespies attestant l'envoi de juges thespiens à Delphes (Chr. Habicht, *Chiron*, 17, 1987, p. 87 sqq. contre P. Roesch, *Etudes béotiennes*, p. 409-410) ; il se peut en revanche qu'un décret de Mopsion et honorant des juges d'Atrax, remonte au III^e s. av. J.-C. (A. P. Matthaiou, *Horos*, 10-12, 1992-1998 [1999], p. 353-367 et pl. 57) »¹¹⁹. Le problème a été également posé par C. Crowther dans sa communication au Colloque tenu en l'honneur du Professeur Chr. Habicht à l'Université de Volos en avril 2006¹²⁰. Dans la chronologie de la très riche série des documents thessaliens de cette catégorie, il semble bien que le décret de Mopsion N° 2 constitue une exception. Dans ces conditions, on devrait reconsidérer également la datation de ce texte (N° 2)¹²¹.

Il ne paraît pas vraisemblable de rapporter à la même catégorie de décrets pour des juges le nouveau décret de Mopsion N° 8 en l'honneur de trois citoyens d'Atrax, car, même si le nombre de trois bénéficiaires conjoints pouvait conduire à supposer que ces trois Atragiens étaient venus à Mopsion eux aussi comme juges étrangers, il n'y figure ni le terme de *δικασταί*, ni celui de *γραμματεύς*. De plus, si l'on prend en considération les privilèges qui leur sont accordés, notamment le droit d'exporter, d'importer et de vendre ce qui leur appartient, il serait plus vraisemblable de dire qu'il s'agit de personnages qui font commerce (sans doute de leurs propres productions agricoles ou pastorales, voire piscicoles¹²²). La prosopographie des Atragiens, aujourd'hui bien fournie¹²³, ne connaît pas ces trois personnages par d'autres sources. Nous devons donc nous contenter d'une datation par l'écriture, qui nous

¹¹⁹ Citation de D. Knoepfler, *Décrets érétriens de proxénie et de citoyenneté* (« Eretria » XI ; Lausanne 2001), Appendice 4 : « Les décrets pour des juges étrangers (Milet, Sparte, Messène, Oropos et Cos), derniers témoins de la proxénie érétrienne » 411-12.

¹²⁰ Ch. Crowther, « Foreign Judges in Thessaly in the Hellenistic Period : A Second Century Phenomenon ? », dans : Y. A. Pikoulas (éd.), *Inscriptions and History of Thessaly, New evidence. Proceedings of the International Symposium in Honor of the Professor Christian Habicht* (Volos 2006) 31-48.

¹²¹ Le rapprochement prosopographique avec un décret d'Atrax (*I.Atrax* 12), ne s'y oppose pas (voir ci-dessus N° 2).

¹²² On sait par l'inscription *GHW* 3077 (= *IG* 521) que sur la section du Pénée qui traversait le territoire de Mopsion étaient établis des barrages à poissons (*κέλετραί*) : Cf. Helly, « Modèles ». C'est là une particularité qui se retrouvait aussi à Atrax (l'existence de ces barrages à poissons, appelés *daïliania*, est encore attestée pour l'époque moderne au pied de la cité antique d'Atrax, comme dans le Stenon Rhodias près de Mopsion). On sait de plus que la construction, l'exploitation et la surveillance de ces barrages à poissons étaient affaire de pêcheurs professionnels travaillant en association de deux ou trois personnes. Les trois citoyens d'Atrax gratifiés du privilège d'importer ou exporter leurs produits se livraient peut-être à cette activité.

¹²³ Elle est le résultat des découvertes épigraphiques faites à Atrax ces trente dernières années ; elle sera publiée avec le corpus des *I.Atrax* préparé sous la direction d'A. Tziifalias, mais dont la matière a été en grande partie enregistrée aussi dans le *LGPN* III.B, paru en 2002.

conduit à considérer que ce décret (N° 8) ne nous semble pas antérieur au début du II^e s. av. J.-C.

C'est une autre question que pose le décret N° 9, qui est en koinè, celle de savoir jusqu'à quelle date les cités thessaliennes comme Mopsion ont utilisé le dialecte dans leurs documents officiels. Faute de disposer sur ce point d'une étude exhaustive qui doit renouveler celle que G. Fohlen a donnée il y a un siècle et que nous prévoyons de faire dans un autre cadre¹²⁴, nous pouvons prendre quelques points de repère dans la série, beaucoup plus abondante, des décrets et des déclarations d'affranchissement de Larissa¹²⁵. En considération des documents les plus récents de Larissa qui sont en dialecte, on peut s'arrêter sur la décennie 130-120 av. J.-C. Le décret de Mopsion N° 9 pourrait-il être antérieur à cette date ? Il honore un Eunomos, fils d'Aristonous de Larissa. Un personnage portant même nom et même patronyme est bien connu à Larissa à la fin du III^e s. av. J.-C. : il a été tige de cette ville en 217-216 av. J.-C.¹²⁶. Mais le nom Eunomos se retrouve aussi pour un important personnage de Larissa du début du II^e s. av. J.-C. : un Eunomos, fils de Polykleitos, de Larissa, a été une première fois stratège des Thessaliens en remplaçant, avant la fin de son mandat, le stratège Hippodromos en 193-192 av. J.-C. et une seconde fois en 189-188 av. J.-C., comme on l'apprend par Eusèbe dans la liste qu'il a donnée des stratèges thessaliens entre 196 et 180-179 av. J.-C.¹²⁷. C'est encore un autre Eunomos, fils d'Aristokratès, que l'on retrouve, dans la seconde moitié du II^e s. av. J.-C. comme affranchisseur dans une liste de déclarations d'affranchissements de Larissa¹²⁸. En conséquence, et en considération de la

¹²⁴ Cette étude se rattache au projet de grammaire du thessalien, dont la rédaction est préparée par J. L. García Ramón et B. Helly. La dissertation de G. Fohlen, *Untersuchungen über den thessalischen Dialekt* (Strasbourg) date de 1910.

¹²⁵ L'étude de ces décrets et déclarations d'affranchissement est actuellement conduite par R. Bouchon et Br. Helly.

¹²⁶ IG 517, L. 1 : cet Aristonoos a été envoyé en ambassade avec d'autres de ses collègues auprès de Philippe V de Macédoine.

¹²⁷ Hippodromos, fils d'Andromachos, de Larissa a été stratège en 194-193 av. J.-C. (liste d'Eusèbe, *FHistGr* 128 T 1, « Epidromos Andromachi Larissaeus », identification faite par Preuner, *Weihegeschenk* 63 sq., pendant les 8 premiers mois de l'année, d'août/sept. 193 à mars/avril 192 (cf. Kramolisch, *Strategen* A4a et A4b, p. 47). Lui a succédé en cours d'année Eunomos, qui a participé à la campagne contre le roi Antiochos (cf. Tite-Live 35.31 et 39.4) et qui a été stratège pour la seconde fois en 189-188 av. J.-C. (Kramolisch, *Strategen* A 8, p. 49). Pour Eunomos, fils de Polykleitos, cf. *LGPN* III.B s.v. Eunomos, n° 23, 24, et Polykleitos, n° 34. Quant à Hippodromos, il apparaît encore dans la liste des donateurs du gymnase de Larissa (*SEG* 13 [1956] 390 et 393), sûrement postérieure à 192 av. J.-C. (entre 192 et 186 av. J.-C., selon Ch. Habicht).

¹²⁸ IG 553, L. 53. Texte réédité et complété par M. Zachou-Kontogianni, dans son mémoire de thèse sur les listes d'affranchissements de Larissa (mémoire encore inédit, mais qui a pu

rédaction en koinè du N° 9, il semble vraisemblable d'attribuer à cette famille aussi le proxène de Mopsion, qui devrait appartenir sans doute à la génération suivante, dans la seconde moitié du II^e s. av. J.-C.

Les documents de Mopsion aujourd'hui mis à la disposition des épigraphistes et des linguistes donneront matière également à des commentaires plus détaillés sur les institutions de la cité (magistrats, forme des décrets, privilèges et droits accordés aux bénéficiaires, etc.) et aussi sur l'un des éléments qui nous paraît le plus digne d'attention et que nous avons signalé ci-dessus : l'octroi du droit de cité à des non-citoyens résidant sur le territoire de la cité, et l'on note qu'au moins l'un de ces résidents en a explicitement fait la demande à l'assemblée. Il semble bien que nous ayons affaire à une opération analogue à celle que l'on connaît à Pharsale, qui pourrait être l'intégration de Pénestes dans le corps civique, à Pharsale pour tout un groupe, à Mopsion de manière individuelle. Nous reviendrons ailleurs sur tous ces points. Dans le cadre de cette présentation, nous avons voulu mettre plus spécifiquement l'accent sur le dialecte thessalien. L'apport des textes de Mopsion n'est pas négligeable : ils permettent de compléter notre connaissance du dialecte en élargissant la liste des attestations de ses traits les plus notables et en apportent de nouveaux. L'absence de traits spécifiques par rapport aux autres cités paraît confirmer qu'il n'a pas existé, en tout cas dans la rédaction des documents publics émanant des communautés civiques, de particularismes dialectaux propres à telle ou telle de ces cités, mais une seule et même langue, conformément aux interprétations les plus récentes que nous avons présentées sur son utilisation dans d'autres parties de la Thessalie.

Citation des inscriptions thessaliennes : conventions

Suite à la révision de nombre d'inscriptions thessaliennes connues depuis longtemps, les références traditionnelles (i.e. *IG IX 2*) à des éditions antérieures aujourd'hui périmées risquent d'égarer les lecteurs et les utilisateurs. Pour ne pas alourdir les renvois bibliographiques avec toutes les équivalences éventuelles, nous avons choisi de citer ces inscriptions par leur numéro d'archives à Lyon (numéro *GHW* à quatre chiffres), suivi de l'indication de l'édition de référence sur laquelle nous nous appuyons. Nous y ajoutons la mention des éditions anciennes seulement au titre d'un rappel pour la mémoire.

A titre d'exemple :

Nous citerons sous le numéro *GHW* 3169 le décret de Larissa pour le rhéteur Bombos d'Alexandrie de Troade publié par Y. Béquignon, « *Etudes* » 55-64, n° 2 (McDevitt 337), en renvoyant à l'édition entièrement nouvelle qu'en a donnée récemment Helly, « Décret de Larissa ».

être utilisé par les auteurs du *LGPN* III.B s.v. n° 3). Pour le patronyme, cf. *LGPN* III.B s.v. Aristokrateis, n° 18 : « Ἀριστοκράτειος adj. patron., f. Eunomos, m. II BC. ».

Nous éliminons de même les références au recueil de McDevitt, qui ne cite jamais les textes eux-mêmes et qui renvoie à des éditions qui peuvent être désormais périmées.

Les renvois aux éditions antérieures restées en l'état suivent les conventions habituelles propres à chaque publication :

Les inscriptions éditées par O. Kern dans *IG IX 2* (1908) sont citées par *IG* suivi du numéro de l'inscription.

Les inscriptions reproduites dans le *SEG* sont citées avec le numéro du volume, l'année de sa publication et le numéro de l'inscription.

Pour les textes non édités dans les recueils ci-dessus ni dans *SEG*, la référence est à *GHW* (numéros d'archivage des inscriptions thessaliennes à Lyon).

Détail des documents *GHW* avec renvois aux éditions de référence retenues ici par les auteurs :

Gonnoi II 2.

Gonnoi II 30, 31.

CID II 32, L. 30 ; 79 A1, L. 9 ; 95, L. 6 ; 97, L. 16 ; 98, L. 5 ; 102 B, L. 15 ; 119, L. 8 ; 121 III, L. 17 (Molykkos de Pharsale, hiéromnémon).

SEG 37 (1987) 442.

GHW 2077 : Atrax, épitaphe de Toloba (*I.Atrax 204*).

GHW 2208 : Kiérion, épitaphe (= *IG 267* ; *I.Thess. I 24*).

GHW 3012 : Lamia, décret (= *IG 61*).

GHW 3037 : Pharasale, politographie (= *IG 234* ; *I.Thess. I 34*).

GHW 3054 : Crannon, décret de citoyenneté (= *IG 461*).

GHW 3067 : Crannon, décret de citoyenneté (= *IG 511* ; l'erreur d'attribution de ce décret à Larissa dans *IG* a été démontrée sur la base de la prosopographie par Kramolisch, *Strategen* 96-97).

GHW 3068 : Larissa, décret pour des officiers attalides (= *IG 512* ; *SEG 31* [1981] 574, réédité par Tzafalias, García Ramón, Helly, « Décrets inédits (2) »).

GHW 3069 : Larissa, décret (= *IG 513*).

GHW 3077 : Larissa, arbitrage entre Kondaia et Gyrtion (= *IG 521*, réédité par Helly, « Modèles »).

GHW 3094 : Mopsion, décret pour un Cyrénéen (= *IG 1056*, ici N° 1).

GHW 3108 : Magnésie, décret des Magnètes (= *IG 1110*).

GHW 3116 : Phalanna, décret sur le sanctuaire de Plouton, Déméter et Koré (= *IG 1229*, republié par G. Lucas, « Un sanctuaire de Pluton dans la plaine de Larisa ? », dans : *Actes du 4^e congrès d'études larisséennes [avril 1997]* [Larisa 2002] 107-124).

GHW 3133 : Phères, proxénie pour un Opontien sur plaque de bronze datée du V^e s. av. J.-C. (Y. Béquignon, « Etudes thessaliennes », *BCH 88* [1964] 400-402, n° 1 [McDevitt 204]).

GHW 3158 : Crannon, décret publié par Béquignon, « Etudes » 36-51, n° 1 (McDevitt 310), texte révisé qui sera republié par J.-C. Decourt, *I. Krannon 22*.

- GHW 3162 et 3173 : liste des donateurs du gymnase de Larisa (SEG 13 [1956] 390 et 393).
- GHW 3167 : Larissa, décret publié par Th. D. Axénidis, *Ἡ Πελασγίς Λάρισα καὶ ἡ Ἀρχαία Θεσσαλία (κοινωνική καὶ πολιτική ἱστορία) Β΄. Οἱ Μακεδονικοὶ καὶ Ρωμαϊκοὶ Χρόνοι* (Athènes 1949) 50 (J. et L. Robert, *BullEpigr* 1952, 68), repris par Tziafalias, García Ramón, Helly, « Décrets inédits (2) ».
- GHW 3169 : Larissa, décret pour Bombos publié par Béquignon, « Etudes » 55-64, n° 2 (McDevitt 337), repris par Helly, « Décret de Larissa ».
- GHW 3172 : cadastres, Larissa (SEG 26 [1976-1977] 675, L. 9).
- GHW 3313 : Métropolis, Convention des Basaidai, publiée par Helly, « Convention ».
- GHW 3314 : Métropolis, décret pour des juges de Crannon, publié par Habicht, « Bürgerrechtsverleihung ».
- GHW 3315 : Larisa (= Helly, « Larissa »).
- GHW 3317 : Métropolis (= B. Helly, « Accord de sympolitie entre Gomphoi et Thamiiai », dans : E. Crespo, J. L. García Ramón, A. Striano [éds.], *Dialectologia Graeca. Actas del II Coloquio Internacional de Dialectologia Griega, Miraflores de la Sierra [Madrid], 19-21 de junio de 1991 [Madrid 1993] 167-200).*
- GHW 3324 : Larisa, décret pour Onomakleis (= SEG 29 [1979] 529).
- GHW 3325 : Atrax, décret pour Orthotimos (= SEG 29 [1979] 502 = SEG 32 [1982] 568 = SEG 33 [1983] 448 ; *I.Atrax* 8).
- GHW 3328 : Atrax, décret (= SEG 29 [1979] 500 ; *I.Atrax* 12).
- GHW 3363 : Scotoussa, décret pour un Skiathien (A. Tziafalias, *AD* 43 [1988] *Chron.* 282, fig. 147g. = SEG 43 [1993] 310).
- GHW 3370 : Larissa, décrets pour une politographie (= IG 517).
- GHW 3573 : Larissa, décret pour des officiers attalides (171 av. J.-C.), publié par K. Gallis, « Νέα ἐπιγραφικὰ εὐρήματα ἀπὸ τῆς Λάρισα », *AAA* 13 (1980 [1981-1982]) 246-62, spécialement 246-49 (= SEG 31 [1981] 575) ; *id.*, *AD* (1982-1983) 35, avec photographie ; SEG 31 (1981) 574 : voir maintenant Tziafalias, García Ramón, Helly, « Décrets inédits (2) ».
- GHW 3659 : Delphes, inscription réétudiée par G. Daux, « En marge des inscriptions de Delphes. Querelle locrienne, arbitrage thessalien », *BCH* 66-67 (1942-43) 137-49, spécialement 144.
- GHW 3742 : Azoros, épitaphe (SEG 35 [1985] 547).
- GHW 3866 : Pharsale, décret de proxénie (= SEG 36 [1986] 549, L. 9 ; *I.Thess.* I 53).
- GHW 3985 : Scotoussa, décret sur les remparts publié par Missailidou-Despotidou, « Hellenistic inscription » 201.
- GHW 4265 : Larisa, dédicace trouvé à Nikaia Larissis (= McDevitt 315) republiée par D. Kontogiannis, « Ἴμψιος Ποσειδῶν ὁ ζύγιος », dans : *Διεθνές Συνέδριο για τὴν Αρχαία Θεσσαλία στὴ μνήμη τοῦ Δημήτρη Ρ. Θεοχάρη* (« Δημοσιεύματα τοῦ Αρχαιολογικοῦ Δελτίου » 48 ; Athènes 1992) 381-91, spécialement 385, n° 3.
- GHW 4451 : Atrax, dédicace à Athana Agoraia (= SEG 27 [1977] 184 ; *I.Atrax* 71).

- GHW 4474 : Crannon, consécration d'un portique, D. R. Théocharis, *AD* 16 (1960) *Chron.* 179, n° 4, sera republiée par J.-C. Decourt, *I. Krannon* 51.
- GHW 4519 : Phères, dédicace des dauchnaphoroi, cf. B. Helly, « Le 'Dotion Pedion', Lakéreia et les origines de Larisa », *JS* (1987) 127-58, spécialement 141, n. 35.
- GHW 5084 : Scotoussa, déclarations d'affranchissement (= *SEG* 15 [1958] 37 a).
- GHW 5114 : Larisa, déclarations d'affranchissement (= *IG* 553, texte révisé et complété par M.-E. Zachou-Kontogianni, *Λαρισσαϊκὲς ἀπελευθερωτικὲς ἐπιγραφές. Αναθεώρηση τῶν δημοσιευμένων στίχ IG XI 2 λαρισσαϊκῶν ἀπελευθερωτικῶν ἐπιγραφῶν* [Dissertation, Thessalonique 1998, inédite], lectures enregistrés dans *LGPN* III.B).
- GHW 5740 : Atrax, décret (publié par L. Darmezis, A. Tziafalias, « The Twelve Tribes of Atrax : a Lexical Study », dans : E. Matthews [éd.], *Old and New Worlds in Greek Onomastics*, Oxford, 27/28.3.2003 [« Proceedings of the British Academy » 148] 21-28 [à paraître] ; = *I.Atrax* 1).
- GHW 5759 : Atrax, convention des Oraoi (= *I.Atrax* 2).
- GHW 5794 : Larissa, décret pour Bacchios de Mytilène, publié Tziafalias, Helly, « Deux décrets » 377-406.
- GHW 5795 : Larissa, décret pour deux Chalcidiens (ca 70 av. J.-C.), publié Tziafalias, Helly, « Deux décrets » 407-417.
- GHW 5861 : Larissa, décret pour Alexandre d'Athènes, philosophe, en cours de publication par Tziafalias, García Ramón, Helly, « Décrets inédits (2) ». Cité aussi GHW 5861, L. 48.
- GHW 5862 : Larissa, décret de Larisa pour un Mamertin (171-170 av. J.-C.) publié par Tziafalias, García Ramón, Helly, « Décrets inédits (2) ».
- GHW 5949 : Atrax, décret (*I.Atrax* 10).
- GHW 5950 : Atrax, décret (*I.Atrax* 6).

Dans le cours du texte, l'indication d'origine des documents est donnée par l'abréviation du nom de la cité considérée (ou de la région, si l'attribution à une cité n'est pas déterminée), dont on trouvera ci-dessous la liste : *ATRax*, *AZORos*, *CRANnon*, *KIERion*, *LAMIa*, *LARIssa*, *MAGNésie*, *METROpolis*, *PHALanna*, *PHARsale*, *PHERes*, *SCOToussa*.

Abréviations - Bibliographie

- Béquignon, « Etudes » = Y. Béquignon, « Etudes thessaliennes VII (1) », *BCH* 59 (1935) 36-77.
- M. Bile, Cl. Brixhe, R. Hodot, G. Vottéro, « Chronique de dialectologie grecque I », *REG* 98 (1985) 261-320.
- Blümel, *Aiolische Dialekte* = W. Blümel, *Die aiolischen Dialekte. Phonologie und Morphologie der inschriftlichen Texte aus generativer Sicht* (Göttingen 1982).

- Brixhe, « Energie » = Cl. Brixhe, « Energie articulatoire et phonétique béotienne : faits de substrat ou développements indépendants ? », dans : *La Béotie antique* (Lyon-Saint-Etienne, 16-20.5.1983) (Paris 1985) 363-84.
- G. De Sanctis, « Iscrizioni Tessaliche », *MonAL* 8 (1898) col. 5-76.
- García Ramón, « Geografía » = J. L. García Ramón, « Geografía intradialectal tesalia : la fonética », *Verbum* 10 (= *Actes de la première rencontre internationale de dialectologie grecque*, Pont-à-Mousson, 1-3.7.1986) (1987) 101-153.
- García Ramón, « Thessalian Personal Names » = J. L. García Ramón, « Thessalian Personal Names and the Greek Lexicon », dans : E. Matthews (éd.), *Old and New Worlds in Greek Onomastics*, Oxford, 27/28.3.2003 (« Proceedings of the British Academy » 148) 29-67 (à paraître).
- Gonnoi = B. Helly, *Gonnoi I. La cité et son histoire II. Les inscriptions* (Amsterdam 1973).
- Habicht, « Bürgerrechtsverleihung » = Ch. Habicht, « Eine Bürgerrechtsverleihung von Metropolis », *Klio* 52 (1970) 139-47.
- Helly, « Convention » = B. Helly, « La convention des Basaidai », *BCH* 94 (1970) 161-89.
- Helly, « Larissa » = B. Helly, « A Larissa. Bouleversements et remise en ordre des sanctuaires », *Mnemosyne* 23 (1970) 250-96.
- B. Helly, « Argousa, Atrax et Crannon. Réattribution de quelques documents épigraphiques », *ZPE* 35 (1979) 241-53.
- Helly, *Etat thessalien* = B. Helly, *L'Etat thessalien, Aleuas le Roux, les tétrades et les tagoi* (Lyon 1995).
- Helly, « Modèles » = B. Helly, « Modèles : de l'archéologie des cités à l'archéologie du paysage », dans : M. Brunet (éd.), *Territoires des cités grecques. Actes de la Table ronde internationale organisée par l'Ecole française d'Athènes, 31 octobre - 3 novembre 1991* (« *BCH Suppl.* » 34 ; Paris 1999) 99-124.
- Helly, « Décret de Larissa » = B. Helly, « Décret de Larissa pour Bombos, fils d'Alkaios, et pour Leukios, fils de Nikasias, citoyens d'Alexandrie de Troade (ca 150 av. J.-C.) », *Chiron* 36 (2006) 171-203.
- I.Atrax* = A. Tziafalias et al., *Inscriptions d'Atrax* (à paraître).
- I.Thess. I* = J.-C. Decourt, *Inscriptions de Thessalie I. Les cités de la vallée de l'Enipeus* (« *Etudes épigraphiques* » 3 ; Athènes, Paris 1995).
- Kramolisch, *Strategen* = H. Kramolisch, *Die Strategen des thessalischen Bundes vom Jahr 196 v. Chr. bis zum Ausgang der römischen Republik, Demetrias II* (« *Beiträge zur Ur- und Frühgeschichtlichen Archäologie des Mittelmeer-Kulturraumes* » 18 ; Bonn 1978).
- Lejeune, « Notes » = M. Lejeune, « Notes d'épigraphie thessalienne », *REG* 54 (1941) 58-80, 176-97.
- LGPN III.B* = P. M. Frazer, E. Matthews (éds.), *A Lexicon of Greek Personal Names III.B* (Oxford 2000).

- Missailidou-Despotidou, « Hellenistic inscription » = V. Missailidou-Despotidou, « A Hellenistic Inscription from Scotoussa (Thessaly) and the Fortifications of the City », *ABSA* 88 (1993) 187-217.
- N. Papadopoulou, A. P. Matthaiou, « Μοψείων ψήφισμα », *HOROS* 10-12 (1992-1998) 355-67.
- Preuner, *Weihgeschenk* = E. Preuner, *Ein Delphische Weihgeschenk* (Dissertation, Leipzig 1900).
- Tziafalias, García Ramón, Helly, « Décrets inédits (2) » = A. Tziafalias, J. L. García Ramón, B. Helly, « Décrets inédits de Larissa (2) », *BCH* 130 (2006) (sous presse).
- Tziafalias, Helly, « Deux décrets » = A. Tziafalias, B. Helly, « Deux décrets inédits de Larissa », *BCH* 128-129 (2004-2005) 377-420.
- A. Wilhelm, « Zu griechischen Inschriften », *AEM* 20 (1897) 50-96 (= *Kleine Schriften* II.3 [Vienne 2000] 208-250).



LESBIEN LITTÉRAIRE ET LESBIEN EPIGRAPHIQUE A PROPOS D'UN NOUVEAU FRAGMENT DE SAPPHO

René HODOT

I. Introduction : deux ensembles de documents hétérogènes

1.1. Pour le lesbien, la masse des inscriptions dialectales significatives (environ 300 sur 550) est datée entre 400 et 150 av. J.-C. Alcée et Sappho ont composé autour de 600 av. J.-C. La grande majorité des témoins de leurs oeuvres qui nous sont parvenus (citations d'auteurs anciens ou fragments de papyrus) ne remontent pas au-delà du II^e s. ap. J.-C., et présentent des indices d'une normalisation du texte (édition alexandrine).

Les Lyriques sont ainsi de deux siècles antérieurs aux premiers témoignages épigraphiques significatifs ; les fragments à notre disposition sont en général d'au moins deux siècles postérieurs à la sortie d'usage du dialecte¹. Lesbien littéraire et lesbien épigraphique ne relèvent pas de la même synchronie.

1.2. Dans leurs synchronies respectives, ils relèvent de deux traditions différentes, entraînant des phraséologies distinctes. Le passage de l'oral à l'écrit entraîne toujours une certaine formalisation, qui est plus sensible en poésie où règles de composition et contraintes métriques conditionnent la matière linguistique.

Alcée et Sappho, qui sont tout sauf des poètes « naïfs », pratiquent une poésie savante². Le modèle homérique n'est jamais très loin d'eux³. Sappho et Alcée ne sont pas des représentants fidèles du vernaculaire.

Quant aux textes épigraphiques (épitaphes, dédicaces, décrets...), ils se moulent dans des formulaires qui sont largement transdialectaux.

1.3. Les thématiques étant différentes, les lexiques ne se recoupent que très partiellement. Dans l'index des mots établi par Lobel-Page pour les fragments de Sappho, en prenant comme échantillon la lettre α-, on constate que les deux tiers des entrées (lectures mal assurées et noms propres exclus) ne sont pas représentées dans les inscriptions.

1.4. Pour la morphologie même, en principe plus stable, des variations apparaissent, à l'intérieur de chacun de deux ensembles ou de l'un à l'autre. Elles

¹ Dans le réemploi artificiel du dialecte à l'époque romaine, une influence de l'édition des lyriques est sensible à Kymè à partir d'Auguste, plus tard à Mytilène.

² Cf. A. M. Bowie, *The Poetic Dialect of Sappho and Alcaeus* (New York 1981).

³ Cf. J. Kazik-Zawadzka, *De Sapphicae Alcaicaeque elocutionis colore epico* (« *Archiwum filologiczne* » 4 ; Wrocław 1958) ; L. Rissmann, *Love as War : Homeric Allusion in the Poetry of Sappho* (« *Beiträge zur klassischen Philologie* » 157 ; Königstein 1983).

méritent chaque fois un examen particulier : s'agit-il d'archaïsme ou d'innovation, d'emprunt/adaptation ou de développement analogique interne ?

Ainsi, pour le datif pluriel des thèmes en consonne, le développement analogique de la finale -εσσι est bien établi pour le lesbien comme pour d'autres dialectes, d'où par exemple πάντεσσι, usuel dans les inscriptions. Pourtant, on trouve en lesbien des traces de la forme originelle **pañt-si* > παῖσι : connue par Balbilla (au II^e s. ap. J.-C., épigramme sur le colosse de Memnon), elle a été confirmée par une inscription de Kymè sous Auguste, avec comme modèle probable dans les deux cas l'édition courante des *Lyriques*⁴. Or, à l'époque hellénistique, la forme est préservée dans l'onomastique avec le composé Παισι-κρέων⁵. On ne trouve rien d'assuré pour ce datif pluriel dans les fragments d'Alcée et de Sappho, mais il est vraisemblable qu'ils utilisaient encore, au moins à titre de variante, la forme παῖσι, ce qui donne un repère chronologique, tout imprécis qu'il soit, pour l'innovation πάντεσσι.

Dans la description du dialecte, on ne saurait donc mêler indistinctement les données des deux ensembles : il faut se contenter d'utiliser celles de l'épigraphie pour éclairer les phénomènes constatés dans les fragments littéraires, et réciproquement⁶.

II. Un nouveau fragment de Sappho : P.Köln 21351+21376 (début du III^e s. av. J.-C.)

Il a été publié en deux temps par M. Gronewald et R. W. Daniel⁷. Depuis la première publication, une bonne quinzaine d'articles ont paru, principalement dans la *ZPE*, à propos de ce fragment. Beaucoup se limitent à l'aspect littéraire : découpage et composition des poèmes, mythe de Tithonos, Sappho et la vieillesse, Sappho et la musique⁸.

⁴ Cf. Hodot, *Dialecte éolien* 101.

⁵ *IG XII 2*, 646 a, L. 15 (Nésos, III^e s. av. J.-C.).

⁶ Dans ma thèse délibérément limitée à *la langue des inscriptions* (Hodot, *Dialecte éolien*), j'ai été amené à faire une centaine de renvois à Alcée et Sappho, soit près d'un pour deux pages en moyenne.

⁷ M. Gronewald, R. W. Daniel, « Ein neuer Sappho-Papyrus », *ZPE* 147 (2004) 1-8, pl. VII ; *eid.*, « Nachtrag » 1-4 (et photo).

⁸ On peut relever ici ceux qui sont les plus utiles pour le commentaire linguistique : West, « New Sappho » ; Magnani, « Note » (je remercie J. V. Méndez Dosuna qui m'a signalé cet article à Athènes) ; Di Benedetto, « Nuova Saffo » ; Bettarini, « Note linguistiche » ; L. Edmunds, « The New Sappho : ΕΦΑΝΤΟ (9) », *ZPE* 156 (2006) 23-26 (en poésie archaïque, les mythes sont couramment introduits par φασί ou λέγουσι : le prétérit ἔφαντο est tout à fait inhabituel, et Edmunds montre comment c'est une exploitation originale de la phraséologie courante ; voir aussi l'*addendum* à la fin de la présente contribution).

Le nouveau fragment concorde en partie avec Sappho 58 LP-Voigt, texte connu par le *P.Oxy.* 1787, daté, lui du III^e s. ap. J.-C. : la nouvelle version lui est donc de 5 à 6 siècles antérieure.

Chez Lobel-Page et Voigt, le fr. 58 conserve la partie droite de 26 vers. Dans le *P.Köln*, on ne retrouve que 12 de ces vers (bien plus complets), encadrés par d'autres fragments. Il faut reconnaître les restes de quatre poèmes différents :

- (1) Sappho 58 LP-Voigt, 1-10 ;
- (2) *P.Köln* 1-8 ;
- (3) la partie commune aux deux papyrus : Sappho 58 LP-Voigt, 11-22+*P.Köln* 9-20 ;
- (4) Sappho 58 LP-Voigt, 23-26⁹.

En introduction au commentaire linguistique, il suffira ici de reproduire pour la commodité du lecteur ce qui reste du poème (2) et le poème (3) :

(2) *P.Köln* 1-8 (col. I)

]. ο . [

]. υχ . . [

]. νυν θαλ[ί]α γ . [

4 [x^{~~~~}] . γέρθε δὲ γὰς γε . [. . .] . .

[x^{~~~~}] . . γ ἔχοισα γέρας ὡς [ἔ]οικεν

[x^{~~~~}] . οἰεν ὡς νῦν ἐπὶ γὰς ἔοισαν

[x^{~~~~}] λιγύραν, [α]ἶ κεν ἔλοισα πᾶκτιν

8 [x^{~~~~}] α . κάλα, Μοῖσ', αἰίδω.

(3) Sappho 58 LP-Voigt, 11-22+*P.Köln* 9-20 (col. I, v. 9-12 ; col. II, v. 1-8)

[x^{~ ~ ~}] ἰ]οκ[ό]λπων κάλα δῶρα, παῖδες,

[x^{~ ~ ~}] . φιλάοιδον λιγύραν χελύνναν.

[x^{~ ~ ~}] ποτ' [ἔ]οντα χροά γῆρας ἦδη

4 = 14 LP-V = 12 GD [x^{~ ~ ~}] ἐγ]ένοντο τρίχες ἐγ μελαίναν,

βάρυς δὲ μ' ὁ [θ]ῦμος πεπόηται, γόνα δ' οὐ φέροισι,

τὰ δὴ ποτα λαίψηρ' ἔον ὄρρησθ' ἴσα νεβρίοισιν,

ἴτατ' στεναχίζω θαμέως, ἀλλὰ τί κεμ ποείην;

8 = 18 LP-V = 16 GD ἀγήραον ἄνθρωπον ἐοντ' οὐ δύνατον γένεσθαι.

καὶ γάρ π[ο]τ[α] Τίθωνον ἔφαντο βροδόπαχυν Αὔων

⁹ La disposition des poèmes dans le recueil des œuvres de Sappho a donc varié d'une époque à l'autre ; on a ainsi une preuve directe de l'intervention d'éditeurs successifs. Le texte qui, à la suite du poème (3), clôt le *P.Köln* (col. II, v. 9-21) n'est pas écrit de la même main que les deux fragments de Sappho ; son contenu rappelle les hymnes orphiques ; il a dû être composé au plus tôt au V^e s. av. J.-C. : voir M. Gronewald, R. W. Daniel, « Lyrischer Text (Sappho-Papyrus) », *ZPE* 154 (2005) 7-12 (et photo) ; sur la thématique commune des trois textes du *P.Köln*, voir aussi R. Rawles, « Notes on the Interpretation of the New Sappho », *ZPE* 157 (2006) 1-7 ; *id.*, « Musical Notes on the New Anonymous Lyric Poem from Köln », *ZPE* 157 (2006) 8-13.

ἔρωι δέπας εἰσανβάμεν' εἰς ἔσχατα γὰς φέροισα[ν]
 ἔοντα [κ]άλων καὶ νέον, ἀλλ' αὐτὸν ὕμῳ ἔμαρψε
 12 = 22 LP-V = 20 GD χρόνῳ πόλιον γῆρας ἐχ[ο]ντ' ἀθανάτων ἄκοιτιν.

Notes critiques : v. 4 : ἐκ P.Oxy. v. 7 : κεν P.Oxy. ; au début, suppléer τὰ <μὲν> ? West. v. 9 : δέπας εἰσανβάμεν' Gronewald, Daniel ; φ..αθρῖσαν βάμεν West ; δι[φρ]ον ου δι[φρον] εἰσάμβαμεν' Magnani. v. 11 : αὐτὸν Gronewald, Daniel¹⁰. Présence d'un *paragraphos* aux vers 6, 8, 10 et d'une *coronis* au vers 12¹¹.

Interprétation du poème (3)¹² :

« 1-2 [Cultivez aujourd'hui ?], jeunes filles, les beaux dons [des Muses] aux robes de violette [... et ...] la lyre au son clair, propice au chant.

3-4 [Quant à moi ? dont] la peau naguère était [lisse ?], la vieillesse à présent [l'a ridée, et] mes cheveux, de noirs, sont devenus [blancs].

5-6 Mon cœur s'est fait lourd, mes genoux ne me portent plus, eux qui naguère étaient agiles à danser, à l'égal des faons.

7-8 [Certes ?] j'en gémissais bien souvent ; mais que pourrais-je y faire ? Il n'est pas possible, quand on est un humain, de ne pas vieillir.

9-10 Ainsi, on racontait de Tithonos que jadis l'Aurore aux bras de rose par amour, embarquant sur sa coupe, l'emporta au bout de la Terre.

11-12 Il était beau, il était jeune ; mais avec le temps, même lui la grise vieillesse l'a abîmé, alors qu'il avait une épouse immortelle ».

Remarques : v. 1 : Μοῖσαν est la leçon très probable pour les deux syllabes longues devant ἰοκόλπων. v. 2 : χελύννα = χέλυς, dor. χελύνα, att. χελώνη, « tortue » (sur son utilisation dans l'invention de la lyre : cf. *H.Hermès* 24-64). v. 4 : pour les deux longues devant [ἐγ]ένοντο, West propose λεύκαι.

III. Commentaire linguistique

3.1. On ne fera que mentionner les traits lesbiens ordinaires : maintien de α pour /a:/, traitement en -οισ- pour les groupes *-ont+-s- ou -j- (3, v. 5 : φέροισι ; 3, v. 10 : φέροισαν), contraction en /a:/ de /a:+o:/ (3, v. 4 : μελαίναν), fermeture de /o/ devant labiale (3, v. 11 : ὕμῳ), consonnes doubles (3, v. 2 : χελύνναν).

Il est à relever que dans aucune des cinq occasions présentées par le fragment 58 (v. 1, 2, 4, 7 et 8), le copiste du P.Oxy. ne note l'assimilation d'une consonne finale à la consonne initiale du mot suivant. Le copiste du papyrus de Cologne respecte le *sandhi* externe une fois sur deux : assimilation dans ἔχοισα γέρας (2, v. 5), ἐγ μελαίναν (3, v. 4), κεμ ποεῖν (3, v. 7), πόλιον γῆρας (3, v. 12) ; absence d'assimilation dans ἰοκόλπων κάλα (3, v. 1) (où les deux mots sont séparés par la césure), λιγύρον χελύνναν (3, v. 2), δύνατον γένεσθαι (3, v. 8),

¹⁰ Les éditeurs ont introduit les accents dont le papyrus de Cologne est dépourvu.

¹¹ Cf. Magnani, « Note » 44-45.

¹² West, « New Sappho », s'est efforcé de donner un texte complet pour ce « poème de Tithonos ». Je m'inspire partiellement de ses suppléments.

κάλον καὶ νέον (3, v. 11) (où il s'agit au contraire de syntagmes). Ces variations paraissent donc relever plus de la pratique individuelle que du changement d'époque¹³. Sur le cas de εἰσανβάμεν(αι) (3, v. 10), voir ci-après, § 3.4.

3.2. La 3^e pluriel de l'imparfait du verbe « être » ἔον (3, v. 6), était déjà connue à Aigai d'Eolide¹⁴, avec le même emploi du pluriel verbal auprès d'un sujet neutre :

Τὰ ἐγκλήματα ὅσσα ἔον... πρόσθε τᾶς ὑμολογίας πάντα διαλελυῖσθαι.

« Toutes les plaintes qui couraient antérieurement à la convention seront annulées ».

ἔον doit reposer sur un degré réduit du radical, suivi de la désinence au degré ο¹⁵.

3.3. Si la forme de participe masculin en εόντ- (3, v. 3, 8, 11 : accusatif ἔοντα) est attendue et bien attestée chez les Lyriques et dans les inscriptions, le féminin ἔοισαν (2, v. 6) mérite plus ample examen. Plusieurs exemples en étaient déjà connus dans la poésie lesbienne¹⁶, mais il pourrait s'agir d'une innovation du dialecte (création analogique interne ou importée), ou encore, parfois, d'une normalisation de la tradition poétique. En effet,

1) dans un décret du III^e s. av. J.-C., probablement de Kymè¹⁷, on trouve (L. 48-51) :

[συντ]ελείην δὲ ἅ κε ὑπὸ τῶν ἀνδρῶν κριθέωσι ἢ διαλυ[θ]έω[σι] ἢ γνω[σ]θέωσι (?) ταῖς ἀρχαῖς ταῖς ἐάσσαις ἐν ἐκάστῳ [τῶν μὴν]ῶν (?) ἐν ᾧ κε...

« l'exécution des jugements, arbitrages ou décisions (?) de la commission incombera aux autorités qui seront en charge au cours de chacun de mois (?) où (elles interviendront) ».

La lecture ἐάσσαις est assurée ; c'est un nouveau représentant du vieux participe féminin conservant le vocalisme réduit du suffixe *-(e/o)nt-, attendu devant le morphème -ja¹⁸.

¹³ Mais en bonne philologie, il n'y a pas de raison de « normaliser » le texte, pas plus qu'en épigraphie, sous peine de perdre des informations sur la réalité de l'usage.

¹⁴ E. Schwyzer, *Dialectorum Graecarum exempla epigraphica potiora* (Leipzig 1923) n° 644, L. 11-15 (traité avec Olympos, début du III^e s. av. J.-C.).

¹⁵ Pour le détail de l'explication, voir Hodot, *Dialecte éolien* 168 et Bettarini, « Note linguistique » 34-36. Noter que la forme pouvait être sentie comme thématique, cf. ἔλεγον, ce qui n'est pas sans incidence sur la question de la flexion des *verba vocalia*.

¹⁶ Voir E.-M. Hamm, *Grammatik zu Sappho und Alkaios* (Berlin 1958²).

¹⁷ H. Engelmann, H. Malay, « Eine Inschrift aus der südlichen Äolis », *EA* 4 (1984) 9-13 ; *BullEpigr* 1989, 537 ; Hodot, *Dialecte éolien* 28.

¹⁸ Sur la répartition dialectale de cette forme et de ses variantes, cf. E. Schwyzer, *Griechische Grammatik I* (Munich 1939) 473, qui rapproche du skr. *satí* (où il convient de voir le même degré réduit du radical, avec un traitement différent de la laryngale devant *s* : *Hs- > *es- en grec, *s-* en sanscrit). Voir aussi, pour d'autres formes dialectales (dont ἔσσα), C. D. Buck, *The*

2) Le fragment Sappho 121 se présente ainsi chez Voigt :

ἀλλ' ἔων φίλος ἄμιν λέχος ἄρνησο νεώτερον
οὐ γὰρ τλάσομ' ἔγω σὺν <τ'> οἴκην ἔσσα γεραιτέρα.

« mais comme tu m'es cher, recherche la couche d'une plus jeune : car pour moi, je ne supporterai pas la vie commune <avec toi>, étant ton aînée ».

Ce fragment provient de Stobée : il s'agit donc d'une tradition indirecte¹⁹, connue à travers plusieurs manuscrits, dont un seul donne ἔσσα, les autres ayant οὔσα. Lobel-Page adoptent, après d'autres, la leçon συνοίκην ἔοισα. Le mètre n'est pas assuré, ni même la division des vers. La correction qui introduit <τ'> (= le pronom τοι élidé) entraîne une succession de quatre syllabes longues, ce qui est suspect (tentative désespérée de certains philologues d'introduire une diérèse dans ο-ικην) ; la leçon ἔοισα rétablit l'isosyllabisme entre les deux vers supposés (16 syllabes chacun), mais les rythmes restent différents, et elle paraît arbitraire. *Non liquet* ; mais il est permis de supposer que c'est ἔασσα qui se dissimule derrière ἔσσα. Ce témoignage de Stobée, pour incertain qu'il soit²⁰, joint à l'attestation épigraphique, laisse peut-être entrevoir que ἔασσα était usuel dans le dialecte à l'époque de Sappho (cf. παῖσι).

Les deux formes ἔασσα et ἔοισα sont métriquement équivalentes ; dans le fragment de poème du *P.Kōln*, le choix de ἔοισα se justifierait par une raison stylistique : la forme entre dans une série d'allitérations en /-ojsa-/ : ἔχοισαν (2, v. 5), ἔλοισα (2, v. 7), Μοῖσα (2, v. 8), relevée par A. Hardie²¹. Sappho aurait ainsi exploité l'existence de la variante analogique ἔοισα, ou l'aurait même forgée.

3.4. δέπας εἰσανβάμεν(αι) (3, v. 10). L'expression, si on l'admet²², entre dans un jeu d'intertextualité, d'exploitation du mythe solaire, et de manipulation de la phraséologie par Sappho.

Greek Dialects : Grammar, Selected Inscriptions, Glossary (Chicago 1955) 129. Le participe féminin du verbe « être » n'est pas autrement attesté dans les inscriptions lesbiennes.

¹⁹ Et d'un témoin tardif : V^e s. ap. J.-C. ; il existe d'autres témoins de cette citation, encore plus tardifs.

²⁰ La forme ἔασσα, non littéraire, pouvait embarrasser les copistes qui ont eu recours à la forme la plus facile, οὔσα ; un autre, plus savant, a pu introduire la forme ἔσσα, attestée chez des auteurs doriens, et plus proche de la forme transmise. Mais si au contraire cette leçon était authentique, il s'agirait d'une troisième variante, que Sappho aurait ponctuellement empruntée à des fins métriques.

²¹ A. Hardie, « Sappho, the Muses, and Life after Death », *ZPE* 154 (2005) 13-32, spécialement 25.

²² Pour West, « New Sappho » 4-5, δέπας ni ne convient à l'Aurore ni n'est un complément possible pour εἰσανβάμεναι, surcomposé qu'il estime improbable ici ; il propose φ..ἄθρισαν βάμεν', c'est-à-dire le verbe simple, précédé du participe féminin d'un verbe qu'il a cherché en vain à préciser, provoquant ce commentaire de Di Benedetto, « Nuova Saffo » 18 : « Se uno studioso dall'acume critico e dall'esperienza editoriale del West non lo ha trovato, io dico che questo verbo non c'è ». Di Benedetto préfère donc garder le texte de Gronewald, Daniel.

Le Soleil, porté le jour d'est en ouest sur son char, qui termine sa course diurne dans les eaux de l'Océan, repose la nuit sur une barque ou une coupe d'or (δέπας) qui le ramène à l'orient, d'où il s'élancera au matin :

Ἄελιος δ' Ὑπεριονίδας δέπας ἔσκατέβαινε
 χρύσειον, ὄφρα δι' ὠκεανοῖο περάσας
 ἀφίκοιθ' ἰαράς ποτὶ βένθεα νυκτὸς ἔρεμνᾶς...²³.

L'Aurore est pareillement souvent figurée conduisant un char :

ἐπὴν ῥοδοδάκτυλος Ἥως
 Ὠκεανὸν προλιποῦσ' οὐρανὸν εἰσαναβῆι²⁴.

Sappho complète la représentation de l'Aurore en lui prêtant à elle aussi une couche²⁵ en forme de coupe ; pour ce faire, elle démarque un vers de l'*Iliade* (8.291) :

ἢ ἢ γυναιχ', ἢ κέν τοι ὁμὸν λέχος εἰσαναβαίνοι.

« ou une femme, qui prendrait place dans le même lit que toi ».

Dans sa passion pour Tithonos, l'Aurore se comporte d'abord en femme, et c'est bien sur sa couche qu'elle entraîne son amant. Mais pour rendre plus sensible le rapport au mythe solaire, et parce qu'une coupe est intuitivement plus mobile qu'un lit pour aller au bout du monde, Sappho remplace λέχος par δέπας, tout en gardant le même verbe que dans le modèle homérique, de façon à signifier la différence des situations²⁶.

Pour l'explication de l'infinitif, trois points sont à considérer :

1. La construction : dans la proposition infinitive introduite par ἔφαντο, le premier accusatif, extraposé car il sert de thème à toute la fin du poème, Τίθωνον, est le complément d'objet du participe φέροισαν, apposé au sujet βροδόπαχυν Αὔων ; δέπας est un accusatif directif non prépositionnel dépendant de l'infinitif composé ; le syntagme εἰς ἔσχατα γᾶς est le complément de

Magnani, « Note » 45-49, sur examen de papyrus, pense pouvoir lire « un banale δι[φρ]ον » (47), qui ne remet pas en cause la construction de la phrase telle qu'elle ressort du texte retenu par Gronewald, Daniel ; mais pourquoi Sappho aurait-elle choisi la banalité ?

²³ Stésichore dans : D. L. Page (éd.), *Poetae melici graeci* (Oxford 1962) 185. Les références littéraires de ce paragraphe sont données par Gronewald, Daniel, « Nachtrag » 149.

²⁴ Mimnerme, fr. 12.3-4W. Mimnerme, comme Stésichore, est sensiblement contemporain de Sappho. Sur les représentations plastiques de l'Aurore, voir n. 26 ci-dessous.

²⁵ Sur le δέπας nocturne du Soleil comme « couche », cf. le vers suivant du même fragment de Mimnerme : τὸν μὲν γὰρ διὰ κῦμα φέρει πολυήρατος εὐνή.

²⁶ Le surcomposé ἔσκαταβαίνω employé par Stésichore peut paraître plus propre à décrire le mouvement par lequel le Soleil « descend dans » sa barque-coupe, et c'est un des arguments que West retient contre le texte de Gronewald, Daniel. Mais l'élan passionné de l'Aurore est autre chose que la routine à laquelle est astreint le Soleil (cf. Mimnerme, fr. 12.1-3 : Ἥελιος μὲν γὰρ ἔλαχεν πόνον ἡματα πάντα, | οὐδέ ποτ' ἄμπαυσις γίνεται οὐδεμία | ἵπποισίν τε και αὐτῶι) et justifie l'emploi d'une autre expression.

φέρουσιν ; quant au datif instrumental ἔρωι, on peut le considérer lui aussi comme un thème et en faire un complément de phrase, portant tout autant sur l'infinitif que sur le participe²⁷.

2. La forme du second préverbe. D'après les attestations épigraphiques²⁸, il faut poser en lesbien pour la préposition/préverbe une forme de base /ana/, qui pouvait se maintenir dissyllabique dans certains emplois, mais se réalisait ordinairement en /an(-)/ devant voyelle (élision) et en /ōn(-)/ devant consonne (fermeture conditionnée), avec d'inévitables interférences entre les deux variantes (ὀνέθηκε ~ ἄνγραφαι). Selon Di Benedetto²⁹, chez Alcée et Sappho « non ci sono esempi del passaggio da -αν- ad -ον-, con valenza di preposizione » : l'absence de fermeture de la voyelle et la non-assimilation de la consonne au /b-/ du radical auraient ici pour fonction de signaler l'emploi de ἀνά comme préverbe intérieur. Pour prolonger et expliciter cette analyse, il faudrait plutôt poser εἰσαναβαίνω, en y voyant un exemple du maintien spécial, *en langue*, de la forme dissyllabique. La réduction à εἰσανβαίνω représenterait alors un emploi *en parole* (ce qu'on peut appeler aussi une licence poétique).

3. La structure de l'infinitif aoriste. On attend *βᾱ-v : cf. πρό-στᾱν à Mytilène (début II^e s. av. J.-C.). Pour W. Blümel³⁰, βᾶμεναι doit être une forme analogique, qui paraît modelée sur les aoristes à voyelle radicale brève, comme θέμεναι, δόμεναι³¹. Pour L. Bettarini³², qui invoque des faits homériques, telle la formule τῷ δὲ βᾶτην, il s'agirait au contraire d'une *Restform*, mais relevant

²⁷ L'intrication des éléments dans la phrase m'avait d'abord conduit à analyser Τίθωνον δέπας εἰσανβάμεναι comme une expression à double accusatif, de la personne embarquée (Τίθωνον [3, v. 9], la « cargaison ») et de l'embarcation (δέπας [3, v. 10], « le cargo ») ; J. L. García Ramón m'a fait remarquer justement qu'une telle construction demande non un aoriste radical, comme ici, mais l'aoriste sigmatique, comme dans le passage du *Cyclope* d'Euripide 466-468 (cité par B. Jacquinod, *Le double accusatif en grec d'Homère à la fin du V^e s.* [« Bibliothèque des cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain » 50 ; Louvain-la-Neuve 1989] 71) : Κάπειτα καὶ σε καὶ φίλους γέροντα τε | νεῶς μελαίνης κοῖλον ἐμβήσας σκάφος | διπλαῖσι κώπαις τῆσδ' ἀποστελῶ χθόνος, « Après quoi, tous ensemble, toi, mes amis et le vieillard, sur mon noir vaisseau je vous embarquerai, au creux de la coque, et avec les doubles rames je vous emmènerai loin de cette terre » (trad. L. Méridier, C.U.F.). Le parallèle avec les deux vers de Sappho est étroit : a) la forme creuse (κοῖλον σκάφος) du navire est évocatrice du δέπας ; b) on trouve les deux temps du voyage, dans le même ordre : l'embarquement (ἐμβήσας - εἰσανβάμεναι) et le transport (ἀποστελῶ - φέρουσιν) ; c) présence de deux génitifs synonymes, γᾶς (but) - χθόνος (point de départ) ; d) et encore celle d'un datif instrumental, ἔρωι - κώπαις. Euripide aurait-il pastiché Sappho ?

²⁸ Cf. Hodot, *Dialecte éolien* 145-47.

²⁹ Di Benedetto, « Nuova Saffo ».

³⁰ Apud Gronewald, Daniel, « Nachtrag » 2.

³¹ Sur les formes d'infinitif actif dans l'épigraphie lesbienne, cf. Hodot, *Dialecte éolien* 157-60.

³² Bettarini, « Note linguistica » 36-39.

d'un paradigme différent de celui qui fournit ἔβην (et c'est βᾶν qui serait une création analogique, postérieure à 600 av. J.-C.) : βᾶμεναι serait un témoin de la tradition poétique éolienne, distincte de la tradition homérique.

Il ajoute³³ que Sappho a peut-être trouvé βᾶμεναι dans quelque vers épique (ou même homérique) qui ne nous est pas parvenu : « Più difficile mi pare invece ipotizzare che βᾶμεναι sia stato esemplato da Saffo a partire da βᾶτην : nella lingua della poetessa non pare esserci spazio, per quanto mi consta, per creazioni linguistiche » ! C'est accorder bien peu de crédit à « la Dixième Muse », qui a pourtant bien créé l'hapax ποικιλόθρονος (1, v. 1) à partir de l'expression homérique θρόνα ποικίλα³⁴ ; voir encore l'oxymore γλυκύπικρον qui avant l'époque hellénistique n'apparaît que chez elle (130 LP)³⁵. La variante ἔοισα à côté de ἔασσα permet de créditer Sappho de la variante βᾶμεναι, appuyée sur le précédent homérique βᾶτην.

3.5. στεναχίζω (3, v. 7). West corrige en στεναχίσδω³⁶, tandis qu'en 2, v. 6, comme après la lacune les traces ne sont pas compatibles avec un *delta*, il pense pouvoir y reconnaître un *zêta* et propose de lire θαυμά]ζοιεν³⁷. Le témoignage de στεναχίζω est pourtant précieux par sa date : il confirme que le remplacement de -ζ- intérieur par -σδ- dans la tradition des Lyriques est une convention graphique récente³⁸.

Elle est liée à une autre convention, qui consiste noter par ζ- (pour la préposition διὰ et pour le nom de Dionysos uniquement, d'après les fragments

³³ Bettarini, « Note linguistica » 39, n. 43.

³⁴ Hom., *Il.* 22.441. En 2000, dans une communication (à paraître) consacrée aux « robes à fleurs des déesses » (Aphrodite et l'Aurore), en m'appuyant sur les textes et sur l'iconographie, j'ai conclu que les adjectifs composés en -θρονος, en distribution complémentaire avec des composés en -πεπλος, doivent désigner d'abord un ample vêtement chatoyant ; dans l'emploi de ποικιλόθρονος, Sappho a pu délibérément choisir l'équivoque (c'est d'ailleurs une des valeurs d'emploi de ποικίλος) en jouant savamment de la polysémie du second élément ; je rejoins sur ce point précis J. Jouanna, « Le trône, les fleurs, le char et la puissance d'Aphrodite », *REG* 112 (1999) 99-126, spécialement 116, pour qui Sappho a détourné son modèle et « elle fait admirer la subtilité de son art par son allusion à une expression unique d'Homère qui renvoie à θρόνα, « les fleurs », en la remplaçant par un de ces adjectifs composés en -θρονος, « le trône » (conclusion que je ne suis pas).

³⁵ Autres exemples chez A. Broger, *Das Epitheton bei Sappho und Alkaios. Eine sprachwissenschaftliche Untersuchung* (« Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft » 88 ; Innsbruck 1996). Elle constate en conclusion (308) la forte dépendance des deux poètes lesbiens par rapport à Homère, mais fait aussi la part de leur créativité (sur γλυκύπικρον, voir 120-21).

³⁶ West, « New Sappho » 5 (sans commentaire).

³⁷ West, « New Sappho » 3 (sans plus de commentaire sur la divergence qu'il crée).

³⁸ Et qui ne s'est pas généralisée : cf. Hodot, *Dialecte éolien* 45-46 ; Bettarini, « Note esegetica » 7 et n. 45-46.

dont nous disposons) la réduction (optionnelle) de /di-/ initial à [dj-] devant voyelle. Guides de lecture pour des textes dont la langue était sortie de l'usage oral, graphie synthétique ζ- et graphie analytique -σδ- sont liées l'une à l'autre dans les éditions des Lyriques.

Mais d'autre part, la notation ζ- peut être aussi l'indice d'une tendance à spirantiser la consonne dentale, particulièrement dans un dialecte qui pratique l'assibilation *ti > si*. D. R. Jordan et J. B. Curbera³⁹ ont publié trois tablettes d'exécration de Mytilène, qu'ils datent de la fin du IV^e ou début du III^e s. av. J.-C.⁴⁰ ; elles présentent trois techniques (rudimentaires) de cryptage différentes⁴¹ :

Texte (a) : entièrement sinistroverse, les mots sont écrits de droite à gauche, les lettres sont orientées vers la gauche.

Texte (b) : les mots sont écrits à l'envers, en partant de la droite, mais les lettres sont dextroverses.

Texte (c) : les lettres sont dextroverses, les syllabes des mots s'enchaînent à l'envers.

- (a) Δίης Ἡρακλε[ί]δαος, Διογένη Ἡ[ρ-]
 ακλίδαος, Θεόδωρο Ἡρακλ[ε-]
 ἰδαος, Χαιρ[.]ησκλε Ἑρμειος,
 Νίκων Νημοφάνειος, etc.
- (b) Δίης, Δαμοχάρις, Μέλων, etc.
- (c) Γε[.]α[.]ν . .
 Ἄδωνικ[λ]εῖδας
 Ζίης, etc.

Le nom Δίης est bien répandu en lesbien, et il est fort possible qu'il soit question dans les trois textes de trois personnages différents. Le caractère dissyllabique du mot est confirmé par son traitement dans le texte (c), où il est écrit HCZI. La difficulté de l'exercice que s'est imposé l'auteur de l'inscription⁴² a pu le conduire à relâcher son contrôle orthographique et à noter ce nom comme il le prononçait, avec la dentale spirantisée au contact du /i/ suivant : fait de parole. L. Dubois⁴³ a évoqué pour Ζίης le statut de variante de Δίης, influencée par Ζεύς : fait de langue. C'est possible, mais il faut peut-être attendre de rencontrer la forme dans un contexte moins particulier pour

³⁹ D. R. Jordan, J. B. Curbera, « Curse Tablets from Mytilene », *Phoenix* 52 (1998) 31-41.

⁴⁰ *BullEpigr* 2000, 494.

⁴¹ Cette recherche de variation peut donner à penser que les trois tablettes ont le même auteur.

⁴² La difficulté du contrôle se manifeste par au moins deux fois dans le texte (a), L. 3 : la séquence Χαιρησκλε est incohérente. L. 4 : Νημοφάνειος recouvre sans doute un Μηνοφάνειος.

⁴³ *BullEpigr* 2000, 494.

retenir cette explication, – qui n'est d'ailleurs pas incompatible avec celle proposée ici : l'attraction analogique était favorisée si la tendance phonétique manifestée par l'individu scripteur du texte (c) revêtait un caractère plus général.

Addendum

Depuis la rédaction de cette contribution, L. Bettarini a publié un nouvel article sur le poème de Sappho (3)⁴⁴. Revenant d'abord sur ἔφαντο, il précise le rôle de l'imparfait, qui servirait à présenter une version du mythe antérieure à la version usuelle, une version où Tithonos n'aurait pas été soumis au vieillissement. Pour le vers 22 (58 V.), il rejette la lecture δέπας εἰσανβάμεν(αι) de Gronewald, Daniel, la « coupe » ne faisant pas partie des représentations littéraires ou iconographiques associées à l'Aurore. Il propose de lire ἄν[ι] ἄφρισαν (βάμεν'), « lâchant les rênes » ; il pense pouvoir lever la difficulté créée par l'aspiration du préverbe dans ἄφρισαν⁴⁵, et il fournit du vers, en recourant à l'iconographie, trois interprétations alternatives, dont aucune, par là-même, n'est pleinement convaincante. L'interprétation proposée ci-dessus peut donc être maintenue, au moins à titre d'hypothèse.

Abréviations bibliographiques

- Bettarini, « Note linguistiche » = L. Bettarini, « Note linguistiche alla nuova Saffo », *ZPE* 154 (2005) 33-39.
- Bettarini, « Note esegetiche » = L. Bettarini, « Note esegetiche alla nuova Saffo : i versi di Titono (fr. 58,19-22 V.) », *ZPE* 159 (2007) 1-10.
- Di Benedetto, « Nuova Saffo » = V. Di Benedetto, « La nuova Saffo e dintorni », *ZPE* 153 (2005) 7-20.
- Gronewald, Daniel, « Nachtrag » = M. Gronewald, R. W. Daniel, « Nachtrag zum neuen Sappho-Papyrus », *ZPE* 149 (2004) 1-4.
- Hodot, *Dialecte éolien* = R. Hodot, *Le dialecte éolien d'Asie. La langue des inscriptions, VII^e siècle a.C - IV^e siècle p.C.* (« Mémoire » 88 ; Paris 1990).
- Lobel, Page, *Poetarum* = E. Lobel, D. Page (éds.), *Poetarum Lesbiorum fragmenta* (Oxford 1955).
- Magnani, « Note » = M. Magnani, « Note alla nuova Saffo », *Eikasmos* 16 (2005) 41-49.
- Voigt = E.-M. Voigt, *Sappho et Alcaeus : fragmenta* (Amsterdam 1971).
- West, « New Sappho » = M. L. West, « The new Sappho », *ZPE* 151 (2005) 1-9.

⁴⁴ Bettarini, « Note esegetiche ».

⁴⁵ Bettarini, « Note esegetiche » 7.



ΠΟΛΥΜΝΙΣ EST-IL L'AUTHENTIQUE PATRONYME D'EPAMINONDAS ?
Réexamen critique de la tradition à la lumière
d'un décret de Cnide récemment publié

Denis KNOEPFLER

Le nom du père d'Epaminondas tel qu'il est connu depuis toujours par un certain nombre de témoignages littéraires (tous assez tardifs) et maintenant, avec au moins une différence notable, par une inscription remontant au IV^e s. av. J.-C., soulève des problèmes qui ne sont pas seulement philologiques et épigraphiques, mais aussi, dans une large mesure, dialectologiques. C'est pourquoi il ne m'a pas semblé hors de propos de soumettre aux spécialistes¹ réunis à Athènes pour ce Congrès de dialectologie grecque les conjectures qu'autorise selon moi l'important décret de Cnide publié en 1994 par Wolfgang Blümel², document qui mérite d'autant plus d'être examiné sous cet angle aussi qu'il n'a pas été utilisé, jusqu'ici, dans le *Lexicon of Greek Personal Names*³. Cette petite enquête s'inscrit par ailleurs dans le cadre d'une recherche menée sur les noms des personnages historiques ou, plus rarement, mythologiques qui apparaissent dans les *Boiôtika* de Pausanias, et cela en vue de l'édition commentée du livre IX de la *Périégèse* dans la Collection des Universités de France⁴. Dans deux volumes collectifs parus en 2005, je crois ainsi avoir pu montrer qu'en dépit des progrès accomplis sur ce texte par l'éditrice de la Teubneriana, M. H. Rocha-Pereira⁵, il s'y trouve encore plus d'une forme anthroponymique peu défendable du point de vue du grec⁶. Or, en pareil cas, si

¹ Qui, de fait, n'ont pas manqué de m'éclairer par leurs observations critiques : je remercie ici très particulièrement mes collègues et amis José Luis García Ramón et Laurent Dubois.

² W. Blümel, « Two New Inscriptions from the Cnidian Peninsula : Proxeny Decree for Epameinondas and a Funeral Epigram », *EA* 23 (1994) 157-59, spécialement 157-58 (= *SEG* 44 [1994] 901) ; cf. *BullEpigr* 1996, 407.

³ En effet, dans le *LGPN* III.B. (2000) s.v. Ἐπαμεινώνδας et Πόλυμνις, il est renvoyé seulement, comme c'est l'usage pour les personnalités, aux articles « Epameinondas » et « Polymnis » de la *RE*. Cf. aussi *infra* n. 28.

⁴ Avec la collaboration de Michel Casevitz pour l'établissement du texte.

⁵ M. H. Rocha-Pereira (éd.), *Pausaniae Graeciae descriptio* III (Leipzig 1989²).

⁶ C'est ainsi qu'il m'a été possible de faire disparaître en 9.29.1, le beau monstre Ὀλυμπιοσθένης – que personne n'avait cru devoir suspecter jusqu'ici – au profit de Ὀλύμβιος Σθέννης, ethnique et nom d'un artiste bien connu : D. Knoepfler, « Mais qui était donc 'Olympiosthénès', sculpteur de Muses de l'Hélicon ? », dans : A. Kolde, A. Lukinovich, A.-L. Rey (éds.), *Κορυφαῖοι ἄνδρες. Mélanges offerts à André Hurst* (Genève 2005) 657-70 ; cf. *BullEpigr* 2005, 231. Dans la liste des béotarques de l'année 371 av. J.-C. en 9.13.6-7, Μάλγιδι doit définitivement céder la place à Μαληκίδη, et le nom Σιμάγγελος est très suspect sous cette

la critique philologique permet de faire converger les arguments vers un nom qui s'impose à tous égards, il ne faut guère hésiter, me semble-t-il, à l'adopter dans le texte même, en reléguant dans l'apparat la forme transmise par les manuscrits (nos devanciers n'ont pas procédé autrement, eux qui avaient à éliminer une foule de formes manifestement aberrantes que plus personne ne songerait aujourd'hui à défendre). Mais le problème se pose différemment quand les manuscrits transmettent un nom en lui-même admissible ou attesté également chez d'autres auteurs : il est alors beaucoup plus difficile, évidemment, de justifier la correction effective de ce nom, et cela même lorsqu'on a d'excellentes raisons de penser que le *textus receptus* est le résultat d'une corruption ou d'une réfection. Telle est la situation qui s'offre à nous dans le cas du patronyme d'Epaminondas, puisque, si l'une des deux formes que fait connaître la *Périégèse* est isolée et donc *a priori* suspecte, l'autre semble avoir pour garant le reste de la tradition historiographique.

Avant la publication de l'inscription de Cnide, aucun document épigraphique, à ma connaissance tout au moins, n'avait apporté de lumière sur cette question, qui paraît d'ailleurs n'avoir pas beaucoup retenu l'attention des critiques (historiens et linguistes confondus⁷). Il est hors de doute, pourtant, qu'en Béotie même un nombre appréciable d'inscriptions, publiques et privées, devait conserver le souvenir du thébain Epaminondas. Mais on peut douter que ces documents – si d'aventure l'un ou l'autre d'entre eux refaisait surface – seraient d'un grand secours pour la question qui nous occupe. En effet, dans les quelques décrets fédéraux que l'on possède pour l'époque de l'hégémonie thébaine, vers 370-360 av. J.-C., les noms des sept béotarques (car tel fut leur nombre régulier à partir de la libération de Thèbes en 379 av. J.-C.⁸) sont

forme, comme l'est également, un peu plus loin (9.15.1), le nom reconstitué Ὑπατος, car cette épiclèse ne saurait guère avoir été utilisée telle quelle comme anthroponyme dès le IV^e s. av. J.-C. : D. Knoepfler, « Anthroponymes béotiens à corriger dans le livre IX de Pausanias », dans : F. Poli, G. Vottero (éds.), *De Cyrène à Catherine : trois mille ans de libyennes. Etudes grecques et latines offertes à Catherine Dobias-Lalou* (Nancy 2005) 119-36. D'autre part, dans les actes du colloque sur le *Centenaire des fouilles de Thèbes* (à l'impression), j'ai proposé d'éliminer, en 9.10, le nom du héros thébain Κάανθος au profit du vieil anthroponyme Κάλυνθος, attesté à Thèbes même.

⁷ Je ne sache pas que le regretté Olivier Masson, dans ses si nombreuses contributions à l'onomastique grecque, ait touché au nom *Polymnis*. Pour la position du spécialiste de l'époque d'Epaminondas qu'est l'historien américain John Buckler, voir ci-dessous p. 128 et n. 47.

⁸ De quelque manière qu'il faille expliquer ce nombre par rapport à celui de onze dans la Confédération des années 447-387 av. J.-C. : réduction due à une modification du système des districts mis en place après l'époque de domination athénienne ou bien plutôt, je pense, retour à une vieille tradition thébaine en relation avec le nombre des portes de la ville mythique.

toujours dépourvus de patronyme⁹. Cela est vrai également, on le sait, de la liste très précieuse – certainement d'origine épigraphique en dernier ressort – que Pausanias est seul à nous fournir pour l'année de Leuctres, en 371 av. J.-C.¹⁰, où Epaminondas figure naturellement en bonne place. Aussi n'y a-t-il rien à espérer des futures découvertes de ce type-là, si ardemment qu'on puisse les souhaiter à d'autres points de vue (puisque'il n'existe pour le moment, hélas, aucune liste épigraphique nommant Epaminondas au sein de ce collègue, dont – à la différence de Pélopidas – il fut loin de faire régulièrement partie).

Il ne faut pas trop compter non plus que la trouvaille, certes toujours possible, de l'épithaphe d'Epaminondas à Thèbes même – dans l'hypothèse où un cénotaphe y aurait été installé, en plus du tombeau monumental qui lui fut construit près du champ de bataille de Mantinée (voir ci-après) – vienne régler un jour ce petit problème d'onomastique, car on sait qu'au IV^e s. av. J.-C., et même plus tard encore, le patronyme fait le plus souvent défaut dans les inscriptions funéraires thébaines et plus généralement béotiennes¹¹. Rien ne le montre mieux que les fameuses stèles à décor gravé du Musée de Thèbes ou, pour la haute époque hellénistique encore, une série d'épithaphes trouvées en ces dernières années dans la fouille de la grande nécropole du nord-est de la ville¹². Que cette pratique ait été générale, même pour les hauts magistrats, c'est ce que prouve le cippe portant le nom du béotarque Xénokratès, collègue d'Epaminondas à Leuctres, et ceux de deux autres officiers tombés dans cette bataille, Théopompos et Mnasilaos¹³. Dans l'épigraphe gravée à la suite de l'épithaphe proprement dite figure d'ailleurs, au dernier vers, le nom du vainqueur de Leuctres, et là encore Epaminondas apparaît sans son

⁹ Aux deux décrets (IG VII 2407, 2408) connus depuis longtemps, et plusieurs fois réédités (cf. P. Roesch, « Un décret inédit de la ligue thébaine », *REG* 97 [1984] 45-60) s'est ajouté naguère le décret SEG 34 (1984) 355 ; tableau des béotarques attestés entre 371 et 362 av. J.-C. chez D. Knoepfler, *Apports récents des inscriptions grecques à l'histoire de l'Antiquité* (Paris 2005) 84-85.

¹⁰ 9.13.5-6. Pour l'établissement du texte, cf. *supra* n. 6.

¹¹ Voir en général là-dessus Fraser, Rönne, *Tombstones* 92 sqq.

¹² Quelques spécimens très intéressants, datant précisément des IV^e-III^e s. av. J.-C., viennent d'être publiés par Bonanno-Aravantinos, « Stele funerarie » ; cf. *BullEpigr* 2007 (sous presse).

¹³ IG VII 2462. Outre le fac-similé du corpus, voir l'excellente photo donnée chez C. Dimakopoulou, D. Konsola, *Musée Archéologique de Thèbes* (Athènes 1981) 30, fig. 1. Pour l'épigraphe, il faut se reporter maintenant à CEG 2 632, avec la bibliographie récente (trad. fr. et commentaire d'après M. N. Tod, *A Selection of Greek Historical Inscriptions II. From 403 to 323 B.C.* [Oxford 1948] n° 130, chez J.-M. Bertrand, *Inscriptions historiques grecques* [Paris 1992] n° 45, qui met en question – mais à tort selon moi – le caractère funéraire du monument) ; on comprend mal que, dans l'édition des *Messéniaka* de Pausanias dans la C.U.F. (2004), J. Auberger, à propos de la mention de Xénokratès en 4.32.4, puisse écrire (p. 237) que « cette inscription a peut-être été inventée juste avant Leuctres ».

patronyme : οὐδ' Ἐπαμεινώνδα δεύτεροι ἐδράμομεν. Il en va de même, bien entendu, sur les statères portant le nom abrégé ΕΠΑΜ(Ι) ou ΕΠΠΑ, dont l'attribution au célèbre béotarque, longtemps jugée problématique en raison de leur datation présumée, est désormais assurée par la nouvelle chronologie qu'a établie, pour toute cette série monétaire, le numismate britannique Robert G. Hepworth¹⁴.

Un monument thébain, il est vrai, devait – ou en tout cas pouvait – faire exception : c'est le socle de la statue honorifique qui, au témoignage de Pausanias, se dressait au cœur de la Cadmée. Car après avoir mentionné la statue du fameux aulète Pronomos, le Périégète indique que les Thébains en avaient élevé une autre, au même endroit, pour Epaminondas fils de Polymnis : τοῦτον δὲ οὖν ἐνταῦθα οἱ Θηβαῖοι καὶ Ἐπαμεινώνδαν τὸν Πολύμνιδος ἀνέθεσαν (9.12.6). Et il a reproduit aussi – non pas certes immédiatement à la suite de cette mention, mais au terme d'un long excursus sur la carrière du vainqueur de Leuctres et de Mantinée – l'épigramme qui était gravée sur le socle (9.15.6)¹⁵. Est-ce à dire que l'on doit dès lors tenir ce génitif Πολύμνιδος pour la forme authentique du patronyme d'Epaminondas telle qu'elle devait apparaître sur le socle en question, non pas certes dans l'épigramme elle-même (puisque celle-ci, chose notable, ne nomme pas le personnage statufié), mais dans une dédicace permettant de l'identifier, ce qui impliquerait que Pausanias avait pu examiner ce monument par lui-même sur l'agora et en relever les inscriptions lors de son passage à Thèbes ?

Les critiques, jusqu'ici, paraissent l'avoir plus ou moins implicitement admis, comme le fait aussi maintenant un jeune historien italien, Cesare Zizza, à qui l'on doit une étude exhaustive et très bien informée sur les inscriptions alléguées dans la *Périégèse*¹⁶. Mais à l'examen, rien n'est plus douteux que ce postulat d'une copie faite directement par Pausanias, car il paraît clair qu'à son époque la statue d'Epaminondas avait disparu depuis très longtemps : comment croire, en effet, que ce monument glorifiant l'impérialisme thébain ait pu être épargné en 335 av. J.-C. par les troupes d'Alexandre lors du sac de la

¹⁴ R. G. Hepworth, « Epaminondas' Coinage », dans : I. A. Carradice et al. (éds.), *Proceedings of the 10th International Congress of Numismatics, London, September 1986* (Londres 1989) 35-40 ; id., « The 4th Century BC Magistrate Coinage of the Boiotian Confederacy », *NomChron* 17 (1998) 61-67.

¹⁵ Preger, *Inscriptiones Graecae metricae* n° 161 ; pour la bibliographie récente, voir la n. suivante.

¹⁶ Zizza, *Iscrizioni* 344 sqq., n° 45 ; pour cette épigramme, cf. notamment C. Bearzot, « L'épigramma come fonte storica in Pausania », dans : L. Belloni, G. Milanese, A. Porro (éds.), *Studia classica Iohanni Tarditi oblata I* (Milan 1995) 695-710, spécialement 701-703 ; Fr. Chamoux, « Les épigrammes dans Pausanias », dans : D. Knoepfler, M. Piérart (éds.), *Editer, traduire, commenter Pausanias en l'an 2000. Actes du colloque de Neuchâtel et de Fribourg, 18-22 septembre 1998* (Neuchâtel, Genève 2001) 79-91, spécialement 84 ; ces auteurs se gardent d'être affirmatifs sur l'autopsia du Périégète en l'occurrence, mais ils ne la contestent pas non plus.

ville ? Et rien n'indique qu'il ait été restauré après 315 av. J.-C.¹⁷. De fait, on s'aperçoit bien vite que Pausanias ignore à peu près tout de cette effigie autrefois célèbre : non seulement il laisse planer le vague sur son emplacement, sa posture ou son état de conservation, mais il passe complètement sous silence l'identité de l'artiste qui en était l'auteur. C'est là pourtant une question qui aurait dû retenir tout particulièrement l'attention du connaisseur qu'il était de la sculpture grecque de « bonne époque », puisque tout donne à penser aujourd'hui que ce portraitiste ne pouvait pas être le premier venu : n'est-ce pas en effet au grand Lysippe de Sicyone qu'avait été confié par les Thessaliens, au lendemain de la mort de Pélopidas en 364 av. J.-C., le soin de faire à Delphes la statue de l'*alter ego* d'Epaminondas¹⁸ ? Mieux : on a désormais la preuve que Lysippe fut dès alors appelé à Thèbes même pour fabriquer la statue d'un autre personnage, très exact contemporain des deux grands capitaines thébains et célébré lui aussi par une épigramme aux accents fort semblables¹⁹.

On dira peut-être qu'à défaut d'avoir pu contempler la statue du vainqueur de Leuctres, Pausanias pourrait tout de même avoir été en mesure d'examiner un piédestal inscrit dépourvu de statue. Mais pourquoi, alors, aurait-il omis de le faire savoir ? Il le dit très clairement, en effet, dans le cas tout à fait comparable du monument que Philopoimèn (cet émule, au surplus, d'Epaminondas) avait à Tégée, dont il indique l'emplacement avec une précision qui sent la chose vue, en notant que si les piédestaux sont là privés de statues, l'une des bases porte encore l'épigramme assurant que l'effigie était bien celle de Philopoimèn²⁰. Reste donc à se demander comment – s'il n'a rien vu du socle thébain – il a pu avoir accès à l'épigramme qu'il a tenu à reproduire en conclusion de son excursus historique. En fait, cela ne constitue pas un

¹⁷ A la différence de ce qui est rapporté pour le monument de Pronomos, apparemment tout voisin de celui d'Epaminondas sur l'agora de la Cadmée (cf. *infra* n. 23). Si, d'autre part, cette statue n'avait été restaurée que sous le règne d'Hadrien, Pausanias aurait difficilement pu omettre de signaler la chose, puisqu'il a très bien fait la différence dans le cas des stèles dressées sur le tombeau de Mantinée (voir ci-après).

¹⁸ Ce monument, publié dès 1939 par J. Bousquet, portait lui aussi, chose notable, les restes d'une épigramme en deux distiques (CEG 2 791). Cf. J. Marcadé, *Recueil des signatures de sculpteurs grecs I* (Paris 1953) 66, avec une photographie du piédestal, sans le fragment qu'a fait connaître le même épigraphiste (J. Bousquet, « Inscriptions de Delphes », RA 87 [1963] 188-208, spécialement 206-208), qui manque encore dans le recueil récent de M. Muller-Dufeu, *La sculpture grecque. Sources littéraires et épigraphiques* (Paris 2002) 611, n° 1809.

¹⁹ M. P. Ducrey, « Une base de statue portant la signature de Lysippe de Sicyone à Thèbes », CRAI (1999) 7-19 (cf. SEG 49 [1999] 543) : publication provisoire, sans le texte grec ni photographie ou dessin du monument (voir BCH 130 [2006], à paraître).

²⁰ 8.49.1 : αὐταὶ δὲ οὐκ εἰσὶν ἔτι αἱ εἰκόνες, ἐλεγείον δὲ ἐφ' ἐνὶ τῶν βάθρων ἐστὶ Φιλοποίμενος τὸν ἀνδριάντα εἶναι (cf. Zizza, *Iscrizioni* 333, n° 44). Un cas tout à fait semblable est relevé par Pausanias à Mégalèpolis, sans qu'il ait songé là à reproduire l'*elegeion* (8.30.5).

problème bien considérable, puisque ce beau texte jouissait dans l'Antiquité d'une notoriété manifeste, ainsi que l'attestent des mentions chez Plutarque et Aelius Aristide notamment ou même une traduction latine dès l'époque de Cicéron²¹. C'est donc à l'une de ses sources littéraires, comme pour tant d'autres informations, que notre auteur en devait à coup sûr la connaissance. Autrement dit, le témoignage de Pausanias sur le patronyme d'Epaminondas n'a pas du tout la valeur documentaire qu'on pouvait être de prime abord tenté de lui accorder. En réalité, il n'existe pas de lien direct et nécessaire entre, d'une part, l'évocation des deux monuments de Pronomos et d'Epaminondas sur l'agora de la Cadmée et, d'autre part, la mention d'un patronyme à cet endroit précis du livre IX²², car on constate que, dans le cas de l'aulète thébain, le Périégète a négligé de fournir cette indication, alors que la courte épigramme gravée sur la base de Pronomos – qu'il ne reproduit pas – lui aurait précisément donné la possibilité de le faire²³.

Au total, on le voit, l'apport de l'épigraphie béotienne se révèle ici fort décevant : le seul document thébain susceptible d'avoir fait éventuellement mention, dans sa partie en prose, du patronyme d'Epaminondas ne nous a été transmis que très indirectement par la tradition littéraire, ce qui interdit, en bonne méthode, de faire fond sur ce témoignage. D'où l'intérêt évident que peuvent – ou du moins pourraient – offrir des inscriptions pour Epaminondas en dehors de la Béotie. Leur nombre n'était certainement pas négligeable dans l'Antiquité, compte tenu des honneurs que le général thébain avait reçus en maintes cités étrangères. De fait, Pausanias lui-même a eu plus d'une fois l'occasion de mentionner Epaminondas en dehors des *Boiôtika*. Si, contrairement à ce que laisse penser un récent auteur²⁴, il ne paraît pas y avoir

²¹ Il en cite le premier vers dans ses *Tusculanes* 5.17 : *consiliis nostris laus est attonsa Laconum*. Pour ces divers témoignages, voir Preger, *Inscriptiones Graecae metricae* n° 161, ou maintenant le recueil de Zizza, *loc. cit. ibid.*

²² Comme l'avait bien vu Preger, qui n'a pas songé à introduire le patronyme dans la dédicace rétablie par lui.

²³ Cette épigramme nous est en effet connue notamment par Dion de Pruse, *Orat.* 7.121 (= Preger, *Inscriptiones Graecae metricae* n° 162 ; cf. *Anth. Plan.* 28), qui indique de façon intéressante que l'attachement des Thébains au souvenir du triomphe de Pronomos dans l'aulétique était tel qu'après la destruction de leur ville le monument hermaïque dressé en son honneur fut le seul qu'ils se soucièrent de restaurer, de sorte qu'on pouvait encore le voir, à l'époque de Dion, au milieu des ruines, avec le distique nommant son père Oiniadas à la fin du pentamètre.

²⁴ J. Auburger (*op. cit.* en n. 13) 230 : « Les gens d'Argos ont aidé Epaminondas à la fondation de Messène, ils l'ont immortalisé par une consécration à Delphes, celle d'un groupe de statues de bronze représentant rois mythiques et héros d'Argos », avec renvoi à Paus. 10.10.5. Mais le Périégète ne mentionne pas Epaminondas parmi les personnages statufiés sur la base argienne ; même chose pour le monument arcadien élevé également après Leuctres : cf. J.-F.

eu à Delphes – mis à part, peut-être, quelque portrait dans le Trésor des Thébains – de statue élevée à la gloire du chef thébain et portant son nom, le Péloponnèse contenait, on le sait, plus d'un monument en rapport avec l'activité qu'il y avait déployée.

Rien qu'à Messène en effet, dans cette cité refondée par les Thébains au terme de leur première campagne de 369 av. J.-C., il y avait deux statues du héros fondateur, en deux endroits bien distincts du site, que les fouilles en cours de Pétros Thémélis permettent de connaître de mieux en mieux : l'une côtoyait une représentation figurée de la cité de Thèbes (en tant que métropole, d'une certaine façon, de la ville nouvelle), laquelle était apparemment flanquée, de l'autre côté, par une statue d'Héraklès, dieu thébain par excellence (4.31.11) ; Pausanias précise même qu'à la différence des statues de marbre qui l'entouraient, œuvres dues au talentueux sculpteur Damophon de Messène, celle d'Epaminondas était en fer et de la main d'un autre artiste, ce qui paraît bien prouver qu'il fut encore en mesure de voir cette œuvre peu banale²⁵. Son emplacement, en tout cas, ne fait plus guère de doute depuis la découverte du vaste Asklépieion, dont l'aile occidentale, avec ses divers lieux de culte et en particulier sa pièce dite N, correspond de façon très satisfaisante à la description du Périégète²⁶. Quant à la seconde effigie – en bronze celle-là – de l'homme d'Etat thébain, elle était placée dans l'espace sacré appelé *hierothysion*, en compagnie de tous les dieux que reconnaissent les Hellènes (4.32.1), preuve, si besoin était, de l'immense prestige dont il jouissait auprès des Messéniens. Cet espace sacré semble, lui aussi, être désormais identifié de manière à peu près sûre par le fouilleur, au sud de l'Asklépieion et du

Bommelaer, *Guide de Delphes : le site* (Paris 1991) 105, 115. Pour ce qui est du Trésor de Thèbes, son décor intérieur ne nous est pas connu : cf. Bommelaer, *op. cit.* 130.

²⁵ S'il ne donne pas l'identité de l'artiste, c'est peut-être que celui-ci, étant inconnu de lui, ne lui parut pas mériter une mention dans sa description ; mais sa remarque, toute négative qu'elle soit, montre combien il est sensible à ces questions d'attribution : son silence face à la statue d'Epaminondas à Thèbes n'en est que plus frappant (voir ci-dessus p. 121).

²⁶ C'est dans la pièce N, où se trouvent précisément trois bases, qu'on place cet ensemble. Outre les travaux de P. Thémélis et notamment son récent essai intitulé *Ἡρώες καὶ ἡρώα στὴ Μεσσήνη* (« Βιβλιοθήκη τῆς ἐν Ἀθήναις Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας » 210 ; Athènes 2000 ; une traduction anglaise est parue en 2003), voir M. Torelli, « L'Asklepieion di Messene, lo scultore Damofonte e Pausania », dans : G. Capecchi et al. (éds.), *In memoria di Enrico Paribeni* (« Archaeologica » 125 ; Rome 1998) 466-83, spécialement 472, dont les vues divergent quelque peu en ce qui concerne le groupement de ces effigies ; cf. aussi J. Auberger (*op. cit.* en n. 13) 219 sqq. et surtout maintenant E.-A. Chlépa, *Μεσσήνη. Τὸ Ἀρτεμίσιο καὶ οἱ οἴκοι τῆς δυτικῆς πτέρυγας τοῦ Ἀσκληπιείου* (« Βιβλιοθήκη τῆς ἐν Ἀθήναις Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας » 211 ; Athènes 2001).

*Balaneion*²⁷. Le problème, dans la perspective onomastique qui est ici la nôtre, c'est qu'aucun des deux socles inscrits n'a été retrouvé *in situ*, et pas davantage, que je sache, en un autre endroit du site. Certes, une surprise future n'est pas à exclure, car tel morceau pourrait avoir été réemployé dans une construction qui reste à fouiller. Mais dans l'état actuel des choses il faut se contenter du témoignage de Pausanias. Or, celui-ci paraît avoir lu de ses yeux l'inscription honorifique ou dédicatoire de la statue dressée dans l'Asklépieion, puisqu'il mentionne côte à côte la cité de Thèbes – sans doute identifiée elle aussi par une inscription – et Epaminondas fils de Kléommis : πόλις τε ἡ Θηβαίων καὶ Ἐπαμινώνδας ὁ Κλεόμμυδος (4.31.10). Le patronyme se présente donc ici sous une forme aberrante : c'est, à l'évidence, une faute – car l'initiale du nom recherché est définitivement assurée par l'inscription de Cnide (voir ci-après) – mais une faute ancienne et même très ancienne remontant en tout cas au copiste de l'archétype de toute la tradition manuscrite, sinon à Pausanias lui-même, qui aurait pu transcrire incorrectement le génitif gravé sur le piédestal. Aussi la plupart des éditeurs – y compris le dernier en date²⁸ – ont-ils fait preuve d'une sage retenue en renonçant à substituer à cette forme isolée celle que fournit Pausanias en deux autres passages de son œuvre, à savoir Πολύμμυδος. En effet, et quelle qu'ait été la cause de l'erreur commise²⁹, on est en droit de penser aujourd'hui que la leçon Κλεόμμυς, avec son double *mu* précédant la désinence, pourrait avoir conservé malgré tout très fidèlement un trait au moins du patronyme authentique, puisque ce redoublement se retrouve précisément dans l'inscription cnidienne.

Bien que, de l'avis de Pausanias lui-même³⁰, la ville de Mégalépolis doive être tenue elle aussi, d'une certaine façon au moins, pour une fondation d'Epaminondas, le Périégète n'a pu apparemment y retrouver le moindre

²⁷ Voir P. Thémélis, *Ancient Messene. Site and Monuments* (Athènes 1998) 44-45, avec un plan reproduit chez J. Auberger (*op. cit.* en n. 13) 231 ; pour un plan général de la zone, cf. *BCH* 125 (2001) 851, fig. 74.

²⁸ Soit notre collègue Michel Casevitz dans la toute récente édition de la Collection des Universités de France, où l'apparat ne relève aucune variante ni d'ailleurs correction ; pas de mention de la forme donnée dans le décret de Cnide, lequel n'est pas allégué non plus dans le commentaire dû à J. Auberger (225) : « le père d'Epaminondas est ici nommé Cliommis [*sic*]. (...) Erreur d'un copiste ? ».

²⁹ On peut se demander, par exemple, si un copiste, à partir d'une forme pour lui énigmatique, n'aurait pas cru retrouver ici le nom du héros messénien Κλέωνις plusieurs fois mentionné dans ce livre IV.

³⁰ 8.27.2, où Pausanias donne aussi la liste des fondateurs arcadiens (avec le commentaire de M. Jost, *C.U.F.* [1998] 287, et de M. Moggi, M. Osanna, *Coll. L. Valla* [2003] 414 ; ce rôle d'Epaminondas est souligné en 9.12.4). Relevons en tout cas que Polybe, le plus illustre des Mégalopolitains, professait une vive admiration pour Epaminondas (cf. *infra* n. 52 pour les références).

monument élevé au général thébain, probablement en raison des atteintes et des pertes que la ville avait déjà subies à la date de son passage en Arcadie. Ce silence, peut-être provisoire seulement, de l'archéologie ne suffit pas à garantir que les Arcadiens s'étaient délibérément abstenus de lui octroyer la moindre marque d'honneur dans cette ville : tout au plus peut-on en déduire qu'à la différence des Messéniens, ils ne le considéraient sans doute pas comme le principal *ktistes* de la nouvelle cité, réservant ce titre à dix de leurs compatriotes. L'Arcadie, cependant, n'avait pas complètement oublié les exploits de l'homme d'Etat thébain, car un imposant monument funéraire et commémoratif se voyait, du temps de notre auteur encore, à proximité immédiate du champ de bataille de Mantinée, au lieu-dit Skopè³¹. Pausanias évoque avec précision les deux stèles qui se dressaient sur ce tombeau, l'une ancienne et décorée d'un relief – avec une inscription en béotien que le voyageur eut probablement un peu de mal à déchiffrer et à comprendre –, l'autre infiniment plus récente, puisqu'elle venait tout juste, alors, d'être érigée sur l'ordre et aux frais de l'empereur Hadrien (8.11.7-8)³². Mais Pausanias ne nous dit pas si le nom d'Epaminondas – qui figurait nécessairement dans l'une et l'autre épitaphe – y était accompagné ou non d'un patronyme. En fait, c'est seulement à la fin du livre arcadien que, dans son fameux excursus historique sur Philopoimèn, il évoque au beau milieu d'une galerie des gloires militaires de la Grèce d'autrefois la figure de ces deux contemporains approximatifs que furent l'Athénien Konon fils de Timothéos et le Thébain Epaminondas fils de Polymnis (8.52.4 : Κόνων ὁ Τιμοθέου καὶ Ἐπαμινώνδας ὁ Πολύμνιδος). Cela me paraît achever de prouver que cette forme du patronyme n'a rien à voir, chez lui, avec une quelconque « autopsie » d'un document épigraphique : c'est à une tradition purement historiographique que l'on a affaire ici. On ne s'étonne donc pas de retrouver le même *Polymnis* chez d'autres historiens tardifs : si Diodore, chose remarquable, n'indique à aucun moment le patronyme du grand Thébain, son contemporain latin Cornélius Népos introduit sa biographie par le titre *Epaminondas Polymni*³³ *filius Thebanus* (*Epam.* 1) ; et le génitif Πολύμνιδος

³¹ Lors d'un récent passage à Mantinée, j'ai cru comprendre d'un gardien du site que l'emplacement de ce monument avait été repéré par le Service Archéologique ; mais je n'ai pas trouvé trace jusqu'ici d'une notice relative à cette éventuelle découverte (rien encore là-dessus chez les récents commentateurs, M. Jost d'un côté et M. Moggi, M. Osanna de l'autre, qui renvoient notamment, pour la localisation du lieu-dit Skopè, à W. K. Pritchett, *Studies in Ancient Greek Topography II* [Berkeley, Los Angeles 1969] 45-46 et 38, fig. 6 [carte]).

³² On sait que la description de Pausanias a inspiré une belle page à M. Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien* (« Collection Folio » 921 ; Paris 1977) 174.

³³ Telle est du moins la leçon de la plupart des mss. (en face de variantes insignifiantes) adoptée notamment par A.-M. Guillemin dans la C.U.F. (1923) ; mais un ancien éditeur comme K. Nipperdey, *Cornelius Nepos* (Berlin 1913¹¹ [réimpr. 1962]), préférait écrire *Polymnidis*, avec

est plusieurs fois attesté dans l'*Histoire Variée* d'Élien³⁴ ; il se peut, en revanche, que Plutarque le Béotien fasse écho à une tradition d'origine différente³⁵.

Que le vainqueur de Leuctres ait pu être honoré en dehors de la Vieille Grèce relevait, jusqu'à une date très récente, du domaine de l'hypothèse. Au-delà de son apport intrinsèque, l'intérêt du décret découvert à Cnide est donc de fournir la preuve que les cités entrées en relations avec Thèbes à l'occasion de l'expédition égéenne de 364 av. J.-C. (Diod. 15.79.1) purent octroyer des honneurs à l'instigateur de cette politique, comme ce fut le cas, une génération plus tôt, pour ce Konon d'Athènes que Pausanias a précisément mis en parallèle avec Epaminondas : il devient aujourd'hui légitime d'espérer qu'au moins une autre des trois cités ayant embrassé alors le parti des Thébains au témoignage de Diodore, soit Rhodes, Chios et Byzance (liste évidemment non exhaustive, puisque Cnide n'y figure pas) nous livrera un jour prochain un décret pour Epaminondas, qui puisse régler du même coup la question de son patronyme. En attendant, essayons de tirer le meilleur parti de l'inscription cnidienne, gravée en superbes caractères de la première moitié du IV^e s. av. J.-C., dans une disposition qui n'est pas *stoichedon*, contrairement à ce que pourrait faire croire le non-respect de la coupe syllabique (photo et transcription du texte de W. Blümel reproduits ici, voir Pl. XVa-b)³⁶.

Bien que le décret soit mutilé à gauche, et un peu endommagé en haut, l'identification du personnage honoré ne saurait faire le moindre doute, puisqu'on distingue encore une bonne partie du nom Ἐ[[πα]μειν[ών]δαν aux lignes 1-2 et que l'ethnique Θηβαῖον se lit en entier à la ligne suivante. Dans l'intervalle, le patronyme n'est certes pas aussi complètement conservé qu'on aurait pu le souhaiter, mais il en subsiste néanmoins deux éléments très importants, à savoir le début, Πο[-, et la fin, -]μμη. Ces vestiges ont paru suffisamment clairs à l'éditeur pour imposer, sans signe de doute, la restitution Πο[λύ]μμη, forme considérée par lui comme une simple variante dialectale du patronyme le plus communément transmis par la tradition littéraire, à savoir, on l'a vu, Πολύμνις.

cette note : « Die Hss. des Nepos haben *Polymni*, wozu der Nominativ *Polymnes* oder *Polymnus* oder *Polymnius* heisst ».

³⁴ 2.43 (Élien y mentionne également Pélopidas, dont il ignore le patronyme) ; cf. aussi 3.17 ; 11.9. Pas de patronyme indiqué en 14.38.

³⁵ C. J. Tuplin, « Pausanias and Plutarch's Epaminondas », *CQ* 34 (1984) 346-58, qui a mis fortement en doute la thèse communément acceptée selon laquelle l'exkursus de Pausanias en 9.13-16 serait une sorte de résumé de la *Vie d'Epaminondas* (mais sans faire mention du problème posé par le patronyme) : voir ci-après pour la forme et en tout cas l'accent du nom dans les mss. du *De genio Socratis* de Plutarque.

³⁶ Cf. *supra* n. 2, pour cette publication et d'autres références au document en question.

Certes, en excellent dialectologue qu'il est, W. Blümel a su trouver, me semble-t-il, une explication fort plausible à ce génitif en -η de prime abord assez curieux : il y a reconnu un trait du dialecte dorien de Cnide, les auteurs du décret ayant dû assimiler le nom *Πολύμμης à des anthroponymes en -ῆς issus de -έας, qui ne sont pas rares, on le sait, dans la Grèce de l'Est – type Νικῆς pour Νικέας, Φιλιστῆς pour Φιλιστέας, etc. –, noms dont le génitif est précisément en -η pour -έα (ainsi Ἀριστῆ ou Πραξῆ à Rhodes, pour prendre ici encore des exemples fournis par W. Blümel lui-même³⁷). En tout cas, je constate que cette exégèse linguistique de bon aloi a reçu l'approbation autorisée de Claude Brixhe³⁸. D'autre part, il me paraît certain que, de quelque manière qu'on en restitue la syllabe médiane, le nom révélé par l'inscription de Cnide est à ranger, avec l'éditeur, dans la catégorie des hypocoristiques à gémination expressive et à désinence en -ει(ς), qui sont si caractéristiques de la Béotie, type Εὐνόμει(ς), Βιόττει(ς), etc. Ce n'est pas l'auteur d'un ouvrage de base sur les dialectes éoliens d'après les inscriptions³⁹ qui pouvait ignorer ce trait de l'onomastique thébaine et plus généralement béotienne ; on s'étonnera seulement un peu – mais c'est un détail – que W. Blümel se soit contenté d'un renvoi à un manuel très général⁴⁰, sans faire expressément état de l'étude classique que Ture Kalén a consacrée autrefois à cette série de noms⁴¹.

Là où, en revanche, je crois devoir me séparer de l'interprétation de l'éditeur, c'est lorsqu'il tient ce « Boeotian short-form on -ε, gen. -ιος (*Πολύμμῆ) » pour l'hypocoristique de la forme pleine Πόλυμνις (sic pour l'accent, qui n'est pas sûrement établi), autrement dit comme un doublet dialectal du patronyme tel qu'il est attesté très majoritairement, on l'a vu, dans la tradition littéraire. En effet, la liste dressée par T. Kalén montre assez clairement, me semble-t-il, que les hypocoristiques béotiens qui présentent ce double mu sont formés sur un radical finissant toujours par la consonne simple μ, jamais par le groupe μν : ainsi Εὐνόμει sur εὐνομ-, Διδύμει sur διδυμ-, Καλάμει sur καλαμ-, etc. La seule exception serait, à Akraiphia, le nom

³⁷ Cf. *supra* n. 2, avec les références.

³⁸ *BullEpigr* 1996, 407. Dans le précieux *Index du Bulletin Epigraphique* (1987-2001) II. *Les mots grecs*, par S. Aneziri, N. Giannakopoulos, P. Paschidis (« ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ » 43 ; Athènes 2005), le nom est enregistré sous la forme commune Πόλυμνις (sic pour l'accent) : « père d'Epaminondas de Thèbes, gén. Πο[λύ]μμη, Cnide ».

³⁹ W. Blümel, *Die aiolischen Dialekte. Phonologie und Morphologie der inschriftlichen Texte aus generativer Sicht* (Göttingen 1982) ; mais Blümel n'y traite pas des hypocoristiques en question.

⁴⁰ Soit A. Thumb, A. Scherer, *Handbuch der griechischen Dialekte II* (Heidelberg 1959²) 36, § 237.4 ; à défaut de citer l'article de T. Kalén (« Nominibus »), ce manuel fournit le moyen de le découvrir par le biais d'un renvoi à Ed. Schwyzer, *Griechische Grammatik I* (Berlin 1939) 636, n. 3.

⁴¹ Kalén, « Nominibus ».

Ἀϊμμεις⁴² que, dans le sillage de Bechtel, le linguiste finlandais rapprochait de Ἀϊμνάστα à Tanagra⁴³ ; mais, précisément, rien ne prouve une parenté linguistique entre ces deux noms, puisque le diminutif féminin Ἀϊμνῶ⁴⁴ conserve, lui, le groupe consonantique μν, qui serait censé s'être assimilé en un double *mu* dans l'autre cas. En réalité, ces deux formes ne sauraient guère être issues l'une de l'autre : il s'agit au mieux de noms différents, *Πολύμμει pouvant à la rigueur s'expliquer comme la forme abrégée d'un *Vollname* en Πολυ-, dont le second élément serait en -μαχος, -μένης, -μήδης, etc. ; force est de constater cependant que les noms ainsi formés, en Béotie au moins, ne semblent pas présenter une géminée⁴⁵. Il est ainsi bien hasardeux de considérer *Πολύμμει comme l'hypocoristique de Πολύμνις, d'autant plus que ce nom-ci peut déjà faire figure d'hypocoristique⁴⁶. Sans être en elle-même inadmissible, la forme restituée par W. Blümel fait donc problème ; et le moins que l'on puisse dire, c'est que la riche anthroponymie béotienne et plus largement éolienne ignore encore complètement cet anthroponyme *Πολύμμεις, qui n'est pas davantage attesté ailleurs, selon toute apparence.

On doit dès lors se demander si le supplément présenté avec une parfaite assurance par l'éditeur et accepté ensuite sans réticence aucune – au point que l'historien américain John Buckler a pu consacrer un article à « Epaminondas and the new inscription of Knidos » sans même faire état de ce problème d'onomastique⁴⁷ – s'impose véritablement. Imaginons en effet que le patronyme d'Epaminondas ait été entièrement inconnu : personne, je crois, n'eût songé à restituer ici un hapax tel que Πο[λύ]μμη. Car d'autres noms auraient pu être suggérés, qui conviennent parfaitement à la lacune de deux lettres – ni plus ni moins – entre la syllabe initiale Πο et la syllabe finale μμη. Ainsi notamment Πο[τά]μμη, puisque de l'anthroponyme Ποτάμμει(ς), à mettre

⁴² P. Perdrizet, « Inscriptions d'Acraephiae », *BCH* 23 (1899) 193-205, spécialement 193-94, n° 1 ; cf. *LGPN* III.B s.v.

⁴³ *IG* VII 748. Voir Kalén, « Nominibus » 116, avec renvoi à Bechtel, *HPN* 22, qui certes le classait avec les noms de cette famille, mais en ajoutant : « ohne erkennbare Anlehnung ». On connaît maintenant le nom à Thèbes sous sa forme masculine Ἀϊμναστος : Bonanno-Aravantinos, « Stele funerarie ».

⁴⁴ *IG* VII 555 (également à Tanagra).

⁴⁵ Voir le cas de Εὐρούμει à Thespies (*IG* VII 1672, L. 6), allégué par Kalén, « Nominibus » 117, comme exemple d'une telle formation, avec renvoi là aussi à Bechtel, *HPN* 180, qui enregistrait le nom dans cette série tout en le considérant comme « ohne erkennbare Beziehung ».

⁴⁶ C'est ainsi qu'il est expliqué par Bechtel lui-même (cf. *infra* n. 55).

⁴⁷ J. Buckler, « Epaminondas and the New Inscription from Knidos », *Mnemosyne* 51 (1998) 192-205, spécialement 195-96 (reproduction du décret). Les auteurs du *Bulletin Epigraphique* et du *Supplementum Epigraphicum Graecum* (cf. *supra* n. 2) n'ont pas non plus exprimé de réserve sur ce nom.

en relation avec le très fréquent théonyme béotien Ποταμόδωρος, on n'a pas moins de quatre exemples dans la Béotie des IV^e et III^e s. av. J.-C.⁴⁸. Mais il est clair que cette restitution rendrait incompréhensible que la tradition littéraire ait adopté la forme Πολύμνις. Si, en revanche, on restituait Πο[λέ]μμη dans le décret de Cnide, on obtiendrait un nom parfaitement intelligible – déjà plus d'une fois attesté dans la voisine Thessalie⁴⁹, sinon en Béotie, où l'on a néanmoins deux exemples, et à Thèbes même, de la forme féminine Πολεμμώ⁵⁰ – et susceptible de rendre compte également, me semble-t-il, de la leçon Κλεόμμιδος des *Messéniaka* de Pausanias, certainement fautive, on l'a vu, mais néanmoins digne de considération en raison de son ultime origine épigraphique ; car dans l'hypothèse où le génitif *Πολέμμιος aurait été gravé sur la base d'Epaminondas dans l'Asklépieion de Messène, on pourrait comprendre assez bien que cette forme insolite pour les copistes ait été mal comprise ou contaminée peut-être avec un autre nom (l'alternance des génitifs -ιος/-ιδος se retrouve en tout cas pour la forme Πολύμνις)⁵¹.

Sans vouloir exclure que le patronyme d'Epaminondas dans le décret de Cnide ait été ce *Πολύμμεις que l'on me paraît y avoir admis jusqu'ici un peu trop rapidement, en dépit de son caractère problématique, je suis donc d'avis que Πολέμμεις ferait un bien meilleur candidat pour combler la petite lacune de la ligne 2. Ce qui me semble clair, à tout le moins, c'est que le nouveau document, loin de confirmer la forme de la tradition littéraire, la rend désormais suspecte, car on ne saurait guère imaginer que les Cnidiens aient déformé le patronyme du personnage d'ores et déjà si célèbre à qui ils octroyaient le titre de proxène (le fait qu'ils en aient légèrement accommodé la désinence à leur propre dialecte ne justifierait pas une telle hypothèse). Aussi convient-il, en fin de compte, de répondre négativement à la question posée au seuil de cette étude : le Πολύμνις (ou quel que soit l'accent) des auteurs de la basse époque hellénistique et de l'époque impériale ne peut décidément plus être tenu pour le patronyme authentique du chef thébain. Il faut admettre qu'à un moment donné – que l'on aurait évidemment été capable de situer avec beaucoup plus de précision au III^e s. av. J.-C. encore ou seulement après le

⁴⁸ Voir LGPN III.B s.v.

⁴⁹ Voir LGPN III.B s.v. (au moins deux exemples actuellement répertoriés, dont un semble toujours inédit).

⁵⁰ IG VII 2653 (c'est l'exemple de Bechtel, *HPN* 375, qui ne connaissait pas encore l'hypocoristique masculin ; allégué par O. Masson, « Quand le nom Πτολεμαῖος était à la mode », *ZPE* 98 (1993) 157-67, spécialement 160 = *Onomastica Graeca Selecta* III [« Hautes études du monde gréco-romain » 28 ; Genève 2000] 149-62, spécialement 152, à propos de la forme Πτολέμματος, « hapax remarquable » apparu récemment à Kalindoia en Macédoine), à quoi s'est ajoutée une stèle funéraire de la haute époque hellénistique publiée par Fraser, Rönne, *Tombstones* 26, n° 62, pl. 12 (*SEG* 17 [1960] 221).

⁵¹ Voir l'explication suggérée *supra* n. 29.

milieu du siècle suivant si Polybe avait jugé bon de mentionner, ne serait-ce qu'une seule fois, le patronyme d'Epaminondas dans la demi-douzaine de passages⁵² où il évoque ce grand capitaine –, s'est introduite une nouvelle forme, qui a d'autant plus aisément oblitéré l'ancienne qu'il y avait sans doute très peu d'historiens à en avoir fait usage⁵³ et qu'en Béotie même, comme on l'a constaté, les documents épigraphiques qui auraient pu la perpétuer étaient pratiquement inexistant.

Mais cette raison négative ne peut sans doute pas expliquer à elle seule la substitution de l'une à l'autre forme. Ce qui a dû jouer d'abord, je pense, en faveur de Πολύμνις, c'est qu'à la différence du très rare Πολέμμεις thessalo-béotien (ou, à la rigueur, de l'hapax *Πολύμμεις), ce nom était sensiblement plus fréquent, même s'il ne se trouve pas en toute région (il est ainsi notoirement absent du domaine éolien, en dehors du cas discuté ici⁵⁴) : on en a, en effet, un exemple remarquablement ancien à Athènes⁵⁵, un autre à Rhodes et surtout près d'une dizaine en Cyrénaïque⁵⁶, un encore, peut-être, à Argos⁵⁷. Toutefois, la cause déterminante me paraît avoir été différente : c'est que ce nom avait un caractère nettement plus valorisant sur le plan culturel, dans la mesure où l'on pouvait, à tort ou à raison (peu importe ici), le rapprocher du nom de la Muse Polymnia, formé sur ὕμνος⁵⁸, avec l'adjectif πολυ-ύμνιος connu depuis l'époque archaïque. Or, dans aucune cité plus qu'à Thèbes, on le sait, la culture musicale était à l'honneur, et selon la tradition biographique, Epaminondas avait reçu dans ce domaine une formation quasi professionnelle : « il jouait de la cithare, il chantait accompagné d'instruments à cordes », et

⁵² Polyb. 4.32-33 ; 6.43 ; 8.35 ; 9.8 ; 12.25 ; 31.22.

⁵³ En tout cas pas Xénophon (malgré trois groupes de mentions d'Epaminondas dans les *Helléniques*) et vraisemblablement pas Ephore non plus si l'on en juge d'après la remarquable discrétion de Diodore à cet égard.

⁵⁴ Mais on ne saurait exclure qu'il y fasse un jour son apparition, surtout maintenant que l'on connaît à Orchomène, gravé avec d'autres noms d'hommes et de femmes sur un cippe de la fin du V^e s. av. J.-C., l'anthroponyme nouveau Ηιππομνις : S. Lauffer, « Inschriften aus Boiotien (II) », *Chiron* 10 (1980) 161-82, spécialement 177, n° 27 ; cf. *SEG* 29 (1979) 446, L. 2, d'après une autre édition ; car on n'a pas affaire là nécessairement à un nom féminin comme le pensait l'éditeur (de fait, dans *LGPN* III.B s.v., le nom – tenu pour masculin dans le *SEG* – est prudemment laissé sans accent).

⁵⁵ Porté par un citoyen du dème d'Euonymon (*IG* II² 1, L. 5 = *IG* I³ 127, L. 5) déjà connu de Bechtel, *HPN* 322, 378, qui l'explique comme un hypocoristique de Πολύμναστος. L'exemple est resté isolé en Attique d'après *LGPN* II s.v.

⁵⁶ Voir *LGPN* I s.v. Nouvel exemple en Cyrénaïque : *SEG* 48 (1998) 1206 (cf. *BullEpigr* 1999, 625).

⁵⁷ *SEG* 22 (1967) 370, L. 16 (vers 315 av. J.-C.) ; cf. *LGPN* III.A, où l'exemple est isolé et incertain (puisque la désinence est amputée).

⁵⁸ Cf. P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque : histoire des mots* (Paris 1968-1980) s.v. (le fait que Polymnis ne soit pas mentionné là parmi les noms à rattacher à ce radical indique probablement que l'auteur adoptait l'interprétation de Bechtel rappelée *supra* n. 55).

cela, précise Cornélius Népos, grâce à l'enseignement des maîtres les plus réputés⁵⁹. Or, même si l'auteur latin ne le dit pas expressément, il ressort de son témoignage que le mérite de cette éducation, étendue d'ailleurs à la philosophie, revenait au père d'Epaminondas, qui y avait pourvu en dépit des moyens limités dont il disposait, étant d'une famille très honorable, mais peu fortunée. Celui-ci était donc, à l'évidence, un μουσικὸς ἀνὴρ, un ami des Muses, à qui le nom de Polymnis – quelque sens qu'on lui donnât – convenait au mieux.

L'image que l'on se faisait à l'époque impériale du rôle de Polymnis dans la formation de l'un au moins de ses deux fils transparaît du reste on ne peut plus clairement chez Plutarque. Certes, sa *Vie d'Epaminondas* nous fait cruellement défaut, car on ne saurait douter qu'il ait fait là au père de son héros préféré une place considérable, en commençant peut-être par évoquer le problème de son nom⁶⁰. Mais il nous reste tout de même de lui le curieux témoignage que constitue l'œuvre intitulée « Le Démon de Socrate » (*De genio Socratis, Moralia* 575B sqq.) : on sait en effet que, dans ce traité – qui mêle, d'une manière qui a pu paraître bien déconcertante⁶¹, récit historique et réflexion philosophique –, Plutarque a brossé un tableau très vivant de la conjuration grâce à laquelle un groupe de patriotes thébains parvint à libérer leur ville du joug des oligarques à la solde de Sparte (379 av. J.-C.). Or, l'auteur y a fait intervenir Polymnis, quand bien même la participation à cet événement du père d'Epaminondas et de Kaphisias est tout sauf certaine, puisque ce personnage, alors déjà très âgé et sans doute même décédé⁶², n'a droit à aucune mention dans le récit parallèle, mais bien plus sobre, qu'offre la *Vie de Pélopidas* (6-13). C'est le propre frère d'Epaminondas, Kaphisias⁶³, qui, dans le traité, est censé raconter comment se noua la conjuration : il rappelle à ses interlocuteurs qu'à un moment donné arriva Polymnis (579D : ὁ πατὴρ ἡμῶν Πολύμνις ἐπεισῆλθε) porteur d'un message de la part d'Epaminondas, lequel était fort réticent à participer à l'affaire ; Polymnis se mêle alors à la discussion, et il apporte son témoignage sur le démon de Socrate, puis accueille l'étranger de Crotonne amené par Epaminondas, un philosophe pythagoricien qui rappelle à

⁵⁹ Nep. 15.2 : *Nam et citharizare et cantare ad chordarum sonum doctus est...*

⁶⁰ En tout cas Plutarque ne passe jamais sous silence le patronyme des personnages dont il traite, et il lui arrive d'avoir à trancher entre les diverses traditions qui pouvaient exister à ce sujet (ainsi dans le cas de Solon). Pour le contenu de la biographie perdue, voir Peper, *Plutarchi*.

⁶¹ Qui me paraît toutefois avoir été excellemment expliquée par le spécialiste de la philosophie de Plutarque qu'est D. Babut, « Dialogue de Plutarque ».

⁶² Les témoignages relatifs à ce personnage sont réunis et discutés chez Peper, *Plutarchi* 58 sqq.

⁶³ Personnage dont l'historicité a pu être mise en doute : cf. Corlu, *Plutarque* 14, avec la bibliographie essentielle.

l'assemblée des conjurés comment le sage Lysis de Tarente put trouver refuge à Thèbes, dans la propre maison de Polymnis, à qui cet étranger s'adresse directement en l'apostrophant d'un remarquable vocatif : ὦ Πολύμμι (583C) – car telle est la leçon de tous les manuscrits, avec la gémination du *mu* attesté aujourd'hui par l'inscription de Cnide⁶⁴, mais que les éditeurs⁶⁵ ont néanmoins cru devoir corriger en Πολύμνι pour la raison que, dans le reste du traité, le nom semble apparaître toujours sous sa forme habituelle. Le plus important pour notre propos réside cependant ailleurs : c'est dans la déclaration que fit, toujours d'après le récit de Kaphisias, le philosophe socratique Simmias de Thèbes après avoir entendu le frère du narrateur : « C'est un grand homme, dit-il, oui, un grand homme qu'Epaminondas, et il le doit à Polymnis qui a procuré dès le début à ses enfants la meilleure formation philosophique » (trad. A. Corlu)⁶⁶. Si donc Epaminondas devait aux leçons de Lysis exilé à Thèbes⁶⁷ d'avoir été philosophe autant qu'homme d'Etat, c'est Polymnis qui, on le voit, est présenté explicitement par Plutarque comme le plus sage des éducateurs. Cette vision largement fictive⁶⁸ – quoique reposant sans doute sur un petit fond de vérité historique – avait ses racines dans la biographie telle qu'elle s'est forgée à la basse époque hellénistique. On comprendrait donc assez bien, me semble-t-il, la modification, au demeurant légère, qui affecta le nom du personnage. Car en même temps que le père du héros prenait de plus en plus de relief – jusqu'à devenir ce conseiller admirable entourant ses fils dans la tourmente d'un événement politique très probablement postérieur à sa propre mort ! –, son identité même a pu subir une sorte de métamorphose : en lui faisant troquer un nom aux accents excessivement belliqueux, *Polemmeis*, pour

⁶⁴ Cette convergence, peut-être fortuite, n'a pas été notée par l'éditeur de la nouvelle inscription.

⁶⁵ Ainsi notamment Corlu, *Plutarque* ; cf. aussi J. Hani dans l'édition de la C.U.F. (1981) ; mais ce dernier a partout normalisé également l'accent du nom, tandis qu'au contraire, et avec raison, Corlu a conservé l'accentuation sur la pénultième, comme précisément c'est le cas dans le patronyme authentique.

⁶⁶ 585D : μέγας, ἔφη, μέγας ἀνὴρ ἐστὶν Ἐπαμεινώνδας, τούτου δ' αἴτιος οὐτοσὶ Πολύμνις ἐξ ἀρχῆς τὴν ἀρίστην τροφήν ἐν φιλοσοφίᾳ τοῖς παισὶ παρασκευασάμενος. Précédemment, un autre personnage du dialogue, Théokritos, relevait déjà cette éducation exceptionnelle, mais, d'une part en laissant entendre devant Kaphisias que seul Epaminondas en avait été bénéficiaire et, d'autre part, en montrant les aspects négatifs à ses yeux, puisque le grand Thébain – « qui se croit supérieur à tous les Béotiens pour ce qui est de la formation à la vertu » – refuse, à la différence de Charon, modèle du citoyen engagé dans l'action politique, de participer directement au soulèvement en faveur de sa patrie. Pour la signification de cette opposition, cf. Babut, « Dialogue de Plutarque » 57 et *passim*.

⁶⁷ Comme le relève de son côté Pausanias 9.13.1.

⁶⁸ Cf. K. Ziegler, « Polymnis », *RE* XXI.2 (1952) 1773 : « Das Bild (...) beruht auf reiner Erfindung ».

un anthroponyme mieux adapté au nouveau rôle qui lui était dévolu, on élevait ce modeste Thébain au rang d'un propagandiste du culte des Muses et d'un apôtre de la non-violence, conformément à l'idéal esquissé par Plutarque dans le dialogue en question précisément⁶⁹. C'est pourquoi Polymnis ne peut plus changer de nom, et n'en changerait pas (soyons sans illusion là-dessus !) même si une seconde inscription devait venir apporter la preuve définitive que le patronyme authentique de l'illustre Epaminondas n'avait rien à voir avec l'aimable et savante Polymnie.

Abréviations bibliographiques

- Babut, « Dialogue de Plutarque » = D. Babut, « Le dialogue de Plutarque *Sur le Démon de Socrate* : essai d'interprétation », BAGB (1984) 51-76 (repris dans : *Parerga. Choix d'articles de Daniel Babut* [Lyon 1994] 405-430).
- Bechtel, HPN = F. Bechtel, *Die historische Personennamen des Griechischen bis zur Kaiserzeit* (Halle 1917).
- Bonanno-Aravantinos, « Stele funéraire » = M. Bonanno-Aravantinos, « Stele funéraire in poros di età ellenistica da Tebe : nuove acquisizioni », dans : B. Adembri (éd.), *AEIMNHΣTOΣ. Miscellanea di Studi per Mauro Cristofani I* (Florence 2006) 154-71.
- CEG 2 = P. A. Hansen (éd.), *Carmina epigraphica Graeca 2. Saeculi IV a.Chr.n.* (Berlin, New York 1989).
- Corlu, Plutarque = A. Corlu, *Plutarque. Le démon de Socrate. Texte et traduction avec une introduction et des notes* (Paris 1970).
- Fraser, Rönne, Tombstones = P. M. Fraser, T. Rönne, *Boeotian and West Greek Tombstones* (Lund 1957).
- Kalén, « Nominibus » = T. Kalén, « De nominibus Boeotorum in -ει(ς) hypocoristicis », *Eranos* 22 (1924) 97-148.
- LGPN = P. M. Fraser, E. Matthews (éds.), *A Lexicon of Greek Personal Names I-IV* (Oxford 1987-2005).
- Peper, Plutarchi = L. Peper, *De Plutarchi 'Epaminonda'* (Dissertation, Iéna 1912).

⁶⁹ Plut., *De genio Socr.* 579a : par le biais d'une inscription mystérieuse que les Spartiates avaient exhumée à Haliarte dans la tombe d'Alcmène, le dieu enjoignait en effet aux Grecs, selon l'exégèse que seul parvint à en faire le sage prophète égyptien Chounouphis, « de n'user jamais que de joutes philosophiques, en décidant du droit avec l'aide des Muses et de la raison, après avoir mis bas les armes ». Pour l'importance de cette proclamation divine, qui justifie le surprenant refus d'Epaminondas de participer à l'action violente, voir encore l'article de Babut, « Dialogue de Plutarque » 59 sqq. ; bibliographie récente chez F. Brenk, « Social and Unsocial Memory. The Liberation of Thebes in Plutarch's *The Daimonion of Socrates* », *Επετηρίς τῆς Ἑταιρείας Βοιωτικῶν Μελετῶν* 3β (2000) 305-319, spécialement 313, n. 18 (travaux de Aristoula Georgiadou).

Preger, *Inscriptiones Graecae metricae* = Th. Preger (éd.), *Inscriptiones Graecae metricae ex scriptoribus praeter Anthologiam collectae* (Leipzig 1891 [réimpr. 1977]).

Zizza, *Iscrizioni* = C. Zizza, *Le iscrizioni nella Periegesi di Pausania. Commento ai testi epigrafici* (« Studi e Testi di Storia antica » 16 ; Pise 2006).

ΕΤΥΜΟΛΟΓΙΚΕΣ ΠΑΡΑΤΗΡΗΣΕΙΣ ΣΕ ΝΕΑ ΕΠΙΓΡΑΦΙΚΑ ΚΕΙΜΕΝΑ ΤΟΥ ΑΡΓΟΥΣ

Χαράλαμπος Β. ΚΡΙΤΖΑΣ

Κατά τα έτη 2000-2001 η Δ' Εφορεία Προϊστορικών και Κλασικών Αρχαιοτήτων (Ναυπλίου) πραγματοποίησε σωστική ανασκαφή, υπό τη διεύθυνση της Δρος Άλκηστης Παπαδημητρίου, στο μικρό οικόπεδο Ευάγγελου Σμυρναίου, στην οδό Κορίνθου 48 στο Άργος¹. Το οικόπεδο βρίσκεται περί τα 800-900 μ. ΒΑ της αρχαίας Αγοράς, σε μια περιοχή που μέχρι τώρα είχε δώσει κυρίως τάφους και γενικά πιστεύαμε ότι βρισκόταν εκτός των τειχών.

Πράγματι, στα κατώτερα στρώματα του συγκεκριμένου οικοπέδου, σε βάθος περίπου 3 μ., κάτω από ποτάμιες προσχώσεις, βρέθηκαν 2 τάφοι της γεωμετρικής περιόδου. Πάνω από αυτούς υπήρχε χαλικοστρωτο δάπεδο, επί του οποίου είχε κτισθεί, πιθανώς στις αρχές του 5^{ου} αι. π.Χ., ένα περίπου ορθογώνιο δωμάτιο. Κατά μήκος του κύριου άξονα του δωματίου (Α-Δ) βρέθηκε μια σειρά από λίθινες θήκες, καθώς και ένα μεγάλο κρατηροειδές πήλινο αγγείο και ένα επίσης μεγάλο λεβητοειδές χάλκινο αγγείο. Όλα ήταν θαμμένα στο δάπεδο και καλυμμένα με βαρειές λίθινες πλάκες. Όταν διαλύθηκε ο νότιος τοίχος του δωματίου, βρέθηκε κάτω από αυτόν μια σειρά από 6 πήλινα αγγεία, καλυμμένα επίσης με κεραμίδες ή λίθινες πλάκες, αλλά κενά.

Ορισμένες από τις λίθινες θήκες βρέθηκαν επίσης κενές. Άλλες όμως, καθώς και το πήλινο και χάλκινο αγγείο στον κεντρικό άξονα του δωματίου, περιείχαν χαλκούς ενεπίγραφους πίνακες.

Συγκεκριμένα, σε μια λίθινη θήκη βρέθηκε ένας μόνο πίνακας, σε σχήμα ποδός μήκους 32 εκ.². Μια άλλη λίθινη θήκη περιείχε 53 πίνακες (από τους οποίους οι 2 ήταν μολύβδινοι και οι λοιποί χάλκινοι). Το πήλινο αγγείο περιείχε 54 χαλκούς πίνακες, ενώ το χάλκινο αγγείο περιείχε 3 άλλα μικρότερα χάλκινα αγγεία (1 τριφυλλόστομη οινοχόη και 2 φιάλες), κάτω από τα οποία υπήρχαν επίσης 25 ή 26 χάλκινοι πίνακες. Έτσι το σύνολο των ενεπίγραφων

¹ Μια πρόδρομη ανακοίνωση για τη σημαντική αυτή ανασκαφή δημοσιεύθηκε ήδη στο περιοδικό του Δήμου Άργους: βλ. Α. Παπαδημητρίου, «Οι νέοι χαλκοί ενεπίγραφοι πίνακες από το Άργος», *Αργειακή Γη* 2 (Δεκ. 2004) 37-51. Ευχαριστώ θερμά την τότε Έφορο Αρχαιοτήτων κ. Έλση Σπαθάρη, καθώς και την ανασκαφέα για την πρόθυμη παραχώρηση του δικαιώματος μελέτης και δημοσίευσης των επιγραφών. Ευχαριστώ επίσης τους φίλους Καθηγητές Laurent Dubois και Jean Lallot για τις χρήσιμες συζητήσεις που είχαμε και (ανωνύμως) όλους όσους με οποιονδήποτε τρόπο με βοήθησαν κατά τη μελέτη των επιγραφών, που εξακολουθούν να καθαρίζονται και να συντηρούνται στο Επιγραφικό Μουσείο από τον έμπειρο Συντηρητή Τάσο Μαγνήσαλη.

² Πρόκειται μάλλον για πρότυπο μέτρο μήκους, που είχε κατατεθεί στο ιερό και που μετά από ορισμένα χρόνια αποτέλεσε, σε β' χρήση, φορέα επιγραφής.

πινάκων ανέρχεται σε περίπου 134, από τους οποίους έχουν καθαρισθεί και αναγνωσθεί μέχρι τώρα οι 106.

Ο χαρακτήρας όλων των κειμένων είναι οικονομικός-λογιστικός. Πρόκειται για το οικονομικό αρχείο του Ιερού της Παλλάδος Αθηνάς, που σύμφωνα με τη γνωστή πρακτική έπαιζε ρόλο κεντρικής τράπεζας του Άργους. Ακόμη και τα χρήματα της Ήρας κατετίθεντο στο θησαυρό της Παλλάδος και με κατάλληλες επενδύσεις (δανεισμό, τοκισμό κλπ.) εξυπηρετούσαν θρησκευτικές, διοικητικές και στρατιωτικές ανάγκες της πόλεως-κράτους.

Ένα κομμάτι χρυσού σύρματος, καθώς και πολλές δεκάδες μικροσκοπικών ψηγματίων³ χρυσού και αργύρου, που βρέθηκαν κυρίως μέσα στο πήλινο και το χάλκινο αγγείο, αλλά και ρητές αναφορές στα ίδια τα κείμενα, πείθουν ότι οι ίδιες οι καλυμμένες με βαρύτατες πλάκες⁴ λίθινες θήκες και τα αγγεία αποτελούσαν ένα είδος πρωτόγονων θησαυροφυλακίων (θησαυρών), όπως σε πολλές άλλες περιπτώσεις⁵. Όταν γίνονταν αναλήψεις ή καταθέσεις χρημάτων ή πολυτίμων μετάλλων, έβαζαν μέσα στις θήκες, ως υποκατάστατα ή αποδεικτικά, τις ενεπίγραφες πλάκες. Πλησιέστερο αρχαιολογικό παράλληλο είναι η κυλινδρική λίθινη θήκη του ιερού του Ολυμπίου Διός στους Επιζεφυρίους Λοκρούς, με 39 χάλκινους πίνακες όμοιου περιεχομένου⁶.

Τα ίδια τα κείμενα αποκαλούν τις λίθινες θήκες πέτρους (εν. ὁ πέτρος), τα πήλινα αγγεία (ή γενικώς τα αγγεία;) λέκεα (εν. τὸ λέκος) και τους χαλκούς πίνακες τελαμῶνας χαλκέονς. Οι εκφράσεις *ἕλονται ἐκ τῶ πέτρο παρ Παλλάδος* και

³ Είναι γνωστό, ότι ο χρυσός αποθηκευόταν και σε μορφή ψηγμάτων. Χαρακτηριστική είναι η διήγηση του Ηροδότου (6.125· πρβλ. 3.89) για τον χρυσό του Κροίσου στις Σάρδεις. Ο όρος ψηγάτια απαντά σε επιγραφές της Δήλου: βλ. π.χ. *I.Délos* 1441 A II, στ. 80: *χυμάτια ἀργυρά... καὶ ψηγάτια, ὀλκὴ ΔΔΔΔ*. Οι δικές μας επιγραφές κάνουν λόγο για χρυσίον καὶ ἀργύριον ἀφεργόν, «ακατέργαστο», σε αντίθεση με το ἀργύριον νομίσματος, «κομμένο νόμισμα», που επίσης αναφέρεται.

⁴ Υπολογίζεται ότι το βάρος της ασβεστολιθικής πλάκας που κάλυπτε ενιαία το πήλινο και το χάλκινο αγγείο είναι περίπου 1,5 τόννος.

⁵ Για τις ποικίλες έννοιες της λέξης θησαυρός, βλ. H. N. Couch, *The Treasuries of the Greeks and Romans* (Wisconsin 1929). Γενικά για τους αρχαίους θησαυρούς, βλ. G. Kaminski, «Thesaurus. Untersuchungen zum antiken Opferstock», *JDAI* 106 (1991) 63-181. Για την αρχιτεκτονική μορφή των υπόγειων θησαυρών, βλ. πρόσφατα M.-Chr. Hellmann, *L'Architecture grecque 2. Architecture religieuse et funéraire* (Παρίσι 2006) 119-21. Ειδικά για τον υπόγειο φρεατοειδή θησαυρό του Ασκληπιείου της Λεβήνος στην Κρήτη, βλ. M. Melfi, «Il vano del thesaurós nel santuario di Asclepio a Lebena», *ASAA* 76-78 (1998-2000) 281-314, ειδικά 290 κ.εξ. και 292-95, πίν. 1 (με κατάλογο των θησαυρών των ιερών). Για υπόγειες θήκες-κρύπτες χρυσού, βλ. Εύριπ., *Ἑκάβη* 1002, 1008-1010.

⁶ Βλ. A. De Franciscis, *Stato e società in Locri Epizefiri. L'archivio dell'Olympieion locrese* (Νεάπολη 1972) εικ. 43-47· πρβλ. F. Costabile (επιμ.), *Polis ed Olympieion a Locri Epizefiri: costituzione economia e finanze di una città della Magna Grecia. Editio altera e traduzione delle tabelle locresi* (Καταντσάρο 1992) πίν. I-V.

κατέθεν ἓν τὸν πέτρον παρ Παλλάδι χρησιμοποιούνται αντίστοιχα για τις αναλήψεις και καταθέσεις χρημάτων από ή στον θησαυρό της θεάς.

Οι πίνακες είναι γραμμένοι με έκκρουστη τεχνική, σε αργειακό επιχώριο αλφάβητο, με ελάχιστα και σποραδικά δείγματα ιωνικού τύπου γραμμάτων. Απουσιάζει εντελώς το Ω, ενώ διατηρείται το F και το σημείο του δασέος (κλειστό Θ), τόσο στην αρχή, όσο και στο μέσο των λέξεων. Η διάλεκτος είναι η αργολική και το αριθμητικό σύστημα το λεγόμενο μικτό ακροφωνικό του Άργους. Πολλοί πίνακες μιας λίθινης θήκης ήταν παλίμψηστοι. Διακρίναμε επίσης πολλά διαφορετικά χέρια χαρακτών.

Με μόνα τα παλαιογραφικά κριτήρια, οι πίνακες θα μπορούσαν να χρονολογηθούν στο μεγαλύτερο ποσοστό τους στα τέλη του 5^{ου} αι. π.Χ. Όμως εσωτερικές ενδείξεις και κυρίως ρητές αναφορές στον Κορινθιακό πόλεμο (394-386 π.Χ.) και στις εσωτερικές ταραχές στο Άργος, που κατέληξαν στον Σκυταλισμό (370 π.Χ.), μας οδηγούν να προτείνουμε μια χρονολόγηση στις πρώτες δεκαετίες του 4^{ου} αι. π.Χ. Παράλληλα, προσωπογραφικοί και άλλοι συσχετισμοί μας πείθουν, ότι οι πίνακες των διαφόρων θηκών και δοχείων, έστω και αν δεν είναι απολύτως σύγχρονοι, δεν πρέπει να απέχουν χρονικά πολύ μεταξύ τους⁷.

Τα νέα κείμενα μας προσφέρουν ένα πλήθος άγνωστων στοιχείων για τους πολιτικούς και διοικητικούς θεσμούς του Άργους, την ιστορική γεωγραφία, την προσωπογραφία, τις πανηγύρεις και τους αγώνες. Δίνουν επίσης πολύτιμες πληροφορίες για το ιερό του Ηραίου, την ανοικοδόμηση του νέου ναού και την κατασκευή του χρυσελεφάντινου αγάλματος της Ήρας.

Ήδη έχουν γίνει πρόδρομες ανακοινώσεις για το σπουδαίο αυτό εύρημα και έχουν δημοσιευθεί ή είναι υπό εκτύπωση διάφορα σχετικά άρθρα⁸, εν αναμονή της τελικής δημοσίευσης, την οποία προετοιμάζει ο υπογραφόμενος.

Κατωτέρω θα γίνει σύντομη παρουσίαση μιας σειράς αμάρτυρων λέξεων και κυρίων ονομάτων και θα προταθεί ορθότερη ανάγνωση ορισμένων άλλων.

α. Δοματοποιοί ἓνς Ηέραν

Τα κείμενά μας μνημονεύουν διάφορα σώματα αρχόντων, καθώς και ποικίλες επιτροπές, που έχουν την ευθύνη για την κατασκευή έργων δημόσιου χαρακτήρα και για τις σχετικές προμήθειες. Μεταξύ των τελευταίων συγκαταλέγονται οι αμάρτυροι μέχρι σήμερα *Δοματοποιοί ἓνς Ηέραν*.

⁷ Μεταξύ των κειμένων των πινάκων υπάρχει και ψήφισμα της Άλιαίας τῶν ἱερῶν, με το οποίο ορίζεται να ανοιχθούν οι πέτροι και να αντιγραφούν τα κείμενα των πινάκων (που πρέπει να ήταν αρχικά σε φθαρτή ύλη) ἓνς χαλκέου τελαμῶνα. Επειδή δεν γνωρίζουμε πόσο παλιοί πίνακες υπήρχαν μέσα στους πέτρους, το θέμα της ακριβούς χρονολόγησης όλων των πινάκων παραμένει προς το παρόν ανοικτό.

⁸ Εκτός από διάφορες σύντομες μνείες, βλ. κυρίως Kritzas, «Noms» του ίδιου, «Literacy and Society. The Case of Argos», *Kodai* 13-14 (2003-2004) 53-60· του ίδιου, «Οι χαλκοί ενεπίγραφοι πίνακες του Άργους», *Αργειακή Γη* 3 (Δεκ. 2005) 13-26· του ίδιου, «Nouvelles inscriptions».

Ως προς την ετυμολογία, τα πράγματα είναι μάλλον σαφή: Δωματοποιοί είναι οι υπεύθυνοι για την κατασκευή του δώματος, που προκειμένου για θεούς σημαίνει το ναό, ιδίως σε ποιητικά κείμενα⁹.

Επομένως οι Δωματοποιοί ἑνς Ἡραν πρέπει να ήταν οι υπεύθυνοι για την ανοικοδόμηση του νέου ναού στο ιερό του Ηραίου, μετά την πυρκαϊά του 423 π.Χ. που κατέστρεψε τον παλαιό¹⁰.

Αντίστοιχες επιτροπές είναι γνωστές και αλλού, όπως για παράδειγμα οι ναοποιοί στους Δελφούς¹¹, οι ναποῖαι στην Κω¹², οι θυμελοποιοί ή θυμελοποῖαι στην Επίδαυρο (για τη Θόλο)¹³.

Από γραμματικής πλευράς ιδιαίτερο ενδιαφέρον παρουσιάζει το β' συνθετικό της λέξεως, -ποιός, το οποίο για πρώτη φορά, αν δεν κάνω λάθος, διατηρεί το δίγαμμα¹⁴. Είχαμε ήδη σε αργειακές επιγραφές τύπους του αορίστου του ρήματος ποιέω με *φ* μεταξύ φωνηέντων, με γνωστότερο παράδειγμα την υπογραφή Πολυμέδες ἐποίφη Ἄργειος, στη βάση των αργειακών κούρων των Δελφών¹⁵. Ὁμοιοί τύποι απαντούν και σε βοιωτικές επιγραφές¹⁶.

Με βάση κυρίως αυτούς τους τύπους του αορίστου, το ρήμα ποιέω έχει θεωρηθεί παράγωγο του αμάρτυρου ονόματος *ποιός, που, όπως σημειώνει ο Chantraine¹⁷, απαντά μόνο σε σύνθετα του τύπου κλινοποιός, λογοποιός κλπ. Στα

⁹ Βλ. χαρακτηριστικά Αίσχ., Ἰκέτιδες 291-292: Κληδοῦχον Ἡρας φασί δωμάτων ποτέ / Ἰὼ γενέσθαι τῆδ' ἐν Ἀργείᾳ χθονί. Η λέξη δῶμα, όπως και η συγγενής ετυμολογικά δόμος (< δέμω, «κατασκευάζω, κτίζω σε διαδοχικές στρώσεις») σημαίνουν κυρίως οἶκος, οἰκία και συνεκδοχικά ναός: βλ. Ἄ. Κ. Ὀρλάνδου, Ἰ. Ν. Τραυλοῦ, Λεξικὸν Ἀρχαίων Ἀρχιτεκτονικῶν Ὄρων («Βιβλιοθήκη τῆς ἐν Ἀθήναις Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας» 94· Ἀθήναι 1986), λ. δῶμα και δόμος· Hellmann, *Vocabulaire* 113-14.

¹⁰ Για το ναό αυτό, βλ. πρόσφατα τη μονογραφία του Chr. A. Pfaff, *The Argive Heraion I. The Architecture of the Classical Temple of Hera* (Πρίνστον 2003), με την πλούσια παλαιότερη βιβλιογραφία.

¹¹ Βλ. κυρίως J. Bousquet, *Corpus des Inscriptions de Delphes II. Les comptes du quatrième et du troisième siècle* (Παρίσι 1989) σποράδην.

¹² Βλ. κυρίως S. M. Sherwin-White, *Ancient Cos. An Historical Study from the Dorian Settlement to the Imperial Period* («Hypomnemata» 51· Γοττίγγη 1978) 182-83· επίσης Γ. Κοκκορού-Αλευρά, *Αλάσαρνα I. Οι Επιγραφές* («HOPOΣ. Η Μεγάλη Βιβλιοθήκη»· Αθήνα 2004) 32. Ο ίδιος όρος σε διάφορες παραλλαγές απαντά και σε άλλα νησιά του Ανατολικού Αιγαίου, καθώς και σε πόλεις των ακτών της Μ. Ασίας.

¹³ Βλ. κυρίως Burford, *Temple* 132. Γενικά για τις επιτροπές οικοδομικών έργων, βλ. αυτ., 127-35. Επίσης A. Wittenburg, *Griechische Baukommissionen des 5. und 4. Jahrhunderts* (Διδακτορική Διατριβή· Μόναχο 1978).

¹⁴ Για τα πολλά σύνθετα με β' συνθετικό το -ποιός, βλ. C. D. Buck, W. Petersen, *A Reverse Index of Greek Nouns and Adjectives* (Σικάγο 1945 [1984²]) 90-93.

¹⁵ Syll.³ 5 (κατ' ανάγνωση του Chantraine, *DELG*, s.v. ποιέω). Για άλλα παραδείγματα, βλ. Bechtel, *Griechische Dialekte* II 444.

¹⁶ Βλ. *DGE* αρ. 440, στ. 9.

¹⁷ *DELG*, s.v. ποιέω.

ανωτέρω προστίθεται τώρα και το αμάρτυρο *Δωματοποιός*, που διατηρεί το χρήσιμο για την ετυμολογία δίγαμμα.

β. *Ηεδοποιοί ένς Ηέραν*

Ανάλογου σχηματισμού είναι και η αμάρτυρη επίσης λέξη *(Η)εδοποιός*¹⁸. Σημαίνει κυριολεκτικά τον κατασκευαστή του *ἔδους* και εν προκειμένω το μέλος της επιτροπής που θα είχε την ευθύνη για την κατασκευή του *ἔδους*.

Από τα συμφραζόμενα των κειμένων μας (*τοί Ἐδοποιοί ένς Ηέραν ήελοντο χρυσίον ποι τὸ ἔδος*) δεν μένει αμφιβολία, ότι πρόκειται για την επιτροπή που είχε ορισθεί ως υπεύθυνη για την κατασκευή του χρυσελεφαντίνου αγάλματος της Ἴηρας στο νέο ναό του Ηραίου¹⁹.

Η λ. *ἔδος* έχει ποικίλες σημασίες²⁰. Από την αρχική σημασία «κάθισμα», έλαβε την έννοια του χώρου όπου κάποιος (ιδιαίτερα οι θεοί) έχει την έδρα του, εκεί όπου εδρεύει. Κατ' επέκταση σημαίνει το άγαλμα του θεού, όχι αναγκαστικά καθήμενου²¹. Οι λεξικογράφοι παραδίδουν και τη σημασία «ναός, ιερόν», που έλαβε μεταγενέστερα.

Η αμάρτυρη λέξη *(Η)εδοποιός* προστίθεται τώρα στη σειρά των όρων που σημαίνουν τον κατασκευαστή αγαλμάτων²². Συγγενέστερος είναι ο όρος

¹⁸ Στα κείμενά μας η λ. *(Η)εδοποιός* γράφεται άλλοτε με δήλωση του αρχικού δασέος και άλλοτε όχι. Στο απόσπασμα που παραθέτω πιο κάτω ακολουθώ την ορθογραφία του συγκεκριμένου πίνακα, τόσο για τη λ. *ἔδοποιός*, όσο και για τη λ. *ἔδος*. Είναι γνωστή η ψιλωτική τάση της αργολικής διαλέκτου.

¹⁹ Πρβλ. Ἴσοκρ. 15.2: *Φειδίαν τὸν τὸ τῆς Ἀθηνᾶς ἔδος ἐργασάμενον*. Πλούτ., *Περικλῆς* 13.14: *Ὁ δὲ Φειδίας εἰργάζετο... τῆς θεοῦ τὸ χρυσοῦν ἔδος*.

²⁰ Βλ. *LSJ*, s.v. *ἔδος*.

²¹ Εκτός από τις φιλολογικές μαρτυρίες για το άγαλμα της Αθηνάς στον Παρθενώνα (βλ. σημ. 19), το οποίο ως γνωστόν ήταν όρθιο, οι αρχαίες πηγές κατά κανόνα χρησιμοποιούν τη λ. *ἔδος* για όλους τους τύπους αγαλμάτων των θεών: βλ. π.χ. Ἴσοκρ. 4.155: *τὰ τῶν θεῶν ἔδη καὶ τοὺς νεῶς*. πρβλ. Πaus. 8.46.2, κλπ. Ο Πολυδεύκης, *Ὀνομαστ.* 1.7, θεωρεί τη λ. *ἔδη* θεῶν ως ισοδύναμη των συνώνυμων όρων *ἀγάλματα*, *ξόανα*, *εἰκάσματα* θεῶν, *εἰκόνες*, *μιμήματα*, *τυπώματα*, *εἶδη*, *ιδέαι*. Όταν είναι ανάγκη να γίνει διάκριση μεταξύ (καθήμενου) *ἔδους* και όρθιου αγάλματος στον ίδιο ναό, όπως για παράδειγμα στον ναό της Βραυρώνος, υπάρχει ρητή διατύπωση: *τὸ ἔδος τὸ ἀρχαῖον καὶ τὸ ἄγαλμα τὸ ὀρθόν* (ή *τὸ ἐστηκός*). Βλ. σχετικές παραπομπές στα σχόλια των *IG II² 1517* (περ. 342 π.Χ.)· επίσης G. I. Despinis, «Die Kultstatuen der Artemis in Brauron», *MDAI(A)* 119 (2004) 261-315, ειδικά 264-70, με πλήρεις παραπομπές στις αρχαίες επιγραφές. Φαίνεται ότι η ονομασία *ἔδος* αποδόθηκε αρχικά στα αρχαϊκά καθήμενα αγάλματα και στη συνέχεια επεκτάθηκε σε όλα τα αγάλματα θεῶν. Ο W. Burkert, *Greek Religion* (Καίμπριτζ Μασσ. 1985) 89 παρατηρεί: «The cult image is called hedos as that which has an immovable seat». Πρόσφατη ερμηνεία των όρων *ἄγαλμα*, *ξόανον*, *ἔδος*, *βρέτας* από T. S. Scheer, *Die Gottheit und ihr Bild. Untersuchungen zur Funktion griechischer Kultbilder in Religion und Politik* («Zetemata» 105· Μόναχο 2000) 8-34.

²² Ακριβέστερα πρόκειται για το μέλος της επιτροπής που είχε την εποπτεία και τον συντονισμό για την κατασκευή του αγάλματος, όπως οι αντίστοιχοι *ἐπιστάται* τοῦ αγάλματος της Ακροπόλεως: βλ. π.χ. *IG I³ 460*.

άγαλματοποιός²³, αλλά εκτός από αυτόν ο Πολυδεύκης²⁴ παραθέτει και τους όρους άγαλματοουργός, θεοποιός, θεοπλάστης. Για τους κατασκευαστές αγαλμάτων κοινών θνητών χρησιμοποιείται ο συνήθης όρος άνδριαντοποιός²⁵ και άνδριαντουργός²⁶ και ο σπανιότερος άνθρωποποιός²⁷. Υπάρχουν τέλος οι όροι πλάστης²⁸ και σπανιότερα γλύπτης²⁹, καθώς και λιθουργός³⁰.

Ο Πολύκλειτος ο Αργεῖος, στον οποίο η φιλολογική παράδοση αποδίδει το χρυσελεφάντινο άγαλμα της Ήρας³¹, αποκαλείται από τις πηγές άγαλματοποιός³², άνδριαντοποιός³³, πλάστης³⁴.

Τέλος, παρά τη γλώσσα του Ησύχιου έδοξεοῖ άγαλματοποιεῖ, δεν έχει βρεθεί μέχρι τώρα ο όρος *έδοξός.

γ. Εὐξοῖδεῖον

Συναφής με το έργο των ανωτέρω δύο επιτροπών είναι και η αμάρτυρη λέξη τὸ εὐξοῖδεῖον. Τα κείμενά μας αναφέρουν μιαν επιτροπή Ἄρτυνα τὸ εὐξοῖδεῖο³⁵. Η λέξη είναι σύνθετη από το επίρρημα εὐ+ξοῖς (< ξέω), ενώ η κατάληξη δείχνει ότι πρόκειται για κάποιο εργαστήριο, όπως τα ανάλογα ξυλουργεῖον, χαλκουργεῖον, λιθουργεῖον, λιθοξεῖον κλπ. Η ετυμολογία δείχνει, ότι πρόκειται για εργαστήριο όπου γίνονταν λεπτουργικές εργασίες. Επειδή στην επιγραφή που απαντά η λέξη γίνεται λόγος για ανάληψη χρημάτων από μια Ἄρτυνα θυρομάτον, δεν αποκλείεται το εὐξοῖδεῖον να έχει σχέση με λεπτές εργασίες στα θυρώματα του ναού της Ήρας, ιδιαίτερα στο μεγάλο θύρωμα διαστάσεων περίπου 6,00×3,50 μ. Δεδομένου ότι το ποσό που διατίθεται συνολικά είναι ιδιαίτερα υψηλό (14.100 αργυρές δραχμές), φαίνεται ότι το θύρωμα ήταν από πολύτιμα ξύλα και

²³ Βλ. π.χ. IG I³ 447, στ. 360 (άγαλματοποιοὶ ἐναϊετίων του Παρθενώνος), κλπ.

²⁴ Πολυδ., Ὀνομαστ. 1.12.

²⁵ Βλ. π.χ. Πίνδ., Νεμ. 5.1.

²⁶ Γαληνός 19.162.

²⁷ Λουκιαν., Φιλοψευδής 18 και 20.

²⁸ Πλούτ., Ἠθικά 636c.

²⁹ Παλατ. Ἄνθ., Παράρτ. Πλανούδη 4.142.145. Ο όρος γλύπτης, που σήμαινε κυρίως τον σκαλιστή, επικράτησε στα νέα ελληνικά να σημαίνει γενικά τον κατασκευαστή αγαλμάτων ή αναγλύφων.

³⁰ Ἄριστ., Ἠθικά Νικ. 1141a 11 (προκειμένου για τον Φειδία).

³¹ Αν η χρονολόγηση των πινάκων μας στις πρώτες δεκαετίες του 4^{ου} αι. π.Χ. είναι ορθή, τότε μάλλον η κατασκευή του χρυσελεφαντίνου αγάλματος της Ήρας πρέπει να αποδοθεί στον Πολύκλειτο το Νεώτερο, όπως έχει ήδη προταθεί.

³² Βλ. π.χ. Πλάτ., Πρωταγ. 311b-c.

³³ Βλ. π.χ. Ἄριστ., Μετά τὰ Φυσ. 1013b 30 κ.εξ.· 1014a 13 κ.εξ., κλπ.· πρβλ. Ξενοφ., Ἄπομν. 1.4.3: ἔγωγε... τεθαύμακα... ἐπὶ άνδριαντοποιῖα Πολύκλειτον.

³⁴ Πλούτ., Ἠθικά 636c.

³⁵ Ο Θουκυδίδης, κάνοντας λόγο για τη Συνθήκη του 420 π.Χ., αναφέρει (5.47.9), ότι εκ μέρους των Αργείων ορκίσθηκαν ἡ Βουλὴ καὶ οἱ Ὀγδοήκοντα καὶ αἱ Ἄρτυναί. Τα νέα κείμενα δείχνουν, ότι ο όρος σήμαινε τις πάσης φύσεως δημόσιες Αρχές και Επιτροπές του Ἄργους.

πιθανότατα είχε διακοσμήσεις από ελεφαντοστούν και πολύτιμα μέταλλα, όπως το θύρωμα του ναού του Ασκληπιού στην Επίδαυρο³⁶.

Επομένως το *εϋξοίδειον* του Ηραίου θα μπορούσε να ήταν εργαστήριο για λεπτές εργασίες ξυλογλυπτικής ή και κατεργασίας *έλεφαντος*, χωρίς να αποκλείονται και εργασίες λιθογλυπτικής, δεδομένου ότι ο όρος *θυρώματα* μπορεί να σημαίνει τόσο τα κινητά φύλλα της θύρας, όσο και το λίθινο ή μαρμάρινο περιθύρωμα³⁷.

Τέλος, με βάση τη γλώσσα του Ησύχιου που προαναφέραμε, *έδοξοει* *άγαλματοποιεί*, δεν μπορεί να αποκλειστεί η περίπτωση να χρησιμοποιε το *εϋξοίδειον* και ως χώρος κατασκευής των διαφόρων μερών του πολύτιμου χρυσελεφαντίνου αγάλματος.

Πάντως μέχρι σήμερα δεν έχουμε το σύνθετο ρήμα *εϋξέω*, παρά μόνο τα επίθετα *εϋξοος*, *εϋξοος* και *εϋξεστος*, *εϋξεστος*. Το ρήμα απαντά σύνθετο με διάφορες προθέσεις: *άμφιξέω*, *άνα-*, *άπο-*, *δια-*, *έπι-*, *κατα-*, *παρα-*, *περι-*, *ύπο-* και τα αντίστοιχα ουσιαστικά *άναξοά*, *έπιξοά*, κλπ.

Είναι γνωστή η ύπαρξη εργαστηρίων σε όλα σχεδόν τα μεγάλα ιερά³⁸. Συνήθως ήταν σχετικά πρόχειρες κατασκευές κοντά στους υπό οικοδόμηση ναούς, που κατεδαφίζονταν μετά την περάτωση των έργων. Άλλοτε πάλι διετηρούντο ως αξιοθέατα, όπως το περίφημο εργαστήριο του Φειδία στην Ολυμπία³⁹, το οποίο στα χρόνια ακόμα του Πausανία⁴⁰ είχε λατρευτική χρήση. Αργότερα στη θέση του κτίστηκε παλαιοχριστιανική βασιλική, που εν μέρει το ενσωμάτωσε.

Για τη θέση του *εϋξοιδείου* του Ηραίου μπορούν να διατυπωθούν πολλές υποθέσεις. Η μορφολογία του εδάφους (ομαλή κλίση μέχρι τον γειτονικό ναό) θα συνηγορούσε για την ταύτισή του με το λεγόμενο Βορειοδυτικό Κτήριο (VIII)⁴¹, όπως είχε ήδη προτείνει ο Thiersch⁴², όμως δεν υπάρχει επιβεβαίωση από επί τόπου ευρήματα.

³⁶ Βλ. IG IV² 1, 102 A, στ. 43-46 και 62-63.

³⁷ Για τις σημασίες του όρου *θυρώματα*, βλ. Hellmann, *Vocabulaire* 166-67.

³⁸ Για τα εργαστήρια των αρχαίων εργοταξίων παραμένει χρήσιμη η παλιά μελέτη του Thiersch, *Ergasteria* 1-19, ειδικά 13-14 για το Ηραϊόν του Άργους. Για το θεωρούμενο εργαστήριο του Ασκληπιείου της Επίδαυρου, βλ. G. Roux, *L'architecture de l'Argolide au IV^e et III^e siècles avant J.-C.* («BEFAR» 999· Παρίσι 1961) 84 κ.εξ· πρβλ. Burford, *Temple* 58-59. Για το εργαστήριο της Θόλου των Δελφών, βλ. J. Bousquet, «L'atelier de la Tholos de Delphes», *BCH* 108 (1984) 199-206. Φυσικά υπήρχαν και άλλα εργαστήρια στους Δελφούς, γνωστά από τις επιγραφές. Για το εργαστήριο νοτίως του Παρθενώνος, βλ. πρόσφατα K. D. S. Lapatin, *Chryselephantine Statuary in the Ancient Mediterranean* (Οξφόρδη 2001) 69, σημ. 81, με την παλαιότερη βιβλιογραφία. Για την Ολυμπία, βλ. *Olympische Forschungen V· Olympische Forschungen XVIII*.

³⁹ Βλ. κυρίως *Olympische Forschungen V· Olympische Forschungen XVIII*.

⁴⁰ Πaus. 5.15.1.

⁴¹ Βλ. C. Waldstein et al., *The Argive Heraeum I* (Βοστώνη 1902) 134, πίν. IV-V.

⁴² Thiersch, *Ergasteria* 13-14.

δ. Οι Άνελατῆρες

Επιστρέφοντας στα σώματα αρχόντων θα εξετάσουμε τους αμάρτυρους μέχρι τώρα Άνελατῆρες (Άνελατῆρες). Πρόκειται για ουσιαστικό του ενεργούντος προσώπου, παράγωγο του ρήματος άνελάω-άνελαύνω⁴³. Το ίδιο ρήμα απαντά τόσο σε απλή μορφή (έλάω-έλαύνω), όσο και σύνθετο με όλες σχεδόν τις προθέσεις (περιέργως εκτός από την ανά) και με διάφορες σημασίες⁴⁴. Ορισμένοι τύποι της προστακτικής σε επιγραφές δωρικής διαλέκτου, όπως έλάτω, ποτελάτω, έπελάσθω (βλ. κατωτ.), οδήγησαν μερικούς γλωσσολόγους να υποθέσουν και ένα τύπο ενεστώτος χωρίς θεματικό φωνήεν, έλαμι⁴⁵. Ήδη σε πινακίδες της Γραμμικής Β Γραφής υπάρχει ο τύπος του τρίτου ενικού προσώπου αορίστου ή μέλλοντος *e-ra-se* με τη σημασία του οδηγώ (πρόβατα)⁴⁶. Αυτή είναι και η κύρια σημασία του απλού ρήματος, που παράλληλα σημαίνει (απ)ωθώ, διώκω, οδηγώ (επομένως ταξιδεύω με) άρμα, άλογο κλπ., σφυρηλατώ μέταλλα.

Το ουσιαστικό του ενεργούντος προσώπου, έλατήρ, σημαίνει κυρίως αυτόν που οδηγεί ζώα ή άρμα. Με την τελευταία σημασία απαντά και ως λατρευτικό επίθετο του Ποσειδώνος στην Αρκαδία⁴⁷, παράλληλα με το Έλάτης⁴⁸, που ήταν εν χρήσει στην Αττική. Ένα είδος πεπλατυσμένου ποπάνου ονομαζόταν επίσης έλατήρ ή έλατρον⁴⁹.

Αλλά έλατήρ⁵⁰ και κυρίως το επίθετος έλατήριος σημαίνει «αυτός που εκδιώκει, που απομακρύνει», ιδίως το κακό. Σε αρχαϊκή επιγραφή από τις γειτονικές προς το Άργος Κλεωνές, με κανονισμό θρησκευτικού περιεχομένου⁵¹, ο όρος έλατήριον απόβαμ(μ)α έχει την έννοια του ύδατος καθαρμού. Με την ίδια σημασία το επίθετο απαντά και στον Αισχύλο⁵². Στη συνέχεια όμως η λέξη έλαβε τη σημασία του καθαρκτικού φαρμάκου για ιατρικούς σκοπούς⁵³.

⁴³ DELG, s.v. έλαύνω, όπου και το ουσιαστικό του ενεργούντος προσώπου σε απλή μορφή έλατήρ· πρβλ. E. Benveniste, *Noms d'agent et noms d'action en Indo-européen* (Παρίσι 1975) 40.

⁴⁴ DELG, s.v. έλαύνω.

⁴⁵ Βλ. [R. Kühner,] F. Blass, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache II* (Ανόβερο 1890-1892) 416· Bechtel, *Griechische Dialekte II* 404, 490.

⁴⁶ Βλ. M. Ventris, J. Chadwick, *Documents in Mycenaean Greek* (Καίμπριτζ 1973²) πινακίδα PY Cn4, σχόλια σελ. 566.

⁴⁷ P. Cartledge, «To Poseidon the Driver»: an Arkado-Lakonian Ram Dedication», στον συλλογικό τόμο: G. R. Tsetskhladze, A. J. N. W. Prag, A. M. Snodgrass (επιμ.), *Periplus. Papers on Classical Art and Archaeology Presented to Sir John Boardman* (Λονδίνο 2000) 60-67· πρβλ. *BullÉpigr* 2001, 218 (L. Dubois). Το ειδώλιο είναι του τέλους του 6^{ου} αι. π.Χ.

⁴⁸ Ήσύχ., λ. Έλάτης· ό Ποσειδών, έν Άθήναις.

⁴⁹ Ήσύχ., λ. έλατήρ, έλατρα· πρβλ. επιγραφή Μιλήτου, 5^{ου} αι. π.Χ. (Syll.³ 57).

⁵⁰ Βλ. IG XIV (add.) 968 α, στ. 1: νούσων παθέων τε έλατήρι (sc. Άσκληπιώι).

⁵¹ IG IV 1607· LSCG 56.

⁵² Αίσχ., *Χοηφόροι* 968: όταν άφ' έστίας μύσος πάν έλάση καθαρμοΐσιν άτάν έλατηρίοις.

⁵³ Ήσύχ., λ. έλατήριον· φάρμακον καθαρκτικόν· πρβλ. Ήπποκράτ., *Επιδημΐαι* 5.7.5.

Ιδιαίτερο ενδιαφέρον παρουσιάζει η μαρτυρία του Πλουτάρχου, ότι στο Άργος αποκαλούσαν *έλασίους* όσους θεωρούσαν ότι είχαν την ιδιότητα να αποτρέπουν την επιληψία, για τους οποίους πίστευαν ότι ήταν απόγονοι της θυγατέρας του Αμφιαράου, Αλεξίδας⁵⁴.

Την έννοια του διώκτου των κακούργων και γενικά των ασεβών έχει το επίθετο του Διός, *Έλάστερος*, που απαντά σε επιγραφές της Πάρου⁵⁵. Το ίδιο ουσιαστικοποιημένο επίθετο φέρουν οι χθόνιοι δαίμονες, διώκτες των μιαρών κακούργων, στον ιερό νόμο από τον Σελινούντα που δημοσιεύθηκε το 1993 και αναζωπύρωσε τη συζήτηση για τη σημασία της λέξης *έλάστερος*⁵⁶. Σημαίνει κυρίως τον διώκτη και τιμωρό ηθικών παραπτωμάτων⁵⁷.

Αντίθετα, το γεγονός ότι οι δικοί μας *Άνελατήρες*, που έχουν και δύο γραμματείς, παραδίδουν χρήματα στο ιερό ταμείο, οδηγεί στο συμπέρασμα, ότι πρόκειται για σώμα που διώκει παρανομούντες και επιβάλλει και εισπράττει πρόστιμα για διάφορες παραβάσεις. Δεν αποκλείεται αρχικά η δίωξη και η επιβολή προστίμων από τους *Άνελατήρες* να γινόταν για παραβάσεις θρησκευτικού χαρακτήρα, όπως για παράδειγμα πράξεις ιεροσυλίας, διαφθοράς στο πλαίσιο των αγώνων κλπ. Όμως μια σειρά παραδειγμάτων χρήσεως του ρήματος *έλαύνω*, συνθέτου με διάφορες προθέσεις, με τη σημασία του διώκω και επιβάλλω χρηματικές κυρίως ποινές για πράξεις ή παραβάσεις όχι αυστηρά θρησκευτικού χαρακτήρα, δείχνει ότι οι δικαιοδοσίες των *Άνελατήρων* ήταν ευρύτερες.

Μια επιγραφή πιθανότατα από το ίδιο το Άργος⁵⁸, σχετική με τον θησαυρό της Αθηνάς, προβλέπει ότι όποιος αποδώσει ευθύνη στη βουλή και τους λοιπούς

⁵⁴ Πλούτ., *Ηθικά* 296E-F.

⁵⁵ Βλ. Ν. Μ. Κοντολέοντος, «Ζεύς Έλάστερος εν Πάρω», *ΑΕ* (1948-1949) 1-5 (με αναδημοσίευση δύο παλαιότερων επιγραφών συμπληρωμένων και δημοσίευση μιας τρίτης). Την ορθή ερμηνεία του επιθέτου *έλάστερος* έδωσε ο Σπ. Μαρινάτος, «Ζεύς έλάστερος», *ΑΕ* (1950-1951) 182-83. Δύο νέες επιγραφές από την Πάρο, του 525-500 π.Χ. και 475-450 π.Χ. αντίστοιχα, δημοσίευσε ο Ά. Π. Ματθαίου, «Τρεις έπιγραφές Πάρου», *ΗΟΡΟΣ* 10-12 (1992-1998) 423-36, ειδικά 424-30, με εκτενή σχολιασμό της έννοιας του επιθέτου *έλάστερος*, καθώς και των περίπου συνωνύμων, αλλά άλλης ετυμολογίας (από το ρήμα *λανθάνω*), *άλάστωρ* και *άλάστορος*. Με την έννοια και την ετυμολογία των ίδιων λέξεων ασχολήθηκαν συστηματικά οι συγγραφείς της *Lex Sacra* (Jameson, Jordan, Kotansky, *Lex*) και ο Dubois («Inscription archaïque» «Loi»).

⁵⁶ Βλ. Jameson, Jordan, Kotansky, *Lex* 16, στ. 1, 9, 12· σχόλια κυρίως 55 κ.εξ. και 116-20· πρβλ. Dubois, «Inscription archaïque» 127-44, ειδικά 138-39, 142· του ίδιου, «Loi» 105-125, ειδικά 118-19 και σποράδην.

⁵⁷ Πρβλ. Αίσχίν. 1.190: *τούς ήσεβηκότας, καθάπερ εν ταίς τραγωδίαις, Ποινάς (= Έρινύας) έλαύνειν και κολάζειν· επίσης Εύριπ., Ίφιγένεια εν Ταύροις* 970-971: *όσαι δ' Έρινύων... ήλάστρουν μ' άεί.*

⁵⁸ *IG IV 554· LSAG 169*, αρ. 20 (περ. 480 π.Χ.:). Η επιγραφή, που βρίσκεται σήμερα στο Petit Palais του Παρισιού (πρώην Συλλογή Dutuit), λέγεται ότι αγοράστηκε στην Ερμιόνη. Το γεγονός αυτό, καθώς και ορισμένοι όροι κοινοί στην επιγραφή αυτή και σε χάλκινο ενεπίγραφο πίνακα από τους Αλιείς (ποτελάτο, ποτελάσει), οδήγησαν τον Μ. Jameson να αποδώσει την *IG IV 554* στους Αλιείς, όπου ως γνωστόν κατέφυγαν Τιβύνθιοι και

άρχοντες, που πήραν απόφαση να χρησιμοποιηθούν τα χρήματα της θεάς πιθανώς για πολεμικές ανάγκες, αυτός να καταδικασθεί σε εξορία, τα υπάρχοντά του να δημευθούν και να καθιερωθούν στη θεά και η βουλή που θα είναι τότε να ασκήσει τη δίωξη (*ἡα δὲ βολὰ ποτελάτο*).

Ο τύπος *ποτελάσει* του ίδιου ρήματος *ποτελάω* (προσελαύνω) απαντά δύο φορές σε χάλκινη επιγραφή από τους Αλιείς, με τη σημασία του «επιβάλλω πρόστιμο»⁵⁹.

Στις αρκετά αρχαιότερες αλλά αποσπασματικές επιγραφές της Τίρυνθος υπάρχει η έκφραση *ἡο ἐπιγνόμον ἐπέλ[ά]στο τὸν ὄρλον*, με την ίδια έννοια⁶⁰.

Στους πίνακες της Ηράκλειας (της Λουκανίας) έχουμε την ανάλογη έκφραση (*τὼς πολιανόμως*) *ἐπελάσθω τὰ ἐπιζάμια*, με την έννοια επίσης της επιβολής προστίμου⁶¹.

Τέλος, μια οικοδομική επιγραφή από τη γειτονική στο Άργος Τεγέα⁶², προβλέπει ότι δεν θα μπορούν να αναλάβουν το ίδιο έργο από κοινού περισσότεροι από δύο εργολάβοι: *εἰ δὲ μὴ, ὄφλέτω ἕκαστος πεντήκοντα δαρχμάς, ἐπελασάσθων δὲ οἱ ἀλιασταί*.

Παρά τις ελαφρές εννοιολογικές αποχρώσεις των διαφόρων συνθέτων του ρήματος *ἐλάω-ἐλαύνω* (*ποτελάω, ἐπελάω, *ἀνελάω*), είναι σαφές ότι στα συγκεκριμένα παραδείγματα πρέπει η έννοια να είναι σχεδόν ταυτόσημη: «διώκω, επιβάλλω ποινή ή πρόστιμο». Ανάλογα πρέπει να ήταν και τα καθήκοντα του ενεργούντος προσώπου, των Άνελατήρων.

ε. Οι Ηοδοτῆρες

Πρόκειται για αμάρτυρη επίσης αρχή. Δυστυχώς από τα σωζόμενα κείμενά μας δεν προκύπτει ποια ήταν ακριβώς τα καθήκοντά τους. Επειδή γίνεται συχνά μνεία κατασχέσεων περιουσιών και πωλήσεων των υπαρχόντων διαφόρων πολιτικών μάλλον καταδίκων, υπέθεσα αρχικά μια πιθανή ετυμολογική συσχέτιση των

χρησιμοποιούσαν το αργειακό αλφάβητο· βλ. Jameson, «Treasury» 67-75. Αυτή όμως η απόδοση αμφισβητήθηκε με ισχυρά επιχειρήματα από τον H. Brandt, «IG IV, 554: Aus Argos oder Halieis?», *Chiron* 22 (1992) 83-90. Τα νέα κείμενα του Άργους έδωσαν στοιχεία, που δείχνουν σχεδόν με βεβαιότητα ότι η επιγραφή του Petit Palais προέρχεται από το Άργος.

⁵⁹ Jameson, «Treasury» 73.

⁶⁰ Βλ. Βερδελή, Jameson, Παπαχριστοδούλου, «Άρχαϊκά ἐπιγραφαί» 150-205, ειδικά 174 και 176 (απ. 7)· SEG 30 (1980) 380.

⁶¹ IG XIV 645 I, στ. 127· πρβλ. A. Uguzzoni, F. Ghinatti, *Le Tavole Greche di Eraclea* (Ρώμη 1968) 54, 66.

⁶² IG V (2), 6, στ. 23 (4^{ος} αι. π.Χ.)· πρβλ. Dubois, *Recherches* II 47: «... une amende de 50 drachmes qu'infligeront les Hélistes».

Ηοδοτήρων με το ρήμα *ὀδάω* και *ὀδέω*, «πωλώ»⁶³. Σε μια τέτοια περίπτωση οι Ηοδοτήρες του Άργους θα ήταν αντίστοιχοι των Αθηναίων Πωλητῶν⁶⁴.

Όμως ένας τέτοιος ετυμολογικός συσχετισμός προσκρούει σε γλωσσολογικά εμπόδια⁶⁵.

Ο τύπος *ηοδοτῆρες* (*ὀδωτῆρες*) πρέπει επομένως να είναι ουσιαστικό του ενεργούντος προσώπου, που παράγεται από το ρήμα *ὀδώ*, «οδηγώ, θέτω στον σωστό δρόμο»⁶⁶.

Ως προς τη σημασία, θα πρέπει μάλλον να τον συνδέσουμε με τα πολεμικά γεγονότα που αναφέρονται στα κείμενα και να υποθέσουμε, ότι οι Ηοδοτῆρες ήταν αξιωματούχοι υπεύθυνοι για τις χερσαίες οδούς και το δίκτυο επικοινωνίας του Άργους με τις πολυάριθμες κώμες του.

Συγγενείς ὀροι είναι οι *ὀδούρης*, *ὀδουρός*, *ὀδοφύλαξ* και κυρίως *ὀδοποιός*, το σώμα των οποίων στην Αθήνα κατά τον Αισχίνην (57.27): *σχεδὸν τὴν ὄλην διοίκησιν εἶχον τῆς πόλεως*.

Ενδεχομένως οι Ὀδωτῆρες του Άργους να ήταν οι υπεύθυνοι για τη συντήρηση σε καλή κατάσταση του οδικού δικτύου και για την πρόνοια της ασφαλούς διακίνησης προσώπων και προϊόντων.

στ. Οι Σπονδοδίκαι

Πρόκειται για αμάρτυρη μέχρι τώρα αρχή, αλλά με σαφή ετυμολογία. Οι Σπονδοδίκαι θα ήταν ένα σώμα αρχόντων υπεύθυνο για τη διεξαγωγή διαπραγματεύσεων για τη σύναψη ειρήνης (*σπονδῶν*).

Οι πηγές αναφέρουν ανάλογα σώματα σε άλλες πόλεις: Στη Σπάρτη μαρτυρούνται οι *Διαλλακταί*, 10 κατά τον Αριστοτέλη⁶⁷ ή 15 κατά τον Ξενοφῶντα⁶⁸, που το 403 π.Χ. είχαν σταλεί στην Αθήνα για να διαπραγματευθούν μαζί με τον Πausανία την ειρήνη και να επιτύχουν τη συμφιλίωση (*διαλύσεις*) μεταξύ των αντιμαχομένων μερών.

Ο Ησύχιος παραδίδει τον ὀρο *Συναλλακταί*, που απαντά και σε μια επιγραφή των *Δικαιοπολιτῶν* της Μακεδονίας, η οποία παρουσιάστηκε πρόσφατα⁶⁹.

⁶³ Βλ. π.χ. τις γλώσσες του Ησύχιου: *ὀδεῖν· πωλεῖν, ὀδησον· πῶλησον, ὀδήσαι· ἀποδόσθαι κλπ.* πρβλ. *LSJ*, s.v. *ὀδάω*.

⁶⁴ Για τους Αθηναίους Πωλητάς, βλ. κυρίως G. V. Lalonde, M. K. Langdon, M. B. Walbank, *Inscriptions: Horoi, Poletai Records, Leases of Public Lands* («The Athenian Agora» XIX· Πρίνστον 1991) 67-69· Fröhlich, *Cités* 307, 327. Πωλητάς είχαμε επίσης και στην Αλικαρνασσό (Fröhlich, *Cités* 142, 260), ενώ στους Δελφούς μαρτυρούνται *τοὶ πωλητῆρες τῶν δεκατῶν* (*Syll.*³ 241, στ. 195, 4^{ος} αἰ. π.Χ.).

⁶⁵ Το ρήμα *ὀδάω* θα ἔδινε στην αργολική διάλεκτο τον τύπο **ὀδατήρ* (πρβλ. *κυβερνατήρ*).

⁶⁶ Πρβλ. *ὀρθῶω > ὀρθωτήρ* στον Πίνδαρο (*Πυθιον.* 1.56), αλλά και το επίθετο *ὀδωτός*, «οδεύσιμος, αυτός που μπορεί κανείς να τον διαβεί» (*LSJ* λ.).

⁶⁷ Ἀριστ., Ἀθην. Πολ. 38.4.

⁶⁸ Ξενοφ., Ἑλλην. 2.4.38.

⁶⁹ Βλ. Ε. Βουτυρά, Κ. Σισμανίδη, «Δικαιοπολιτῶν συναλλαγαί (364/3 π.Χ.)», *Πρακτικά του 7^{ου} Διεθνούς Συνεδρίου για την Αρχαία Μακεδονία* (υπό εκτύπωση).

Τέλος, ο Διονύσιος ο Αλικαρνασσεύς⁷⁰ αναφέρεται στον αρχαίο θεσμό των *Ειρηνοδικῶν* (*Fetiales*) της Ρώμης, που ιδρύθηκε κατά την παράδοση από τον βασιλέα Νουμά. Μεταξύ των καθηκόντων τους ήταν οι διαπραγματεύσεις για την αποφυγή πολέμου, τη σύναψη ειρήνης και γενικά την τήρηση των ιερών κανόνων και της νομιμότητας στις διακρατικές σχέσεις.

Δεν γνωρίζουμε πότε ακριβώς ιδρύθηκε ο θεσμός των *Σπονδοδικῶν* στο Άργος. Ο Θουκυδίδης αναφέρει⁷¹, ότι το 418 π.Χ. ένας από τους 5 στρατηγούς του Άργους, ο Θράσυλλος, πήρε την πρωτοβουλία, συνοδευόμενος από τον πρόξενο των Λακεδαιμονίων στο Άργος, να κάνει διαπραγματεύσεις με τον βασιλέα της Σπάρτης Άγιν για σύναψη ειρήνης. Εξ αιτίας αυτής της πρωτοβουλίας του κατηγορήθηκε από τους Αργείους για προδοσία και παρ' ολίγο να λιθοβοληθεί. Η περιουσία του όμως δημεύθηκε. Ίσως ακόμη τότε δεν είχε συσταθεί το ειδικό αυτό σώμα των *Σπονδοδικῶν* και δεν αποκλείεται αφορμή της συστάσεώς του να υπήρξε αυτό το επεισόδιο.

Δεν είναι γνωστό πόσο διήρκεσε ο θεσμός. Πάντως, ο Διονύσιος Αλικαρνασσεύς αναφέρει⁷², ότι στην εποχή του (1^{ος} αι. π.Χ.) δεν υπήρχε στην Ελλάδα θεσμός ανάλογος με τους *Ειρηνοδικῶν* της Ρώμης.

ζ. Οι Κριθοχύται

Πρόκειται για επίσης αμάρτυρη αρχή. Η λέξη θυμίζει το ουσιαστικό *αἰ ούλοχύται*, που σήμαινε τις κριθές με τις οποίες έρραιναν τα ζώα πριν τη θυσία⁷³. Υπήρχε μάλιστα και ειδικό αγγείο για αυτόν τον σκοπό, το *ούλοχόιον*⁷⁴, ενώ το σχετικό ρήμα ήταν *ούλοχυτέομαι*⁷⁵.

Οι Κριθοχύται του Άργους ήταν σώμα 4 αρχόντων, ενός από κάθε φυλή, που καταθέτουν χρήματα στο ιερό ταμείο, μαζί με μια άλλη άγνωστη αρχή που ονομάζεται *ταῖ ἀρτῦναι τῷ ἡαγεμαστικῷ*⁷⁶. Δεν είναι σαφές εάν τα χρήματα τα εισέπραξαν από κάπου και τα καταθέτουν στο ιερό ταμείο ή αν πρόκειται για επιστροφή κάποιου είδους δανείου που είχαν κάνει από το ιερό ταμείο. Πάντως, ενώ για τις αναλήψεις χρημάτων τα κείμενά μας χρησιμοποιούν τα ρήματα *ἤελον*, *ἤελοντο* ή *έμετρέηαντο*, «δανείσθηκαν», για τις επιστροφές χρησιμοποιούν αντίστοιχα τους όρους *άπέδον* ή *άπένικον*, ενώ εδώ έχουμε το ρήμα *κατέθεν*.

⁷⁰ Διον. Άλικ., Ρωμ. άρχ. 2.72.1-7.

⁷¹ Θουκ. 5.59.5· 60.1· 60.5-6.

⁷² Διον. Άλικ., Ρωμ. άρχ. 2.72.3.

⁷³ Βλ. χαρακτηριστικά Στράτων ο Κωμικός (3^{ος} αι. π.Χ.) 1.34: *τάς ούλοχύτας φέρε δεύρο. -τούτο δ' έστι τί; -κριθαί·* πρβλ. Ήρόδ. 1.160: *ούλαι κριθών.*

⁷⁴ Ήσύχ. λ. *ούλοχόιον· άγγείον εις θ αἰ ούλαι έμβάλλονται πρὸς άπαρχάς τών θυσιών.*

⁷⁵ Θεόφραστος, παρὰ Πορφυρίω, *Περί άποχής τών έμψύχων* 2.6.

⁷⁶ Το σχετικό απόσπασμα του κειμένου έχει ως εξής: *Τάργύριον· ἡὸ ἤελον· κατέθεν· τάρτῦναι· τῷ ἡαγεμαστικῷ ἡῶ<ι> Δαμόνικος· έγραφε· καί τοῖ κριθοχύται (4 ονόματα).*

Σε κάθε περίπτωση, δεν πρέπει να ήταν οι Κριθοχύται αυτοί που έκαναν την τελετουργία εξαγνισμού των θυμάτων, για την οποία δεν θα χρειαζόνταν ιδιαίτερα χρήματα.

Ένα παρόμοιο σύνθετο, ο έλαιοχύτης, σημαίνει τον φαρμακέα, «φαρμακοποιό», αλλά και τον υπηρέτη που έδινε το λάδι στο γυμνάσιο. Υπάρχει και το σχετικό ρήμα έλαιοχυτέω⁷⁷.

Στη Γραμμική Β Γραφή υπάρχει αντίστοιχα ο όρος *si-to-ko-wo*, που αν μεταγραφεί *σιτοκόφος, σημαίνει «αυτός που μοιράζει σιτηρά»⁷⁸.

Μήπως λοιπόν και οι δικοί μας Κριθοχύται είχαν καθήκον να μοιράζουν κριθάρι (ή γενικότερα σιτηρά) για τα δημόσια γεύματα κατά τις πανηγύρεις⁷⁹; Ή μήπως ήταν οι τροφοδότες του στρατού⁸⁰;

Ενδεχομένως η αρχή των Κριθοχυτών να συνδέεται με μια άλλη, αμάρτυρη μέχρι τώρα στο Άργος, αρχή των Σιτοπομπών⁸¹. Αυτοί οι Σιτοπονποί (*sic*), που επιστρέφουν επίσης χρήματα στο ιερό ταμείο, πρέπει να ήταν οι υπεύθυνοι για την τροφοδοσία της πόλεως ή του στρατού με τρόφιμα, κυρίως σιτηρά, την διανομή των οποίων θα έκαναν οι Κριθοχύται.

Ενδιαφέρουσες, αν και έμμεσα σχετικές, είναι και δύο πληροφορίες του Πλουτάρχου. Αναφέρει ότι οι Αργείοι έδιναν κριθάς στον ιερέα του Απόλλωνος και σε αντάλλαγμα έπαιρναν μερίδα από το κρέας του θυσιαζόμενου μετά από πένθος ζώου, το οποίο έψηναν και το αποκαλούσαν έγκνισμα⁸².

Ο ίδιος συγγραφέας αναφέρει⁸³, ότι παλιά οι περισσότεροι από τους Έλληνες πρόσφεραν κριθές για τις θυσίες και ότι στους Οπουντίους τόν... επί τῶν θυσιῶν ἄρχοντα καὶ ταύτας κομιζόμενον τὰς ἀπαρχὰς «κριθολόγον» ὠνόμαζον.

⁷⁷ Βλ. *LSJ* (τα σχετικά λήμματα).

⁷⁸ Μια άλλη πιθανή μεταγραφή θα ήταν *σιτοκόφων, «αυτός που έχει την ευθύνη, ο επόπτης των σιτηρών». Πάντως οι πινακίδες κάνουν συχνά λόγο για διανομή σιτηρών για διάφορους σκοπούς, όπως για παράδειγμα η πινακίδα της Πύλου ΡΥ Fh 79, 10 που αναφέρει διανομή κριθής σε *ze-u-ke-u-si* (= *ζευγεῦσι) και *i-ro-ro-ḡo-i* (= ἵπποφορβοῖσι).

⁷⁹ Βλ. π.χ. Ἀθην., Δειπν. 8.365d· 11.483c· Παρθένιος Νικαίας, Ἐρωτ. Παθήμ. 13 (Περὶ Ἀρπαλύκης): βλ. J. U. Powell, *Collectanea alexandrina: reliquiae minores poetarum graecorum aetatis ptolemaicae, 323-146 A.C., epicorum, elegiacorum, lyricorum, ethicorum* (Οξφόρδη 1925) *Euphorion*, απ. 26.

⁸⁰ Για τη διατροφή από το δημόσιο χιλίων λογάδων, βλ. Διόδ. Σικ. 12.75.7.

⁸¹ Η αρχή αυτή μνημονεύεται μια μόνο φορά στα κείμενα των πινάκων του Άργους που καθαρίστηκαν μέχρι τώρα. Ο όρος σ(ε)ιτο[πο]μπός απαντά σε επιγραφή των αρχών του 3^{ου} αι. μ.Χ. από την Έφεσο: βλ. Österreichisches Archäologisches Institut (εκδ.), *Forschungen in Ephesos III* (Βιέννη 1923) 106, αρ. 16, στ. 2: πρεσβ[ευτής] καὶ σειτο[πο]μπός ἀπ[ὸ] τῆς Αἰγύπτου. Το ουσιαστικό σιτοπομπ(ε)ία, «μεταφορά τροφίμων και ειδικότερα σιτηρών», είναι σύνηθες.

⁸² Πλούτ., Ἠθικά 296F-297A [Αἴτια ἑλλην. 24].

⁸³ Πλούτ., Ἠθικά 292B-C [Αἴτια ἑλλην. 6].

Μετά τις αμάρτυρες αρχές, ας δούμε τώρα μερικές άλλες, νέες επίσης λέξεις:

η. Η *ἐπεχφορά τᾶν δεκατᾶν*

Στα κείμενα γίνεται συχνά λόγος για χρήματα που κατατίθενται στο ιερό ως δεκάτα *Ἡέρας*. Ορισμένες φορές προσδιορίζεται ότι πρόκειται για δεκάταν *ἀπὸ τῷ πολέμῳ*. Ἄλλοτε πάλι αναφέρεται, ότι κατέθεσαν δεκάτας *πάρ φρατρᾶν*. Το τελευταίο είναι ιδιαίτερα σημαντικό γιατί αποτελεί μίαν επί πλέον ένδειξη, ότι ιερές και δημόσιες γαίες είχαν διανεμηθεί και στις αργειακές φράτρες προς εκμετάλλευση και εκείνες απέδιδαν ένα ενοίκιο, που τα κείμενα το αναφέρουν ως δωτίνα, ενώ παράλληλα κατέθεταν και την δεκάτη στη θεά⁸⁴.

Σε μια περίπτωση ο πίνακας γράφει: *Τοῖαρομνάμονες... κατέθεν... τᾶν ἐπεχφοράν τᾶν δεκατᾶν*. Η λέξη *ἐπεχφορά* (*ἐπεκφορά*) είναι αμάρτυρη⁸⁵. Είναι ήδη γνωστοί οι όροι *τὰ ἔκφορα*, που σημαίνει «αυτά που παράγει η γη»⁸⁶, και *τὸ ἐκφόριον, τὰ ἐκφόρια*, που εκτός από την παραπάνω έννοια, σημαίνει κυρίως «το έσοδο από την παραγωγή της γης», το οποίο συχνά πληρωνόταν σε είδος⁸⁷. Υπήρχαν μάλιστα και ειδικοί εισπράκτορες του *ἐκφορίου*, οι λεγόμενοι *ἐκφοριασταί*⁸⁸.

⁸⁴ Για το θέμα της διακλήρωσης και καθιέρωσης γαιών της αργειακής χώρας, μετά τις κατακτήσεις και την επέκταση του Ἄργους, κυρίως στον 5^ο αι. π.Χ., βλ. Kritzas, «Aspects» 231-40· πρβλ. M. Piérart, «L'attitude d'Argos à l'égard des autres cités d'Argolide», στον συλλογικό τόμο: M. H. Hansen (επιμ.), *The Polis as an Urban Centre and as a Political Community. Acts of the Copenhagen Polis Centre 4* (Κοπεγχάγη 1997) 321-51, ειδικά 332 κ.εξ.

⁸⁵ Στα κείμενά μας είναι συνήθης η πλεονασματική δάσυνση, ίδιως σε λέξεις οι οποίες έχουν και κάποιο άλλο δασύ σύμφωνο. Η λ. *ἐπεκφορά* με τη σημασία της προφοράς λόγου (*pronuntiatio*) υπάρχει στον *Thesaurus Graecae Linguae* του Etienne με την ένδειξη «*Budé ex Gaza*», που σημαίνει πιθανότατα «G. Budé από την Ἐπιγραφική ἑλληνική» του Θεοδώρου Γαζή (1370-1475)».

⁸⁶ Βλ. κυρίως Ἄντιφ., *Σοφιστής* 60.

⁸⁷ Με την έννοια του προϊόντος της γης, βλ. Ἡρόδ. 4.198. Με την έννοια της προσόδου από τα προϊόντα της γης, που πλήρωναν οι καλλιεργητές, ο όρος *ἐκφόριον*, -ια απαντά συχνά σε παπυρικά κείμενα, αλλά και σε επιγραφές, όπως για παράδειγμα το *ἔδικτον Ἰουλίου Δημητρίου*, στρατηγού Οάσεως Θηβαΐδος, του 1^{ου} αι. μ.Χ.: *OGIS* 669, στ. 30: *περὶ ὧν ἐκφόρια κατεκρίθη* και στ. 32: *ἐκφόρια ἀπαιτεῖσθαι τῶν ἰδίων ἐδαφῶν*. Επίσης η δωρεά του Γ. Ἰουλίου Δημοσθένους από τα Οινόανδα, του 125-126 μ.Χ.: *SEG* 38 (1988) 1462, στ. 29: *Ὅταν δέ τὰ χωρία ἀποτάξωμεν ἢ ἐγὼ ἢ οἱ κληρονόμοι μου, τότε ὁ εἰκοσάπρωτος (= ἄρχων)... καὶ τὸ ἐκ[φ]όριον αὐτῶν εἰσπράξει καὶ ἐκδανείσει*. Για το είδος αυτό της προσόδου, βλ. γενικά H. Francotte, *Les finances des cités grecques* (Λιέγη, Παρίσι 1909) 53, 71-72· L. Migeotte, «*Taxation directe en Grèce ancienne*», στον συλλογικό τόμο: G. Thür, Fr. J. Fernandez Nieto (επιμ.), *Symposion 1999, Vorträge zur griechischen und hellenistischen Rechtsgeschichte* («*Akten der Gesellschaft für griechische und hellenistische Rechtsgeschichte*» 14· Κολωνία 2003) 297-313, ειδικά 312.

⁸⁸ Βλ. π.χ. *IGR* III 576 (Λυκία, 2^{ος} αι. μ.Χ.).

Ο κλασικός όμως ορισμός για την έννοια της λέξης *έκφόριον* δίνεται από τον Ψευδο-Αριστοτέλη⁸⁹: *αὐτῶν δὲ τούτων (sc. τῶν προσόδων) πρώτη μὲν καὶ κρατίστη ἢ ἀπὸ τῆς γῆς· αὕτη δ' ἐστὶν ἣν ἢ μὲν ἐκφόριον οἱ δὲ δεκάτην προσαγορεύουσιν.*

Επομένως οι όροι *έκφόριον* και *δεκάτη* είναι περίπου ταυτόσημοι. Αν οι όροι *έπεχφορά* και *έκφόριον* είναι επίσης ταυτόσημοι, τότε η έκφραση των κειμένων μας *έπεχφορά τᾶν δεκατᾶν* είναι μάλλον πλεονασμός, που σημαίνει «τα έσοδα από τις δεκάτες».

Ας σημειωθεί τέλος, ότι το ρήμα *έπεκφέρειν* σε παπυρικά κείμενα έχει την έννοια «κινώ διαδικασία για την εφαρμογή όρων συμβολαίου»⁹⁰.

θ. Η *hairēhía* (αίρεσία)

Η αμάρτυρη αυτή λέξη απαντά ως παρασύνθετη: *άπροαιρεσία*, *άρχαιρεσία*, *τιμαιρεσία*. Η ύπαρξη του θηλυκού άρθρου αποκλείει να έχουμε πληθυντικό του ουδετέρου, τὰ αἰρέσια, που στις επιγραφές της Δήλου σημαίνει τις εισφορές που πλήρωναν κατά την εκφόρτωση των πλοίων. Στην απλή της μορφή η λ. *hairēhía* (με το σύμβολο του δασέος κλειστό Θ να δηλώνει το μεταξύ δύο φωνηέντων σίγμα) απαντά στα κείμενά μας όταν γίνεται λόγος για ανάληψη χρημάτων από τα θησαυροφυλάκια του ιερού, δηλαδή τις λίθινες θήκες που αποκαλούνται *πέτροι*. Η συνήθης έκφραση είναι: *Οἱ (τάδε άρχοντες) hēlon* (ή *hēlonto*) *έκ τουῦ πέτρου* (τόσο ποσόν). Στη συνέχεια αναγράφονται τα ονόματα όσων ήταν παρόντες *έπί τᾶι hairēhíαι*. Πρόκειται συνεπώς για ουσιαστικό από το ρήμα *αίρέω*, που αποτελεί τεχνικό όρο και σημαίνει την ανάληψη χρημάτων.

ι. *Zaimaiōn*

Όταν κατατίθενται χρήματα στο ταμείο, χρησιμοποιούνται τα ρήματα *καθῆν* ή *κατέθεν* *ένς τόν πέτρον*. Η *άρτύνα τῶν θυρωμάτων* που προαναφέραμε πάντοτε αναλαμβάνει χρήματα από το ταμείο. Σε μια περίπτωση όμως καταθέτει ένα ποσόν ως *ζαμιαῖον παρ' Άρίστιος*.

Το ρήμα *ζαμιόω-ζημιόω* σημαίνει ως γνωστόν «επιβάλλω ποινή» (κυρίως χρηματική). Ήδη στις αρχαϊκές επιγραφές της Τίρυνθος έχομε τον όρο *ζαμία* με

⁸⁹ *Οίκονομ.* 1345b 33.

⁹⁰ Βλ. *P.Eleph.* 1 (συμβόλαιο γάμου του 4^{ου} αι. π.Χ.), στ. 14-16: *Ἡ δὲ συγγραφή ἤδε κυρία ἔστω... ὅπου ἂν ἐπεγφέρῃ Ἡρακλείδης κατὰ Δημητρίας ἢ Δημητρία τε καὶ τοὶ μετὰ Δημητρίας πράσσοντες ἐπεγφέρωσιν κατὰ Ἡρακλείδου...* (O. Rubensohn [εκδ.], *Elephantine-Papyri* [«Ägyptische Urkunden aus den königlichen Museen zu Berlin: Griechische Urkunden» Sonderheft· Βερολίνο 1907] αρ. 1, σχόλια στις σελ. 21-22).

την έννοια της χρηματικής ποινής, του προστίμου⁹¹. Το ίδιο ρήμα, εν αναφορά προς το Άργος, απαντά και σε χωρίο του Αριστοτέλη⁹².

Το αμάρτυρο μέχρι τώρα παράγωγο επίθετο ζαμιαῖον, με εννοούμενο ουσιαστικό το ἀργύριον, σημαίνει «το προερχόμενο από το πρόστιμο χρηματικό ποσό». Το ζαμιαῖον (ἀργύριον) εισπράχθηκε από τον εργολάβο ή προμηθευτή υλικών Ἄριστιν και κατατέθηκε, όπως γινόταν συνήθως, στο ιερό ταμείο.

Κάπως ανάλογο είναι το επίθετο ποιναιῖον, από το ουσιαστικό ποινή. Όμως η λ. ποινή, στα παλαιότερα ιδίως χρόνια, σήμαινε και την ανταμοιβή, είχε δηλαδή καλή έννοια. Έτσι και το επίθετο ποιναιῖον, σε αναθηματική επιγραφή του 5^{ου} αι. π.Χ. από το ιερό του Ποσειδώνος στην Ισθμία, ερμηνεύεται ως σημαίνον το «ευχαριστήριο δώρο»⁹³. Σε μεταγενέστερη εποχή όμως το επίθετο ποιναιῖος έχει συνήθως τη σημασία του τιμωρού, του εκδικητή, όπως ποιναιῖος κῆρ, ποιναιῖον βέλος κλπ.⁹⁴. Αντίθετα, ενώ η λ. τιμή έχει και τη σημασία της ποινής, τιμωρίας, το επίθετο τιμαῖος σημαίνει «ο λίαν τιμώμενος».

ια. *Ἡαφέθλιμον (ἀργύριον)*

Ένα σώμα αρχόντων, πιθανότατα ένα είδος επιμελητείας της περιουσίας του ιερού ήταν η Ἐπιγνώμα, αποτελούμενη από 8 Συνεπιγνώμονες, 2 από κάθε φυλή, και 1 γραμματέα. Όταν η Ἐπιγνώμα παραδίδει χρήματα στο ταμείο, συχνά προσδιορίζεται η προέλευση αλλά και ο προορισμός αυτών των χρημάτων, όπως για παράδειγμα *Ἡαφέθλοθέταις* (τόσο ποσόν). Κατά κανόνα το ποσόν που προέρχεται από την πώληση των δερμάτων των θυσιαζομένων ζώων χαρακτηρίζεται ως *Ἡαφέθλιμον*, δηλαδή ως προοριζόμενο να διατεθεί για τους αγώνες γενικά ή για τα βραβεία των αγώνων (*Ἡάφεθλα*, *ἄθλα*).

Σε μιαν αδημοσίευτη επιγραφή της ίδιας εποχής και με οικονομικό επίσης περιεχόμενο υπάρχει η εγγραφή: *Δερμάτων, καταθύσιμον ἑνός πενταφετερίδα* (ποσόν). Και στις δύο περιπτώσεις το ουσιαστικό που υπονοείται είναι το ἀργύριον, που στη δεύτερη περίπτωση προοριζόταν για τις θυσίες κατά τα μεγάλα Ἡραῖα. Ἄλλωστε οι θυσίες και οι αγώνες κατά τις πανηγύρεις ήταν πράγματα αλληλένδετα.

⁹¹ Βερδελή, Jameson, Παπαχριστοδούλου, «Ἀρχαϊκαὶ ἐπιγραφαί» 174, 176. Με την ίδια έννοια και στην αρχαϊκή επιγραφή από τέμενος παρά την ιερά κρήνη της Κορίνθου: βλ. B. D. Meritt, *Greek Inscriptions 1896-1927* («Corinth» VIII.1· Καίμπριτζ Μασσ. 1931) αρ. 22 (= LSAG 132, αρ. 37). Για πρόστιμα γενικώς, βλ. L. Robert, *Monnaies antiques en Troade* (Γενεύη, Παρίσι 1966) 30-36.

⁹² Ἄριστ., Ῥητορ. 1375a: *Καὶ δι' ὃ (sc. ἔγκλημα) ἂν ζητηθῆ καὶ εὐρεθῆ τὰ κωλύοντα καὶ ζημιούντα, οἷον ἐν Ἄργει ζημιούται δι' ὃν ἂν νόμος τεθῆ καὶ δι' οὗς τὸ δεσμωτήριον ὠκοδομήθη, «... στο Ἄργος τιμωρεῖται αὐτός ἐξ αἰτίας του οποίου θεσπίζεται ἕνας νόμος καὶ αὐτοὶ γὰρ τους οποίους κτίσθηκε μια φυλακή».*

⁹³ Βλ. O. Broneer, «Excavations at Isthmia. Fourth campaign, 1957-1958», *Hesperia* 28 (1959) 298-343, ειδικά 323, εικ. 4, πίν. 73a· πρβλ. J. Bousquet, «Sur une inscription de l'Isthme», *BCH* 84 (1960) 317-18, ειδικά 317 (= SEG 18 [1978] 141)· W. Peek, «Archaische Epigramme», *ZPE* 23 (1976) 78-79· CEG 1 356.

⁹⁴ Βλ. LSJ, s.v.

Ως γνωστόν τα βραβεία των Ηραίων, που στη συγκεκριμένη εποχή ονομάζονταν ακόμα Έκατόμβουα, ήταν χάλκινα όπλα και σκεύη, η κατασκευή των οποίων απαιτούσε ένα σεβαστό ποσό.

Υπάρχουν πολλά παραδείγματα διαθέσεως χρημάτων από δέρματα για τους αγώνες. Για παράδειγμα, σε απολογισμό των ιεροποιών της Δήλου των μέσων του 3^{ου} αι. π.Χ. έχουμε την εγγραφή⁹⁵: *Εἰς ἄθλα καὶ τοὺς λαμπαδιστὰς ἐλάβομεν παρὰ ταμίου δραχμὰς Ἡ: καὶ ἡμεῖς ἔδομεν ἐκ τῆς βύρσης τοῦ βοῦς τοῦ εἰς τὰ Ἀπολλώνια, τιμὴ ἸΔΠ.*

Σε άλλους απολογισμούς, επίσης από τη Δήλο⁹⁶, υπάρχει ο εξής τύπος εγγραφής: *Ἐλάβομεν δὲ καὶ παρὰ τῶν ταμιῶν εἰς ἄθλα (50 δρχ.) ταύτας κατηθλήσαμεν μετὰ τοῦ ἄρχοντος καὶ τοῦ γυμνασιάρχου. Το ρήμα καταθλέω εδῶ έχει τη σημασία «εξοδεύω για τους αγώνες».*

Το ίδιο ρήμα θα μπορούσαν να χρησιμοποιήσουν κατά τον απολογισμό τους οι δικοί μας *Ἡφεθλοθέται*, που έλαβαν το *Ἡφέθλιμον ἀργύριον*.

Από τον μεγάλο αριθμό των αμάρτυρων κύριων ονομάτων, που πλουτίζουν σημαντικά την ανθρωπωνυμία και την προσωπογραφία της Αργολίδος, θα περιορισθώ σε μερικά μόνο παραδείγματα⁹⁷.

ιβ. Ἄνικις

Ανήκει στην κατηγορία των συνθέτων ονομάτων, των οποίων το β' συνθετικό έχει συντμηθεί και έχει λάβει το επίθημα -ις, όπως για παράδειγμα *Θέο-γν-ις*, *Ἄρι-μν-ις*, *Πόλυ-μν-ις* κλπ.

Με βάση παραδείγματα όπως το *Ἐξ-ακ-ις* (από το *Ἐξ-ακέστας*) μπορούμε να συμπεράνομε σχεδόν με βεβαιότητα, ότι το *Ἄ-νικ-ις* είναι υποκοριστικό του *Ἄνικατος*. Ένα άλλο υποκοριστικό, *Ἄννίκης*, απαντά στη Χίο τον 5^ο αι. π.Χ., και με τον τύπο *Ἄννίκας* 4 παραδείγματα στη Μακεδονία, καθώς και ένα του θηλυκού *Ἄννίκα*⁹⁸.

ιγ. Ἐφόρτιχος

Αμάρτυρο μέχρι τώρα μεταξύ των ονομάτων από το *έορτή*, *έορτις*, όπως τα παλαιά *Έορτιος* και *Έορταῖος* και τα μεταγενέστερα *Έορτη*, *Έορτος*, *Έορτάσιος*, *Έορτυλῖς*⁹⁹.

⁹⁵ IG XI 2, 203 A, στ. 64 (190-180 π.Χ.).

⁹⁶ Βλ. π.χ. *I.Délos* 440 A, στ. 54· πρβλ. αὐτ., 316, στ. 114 (231 π.Χ.), 372 A, στ. 116-117 (200 π.Χ.), κλπ.

⁹⁷ Μια άλλη σειρά αμάρτυρων ή σπάνιων ονομάτων παρουσιάσθηκε από τον υπογράφοιτα: βλ. Kritzas, «Noms».

⁹⁸ Βλ. DGE αρ. 688 C, στ. 11 (Χίος) και LGPN IV s.v. (Μακεδονία). Για την κατηγορία ονομάτων σχετικών με το νικῆσαι, νικητός, βλ. Bechtel, HPN 330. Για το υποκοριστικό Ἄννίκας, βλ. OGS II 400-401.

⁹⁹ Βλ. Bechtel, HPN 522· Robert, Noms indigènes 284. Βλ. επίσης LGPN I-IV. Για το επίθημα -ιχος, βλ. κυρίως OGS II 470.

Ενδιαφέρον είναι ότι στο παράδειγμά μας διατηρείται το *φ* ενώ απουσιάζει η δασεία. Ο Chantraine¹⁰⁰, ερευνώντας την ετυμολογία της λ. *έορτή*, είχε υποθέσει έναν αρχικό τύπο **φε-φορτᾶ*, σημειώνοντας παράλληλα ότι είναι ανεξήγητη η αρχική δάσυνση. Η ψίλωση στο παράδειγμά μας ίσως οφείλεται στη γενικότερη ψιλωτική τάση της αργολικής διαλέκτου ή στο γεγονός ότι διατηρείται το μεταξύ δύο φωνηέντων *φ*.

ιδ. Εύρύγυος

Το όνομα, με τη συγκεκριμένη ορθογραφία φαίνεται αμάρτυρο. Υπάρχει βέβαια το Εύρύγυιος (<εύρύς+γυῖον, γυῖα, «τα μέλη του σώματος») ήδη στη Σαπφώ¹⁰¹, ενώ και ένας Έρίγυιος Μυτιληναῖος (4^{ος} αι. π.Χ.) αναφέρεται από τον Διόδωρο¹⁰² και τον Αρριανό¹⁰³.

Το όνομα Εύρύγυ-<ι>ος, με την έννοια του μεγαλόσωμος θα μπορούσε να ενταχθεί στην ομάδα των επιθέτων από σωματικά χαρακτηριστικά, όπως *εύρυγᾶστωρ*, *εύρύστερνος*, *εύρύνωτος* κλπ.

Υπάρχει όμως και μια άλλη πιθανότητα, που μας απαλλάσσει από το να υποθέσουμε παράλειψη χάραξης του ιώτα από το χαρακτή.

Στο Άργος είναι επιγραφικά μαρτυρημένη η λ. *ό γύας* (και *ή γύα*), με την έννοια του αγροτεμαχίου, του κλήρου (*iugerum*)¹⁰⁴. Μήπως λοιπόν το σύνθετο όνομα Εύρύ-γυος σημαίνει «τον μεγαλοκτηματία, αυτόν που διαθέτει μεγάλο γεωργικό κλήρο»;

Το *εύρύγυος*, ως επίθετο, θα εντασσόταν στη σειρά των επιθέτων, όπως *εύρύχο(ω)ρος*, «με μεγάλη έκταση», *εύρύαλος* (<ἄλω, «με μεγάλα αλώνια»), *εύρύπεδος*, «με μεγάλη επιφάνεια», *εύρυάγνια*, «πόλη με μεγάλους δρόμους». Ως σχετικό κύριον όνομα σημειώνω το *Εύρύπυλος*, «αυτός που έχει μεγάλη πύλη, επομένως μεγάλη οικία», με 3 παραδείγματα από τη Θεσσαλία¹⁰⁵.

ιε. Φιταλεύς

Πρόκειται για αμάρτυρο κύριον όνομα. Υπάρχουν βέβαια τα συνηθισμένα ανθρωπωνύμια *Ίταλός*, *Ίταλία* από τα αντίστοιχα εθνικά-γεωγραφικά. Ο Ησύχιος δίνει τη γλώσσα *Ίταλός* Ρωμαῖος, ταῦρος. Πολλοί άλλοι συγγραφείς, Έλληνες και Λατίνοι, αναφέρουν ότι οι Έλληνες αποκαλούσαν τους ταύρους *ίταλούς* και από το όνομα των ταύρων (των μόσχων ειδικότερα, *vitulus* στα λατινικά) έλαβε το όνομά της η πλούσια σε βοοειδή *Ίταλία* (στα οσκικά *Viteliú*).

Παραθέτω ενδεικτικά ορισμένα χωρία:

¹⁰⁰ DELG, s.v. *έορτή*.

¹⁰¹ Βλ. RE, s.v. *Sappho*.

¹⁰² Διόδ. Σικ. 18.3.1.

¹⁰³ Αρριαν., Άλεξ. Ανάβ. 3.6.5.

¹⁰⁴ Σε τιμητικό ψήφισμα ύστερων ελληνοιστικών χρόνων αναφέρεται ότι: *ά χώρα διεκλαρώθη υπό τών αρχαίων και κατεμερίσθη κατά γύας* (βλ. Kritzas, «Aspects» 237).

¹⁰⁵ Βλ. LGPN III.B s.v.

Ο Βάρρων διασώζει πληροφορία του ιστορικού του 4^{ου} ή 3^{ου} αι. π.Χ. Τιμαίου, ότι οι αρχαίοι Έλληνες αποκαλούσαν τους ταύρους *ιταλούς*, από το πλήθος και τον πλούτο των οποιών καθώς και από την παραγωγή (γεννήματα) των μόσχων η χώρα απεκλήθη *Ίταλία*¹⁰⁶. Ανάλογη είναι και η μαρτυρία του Aulus Gellius¹⁰⁷.

Φαίνεται πως από τα ελληνικά η λέξη πέρασε στις τοπικές διαλέκτους. Ο Δίων Κάσσιος (2^{ος}-3^{ος} αι. μ.Χ.) αναφέρει μίαν άλλη παραλλαγή του μύθου, σύμφωνα με την οποία, όταν ο Ηρακλής οδηγούσε τα βόδια του Γηρυόνου, ένας ταύρος διέφυγε στην Ίταλία: ... *εἶτα ἀπὸ Ἰταλοῦ ἢ ἀφ' ἐνὸς ταύρου τῶν Γηρυόνου ἀγομένων παρ' Ἡρακλέος... Ἰταλία ἢ χώρα ἐκλήθη ἰταλὸν γὰρ Τυρρηνοὶ τὸν ταῦρον καλοῦσιν*¹⁰⁸.

Πιο ενδιαφέρουσα όμως για την περίπτωση μας είναι η διήγηση του ίδιου επεισοδίου από τον Διονύσιο Αλικαρνασσεά (1^{ος} αι. π.Χ.): Όταν ο Ηρακλής οδηγούσε τα βόδια του Γηρυόνου, ένας δάμαλις διέφυγε και πέρασε κολυμβώντας από το Ρήγιον στη Σικελία. Ο Ηρακλής τον κυνήγησε και ρωτούσε τους εντοπίους αν τον είδαν: ... *τῶν τῆδε ἀνθρώπων Ἑλλάδος μὲν γλώττης ὀλίγα συνιέντων, τῇ δὲ πατρίῳ φωνῇ κατὰ τὰς μηνύσεις τοῦ ζώου καλούντων τὸν δάμαλιν οὐίτουλον, ὥσπερ καὶ νῦν λέγεται, ἐπὶ τοῦ ζώου τὴν χώραν ὀνομάσαι πᾶσαν ὄσσην ὁ δάμαλις διήλθεν Οὐιτουλίαν*¹⁰⁹.

«Ουιταλεύς» λοιπόν πρέπει να προφερόταν και ο δικός μας Αργεῖος, που το ὄνομά του διασώζει το πολύτιμο αρχικό δίγαμμα (F).

Ως προς τη σημασία, μπορεί να προσδιοριστεί με συγκριτική μελέτη. Στον Όμηρο απαντά η λ. *βοεύς*, που έχει όμως τη σημασία σχοινιού από λωρίδες δερμάτων βοδιών. Ευτυχώς η Σούδα παραδίδει τη λ. *προβατεύς* ὁ τῶν προβάτων ποιμήν. Ο ίδιος ὀρος μαρτυρείται και επιγραφικά στις αρχές του 2^{ου} αι. π.Χ. σε συνθήκη δύο μικρών πόλεων της Δυτικής Λοκρίδος, της Μυανίας (σημερ. Αγία Ευθυμία) και της Υπνίας (σημερ. Κολοπετινίτσα)¹¹⁰. Δεν αποκλείεται η αρχική σημασία της λ. *ἵππεύς* να ήταν «ο βοσκός κοπαδιών αλόγων».

Ἰταλεύς λοιπόν πρέπει να ήταν ο ποιμήν των βοδιών, ειδικότερα των μόσχων, που από παρωνύμιο αρχικά, έγινε κύριον ὄνομα. Ως συνώνυμα ή περίπου συνώνυμά του μπορούν να αναφερθούν τα *βοηλάτης*, *βοοβοσκός*, *βοονόμος*, *βοοσκοπός*, *βουβότης*, *βουκέντης*, *βουκόλος*.

¹⁰⁶ Varro, *De re rustica* 2.5.3: Graecia enim antiqua, ut scribit Timaeus, tauros vocabat italos, a quorum multitudine et pulchritudine et fetu vitulorum *Italiam* dixerunt. Πρβλ. αυτ., 2.1.9.

¹⁰⁷ Aulus Gellius 11.1.1: ... quoniam boves graeca vetere lingua *ιταλοι* vocitati sint.

¹⁰⁸ Κάσσιος Δίων, απ. 4.2 (εκδ. Bekker-Dindorf).

¹⁰⁹ Διον. Αλικ., Ρωμ. ἀρχ. 1.35.

¹¹⁰ Βλ. J. Bousquet, «Convention entre Myania et Hypnia», *BCH* 89 (1965) 665-81, ειδικά 667, στήλη III, στ. 2-4: *Εἰ δέ τις τῶν προβατέων τ[ῶν] χρησαμένων τὰ πρόβατα ποτάγοι πρό τ[ῆς] λ[ι]ώτιος λωτίξας ἀπαγέτω* πρβλ. σχόλια 677 και σημ. 1.

ιστ. Λάσυτος

Το αμάρτυρο αυτό όνομα είναι σύνθετο από το θέμα *lā* (< *lāfōs*)¹¹¹ και το επίθημα *-συτός*, ένα ρηματικό επίθετο από το ρήμα *σεύομαι-σεύω*, «παρακινώ, εξεγείρω», που υπάρχει στο επίθετο *θεός(σ)υτος*, «ο σταλμένος από τους θεούς». Ενώ όμως στο *θεόςυτος* έχει μια παθητική σημασία, στο *Λάσυτος* αντίθετα πρέπει να έχει ενεργητική σημασία και να σημαίνει επομένως «αυτός που παρακινεί το λαό, που εξεγείρει τους άνδρες για τη μάχη»¹¹². Αντίστοιχη έννοια και ετυμολογία έχει και το όνομα *Λαφόσσοφος*¹¹³, από το επίθετο *λαφοσσόφος*, που κυρίως στον Όμηρο και τον Ησίοδο χαρακτηρίζει πολεμικούς θεούς και ήρωες¹¹⁴. Το ίδιο επίθετο στον Πίνδαρο¹¹⁵ χαρακτηρίζει τους αθλητικούς αγώνες, «που κάνουν το λαό να συρρέει».

Συγγενές είναι το ηρωϊκό όνομα *Λᾶσσοσ*, ενώ υπό το όνομα *Λᾶσος*¹¹⁶ ή *Λάσος*¹¹⁷ είναι γνωστός ένας Ερμιονεύς τον 6^ο αι. π.Χ.

ιζ. Μοϊτύλος

Χάρη σε μια γλώσσα του Ησυχίου γνωρίζουμε τη σημασία της λ. *ο μοϊτος*, που σημαίνει «χάρης»: *Μοϊτον αντί μοϊτου· παροιμία Σικελοῖς· ἢ γὰρ χάρις μοϊτον· οἶον χάριν <ἀντί χάριτος>*. Την ίδια λέξη διασώζει ο Σώφρων ο Κωμικός, που έζησε τον 5^ο αι. π.Χ.¹¹⁸.

Σημειώνω, ότι σε επιγραφή αυτοκρατορικών χρόνων από την Απάμεια της Συρίας¹¹⁹ υπάρχει το όνομα *Μοιτᾶς*, που ο L. Robert το θεωρεί ως παραλλαγή του *Μυτᾶς*, με ιωτακισμό¹²⁰.

ιη. Σαῦρος

Στη Σικελία επίσης μας οδηγεί και αυτό το αμάρτυρο όνομα. Ο Ησύχιος παραδίδει τη γλώσσα *σαυκόν· ξηρόν. Συρακούσιοι*. Πρόκειται προφανώς για ένα ακόμη παρωνύμιο, «ο ξερακιανός», που έγινε κύριον όνομα.

¹¹¹ Για τα κύρια ονόματα από το *lāfōs*, βλ. Bechtel, *HPN* 279-85.

¹¹² Για αυτή τη διπλή σημασία, ενεργητική και παθητική, ρηματικών επιθέτων εις **-το-*, βλ. L. Dubois, «Hippolytos and Lysippos: Remarks on some Compounds in *ἵππο-*, *-ίππος*», *PBA* 104 (2000) 41-52· ειδικά για σύνθετα με το *-φατός* (< **φένω*, «θείνω, συντρίβω, φονεύω»): *όδυνήφατα φάρμακα*, «αυτά που σκοτώνουν την οδύνη» (ενεργητική σημασία), αλλά και *μυλήφατον ἄλφιτον*, «αλεύρι αλεσμένο στο μύλο» (παθητική σημασία), βλ. αυτ., 48 κ.εξ. Αυτόθι και άλλα παραδείγματα.

¹¹³ Α. Δ. Κεραμόπουλλου, «Συμπλήρωμα (*Fouilles de Delphes*, V, p. 70)», *BCH* 32 (1908) 445-48, ειδικά 445 (Δελφοί, 6^{ος} αι. π.Χ.).

¹¹⁴ Βλ. *LSJ*, s.v. *λαοσσός*.

¹¹⁵ Πίνδ., *Πυθιον*. 12.24.

¹¹⁶ Bechtel, *HPN* 280.

¹¹⁷ *LGPN* III.A.

¹¹⁸ Σώφρων ο Κωμικός, απ. 168.

¹¹⁹ *SEG* 6 (1932) 263.

¹²⁰ Robert, *Noms indigènes* 193.

Στη συνέχεια θα εξετάσουμε με συντομία μερικά ονόματα αργειακών κωμών, τα οποία ως γνωστόν μόνα ή μαζί με το όνομα φράτρας συνόδευαν τα ονόματα των Αργείων πολιτών στα επίσημα κείμενα¹²¹.

ιθ. *Λαπάρσα* («*Λαγαρία»)

Εξ αιτίας μιας λανθασμένης ανάγνωσης¹²², θεωρήθηκε ότι υπήρχε στο Άργος μια κώμη *Λαγαρία. Επανεξετάζοντας το λίθο ο P. Charneux είχε προτείνει¹²³ τις αναγνώσεις ΛΑΠΑΡΞΑ ή ΛΑΠΑΡΞΑ. Η δεύτερη πρότασή του δικαιώθηκε τώρα, δεδομένου ότι βρέθηκαν πολλά παραδείγματα απολύτως βέβαιης ανάγνωσης στα νέα κείμενα.

Η λέξη θυμίζει τη λακωνική επίκληση των Διοσκούρων *Λαπέρσα* (στον δυϊκό αριθμό) ή *Λαπέρσαι*¹²⁴, με αφομοίωση του ε ανάμεσα σε δύο α. Αρχαίοι συγγραφείς αναφέρουν ότι αἱ *Λαπέρσαι* ήταν δήμος της Λακωνικής¹²⁵ και ἡ *Λαπέρσα* (στον ενικό) κάποιο όρος της ίδιας περιοχής¹²⁶.

Παραδίδεται επίσης, ότι επειδή, σύμφωνα με τη μυθολογία, οι Διόσκουροι είχαν καταλάβει την πόλη Λᾶν, ονομάσθηκαν κατά τους αρχαίους *Λαπέρσαι* (< Λᾶ+πέρσις)¹²⁷. Πρόκειται μάλλον για παρετυμολογία, όπως και αυτή του λεξικού κυρίων ονομάτων Pape-Benseler (s.v.), που το ετυμολογεί από το λάμπη ή λάπη και ἔρση και το μεταφράζει «Weißwasser» («Ασπρονέρι»).

Χωρίς να μπορώ να προτείνω συγκεκριμένη ετυμολογία, θεωρώ ότι πρέπει μάλλον να αναζητήσουμε την κώμη *Λαπάρσα* κάπου στη Θυρεάτιδα, στα σύνορα Αργολίδος και Λακωνικής. Μια καλή υποψήφια θέση θα ήταν το Ξεροπήγαδο, 8 χλμ. βόρεια του Άστρους, όπου ο M. Piérart εντόπισε αναθηματικό βωμό στους Διοσκούρους (*Φανάκοιν*), με επιγραφή από Αργείο χαρακτήρα του τέλους του 5^{ου}-αρχών 4^{ου} αι. π.Χ.¹²⁸.

¹²¹ Για πίνακες των μέχρι τώρα γνωστών αργειακών κωμών, βλ. Charneux, «Phratries» 217-27 και (πληρέστερη) Jones, *Organization* 112-18, ειδικά 114. Σε αυτές προσθετέα η κώμη Θηράνειον: Piérart, «Subdivisions» 351, σημ. 31. Τα νέα κείμενα διπλασίασαν σχεδόν τον αριθμό των γνωστών κωμών.

¹²² Βλ. Vollgraff, «Inscriptiones argivae» 365-84, ειδικά 366 (ψήφισμα Α), 366-67 (ψήφισμα Β), στ. 2.

¹²³ P. Charneux, «Sur quelques inscriptions d'Argos. Décrets pour Pallantion et ses ambassadeurs», *BCH* 107 (1983) 251-67, ειδικά 266.

¹²⁴ Βλ. παραπομπές στα σχετικά αρχαία χωρία: T. Kock, «Lapersai 2», *RE* XII.1 (1924) 763, s.v. Χαρακτηριστικός ο τύπος όρκου των Λακεδαιμονίων: *Νή τῷ Λαπέρσα*.

¹²⁵ Βλ. Σχόλια Τζέτζη στον Λυκόφρονα 1369 (με διόρθωση του Wilamowitz σε Λακωνικῆς αντί Ἀττικῆς των χειρογράφων)· πρβλ. T. Kock, «Lapersai 1», *RE* XII.1 (1924) 763, s.v.

¹²⁶ Βλ. Ίριανός παρὰ Στεφ. Βυζ., Ἐθνικῶν λ. *Λαπέρσα*.

¹²⁷ Στράβ., *Γεωγρ.* 8.5.3· Στέφ. Βυζ., Ἐθνικῶν λ. *Λᾶ*.

¹²⁸ M. Piérart, «Argos, Philippe II et la Cynourie (Thyréatide): les frontières du partage des Héraclides», στον συλλογικό τόμο: R. Frei-Stolba, K. Gex (επιμ.), *Recherches récentes sur le monde hellénistique. Actes du colloque international organisé à l'occasion du 60^e anniversaire de P. Ducrey, Lausanne, 20-21 novembre 1998* («Echo» 1· Βέρνη 2001) 27-43, ειδικά 29 και 42, εικ. 1, 2.

κ. Λεσφα

Κώμη Λεσφα, με αυτή τη γραφή, είναι αμάρτυρη. Ο Πausανίας¹²⁹ αναφέρει την αργειακή κώμη Λήσσα, με παλαιό ιερό της Αθηνάς, που πολλοί μελετητές ταυτίζουν με το σημερινό Λιγουριό, κοντά στο Ιερό της Επιδαύρου¹³⁰. Μπορούμε συνεπώς, με κάποια επιφύλαξη, να προτείνουμε πιθανή ταύτιση των δύο γεωγραφικών όρων.

Στο συνάδελφο J. Curbera οφείλω την υπόδειξη ενός πιθανού γλωσσολογικού παράλληλου: Κοντά στη Μαντίνεια υπήρχε μια αρκαδική πολίχνη με το όνομα Έλισσοῦς κατά τον Διόδωρο¹³¹ ή Έλισσών κατά τον Pausanias¹³², όπως και το όνομα γειτονικού ποταμού. Το εθνικό παραδίδεται τόσο από τον Πολύβιο¹³³, όσο και από νομισματικές¹³⁴ και επιγραφικές¹³⁵ μαρτυρίες ως Έλισφάσιοι¹³⁶.

Σε μια επιγραφή όμως από τη Μαντίνεια, των αρχών του 4^{ου} αι. π.Χ., που δημοσιεύθηκε προ εικοσαετίας¹³⁷, με συνθήκη συμπολιτείας μεταξύ Μαντινείας και Έλισσώντος, ο τύπος του εθνικού γράφεται ως Έλισφάσιοι, ενώ το ίδιο το όνομα της πόλεως, στη δοτική, γράφεται ως Έλισόντι.

Οι εκδότες της αρκαδικής επιγραφής υπογραμμίζουν αυτή τη διαφορά, χωρίς να προτείνουν λύση. Δέχονται όμως χωρίς αμφισβήτηση ως αρχική μορφή του ονόματος της πόλης τον τύπο Έλισ-φοντ-, με την ακολουθία συμφώνων -σφ- που διατηρήθηκε στο εθνικό.

Ειδικότεροι από μένα θα κρίνουν, αν ο τύπος Λεσφα των πινάκων μας έγινε σε κάποια εποχή Λήσσα, όπως γραφόταν και προφερόταν στα χρόνια του Pausanias.

¹²⁹ Πaus. 2.25.6-26.1.

¹³⁰ Βλ. Ν. Παπαχατζή, *Πausanίου Ελλάδος Περιήγησις: Κορινθιακά-Λακωνικά* (Αθήνα 1976) 197-99· M.-F. Billot, «Sanctuaires et cultes d'Athéna à Argos», *OAth* 22-23 (1997-1998) 7-52, ειδικά 27. Για αναθηματικά περιρραντήρια που βρέθηκαν στο Λιγουριό και επιτρέπουν την απόδοση της θεμελίωσης ναού της κορυφής του λόφου στην Αθηνά, βλ. Μ. Μιτσοῦ, «Ἐπιγραφικά ἐξ Ἀργολίδος», *Ἑλληνικά* 8 (1935) 5-18, 212, ειδικά 16-18 (SEG 11 [1950] 374· αυτ., 31 [1981] 331)· του ίδιου, «Ἐπιγραφαὶ ἐκ τοῦ Ἐπιγραφικοῦ Μουσείου καὶ ἐξ Ἐπιδαυρίας», *ΑΔ* 25 (1970) Μελ. 29-35, ειδικά 30 κ.εξ. (SEG 31 [1981] 331). Υπάρχει πάντως και η άποψη, ότι η αργειακή κώμη Λήσσα πρέπει να τοποθετηθεί δυτικότερα, στη θέση Καλάρμα.

¹³¹ Διόδ. Σικ. 16.39.5.

¹³² Πaus. 8.3.3· πρβλ. 8.27.3· 7.29.5, 30.1.

¹³³ Πολύβ. 11.11.6: χώρα Έλισφασίων.

¹³⁴ Βλ. κυρίως Β. V. Head, *Historia Nummorum: a Manual of Greek Numismatics* (Οξφόρδη 1911²) 48. Επίσης τις παλαιότερες δημοσιεύσεις: R. Weil, «Das Münzwesen des Achäischen Bundes», *ZfNum* 9 (1882) 199-272, ειδικά 257· P. Gardner, *BMC, Pelop.* (Λονδίνο 1887) 14, αρ. 163.

¹³⁵ *IG IV²* 1, 42 (Επίδαυρος, τέλη 3^{ου} αι. π.Χ.).

¹³⁶ Για τον τύπο, βλ. Dubois, *Recherches* II 72 (πριν τη δημοσίευση της επιγραφής που αναφέρεται στην επόμενη σημείωση)· του ίδιου, «Inscription arcadienne» 279-90, ειδικά 288 κ.εξ. (μετά τη δημοσίευση).

¹³⁷ Βλ. G.-J. και M.-J. Te Riele, «Hélisson entre en sympolitie avec Mantinée: une nouvelle inscription d'Arcadie», *BCH* 111 (1987) 167-90.

κα. Φλειφον

Το όνομα της κώμης πρέπει μάλλον να διαβαστεί ως αρσενικό, Φλειφών (κατά το Μαραθών, Έλικών) και όχι ως ουδέτερο, Φλειφον, που με τη γραφή Φλίον απαντά ως οροσειρά της Χίου¹³⁸. Επίσης δεν πρέπει να ταυτισθεί με το γνωστό Φλ(ε)ιοῦντα, που ουδέποτε έγινε κώμη του Άργους, εκτός αν υποθέσουμε, ότι φυγάδες από τον Φλειοῦντα εγκαταστάθηκαν σε κάποια κώμη μέσα στα όρια της Αργείας. Ετυμολογικά όμως συνδέονται άμεσα, γιατί και τα δύο τοπωνύμια είναι φυτωνυμικά, παραγόμενα από μια αρχική λέξη **phleio/φλειφο*, που στην αττική διάλεκτο έδωσε το φυτώνυμο *ο φλέως*, -ω, ένα καλαμοειδές γνωστό με το επιστημονικό όνομα *Erianthus Ravennae*. Ο Ησύχιος παραδίδει και τη γλώσσα *φλέως*.

Επομένως το τοπωνύμιο Φλειφών σημαίνει ότι και το Δονακών¹³⁹, ο καλαμιώνας, και παραπέμπει σε μια πεδινή ημιελώδη περιοχή. Με το ζεύγος των παραλλαγών Φλειών, -όντος και Φλειούς, -οῦντος έχουμε άλλη μια περίπτωση του τύπου Έλαιών-Έλαιούς, Έλικών-Έλικοῦς, μυρρινών-Μυρρινοῦς, φοινικών-Φοινικοῦς κλπ., στα οποία θα μπορούσε να προστεθεί και το μη φυτωνυμικό Έλισσών-Έλισσοῦς που είδαμε¹⁴⁰.

Την ετυμολογία του τοπωνυμίου Φλ(ε)ιοῦς παραθέτουν αρχαίοι συγγραφείς, ενώ την μελέτησαν αναλυτικά μεταξύ άλλων οι Lejeune¹⁴¹, Heubeck¹⁴², Chantraine¹⁴³ κ.ά. Πιστεύουν γενικά, ότι στην αρχική λέξη **φλειφο* προστέθηκε το επίθημα -*went*, που στο λεγόμενο βαθμό ο ήταν -*wont*-. Έτσι δικαιολογείται και το επίρρημα *Φλειφόνταθεν* σε παραгнаθίδα κράνους από την Ολυμπία της Συλλογής Froehner, του τέλους του 5^{ου} αι. π.Χ.¹⁴⁴.

κβ. Σευτέρας

Στην τελευταία παράγραφο αυτού του άρθρου θα επανεξετάσουμε τη λέξη *Σευτέρας*, που είχε εκληφθεί ως παραλλαγή του θηλυκού τακτικού αριθμητικού *δευτέρα*, σε γενική πτώση, ενώ είναι όπως θα δούμε όνομα φράτρας.

¹³⁸ Άγαθαρχίδης 4.18· πρβλ. W. Pape, G. Benseler, *Wörterbuch der griechischen Eigennamen* (Graz 1959 [επανάκδ.]) s.v.

¹³⁹ Βλ. A. Carnoy, «Les noms des végétaux dans la toponymie grecque ancienne», *BN* 10 (1959) 221-32, ειδικά 228.

¹⁴⁰ Ο Dubois, «Inscription arcadienne» 289-90, το ετυμολογεί από το *έλισσω*, *έλιξ*, «ο ποταμός με τις πολλές καμπές».

¹⁴¹ Lejeune, «Note» του ίδιου, «Sur les toponymes mycéniens en -wont-», *BSL* 64 (1969) 43-56, ειδικά 49-51.

¹⁴² A. Heubeck, «Epikritisches zu den griechischen Ortsnamen mit dem -went/-wont- Suffix, besonders zu dem Namen *Phleius*», *SMEA* 17 (1976) 127-36, ειδικά 132 κ.εξ.

¹⁴³ *DELG*, s.v. *φλέως*.

¹⁴⁴ Βλ. L. Robert, *Cabinet des Médailles. Collection Froehner I. Inscriptions grecques* (Παρίσι 1936) αρ. 30. Βελτιωμένη ανάγνωση από G. Daux, «Φλειφονταθεν», *REG* 58 (1945) 180-83. Πρβλ. Lejeune, «Note» 203 κ.εξ.

Είναι γνωστό, ότι σε επίσημα κείμενα, ο προσδιορισμός της ταυτότητας (*nomenclatura*) των Αργείων πολιτών περιελάμβανε το όνομά τους, συνήθως χωρίς πατρώνυμο, σπανίως το όνομα της φυλής, συνήθως το όνομα της φράτρας στην οποία ανήκε ο πολίτης, από την οποία έμμεσα συναγόταν και η φυλή. Συχνά η φράτρα συνοδευόταν από το όνομα της κώμης σε ονομαστική (σε παράθεση). Άλλοτε πάλι το όνομα του πολίτη συνοδευόταν μόνο από το όνομα της κώμης σε ονομαστική¹⁴⁵.

Σε μια διατιησία του Άργους μεταξύ των νήσων Μήλου και Κιμώλου, λίγο μετά το 338 π.Χ.¹⁴⁶, υπάρχει η έκφραση:

Ἀρήτευε Λέων
[β]ωλᾶς ΣΕΥΤΕΡΑΣ Ποσίδα-
σον, γροφεὺς βωλᾶς Πέριλ-
λος Πεδίων.

Προκειμένου να παρακαμφθεί η δυσκολία από την ύπαρξη της λέξης ΣΕΥΤΕΡΑΣ είχαν προταθεί διάφορες αναγνώσεις και διορθώσεις¹⁴⁷. Γενικά όμως είχε γίνει αποδεκτή από πολλούς η γνώμη των γλωσσολόγων, ότι υπήρξε αφομοίωση του δ της λ. *δευτέρας από το προηγούμενο σ της λ. βωλᾶς. Ερμήνευαν δηλαδή το ΣΕΥΤΕΡΑΣ ως αριθμητικό που χαρακτήριζε το βωλᾶς, δηλαδή η δεύτερη (εξαμηνιαία) βουλή του έτους.

Σε μια πιο πρόσφατη επανεξέταση της επιγραφής ο P. Charneux αναρωτήθηκε, μήπως τελικά η λέξη ήταν μέρος του προσδιορισμού της πολιτικής ταυτότητας (*nomenclatura*) του Λέοντος¹⁴⁸.

Τα νέα κείμενα δικαίωσαν αυτές τις υποψίες, γιατί έδειξαν, με πολλά παραδείγματα απολύτως βέβαιης ανάγνωσης, ότι το ΣΕΥΤΕΡΑΣ είναι αρσενικό όνομα φράτρας σε ονομαστική ενικού: ο Σευτέρας. Προφανώς ο πληθυντικός, του οποίου δεν βρέθηκε παράδειγμα, θα ήταν οι Σευτέραι. Η φράτρα ανήκε στη φυλή των Ὑλλέων.

¹⁴⁵ Για τον προσδιορισμό της ταυτότητας (*nomenclatura*) των Αργείων πολιτών σε επίσημα κείμενα, βλ. κυρίως W. Vollgraff, «Inscriptions d'Argos», BCH 33 (1909) 171-200· του ίδιου, «Novae inscriptiones Argivae», Mnemosyne 44 (1916) 46-71, ειδικά 53 κ.εξ.· Wörle, Untersuchungen 11-31 (με την έως τότε παλαιότερη βιβλιογραφία)· M. Piérart, «Phratries et 'Kômai' d'Argos», BCH 107 (1983) 269-75· Charneux, «Phratries» 207-227· Piérart, «Subdivisions» 345-56· Jones, Organization 112-18· M. Piérart, «Argos. Une autre démocratie, in Polis and Politics», στον συλλογικό τόμο: Studies in Ancient Greek History Presented to M. H. Hansen (Κοπεγχάγη 2000) 297-314.

¹⁴⁶ IG XII 3, 1259. Πρβλ. Vollgraff, «Inscriptiones argivae» 383-84.

¹⁴⁷ Για τις διάφορες γνώμες και προτάσεις που έχουν διατυπωθεί, βλ. P. Charneux, «Inscriptions d'Argos», BCH 82 (1958) 1-15, ειδικά 4, σημ. 6. Κυρίως Wörle, Untersuchungen 52-54.

¹⁴⁸ Charneux, «Phratries» 216.

Επομένως το παραπάνω τμήμα της επιγραφής πρέπει να ερμηνευθεί ως εξής: Πρόεδρος της βουλής ήταν ο Λέων, (την φράτρα) Σευτέρας από την κώμη Ποσίδαον, γραμματεύς της βουλής ήταν ο Πέριλλος από την κώμη Πεδίον.

Η παράλειψη του ονόματος της φράτρας του γραμματέως δεν πρέπει να εκπλήσσει. Έχομε πολλά ανάλογα παραδείγματα στα νέα κείμενα.

Επίσης τα νέα κείμενα απέδειξαν ότι πράγματι στο Άργος υπήρχαν δύο εξαμηνιαίες βουλές¹⁴⁹ το χρόνο, αλλά η διαπίστωση αυτή στηρίζεται πλέον σε ασφαλή βάση και όχι σε ένα γλωσσολογικό «φάντασμα».

Συνομογραφίες

Bechtel, *HPN* = F. Bechtel, *Die historische Personennamen des Griechischen bis zur Kaiserzeit* (Χάλε 1917).

Bechtel, *Griechische Dialekte II* = F. Bechtel, *Die Griechischen Dialekte II. Die westgriechischen Dialekte* (Βερολίνο 1923).

Βερδέλη, Jameson, Παπαχριστοδούλου, «Ἀρχαϊκαὶ ἐπιγραφαί» = †N. Βερδέλης, M. Jameson, I. Παπαχριστοδούλου, «Ἀρχαϊκαὶ ἐπιγραφαὶ ἐκ Τίρυνθος», *AE* (1975) 150-205.

Burford, *Temple* = A. Burford, *The Greek Temple Builders at Epidaurus: a Social and Economic Study of Building in the Asklepien Sanctuary, during the Fourth and Early Third Centuries B.C.* (Λίβερπουλ 1969).

CEG 1 = P. A. Hansen (εκδ.), *Carmina epigraphica Graeca saeculorum VIII-V a.Chr.n.* (Βερολίνο, Νέα Υόρκη 1983).

Charneux, «Phratries» = P. Charneux, «Phratries et Kômai d'Argos», *BCH* 108 (1984) 207-227.

DELG = P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque: histoire des mots* (Παρίσι 1968-1980).

DGE = E. Schwyzer, *Dialectorum Graecarum exempla epigraphica potiora* (Λειψία 1923).

Dubois, «Inscription arcadienne» = L. Dubois, «A propos d'une nouvelle inscription arcadienne», *BCH* 112 (1988) 279-90.

Dubois, *Recherches II* = L. Dubois, *Recherches sur le dialecte arcadien II* (Louvain-La-Neuve 1988).

Dubois, «Inscription archaïque» = L. Dubois, «Une nouvelle inscription archaïque de Sélinonte», *RPh* 69 (1995) 127-44.

Dubois, «Loi» = L. Dubois, «La nouvelle loi sacrée de Sélinonte», *CRAI* (2003) 105-125.

Fröhlich, *Cités* = P. Fröhlich, *Les cités grecques et le contrôle des magistrats (IV^e-I^{er} siècle avant J.-C.)* («Hautes études du monde gréco-romain» 33· Γενεύη 2004).

¹⁴⁹ Για τη βουλή του Άργους, βλ. κυρίως Wörrle, *Untersuchungen* 44-56· F. Ruzé, *Délibération et pouvoir dans la cité grecque de Nestor à Socrate* (Παρίσι 1997) 270-75· Piérart, «Subdivisions» 303-304· Kritzas, «Nouvelles inscriptions».

- Hellmann, *Vocabulaire* = M.-Chr. Hellmann, *Recherches sur le vocabulaire de l'architecture grecque d'après les inscriptions de Délos* («BEFAR» 278· Αθήνα, Παρίσι 1992).
- Jameson, «Treasury» = M. Jameson, «A Treasury of Athena in the Argolid (IG IV, 554)», στον συλλογικό τόμο: D. M. Bradeen, M. F. Mc Gregor (επιμ.), *ΦΟΡΟΣ. Tribute to B. D. Meritt* (Locust Valley 1974) 67-75.
- Jameson, Jordan, Kotansky, *Lex* = M. H. Jameson, D. R. Jordan, R. D. Kotansky, *A Lex Sacra from Selinous* («Greek, Roman and Byzantine Monographs» 11· Durham, Βόρεια Καρολίνα 1993).
- Jones, *Organization* = N. F. Jones, *Public Organization in Ancient Greece. A Documentary Study* («Memoirs of the American Philosophical Society» 176· Φιλαδέλφεια 1987).
- Kritzas, «Aspects» = Ch. Kritzas, «Aspects de la vie politique et économique d'Argos au V^e siècle avant J.-C.», στον συλλογικό τόμο: M. Piérart (επιμ.), *Polydipsion Argos: Argos de la fin des palais mycéniens à la constitution de l'Etat classique* («BCH Suppl.» 22· Αθήνα, Φριμπουργκ, Παρίσι 1992).
- Kritzas, «Noms» = Ch. Kritzas, «Sur quelques noms argiens rares ou nouveaux», στον συλλογικό τόμο: J. Ouhlen (επιμ.), *Actes du colloque Nommer les Hommes*, Αθήνα, Δεκ. 2002 (υπό εκτύπωση).
- Kritzas, «Nouvelles inscriptions» = Ch. Kritzas, «Nouvelles inscriptions d'Argos: les archives des comptes du trésor sacré (IV^e siècle avant J.-C.)», *CRAI* (2006) (υπό εκτύπωση).
- Lejeune, «Note» = M. Lejeune, «Note sur le nom de Phlionte», *REA* 48 (1946) 203-215.
- LGNP = P. M. Fraser, E. Matthews (επιμ.), *A Lexicon of Greek Personal Names I-IV* (Οξφόρδη 1987-2005).
- LSAG = L. H. Jeffery, *The Local Scripts of Archaic Greece* (Οξφόρδη 1961).
- LSCG = F. Sokolowski, *Lois sacrées des cités grecques* (Παρίσι 1969).
- OGS II = O. Masson, *Onomastica graeca selecta II* (Παρίσι 1990).
- Olympische Forschungen V* = A. Mallwitz, W. Schiering, *Die Werkstatt des Pheidias in Olympia 1* («Olympische Forschungen» V· Βερολίνο 1964).
- Olympische Forschungen XVIII* = W. Schiering, *Die Werkstatt des Pheidias in Olympia 2* («Olympische Forschungen» XVIII· Βερολίνο 1991).
- Piérart, «Subdivisions» = M. Piérart, «A propos des subdivisions de la population argienne», *BCH* 109 (1985) 345-56.
- Robert, *Noms indigènes* = L. Robert, *Noms indigènes dans l'Asie mineure gréco-romaine* (Παρίσι 1963).
- Thiersch, *Ergasteria* = H. Thiersch, *Ergasteria und Werkstätten griechischer Tempelbildhauer* («Nachrichten von der Gesellschaft der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen, Philologisch-Historische Klasse, N.F. Bd. 3» 1· Γοττίγγη 1938).
- Vollgraff, «Inscriptiones argivae» = G. (W.) Vollgraff, «Novae inscriptiones argivae», *Mnemosyne* 43 (1915) 365-84.
- Wörle, *Untersuchungen* = M. Wörle, *Untersuchungen zur Verfassungsgeschichte von Argos im 5. Jahrhundert von Christus* (Erlangen, Νυρεμβέργη 1964).

ΑΡΧΑΪΚΗ ΕΠΙΓΡΑΦΗ ΕΥΒΟΙΑΣ

Άγγελος Π. ΜΑΤΘΑΙΟΥ

Στήν μνήμη τοῦ Χαραλάμπε Σιγάλα
εὐπατρίδου, φίλου ἀγαπημένου

Μεταξὺ τῶν ἐκτύπων τοῦ ἀειμνήστου Νικολάου Μ. Κοντολέοντος (1910-1975), τὰ ὁποῖα ἔχουν περιέλθει διὰ δωρεᾶς¹ στήν Ἑλληνική Ἐπιγραφική Ἑταιρεία, ἐντόπισα καὶ ἓνα ἀρχαϊκῆς ἐπιγραφῆς.

Τὴν ἐπιγραφὴ παρουσίασα μεταξὺ ἄλλων στὶς 15 Δεκεμβρίου 2005 σὲ ἐκδήλωση² εἰς μνήμην τοῦ Ν. Μ. Κοντολέοντος μὲ τὴν συμπλήρωση τριάντα χρόνων ἀπὸ τὸν θάνατό του· ἐπίσης στὸ Ε΄ διεθνὲς συνέδριο Διαλεκτολογίας.

Στὸ ἔκτυπο δὲν ἀναγράφεται οὔτε ὁ τόπος προελεύσεως τῆς ἐπιγραφῆς οὔτε πότε ἔγινε οὔτε ποιὸς τὸ ἔκανε· στηριζόμενος ὁμως στὸ περιεχόμενό της, στὸ ὕψος τῶν γραμμάτων καὶ στὰ ἴχνη πού ἔχει ἀφήσει ἡ ἐπιγεγραμμένη ἐπιφάνεια στὸ ἔκτυπο, καθὼς καὶ στὸ περίγραμμα τοῦ λίθου, διέτύπωσα τὴν γνώμη ὅτι ἦταν χαραγμένη σὲ ἐπιμήκη λίθο, πιθανῶς σχιστόλιθο. Τὸ ἀλφάβητο καὶ τὰ δύο ἀναγραφόμενα ὀνόματα μὲ ὀδήγησαν νὰ ὑποστηρίξω ὅτι πιθανώτατα προέρχεται ἀπὸ τὴν Εὐβοία καὶ μάλιστα ἀπὸ τὴν περιοχὴ τῆς Ἐρέτριας.

Κατὰ τὴν παρουσίαση τῆς ἐπιγραφῆς σημείωνα ἐπίσης ὅτι τὸ χρῶμα τοῦ χαρτιοῦ τοῦ ἐκτύπου εἶναι λευκὸ καὶ τὸ χαρτὶ σχετικὰ φρέσκο. Δεδομένου ὅτι τῶν περισσοτέρων ἐκτύπων τοῦ Κοντολέοντος τὸ χαρτὶ εἶναι παλαιὸ καὶ πολυκαιρισμένο, εἴκασα ὅτι πρόκειται γιὰ ἔκτυπο πού τοῦ ἐστάλη, ἢ, τὸ λιγώτερο πιθανόν, ἔκαμε ὁ ἴδιος ὁ Κοντολέον τὰ τελευταῖα χρόνια πρὶν ἀπὸ τὸν θάνατό του (1975). Ἐπειδὴ δὲν προέρχεται ἀπὸ τὶς Κυκλάδες, κύριο χῶρο τῶν ἐπιστημονικῶν του διαφερόντων, διέτύπωνα τὴν σκέψη ὅτι μᾶλλον τοῦ ἐστάλη πρὸς ἐρμηνείαν, ἐνῶ ἦταν καθηγητῆς στὸ Πανεπιστήμιο, ἀπὸ παλαιὸ μαθητὴ του, καὶ ἴσως στέλεχος τῆς Ἀρχαιολογικῆς Ὑπηρεσίας.

Χάρηκα, ὅταν ξεφυλλίζοντας τὸν μόλις ἐκδοθέντα τόμο τοῦ SEG (52 [2002]), ἐδιάβασα ὑπὸ τὸν ἀριθμὸ 819 λῆμμα πού ἀναφερόταν στήν ἐπιγραφὴ. Ἀνέτρεξα στὶς παρατιθέμενες βιβλιογραφικὲς μνεῖες καὶ διαπίστωσα ὅτι σχέδιό της εἶχε δημοσιευθῆ ἤδη τὸ 1982 ἀπὸ τὸν καθηγητὴ τῆς Πολυτεχνικῆς Σχολῆς τοῦ Πανεπιστημίου Θεσσαλονίκης, ἀρχιτέκτονα κ. Νικ. Μουτσόπουλο,

¹ Τὰ ἔκτυπα, καθὼς καὶ πολλὰ βιβλία καὶ ἀνάτυπα ἐπιγραφικῶν ἀρθρῶν, ἐδώρησε στήν Ἑταιρεία ἡ Εὐρυδίκη Κοντολέοντος (†1999).

² Ἡ ἐκδήλωση εἶχε τὸν τίτλο *Ἡ ἀρχαιολογικὴ ἔρευνα τῶν νήσων τοῦ Αἰγαίου τὰ τελευταῖα τριάντα ἔτη*, καὶ τὴν ὀργάνωσαν ἀπὸ κοινοῦ ὁ Τομεὺς Ἀρχαιολογίας καὶ Ἱστορίας τῆς Τέχνης τοῦ Τμήματος Ἱστορίας καὶ Ἀρχαιολογίας τοῦ Πανεπιστημίου Ἀθηνῶν καὶ ἡ Ἑλληνικὴ Ἐπιγραφικὴ Ἑταιρεία.

ὁ ὁποῖος καὶ τὴν ἐντόπισε κατὰ τὶς ἔρευνές του μὲ μικρὴ ὁμάδα φοιτητῶν στὴν ὄρεινὴ περιοχὴ ἐπάνω ἀπὸ τὰ ἄνω Στύρα. Ἡ ἐπιγραφή λοιπὸν πράγματι προερχόταν ἀπὸ τὴν ἐπικράτεια τῆς Ἑρέτριας. Ἀπὸ μιὰν ἄλλην εὐνοϊκὴ σύμπτωση ἔμαθα ὅτι ἐκτίθεται στὸ Ἀρχαιολογικὸ Μουσεῖο Καρύστου³.

Χάρης στὴν προθυμία τῆς παλαιᾶς φίλης, ἐφόρου τῶν Ἀρχαιοτήτων κυρίας Ροζίνας Κολώνια, προϊσταμένης τῆς ΙΑ΄ Ἐφορείας Ἀρχαιοτήτων, καὶ τῆς κυρίας Μαρίας Κοσμᾶ, ἐπιμελήτριας Ἀρχαιοτήτων τῆς ἰδίας Ἐφορείας, ἔγινε δυνατὸν νὰ ἰδῶ τὸν λίθο καὶ νὰ μελετήσω τὴν ἐπιγραφή. Καὶ τὶς δύο εὐχαριστῶ θερμῶς καὶ ἀπὸ τὴν θέση αὐτή.

Τὸ Μουσεῖο Καρύστου ἐπισκέφθηκα στὶς 2 Φεβρουαρίου 2007 μαζί μὲ τὸν καλὸ φίλο Leslie Threatte, ὁμότιμο καθηγητὴ τοῦ Πανεπιστημίου τοῦ Berkeley, ὁ ὁποῖος μὲ προθυμία ἤλεγξε μερικὰ σημεῖα τῆς ἐπιγραφῆς, καὶ τὸν εὐχαριστῶ. Τὴν κυρία Εὐαγγελία Ἀθανασίου, ἀρχαιοφύλακα τοῦ Μουσείου Καρύστου, εὐχαριστοῦμε θερμῶς γιὰ τὴν προθυμία της καὶ τὴν φιλοξενία της.

Ἄργος ἐπιμήκης λίθος ἐκ σχιστολίθου ἑλλιπῆς ἀριστερά. Ὅπως φαίνεται στὴν φωτογραφία (Pl. XVIa-b)⁴ ποὺ παραθέτει ὁ Ν. Μουτσόπουλος, τμῆμα τοῦ λίθου στὰ ἀριστερὰ τῶν πρώτων γραμμάτων τῶν δύο στίχων ἔχει ἀποσπασθῆ. Σήμερα δὲν εἶναι δυνατὸν νὰ ἰδῆ κανεὶς τὸ ἀριστερὸ ἄκρο καὶ νὰ μετρήσῃ ἀκριβῶς τὴν ἔκταση τοῦ ἀποσπασμένου τμήματος, διότι ὁ λίθος εἶναι πακτωμένος σὲ γύψο (Pl. XVIIa). Τὸ μῆκος τοῦ γύψου (ποὺ συμπληρῶνει τὸ ἑλλειπὸν τμῆμα, ἀλλὰ καὶ καλύπτει καὶ τὸ ἀριστερὸ πέρασ τοῦ λίθου) εἶναι 0,06-0,08 μ.⁵ ὥστε ὁ λίθος θὰ ἔχει περίπου 0,60-0,62 μ. συνολικὸ μῆκος.

Ἡ ἐπιγραφή βρέθηκε στὴν περιοχὴ τῶν Στύρων, κοντὰ στὸ χωριὸ Τουνταῖοι στοὺς πρόποδες τοῦ βράχου Κιάφα-Μετσίφι⁶, μέσα σὲ ἓνα ἀπὸ τὰ δωμάτια ἀρχαίου κτίσματος⁷. Ἀπὸ τὴν περιγραφή τοῦ Μουτσόπουλου δὲν γίνεται σαφὲς πῶς ἀκριβῶς βρέθηκε ὁ λίθος, ἂν λ.χ. ἦταν ἀπλῶς κατακείμενος ἢ κτισμένος στὸ δάπεδο⁸. πάντως δὲν ἦταν ἐντοιχισμένος. Ἡ ἐπιγραφή ἐκτίθεται στὸ Ἀρχαιολογικὸ Μουσεῖο Καρύστου ὑπ' ἀρ. εὐρετηρίου 27.

³ Ἡ ἐπιγραφή εἰκονίζεται στὸ βιβλίο τοῦ Ἄλ. Καλέμη, *Ἡ ἀποκάλυψη τῶν φυσικῶν καὶ ἱστορικῶν θησαυρῶν τῆς Εὐβοίας* (Ἀθήνα 2000) 451, ὅπου καὶ ἡ πληροφορία ὅτι ἐκτίθεται στὸ Μουσεῖο Καρύστου.

⁴ Βλ. Μουτσόπουλου, «Δρακόσπιτα» πίν. 79.

⁵ Εὐχαριστῶ πολὺ τὴν κυρία Μαρία Κοσμᾶ, διότι κατόπιν παρακλήσεώς μου εἶχε τὴν προθυμία νὰ μετρήσῃ τὸ πακτωμένο στὸν γύψο τμῆμα τοῦ λίθου.

⁶ Τὸ ἀκριβὲς σημεῖο τῆς θέσεως Μετσίφι σημειώνει ὁ Reber, «Südgrenze» 44, εἰκ. 2 (χάρτης).

⁷ Τὸ κτίσμα χρονολογεῖ ὁ Ν. Μουτσόπουλος, «Δρακόσπιτα» 370, βάσει τῆς κεραμικῆς ποὺ βρέθηκε ἐκεῖ στὸν 5^ο-4^ο αἰ. π.Χ., καὶ τὸ θεωρεῖ κατοικία.

⁸ Βλ. Μουτσόπουλου, «Δρακόσπιτα» 347-62, εἰδικῶς 358 καὶ 362, εἰκ. 78 (σχέδιο, ὅπου καὶ σημειώνεται ἡ θέση τοῦ λίθου).

Ύψ. 0,095 μ., μήκ. 0,55 μ. και πάχ. περίπου 0,075 μ.⁹.

Ύψ. γραμμ. 0,045 (I τῆς καταλήξεως -δει) - 0,022 (O).

Μνεία: Μουτσόπουλου, «Δρακόσπιτα» 358 (σχέδιο και διαστάσεις), πίν. 79-81. Reber, «Südgrenze» 47 (SEG 52 [2002] 819): ὁ συγγραφεὺς παραθέτει τὸ κείμενο κατὰ τὴν ἀνάγνωση και ἐρμηνεία τοῦ D. Knoerfler.

Τέλη 6^{οο} - ἀρχὲς 5^{οο} αἰ. π.Χ.

ἐς εὐθύ

[-ca 2-3-].στα ὀφέλει οἴφεμα

[-ca 2-3-]λαρχίδει.

1-2 [Ὁ δεῖνα τ]ῶτα ὀφε[ί]λει οἰκέμα[[τα τοῖ Φ]λαρχίδει Knoerfler παρὰ Reber· ἀλλὰ τὸ τρίτο γράμμα τῆς λέξεως μετὰ τὸ ρ. ὀφέλει εἶναι Φ¹⁰ και ὄχι Κ.

Ὁ χαρακτὴρ δὲν εἶναι σταθερὸς στὴν χάραξη τῶν γραμμάτων· τὰ δύο Ε τοῦ ρ. ὀφέλει διαφέρουν κατὰ τὴν χάραξη τῶν μεσαίων κεραιῶν· διαφέρουν ἐπίσης τὸ Α τῆς λ. οἴφεμα μετὰ τὸ Α τοῦ κυρίου ὀνόματος τοῦ δευτέρου στίχου· διαφορετικὰ εἶναι και τὰ δύο Φ τῆς ἐπιγραφῆς.

Στὴν ἔκταση, περίπου 0,06-0,08 μ. (βλ. παραπάνω), τοῦ ἀποσπασμένου τμήματος τοῦ λίθου χωροῦν δύο, τὸ πολὺ, τρία γράμματα στὰ ἀριστερὰ τοῦ σωζομένου κειμένου. Δὲν ἐννοῶ ὅτι κατ' ἀνάγκη ὅλη ἡ ἐλλείπουσα ἐπιφάνεια καταλαμβάνοταν ἀπὸ γράμματα. Πάντως ἡ ἔκταση τοῦ συμπληρουμένου κειμένου στὰ ἀριστερὰ πρέπει νὰ εἶναι και στοὺς δύο στίχους ἡ ἴδια, ἢ περίπου ἡ ἴδια.

1 [-ca 2-3-].στα (= -ότα ἢ -ώτα)· ἡ ἐλλιπῶς σωζόμενη λέξη εἶναι κύριο ὄνομα, θηλυκό¹¹ (λ.χ. Διοδότα, Θιοδότα, Ἀπολλοδότα, ἢ εἴ τι ἄλλο) σὲ πτώση ὀνομαστική¹².

⁹ Ἡ τιμὴ τοῦ πάχους εἶναι ἀπὸ τὴν δημοσίευση τοῦ Ν. Μουτσόπουλου. Σήμερα πού ὁ λίθος εἶναι πακτωμένος στὸν γύψο τὸ ὀρατὸ πάχος εἶναι περίπου 0,05 μ.

¹⁰ Δὲν ἀντιλαμβάνομαι πῶς ὁ ἐκδότης μετέγραψε τὸ γράμμα ὡς Κ· εἶναι σαφὲς και στὸ σχέδιο τοῦ Μουτσόπουλου ὅτι στὸν λίθο δὲν εἶναι χαραγμένο τὸ γράμμα αὐτό. Σκέπτομαι μήπως ἐξέλαβε τὸ Φ ὡς κόππα, ἀλλὰ τὸ γράμμα προηγεῖται μόνον τῶν φωνηέντων ο (οι) και υ (και τῶν συμφώνων λ και ρ· σὲ μία μόνον ἐπιγραφή, καθ' ὅσον γνωρίζω, προηγεῖται τοῦ τ, βλ. LSAG [Boiotia] ἀρ. 7, πίν. 8).

¹¹ Δὲν μπορεῖ νὰ εἶναι ἀρσενικό (λ.χ. Ἰππότας, Θεοδότας, Φιλώτας, Εὐκλώτας, Σωτᾶς, κλπ.) σὲ πτώση γενική, διότι θὰ ἔπρεπε νὰ εἶναι πατρωνυμικὸν κυρίου ὀνόματος πού θὰ προηγεῖτο· ἀλλὰ, ὅπως ἤδη ἔγραψα, μόνον 2-3 γράμματα χωροῦν ἀριστερὰ τῶν ἰχνῶν γράμματος πού σώζονται πρὸ τοῦ Ο (ὄμικρον).

¹² Νομίζω ὅτι πρέπει νὰ ἀποκλεισθῇ ἡ περίπτωση νὰ πρόκειται περὶ ἀρσενικοῦ ὀνόματος (κατ' ὀνομαστικήν), ἀπὸ τὰ λήγοντα σὲ -α (γεν. -ας), διότι τὰ σωζόμενα ὀνόματα αὐτῆς τῆς μορφῆς προέρχονται ἀπὸ τὸν χῶρο τῆς ΒΔ και τῆς Κεντρικῆς Ἑλλάδος: βλ. A. Morpurgo, «Il genitivo maschile in -ας», *Glotta* 39 (1961) 93-111, εἰδικῶς 94-107 (κατάλογος). Ἄλλωστε ἡ ὑπαρξη τέτοιων ὀνομάτων ἀμφισβητεῖται, βλ. O. Masson, «Trois questions de dialectologie grecque», *Glotta* 43 (1965) 217-34, εἰδικῶς 227-34, ὅπου και βιβλιογραφία.

Τὰ σωζόμενα ἴχνη γράμματος πρὸ τοῦ Ο (Pl. XVIIb) μπορεῖ νὰ ἀνήκουν σὲ ἓνα τρισκελὲς σῆγμα χαραγμένο ὁμῶς ἐπὶ τὰ λαιά, πρᾶγμα ὄχι ἀσύνηθες¹³, ἢ σὲ ἓνα Ε. Δὲν γνωρίζω θηλυκὸ ὄνομα μὲ τὴν κατάληξη αὐτὴν (-εότα, -εώτα)¹⁴. Τεῖνω νὰ ὑποστηρίξω ὅτι τὰ ἴχνη ἀνήκουν σὲ σῆγμα· θὰ μπορούσε λοιπὸν νὰ συμπληρώσει κανεὶς [Σ]ότα (= Σώτα)¹⁵, ὄνομα θηλυκὸ μαρτυρούμενο¹⁶ μόνον στὴν Ἐρέτρια (βλ. LGPN I 425, s.v.).

ὀφέλει (= ὀφείλει)¹⁷. τὸ πρῶτο Ε ἀποδίδει τὸν φθόγγο [ε] (δευτερογενὲς μακρὸ κλειστὸ ε)¹⁸, πρβλ. IG XII 9, 1273 II, στ. 3: ὀφέλεν· IG XII 5, 1, στ. 2 (Ἴος)· 107, στ. 9 (Πάρος)· IG I³ 34, στ. 66· 118, στ. 15, κλπ. Τὸ ρῆμα συντάσσεται μὲ δοτικὴ προσώπου καὶ αἰτιατικὴ πράγματος.

οἴφεμα (= οἴφημα)¹⁹. ἢ λ. εἶναι τὸ ἄμεσο ἀντικείμενο τοῦ ρήματος ὀφέλει. Εἶναι ἀμάρτυρο οὐσιαστικὸ γένους οὐδετέρου τῆς τρίτης κλίσεως (-μα, γεν. -ματος) παράγωγον τοῦ ρήματος οἴφω (-ῶ), πρβλ. βινέω/βενέω²⁰ (-ῶ), βίνημα²¹, φιλέω (-ῶ), φίλημα, καὶ δηλώνει τὸ ἀποτέλεσμα ἐνεργείας. Ὁ ἀγαπημένος φίλος Χαράλαμπος Σιγάλας (†2005), ἐπιμελητὴς τῶν Ἀρχαιοτήτων, μοῦ ἔδωσε τὴν ἐξῆς χρήσιμη πληροφορία· στὴν πατρίδα του τὴν Σαντορίνη λένε γάμημα ἀντὶ τοῦ κοινοῦ στὴν λοιπὴ Ἑλλάδα γαμήσι (τό). Κατὰ ταῦτα ἡ σημασία τῆς λ. οἴφημα εἶναι προφανής.

¹³ Πρβλ. IG XII 9, 54, 55 (Στύρα)· LSAG (Boiotia) ἀρ. 5, πίν. 7· καὶ ἀντιθέτως, ἐνῶ ἡ ἐπιγραφή εἶναι χαραγμένη ἐπὶ τὰ λαιά, τὸ Σ εἶναι ἐς εὐθύ, βλ. τὴν IG XII 9, 257.

¹⁴ Ἀπαντοῦν δύο κύρια ὀνόματα ἀρσενικά, Θεώτας (ἠρωϊκὸ· Νεάπολις Κάτω Ἰταλίας) καὶ Κλεότας (Αἰτωλία, 2^{ος} αἰ. π.Χ.)· βλ. LGPN III.A s.v. ἀντιστοιχῶς.

¹⁵ Τὸ ὄνομα ὀφείλεται στὴν ἀνάγνωσις τοῦ D. Knoepfler (βλ. τὸ λῆμμα τοῦ LGPN I 425, s.v.) ἀντὶ τοῦ παρεχομένου Ἰσώτα (?) τῶν IG XII 9, 141.

¹⁶ Μαρτυρεῖται καὶ ἀρσενικὸν Σώτας στὴν Βοιωτία, Λοκρίδα, Δελφούς καὶ Θεσσαλία (βλ. LGPN III.B 397) καὶ Σώτης (-ου) στὴν Ἀττικὴ (βλ. LGPN II 422) καὶ βεβαίως τὸ ὑστερώτερο Σωτᾶς (βλ. LGPN III.A 417 καὶ III.B 397).

¹⁷ Ἐσφαλμένως ὁ Reber θεωρεῖ ὅτι ὁ χαρακτὴς παρέλειψε τὸ Ι (ιώτα) καὶ τὸ συμπληρώνει: ὀφε[ί]λει.

¹⁸ Εὐχαριστῶ θερμῶς τὸν Leslie Threatte γιὰ τὴν σχετικὴ συζήτηση ποὺ εἶχαμε· τοῦ ὀφείλω καὶ τὴν ἀκριβῆ διατύπωση τοῦ ὀνόματος τοῦ φθόγγου.

¹⁹ Θεωρῶ ὀλιγώτερον πιθανὸν νὰ ἔχη ἢ λ. τὴν μορφή οἴφεμα, πρβλ. τὰ φόρεμα, ἔψεμα, εὔρεμα, μεταγενέστερους τύπους τῶν φόρημα, ἔψημα, εὔρημα, καθὼς καὶ τὰ ἐπίσης μεταγενέστερα δέμα, θέμα, ἔνδεμα, ζέμα, ἔκζεμα.

²⁰ Γιὰ τὸν τύπο βενέω, βλ. τὸ χάραγμα σὲ σκύφο τοῦ 5^{ου} αἰ. π.Χ. ἀπὸ τὴν Ὀλβία (SEG 41 [1991] 622): Ὅς ἐθέλει βενεῖν δέκ' ἄρδις καταβαλῶμ | πυγιζέτω Ἡφαιστόδωρον.

²¹ Ἡ λ. βίνημα ἀπαντᾷ ἅπαξ, καθ' ὅσον γνωρίζω· βλ. τὸ χάραγμα τοῦ 1^{ου} αἰ. μ.Χ. σὲ τοῖχο τῆς Villa Ἀριάδνη στὴς Σταβιές, L. d'Orsi, «Un graffito greco di Stabia», PP 23 (1968) 228-30: Εἶ τις καλὸς γενόμενος | οὐκ ἔδωκε πυγίσαι· ἐκίνος καλῆς ἐρασθεὶς μὴ τύχοι βεινήμα[ι]τος. Ὁ D. Jordan, «Greek verses from Stabiae», ZPE 111 (1996) 124 (SEG 46 [1996] 1352), ὑπέδειξε ὅτι τὸ χάραγμα στηρίζεται σὲ κάποιο πρότυπο τοῦ συρμοῦ, τὸ ὁποῖο καὶ ἐπεχείρησε νὰ ἀνασυνθέσει. Τὴν ὑπόμνηση τοῦ ἄρθρου ὀφείλω στὸν φίλο Χαράλαμπο Κριτζᾶ, ἐπίτιμο διευθυντὴ τοῦ Ἐπιγραφικοῦ Μουσείου.

Τὸ ρ. ἀπαντᾶ κυρίως ὡς οἴφω²² (βλ. *LSJ*⁹, s.v. καὶ *IG XII 3*, 536, 537 [ὠιπθε])²³. Ἡ συνηρημένη μορφή οἴφέω (-ῶ) εἶναι γνωστὴ ἀπὸ παροιμία πού μνημονεύει ὁ Μίμνερμος²⁴: βλ. M. L. West, *Iambi et elegi Graeci ante Alexandrum cantati* II (Ὁξφόρδη 1992²) 21a: ἄριστα χωλὸς οἴφεϊ. Σὲ αὐτὴν τὴν μορφή τοῦ ρήματος παραπέμπουν ἀκόμη τὸ λῆμμα τοῦ Ἡσυχίου (ἐκδ. K. Latte): οἴφεϊν· ὀχεύειν· καὶ τὰ ὅμοια· τὸ ἀρχαῖο σχόλιο στὸν Θεόκριτο (4.61b): οἴφεϊν· τὸ συνουσιάζειν, ἀπὸ τοῦ ὀπιπεύειν· καθὼς καὶ ἡ γραφή οἴφει (β' προσ. προστακτικῆς ἐνεστῶτος) τοῦ κώδικος P, ἐνὸς ἀπὸ τοὺς κυρίους κώδικες τοῦ βίου τοῦ Πύρρου τοῦ Πλουτάρχου, στὸ χωρίον 28.6: οἴχε Ἀκρότατε καὶ οἴφε τὰν Χιλωνίδα· μόνον παῖδας ἀγαθὸς τᾶ Σπάρτα ποίει²⁵.

Ἀπὸ τὰ παράγωγα²⁶ τοῦ ρήματος σημειώνω δύο: οἴφολης· ὁ μὴ ἐγκρατής, ἀλλὰ καταφερῆς πρὸς γυναῖκα (Ἡσυχ. ο 434). Μαρτυρεῖται σὲ ἐρωτικὴ ἐπιγραφή χαραγμένη σὲ βράχο τῆς περιοχῆς τῆς Αὐλωνίτσας στὴν Νάξο (*IG XII 5*, 97· *LSAG* [Naxos] ἀρ. 14, πίν. 55)²⁷, καθὼς καὶ σὲ ἄλλη (τέλη 6^{ου} αἰ. π.Χ.) ἀπὸ τὸ χωριὸ Τριπόταμος τῆς Τήνου, δημοσιευμένη ἀπὸ τὸν N. M. Κοντολέοντα, «Ἀνασκαφὴ ἐν Τήνῳ», *ΠΑΕ* (1949) 122-34, εἰδικῶς 133-34, σημ. 1 (μὲ φωτογραφία)²⁸. Ἐπὶ

²² Ἡ κρατοῦσα ἄποψη (βλ. *LSJ*⁹, s.v.) εἶναι ὅτι τὸ ρῆμα χρησιμοποιεῖται ἀπὸ τοὺς Δωριεῖς. Ὡστόσο ὁ Bain, «Greek» 77 (*SEG* 41 [1991] 1876), στηριζόμενος στὸ ὅτι παράγωγά του ἀπαντοῦν καὶ σὲ μὴ δωρικὲς περιοχὲς (Νάξο, Τήνο, Berezan), ὀρθῶς σημειώνει ὅτι: «while the verb was characteristically Doric, it was not exclusively so». Ἡ λ. οἴφημα στὴν δημοσιευμένη ἐπιγραφή ἐνισχύει τὴν ἄποψη τοῦ Bain («Greek» 77) καὶ τοῦ Colantonio («Contributi» 279-83· τὸ ἄρθρο γνωρίζω μόνον ἀπὸ τὴν μνεία τοῦ *SEG* 45 [1995] 2355).

²³ Τὸ ρῆμα ἀπαντᾶ καὶ σὲ προσφάτως δημοσιευμένο χάραγμα τοῦ 3^{ου} αἰ. π.Χ. ἀγνώστου προελεύσεως: βλ. Mangano, «Falloccrazia» 136-37 (*SEG* 46 [1996] 1299)· ἀβέβαιον εἶναι ἐὰν πρόκειται γιὰ τὸν ἀσυναίρετο τύπο, ὅπως δέχεται ὁ ἐκδότης καὶ τὸ *SEG*, ἢ τὸν συνηρημένο. Τὸ χάραγμα παραθέτει καὶ ὁ Chankowski, «Οἴφειν» 25.

²⁴ Στὸ ζήτημα ἐὰν ἡ παροιμία πρέπη νὰ ἀποδοθῆ στὸν Μίμνερμο ἀναφέρεται συντόμως ὁ Bain, «Greek» 73, ὅπου καὶ βιβλιογραφία. Βλ. ἐπίσης Colantonio («Contributi») καὶ Chankowski («Οἴφειν» 22).

²⁵ Τὴν πληροφορία ἐπῆρα ἀπὸ τὸ ἄρθρο τοῦ Bain, «Greek» 73.

²⁶ Δίδω ἐδῶ τὰ ἄλλα: φιλοίφας (Θεοκρ. 4.62· βλ. καὶ τὰ σχόλια [ἐκδ. C. Wendel] 4.62a: φιλοίφα· φιλῶν τὸ συνουσιάζειν)· φιλοίφος· πασχητής (Ἡσυχ. φ 497)· φιλοίφος· σημαίνει δὲ τὸν φιλοσυνουσιαστήν (Μεγ. Ἔτυμ. 241.44). Ἰδιότυπη εἶναι ἡ συνδεόμενη πρὸς τὸ σύνθετο λέξη κόρυφος, (ὁ), παραδιδόμενη ἀπὸ τὰ σχόλια τοῦ Θεοκρίτου (4.62): οὕτω καὶ παρὰ Ἀλεξανδρεῦσι κόρυφος λέγεται ὁ ὡς κόρη οἴφόμενος (κόρυφος παρέχει τὸ Μεγ. Ἔτυμ. 531.29).

²⁷ Βλ. καὶ M. K. Langdon, «Φ ≠ Θ (with a note on *IG XII 5*, 97)», *ZPE* 33 (1979) 180-82, εἰδικῶς 181-82, πίν. VIId· Ἄ. Π. Ματθαίου, «Σημειώσεις ἀπὸ τῆ Νάξο», *HOPOS* 6 (1988) 82-84, εἰδικῶς 83-84, πίν. 12-13.

²⁸ Τὴν ἐπιγραφή ἐπαναδημοσίευσε καὶ ἐρμήνευσε ὁ Ἄλ. Ν. Οἰκονομίδης, «Παρατηρήσεις εἰς ἐπιγραφὰς ἐκ Κυκλάδων», *Κυκλαδικά* 5 (1956) 245-47 (βλ. καὶ *SEG* 52 [2002] 802). Ἐπρότεινε τὴν ἀνάγνωση Θρη(ισ)σα ἀντὶ τοῦ <η>θρησα τοῦ πρώτου ἐκδότη. Ἐθεώρησε ὅτι ὑπάρχει ἀρχαῖκὴ ἀπλογραφία, ὅπως καὶ στὸν στ. 1: Πυρίης ἀντὶ Πυρ(ρ)ίης, καὶ παράλειψη τοῦ προσγεγραμμένου γιώτα. Τὸ ὄνομα Θρη(ισ)σα ὀρθῶς ἐρμήνευσε ὡς κύριον, καὶ ὄχι ὡς

γυναικὸς κατηγορεῖται τὸ θηλυκὸν οἰφόλις· γυνή καταφερής, μάχλος, πασχητιῶσα (Ἦουχ. ο 435)²⁹.

Τὸ ρῆμα οἰφῶ (ἢ οἰφῶ) φαίνεται ὅτι χρησιμοποιεῖται ὄχι μόνον γιὰ νὰ περιγράψῃ τὴν ἐρωτικὴν πράξιν τοῦ ἀνδρός, ἀλλὰ καὶ τῆς γυναικός. Σὲ ἀχρονολόγητο χάραγμα ἀγνώστου προελεύσεως τὸ ρῆμα κατηγορεῖται ἐπὶ γυναικός³⁰. Αὐτὴν τὴν σημασίαν ἐνισχύει καὶ τὸ θηλυκὸν ἐπίθετο οἰφόλις.

2 [--]λαρχίδει· εἶναι ἀρσενικὸν κύριο ὄνομα (μὲ τὴν παραγωγικὴν κατάληξιν -ιδης, πρβλ. Βουλαρχίδης, Φυλαρχίδης), τὸ ἔμμεσο κατὰ δοτικὴν ἀντικείμενον τοῦ ρήματος. Τοῦ γράμματος πρὸ τοῦ λάμδα σώζεται κάθετη κεραία, ἀλλὰ καὶ τμήμα κεραίας στὸ μέσον τῆς καθέτου, ἢ ὁποῖα ὅμως δὲν τὴν τέμνει, καὶ μικρὴ κεραία τέμνουσα τὴν κάθετην στὸ κάτω ἄκρον τῆς κατ' ἀμβλείαν γωνίας. Τῆς ἄνω ὀριζόντιας κεραίας τὸ διακρινόμενον τμήμα σχεδὸν συμπίπτει μὲ φυσικὴ ἀυλάκωσις τοῦ λίθου στὸ σημεῖον αὐτό, ὥστε δὲν μπορεῖ νὰ εἰπῆ κανεὶς μετὰ ἀπολύτου βεβαιότητος ὅτι πρόκειται περὶ κεραίας. Σημειῶνω πάντως ὅτι ἢ μὴ ἐφαπτόμενη πρὸς τὴν κάθετην μεσαία κεραία ἔχει ἀκριβῶς τὸ ἴδιον σχῆμα πρὸς ἐκείνη τοῦ πρώτου Ε τοῦ ρ. ὀφέλει. Κατὰ ταῦτα θεωρῶ ὅτι τὸ γράμμα εἶναι μάλλον Ε παρά Ι (ιώτα)³¹.

Συμπληρῶνω [Ζ]ελαρχίδης (= Ζηλαρχίδης). Τὸ ὄνομα εἶναι ἀμάρτυρο. Γνωστὸ ὅμως εἶναι τὸ ὄνομα Ζήλαρχος, ἀπὸ τὴν Ἐρέτρια (βλ. LGPN I 193, s.v. IG XII 9, 245 B, 410). Ἐκεῖ ἀπαντοῦν καὶ τὰ ὀμόρριζα Ζηλάδης, Ζηλέας, Ζηλόβιος (βλ. ὅπ.π.). Ἐκτὸς τῆς Ἐρετρίας Ζήλαρχος μαρτυρεῖται καὶ στὴν Ἀττικὴ (βλ. LGPN II 192, s.v.).

ἐθνικόν, παραβάλλοντας ἄλλα παρόμοια κύρια ὀνόματα (βλ. F. Bechtel, *Die historischen Personennamen des Griechischen bis zur Kaiserzeit* [Χάλε 1917] 551). Ἡ ἐπιγραφή βρίσκεται στὸ Μουσεῖο τῆς Τήνου, ὅπως σημειῶνει ὁ Οἰκονομίδης. Εἶχα τὴν εὐκαιρίαν νὰ τὴν ἰδῶ τὸν Νοέμβριον τοῦ 1996. Σημειῶνω ὅτι καὶ οἱ δύο ἐκδότες δίδουν τὸ κείμενον, προφανῶς, κατὰ φιλολογικὴν μεταγραφὴν καὶ μεταγράφουν τὸ ἀρσενικὸν ὄνομα ὡς Ἀκῆστορος δεχόμενοι τὴν ὑπαρξὴ ὀνόματος Ἀκῆστωρ (-ρος)· ὁμοίως καὶ ἡ Jeffery, *LSAG* 298, ἀρ. 51. Ὁρθῶς ὁ Chankowski, «Οἰφειν» 21 (*SEG* 52 [2002] 802), μεταγράφει Ἀκῆστορος· τὸ γράμμα Η χρησιμοποιεῖται στὴν ἐπιγραφήν καὶ γιὰ τὴν ἀπόδοσιν τοῦ βραχέος ε.

²⁹ Πρβλ. Θεοκρίτου σχόλια (ἐκδ. C. Wendel) 4.61b: οἰφειν· τὸ συνουσιάζειν ἀπὸ τοῦ ὀπιπεύειν. ἔνθεν καὶ «οἰφόλις γυνή».

³⁰ Βλ. Manganaro, «Falloccrazia» 136-37.

³¹ Ἐὰν εἶναι ἰώτα, εὐσταθεῖ μόνον ἢ ἤδη προταθεῖσα (βλ. Reber, «Südgrenze» 47) συμπλήρωσις [Φι]λαρχίδει.

Ἡ ἐπιγραφή ἀνήκει στίς ἐρωτικές³². Ἄν καὶ εἶναι ἐλλιπής κατὰ τὸ ἀριστερόν, ἡ ἐπιφάνεια τοῦ ἐλλείποντος τμήματος δὲν ἐπαρκοῦσε παρὰ γιὰ τὰ ἀρχικὰ γράμματα τῶν δύο κυρίων ὀνομάτων· πέραν αὐτῶν δὲν ὑπῆρχε χῶρος γιὰ τὴν ἀναγραφή ἄλλου ὀνόματος³³. Τὰ ἐμπλεκόμενα πρόσωπα εἶναι ἕνας ἄνδρας καὶ μία γυναῖκα· ὥστε δὲν πρόκειται περὶ παιδεραστικῆς, ἀλλὰ ἀφορᾶ σὲ δύο ἑτεροφύλους. Ἐκεῖ ἔγκειται καὶ τὸ ἰδιαίτερο ἐνδιαφέρον τῆς ὁ [Ζ]ελαρχίδης ἢ κάποιος ἄλλος ἐξ ὀνόματός του, καταγράφει τὴν ὀφειλὴ τῆς [--].ότας πρὸς αὐτόν.

Οἱ μεταξὺ ἑτεροφύλων ἐρωτικές ἐπιγραφές εἶναι, ἀσφαλῶς, ἀσυγκρίτως ὀλιγώτερες τῶν μεταξὺ ὁμοφύλων καὶ ἀνήκουν στοὺς ὑστέρους χρόνους. Ἀπὸ τὰ ὀλίγα δείγματα παραπέμπω στὴν SEG 42 (1992) 850: 1) *Νυμφόδωρος κεχαρισμένα[ν] ταριχ[ο]πώλας [ἐ]πύγιζε Δάμυλιν*. 2) *Δάμυλις ἁ κεχαρισμένα Νυμφοδώρου γυνά [-]*· ἐπίσης στὴν *I.Priene* 317 (3^{ος} αἰ. μ.Χ.): *Φιλῶ γυνέκα βινο<υ>μένη<ν>. καλῶς. Φιλῶ γυνέκα ἄκρα κελητίζο<υ>σα<ν>. Φιλῶ γινέκα εἰς τὰ γωνάτια εὐέσχι<ον>.*

Τὰ δύο ἀναγραφόμενα ὀνόματα τῆς δημοσιευόμενης ἐπιγραφῆς, ἐφ' ὅσον οἱ συμπληρώσεις εὐσταθοῦν, μαρτυροῦνται, ὅπως ἤδη σημείωσα, στὴν Ἑρέτρια. Βεβαίως τὰ πρόσωπα μπορεῖ νὰ προέρχωνται ἀπὸ τὴν ἐπικράτεια τῶν Στύρων ἢ τῆς Καρύστου. Πάντως, ἐὰν λάβῃ κανεὶς ὑπ' ὄψιν τὴν ἔκταση τῆς ἐπικράτειας τῆς Ἑρέτριας μέχρι τὴν περιοχὴ τῶν Στύρων, ὅπως ὑπέδειξε ὁ K. Reber, δὲν εἶναι ἐντελῶς ἀπίθανη ἡ ἀπόδοση τῶν δύο προσώπων στὴν Ἑρέτρια.

Ἡ συνύπαρξη τῶν ἀρχαϊκωτέρων μορφῶν τῶν γραμμάτων Υ (=Χ), Φ πρὸς τὰ νεωτερικὰ Μ καὶ Ρ (μὲ οὐρά) στηρίζουν τὴν χρονολόγησι τῆς ἐπιγραφῆς στὰ τέλη τοῦ 6^{ου} ἢ στίς ἀρχές τοῦ 5^{ου} αἰ. π.Χ.

Τέλος, τίθεται ἕνα ἐρώτημα. Ὁ λίθος κατὰ τὴν μαρτυρία τοῦ Ν. Μουτσόπουλου βρέθηκε μέσα σὲ ἕνα ἀπὸ τὰ δωμάτια ἀρχαίου κτίσματος· ποῦ ἦταν ἄραγε ἀρχικῶς τοποθετημένος; Ἐννοῶ πρὸ τῆς ἀναγραφῆς, διότι μᾶλλον θὰ πρέπη νὰ ἦταν σὲ μία θέση (ἐντοιχισμένος μᾶλλον σὲ τοῖχο ἀναλημματικὸ ἢ κτίσματος), ἡ ὁποία θὰ προσφερόταν γιὰ τὴν ἀναγραφή τοῦ κειμένου καὶ κυρίως γιὰ νὰ εἶναι ὀρατὸ στὸν τυχὸν ἀναγνώστη. Δὲν μπορεῖ ἐπίσης νὰ ἀπαντήσῃ κανεὶς μὲ βεβαιότητα στὸ ἐρώτημα ποιὰν σχέση εἶχε μὲ τὸ κτίσμα. Εἶναι ἄραγε σύγχρονο τὸ κτίσμα (ὁ Ν. Μουτσόπουλος ὁμῶς τὸ χρονολογεῖ³⁴

³² Γιὰ τὸ ἐρωτικὸ λεξιλόγιο γενικῶς θεμελιῶδες παραμένει τὸ δυσεύρετο πλέον ἔργο τοῦ Εὐίου Ληναίου (= Χ. Χαριτωνίδου), *Τὰ ἀπόρητα* (Θεσσαλονίκη 1935). Χρήσιμο εἶναι καὶ τὸ νεώτερο βιβλίον τοῦ G. Henderson, *The Maculate Muse* (Νέα Υόρκη 1991³), τὸ ὁποῖο περιορίζεται ὁμῶς στὸ λεξιλόγιο τῆς ἀττικῆς κωμωδίας. Τὰ ρήματα ποὺ ἀφοροῦν στίς διάφορες μορφές τῆς ἐρωτικῆς πράξεως ἐξετάζει καὶ ὁ Bain, «Greek» 51-77 (SEG 41 [1991] 1876). Τὴν σημασίαν τοῦ ρ. οἴφειν διερευνᾷ καὶ ὁ Chankowski, «Οἴφειν» 19-35.

³³ Λέγω ὀνόματος καὶ ὄχι λέξεως, διότι δὲν ἀποκλείεται πρὸ τοῦ θηλυκοῦ ὀνόματος τοῦ πρώτου στίχου νὰ ὑπῆρχε κάποιον μόριον, λ.χ. τὸ βεβαιωτικὸν ἦ.

³⁴ Μουτσόπουλου, «Δρακόσπιτα» 370.

βάσει τῆς κεραμικῆς στὸν 5^ο-4^ο αἰ. π.Χ.) μὲ τὴν ἐπιγραφή; Ἡ ὁ λίθος ἐκ τῶν ὑστέρων μεταφέρθηκε ἐπιγεγραμμένος ἀπὸ κάποιον τόπο πλησίον, ἐντοιχίσθηκε σὲ ἓνα ἀπὸ τοὺς τοίχους τοῦ κτίσματος καί, ὅταν αὐτὸ ἐρημώθηκε καὶ καταστράφηκε, κατέπεσε στὸ ἐσωτερικὸ τοῦ δωματίου;

Συνομογραφίες

- Bain, «Greek» = D. Bain, «Six Greek Verbs of Sexual Congress», *CQ* 41 (1991) 51-77.
- Chankowski, «Οἴφειν» = A. S. Chankowski, «Οἴφειν. Remarques sur les inscriptions rupestres de Théra et sur la théorie de la pédérastie initiatique en Grèce ancienne», στὸν συλλογικὸ τόμο: T. Derda, J. Urbanik, M. Węcowski (ἐπιμ.), *Εὐεργεσίας χάριν. Studies presented to Benedetto Bravo and Ewa Wipszycka by their disciples* («JJP Suppl.» I· Βαρσοβία 2002) 3-35.
- Colantonio, «Contributi» = M. Colantonio, «Contributi epigrafici a Mimnermo, fr. 24 Gent.- Pr.-», στὸν συλλογικὸ τόμο: R. Pretagostini (ἐπιμ.), *Tradizione e innovazione nella cultura greca da Omero all'età ellenistica. Scritti in onore di Bruno Gentili* (Ρώμη 1993) 279-83.
- LGPN = P. M. Frazer, E. Matthews, *A Lexicon of Greek Personal Names I-IV* (Ὁξφόρδη 1987-2005).
- LSAG = L. H. Jeffery, *The Local Scripts of Archaic Greece* (Ὁξφόρδη 1961).
- Manganaro, «Fallocrazia» = G. Manganaro, «Fallocrazia nella Sicilia Greca e Romana», *ZPE* 111 (1996) 135-39.
- Μουτσόπουλου, «Δρακόσπιτα» = Ν. Κ. Μουτσόπουλου, «Τὰ δρακόσπιτα τῆς ΝΔ Εὐβοίας», *Ἐπιστημονικὴ Ἐπετηρίδα τῆς Πολυτεχνικῆς Σχολῆς τοῦ Ἀριστοτελείου Πανεπιστημίου Θεσσαλονίκης (Τμῆμα Ἀρχιτεκτόνων)* 8 (1978-1980 [1982]) 263-479.
- Reber, «Südgrenze» = K. Reber, «Die Südgrenze des Territoriums von Eretria (Euböa)», *AK* 45 (2002) 40-54.

LA COMMUNICATION INTERDIALECTALE AU MILIEU
DU V^e S. AV. J.-C.
ARGIEN ET CRETOIS DANS LES DEUX REGLEMENTS ARGIEUS
DES RELATIONS ENTRE CNOSSOS ET TYLISSOS*

Sophie MINON

C. D. Buck écrivait en 1913 : « Decisions of interstate arbitration were regularly rendered in the dialect of the arbitrators », et supposait par conséquent, de l'inscription argienne réglant les relations entre les cités crétoises de Cnossos et de Tyliossos, que : « If we had the copy set up at Tyliossos, to which reference is made in the text, it would show the same Argive dialect »¹. De fait, le texte tyliossien, retrouvé l'année suivante, ne semble guère se distinguer sur le plan linguistique du texte argien. Mais les deux sont loin d'être des copies conformes : il est ici question d'alliance militaire entre les deux cités crétoises, alors que l'inscription d'Argos réglait entre elles des questions d'économie, de frontières et de cultes. Il n'empêche que, si le texte tyliossien a effectivement été aussi rédigé en argien, il pourrait être ainsi confirmé qu'Argos joua le même rôle d'arbitre dans les deux phases de ces négociations.

L'enjeu de cette enquête consiste donc à vérifier quelle forme du dialecte les Argiens ont employée pour s'adresser aux Crétois à partir du texte trouvé à Argos et si le texte de Tyliossos est écrit dans le même argien. On distinguera pour ce faire les traits argiens et non crétois, des traits crétois et non argiens et des traits communs à ces deux dialectes, c'est-à-dire *a priori* doriens au sens large, voire panhelléniques, même s'ils n'étaient pas employés comme tels. On se demandera si les Argiens ont édulcoré leur dialecte dans ce contexte diplomatique, en particulier dans le texte de Tyliossos, et si les traits crétois y sont le fait des Argiens ou ont été introduits lors de la gravure sur place. L'évaluation des parts respectives des traits argiens, crétois ou communs permettra de mesurer l'importance de l'interface argien/crétois et de montrer peut-être que la langue qu'attestent les deux textes était déjà une forme de *koina*, dont les rares argismes exclusifs, employés à des fins identitaires, ne faisaient pas obstacle à la compréhension.

* Je remercie chaleureusement M. Hatzopoulos pour l'organisation impeccable de notre congrès. Que Ch. Kritzas trouve ici toute l'expression de ma gratitude pour les réponses très précises qu'il a eu la patience de fournir aux questions que je lui ai posées concernant les graphies et les formes rencontrées dans les textes argiens du IV^e s. av. J.-C. qu'il doit publier. Mes remerciements vont aussi à A. Alonso Déniz et C. Dobias-Lalou, et tout particulièrement à Cl. Brixhe.

¹ Buck, « Interstate Use » 151.

Cette étude constitue un nouveau volet de recherches que je mène sur les situations de diglossie à l'intérieur du monde grec². Cela me conduit à étudier non seulement la communication interdialectale mais aussi la rencontre des dialectes avec la koinè³. Mon nouveau terrain d'observation est l'Argolide, à commencer par Argos et l'Argolide occidentale. Pour cerner ce qui faisait la spécificité de cette variété d'argien, avant même d'observer les modalités de sa rencontre avec la koinè, j'ai choisi d'étudier ces deux textes du V^e s. av. J.-C. Il peut sembler paradoxal de commencer par étudier l'argien tel qu'il s'est parlé et écrit à destination d'étrangers, mais la conscience linguistique que l'on peut supposer chez le locuteur/rédacteur dans un tel contexte d'interlocution fait de tels documents des témoignages de premier plan sur le dialecte même.

Les deux textes

Mon édition se fonde sur celle qui fait référence, celle que W. Vollgraff a publié en 1948, dont je ne conserve que les restitutions assurées.

H. Van Effenterre et F. Ruzé ont bien exposé les débats qu'a suscités l'interprétation de ces textes, dans lesquels on a hésité à voir des pactes bilatéraux entre cités, l'un entre Argos et Cnossos, l'autre entre Argos et Tyliossos dont la cité argienne aurait assuré la protection (Kahrstedt, Gschnitzer, Charneux), ou bien deux copies du même document d'arbitrage d'Argos entre les deux cités crétoises (Vollgraff).

Il est sûr que les deux protagonistes sont Argos et Cnossos, mais Tyliossos n'est pas seulement l'objet de leurs négociations : la clause finale du premier texte indique qu'Argos et Cnossos avaient des relations d'amitié, voire de *syngeneia* ancienne, dont Argos entendait faire désormais bénéficier aussi Tyliossos. Le fait que cette dernière cité ait eu aussi sa copie des décisions argiennes et en particulier qu'Argos ait mentionné explicitement l'inscription de leur stèle par les Tyliissiens est la preuve de son statut autonome. Il est cependant prévu qu'Argos intervienne en « tiers » dans les décisions et les votes et reçoive sans doute le « tiers » des prises de guerre communes faites sur terre ; cela laisse supposer que des Argiens résidant sur place, sans doute à Tyliossos⁴, y auraient eu part au droit de cité. Les deux textes témoigneraient

² Voir mes *IED* II 601-626, où est étudiée la situation de diglossie procédant de la double compétence linguistique des autorités éléennes, qui maîtrisaient déjà la koinè dès la seconde moitié du IV^e s. av. J.-C., et la communication intitulée « La stèle 'diglosse' de Sigée en Troade (IG I³ 1508, ca 550 a.C.) », prononcée au colloque *Traduire, transposer, transmettre* que B. Bortolussi, M. Keller, L. Sznajder et moi-même avons organisé à Paris X en juin 2007.

³ Sur la question du statut de la koinè par rapport aux dialectes plus anciennement employés, voir A. Morpurgo Davies, « The Greek Notion of Dialect », *Verbum* 10 (1987) 7-28, spécialement 14 et 18.

⁴ *Nomima* I ; cf. 2, L. 15-16 : τὸν ἐκ Τυλίσοῦ.

par conséquent de la médiation d'Argos entre Cnossos et sa voisine, qui apparaît comme une sorte de protectorat argien en pays crétois.

H. Van Effenterre a montré par ailleurs que les « frontières de la terre » (Ἔοροι τᾶς γᾶς [1, L. 26]) n'étaient pas les frontières entre les deux cités, mais délimitaient une terre de l'arrière-pays revendiquée ou objet d'empiètements de part et d'autre. C'est la présence de l'enclos d'Archos, héros archégète de Cnossos, peut-être venu d'Argos (cette dernière cité doit assumer les frais de l'entretien du chœur) qui explique que les Cnossiens aient voulu s'assurer la conservation de ces *eschatiai*.

1. Texte argien

Deux fragments de calcaire blanc trouvés sur l'agora d'Argos. A (1912) : 0,725×0,37×0,24-0,255 m ; B (1906) : 0,735×0,87×0,19 m. *Stoichedon* 37, sauf dans les cinq dernières lignes, qui sont d'une autre main. ca 460-450 av. J.-C.

Ed. : W. Vollgraff, *BCH* 34 (1910) 331-54 (B) et *BCH* 37 (1913) 279-309 (A) (*Syll.*³ 56) ; *DGE* n° 83 ; *I.Cret.* I viii 4 ; Vollgraff, *Décrot* 1-14, 40-103 (Buck, *Greek Dialects* n° 85 ; Bengtson, *Staatsverträge* II n° 148 ; Piccirilli, *Arbitrati* I n° 19 ; *Nomima* I n° 54, II).

Cf. U. Kahrstedt, *Klio* 34 (1942) 72-91 ; M. Guarducci, *Epigraphica* 7 (1945 [1946]) 74, 83 ; P. Charneux, *REG* 63 (1950) 273-74 ; F. Gschnitzer, *Abhängige Orte im griechischen Altertum* (« ZETEMATA » 17 ; Munich 1958) 44-48 ; P. Carlier, *La royauté en Grèce avant Alexandre* (Strasbourg 1984) 381-82 ; H. et M. Van Effenterre, *Stuttgarter Kolloquium zur historischen Geographie des Altertums* 4, 1990 (« *Geographica Historica* » 7 ; Amsterdam 1994) 111-25 ; M. G. Capdeville, *CRAI* (1997) 273-307.

A

- [-----]νεσε[.....⁹.....]
 [-----]. τὸν χο[ρον ..]να [..]
 [-----]εν ζύλλεσθαι πλά[ν] τ-
 4 [ὰ -----]τέλλοντα ἐνς πόλιν. ἡὸ τ[ι]
 [δέ κα ----- δυσμενέ]ὸν ἡέλωμες συνανφότεροι, δα[σ]-
 [μοῖ τὸν κατ] γᾶν τὸ τρίτον μέρος ἔχεν πάντων, τ[ὸ]-
 [ν δὲ κατ] θάλασαν τὰ ἡέμισα ἔχεν πάντων· τὰν δὲ [δ]-
 8 [εκ]άταν τὸνς Κνωσίονς ἔχεν, ἡὸ τι χ' ἔλωμες κοι[ν]-
 [ᾶ]ι· τὸν δὲ φαλύρον τὰ μὲν καλλ<ι>στεῖα Πυθῶδε ἀπ[ά]-
 γεν κοινᾶι ἀμφοτέρωνς, τὰ δ' ἄλλα τῶι Ἄ[ρει Κν]ῶ[σ]-
 ῶι ἀντιθέμεν κοινᾶι ἀμφοτέρωνς. Ἐξ[αγῶγὰν δ' ἔ]-
 12 μεν Κνωσόθεν ἐνς Τυλίσον κέκ Τυλί[σῶ Κνωσόνδ]-
 ε· α[ι] δὲ πέρανδε ἐξάγοι, τελίτῶ ἡόσσα[περ οἱ Κν]-
 ῶσοι· τὰ δ' ἐκ Τυλίσῶ ἐξαγέσθῶ ἡόπυ[ι κα χρεῖ. Τῶ]-
 ι Ποσειδᾶνι τῶι ἐν Ἰυτῶι τὸν Κνωσίῶ[ν ἱαρέα θύ]-
 16 εν. Τᾶι Ἠέραι ἐν Ἐραῖῶι θύεν βῶν θέλει[αν ἀμφοτ]-

έρον[ς κ]οινᾶι, θύεν δὲ πρὸ Φακινθ[ίῳ⁸]
 . κο . . . κ[-----]

20

B

[.¹⁴] ανοντο [.¹⁴] πρ[α]-
 τομηνίαν ἄγεν κατὰ ταύτ[ᾱ¹¹] [.] ο ἀμ[φ]-
 οτέρων. Χρέματα δὲ μὲ ἔνπιπασκέσθῃ ἡο Κνῶσιο[ς]
 24 ἐν Τυλίσοι, ἡο δὲ Τυλίσιος ἐν Κνῶσοι ἡο χρεῖζ[ῶ]-
 ν. Μῆδὲ χόρας ἀποτάμνεσθαι μῆδατέρους μῆδ' ἄ[π]-
 ανσαν ἀφαιρῖσθαι. Ὅροι τᾶς γᾶς· ἡυὼν ὄρος καὶ Α-
 ἰετοὶ κάρταμίτιον καὶ τὸ τῷ Ἀρχῷ τέμενος κα[ί]
 28 ἡο ποταμὸς κέλ Λευκόπορον κάγάθοια, ἡἰ ἡύδῶ-
 ρ ρεῖ τῷμβριον, καὶ Λᾶος. ἡἰ κα τῷ Μαχανεῖ θύομ-
 ες τὸνς φεξέκοντα τελέονς ὄφινς, καὶ τᾶι Ἡραι
 τὸ σκέλος φεκάστῳ διδόμεν τῷ θύματος. Αἰ δὲ συ-
 32 μπλέονες πόλιες ἐκ πολεμίων ἔλοιεν χρήματα
 ἡοπαῖ συγγνοῖεν ἡοι Κνῶσιοι καὶ τοῖ Ἀργεῖοι
 ἡούτῳ ἔμεν. Τῷ Ἄρει καὶ τᾶφροδίται τὸν Κνῶσί-
 36 ὼν ἰαρέα θύεν, φέρεν δὲ τὸ σκέλος φεκάστῳ. Τὸν Ἀ-
 ρχὸν τὸ τέμενος ἔχεν τὸ ἔν Ἀχάρναι· τοῖς θύονσι
 ξένια παρέχεν τὸνς Κνῶσίονς, τὸνς δ' Ἀργείονς
 τῷ χορῷ. Ἐν Τυλίσοι αἰ κα καλεῖ ἡο Κνῶσιος πρ-
 40 εσγέαν, ἡέπεσθαι ἡόπυι κα δέεται· καὶ χὸ Τυλίσι-
 ος τὸν Κνῶσιον κατὰ ταύτᾱ· αἰ δὲ μὲ δοῖεν ξένι-
 α, βῶλᾱ ἐπαγέτῳ ρύτιον δέκα στατέρων αὐτίκα ἐ-
 πὶ κόσμος, κέν Τυλίσοι κατὰ ταύτᾱ ἡο Κνῶσιος.
 ἡα στάλα ἔσστα ἐπὶ Μελάντα βασιλέος· ἄφρέτευ-
 44 ε Λυκοτάδας ἡυλλεύς. ^{vac} Ἀλιαῖαι ἔδοξε τᾶι τὸν
 ἰαρῶν. Ἀ(φρέτευε) βῶλᾶς Ἀρχίστρατος Λυκοφρονίδας.
 Τοῖ Τυλίσοι ποὶ τὰν στάλαν ποιγραψάνσθῳ τάδε
 αἰ τις ἀφικνοῖτο Τυλισίῳν ἐνς Ἄργος, κατὰ ταύτᾱ
 48 σφιν ἔστῳ ἡἰπερ Κνῶσίοις.

L. 2 : τον χο[---] Schwyzer, Guarducci ; τὸν χῶ[ρον -] Vollgraff. L. 3 : [- ἐξῆμ]εν Vollgraff, Schwyzer, Guarducci. L. 4 : [ἄ μέρῃ τὰ Κνῶσίῳν συν]τέλλοντα Vollgraff, Schwyzer, Guarducci. L. 5 : [δέ κα ἐκ δυσμενέ]ῳν Vollgraff, Schwyzer, Guarducci, d'après 2, L. 13. L. 5-6 : δα[σμῶι τὸν κατ] Vollgraff, Schwyzer, Guarducci. L. 14 : ἡοπυ[ῖ κα λοίῃ] Schwyzer, Guarducci ; ἡοπυ[ῖ κα χρεῖ] Vollgraff. L. 17 : Φακινθ[ίῳν] Vollgraff, Schwyzer, Guarducci. L. 26 : Ὅροι Vollgraff, Schwyzer, Guarducci. L. 30 : Η(ἔ)ραι Vollgraff, Schwyzer, Guarducci. L. 36 : τὸν Vollgraff, Schwyzer, Guarducci. L. 38-39 : τῷ χορῷ ἐν Τυλίσοι. Αἰ κα καλεῖ ἡο Κνῶσιος πρῆσγέαν Schwyzer, Guarducci ; τῷ χορῷ. Ἐν Τυλίσοι,

αἶ κα καλῆι ho Κνώσιος πρεσγέαν Vollgraff. L. 39 : *hépεσθαι hoπvī κα δέεται* ; cf. SEG 28 (1978) 408, L. 4-6 (traité entre Sparte et les Erxadiens, ca 500 av. J.-C.) : [hεπομ]ένος hόπvι κα Λα[κεδαιμόνι]οι hαγίονται.

« ... dépouiller, sauf... (4) revenant à la cité. Pour ce que nous prendrons les uns avec les autres à l'ennemi, qu'ils (les Tyliissiens ?) aient comme butin le tiers de tout ce qui aura été pris sur terre et qu'ils aient la moitié de tout ce qui aura été pris sur mer ; (8) que les Cnossiens aient la dîme de ce que nous aurons pris conjointement. Que les deux parties emportent conjointement les plus belles des dépouilles à Delphes et qu'elles consacrent à deux conjointement le reste à Arès à Cnossos.

Qu'il soit permis d'exporter (12) de Cnossos à Tyliissos et de Tyliissos à Cnossos. Si (un Tyliissien) exportait au loin, qu'il paie les mêmes taxes que les Cnossiens. Que les marchandises de Tyliissos soient exportées où il faut.

Que le prêtre de Cnossos sacrifie au Poséidon de l'Iytos ; (16) que les deux parties sacrifient conjointement une vache à Héra dans l'Héraion, et que le sacrifice ait lieu avant les Hyakinthia... (20)

Que les deux parties commencent le mois le même jour.

Que le Cnossien n'acquière pas de propriété (24) à Tyliissos, mais que le Tyliissien acquière à Cnossos, s'il le désire.

Que ni l'une ni l'autre des deux parties n'empiète sur le territoire de l'autre ni ne s'en empare dans sa totalité. Limites de la terre : Mont des Sangliers, Aigles, Artamition, enclos sacré d'Archos, (28) la rivière, en direction de Leukoporos, Agathoia, où s'écoule l'eau de pluie, et Laos.

Lorsque nous sacrifions à Machaneus les soixante moutons adultes, que l'on offre aussi à Héra une cuisse de chaque victime.

Si (32) plusieurs cités s'emparaient ensemble de biens ennemis, qu'il en soit comme s'en sont mis d'accord les Cnossiens et les Argiens.

Que le prêtre de Cnossos sacrifie à Arès et à Aphrodite et emporte une cuisse de chaque victime. (36) Qu'Archos conserve son enclos sacré à Acharna. Que les Cnossiens fournissent des présents d'hospitalité à ceux qui sacrifient et les Argiens, au chœur.

Si le Cnossien réclame à Tyliissos l'envoi d'une ambassade, que (le Tyliissien) le suive où il faut et de même pour le Cnossien, si le Tyliissien fait la même requête. Si les cosmes (de Cnossos) n'offraient pas de présent d'hospitalité (aux envoyés tyliissiens), que le Conseil⁵ leur inflige aussitôt le paiement d'une caution de dix statères, et qu'à Tyliissos, les envoyés knossiens soient traités de la même manière.

⁵ C'est l'« une des rares mentions du conseil dans des cités crétoises, ici pour surveiller les cosmes » d'après H. Van Effenterre et F. Ruzé, *Nomima* I 232, n° 54.

La stèle a été érigée sous le roi Mélantas ; Lykôtadas de la tribu des Hylleis était président⁶. Il a plu à l'assemblée du culte ; Archistratos de la phratrie des Lykophronidai présidait le Conseil.

Que les Tyliissiens ajoutent sur leur stèle la mention suivante :

Si un Tyliissien venait à Argos, qu'il y soit traité de la même façon que les Cnossiens ».

2. Texte tyliissien

Fragment principal d'un épistyle de poros provenant du mur d'enceinte d'un sanctuaire d'Artémis à Tyliissos (1914) : 1,07×0,43×0,20-0,30 m ; Musée d'Héraklion, inv. 426. L'inscription est gravée *stoichedon*, sur trois colonnes, dont seule celle du milieu est quasi intacte ; la colonne de gauche est abîmée et celle de droite est amputée. L'alphabet est argien. ca 460-450 av. J.-C.

Ed. : J. Chatzidakis, *AE* (1914) 94 sqq. ; *DGE* n° 84 ; *I.Cret.* I xxx 1 ; Vollgraff, *Décret* 1-8, 15-40 (Bengtson, *Staatsverträge* II n° 147 ; Piccirilli, *Arbitrati* I n° 18 ; *Nomima* I n° 54, I).

Cf. F. Ruzé, *Aux origines de l'hellénisme. La Crète et la Grèce. Hommage à Henri Van Effenterre* (« Publications de la Sorbonne. Histoire ancienne et médiévale » 15 ; Paris 1984) 247-63 ; W. P. Merrill, *CQ* 41 (1991) 16-25.

[...⁴... ιαρά πα]εχόντῳ τοῖ πα-
 [...¹⁰...]ον, [δ]έρματα δὲ φ-
 [ερόσθῳ ἡοι Κν]όηιοι πρὸ ταυ-
 4 [...⁶...]ν ἐν Τυλίσοι ρ-
 [...¹²...]ναν δὲ καὶ δι-
 [...¹⁰...]σ]πονδὰς νεῶτ-
 [έρας] μὲ τίθεσθαι μῆδατέρο-
 8 [νς αἰ] μὲ συνδοκοῖ τῷ πλέθε-
 [ι· συνβ]άλλεσθαι δὲ τὰν τρίτ-
 [αν αἰσ]αν τὸς Ἀργείοις τὰν ψά-
 [φῶν· καῖ] τινὰς τῶν εὐμενέων
 12 δυσμενέας τιθεῖμεθα καὶ τ-
 ὦν δυσμενέων εὐμενέας, μὲ θ-
 έσθαι αἰ μὲ συνδοκοῖ τῷ πλ-
 έθει· συνβάλλεσθαι δὲ τὸνς
 16 ἐκ Τυλίσο τὰν ψάφῶν τὰν τρί-
 ταν αἰσαν. Αἰ δὲ μάχα γένοιτ-
 ο μὲ παρέντων τῶν ἀτέρων, σπ-
 ονδὰνς θέσθῶν τοῖ δεόμενο-

⁶ D'après Vollgraff, *Décret* 87, « il faut voir en lui, ce semble, celui qui était, sous l'égide royale, le véritable chef de l'état ».

- 20 ἰ πέντε ἀμέρανς· αἱ στρατήα
 ἐνο[ιεῖε] ἑνς τὰν γᾶν τὰν Κνῶ-
 ήαν, [Τυλισίονς] ὄφελῆν παντ-
 ἰ σθένει [-----]
- 24 παρεχόν[τῶ ----- τοῖ]-
 ς Ἀργείο[ις ---τοῖ δ' Ἀργ]-
 εῖοι τοι[-----]
 ἰ ἐν στρα[τήαι ----- ἀμέ]-
 ρανς· αἱ δ[ἐ -----]
- 28 ἰμεν τὰν [-----]-
 ς· κέν Τυλ[ίσοι ----- δ]-
 ἐ κα φαρθ[-----]-
- 32 πάγεσθαι [-----]
 να· αἶ κ' ἐν θ[-----]

L. 1 : [- παρ]εχόντῶ Schwyzer, Guarducci ; [ιαρὰ παρ]εχόντῶ Vollgraff. L. 2-3 : φ[ερέσθῶν οἱ Κν]ῶήιοι Schwyzer, Guarducci ; φ[ερόσθῶ ἦοι Κν]ῶήιοι Vollgraff. L. 3-4 : πρὸτ' αὐ[τὸς -] Schwyzer, Guarducci ; πρὸ Ταυ[ροφονίῶν ?] Vollgraff. L. 11 : [φῶν· ὄκα] τινας Schwyzer, Guarducci ; [φῶν· καῖ] τινας Vollgraff. L. 19 : θέσθῶν τοῖ δεόμενοι Schwyzer, Guarducci ; θέσθῶ ἂν τῶι δεομένῶι Vollgraff. L. 21 : [ἐνο[εῖε]] Chatzidakis, Schwyzer, Guarducci ; [ἐνο[ιεῖε] ου [ἐνο[ιοῖε] comme ioῖe{u} Schwyzer (DGE n° 103, Trézène, V^e s. av. J.-C.), Vollgraff. L. 22 : [. . . . ?] : [Τυλισίονς] Chatzidakis, Schwyzer, Guarducci, Vollgraff ; [Ἀργείονς] Van Effenterre, Ruzé. ὄφελῆν Chatzidakis, Vollgraff ; ὀφέλεν Schwyzer, Guarducci. L. 24 : παρεχον Schwyzer, Guarducci ; παρεχόν[τῶ -] Vollgraff. L. 24-25 : [-τὸς] Ἀργείο[ς -] Schwyzer, Guarducci ; [-τοῖς] Ἀργείο[ις -] Vollgraff. L. 25-26 : [- Ἀργ]εῖοι τοι[-] Schwyzer, Guarducci ; [τοῖ δ' Ἀργ]εῖοι τοῖ[ς ἐν Τυλισοῖ -] Vollgraff. L. 27 : στρα[τείαι] Schwyzer, Guarducci ; στρα[τήαν] Vollgraff. L. 29-30 : [- ὄς] κ' ἐν Τυλ[ίσοι -] Schwyzer, Guarducci ; [-οἶκον]ς· κέν Τυλ[ίσοι -] Vollgraff. L. 31 : φαρθ[μιος] Chatzidakis, Schwyzer ; φαρθ[μ-] Guarducci ; φαρθ[αῖαι] Vollgraff⁷ ?

⁷ φαρθ[-] est difficile. L'hypothèse la plus vraisemblable est celle de Vollgraff, Décret 34-39, qui voulait y voir, par référence à l'épiclèse d'Artémis bien connue en Laconie sous la forme φορθαῖα, φαρθ[αῖαι] (< φορθ[αῖαι], avec assimilation vocalique : le degré zéro de ce radical, en effet, n'est attesté ni dans le lexique ni dans l'onomaistique grecque, alors qu'est notamment connu un Φορθαγόρας argien (SEG 11 [1950] 336, L. 8, fin VII^e s. av. J.-C.). Mais comme les théonymes sont toujours précédés de l'article, du moins en 1, il ne pourrait s'agir de la désignation de la déesse que si elle était mentionnée par son épiclese au nominatif avec la forme crétoise psilotique de l'article: κ' ἄ φαρθ[αῖαι] ; une autre possibilité serait d'y voir un toponyme, puisque le texte 1 en présente un certain nombre sans article. Le vocalisme a radical pourrait en tout cas être crétois puisque l'hésitation a/o est connue dans ce dialecte devant sonante liquide : cf. Bile, Dialecte crétois 81-82. φαρθ[μ-] est impossible puisque la racine de la famille de ἀραρίσκω ne comporte pas de *w- initial.

« Que les... fournissent [les victimes], que les Cnossiens [rempoient] les peaux avant (4)... à Tyliossos...

Que ni l'une ni l'autre des deux cités ne contracte de nouvelle trêve, (8) sans l'accord du grand nombre, et que les Argiens votent à proportion du tiers ; et à supposer que (12) nous cherchions à nous faire des ennemis de certains de nos amis comme des amis, de nos ennemis, que cela ne se fasse pas sans l'accord du grand nombre, et que ceux (16) de Tyliossos votent à proportion du tiers.

Si une bataille survenait en l'absence de l'une des deux parties, que ceux qui en auraient besoin contractent une trêve (20) de cinq jours ; si une expédition pénétrait sur le territoire knossien, que les Tyliossiens portent secours de toute leur force... (24) qu'ils fournissent... aux Argiens... et que les Argiens... dans une expédition... (28) jours.

Si... et à Tyliossos... ».

Paléographie

Rappelons les traits notables de l'alphabet argien⁸ :

- *bêta* à crochets plus ou moins resserrés
- *gamma* à crochet, qu'une rotation, puis un allongement de la haste de droite, transforme en *gamma* attique (Λ), tôt relayé par le *gamma* à angle droit d'origine ionienne (Γ)
- *lambda* à forme de *lambda* minuscule, puis de demi *êta*
- *xi* « oriental » orienté horizontalement, en forme de peigne
- *omicron* présentant parfois la trace de la pointe du compas et se confondant alors avec *thêta*.

Observons d'abord le texte retrouvé à Argos, en étant attentifs aux quelques variations repérables dans les trois parties de l'inscription : la partie A, la partie B et les cinq dernières lignes, dont les innovations pourraient être imputées à une autre main (les hastes extérieures du *sigma* tendent vers l'horizontale comme à l'époque hellénistique, *upsilon* hésite entre les types 4 et 5 de L. H. Jeffery, alors qu'il a dans le reste de l'inscription le type 3, et *phi* a sa haste qui ressort du cercle, comme au VI^e s. av. J.-C.).

On note peu de variations entre les parties A et B : les crochets de *bêta* tendent à s'ouvrir en B ; *mu* est plus proche du type 3 en B, du type 2 en A ; *nu* hésite en B entre le type 2, de A, et le type 3 ; la barre horizontale de *pi* en B se poursuit parfois au-delà du départ de la haste verticale de droite, comme à l'époque hellénistique ; *rhô*, qui hésitait entre les types 1 et 2 en A, a le type 3 en B.

Dans l'ensemble, les types les plus anciens des différentes lettres ne sont guère représentés dans l'inscription et lorsqu'ils apparaissent, c'est pour des lettres au tracé particulièrement stable : *bêta* 1 est employé à Argos entre la fin

⁸ Voir LSAG² 151, avec la distinction entre différents types pour chacune des lettres.

du VI^e et le milieu du V^e s. av. J.-C., *hêta* 1 est en usage jusqu'à ca 425 av. J.-C. Remarquons cependant (L. 6) un exemple assuré du *rhô* 1 employé au VI^e s. av. J.-C., ensuite partout relayé en A par le type 2. Sur les 17 lettres dont le tracé est susceptible d'évoluer, 6 présentent le type 2, 3 le type 3, et 5 hésitent entre ces deux types. La représentation massive de ces types invite à ne pas remonter trop haut la datation de l'inscription.

Arrêtons-nous sur les quelques lettres discriminantes, dont l'évolution des tracés est suffisamment nette pour avoir été analysée et datée avec quelque précision par L. H. Jeffery. La présence constante d'*alpha* 3, qui devient la forme normale à partir de ca 475 av. J.-C., fournit un *terminus post quem* à notre inscription. L'absence de *gamma* 1 conduit à la même conclusion ; l'emploi de *thêta* 3 ne fait de son côté que la confirmer. *Lambda* 2, seul attesté ici, et *mu* 3, qui succède au type 2 en B, pourraient en revanche nous orienter plus précisément vers les alentours du milieu du V^e s. av. J.-C. Les formes du *nu* retiennent l'attention, elles aussi, puisque le type 2, qui alterne avec le type 3 en B, a pu apparaître dans le premier quart du V^e s. av. J.-C., tandis que les types 4 et 5 auraient été employés à partir de ca 450. Ce serait autour de 450 av. J.-C. aussi qu'*upsilon* 3, ici employé en A, aurait été relayé par les types 4 et 5 et que *phi* 1 aurait fait sa réapparition. La paléographie de l'inscription trouvée à Argos invite donc à la dater d'entre 475 et 450 av. J.-C.

Comparons maintenant à celle-ci l'inscription trouvée à Tyliossos, en distinguant les lettres appartenant assurément à l'alphabet argien, de celles qui peuvent être communes à cet alphabet et à celui de Cnossos et de Tyliossos (ou à défaut, de leurs voisines Axos, Rhaukos ou Rhizénia), voire de celles qui n'appartiendraient qu'à l'alphabet de l'une de ces cités crétoises.

L'inscription présente le *bêta* et le *lambda* de formes caractéristiques de l'alphabet argien et inconnues des alphabets crétois, mais non l'*omicron* pointé ; *upsilon* est du type 5, qui alterne avec le type 4 dans les dernières lignes de l'inscription argienne et est aussi inconnu en Crète. Le *gamma* 1 argien, qui contraste avec les types 2 et 3 employés dans l'inscription argienne, coïncide avec le type 1 crétois, précisément employé à Cnossos ; par conséquent, il n'y a pas lieu de voir dans cet emploi un indice de l'antériorité de l'inscription de Tyliossos sur celle d'Argos. Remarquons cependant l'emploi ici de *delta* 1, de forme arrondie, alors que l'inscription d'Argos utilise *delta* 2, de forme anguleuse : mais l'arrondi, qui suppose l'emploi du compas plutôt que du ciseau, est-il nécessairement signe d'antiquité, comme le supposait L. H. Jeffery⁹ ?

Signalons qu'*hêta* 1, employé dans les deux inscriptions, avait la même forme en Crète, mais qu'il notait dans nos deux cités crétoises /e:/, et non /h/

⁹ J'emprunte cette remarque à Ch. Kritzas, venu présenter à Paris en mars 2006 un cycle de conférences sur les tablettes de bronze constituant, entre la fin du V^e s. et les années 360 av. J.-C., les archives financières du Trésor de Pallas à Argos, dont il prépare la publication.

comme à Argos. L'emploi de *thêta* 2, au lieu du *thêta* 3 de l'inscription argienne inviterait à dater l'inscription de Tyliossos plutôt vers 475-450 av. J.-C. ; nu 4 argien ferait cependant considérer ca 450 av. J.-C. comme le *terminus post quem*, si l'évolution plus rapide des tracés de cette lettre dans l'alphabet crétois, où le tracé droit correspond au type 3, n'invitait à relativiser cette observation. *Psi*, inconnu de l'alphabet crétois, a ici le type 3, alors qu'il avait le type 2 dans l'inscription argienne.

En dépit d'un certain nombre de coïncidences entre les deux alphabets, qui ne sont pas limitées à celles qui ont été signalées – citons aussi *alpha*, *epsilon*, *kappa*, *mu*, *rhô*, *tau*, *phi* et *chi* –, c'est donc bien l'alphabet argien qui a été employé dans l'inscription de Tyliossos aussi. Cependant, pour une lettre discriminante, *gamma*, dont les formes s'échangent avec celles de *lambda* suivant les cités, en particulier en Crète, s'observe une hésitation entre deux tracés assez proches l'un de l'autre : le tracé 1 à crochet, cnoisien mais plus ancien à Argos, et le tracé 4 à angle droit récent dans l'alphabet argien. Le secrétaire argien a cherché un tracé aisément identifiable dans les trois alphabets, sans savoir que le tracé à angle droit correspondait à la forme du *lambda* (3) utilisé dans la région de Tyliossos¹⁰ ; le graveur pourrait avoir cherché à rectifier L. 32, où l'angle est plus aigu. La période comprise entre 475 et 450 av. J.-C. convient parfaitement aussi à cette inscription.

Avertissement

L'un de nos objets d'étude sera ici l'argien occidental, celui qui était parlé à Argos, à Mycènes, à Tirynthe et aux alentours de ces cités, dans la vallée de l'Inachos. Il se distingue de l'argien oriental, celui d'Epidaure, de Trézène, d'Hermionè, d'Egine et de leurs environs, qui est plus proche du corinthien et du mégarien, avec lesquels il constitue le groupe « saronique » pour reprendre la terminologie d'A. Bartoněk¹¹. Dans l'argien d'Epidaure et d'Egine se fait par ailleurs tôt sentir l'influence de l'attique et de la koinè : elle est importante dès le début du IV^e s. av. J.-C.¹². Les différences significatives entre les parlers des deux zones expliquent le faible nombre de renvois aux inscriptions d'Argolide orientale¹³.

La présentation de chaque item pourra être graphique et/ou phonologique, suivant que la nature du phonème peut être ou non identifiée et qu'il importera ou non de distinguer les deux plans dans le cadre de cette étude comparée : il suffira, par exemple, de parler d'infinitifs en -*ēv* des *verba vocalia*

¹⁰ LSAG² 308 (γ) et 309 (λ).

¹¹ A. Bartoněk, *Classification of the West Greek Dialects at the Time about 350 B.C.* (Amsterdam, Prague 1972) 178-81. Voir aussi Schmitt, *Einführung* 34-39 (Saronisch) et 39-42 (Westargolisch).

¹² Schmitt, *Einführung* 37.

¹³ Le deuxième volume de *Die griechischen Dialekte* de F. Bechtel, qui ne distingue qu'un argien et cite pêle-mêle les inscriptions des deux régions, est de ce point de vue vieilli.

en *e*, même si leur /e:/, initialement commun à l'argien et au crétois, avait au V^e s. av. J.-C. rejoint /ɛ:/ en crétois¹⁴.

En dehors des lexèmes signalés en I, II et en IV 3 (traits crétois), tous les autres font *a priori* partie d'un fonds lexical que l'on suppose en grande partie commun à l'ensemble des dialectes depuis au moins l'époque archaïque, où les contacts et les échanges, que ce soit à l'occasion des vagues de colonisation, des guerres, des panégyries ou simplement du commerce, ont nourri ce trésor commun. Les inscriptions dialectales permettent souvent mal d'en juger, mais l'essentiel du vocabulaire employé dans nos deux textes est suffisamment courant pour que l'on ait dans le cas présent peu de chance de se tromper. Il est par conséquent sans intérêt et même préjudiciable de faire la liste de ces lexèmes comme de prendre en compte ce qui a trait au lexique dans la mesure de l'interface argo-crétoise : ce serait enfler considérablement la proportion des traits pandialectaux au risque de fausser l'appréciation des traits d'autre nature. Il importera en revanche de rendre sa place au lexique dans la synthèse finale.

0. ELEMENTS NEUTRES (ambigus ou non discriminants)

- /e(i)o/ (< *es-yo-) dans Ἀργεῖοι (e.g. 1, L. 33) vs τελέωνς (< *es-yo-?, L. 30), alors que le crétois conserve toujours cet /eio/ ¹⁵. La conservation de la diphtongue dans l'ethnique s'explique par le conservatisme orthographique, qui est caractéristique de l'onomastique¹⁶, mais aussi du style formulaire : la diphtongue /ei/ est toujours conservée dans τελείαι qui qualifie ἀλιαῖαι dans la formule de sanction des décrets du III^e s. av. J.-C.¹⁷. En mycénien, le flottement entre les deux orthographes IJ et J, par exemple dans *e-te-wo-ke-re-we-i-jo* et *te-re-ja-e*, semble indiquer une articulation [i(j)]¹⁸. Un fragment de loi sacrée de ca 600 av. J.-C. retrouvé à Tirynthe présente le toponyme Ηερακλείῶ, avec notation de l'articulation ambissyllabique [ij] de i second élément de diphtongue¹⁹. L'évolution a pu être la suivante : *[-klé-

¹⁴ Cf. *infra* (73) et n. 141.

¹⁵ Bile, *Dialecte crétois* 165.

¹⁶ L'ethnique des Eléens, successivement Φαλειῖος, Ἀλειῖος, puis Ἡλειῖος, conserve de même sa diphtongue inchangée de l'époque archaïque à l'époque impériale. Dans le monnayage en particulier, le conservatisme se perçoit aussi dans le fait que le digramme initial emblématique FA est encore visible lorsqu'Elis frappe monnaie dans le cadre de la Ligue achéenne, et ce n'est qu'à l'époque impériale que se rencontre H à l'initiale : cf. Minon, *IED I* 266-67.

¹⁷ Cf. e.g. *DGE* n° 90, L. 3 (avant 251 av. J.-C.).

¹⁸ Données citées par Lejeune, *Phonétique* § 127, 177 ; cf. F. Aura Jorro, *Diccionario micénico I-II* (Madrid 1985-1993) s.v. *e-te-wo-ke-re-we-i-jo*.

¹⁹ *SEG* 30 (1980) 380, n° 15 A. A comparer avec le toponyme argien ou arcadien Αύκλειά[ς] (< *κλεφεία-), Vollgraff, « *Inscriptiones argivae* » 332, L. 30, dans une délimitation de frontière argienne du III^e s. av. J.-C. (gén. sg. en -ου) avec l'Arcadie ; comme dans ὕλιαν (de ὕλιος connu en locrien), L. 28, il doit s'agir de graphies iotacisantes destinées à rendre -[i(j)α]-.

wes-jo-] > [-klé-weijo-] (myc. ke-re-we-i-jo) > *[-klé:ijo-] > [-klei'jo-] (arg. fin VII^e s. av. J.-C. -κλειῖο)²⁰.

Si au contraire τελέωνος présentait une longue résultant du traitement de *es-wō- comme dans crétois de Gortyne τεληον, le trait serait commun aux deux dialectes, comme il l'est ici sur le plan graphique²¹. Le nom de mois qui apparaît toujours sous la forme Τελέου, dans le décret concernant les citoyens de Pallantion au début du III^e et avant cela à Epidaure au IV^e s. av. J.-C., pourrait en ce cas présenter un abrègement en hiatus²².

- /sth/- dans ξύλλεσθαι (1, L. 3) et ἐξαγέσθῳ (1, L. 14) et les autres infinitifs et impératifs 3^e sg. médio-passifs des deux textes vs -(θ)θ- crétois contemporain, du moins à Gortyne, qui devait correspondre à une articulation affriquée [ts]²³. Une séquence -σθ- se lit cependant dans une inscription peut-être contemporaine d'Axos, cité proche de Tyliossos, où la forme du xi laisse précisément supposer une influence argienne²⁴. Comme les infinitifs sont en -σθαι dans les textes crétois archaïques, la graphie -σθ-, limpide pour un Crétois, peut être considérée comme commune aux deux langues écrites.

- déclinaison des thèmes en -εύς : acc. ἰαρέα (1, L. 35) vs -ῆ contemporain à Mycènes, -ῆ au IV^e s. av. J.-C., relayé au III^e s. par la finale -έα de la koinè²⁵ ; -έος (1, L. 43), -εῖ (1, L. 29), nom. pl. -ῆς à l'Héraion au VI^e s. av. J.-C., puis -έες au IV^e s., gén. pl. -έων²⁶. L'ancienneté des formes contractes laisse inférer celle de l'abrègement en hiatus favorisé par la rencontre avec le paradigme sigmatique²⁷.

Le premier élément Aὐ- du toponyme peut avoir été mis pour Eὐ-, comme il y en a d'autres exemples (Buck, *Greek Dialects* § 33a), à moins qu'il ne s'agisse d'une forme dissimilée de Aἰ- (< *αιφι) : cf. Aἰκλείδας à Assos ou Aἰμνάστα à Tanagra (F. Bechtel, *Die historischen Personennamen des Griechischen bis zur Kaiserzeit* [Halle 1917] 22).

²⁰ Comparer avec la reconstruction proposée pour les patronymiques béotiens en -κλειος par J. Méndez Dosuna, « <EI> por <E> ante vocal en griego, el valor del signo <e> en Tespias y otras cuestiones », *Veleía* 8-9 (1991-1992) 309-330, spécialement 323 et n. 33.

²¹ Bile, *Dialecte crétois* 92, n. 82. Fernández Alvarez, *Argólico* 52, n. 4, affirme préférer τελέωνος, mais sans mentionner le féminin de l'adjectif en -εία, aux attestations certes plus tardives.

²² Pour Τελέου, cf. SEG 11 (1950) 1084, L. 2 (Pallantion) et, e.g., IG IV 1², 103 B, L. 32 (ca 365-330 av. J.-C.).

²³ Cf. Bile, *ibid.* 239-40 ; Brixhe, *Phonétique* I 106-107. Les textes du IV^e s. av. J.-C. du Trésor de Pallas présentent la même graphie -σθ-.

²⁴ LSAG² (Johnston) 469.

²⁵ Cf. Περσῆ (DGE n° 98, Mycènes, V^e s. av. J.-C.), βασιλῆ (IG IV 583, L. 4, IV^e s. av. J.-C.) et γροφέα (DGE n° 90, L. 24, III^e s. av. J.-C.).

²⁶ Cf. Ηυλῆς (IG IV 506, L. 9, VI^e s. av. J.-C.), [Δο]ριέες (SEG 29 [1979] 361 et 31 [1981] 304, ca 400 av. J.-C.), γροφέ[ε]ς (DGE n° 89, fin IV^e s. av. J.-C.) et Μυκανέων (Syll.³ 594, L. 3, II^e s. av. J.-C.).

²⁷ Pour les sigmatiques, cf. συνγενέες (DGE n° 91, L. 5, ca 250 av. J.-C.), τειχέων (DGE n° 91, L. 10), Θιοκλέος (DGE n° 92, L. 3, ca 250 av. J.-C.) etc.

En crétois, Gortyne présente les formes φοικηος au VI^e s. av. J.-C., puis δρομῆες et δρομεῶν dans les Lois, à côté de δρομης à Lyttos, ca 500 av. J.-C.²⁸. Il est possible que l'hiatus se soit conservé plus longtemps dans ce dialecte où l'analogie des sigmatiques ne jouait pas puisque l'hiatus de *e*+voyelle y avait été résolu par la fermeture de *e* en *i*²⁹. Les graphies *E*+voyelle étaient du moins traditionnelles dans les deux langues écrites pour ces deux catégories de thèmes.

I. ARGIEUS ET NON CRETOIS

Graphies, phonétique et phonologie

Hiatus

(1) -ἔ(ι)α/ήα (< *-εῖω-γα(:)) dans les abstraits féminins πρεσγῆαν (1, L. 38-39) et στρατήα (2, L. 20) vs neutre pluriel καλλ<ι>στεῖα (1, L. 9)³⁰ et crétois πρε(ι)σγ-ήια³¹. L'emploi de *êta* fermé pour noter /e:/ dans le texte de Tyllissos peut être imputé au graveur crétois mais a son pendant dans Ἡραι (1, L. 30)³². La quantité longue du *e* du suffixe -ῆα est rendue très probable tant par l'orthographe qu'il a reçue dans στρατήα que par celle de l'adjectif διπλεῆαν dans la loi archaïque de Tirynthe déjà citée, où une convention orthographique fait redoubler les voyelles longues en hiatus ; le même suffixe à voyelle longue apparaît encore ca 250 av. J.-C. dans πρεσβῆαν³³. Les formes μαντήας, [μα]ν[τ]ῆον voire Μυκανεάθεν et arg. oriental ἀμαξήας semblent encore confirmer la monophthongaison de la

²⁸ Bile, *Dialecte crétois* 84, 199. Voir aussi l'acc. pl. δρομεας à Latô (Bile, *ibid.* 151, II^e s. av. J.-C.) et Ὑλλεεν (Bile, *ibid.* 65, n^o 98) et Ὑλλεων (Bile, *ibid.* 167), eux aussi récents.

²⁹ Cf. Bile, *ibid.* 83.

³⁰ Sur le sens ancien de ce substantif rare connu aussi des Tragiques, où il sert de doublet à καλλίστευμα, et en Eubée, cf. L. Radermacher, « Sophokles Aias 434 ff. », *BPW* 37 (1917) 28-30.

³¹ Bile, *ibid.* 341 (pour les différentes attestations du lexème), 165 (pour le suffixe), 103-104 (pour les diphtongues à premier élément long).

³² Cf. *LCret.* I p. 308, contre Vollgraff, qui se fonde sur δαῖναι (*IG* IV 760, L. 6, Trézène, début V^e s. av. J.-C.), pour voir dans l'emploi de *êta* pour /e:/ un argisme ; mais la forme est isolée et apparaît dans la partie orientale de l'Argolide, où s'observe tôt l'influence de l'attique. Rappelons que *êta* commence à être employé à Athènes avec la valeur de /e:/ ca 450 av. J.-C. : cf. Threatte, *GAI* I 41.

³³ Pour διπλεῆαν, cf. N. Verdelis, M. H. Jameson, I. Papachristodoulou, « Ἀρχαῖκαὶ ἐπιγραφαὶ ἐκ Τίρυνθος », *AE* (1975) 150-205 (*SEG* 30 [1980] 380, L. 11), mais je ne puis souscrire à la restriction de M. P. Fernández Alvarez, « Notas linguisticas sobre una inscripción arcaica de Tirinto », *Habis* 17 (1986) 9-20, spécialement 11 : « aunque en esta última palabra (διπλεεαν) la segunda ε podría indicar una semivocal », puisque la semi-voyelle est toujours notée I dans ces fragments, où διπλεῖαν aurait été noté *διπλειαν, comme καθαναίαν, ἀλιαίαν ou ηερακλειῖο, *ibid.* Les textes argiens du IV^e s. av. J.-C. que doit publier Ch. Kritzas, où /e:/ est encore presque toujours noté E, présentent la forme στρατέαι ; pour πρεσβῆαν, cf. *DGE* n^o 91, L. 9.

diphthongue³⁴, dont l'orthographe ancienne pourrait être conservée dans καλλ<ι>στεῖα. En partant de *-ε:ω-γα(:), l'articulation a pu évoluer de la façon suivante : [ε:wija(:)] (myc. qa-si-re-wi-ja, chypr. ierēwīyān³⁵) > [ε:ija(:)] (cf. ion. neu. pl. ἱερήια³⁶) > créét. [e(:)ia(:)] > arg. [e:(j)a(:)]³⁷.

(2) -έο dans συμπλέονες (<*-plē-is-on-³⁸), 1, L. 31-32, vs créét. πλιον-³⁹. Il n'y a pas à supposer que cet */ε:/ ancien avait gardé sa quantité longue plus longtemps en argien qu'en crétois et que la séquence -/έο/- était pour cette raison encore conservée dans συμπλέονες au milieu du V^e s. av. J.-C.⁴⁰. L'hiatus -/εο/- ne s'altère que dans deux contextes précis : dans le nom du dieu, θεός (avec -εό- <*-esó), où l'orthographe est I(I)O⁴¹, et dans des formes verbales à hyphérèse comme συνδοκοῖ (avec -ο- <*-égo-), cf. *infra* Morphologie. Le E de -έο- ne note pas plus la monophthongaison de -/ei/-, dont le résultat est noté I (cf. ci-dessous). La séquence -/ειο/- devait être articulée occasionnellement -[ejɔ]- et sa notation hésiter entre EIO et EO, comme on pourrait l'observer aussi pour τελέον vs Ἄργεῖοι (cf. *supra*).

(3) -/εο(:)/-, -/εα/- (<*-es-o(:), a) dans εὐμενέων, δυσμενέων, εὐμενέας et δυσμενέας (2, L. 11-13) vs créét. φετιῶν et ἐμφανία⁴², comme sans doute dans ἱαρέα (1, L. 35) et βασιλέος (L. 43) (<*-ε:ω-a, o) : ces hiatus sont encore stables au milieu du V^e s. av. J.-C., même si -/εα/- a pu se contracter dès cette période⁴³.

Vocalisme

(4) I note /e:/ issu de la contraction de /e+/e/ dans τελίτῶ, de τελέω, et ἀφαιρῖσθαι (1, L. 13, 26) vs créét. μῶλητῶ et un seul exemple de αναιλιθαι, en

³⁴ Cf. pour μαντήας, DGE n° 89, L. 7 (fin IV^e s. av. J.-C.) ; pour [μα]ν[τ]ήον, Vollgraff, « Inscriptions » 451-52, L. 6 ; pour Μυκανέαθεν, IG IV 492, L. 2 (VI^e s. av. J.-C.) ; pour ἀμαξήας, IG IV 823, L. 56 (Trézène, IV^e s. av. J.-C.).

³⁵ Pour myc. qa-si-re-wi-ja, « domaine royal », féminin ou neutre pluriel, KN 38 = As 1516, cf. Chadwick, Documents 171 ; pour chypr. ierēwīyān, M. Egetmeyer, Wörterbuch zu den Inschriften im kyprischen Syllabar (« Kadmos Suppl. » 3 ; Berlin, New York 1992) s.v.

³⁶ Milet I 3, 133, L. 14 (V^e s. av. J.-C.).

³⁷ Contre Fernández Alvarez, Argólicio 75, 83, qui explique πρεσγεαν par la monophthongaison en /e:/ fermé de la diphtongue /ei/.

³⁸ Voir De Lamberterie, Adjectifs II 618, n. 9 et 622, n. 19.

³⁹ Bile, Dialecte crétois 203.

⁴⁰ Fernández Alvarez, *ibid.* 87, fait de συμπλέονες un exemple d'abrègement en hiatus.

⁴¹ Fernández Alvarez, *ibid.* 88-90. Pour l'articulation, cf. Méndez Dosuna, « Cambio » 237-59. Le trait persiste dans l'onomaistique au IV^e s. av. J.-C., comme le montrent les nombreux composés à premier élément Θι(o)- des textes que doit publier Ch. Kritzas.

⁴² Bile, *ibid.* 83-85.

⁴³ Cf. aussi τεμένεος, dans la loi sacrée du VI^e s. av. J.-C. (SEG 11 [1950] 304, L. 8), συγγενέες et τειχέων (DGE n° 91, décret en l'honneur des Rhodiens, ca 250 av. J.-C.), mais neu. plur. ἀτελεῖ (SEG 33 [1983] 275, L. 6, fragment de décret du V^e s. av. J.-C.) et ἐμφανῆ dans l'un des textes du IV^e s. av. J.-C. que doit publier Ch. Kritzas.

face de trois de αναιλῆθαι dans les Lois de Gortyne⁴⁴. La contraction est notée E dans τρέτῶ, peu avant l'époque de nos textes, encore E au IV^e s. av. J.-C., puis I dans καλῖσθαι, ca 200 av. J.-C., tandis que H alterne avec E(I) en argien oriental⁴⁵. Quelque conservatrice que puisse être l'orthographe, il semble donc que dès le V^e s. av. J.-C., l'argien ait été jusqu'au bout de la fermeture de ce nouvel /e:/, quand le crétois ne faisait encore que l'amorcer⁴⁶.

(5) I note la monophthongaison de */ei/ dans le relatif locatif hī (1, L. 29) et trois autres occurrences au III^e s. av. J.-C., mais non dans Ποσειδᾶνι (L. 15), tandis que ces diphtongues, quelle qu'en soit l'origine, sont stables en crétois⁴⁷. Pour le vocalisme e de πρεσγ- (< *preisg^w- ?) dans πρεσγῆαν (1, L. 38-39), voir (74).

L'argien occidental semble donc avoir tôt fait converger vers [i:] le /e:/ issu de la rencontre de deux */e/ brefs ou d'anciennes séquences */es(j)e/ et la diphtongue */ei/ héritée. L'évolution a été la suivante : /ei/ > /ee/ > /e:/ > /i:/⁴⁸. Cela a dû correspondre à plus qu'une tendance du dialecte puisque le trait n'a pas été évité dans un document de portée internationale comme 1⁴⁹.

⁴⁴ Pour μῶλητῶ (Gortyne, V^e s. av. J.-C.), cf. Bile, *Dialecte crétois* 97 ; pour αναιλιθαι/αναιλῆθαι, cf. Bile, *ibid.* 95.

⁴⁵ Τρέτῶ (IG IV 554, L. 5, Argos, et non Halieis, 480-470 av. J.-C.), toujours hēlon dans les textes du IV^e s. av. J.-C. du Trésor de Pallas et καλῖσθαι (DGE n° 99, L. 12 et Boethius, « Mycenae » 408, L. 10, Mycènes, ca 200 av. J.-C.). Pour l'argien oriental, cf. e.g. l'index des IG IV 1² s.v. αἰρέομαι (ἔλετο [début IV^e s. av. J.-C.], εἴλετο, ἤλετο), αἰτέω (αἰτεῖσθαι), διατελέω (διετέλει), καλέω (καλεῖσθαι) etc.

⁴⁶ La monophthongaison précoce de /ei/ présupposée par une telle fermeture qu'ont aussi connue le béotien, l'attique et les dialectes du golfe saronique pourrait avoir eu Corinthe comme foyer d'irradiation : cf. E. Nieto Izquierdo, « Estudios de cronología relativa : el tercer alargamiento compensatorio y la monoptongación de /ej/, /ow/ », CFC 11 (2001) 9-30, spécialement 15.

⁴⁷ Bile, *ibid.* 109-110. Pour l'argien ca 250 av. J.-C., cf. DGE n° 90, L. 12, 16 ; *ibid.*, n° 91, L. 31, et comparer avec les adverbes de lieu en -εῖ cités par Bechtel, *Griechische Dialekte* II 500, à Epidaure ; le crétois connaît les mêmes adverbes, avec pour certains, comme αυτει/αυτη un doublet à l'instrumental : cf. Bile, *ibid.* 212-13. Le premier membre du nom du dieu Ποσειδᾶνι alterne avec Ποσῖ-, e.g. dans le nom de dème Ποσιδαῖον (DGE n° 85, L. 15, Argos, 338 av. J.-C.). On lit φάϊ (Vollgraff, « Inscriptions » 451, L. 7), mais la présence de la particule modale ᾶν dans cette inscription d'Argos, alors que κα est encore employé ca 250 av. J.-C. (DGE n° 90-91) rend douteuse l'attribution au dialecte de cette forme, qui pourrait illustrer l'iotacisme, comme on pourrait aussi le déduire de [μα]ν[τ]ῆον (L. 6) ; cf. Buck, *Greek Dialects* § 28b. Les nombreuses formes ἦνικε (cf. e.g. IG IV 1², 121 *passim*, où /ei/ est par ailleurs noté EI, jamais I), qui présentent certainement un degré réduit alternant avec le degré plein d'ion. ἐνεῖκαι, n'ont pas à être prises en compte ici.

⁴⁸ Fernández Alvarez, *Argólico* 56, 75, 83.

⁴⁹ Le digramme EI de αἰρεῖν dans l'un des textes du IV^e s. av. J.-C. que doit publier Ch. Kritzas pourrait être une graphie inverse inspirée par cet iotacisme : /e:/ prononcé [i:] et

(6) /e/ bref, en revanche, semble être resté stable, sauf dans les deux contextes particuliers signalés en (2) où, en position antévocalique, il a tendu vers l'articulation semi-vocalique [j] ou a pu ne plus être articulé. La fermeture des /e:/ récents suppose que la brève correspondante avait elle-même une articulation fermée.

(7) */ε:/ hérité pouvait, quant à lui, être articulé anciennement assez ouvert comme on le déduit de la stabilité de la séquence -/εε:/- au subjonctif δέεται (1, L. 38), nonobstant les échanges graphiques qui s'observent dans le dialecte dès le III^e s. av. J.-C. entre H et EI/_V et entre H et HI⁵⁰. Il pouvait en aller de même pour le nouvel */ε:/ issu de la contraction de -/ea/ ou de -/ee/ à l'accusatif singulier et au nominatif pluriel des thèmes en -εύς⁵¹.

(8) -/eu/-, e.g. dans ἀφρέτευε (1, L. 43-44) vs crétois. τιτουφεσθῶ au VI^e s. av. J.-C. à Axos, non loin de Tyllissos ; la graphie EY reste cependant usitée en crétois durant toute la période dialectale⁵².

Consonantisme

(9) notation de l'aspiration initiale antévocalique, alors que le crétois de l'époque est psilotique⁵³. Le texte 1 en présente 26 occurrences+3 d'occlusives aspirées en *sandhi*. 3 exceptions : Ἐραῖοι (L. 16), ἄ[π]ανσαν (L. 25-26) et ἔλοιεν (L. 32) vs ἡλόμες, χ' ἔλομες (L. 5, 8) (le dialecte ne note jamais d'aspiration à l'initiale de ἱαρεύς [cf. L. 35], ni de ἀλιαία [cf. L. 44]⁵⁴). La notation de l'aspiration initiale, aléatoire dans le lexique, est systématique dans le thème *so- de l'article et dans le thème *yo- du relatif ainsi que dans le nom de la divinité argienne tutélaire Héra⁵⁵. L'aspiration n'apparaît pas en revanche dans le texte de Tyllissos comme le montre ἀτέρῶν (2, L. 18), mais le texte est trop lacunaire pour qu'il soit exclu qu'elle y ait été notée.

(10) -Ϟ- ou -Σ- note -s- intervocalique « égéen » > h, par assimilation d'aperture, à la différence du crétois, où cet -s- intervocalique semble aussi

tendant à être noté l comme la diphtongue /ei/ aurait entraîné l'emploi de la graphie inverse EI pour [i:].

⁵⁰ Voir e.g. la variation Ἀρνῆου/Ἀρνείου entre le décret des Argiens concernant les citoyens de Pallantion (SEG 11 [1950] 1084, début III^e s. av. J.-C.), et celui de Mycènes (Boethius, « Mycenae » 408, ca 200 av. J.-C.), et la variation Σφυρήδας/Σφυρηίδας entre la loi sacrée argienne (DGE n° 89, L. 2, fin IV^e s. av. J.-C.) et le même SEG 11 (1950) 1084, L. 4. Le flottement graphique H/HI a été aussi connu à Epidaure dès ca 300 av. J.-C. : cf. J. Papadémétriou, « Ἐπιγραφαὶ ἐξ Ἐπιδαύρου », AE (1948-1949) 135-45 (SEG 11 [1950] add. à 417a B, L. 11 et 13 : πλινθηίων) ; W. Peek, IAEpid 52 A, L. 12 : νακορηίου vs IG IV 823, L. 56 : ἀμαξίας (Trézène).

⁵¹ Cf. *supra* 0.

⁵² Fernández Alvarez, *Argólico* 80-81 ; Bile, *Dialecte crétois* 111.

⁵³ Fernández Alvarez, *ibid.* 137-44 ; Bile, *ibid.* 101.

⁵⁴ Fernández Alvarez, *ibid.* 143-44, avec cependant χαλίας et χαλιῶν sur les deux faces de la même pierre à Epidaure (IG IV 1², 1, V^e s. av. J.-C.).

⁵⁵ Cf. *infra* (130), où sera analysée l'exception Ἐραῖοι.

stable que le -s- « restauré »⁵⁶. Pour la variation graphique entre 1, où la graphie Σ est constante et 2, où [Κν]όηιοι côtoie Τυλίσοι, cf. (127).

(11) -Σ- note -s- intervocalique issu de *t par assibilation dans Ποσειδᾶνι (1, L. 15) vs créet. Ποτειδανι⁵⁷.

(12) Σ note encore -(s)s- intervocalique issu de *ty, *ky et *tw dans αἴσαν (2, L. 17), θάλασαν et ἡμίσα (1, L. 7) vs ΣΣ dans le pronom ἡόσσα[περ] (1, L. 13), tandis que s appuyant est noté ΣΣ dans ἔσστα (1, L. 43), et que la géminée -ll- est constamment notée (cf. *infra* [21]); au IV^e s. av. J.-C. se généralise l'orthographe ΣΣ, sauf bien sûr pour αἴσα⁵⁸. Le crétois dialectal présente pour ces groupes les graphies Ζ (VII^e-VI^e s. av. J.-C.), puis Τ(Τ) (V^e s. av. J.-C.) alternant avec Σ à Lyttos et à Arcadès (V^e s. av. J.-C.), qui doivent rendre une affriquée intervocalique /tts/⁵⁹.

Voici le résumé des graphies attestées aux V^e et IV^e s. av. J.-C. à Argos pour les sifflantes intervocaliques des différentes origines :

V ^e siècle	IV ^e siècle
*s restauré : Θ	*s restauré : Θ/∅
(s)s « égéen » : Σ/Θ	(s)s « égéen » : (Σ)Σ/(Σ)Θ/∅ (θιαοί, Be 463)
s(i) < *ti : Σ (d'où Ποσειδᾶνι)	s(i) < *ti : Θ/Σ
(s)s < *tj, *kj, *tw : Σ/ΣΣ	(s)s < *tj, *kj, *tw : ΣΣ, sauf les noms en -αἴσ- ⁶⁰
ss < *ds : ΣΣ	ss < *ds : ΣΣ ⁶¹ .

⁵⁶ Fernández Alvarez, *Argólico* 152-54 ; *I.Cret.* I, pour les noms de Κνωσός et de Τύλιος ; Bile, *Dialecte crétois* 130, pour le -s- « restauré » (rares absences de notation au II^e s. av. J.-C.). A comparer d'une part avec le laconien ancien, cf. E. Bourguet, *Le dialecte laconien* (« Collection linguistique de la Société de linguistique de Paris » XXIII ; Paris 1927) 47, n. 1, où -s- intervocalique restauré > h noté Θ ; avec l'éléen du milieu du IV^e s. av. J.-C. et au-delà, où -s- intervocalique restauré > h > ∅ n'est en principe pas noté, tandis que s récent sans doute articulé [s:] est parfois orthographié -ΣΣ-, cf. S. Minon, « Sifflantes géminées anomales. A propos des formes éléennes ἀνταποδιδῶσσα et θεοκολέοσσα et des anthroponymes en -φῶσ(σ)α », dans : L. Dubois, E. Masson (éds.), *Philokypros. Mélanges de philologie et d'antiquités grecques et proche-orientales dédiés à la mémoire d'Olivier Masson* (« *Minos Suppl.* » 16 ; Salamanque 2000) 229-43.

⁵⁷ Bile, *ibid.* 135 (Axos, VI^e s. av. J.-C.) ; Fernández Alvarez, *ibid.* 152 ; cf. le nom de dème argien Ποσιδαῶν (*DGE* n° 85, L. 15, après 338 av. J.-C.).

⁵⁸ Fernández Alvarez, *ibid.* 166-68, pour ΣΣ. Pour αἴσα, Lejeune, *Phonétique* § 93, attribue la forme à -s- simple à la langue homérique, à l'ionien, l'attique et l'arcadien, sans mentionner l'argien.

⁵⁹ Brixhe, *Phonétique* I 99-100, 106.

⁶⁰ Cf. *infra*, n. 96.

⁶¹ Illustrations dans notre texte et chez Bechtel, *Griechische Dialekte* II 463, 465-66. Je dois à Ch. Kritzas la connaissance de l'orthographe de (s)s « égéen » (Ὀλισειδᾶς avec ΣΣ, ΣΘ ou Σ) et de s(i) < *ti (e.g. ἠυππαφέηιος) au IV^e s. av. J.-C. Pour l'explication du choix dans nos deux textes de la graphie Σ de préférence à Θ, cf. (127).

(13) Z, ailleurs ΣΖ, note /z/ (< *y-, *-dy-, *-gy-) dans χρῆζ[ō]ν (1, L. 24-25), alors qu'en crétois contemporain la palatalisation d'occlusive sonore+yod a donné lieu à une géminée palatale qui s'est dépalatalisée en dd, d'où Δ(Δ), sans passer par le stade affriqué connu entre autres par l'argien et l'ionien-attique⁶².

(14) conservation de l'occlusion de d, comme dans διδόμεν (1, L. 31), sans trace de spirantisation comme en crétois⁶³.

(15) notation des occlusives aspirées /ph/ (e.g. dans συνανφότεροι, 1, L. 5) et /kh/ (e.g. dans ἔχεν, 1, L. 6) à l'aide de lettres distinctes de celles des sourdes correspondantes, alors que l'alphabet crétois utilise Π et Κ indifféremment pour les deux catégories de sourdes⁶⁴.

(16) *-w- intervocalique conservé dans ὄρινς (1, L. 30), mais non dans Αἰετοί (1, L. 26-27), ῥεῖ et Λᾶος (1, L. 29) (énoncé de la délimitation de la terre crétoise), les noms en -εύς, δέεται (1, L. 39) et δεόμενοι (2, L. 19-20) et νεῶτ[έρας] (2, L. 6-7), alors que l'amuïssement à l'intervocalique est systématique en crétois⁶⁵.

Séquences consonantiques

(17) *wr- conservé à l'initiale du radical φρε- comme on le déduit de ἀφρέτευε (1, L. 43, 45) vs crétois. φερημενον, απορρεθεντι, mais non dans ῥύτιον (1, L. 41), où *w a été dissimilé⁶⁶.

(18) *-ns final ancien conservé ou étendu analogiquement dans :
- ἐνς πόλιν (1, L. 4), ἐνς Τύλισον (1, L. 12), ἐνς τάν (2, L. 21) et ἐνς Ἄργος (1, L. 47), sauf en 1, L. 28, dans ἐλ Λευκόπορον, dans l'énoncé de la délimitation de la terre crétoise⁶⁷. En crétois de Gortyne, ἐνς se maintient devant voyelle, mais perd sa nasale devant consonne ; à l'époque archaïque, c'est iv et ic que l'on

⁶² Fernández Alvarez, *Argólico* 149, avec δικάσοιτο ; IG IV 554, L. 4 (Argos, 480-470 av. J.-C.). Cf. Brixhe, *Phonétique* I 96-105, pour le crétois ; M. Bile, Cl. Brixhe, « Fernández Alvarez, El argólico », *Kratylos* 28 (1983 [1984]) 121-28, spécialement 127 ; S.-T. Teodorsson, « The Pronunciation of zeta in different Greek Dialects », dans : E. Crespo, J. L. García Ramón, A. Striano (éds.), *Dialectologia Graeca. Actas del II Coloquio Internacional de Dialectologia Griega, Miraflores de la Sierra (Madrid), 19-21 de junio de 1991 (Madrid 1993)* 305-321, spécialement 309, pour la valeur phonologique du doublet Ζ/ΣΖ en argien comme en attique du IV^e s. av. J.-C.

⁶³ Fernández Alvarez, *ibid.* 149 ; Bile, *Dialecte crétois* 136-38.

⁶⁴ Bile, *ibid.* 74, 140. La graphie exceptionnelle représentée par arg. σπαγέντος (Vollgraff, « Inscriptions » 451, L. 18, III^e s. av. J.-C.), indique l'occlusion forte de l'occlusive aspirée /p^h/ en position appuyée : cf. Lejeune, *Phonétique* § 47, n. 7.

⁶⁵ Bile, *ibid.* 114 (où les exemples fournis de conservation de *-w- à l'intervocalique sont des composés où *w figure à l'initiale du second élément), 116 : le crétois diffère donc de l'argien pour le nom de la brebis puisqu'il a οιες à Gortyne, au VI^e s. av. J.-C. Pour d'autres exemples de -w- intervocalique conservé en argien, cf. Fernández Alvarez, *ibid.* 130-31 et les textes du IV^e s. av. J.-C. que doit publier Ch. Kritzas.

⁶⁶ Fernández Alvarez, *ibid.* 131 ; Bile, *ibid.* 117. Pour ῥύτιον, cf. *infra*, n. 162.

⁶⁷ Voir *infra* (132).

rencontre à Axos, puis, aux III^e-II^e s. av. J.-C., ἐνς, dont on a aussi un exemple à Cnossos ; ailleurs, ἐς a été généralisé en toutes positions⁶⁸. Ce doublet ἐς, bien connu de l'argien oriental, ne se rencontre pas dans les textes dialectaux d'Argos⁶⁹.

- les acc. pl. des thèmes vocaliques, sans distinction de catégorie : τόνς Κνωσίωνς ἔχεν (1, L. 8, 37), ἀμφοτέρωνς # (1, L. 10, 11, 16-17), μεδατέρωνς μεδ' (1, L. 25), τόνς φεξέκοντα τελέωνς ὄφινς (1, L. 30), τόνς δ' Ἀργείωνς (1, L. 37), ἀμέρανς # (2, L. 20, 27-28), mais ἐπὶ κόσμος κέν (1, L. 42), [σ]πονδὰς νεῶτ[έρας] (2, L. 6-7) vs σπονδάνς θέσθῶν (2, L. 19), et τὸς Ἀργείος τᾶν (2, L. 10) vs τόνς ἐκ Τυλίσῳ (2, L. 15-16). Dans le crétois des Lois de Gortyne, l'article présente la distribution décrite ci-dessus à propos de ἐνς, tandis que les autres catégories ont majoritairement -ns, la situation semblant plus confuse à l'époque archaïque⁷⁰. Les séquences τὰς ἀράς et τὸς ἱερομνάμονας en argien occidental du VI^e s. av. J.-C. pourraient indiquer la même confusion qu'en crétois de la même époque⁷¹. La loi sacrée de Tirynthe ne connaît en revanche ca 600 av. J.-C. que -ωνς et -ανς⁷². Un effort de normalisation à l'écrit expliquerait la quasi-généralisation des finales -νς dans le texte d'Argos puis au-delà du V^e s. av. J.-C.⁷³ Il n'est pas impossible que *-ns ait été simplifié en -s à la fin de [σ]πονδὰς dans la séquence -[ns # n]- produite occasionnellement par la rencontre avec la nasale initiale de νεῶτ[έρας] (2, L. 6-7)⁷⁴.

(19) amuïssement de n dans la séquence lourde -/nwr/- dans ἀφρέτευε (1, L. 43, 45)⁷⁵, tandis que la séquence -/nsth/- est conservée dans ποιγραψάνσθῳ (1,

⁶⁸ Bile, *Dialecte crétois* 129 ; cf. Brixhe, Bile, « Unité » 88 ; Brixhe, « Langue » 67-71.

⁶⁹ Le seul ἐς dialectal résulte de la simplification de ἐκς : cf. Fernández Alvarez, *Argólico* 228, n. 67 : ἐς πόλιος ἰκέτας (IG IV 492, Mycènes, VI^e s. av. J.-C.). Pour ἐς en argien oriental, cf. e.g. IG IV 1², 102 *passim* (400-350 av. J.-C.). Les textes du IV^e s. av. J.-C. du Trésor de Pallas ne présentent que ἐνς.

⁷⁰ Bile, *ibid.* 128-29 ; Brixhe, Bile, « Unité » 109-111.

⁷¹ IG IV 493 (Mycènes), 506, L. 2 (Héraion), VI^e s. av. J.-C., citées par Vollgraff, *Décret* 84 ; les autres exemples d'acc. pl. en -ωνς cités par Bechtel, *Griechische Dialekte* II 467, relèvent tous de l'argien oriental.

⁷² SEG 30 (1980) 380.

⁷³ Dans les textes du IV^e s. av. J.-C. du Trésor de Pallas, l'acc. pl. en -νς est devenu systématique. Pour les exceptions représentées par ἐπὶ κόσμος κέν et τὸς Ἀργείος, cf. *infra* (134) et (135).

⁷⁴ Une simplification d'ordre phonétique est plausible, comparable à celle qui s'observe aux dépens de la nasale lorsque -ns- est suivi d'une troisième consonne à l'intérieur d'un mot, comme dans κό(ν)σμος (ici 1, L. 42), mais non dans la forme récente ποιγραψάνσθῳ (1, L. 46) : cf. Lejeune, *Phonétique* § 134. Elisions et autres phénomènes de *sandhi* témoignent assez dans nos deux textes comme ailleurs de l'origine orale de l'énoncé politique.

⁷⁵ Bile, *ibid.* 157 : ἀφ ραχιν (< *an # (w)ragh-). Pour l'amuïssement de n dans ἀφρέτευε, cf. L. Dubois, « Actualités dialectologiques : New Light on Three Greek Dialectal Features », *RPh* 60 (1986) 99-105, spécialement 100-102.

L. 46), comme [χ]ρόνοςθῶ, dans la loi sacrée du VI^e s. av. J.-C. trouvée sur la Larisa⁷⁶ vs θέσθῶν (2, L. 19), forme d'impératif qui peut être imputée à la situation de communication interdialectale, cf. (128).

(20) métathèse de consonnes sans exemple en crétois dans φαλύρῶν (1, L. 9), pour λαφύρῶν, comme dans βόλιμος vs μόλιβος, à Epidaure et à Delphes et ἀμιθρὸς vs ἀριθμὸς en ionien et dans un dérivé employé dans les tablettes argiennes que doit publier Ch. Kritzas⁷⁷. L'inversion pratiquée, qui a pour effet d'établir une chaîne d'articulations consonantiques décroissantes, semble illustrer la « loi du moindre effort ».

(21) notation constante de la géminée liquide, procédant en particulier de *-ly-, comme dans τέλλοντα (1, L. 4), ἄλλα (1, L. 10), sans doute καλλ<ι>στεῖα (1, L. 9), et dans [συνβ]άλλεσθαι (2, L. 9, 15), alors qu'en crétois contemporain la notation des géminées est fluctuante⁷⁸.

(22) absence de notation de l'assimilation de consonnes finales en *sandhi* externe, comme dans τρίτον μέρος (1, L. 6) vs στεγαμ μεν⁷⁹, etc.⁸⁰. Le seul contre-exemple, représenté par la forme ἐλ (< ἐς) de la préposition ἐνς (1, L. 28), est imputable au crétois, cf. (132).

Morphologie

(23) ἀφικνοῖτο (1, L. 47) et συνδοκοῖ (2, L. 8, 14), comme δαμιοργοῖ, ἐπόλον et κοινανόντι vs crétois. αποπονιοι, απομ[ὀλ]ιοι⁸¹. L'hyphérèse de *e bref, pourtant tonique, dans les formes verbales argiennes s'explique par la pression paradigmaticque et vise leur alignement prosodique et mélodique⁸². Ainsi, les indicatif et subjonctif 3^e sg. *δοκεῖ, δοκεῖ⁸³ génèrent -δοκοῖ; les singuliers trisyllabiques *ἐπόλῃ et ἐπόλῃς, ἐπόλον et le pluriel quadrisyllabique *κοινανῆτε, κοινανόντι et *κοινανόμεν. Il n'y a pas lieu de supposer en argien l'évolution *-έγο- > -έο- > -[(j)ο]- qu'atteste en revanche le crétois, οὐ κοσμίοντες est relayé par κοσμόντες et dont la dernière étape est connue de l'argien même

⁷⁶ SEG 11 (1950) 314.

⁷⁷ Cf. IG IV 1², 102, 275, 284, 302; Syll.³ 241, L. 28; DELG, s.v. ἀριθμός.

⁷⁸ Fernández Alvarez, *Argólico* 170-71; Bile, *Dialecte crétois* 155.

⁷⁹ LG VIII 1.

⁸⁰ Fernández Alvarez, *ibid.* 131; Bile, *ibid.* 153.

⁸¹ Bile, *ibid.* 234. Pour δαμιοργοῖ, cf. IG IV 506, L. 7 (début VI^e s. av. J.-C.); pour ἐπόλον, SEG 11 (1950) 339 (V^e s. av. J.-C.); pour κοινανόντι, Vollgraff, « Inscriptions » 451, L. 14 (III^e s. av. J.-C. au plus tôt).

⁸² Méndez Dosuna, « Cambio » 242, souligne le caractère peu favorable de la position tonique. Le cyréneen pratique du reste l'hyphérèse de la voyelle non intonée, d'où δαμιεργέντων : cf. C. Dobias-Lalou, *Le dialecte des inscriptions grecques de Cyrène* (« Karthago » 25; Paris 2000) 41-42. Pour l'alignement prosodique au sein d'un paradigme verbal, cf. J. Méndez Dosuna, *Los dialectos dorios del Noroeste. Grammatica y estudio dialectal* (Salamanque 1985) 503, avec l'exemple du participe médio-passif en -είμενος.

⁸³ SEG 30 (1980) 380, L. 4.

pour $\theta\acute{\iota}\omicron\varsigma$ ⁸⁴. Les *verba vocalia* argiens n'offrent aucun témoignage de la phase - $\acute{e}o$ - > -[(j)o]-, en vertu de laquelle la forme $\delta\alpha\mu\iota\omicron\rho\gamma\omicron\iota$ aurait été graphiée plutôt * $\delta\alpha\mu\iota\omicron\rho\gamma\iota\omicron$. C'est en morphologie verbale qu'on observe les tentatives les plus variées selon les dialectes pour éliminer l'hiatus - $\acute{e}o$ - issu de l'amuissement de *-s- ou de *-y- : contraction, diphtongaison, hyphérèse de l'une ou l'autre des deux voyelles en contact, semi-vocalisation de *-e⁸⁵. Précisons dès maintenant que l'hiatus - $\acute{e}o$ - issu de l'amuissement de *-w- n'est pas concerné par cette évolution, d'où $\delta\acute{e}\omicron\mu\epsilon\nu\omicron\iota$ (2, L. 19-20), cf. (53).

(24) impératif actif 3^e pl. en - $\nu\tau\omicron$ dans $[\pi\alpha\rho]\epsilon\chi\omicron\nu\tau\omicron$ (2, L. 1, 24) vs crétois de Gortyne - $\nu\tau\omicron\nu$ ⁸⁶.

(25) impératif moyen 3^e pl. en - $\nu\sigma\theta\omicron$ dans $\pi\omicron\iota\gamma\rho\alpha\psi\acute{\alpha}\nu\sigma\theta\omicron$ (1, L. 46), caractérisé par l'extension à l'impératif de la nasale de la personne correspondante de l'indicatif devant la caractéristique d'impératif plutôt que derrière comme en crétois et dans $\theta\acute{e}\sigma\theta\omicron\nu$ (2, L. 19), cf. (128)⁸⁷.

(26) infinitifs athématiques en - $\mu\epsilon\nu$, comme $\acute{\alpha}\nu\tau\iota\theta\acute{e}\mu\epsilon\nu$ (1, L. 11), alors qu'ils semblent avoir été en - $m\epsilon:n$, noté - $\mu\epsilon\nu$ ou - $\mu\eta\nu$, en crétois encore au V^e s. av. J.-C., du moins à Gortyne⁸⁸.

(27) participe du verbe « être » refait en $\acute{\epsilon}\nu\tau$ - dans $\pi\alpha\rho\acute{\epsilon}\nu\tau\omicron\nu$ (2, L. 18) vs crétois $\iota\omicron\nu\tau\alpha$ (de $\epsilon\omicron\nu\tau\alpha$) à Axos ou $\pi\alpha\rho\iota\omicron\nu\tau\omicron\nu$ à Gortyne⁸⁹.

(28) génitif singulier thématique en - \omicron :/ fermé noté - \omicron , comme dans $\tau\upsilon\lambda\acute{\iota}\sigma\omicron$ (1, L. 14), relayé dès le IV^e s. av. J.-C. par - $\omicron\nu$, qui pourrait être dès cette époque la graphie de la koinè, vs crétois - ω ⁹⁰.

(29) nom. plur. de l'article de forme $\tau\omicron\iota$ (1, L. 33, 46) vs crétois $\omicron\iota$ d'où la forme hybride $\eta\omicron\iota$ (1, L. 33), cf. (129).

(30) $\sigma\phi\iota\nu$ comme datif pluriel du pronom personnel de 3^e personne non réfléchi (1, L. 48), alors qu'en crétois, le même thème n'apparaît qu'au premier élément du réfléchi sous la forme inversée $\pi\omicron\iota\nu$ ⁹¹.

(31) $\acute{\epsilon}\nu\varsigma$ constant, sauf l'exception susdite.

(32) $\pi\omicron\iota$ $\tau\acute{\alpha}\nu$ $\sigma\acute{\alpha}\lambda\alpha\nu$ $\pi\omicron\iota\gamma\rho\alpha\psi\acute{\alpha}\nu\sigma\theta\omicron$ (1, L. 46), avec la forme dissimulée de la préposition récurrente en argien devant dentale vs $\pi\omicron\tau\epsilon\lambda\acute{\alpha}\tau\omicron$, tandis que le

⁸⁴ Bile, *Dialecte crétois* 84. Pour le radical $\theta\iota\omicron$ -, cf. *supra* (2).

⁸⁵ Buck, *Greek Dialects* § 42.5.

⁸⁶ Fernández Alvarez, *Argólico* 216 ; Bile, *ibid.* 239.

⁸⁷ Fernández Alvarez, *ibid.* 216 ; Bile, *ibid.* 239.

⁸⁸ Fernández Alvarez, *ibid.* 218 ; Bile, *ibid.* 241-42.

⁸⁹ Fernández Alvarez, *ibid.* 223 ; Bile, *ibid.* 243, n. 342.

⁹⁰ Ch. Kritzas a encore des génitifs en - \omicron , avec quelques exemples isolés de - $\omicron\nu$, dans ses tablettes du IV^e s. av. J.-C. ; cf. aussi DGE n° 89, L. 11 et SEG 11 (1950) 1084 au III^e s. av. J.-C. et comparer avec Bile, *ibid.* 186.

⁹¹ Autres exemples argiens assurés au III^e s. av. J.-C. : SEG 11 (1950) 1084, L. 12, 38 ; *ibid.*, 16 (1959) 247, L. 8 ; *ibid.*, 17 (1960) 144, L. 7, 10 ; cf. Bile, *ibid.* 208-209.

crétois de l'époque classique α πορτί⁹². Pour l'éventuel lapsus προτ' αὐ[τός] (2, L. 3), cf. (136).

Syntaxe

(33) emploi à ma connaissance unique de ἔσστα (1, L. 43) au sens de l'aoriste passif ἐστάθη, « a été érigée »⁹³.

Lexique et onomastique

– Ποσειδᾶνι (1, L. 15) vs créét. Ποτειδανι⁹⁴. Le radical de la forme argienne du théonyme pourrait ressortir au substrat⁹⁵.

– αἶσαν, « part, lot » (2, L. 10, 17), terme de substrat ou d'adstrat attesté aussi en arcadien et en chypriote, mais non en crétois⁹⁶. Ce serait un argisme d'après Hégésandros de Delphes (II^e s. av. J.-C.), comme le rapporte Athénée⁹⁷. Dans le texte de Tyllissos, le syntagme τᾶν ψάφῶν τὰν τρίταν αἶσαν semble faire écho à τὸ τρίτον μέρος... πάντων, à la L. 6 du texte trouvé à Argos. Les deux lexèmes ont dû coexister dans le vocabulaire argien, l'argisme αἶσα ayant pu se figer dans le vocabulaire institutionnel, comme ici pour désigner la « proportion » des votes, du fait de son double sémantisme : le sème de « part » semble en effet avoir tût été associé à celui de « destin », qui ajoute au premier une connotation religieuse⁹⁸.

– δυσμενέας (2, L. 12), δυσμενέων (2, L. 13) vs εὐμενέων, εὐμενέας (2, L. 11, 13), ne semble pas avoir été autrement employé dans l'épigraphie publique pour désigner, substantivé, « l'ennemi ». Un tel emploi se rencontre en

⁹² Bile, *Dialecte crétois* 125 et 83, n. 34. Pour ποί argien, voir l'index des IG IV 1² s.v. ποτί, IG IV 506 (VI^e s. av. J.-C.), les nombreux exemples des tablettes inédites du Trésor d'Athéna du IV^e s. av. J.-C. et DGE n° 90, L. 8 (III^e s. av. J.-C.) vs ποτελάτῳ (IG IV 554, V^e s. av. J.-C.).

⁹³ Vollgraff, *Décret* 84 et Bechtel, *Griechische Dialekte* II 504, signalent l'emploi poétique moins rare de ἐστάθην à la place de ἔστην ; cf. R. Kühner, B. Gerth, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache* I (Hanovre 1955⁴) 123 ; dans la même grammaire, § 376, les moyens employés au sens passif abondent, sans exemple cependant du moyen intransitif ἔστην.

⁹⁴ Bile, *ibid.* 135.

⁹⁵ Lejeune, *Phonétique* § 51, n. 8, cf. myc. *Po-se-da-o* (PY Es 653).

⁹⁶ DELG, s.v., avec myc. *a₃ - sa*, e.g. PY Un 1426. Vollgraff, *Décret* 23, remarquait que c'était à tort que Bechtel, *Griechische Dialekte* II 658, 778, niait « le caractère argien de la langue de l'inscription [de] Tyllissos » et faisait ainsi de αἶσα une glose crétoise. Voir aussi les anthroponymes en Αἶσ-, tels Αἶσαγένης, Αἶσάνωρ, Αἶσανορίδας, Αἶσων, Αἶσώνιος, attestés en Argolide, Arcadie, Corinthie et Achaïe (LGPN III.A) ou Ἀγόρ-αἶσος (IG IV 552, L. 12, V^e s. av. J.-C.), sans parallèles en Crète, où se rencontrent des noms en Αἶσι-, comme Αἶσιμος et Αἶσιος, mais seulement un exemple de Αἶσονίδας (LGPN I, Arcadès, VII^e-VI^e s. av. J.-C.).

⁹⁷ Hégésandros (FHistGr IV 419, n° 31), d'après Athénée, 8.365d : Τὴν συμβολὴν τὴν εἰς τὰ συμπόσια ὑπὸ τῶν πινόντων εἰσφερομένην Ἀργεῖοι χῶν καλοῦσι, τὴν δὲ μερίδα αἶσαν ; cf. Bekker, *Anecdota* 1095.

⁹⁸ DELG, s.v. αἶσα.

revanche chez Homère et dans le reste de la poésie comme dans les inscriptions en vers, et est recensé par les lexicographes⁹⁹. En dehors de ce texte, une loi sacrée du VI^e s. av. J.-C. de Phénéos, en Arcadie septentrionale, emploie l'adjectif *δυμενές*, mais il n'est pas substantivé et le contexte est autre¹⁰⁰. L'emploi de cet adjectif pourrait être un régionalisme.

II. ARGIEN ET CRETOIS

Graphies, phonétique et phonologie

Vocalisme

- (34) stabilité de /a:/ ancien dans γᾶν (1, L. 6) etc.
 (35) -/a:/ (< *a:+o) dans Μελάντᾱ (1, L. 43)¹⁰¹.
 (36) stabilité de */ε:/ hérité, comme dans θέλει[αν] (1, L. 16).
 (37) /ε:/ issu des derniers allongements compensatoires, comme dans ξένια (1, L. 37, 40)¹⁰².
 (38) stabilité de i, e.g. dans ἡμισα (1, L. 7).
 (39) stabilité de o bref, e.g. dans μέρος (1, L. 6).
 (40) /ɔ:/ issu des premiers allongements compensatoires dans βῶλά (1, L. 41, 45), comme on le déduit de βωλά en argien du III^e s. av. J.-C. et dans un texte crétois de Gortyne¹⁰³.
 (41) /ɔ:/ issu des derniers allongements compensatoires dans ὄροι (1, L. 26), comme on le déduit de ὄρω en argien du IV^e s. av. J.-C. et dans un texte crétois de Gortyne du V^e s. av. J.-C.¹⁰⁴.
 (42) stabilité de /u(:)/, comme dans συγγοῖεν (1, L. 33) et θύεν (1, L. 16).
 (43) -/ai/- en position antévocalique, comme dans Ἐραῖοι (1, L. 16)¹⁰⁵.
 (44) -/a:i/ probable à la finale de l'adverbe κοινᾶι (1, L. 11)¹⁰⁶.

⁹⁹ Vollgraff, *Décet* 24 ; cf. Hésychius, s.v. *δυμενεῖ* ; *Suda*, s.v. *δυμενεῖα* : καὶ δυμενής, ὁ πολέμιος.

¹⁰⁰ L. Dubois, *Recherches sur le dialecte arcadien* II (« Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain » 34 ; Louvain-La-Neuve 1988) 196, L. 3 : [εἰ δὲ] μὲ ὑνιερόσει, δυμενὲς ἔασα ἐπὲ φέργο<ι>, [κακῶ]ς ζ' ἐξόλοιτυ, « si elle ne le consacre pas, puisse-t-elle périr pour sa conduite hostile au culte ».

¹⁰¹ Fernández Alvarez, *Argólico* 60 ; Bile, *Dialecte crétois* 151.

¹⁰² Fernández Alvarez, *ibid.* 54 ; Bile, *ibid.* 117. A. Alonso Déniz, M. L. del Barrio Vega, « Trois remarques à propos de la stèle de Pallantion, *SEG* XI 1084 », *ZPE* 144 (2003) 141-46, spécialement 142, n. 17, font remarquer qu'aucune inscription argienne publiée ne présente encore le radical ξην- au lieu de ξεν- dans les noms communs, alors que quatre anthroponymes du IV^e s. av. J.-C. et au-delà sont en Ξην-.

¹⁰³ Cf. *SEG* 11 (1950) 1084, L. 3 (Argos, début III^e s. av. J.-C.), alors que des textes de ca 250 av. J.-C., comme *DGE* n^{os} 90, 91, ont une forme inspirée de la koinè βουλά ; Bile, *ibid.* 97.

¹⁰⁴ Vollgraff, « *Inscriptiones argivae* » 332, L. 9 ; Bile, *ibid.* 97, n. 97.

¹⁰⁵ Bile, *ibid.* 108-109.

¹⁰⁶ Fernández Alvarez, *ibid.* 70. Même graphie pour κοιναι au II^e s. av. J.-C. à Cydonia (Bile, *ibid.* 108) ; cf. Bile, *ibid.* 103, pour la valeur -/ai/ de la graphie.

(45) nouvelle diphtongue *-ei/* sans doute dans Μαχανεῖ (*-ε:wi) (1, L. 29), Ἄρει (1, L. 34), πλέθει (2, L. 14-15), σθένει (2, L. 23)¹⁰⁷ et dans les *verba vocalia* en *e*, comme l'indicatif ῥεῖ (< *ew-ei) (1, L. 29)¹⁰⁸, alors que la diphtongue héritée et le résultat de la contraction de */e/+e/* passent tôt à [i:] en argien, cf. (4) et (5).

(46) *-ε:i/* (< *e+ε:i) au subjonctif καλεῖ (1, L. 38) vs subj. ἔχει et ἔχη (L. 5, 17 de la même loi sacrée du III^e s. av. J.-C.), et dans χρῆίζ[ō]ν (< *ε:i) (1, L. 24-25)¹⁰⁹.

(47) *-εε:-* (*-ewe:-) dans δέεται (1, L. 39) et créet. et arg. δέει¹¹⁰ : la contraction eût donné la même forme *δέεται qu'à l'indicatif (< *-ewe-), forme qui n'est pas plus que *δηται attestée au subjonctif¹¹¹.

(48) *-oi/-*, comme dans συνανφότεροι (1, L. 5) ou en position antévocalique dans les optatifs, nonobstant deux écarts par rapport à la norme graphique à Gortyne au V^e s. av. J.-C., qui indiquent que l'évolution vers la monophthongaison était déjà amorcée¹¹².

(49) *-ɔ:i/* à la finale de ἴυτοῖ (1, L. 15), comme on le déduit des datifs singuliers en *-ωι* des inscriptions des IV^e et III^e s. av. J.-C.¹¹³.

(50) *-au/-*, comme dans αὐτίκα (1, L. 41)¹¹⁴.

(51) *-ou/-*, comme dans οὐτό (1, L. 34)¹¹⁵. Le génitif thématique en *-ou* qui succède à *-ō* dès le IV^e s. av. J.-C. à Argos, s'il n'était pas dès cette époque imputable à la koinè, poserait la question de l'articulation de *-ou/-* déjà au milieu du V^e s. av. J.-C.

(52) *-ui/*, comme dans οῦπι (1, L. 14, 39)¹¹⁶.

¹⁰⁷ Pour le nom d'Arès, cf. Bile, *Dialecte crétois* 199.

¹⁰⁸ Fernández Alvarez, *Argólico* 75 ; Bile, *ibid.* 229.

¹⁰⁹ SEG 11 (1950) 301 ; cf. Bile, *ibid.* 103, 231, sans renvoi à χρῆίζων, qui n'est attesté qu'au III^e s. av. J.-C. (*I.Cret.* III iv 7, 21). Le flottement dans la loi sacrée argienne, d'ordre graphique, témoigne probablement de la convergence à cette époque de */ε:i/* et de */ei/*, monophthongués en [e:], puis [i:], notés EI, HI, H ou I ; en face de la graphie HI étymologique, EI serait la graphie phonétique, comme pour ἀποδείξει, *DGE* n° 91, L. 31 (ca 250 av. J.-C.), contre Bechtel, *Griechische Dialekte* II 497, qui y voit la seule forme de subjonctif sigmatique à voyelle brève connue à Argos.

¹¹⁰ *I.Cret.* IV 75 C, L. 5 (Gortyne, V^e s. av. J.-C.) et texte inédit argien du Trésor de Pallas.

¹¹¹ La seule exception potentielle en *IG I³* 81, L. 24 (421-420 av. J.-C.), est considérée comme très douteuse par Threatte, *GAI* II 516. La 2^e personne du pl. δῆσθε est certes attestée chez Sophron 54. La graphie δείηται (*IG II²* 110, L. 16, 363-362 av. J.-C.), comme δείωνται (*IG II²* 235, L. 14, 340-339 av. J.-C.), serait hypercorrecte : cf. Threatte, *GAI* I 149.

¹¹² Bile, *ibid.* 108 : deux exemples de O pour [ō:].

¹¹³ *DGE* n° 89, 90, 91 etc. ; cf. Bile, *ibid.* 103.

¹¹⁴ Fernández Alvarez, *ibid.* 79 ; Bile, *ibid.* 111.

¹¹⁵ Fernández Alvarez, *ibid.* 81 ; Bile, *ibid.* 110-11.

¹¹⁶ Fernández Alvarez, *ibid.* 79 et cf. *infra* (86).

Hiatus, apocope mais absence d'haplologie

(53) *-/eo/-* (< **-e(:)wo-*) dans *δεόμενοι* (2, L. 19-20)¹¹⁷.

(54) apocope de *ἀνα* comme dans *ἀντιθέμεν* (1, L. 11) et *ἀφρέτευε* (1, L. 43, 45)¹¹⁸. Mais absence d'haplologie dans *κατὰ ταῦτά* (1, L. 22 etc.) vs *κα' τὰ φερρέμενα* dans le décret mycénien sur le culte de Persée ou *κα' τὰν* dans une loi sacrée contemporaine d'Axos¹¹⁹, qui peut s'expliquer par la nature diplomatique du document.

Consonantisme

(55) stabilité de *-p-* hérité ou issu d'une labiovélaire, comme dans *Ποσειδᾶνι* (1, L. 15) et *ἠέπεσθαι* (1, L. 39)¹²⁰.

(56) stabilité de *-t-* hérité ou issu d'une labiovélaire, comme dans *τρίτον* (1, L. 6), *τι* (1, L. 8 etc.) et *πέντε* (2, L. 20)¹²¹.

(57) stabilité de **-ti*, comme dans *Ἄρταμίτιον* (1, L. 27) et *ρύτιον* (1, L. 41)¹²².

(58) stabilité de *-k-* hérité ou issu d'une labiovélaire, comme dans *φεκάστῳ* (1, L. 35) et les anthroponymes en *Λυκο-* (1, L. 44, 45)¹²³.

(59) conservation de l'occlusion de *b* noté B, sans échange avec F comme au IV^e s. av. J.-C. : ainsi dans *τῷμβριον* (1, L. 29) ou, avec *b* issu d'une labiovélaire, *βῶν* (1, L. 16), *βῶλά* (1, L. 41, 45) et *συνβάλλεσθαι* (2, L. 9, 15)¹²⁴.

(60) conservation de l'occlusion de *g*, comme dans *ἀπ[ά]γεν* (1, L. 9-10) ou, avec *g* issu d'une labiovélaire, *πρεσγέαν* (1, L. 38-39)¹²⁵.

(61) stabilité de *w* initial antévocalique dans *Φακινθ[ίῳν]* (1, L. 17) et sans doute *φαρθ[-]* (2, L. 31) (< **w-*)¹²⁶, sauf dans *᾿Οροι* (1, L. 26), où il a été dissimilé

¹¹⁷ Fernández Alvarez, *Argólico* 103, avec *συνχέοι* (IG IV 506, L. 2, début VI^e s. av. J.-C.) ; cf. Bile, *Dialecte crétois* 116, e.g. *νεοτα* (Gortyne, III^e s. av. J.-C.).

¹¹⁸ Fernández Alvarez, *ibid.* 93 ; Bile, *ibid.* 149.

¹¹⁹ IG IV 493 (début V^e s. av. J.-C.) ; cf. Bechtel, *Griechische Dialekte* II 476 ; Bile, *ibid.* 149, 297, pour l'exemple d'Axos.

¹²⁰ Bile, *ibid.* 132, 142.

¹²¹ Fernández Alvarez, *ibid.* 146 ; Bile, *ibid.* 132, 142.

¹²² Fernández Alvarez, *ibid.* 162 ; Bile, *ibid.* 134. Pour *Ποσειδᾶνι* (1, L. 15), cf. *supra*, n. 95.

¹²³ Fernández Alvarez, *ibid.* 145 ; Bile, *ibid.* 132, 142. La stabilité de l'articulation de *-k-* n'est pas pandialectale puisque le macédonien présente dès l'époque classique des doublets comme pour l'anthroponyme *Κυδίας/Γυδίας* : cf. M. Hatzopoulos, « Le macédonien. Nouvelles données et théories nouvelles », dans : *Ἀρχαία Μακεδονία* VI (Thessalonique 1999) 225-39, spécialement 235, n. 69.

¹²⁴ Fernández Alvarez, *ibid.* 146 ; Bile, *ibid.* 136, 142. Pour les échanges B/F, voir les textes du IV^e s. av. J.-C. qui doivent être publiés par Ch. Kritzas, avec un exemple comme *Φρέφῶν* pour *Βρέφῶν*.

¹²⁵ Fernández Alvarez, *ibid.* 145 ; Bile, *ibid.* 138-39, 142.

¹²⁶ Bile, *ibid.* 113. Pour la discussion de la lecture *φαρθ[-]*, cf. *supra*, n. 7.

par le w intérieur appuyé¹²⁷. Dans *φεξέκοντα* (1, L. 30) et *φεκάστō* (1, L. 31, 35) (< *sw-)¹²⁸, l'absence de notation de l'aspiration issue de s initial (on attendrait FΘ) est traitée *infra* (126).

Séquences consonantiques

(62) stabilité de -st- dans *καλλ<ι>στεῖα* (1, L. 9), *ἔσστα*, *Ἀρχίστρατος* et *ἔστō* (1, L. 43, 45 et 48) et *στρατήα* (2, L. 20) comme en *sandhi* externe dans *ισς τε* à Axos (VI^e s. av. J.-C.)¹²⁹.

(63) ks- métathèse de sk-, dans *ξύλλεσθαι* (1, L. 3), mais *σκέλος* (1, L. 31) : métathèse inverse dans att. *σχυναρχόντων*, *Σχενοκλέες*, *ἔγρασφεν*¹³⁰ ; cf. créét. *πσε-*, *ψίν* pour *σφέ*, *σφίν*, en particulier à Rhizénia¹³¹.

(64) -ns- intervocalique récent conservé dans *ἄπανσαν* (1, L. 25-26) et *θύονσι* (1, L. 36), comme en crétois¹³².

Morphologie

(65) *ἰαρῶν* (1, L. 45), avec le degré a dorien du radical¹³³.

(66) *ἀποτάμνεσθαι* (1, L. 25), avec le degré zéro radical ancien conservé entre autres en dorien¹³⁴.

(67) *τέλλοντα* (1, L. 4) de *τέλλω*, doublet morphologique de *τελέω*, attesté sous la forme *τελίτō* (1, L. 13)¹³⁵.

(68) désinence active de 1^{er} personne du pl. en -μες, comme dans *ἠέλῶμες* (1, L. 5, 8) etc.¹³⁶.

(69) optatifs thématiques 3^e personne du pl. en -οιεν, comme *ἔλοιεν* (1, L. 32)¹³⁷.

(70) optatifs athématiques 3^e personne du pl. en -ιεν, comme *συνγνοῖεν* (1, L. 33)¹³⁸.

¹²⁷ Myc. wo-wo : cf. Méndez Dosuna, « Contactos » 105 et 106, n. 7, avec les différentes formes dialectales, dont corcyr. ὄρφος.

¹²⁸ Fernández Alvarez, *Argólico* 129 ; Bile, *Dialecte crétois* 114-15, avec cependant le contre-exemple *ἀπ εκαστας* (Lytos, VI^e s. av. J.-C.).

¹²⁹ Fernández Alvarez, *ibid.* 172 ; Bile, *ibid.* 158.

¹³⁰ Cf. Threatte, *GAI* I 554, 21.

¹³¹ Bile, *ibid.* 208-209.

¹³² Fernández Alvarez, *ibid.* 52 ; Bile, *ibid.* 131.

¹³³ Cf. Cl. Le Feuvre, « Ἀλιπόρφυρος εἶαρος ὄρνις (Alcman). Note sur le groupe de *ἱερός* », *RPh* 73 (1999) 245-52.

¹³⁴ DELG et CEG 9 (2004), s.v. *τέμνω* ; cf. Bechtel, *Griechische Dialekte* II 491 et e.g. *I.Cret.* I xvi 5, L. 8 et 17, L. 15 (II^e s. av. J.-C.).

¹³⁵ Bile, *ibid.* 227, n. 298 (*τελιοντι* [Axos, VI^e s. av. J.-C.]) et 360 (inf. *τελλεν* [LG]) ; cf. DELG, s.v. *τέλλω*.

¹³⁶ Fernández Alvarez, *ibid.* 209 ; Bile, *ibid.* 245.

¹³⁷ Cf. e.g. *ὑπερπαροχ[ο]μεν* (SEG 30 [1980] 380, n° 7, ca 600 av. J.-C.) ; Bile, *ibid.* 234.

¹³⁸ Fernández Alvarez, *ibid.* 213 ; Bile, *ibid.* 234.

(71) impératifs médio-passifs 3^e personne sg. graphiés -σθῶ, comme ἐξαγέσθῶ (1, L. 14)¹³⁹.

(72) infinitifs thématiques actifs en -εν, comme ἔχεν (1, L. 6)¹⁴⁰.

(73) infinitif en -ῆν des *verba vocalia* en *e*, comme ὀφελῆν (2, L. 22) et καταμετρῆν (Axos, VI^e s. av. J.-C.) ou ατηθαι (Gortyne, V^e s. av. J.-C.)¹⁴¹. Bechtel citait πωλέν (III^e s. av. J.-C.) et les infinitifs futurs ἐμμενέν (après 338 av. J.-C.) et ἀνγραψέν (scansion -ῆν [hymne d'Isyllos, III^e s. av. J.-C.]), comme exemples d'infinitifs de *verba vocalia* en -εν¹⁴². Mais πωλέν et ἀνγραψέν figurent dans des textes où l'orthographe de /e:/ est flottante : en témoignent les subjonctifs ἔχει et ἔχη, L. 5 et 17 du premier texte, et les infinitifs πομπεύεν (scansion -ῆν) et πομπεύειν (scansion -εῖν), L. 17 et 21 de l'hymne d'Isyllos. Si ἐμμενέν était assurément un infinitif futur, on pourrait se demander si encore à cette date, y compris dans l'alphabet mélien, E n'aurait pas été employé pour rendre le /e:/ fermé distinct du /ε:/ ouvert noté H. L'exemple de αῖρεῖν dans les textes du IV^e s. av. J.-C. que doit publier Ch. Kritzas¹⁴³ et ce que l'on sait en général de l'importance de la pression du reste du paradigme, où l'élément vocalique final était, dans le cas présent, toujours de quantité longue, rendent en effet probable que ὀφελῆν avait un /e:/ final.

(74) πρεσγ- (< *presg^w- ?) dans πρεσγῆαν (1, L. 38-39), relayé par πρεσβῆαν à l'époque de la koinè, vs créet. πρεσγ- ou πρεισγ- au VI^e s. av. J.-C. à Rhizénia¹⁴⁴.

(75) Αἰετοί (1, L. 27), comme sans doute aussi en crétois mais non en attique, où *aiwe- > ἄε-¹⁴⁵.

(76) πρ[α]τομῆνίαν (1, L. 21-22), avec le vocalisme a dorien du premier élément¹⁴⁶.

¹³⁹ Fernández Alvarez, *Argólico* 216-17 ; Bile, *Dialecte crétois* 238.

¹⁴⁰ Bile, *ibid.* 240 et Fernández Alvarez, *ibid.* 219, avec ἄρχεν (SEG 11 [1950] 369, L. 2) et ἀγαγῆν et ταμῆν (IG IV 1², 102, L. 4), dans des textes où H est déjà employé. Les textes du Trésor de Pallas ne présentent jamais que -εν, mais à une époque où H commence tout juste à être employé.

¹⁴¹ Bile, *ibid.* 240-41 et 94-95, pour la nature de la longue de καταμετρῆν, plus fermée qu'au-delà de l'époque archaïque, où /ε:/ et /e:/ se fondent en une longue unique notée H.

¹⁴² Bechtel, *Griechische Dialekte* II 499 ; cf. la loi sacrée SEG 11 (1950) 301, pour πωλέν ; Syll.³ 261, L. 7 (arbitrage des Argiens entre Mèlos et Kimolos), pour ἐμμενέν ; IG IV 1², 128, L. 8, pour ἀνγραψέν.

¹⁴³ Pour l'explication du digramme EI de αῖρεῖν, cf. *supra*, n. 49.

¹⁴⁴ Bile, *ibid.* 341. De Lamberterie, *Adjectifs* II 927 pose *preisg^wu- avec correspondant dans arm. *erēc'*, tandis que J. L. García Ramón, « Griego πρέσβος y variantes dialectales », *Emerita* 53 (1985) 51-80, préfère voir deux étymons distincts à premier membre ablatif ou locatif : *presg^wu- et *prei-g^wu-, avec contamination de l'un par l'autre.

¹⁴⁵ Lejeune, *Phonétique* § 265. Pour d'autres exemples argiens au IV^e s. av. J.-C., cf. Vollgraff, « Inscriptiones argivae » 332, L. 25, 27.

¹⁴⁶ Fernández Alvarez, *ibid.* 107 ; Bile, *ibid.* 91, n. 74 ; cf. e.g. IG IV 572 (IV^e-III^e s. av. J.-C.) ou IG IV 1² 40, L. 11 (ca 400 av. J.-C.).

(77) Ἄρταμίτιον (1, L. 27), avec le second *a* et l'élargissement *-t-* propres au dorien¹⁴⁷.

(78) μεῖδατέρονς (1, L. 25 et 2, L. 7), avec le vocalisme *a* hérité conservé en dorien à l'initiale du second élément¹⁴⁸.

(79) gén. sing. en *-a/* des thèmes masculins en *-a*, comme Μελάντα (1, L. 43)¹⁴⁹.

(80) généralisation du suffixe au degré zéro dans la flexion des thèmes en *-i*, comme dans πόλιες (1, L. 32)¹⁵⁰.

(81) conservation de la forme d'accusatif héritée dans βῶν (1, L. 16)¹⁵¹.

(82) πέντε (2, L. 20)¹⁵².

(83) πλάν (1, L. 3)¹⁵³.

(84) hāi (1, L. 28), comme hoṗāi (1, L. 33) ou hāiper (1, L. 48) relatifs adverbiaux aux emplois locatifs et instrumentaux particulièrement bien représentés en crétois¹⁵⁴.

(85) hī (1, L. 29), relatif adverbial en *-ei*, employé avec une valeur locative temporelle¹⁵⁵.

(86) adverbes en *-ui*, comme hóṗui (1, L. 14, 39)¹⁵⁶.

(87) conjonction hypothétique de forme αἰ, comme en 1, L. 13, 31 etc.

(88) particule modale de forme κα, comme en 1, L. 29.

Syntaxe

(89) *en-s+acc.¹⁵⁷.

(90) ἐπὶ+gén. dans ἐπὶ Μελάντα βασιλέος (1, L. 43)¹⁵⁸.

(91) -θεν ablatif dans Κνῶσόθεν (1, L. 12) vs ἐκ Τυλίσῳ (1, L. 12, 14 et 2, L. 16)¹⁵⁹.

(92) relatif ou conjonction hypothétique+particule modale+subj. éventuel, comme hó τι χ' ἔλομες (1, L. 8)¹⁶⁰.

¹⁴⁷ DELG, s.v. Ἄρτεμις.

¹⁴⁸ Fernández Alvarez, *Argólico* 206 ; Bile, *Dialecte crétois* 79, n. 3.

¹⁴⁹ Fernández Alvarez, *ibid.* 183 ; Bile, *ibid.* 189.

¹⁵⁰ Fernández Alvarez, *ibid.* 190 ; Bile, *ibid.* 191-96.

¹⁵¹ Fernández Alvarez, *ibid.* 196 ; Bile, *ibid.* 103.

¹⁵² Fernández Alvarez, *ibid.* 202-203 ; IG IV 522, L. 14 (III^e s. av. J.-C.) ; Bile, *ibid.* e.g. 94.

¹⁵³ Bile, *ibid.* 305 ; cf. IG IV 557, L. 7 (hell. ?) ; IG IV 1², 121, L. 22 (seconde moitié du IV^e s. av. J.-C.).

¹⁵⁴ Bile, *ibid.* 211, 262 ; cf. en argien, la délimitation du IV^e s. av. J.-C. publiée par Vollgraff, « *Inscriptiones argivae* » 332, L. 14, 21 etc.

¹⁵⁵ Buck, *Greek Dialects* § 132.2 ; Bile, *ibid.* 212.

¹⁵⁶ Bile, *ibid.* 214 ; Vollgraff, *Décree* 49. La forme est aussi attestée dans la loi sacrée de Tyrinthe (SEG 30 [1980] 380, n^{os} 1-4 : hóṗui κα δοκεῖ τῷ δάμοι).

¹⁵⁷ Buck, *ibid.* 107.

¹⁵⁸ Bile, *ibid.* 305-306.

¹⁵⁹ Bile, *ibid.* 215 ; cf. φοίροθεν (SEG 30 [1980] 380, n^o 7, L. 4, Tyrinthe, fin VII^e s. av. J.-C.) et Μυκανέαθεν (IG IV 492, L. 2, VI^e s. av. J.-C.).

¹⁶⁰ Bile, *ibid.* 254-57.

(93) relatif ou conjonction hypothétique+opt. potentiel (1, L. 32-33 etc.)¹⁶¹.

Lexique

- ῥύτιον, « représailles »¹⁶².
- (έ) νπιπασκέσθῶ (1, L. 23)¹⁶³.

III. PANDIALECTAL

Graphies, phonétique et phonologie

- (94) stabilité de *a* bref, e.g. dans συνανφότεροι (1, L. 5).
- (95) /ɔ:/ (< *oγa), comme dans Πυθῶδε (1, L. 9)¹⁶⁴.
- (96) crase ταῦτά (1, L. 22 etc.)¹⁶⁵.
- (97) stabilité de *l* à l'intervocalique, comme dans στᾶλα (1, L. 43) (avec *V:l* < *Vln-) et dans βῶλά (1, L. 41, 45) (analogique de βούλομαι < *Vls-)¹⁶⁶.
- (98) stabilité de *r* à l'initiale et à l'intervocalique, comme dans ἀφαιρίσθαι (1, L. 26)¹⁶⁷, ὄροι (1, L. 26) (avec -*V:r* < *-*Vrw-*)¹⁶⁸ et ῥύτιον (1, L. 41) (< **wr-*).
- (99) stabilité des nasales *m* et *n* à l'initiale et à l'intervocalique, comme dans μέρος (1, L. 6), κοινᾶι (1, L. 10) (avec -*iv* < *-*ny-*)¹⁶⁹, dans ξένια (1, L. 37, 40-41) (avec -*V:n* < *-*Vnw-*)¹⁷⁰ et dans ἔμεν (1, L. 34) et πρᾶτομῆνίαν (1, L. 21-22) (< **Vsm-* et *-*V:ns-*)¹⁷¹.
- (100) simplification de la séquence *-*nsm-* dans κόσμος (1, L. 42)¹⁷².
- (101) notation fluctuante de l'assimilation partielle de la nasale implosive en *sandhi* interne, comme dans συνανφότεροι (1, L. 5) vs ἀμφοτέρων (1, L. 10, 11, 22-23) ou συμπλέονες (1, L. 31-32) vs συγνοῖεν (1, L. 33)¹⁷³.

¹⁶¹ Bile, *Dialecte crétois* 256-57, 263.

¹⁶² Bile, *ibid.* 38, n° 28 B, L. 7 ; cf. DELG, s.v. ἐρύω, puis F. Bader, « De 'protéger' à 'razzier' au néolithique indo-européen : phraséologie, étymologies, civilisation », *BSL* 73 (1978) 103-219, spécialement 135, 216, pour l'étymologie.

¹⁶³ Bechtel, *Griechische Dialekte* II 491, 512 ; cf. e.g. πάμ[ατα] (*IG* IV 506, L. 3, VI^e s. av. J.-C.) ; Bile, *ibid.* 320-21.

¹⁶⁴ Fernández Alvarez, *Argólico* 61 ; pas d'exemple en Bile, *ibid.* 151, mais le résultat attendu de la contraction de *o+a* est /ɔ:/ en crétois également.

¹⁶⁵ Buck, *Greek Dialects* § 94.

¹⁶⁶ Lejeune, *Phonétique* § 152, 228 ; DELG, s.v. βούλομαι.

¹⁶⁷ Voir F. Bader, *CEG* 3 (1998), s.v. αἰρέω et Bile, *ibid.* 95, οὐ αναιλιθαι, sans doute analogique de l'aoriste εἶλον, ne constitue pas un contre-exemple.

¹⁶⁸ Pour les traitements du groupe *-*rw-* dans les différents dialectes, cf. Méndez Dosuna, « Contactos ».

¹⁶⁹ Lejeune, *ibid.* § 155.

¹⁷⁰ Lejeune, *ibid.* § 159 ; Bile, *ibid.* 117, avec *-*n-w-* conservé dans ανρειπη (*I.Cret.* I p. 90, L. 3, Eltynia, V^e s. av. J.-C.) ; cf. *supra* (37).

¹⁷¹ Lejeune, *ibid.* § 123.

¹⁷² Lejeune, *ibid.* § 134.

¹⁷³ Bile, *ibid.* 126, 157.

Morphologie

- (102) impératif 3^e sg. en *-/to:/*, comme *ἐπαγέτῳ* (1, L. 41)¹⁷⁴.
- (103) optatif thématique 3^e sg. en *-/oi/*, comme *ἐξάγοι* (1, L. 13).
- (104) prétérit thématique 3^e sg. en *-/e/*, comme *ἄφρῆτευε* et *ἔδοξε* (1, L. 43, 44).
- (105) cas directs masculins singuliers thématiques en *-/os/* et *-/on/*, comme dans *ποταμός* (1, L. 28) et *τὸν Κνώσιον* (1, L. 40).
- (106) cas directs neutres singuliers thématiques en *-/on/*, comme dans *τρίτον* (1, L. 6).
- (107) cas directs neutres singuliers sigmatiques en *-/os/*, comme dans *μέρος* (1, L. 6).
- (108) cas directs neutres pluriels des différents types flexionnels en *-/a/*, comme dans *[-]τέλλοντα* (1, L. 4).
- (109) génitif en *-/os/* des thèmes consonantiques, comme *θύματ-ος* (1, L. 31).
- (110) accusatif singulier en *-/in/* pour les thèmes en *i*, comme *πόλιν* (1, L. 4).
- (111) génitif pluriel en *-/o:n/* commun à toutes les déclinaisons à l'exclusion de la déclinaison des féminins en *-/a(:)/* et des masculins en *-/a:s/*, cf. *πάντων* (1, L. 6, 7).
- (112) *-εια-* (< **-ew-ya-*), comme dans *θέλει[αν]* (1, L. 16)¹⁷⁵.
- (113) comparatif de *νέος* en *νεῶτ[έρ-]* (cf. 2, L. 6-7).
- (114) emploi de *ἄμφο-τέρο-*, comme 1, L. 10 etc., plutôt que *ἄμφο*¹⁷⁶.
- (115) thème **to* pour l'article aux cas directs du neutre singulier et pluriel, cf. *τό* (1, L. 6) et *τά* (1, L. 7 etc.).

Syntaxe

- (116) infinitif dans les prescriptions génériques, comme *ἀπ[ά]γεν... ἀμφοτέρων* (1, L. 9-10)¹⁷⁷.
- (117) valeurs contrastées de l'optatif et du subjonctif des subordonnées hypothétiques et relatives, comme *ὅτι χ' ἔλομεν* (1, L. 8) vs *αἱ δὲ μὲ δοῖεν* (1, L. 40).
- (118) valeurs aspectuelles contrastées du présent et de l'aoriste, comme *φέρεν* (1, L. 35) vs *δοῖεν* (1, L. 40).
- (119) valeurs contrastées des voix active et moyenne et emploi de la voix passive, comme *τιθείμεθα* (2, L. 12) et *ἀντιθέμεν* et *ἐξαγέσθῳ* (1, L. 11, 14).

¹⁷⁴ H. Rix, *Historische Grammatik des Griechischen : Laut- und Formenlehre* (Darmstadt 1992²) § 289.

¹⁷⁵ Bile, *Dialecte crétois* 188, 190.

¹⁷⁶ DELG, s.v. *ἄμφο* et *Index de la Syll.*³, s.v.

¹⁷⁷ Cf. J. L. García Ramón, « Impératif et infinitif *pro imperativo* dans les textes grecs dialectaux : les *Lois de Gortyne* », dans : R. Hodot (éd.), *Les modes dans les dialectes grecs* (Nancy 2001) 341-60, spécialement 342 et e.g. *ἔμεν* (L. 2 de la proxénie pour Gnostas d'Oinous de ca 475 av. J.-C.) ; P. Charneux, « Inscriptions d'Argos », *BCH* 77 (1953) 387-403, spécialement 388 (photo), 395-97 ; Bile, *ibid.* 259-60.

(120) emploi des cas non prépositionnels, comme τὰ ἡμέισα ἔχεν πάντων (1, L. 7...).

(121) emploi des prépositions ἐν, ἐκ et κατά, comme en 1, L. 12, 15 et 47.

(122) emplois de l'adjectif épithète, comme τὸ τρίτον μέρος (1, L. 6) et ἡύδωρ... τῶμβριον (1, L. 29).

(123) emploi de l'article et des pronoms, comme en 1, L. 6, 8 (ὁ τί), 9, 35 (φεκάστῳ), 47 (τίς), 48 (σοφίῳ) etc.

(124) négation subjective μὲ dans l'expression de la défense, comme en 2, L. 7.

(125) coordonnant à valeur éventuellement adversative δέ, comme en 1, L. 7 ; καί coordonnant tous les termes d'une énumération, comme en 1, L. 26-29.

Synthese

Les trois premières listes recensent majoritairement, comme c'était attendu, traits graphiques et phonologiques et traits morphologiques. C'est le niveau des plus petites unités linguistiques qui se laisse le mieux appréhender dans les textes épigraphiques anciens, dont le laconisme, le caractère formulaire et l'état souvent lacunaire permettent moins souvent d'observer syntaxe et lexique. C'est aussi la forme et la prononciation des mots – non toujours leur orthographe – qui évoluent le plus vite dans la langue et par conséquent distinguent le mieux les dialectes dans lesquelles celle-ci se matérialise. Il est donc logique que les items phonétiques pandialectaux soient peu nombreux : ils sont en effet dans nos deux textes 3 fois moins nombreux que leurs équivalents argiens et 4 fois moins nombreux que leurs équivalents argo-crétois. Pour la morphologie, la différence est déjà moins nette puisque les items pandialectaux sont 14, ceux propres à l'argien 10 et ceux communs aux deux dialectes 24. Les items lexicaux pandialectaux, trop nombreux pour être recensés, montrent en revanche qu'il y avait un vocabulaire de base qui était le même dans les différents dialectes, même si la prononciation, voire la physionomie graphique, de certains lexèmes pouvait se trouver modifiée.

L'observation des items graphiques, phonétiques et phonologiques des listes I et II montre que ce n'est pas tant par la prononciation des voyelles et par l'orthographe qui en résultait que l'argien se distinguait du crétois. Ce qui est à ce titre notable dans l'argien de nos deux textes, c'est la conservation quasi systématique de *e* en hiatus, au moins dans l'orthographe, puisque, en dehors du */ε:/ hérité, les voyelles de timbre *e* semblent avoir été prononcées assez fermées, donc assez proches de *i*, comme en témoigne l'orthographe I du résultat de la contraction de /e+/e/. Les hiatus à premier élément *e* n'ont été résorbés que dans les *verba vocalia* en *e*. Pour le reste, argien d'Argos et crétois se rencontrent puisqu'il ressort de nos textes que les deux dialectes ont en commun trois voyelles longues ouvertes, /a:/, /ε:/ et /ɔ:/ et conservent toutes les diphtongues mis à part /eu/ pour le crétois et /ei/ héritée pour l'argien.

C'est par son consonantisme que l'argien manifeste le plus sa spécificité, comme l'indiquent dans nos textes les proportions suivantes : le nombre

d'items consonantiques propres à l'argien est deux fois plus élevé que celui des items vocaliques, une fois et demie plus élevé que celui des items consonantiques communs aux deux dialectes et trois fois plus élevé que celui des items pandialectaux correspondants. Le trait argien en principe le plus notable est l'omniprésence de l'aspiration, que ce soit à l'initiale, ou à l'intervocalique où elle procède du relâchement de l'articulation de la spirante *s* de différentes origines ; celle-ci devait être articulée [h], ou parfois ne plus être articulée du tout – mais l'orthographe peut être trompeuse, en toutes positions, sauf devant et après consonne, comme dans le groupe *-ns final ancien. Le caractère très évanescent de *s* était d'une certaine manière compensé par la stabilité de la sonante *w* presque en toute position. Mais on verra en (127) que dans nos deux textes, à une exception près, les /s/ intervocaliques « égéens » et récents ont été toujours graphiés Σ, c'est-à-dire que, dans ce contexte diplomatique, le trait qui était spécifiquement argien aux yeux des Crétois a été sciemment banni par le rédacteur argien de la version écrite de ces décisions d'arbitrage. Les occlusives semblent de leur côté conserver leur occlusion, y compris la dentale *d* et la dentale aspirée *th*, dont la stabilité ressort en particulier de l'orthographe argienne -σθ- de l'initiale des morphèmes d'impératifs et d'infinitifs médio-passifs. L'absence de simplification de séquences consonantiques parfois lourdes, comme à l'impératif en -voθō, est aussi notable alors que des métathèses consonantiques illustrent plutôt quant à elles la loi du moindre effort.

En morphologie, les divergences sont infimes puisqu'elles se réduisent à quelques variations dans les désinences, comme peut-être au génitif singulier thématique, si tant est que le /o:/ fermé que suppose l'orthographe -ou des textes argiens du IV^e s. av. J.-C. puisse être imputé à l'argien du V^e s. av. J.-C., vs crétois. /ɔ:/ ; comme peut-être la quantité vocalique des suffixes d'infinitifs athématiques en -μεν, ou comme la place de *n* pluralisant dans les morphèmes d'impératifs -vτō(v) et -(v)σθō(v), la forme du participe du verbe « être », en -έvτ- en argien vs crétois. ιovτ-, ou la forme ποί de la préposition dont l'équivalent crétois est πορτί. Les traits morphologiques communs sont presque deux fois et demie plus nombreux.

Si l'on dénombre les caractéristiques graphiques, phonétiques et phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales ou items recensés dans ces deux textes, en y incluant celles qui, directement imputables à la situation de communication, sont analysées *infra*, en IV, il apparaît qu'elles sont au nombre de 137, 120 en laissant de côté le domaine de la syntaxe, qui, comme celui du lexique, n'est pas nécessairement des plus représentatifs lorsqu'on fait la grammaire de deux textes comme dans le cas présent. Ces nombres ne sont qu'indicatifs dans la mesure où la définition des traits ou leur classement est parfois discutable : faut-il, par exemple, signaler tel relatif adverbial commun à l'argien et au crétois à la fois en morphologie et en syntaxe ou encore distinguer

différents hiatus *eo* en fonction de leurs origines différentes, c'est-à-dire en faisant intervenir des considérations diachroniques dans une enquête qui concerne la situation de communication qui a produit à une période donnée ces deux énoncés ? Un certain nombre de traits ici recensés comme graphiques et phonologiques sont en fait d'ordre morphologique (ainsi 1, 18, 23 etc.), d'autres, morpho-syntaxiques (84 à 88 et 121 à 125).

Les résultats suivants n'en semblent pas moins significatifs :

- sur 120 items, on en dénombre :

(26,7%) 32 argiens et non crétois

(45,8%) 55 argo-crétois

(18,3%) 22 pandialectaux

(9,2%) 11 reflétant la situation de communication interdialectale.

Cela revient à totaliser 64% de traits communs aux deux dialectes en face des 26,7% de traits argiens, 73% si l'on prend aussi en compte les traits qui témoignent du mélange des deux dialectes.

Ces résultats permettent de mesurer l'importance de l'interface argo-crétoise et de comprendre ainsi pourquoi les Argiens pouvaient employer leur dialecte sans avoir à craindre de ne pas être compris de leurs interlocuteurs crétois, que ce soit en situation de communication ou dans les écrits qui en résultaient. Il n'est certes pas surprenant que des peuples parlant deux dialectes apparentés, l'un et l'autre doriens, communiquent sans trop de difficulté... Mais l'intérêt d'une étude de cas comme celle-ci est de pouvoir prendre la mesure de cet apparentement en sériant les points de rencontre ou de divergence et en identifiant les procédés auxquels les Argiens auteurs des décisions que nous lisons eurent néanmoins recours pour éviter que l'énoncé ne devînt, même ponctuellement, opaque.

IV. TRAITS IMPUTABLES A LA SITUATION DE COMMUNICATION INTER-DIALECTALE

On constatera tout d'abord que les traits imputables à la situation de communication interdialectale sont fort peu nombreux proportionnellement au reste, c'est-à-dire aux traits argiens, aux traits communs à l'argien et au crétois et aux traits pandialectaux. Indépendamment de ce que nous apprenait déjà l'étude statistique de ces trois listes d'items, c'est une autre preuve de la facilité de la communication entre locuteurs des deux dialectes : point n'était besoin de multiplier les expédients pour l'améliorer ; il suffisait de parler et d'écrire argien. Si en outre les traits crétois employés dans nos textes étaient recensés pour eux-mêmes, la proportion de traits imputables à la situation de communication se réduirait d'autant. Mais le choix d'annexer ici les traits proprement crétois a été motivé par le fait que ces traits prennent place dans deux textes rédigés par les instances argiennes et reflètent par conséquent un

choix linguistique imputable, au même titre que d'autres expédients, à la situation de communication.

Dans ce cadre, trois catégories de procédés ont été utilisées par le rédacteur argien :

1. La censure, au profit du trait véhiculaire, de celui qui n'était pas commun aux deux dialectes ou qui risquait d'altérer la forme au point de la rendre méconnaissable. Le procédé peut être propre à la forme rédigée des deux décisions. Il consiste le plus souvent à choisir entre la graphie conservatrice et la graphie phonétique, celle qui est conservatrice, non à ce titre mais en tant que véhiculaire. C'est la réaction inverse de celle que l'on constate à l'époque où les dialectes rencontrent la koinè, où il y a au contraire « polarisation », c'est-à-dire généralisation de la variante rare¹⁷⁸. Il y a au contraire dans le cas présent édulcoration du dialecte.

Trois exemples de ce phénomène de censure peuvent être identifiés dans nos deux textes :

(126) le choix de l'orthographe F commune aux deux dialectes pour φεξέκοντα (1, L. 30) et φεκάστῶ (1, L. 31, 35) (*sw-)¹⁷⁹, de préférence à FEI que l'on rencontre à Argos, e.g. au VI^e s. av. J.-C. dans φηεδιέστας , tandis que φηεξακάτιοι alterne déjà avec φεξαμένῶν dans les inscriptions du IV^e s. av. J.-C. du Trésor de Pallas¹⁸⁰.

(127) la graphie phonétique locale EI des -s- intervocaliques « égéen » et restauré semble avoir été délibérément évitée dans le texte d'Argos, alors qu'elle a deux fois échappé au rédacteur du texte tyliessien, non dans le nom de Tyliossos, mais dans celui de sa voisine hégémonique, Cnossos : $[\text{Kv}]ῶηιοι$ et Kvῶήϊαν (2, L. 3, 21-22) côtoie ainsi Tyλίσοι (2, L. 4) et Tyλίσῶ (2, L. 16), alors que la graphie Σ est constante en 1¹⁸¹. Le rédacteur argien a, à l'évidence, cherché à gommer ce particularisme parce qu'il était source de confusion pour des Crétois qui employaient EI pour noter les */ε:/ hérités ou issus des premiers allongements¹⁸². Faut-il voir alors dans l'argisme patent que constituent les graphies $[\text{Kv}]ῶηιοι$ et Kvῶήϊαν le moyen de rappeler le souvenir des bons offices rendus par les Argiens, voire de signaler la politique interventionniste qu'ils entendaient continuer à mener auprès de ces cités ? Le nom de Tyliossos

¹⁷⁸ Voir Cl. Brixhe, « Dialecte et koinè à Kafizin », dans : J. Karageorghis (éd.), *The History of the Greek Language in Cyprus. Proceedings of an International Symposium, Larnaca, 8-13 September 1986* (Nicosie 1988) 167-78, spécialement 174-75 ; R. Hodot, « Dialecte et koinè », *Lalies* 9 (1990) 55-62, spécialement 60.

¹⁷⁹ Voir *supra* (61), n. 128.

¹⁸⁰ Pour φηεδιέστας , cf. la loi sacrée SEG 11 (1950) 314, L. 7.

¹⁸¹ Pour la sifflante dite « égéenne », cf. *supra* (10).

¹⁸² Bile, *Dialecte crétois* 92-93, avec l'exemple archaïque de Lyttos et au V^e s. av. J.-C., les exemples gortyniens.

aurait cependant gardé son orthographe locale. L'emploi du même signe pour noter l'aspiration initiale était moins gênant parce qu'il était commun à tous les dialectes non psilotiques.

(128) l'impératif moyen 3^e pl. θέσθῶν (2, L. 19) vs ποιγραψάνοθῶ (1, L. 46), présente la même désinence -σθῶν que ses équivalents crétois, dont on n'a cependant pas d'attestation avant l'époque de la koinè. Les infinitifs médio-passifs crétois sont en -θθαί à l'époque classique, en -σθαί à l'époque archaïque, mais leurs attestations proviennent toutes de Gortyne¹⁸³ ; on pourrait certes avoir un infinitif en -σθα[ι] dans une inscription d'Axos de l'époque classique, dans laquelle on croit reconnaître cependant une influence argienne¹⁸⁴. Tous les infinitifs médio-passifs de nos deux textes sont du reste en -σθαί, comme θέσθαί, L. 13-14 du même texte. La forme θέσθῶν est-elle alors imputable au graveur tyliessien, qui aurait choisi cette orthographe ancienne plutôt que l'orthographe récente *θέθθῶν ? Ou bien est-ce le rédacteur argien qui, dans le texte destiné aux Tyliessiens, a préféré substituer au -σθῶ de son dialecte la finale plus répandue -σθῶν, qui était mieux appropriée à la situation de communication interdialectale ? Les autres formes de compromis qui semblent aussi témoigner du sens linguistique du rédacteur argien font plutôt retenir cette dernière interprétation.

2. Le deuxième procédé est l'hybridation, phénomène qui consiste à associer soit dans un même lexème, soit au niveau syntagmatique, un trait emprunté à chacun des dialectes en présence. Lorsque cette hybridation est consciente, comme ici, elle est motivée par la volonté de rendre le mot assurément identifiable par l'interlocuteur. Il s'agit alors de la création d'une forme de compromis également compréhensible par les deux parties. Dans le syntagme, la recherche du compromis peut ainsi consister à associer deux lexèmes empruntés à l'un et à l'autre dialecte. C'est en particulier le cas lorsqu'il est question de *realia* ou d'onomastique propres à la région de l'interlocuteur. La recherche du compromis peut éventuellement être source d'approximation. Elle traduit en tout cas une attitude d'ouverture plus nette que dans le cas précédent puisque le rédacteur argien va jusqu'à intégrer du mieux qu'il le peut une partie de la pratique linguistique de son interlocuteur, dans ce qu'elle a de plus formel.

Deux exemples d'hybridation peuvent être identifiés dans nos deux textes :

(129) l'article au nom. masc. crét. ο : οι X arg. ho : τοί => ho : hoι, d'où la formule : hoπᾶι συνγνοῖεν hoι Κνώσιοι καὶ τοὶ Ἀργεῖοι (1, L. 33)¹⁸⁵. L'hybride hoι résulte de la réinterprétation argienne de la forme crétoise de l'article telle qu'elle a été employée par les Cnossiens eux-mêmes lors de la phase orale de

¹⁸³ Bile, *Dialecte crétois* 239.

¹⁸⁴ Cf. *supra* 0 et n. 24.

¹⁸⁵ Bile, *ibid.* 187.

l'accord. Il ne s'agit pas d'un compromis graphique, à la différence des traits précédents, mais de la transcription approximative de la séquence que les Argiens étaient d'autant plus convaincus d'avoir entendue qu'ils l'associaient à la forme correspondante de leur propre article au singulier¹⁸⁶.

(130) une variation graphique notable dans le texte d'Argos, à l'initiale du théonyme Héra et du nom de son sanctuaire, puisqu'on lit en 1, L. 16 : Τᾷ Ἡέραι ἐν Ἐραίοι, et en L. 30 : τᾷ Ἡραι. Dès le VI^e s. av. J.-C., l'argien a noté régulièrement l'aspirée initiale du nom de la divinité, comme c'est encore le cas au début du IV^e s. av. J.-C., dans les documents d'archives du Trésor de Pallas¹⁸⁷. Est-ce à l'intention des Crétois que le rédacteur argien a choisi de censurer (1, L. 16), la seconde des deux aspirations initiales, celle qui apparaissait, non à l'initiale du nom de la divinité, mais à celle du nom de son sanctuaire, Ἐραίοι? Ou bien est-il question du sanctuaire cnoisien d'Héra plutôt que de l'Héraion d'Argos¹⁸⁸? L'absence d'article pourrait l'indiquer; la ligne précédente, qui fait référence au sanctuaire cnoisien-tylissien de Poséidon, présenterait de la même manière l'orthographe argienne du théonyme et l'orthographe crétoise de l'oronyme Ἴυτῶι¹⁸⁹. C'est certes plutôt Η initial, valant /e:/ que l'on attendrait dans le crétois de l'époque, sauf dans les Lois de Gortyne, où ca 450 av. J.-C., E note de nouveau tous les e¹⁹⁰. Or, c'est précisément la graphie employée (1, L. 30), où le rédacteur argien semble avoir adopté, après l'énoncé de la délimitation d'une terre sise sans doute aux confins des deux cités crétoises, la façon qu'elles avaient d'orthographier le nom d'Héra, avec toujours Η fermé, à l'ancienne, comme encore au V^e s. av. J.-

¹⁸⁶ Cf. déjà V. Bubeník, *Hellenistic and Roman Greece as a Sociolinguistic Area* (« Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science, Series IV, Current Issues in Linguistic Theory » 57 ; Amsterdam, Philadelphie 1989) 7 ; Brixhe, « Langue » 65.

¹⁸⁷ Pour le VI^e s. av. J.-C., cf. e.g. IG IV 507 ou 517. Voir aussi au début du V^e s. av. J.-C. le *hêta* archaïque fermé qui doit représenter l'initiale du nom de la déesse sur les monnaies argiennes : cf. Minon, *IED* 265, n. 41. Contre Vollgraff, *Décret* 52, qui reste trop général lorsqu'il écrit à propos de *hêrai*... Ἐραίοι : « dans le dialecte argien, l'aspiration était si légère qu'on ne la notait pas toujours en écrivant ». L'usage écrit, dont on peut s'attendre à ce qu'il soit particulièrement conservateur dans le nom de la divinité tutélaire et emblématique de la cité, faisait que suivant les catégories de mots, l'aspirée pouvait : soit être toujours notée, soit ne l'être jamais, soit l'être de façon aléatoire, cf. *supra* (9).

¹⁸⁸ Diodore 5.72, fait référence au culte que rendaient les Cnoisiens à Héra et au sanctuaire qui se trouvait à son époque sur leur territoire : cf. Willetts, *Cretan Cults* 51, contre Vollgraff, *Décret* 51 et n. 237, pour qui le sacrifice commun est offert par Cnosos et Tylissos à l'Héra d'Argos.

¹⁸⁹ Cf. *supra*, n. 95, pour Ποσειδᾶνι et pour Ἴυτῶι, ci-dessous (131).

¹⁹⁰ Bile, *Dialecte crétois* 92-94.

C. à Eltynia¹⁹¹. Il n'y a donc ni à corriger cet Ἡραϊ de la ligne 30, en h<é>ραϊ, ni à y voir une illustration de l'« abbreviated writing » mise en évidence par R. Wachter, avec Η pour [hε(:)], c'est-à-dire la première syllabe du nom de la lettre : hê- ; j'ai du reste montré que la forme ΗΙ (1, L. 29), que notre collègue invoque également, n'est pas plus à interpréter comme h(ε)ῖ, que ΗΡΑΙ comme h(ῆ)ραϊ¹⁹².

3. Le troisième procédé, le plus radical, consiste à adopter des traits qui appartiennent à l'autre dialecte en les important tels quels. C'est de ce procédé qu'il y a le plus d'exemples dans les deux textes. Les traits crétois ou employés comme tels sont les suivants :

Graphies, phonétique et phonologie

(131) Ἰτυτῶι (1, L. 15), avec -/kt/- > -/tt/-, épiclèse du Poséidon crétois, comme semble l'indiquer la correspondance probable avec l'oronyme moderne Γιούκτας¹⁹³.

(132) ἐλ λευκόπορον (de : ἐς Λ.) (1, L. 28), dans l'énoncé de la délimitation de la terre en litige, comme le crétois en connaît plusieurs exemples¹⁹⁴, alors que le sandhi n'est pas représenté dans nos textes et qu'il n'y a pas d'exemple argien occidental de ἐλ¹⁹⁵. Le syntagme a été enregistré tel qu'il avait été au préalable énoncé en crétois.

(133) Φαρθ[αία ?] (2, L. 31) pourrait être pour Φορθ[αία ?], avec α pour ο devant sonante liquide comme Gortyne et Cnossos en connaissent deux exemples plus tardifs¹⁹⁶. Ce trait crétois dans le texte de Tyliossos s'expliquerait d'autant mieux si l'épiclèse renvoyait à une réalité culturelle crétoise¹⁹⁷. Il faudrait, sinon, l'imputer au graveur local.

¹⁹¹ Voir *I.Cret.* I p. 91. Au début du IV^e s. av. J.-C., dans les archives du Trésor que doit publier Ch. Kritzas, quelques rares exemples d'êta employés pour noter la voyelle /ε:/ ont dorénavant la forme ouverte Η, tandis que l'aspiration continue à être notée par le signe fermé.

¹⁹² R. Wachter, « Abbreviated writing », *Kadmos* 30 (1991) 49-80, spécialement 56. J'écarte aussi l'idée que la séquence graphique ΗΗ, qui même en poésie, ne se rencontrait presque jamais ni à l'initiale ni à l'intérieur du mot, à la différence de ΜΗ, de ΡΗ ou de ΛΗ, ait été évitée ici, dans le syntagme prépositionnel ἐν Ἡραίοι (pour /mh/, e.g. dans Μηεγακλῆς et pour /rh/, e.g. dans [Φρ]εάρηιο[-], cf. Threatte, *GAI* I 25 ; pour /lh/, e.g. dans Ληέων, cf. *id.*, *GAI* I 26 et R. Wachter, *Non-Attic Greek Vase Inscriptions* [Oxford 2001] § 507).

¹⁹³ Vollgraff, *Décret* 49, comme déjà *I.Cret.* I p. 46 ; cf. Bile, *Dialecte crétois* 153, avec deux illustrations du traitement -/kt/- > -/tt/- : Λυττιος (II^e s. av. J.-C.) et νυττι (LG).

¹⁹⁴ *I.Cret.* IV 103 A, L. 3 (Gortyne, V^e s. av. J.-C.) ; *I.Cret.* II xvii 1, L. 8 (Lisos) et *I.Cret.* III iv 7, L. 13 (Itanos, III^e s. av. J.-C.).

¹⁹⁵ Pas d'exemple de ἐλ argien occidental ni chez Fernández Alvarez, ni chez Bechtel et la consultation du CDROM épigraphique complétée par mes dépouillements confirme ce constat.

¹⁹⁶ Cf. *supra*, n. 7.

¹⁹⁷ Si le début de la phrase qui commence à la ligne précédente, κέν Τυλ[ίσοι], se poursuit à la ligne où apparaît l'épiclèse, il semble que le culte soit tyliissien. Mais Willetts, *Cretan Cults*,

Morphologie

(134) ἐπὶ κόσμος κέν (1, L. 42), alors que les accusatifs pluriels en -νς sont la norme en argien. Cette exception se rencontre dans un lexème institutionnel crétois, où le rédacteur a dû chercher à ce que la finale aussi « fasse crétois » et, entre les deux variantes -ς et -νς, a retenu celle qui n'était pas argienne, alors que le crétois contemporain a généralisé -ns à la finale des noms et adjectifs, cf. *supra* (18).

(135) Dans τὸς Ἀργεῖος (2, L. 10), comme il est peu vraisemblable que la simplification du groupe *-ns soit le fait du rédacteur argien, on pourrait constater au contraire une forme d'auto-censure imputable au graveur crétois.

(136) S'il fallait vraiment lire προτ' ἀύ[τός] (2, L. 3), plutôt que πρὸ ταυ[–] que j'ai choisi d'adopter à la suite de Vollgraff, il faudrait y voir un lapsus du rédacteur argien désireux d'employer la forme crétoise πορτὶ de la préposition¹⁹⁸.

Syntaxe

(137) -δε latif dans Πυθῶδε (1, L. 9), si la formule n'est pas seulement poétique, [Κνωσόνδε]ε (1, L. 12-13) et πέρανδε (1, L. 13) vs ἐνς Τύλισον (1, L. 12), ἐνς Ἄργος (1, L. 47)¹⁹⁹. Dans l'épigraphie, Πυθῶδε n'est attestée que dans un hymne delphique et dans un oracle de Paros contemporain²⁰⁰. Un compte d'Épidaure présente deux fois la forme οἴκαδε²⁰¹, mais à ma connaissance, aucun -δε latif ne se rencontre encore en Argolide occidentale, et πέρανδε pourrait être imputable au crétois, cf. ci-dessous.

Lexique

- Φακινθ[ίω -] (1, L. 17), réfère soit à une réalité cultuelle soit à un nom de mois dont on n'a pas trace en Argolide, alors que le mois Φακίνθιος est entre autres crétois²⁰².

- πέρανδε ? (1, L. 13). Plusieurs fois attesté en crétois, mais non en argien, où ne se rencontre pas plus πέραν²⁰³.

ne mentionne pas de culte d'Artémis Orthia en Crète, alors que la déesse a pu être honorée sous cette épiclese en Argolide : cf. J. M. Fossey, « The cults of Artemis in Argolis », *Euphrosyne* 15 (1987) 71-88, spécialement 80-81.

¹⁹⁸ Cf. *supra* (32) et n. 92.

¹⁹⁹ Pour Πυθῶδε, cf. L. Lerat, « Dédicace archaïque de Delphes », *RA* 21 (1944) 5-14, spécialement 7, cité par Vollgraff, *Décret* 46 ; voir aussi Bile, *Dialecte crétois* 299.

²⁰⁰ *FD* III.2 191, L. 17 (III^e s. av. J.-C.) ; *LSCG* 180, L. 7.

²⁰¹ *IG* IV 1² 123, L. 14 et 111 (350-300 av. J.-C.).

²⁰² Pour Βακινθίω en Crète, cf. *I.Cret.* I xvi 3, L. 3 (Lato, II^e s. av. J.-C.) et xix 3 A, L. 40 (Malia, II^e s. av. J.-C.) ; cf. Willetts, *Cretan Cults* 222.

²⁰³ Bile, *ibid.* 215, indique une occurrence du VI^e s. av. J.-C. à Eleutherna ; une autre doit être restituée dans les *LG* VI 47. L'adverbe est certainement connu par les tablettes mycéniennes de Pylos, où se rencontrent *pe-ra-a-ko-ra-i-jo* (PY 304 = On 300), *pe-ra-ko-ra-i-ja* (PY Pa 398) et

- κόσμος (1, L. 42), non attesté comme nom de magistrat en Argolide.
- πλέθει, « foule, assemblée du peuple » (2, L. 8, 14-15). Bien connu en ce sens dans la phraséologie politique crétoise, mais non à Argos²⁰⁴.
- συνδοκοῖ (2, L. 8, 14), comme dans d'autres textes crétois, mais sans attestation dans le Péloponnèse²⁰⁵.

Les rares traits phonétiques crétois apparaissent dans une voire deux épiclèses crétoises et dans des passages des deux inscriptions qui recopient un énoncé crétois ou ont été dictés par les Crétois, comme la délimitation de terres des lignes 26-29 du texte 1. Cela ne va pas sans erreur, comme le montrent les quelques lapsus morphologiques. Plusieurs éléments empruntés à la phraséologie des documents officiels crétois se rencontrent dans le texte de Tyliossos. C'est donc essentiellement dans le lexique et l'onomastique crétois que les Argiens ont puisé, simplement parce qu'ils arbitraient au sujet d'affaires crétoises et qu'il importait, à Argos comme à Tyliossos, d'énoncer leur verdict dans les termes mêmes qui avaient été employés par les Crétois pour porter ces affaires devant eux, de façon à ce qu'il ne puisse y avoir de contestation ni sur la procédure ni sur les objets et les lieux dont elle traitait. Dans ces conditions, ce troisième procédé répondait à une nécessité politique, alors que les deux autres illustrent un choix plus proprement linguistique.

Il reste pour conclure à répondre à la question de la différence entre l'argien employé dans le texte d'Argos et dans celui de Tyliossos, qui est malheureusement moins bien conservé. Comme Buck l'avait conjecturé avant même que le texte de Tyliossos ne vienne au jour, les deux textes sont bien écrits l'un et l'autre en argien, grosso modo dans le même argien, puisque des traces d'édulcoration du dialecte se trouvent aussi bien dans le texte trouvé à Argos que dans l'autre. Dans le détail, quelques traits lexicaux crétois n'apparaissent que dans le texte de Tyliossos tout comme l'argisme patent que constituent au contraire les graphies [Kv]όηιοι et Kvόήϊαν, qui pouvaient être destinées à rendre manifeste l'interventionnisme des Argiens dans les affaires des deux cités crétoises.

Il s'ensuit que d'après la classification du même Buck, les deux textes sont bien des arbitrages et non des traités bilatéraux passés entre Argos et chacune des deux autres cités : dans ce dernier cas en effet, chaque cité aurait eu sa

pe-ra₃-ko-ra-i-ja (PY 199 = Ng 332, Wa 114), formes d'ethnique et de toponyme : cf. Chadwick, *Documents* 301.

²⁰⁴ Bile, *Dialecte crétois* 340 ; cf. Minon, *IED* 514-15, avec la bibliographie sur les différentes interprétations de l'acception politique de πλῆθος ou de πληθύων.

²⁰⁵ Le CDROM épigraphique répertorie, en dehors de notre texte, deux attestations épigraphiques dans les textes crétois, la première assurée, *I.Cret.* II i (Allaria, II^e s. av. J.-C.), la seconde restituée d'après la première, *I.Cret.* I xvii (Lébéna, III^e s. av. J.-C.), mais aucune dans le Péloponnèse.

copie du traité dans son dialecte²⁰⁶. D'après ce qu'il reste du texte 2, il ne semble pas que le texte tyliessien soit la copie du texte argien, mais bien plutôt que les deux textes nous conservent deux arbitrages différents ou deux parties différentes du même arbitrage, le premier portant sur l'économie, les frontières et les cultes, le second, sur la politique extérieure. Les arbitres argiens ont rendu leur arbitrage dans leur dialecte comme c'est l'usage diplomatique à l'intérieur du monde grec, mais d'autant plus naturellement dans le cas présent que leurs interlocuteurs parlaient un dialecte cousin du leur. Il n'est cependant pas pertinent de parler ici de *koina* dorienne : traits argiens, voire crétois, qui sont parfois assez différents de ceux dont témoigne le reste du dorien, ont été employés presque sans censure et majoritairement par rapport aux traits répertoriés comme panhelléniques mais perçus dans le contexte d'interlocution argo-crétois comme simplement communs. Ce que les deux textes rendent manifeste, c'est un héritage linguistique commun, dont la sauvegarde est assurée sans qu'il soit encore besoin de le défendre contre l'expansionnisme d'une nouvelle langue commune.

Abréviations - Bibliographie

- Bechtel, *Griechische Dialekte* II = F. Bechtel, *Die griechischen Dialekte* II. *Die westgriechischen Dialekte* (Berlin 1923).
- Bengtson, *Staatsverträge* II = H. Bengtson (éd.), *Die Staatsverträge des Altertums* II. *Die Verträge der griechisch-römischen Welt (von 700 bis 338 v. Chr.)* (Munich, Berlin 1962).
- Bile, *Dialecte crétois* = M. Bile, *Le dialecte crétois ancien. Etude de la langue des inscriptions. Recueil des inscriptions postérieures aux IC* (« Etudes crétoises » 27 ; Paris 1988).
- Boethius, « Mycenae » = C. A. Boethius, « Hellenistic Mycenae », *ABSA* 25 (1921-1923) 408-428.

²⁰⁶ Buck, « Interstate Use » 152. L'exception que représentent certains traités du V^e s. av. J.-C. entre Athènes et d'autres cités appartenant principalement à la ligue attico-délienne, où la langue écrite est l'*attique* même dans les copies retrouvées dans les cités alliées, s'explique par l'impérialisme athénien, dont l'une des manifestations fut une politique linguistique décisive pour la diffusion du dialecte puis pour la création et l'expansion de la *koinè* : voir E. Crespo, « The Attitude of the Athenian State towards the Attic Dialect in the Classical Era », dans : J. H. W. Penney (éd.), *Indo-European Perspectives. Studies in Honour of Anna Morpurgo Davies* (Oxford 2004) 109-118 ; *id.*, « The Language Policy of the Athenian State in the Fifth Century B.C. », *ILing* 29 (2006) 91-101 (a revised and abridged version of the paper read at the fourth meeting on Ancient Greek Dialectology *Die altgriechischen Dialekte, ihr Wesen und Werden*, held in Berlin in 2001).

- Brixhe, « Langue » = Cl. Brixhe, « La langue comme reflet de l'histoire ou les éléments non doriens du dialecte crétois », dans : Cl. Brixhe (éd.), *Sur la Crète antique. Histoire, écritures, langues* (Nancy 1991) 43-77.
- Brixhe, *Phonétique I* = Cl. Brixhe, *Phonétique et phonologie du grec ancien I. Quelques grandes questions* (« Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain » 82 ; Louvain-La-Neuve 1996).
- Brixhe, Bile, « Unité » = Cl. Brixhe, M. Bile, « Le dialecte crétois. Unité ou diversité ? », dans : Cl. Brixhe (éd.), *Sur la Crète antique. Histoire, écritures, langues* (Nancy 1991) 85-138.
- Buck, « Interstate Use » = C. D. Buck, « The Interstate Use of the Greek Dialects », *CPh* 8 (1913) 133-59.
- Buck, *Greek Dialects* = C. D. Buck, *The Greek Dialects : Grammar, Selected Inscriptions, Glossary* (Chicago 1955).
- M. G. Capdeville, « Le droit international dans la Crète antique (VII^e/VI^e-II^e/I^{er} S. AV. J. -C.) », *CRAI* (1997) 273-307.
- Chadwick, *Documents* = J. Chadwick, *Documents in Mycenaean Greek* (Cambridge 1973²).
- J. Chatzidakis, « Κνωσίων καὶ Τυλισίων συνθήκη », *AE* (1914) 94-98.
- De Lamberterie, *Adjectifs II* = Ch. De Lamberterie, *Les adjectifs grecs en -υς : sémantique et comparaison II* (« Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain » 55 ; Louvain-La-Neuve 1990).
- DELG = P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque : histoire des mots* (Paris 1968-1980).
- DGE = E. Schwyzler, *Dialectorum Graecarum exempla epigraphica potiora* (Leipzig 1923).
- Fernández Alvarez, *Argólico* = M. P. Fernández Alvarez, *El argólico occidental y oriental en las inscripciones de los siglos VII, VI y V a. C.* (« Theses et studia philologica Salmanticensia » XIX ; Salamanque 1981).
- M. Guarducci, « Note sul calendario cretese », *Epigraphica* 7 (1945 [1946]) 72-87.
- U. Kahrstedt, « Zwei Urkunden zur Geschichte von Argos und Kreta in der Pentekontaëtie », *Klio* 34 (1942) 72-91.
- Lejeune, *Phonétique* = M. Lejeune, *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien* (« Tradition de l'humanisme » IX ; Paris 1972).
- LG = *I.Cret.* IV 72.
- LSAG² = L. H. Jeffery, *The Local Scripts of Archaic Greece : a Study of the Origin of the Greek Alphabet and its Development from the Eighth to the Fifth Centuries B.C.* (Oxford 1961) ; revised edition with a supplement by A. W. Johnston (Oxford 1990).
- LSCG = F. Sokolowski, *Lois sacrées des cités grecques* (Paris 1969).
- Méndez Dosuna, « Cambio » = J. Méndez Dosuna, « El cambio de <ε> en <ι> ante vocal en los dialectos griegos ¿ una cuestión zanjada ? », dans : E. Crespo, J. L. García Ramón, A. Striano (éds.), *Dialectologia Graeca. Actas del II Colloquio Internacional de Dialectologia Griega, Miraflores de la Sierra (Madrid), 19-21 de junio de 1991* (Madrid 1993) 237-59.

- Méndez Dosuna, « Contactos » = J. Méndez Dosuna, « Contactos silábicos y procesos de geminación en griego antiguo. A propósito de las variantes dialectales ορρος (át. ὄρος) y Κορρα (át. Κόρη) », *Die Sprache* 36 (1994) 103-127.
- W. P. Merrill, « Τὸ πλῆθος in a treaty concerning the affairs of Argos, Knossos et Tylissos », *CQ* 41 (1991) 16-25.
- Minon, *IED* = S. Minon, *Les inscriptions éléennes dialectales (VI^e-II^e siècle avant J.-C.) I. Textes II. Grammaire et vocabulaire institutionnel* (Genève 2007).
- Nomima I = H. Van Effenterre, F. Ruzé, *Nomima. Recueil d'inscriptions politiques et juridiques de l'archaïsme grec I* (« Collection de l'Ecole française de Rome » 188 ; Rome 1994).
- Peek, *IAEpid* = W. Peek, *Inschriften aus dem Asklepieion von Epidauros (IAEpid)* (Berlin 1969).
- Piccirilli, *Arbitrati I* = L. Piccirilli (éd.), *Gli arbitrati interstatali greci. Introduzione, edizione critica, traduzione, commento e indici I. Dalle origini al 338 a. C.* (Pise 1973).
- F. Ruzé, « Plethos, aux origines de la majorité politique », dans : *Aux origines de l'hellénisme. La Crète et la Grèce. Hommage à Herni Van Effenterre* (« Publications de la Sorbonne. Histoire ancienne et médiévale » 15 ; Paris 1984) 247-63.
- Schmitt, *Einführung* = R. Schmitt, *Einführung in die griechischen Dialekte* (Darmstadt 1977).
- Threatte, *GAI* = L. Threatte, *The Grammar of Attic Inscriptions I. Phonology* (Berlin 1980) II. *Morphology* (Berlin 1996).
- H. et M. Van Effenterre, « La terminologie des bornages frontaliers », dans : E. Olshausen, H. Sonnabend (éds.), *Stuttgarter Kolloquium zur historischen Geographie des Altertums 4, 1990* (« Geographica Historica » 7 ; Amsterdam 1994) 111-25.
- Vollgraff, « Inscriptions » = W. Vollgraff, « Inscriptions d'Argos », *BCH* 33 (1909) 445-66.
- W. Vollgraff, « Inscription d'Argos », *BCH* 34 (1910) 331-54.
- W. Vollgraff, « Inscription d'Argos : traité entre Knossos et Tylissos », *BCH* 37 (1913) 279-309.
- Vollgraff, « Inscriptiones argivae » = W. Vollgraff, « Novae inscriptiones argivae », *Mnemosyne* 14 (1942) 330-53.
- Vollgraff, *Décret* = W. Vollgraff, *Le décret d'Argos relatif à un pacte entre Knossos et Tylissos* (Amsterdam 1948).
- Willetts, *Cretan Cults* = R. F. Willetts, *Cretan Cults and Festivals* (Londres 1962).

DE CYRENE A THERA : NOUVELLES CONSIDERATIONS SUR LE TRAITEMENT DES GROUPES -NS- INTERIEURS

Catherine DOBIAS-LALOU

Introduction

Il s'agira ici du traitement des groupes dits « récents », c'est-à-dire non pas ceux dont la sifflante est héritée de l'indo-européen, mais ceux qui se sont constitués en grec proto-historique à la suite de l'apparition de sifflantes résultant elles-mêmes du traitement de divers groupes consonantiques. La nasale s'y est révélée fragile, mais son élimination a suivi des processus différents selon les dialectes.

Ces groupes sont assez récents en grec pour être encore documentés avec une graphie alphabétique ΝΣ dans certains dialectes, comme l'arcadien, l'argien, le crétois et le thessalien à l'époque ancienne. Ils étaient vraisemblablement encore intacts en mycénien, encore que les conventions graphiques du linéaire B ne permettent pas d'en décider, puisque les nasales implosives ne sont notées dans aucune des deux écritures syllabiques grecques. Du moins peut-on faire observer que le processus de production de la sifflante forte n'est pas encore achevé en mycénien pour les groupes *ky* et assimilés, qui n'ont pas encore rejoint graphiquement les autres groupes (**ts* et assimilés, **ty* et assimilés, ainsi que **t* assibilé)¹.

Deux traitements sont connus, qui aboutissent dans tous les cas à la perte de l'occlusion nasale. L'élément vocalique précédant le groupe est diversement affecté. D'un côté, on observe, dans de nombreux dialectes, un allongement dit compensatoire : la disparition de la nasale s'accompagne d'une prolongation de l'émission de la voyelle précédente, si celle-ci était brève, et à condition que le groupe *ns* fût intervocalique, /V(:)ns/ > /V:s/. Cet allongement rappelle celui qui résulte de l'élimination de la sifflante dans les groupes plus anciens **ns* (ainsi que **sn*)², mais le décalage chronologique est tel que les groupes anciens avaient perdu leur nasale avant la fermeture *a* > *ε*: de l'ionien-attique, alors que les *a*: issus du groupe récent au contraire conservent ce timbre dans les dialectes concernés. Le second traitement produit une diphtongue, qui se

¹ On ne dispose d'exemples qu'en position intervocalique et initiale.

² Ces groupes ont eux aussi connu des produits dialectaux différenciés. La nasale géminée des dialectes éoliens pourrait y constituer un conservatisme, si l'assimilation a bien été un premier stade commun de l'évolution, selon la théorie de Ruipérez. Toutefois, la reconnaissance d'un allongement compensatoire précoce en mycénien est tentante, car elle sort plusieurs mots de leur isolement étymologique. Voir A. Bartoněk, *Handbuch des mykenischen Griechisch* (Heidelberg 2003) 146-47, avec la bibliographie.

traduit graphiquement par l'association de la voyelle précédente avec un *iota* : /ns/ > /js/, beaucoup plus rarement un *upsilon* : /ns/ > /ws/.

Je ne reviendrai pas sur le mécanisme de cette mutation, qu'ont éclairé des travaux d'A. Lopez Eire³, E. Risch⁴ et Cl. Brixhe⁵. Ce qui m'intéresse ici est plutôt la distribution extrinsèque et intrinsèque de la diphtongaison en *i*. Géographiquement, ce traitement est connu depuis longtemps en éolien d'Asie (il est réputé « lesbien »), mais aussi dans certaines langues poétiques relevant de la lyrique chorale. A l'échelle du mot, mon propos est centré sur les groupes intérieurs. Mais on ne peut en termes de distribution dialectale ignorer les groupes finaux anciens ou récents -ns qui ont pu, quand d'autres phénomènes ne les avaient pas réduits, partager l'un ou l'autre des traitements.

Dans un article paru en 1933, Lejeune s'était intéressé à cette question, précisément à propos du matériel cyrénéen, que les découvertes des archéologues italiens dans les années 1920 avaient considérablement renouvelé. Les nouvelles données multipliaient les occurrences du traitement intervocalique par diphtongaison, jusqu'alors attesté épigraphiquement, hors de l'éolien d'Asie, par des exemples isolés et tardifs, notamment à Théra et à Cyrène. Réagissant avec célérité à la documentation nouvelle et à une synthèse sur le dialecte cyrénéen donnée rapidement par Devoto⁶, Lejeune fixait dans cet article une doctrine qu'il ne devait plus modifier dans les deux rédactions de son manuel de phonétique⁷. La qualité et le prestige de ce maître ont contribué, au moins en France, à fixer une *doxa* intangible : les deux exemples théréens étaient trop tardifs pour être révélateurs du dialecte local et constituaient des créations érudites. Le dialecte de la colonie Cyrène, avec ses occurrences désormais assurées, se distinguait de celui de sa métropole Théra,

³ A. Lopez Eire, « Nasalización en griego antiguo », *Emerita* 45 (1977) 313-24, a montré la probabilité d'une première étape nasalisant la voyelle précédente. Il ne prenait pas en compte les quelques cas de diphtongaison en *u*.

⁴ Risch, « Akkusativ », donne toute leur valeur aux deux formes chypriotes et relie le processus de diphtongaison (en *i* et en *u*) à celui que l'on observe dans les dialectes du nord-ouest de la Suisse alémanique.

⁵ Cl. Brixhe, « Les palatalisations en grec ancien », dans : *Etrennes de septantaine offertes à Michel Lejeune* (Paris 1978) 65-73, spécialement 66, 69, 71 ; *id.*, *Phonétique et phonologie du grec ancien I. Quelques grandes questions* (« Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain » 82 ; Louvain-La-Neuve 1996) 38. Le rôle de la palatalisation peut fort bien se combiner à la nasalisation invoquée par les autres savants.

⁶ G. Devoto, « Il dialetto delle iscrizioni cirenaiche », *RFIC* 56 (1928) 365-403 (= *Scritti minori* [Florence 1958] 260-84).

⁷ M. Lejeune, *Traité de phonétique du grec ancien* (Paris 1946) § 111-12 ; *id.*, *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien* (Paris 1972) § 123-24. Voir C. Dobias-Lalou, « Retour sur les traitements grecs de -ns- », dans : *Actes du colloque de Lyon Autour de Michel Lejeune, 2-3 février 2006* (à paraître).

censée connaître le traitement plus banal par allongement compensatoire. L'explication qui s'imposait alors conduisait à descendre après la date convenue de la colonisation (ca 640 av. J.-C.) la réduction du groupe /-ns-/, censé être encore intact au moment de la séparation.

Cette explication se signalait dès l'origine par la faiblesse de la documentation théréeenne : les deux formes, certes d'époque impériale, témoignant de la diphtongaison, étaient écartées au profit d'une attestation à vrai dire très peu sûre, du traitement par allongement, sous une forme extrêmement fragmentaire et dépourvue de contexte. L'interprétation d'une séquence [-]ΩΣΑΕΣΣΓ[-] en [ε]ωσα έσσε[ιται] (participe féminin suivi du verbe « être » au futur) reposait sur l'idée qu'on se faisait à la fin du XIX^e siècle du participe féminin d'un dialecte dorien⁸. D'ailleurs les formes tardives écartées parce que prétendument poétiques, se lisaient non dans des épigrammes, mais dans des décisions officielles de sépultures publiques.

Dans mon étude sur le dialecte cyrénéen, publiée en 2000, mais rédigée quelques années plus tôt, j'avais ajouté quelques occurrences nouvelles au dossier cyrénéen, exprimé des doutes sur la teneur du dossier théréen, signalé de possibles traces dans d'autres régions et proposé une interprétation différente de la question⁹. Malheureusement, je n'avais pas à ce moment-là connaissance de l'importante découverte faite en 1987 par Ch. Sigalas dans une sépulture de Kamari, au pied de l'antique Théra, ni de l'édition soigneuse qu'il en a donnée avec A. P. Matthaïou¹⁰. Je me propose donc de reprendre, avec des données mises à jour, cette question importante. Mon objectif sera surtout de compléter le dossier épigraphique dialectal, préalable indispensable pour aborder la question difficile des emplois littéraires de ce trait phonétique, qui bénéficie des travaux récents d'A. C. Cassio.

Le dossier théréen

Dans l'ordre chronologique, on dispose maintenant des exemples suivants :

a) Nécropole de Kamari (antique Oia), base funéraire de Parthénika (SEG 48 [1998] 1067), datation au milieu du VI^e s. av. J.-C.¹¹ ; sur la face antérieure de la

⁸ Bechtel lui-même, *Griechische Dialekte* II 523, a suivi ce mouvement, allant jusqu'à évoquer cet « einzigen sichren Beispiele ». Dans le même sens, Thumb, *Kieckers, Handbuch* I 175.

⁹ Dobias-Lalou, *Dialecte* 66-71.

¹⁰ Sigalas, Matthaïou, « Ἐπιγραφές » 385-402, pl. 61-68, spécialement 393-97, n° 14, pl. 66 (d'où SEG 48 [1998] 1067). Une présentation antérieure du contexte archéologique de la découverte ne comportait qu'une transcription en majuscules et un fac-simile : Ch. Sigalas, *AD* 43 (1988 [1993]) *Chron.* 508 et 513, dessin 23. S. Follet en avait tiré une lecture provisoire dans le *BullEpigr* 1995, 19 (d'où SEG 43 [1993] 548), partiellement périmée par l'édition définitive.

¹¹ Comme le soulignent les éditeurs (Sigalas, Matthaïou, « Ἐπιγραφές » 386), on dispose pour la première fois d'une série d'inscriptions funéraires retrouvées *in situ*, dans un contexte archéologique qui en permet la datation précise par la céramique. Cela devrait conduire à

moulure inférieure, une inscription dextroverse d'une ligne et demie, formant deux hexamètres :

Παρθενίκας : τόδε μνᾶμα Φρασισθένος ἡῆρι θανοίσας
 Δαμόκλει' ἔστασε κασιγ<ν>έταν ποθέσαισα.

« Voici le monument de Parthénika, la fille de Phrasisthenès, prématurément décédée, que fit dresser Damokleia, toute au regret de sa sœur ».

L'écriture est archaïque, avec notamment *iota* brisé, *san* pour la sifflante¹², *gamma* en demi-lune, mais déjà la solution transitoire du digramme HE pour rendre /ε:/ sans aspiration initiale. Je souscris entièrement aux lectures et aux choix interprétatifs des éditeurs. On les suivra en particulier sur la valeur de l'interponction, qui met habilement en relief le nom de la défunte et interdit, comme ils le soulignent, de prendre ce mot pour un adjectif épithète en cherchant ailleurs l'anthroponyme. Il faut donc avec eux faire de ΦΡΑΣΙΣΘΕΝΟΣ le génitif du patronyme. Faut-il pour autant accepter une lecture Φρασισθένος en admettant pour la syllabe finale longue une licence métrique, certes acceptable quand il s'agit d'un anthroponyme ? Cela serait en contradiction avec l'usage dialectal. Il semble bien qu'en théréen, l'hiatus /e'o/ a été réduit par diphtongaison en /eu/, comme dans la plupart des dialectes voisins¹³ ; il en existe des témoignages indéniables dans des formes grammaticales et dans l'onomastique pour l'époque hellénistique. Toutefois, les exemples sont peu nombreux, pour ne pas dire inexistant, dans les anthroponymes archaïques ; au contraire, il existe au moins deux exemples d'une graphie O qui peut cacher soit une contraction en /o:/ soit une réduction de l'hiatus par hyphérèse de /e/ : les génitifs Βαθυκλέος¹⁴ et Σωτέλος¹⁵. Il vaut mieux admettre que Φρασισθένος constitue un exemple supplémentaire.

Le point qui m'intéresse le plus est évidemment la présence à cette date haute de deux participes féminins attestant avec insistance du traitement en

une révision de la chronologie des autres inscriptions archaïques, jusqu'ici fondée uniquement sur les formes des lettres.

¹² Les éditeurs, à qui nous devons faire confiance pour l'autopsie de la pierre et l'établissement du fac-simile, admettent une faute de lapicide par confusion entre *nu* et *san* à la troisième syllabe de κασιγέταν. S. Follet, *BullEpigr* 2000, 19, préférerait trouver ce mot au génitif, ce qui serait possible au prix d'une seconde confusion identique dans le même mot. Cependant, il me semble que la coupe métrique conduit plutôt à construire ce nom comme objet du participe ποθέσαισα que comme apposition à Παρθενίκας.

¹³ Bechtel, *Griechische Dialekte* II 523 ; Thumb, *Kieckers, Handbuch* I 173. Se sentant probablement obligé de choisir entre la conservation de l'hiatus et la diphtongaison, Hiller von Gaertringen a proposé dans le corpus la lecture Σωτέλ(ε)ος (cf. n. 15).

¹⁴ IG XII 3, 537.

¹⁵ IG XII 3, 403.

/js/ du groupe récent /ns/ : θανοίσας, ποθέσαισα. La nature poétique du texte doit certes être prise en compte, mais comme il ne s'agit pas d'un de ces traits remontant à la langue épique que l'on retrouve dans toute la tradition poétique grecque, tous genres et toutes régions confondues, il est bien plus probable que le poète ait glissé là un trait du parler local qui lui permettait d'ancrer sa composition dans son milieu.

b) Une stèle bien connue de Cyrène, la « stèle des fondateurs » (SEG 9 [1938] 3), réunit trois textes gravés au début du IV^e s. av. J.-C., dont seul le premier, un décret cyrénéen, est contemporain de la gravure¹⁶. Deux documents sont ensuite reproduits pour appuyer l'appartenance de droit des Théréens au corps civique cyrénéen¹⁷ : une décision de Théra présentée sous la forme anachronique d'un décret, et les clauses du serment prêté par les fondateurs au moment du départ, intégrées dans une narration de leur départ effectif. L'examen linguistique confirme cette hétérogénéité et permet de porter au compte du cyrénéen la première partie, au compte du théréen la seconde, ainsi que, dans la troisième, ce qui appartient en propre aux clauses du serment. Pour le trait qui nous concerne, nous pouvons donc considérer comme théréennes et remontant au VII^e s. av. J.-C. les formes ἀποστελλοίσας (L. 37), παισεῖται (L. 40)¹⁸, ἐμμένοισι (L. 49, ainsi que [μέ]νοισι [L. 50]) et πλέοισι (L. 50). La coïncidence avec l'usage de la région où a été gravé le texte et la pauvreté des exemples théréens jusqu'alors disponibles a incité les commentateurs à répertorier toutes les formes de cette stèle comme cyrénéennes, alors que quelques traits ne le sont probablement pas. Je trouve plus raisonnable de répartir entre Théra et Cyrène les exemples du traitement /-js-/.

c) On a retrouvé à Théra une série d'inscriptions faisant état de sépultures publiques et datant des premiers siècles de l'empire romain. Deux d'entre elles ont livré les seules formes en /-js-/ dont on a disposé pendant longtemps et qui ont paru, à cause de leur date, être disqualifiées comme marques dialectales. On parlait alors d'influence littéraire. Mais il faut rappeler qu'il ne s'agit pas d'épithames métriques. La première (IG XII 3, 874) est une base de marbre brisée à droite, qui se laisse compléter sans difficulté grâce au formulaire répétitif de la série :

Ὁ δᾱμος
Μηδοκρίταν Τεισ[--]
σωφρόνως καὶ ἐ[πεικῶς]

¹⁶ Je renvoie à mon étude « SEG IX, 3 : un document composite ou inclassable ? », *Verbum* 17 (1994) 243-56 (SEG 43 [1993] 1185).

¹⁷ Ils sont précédés d'un sous-titre qui n'en indique pas le contenu global, mais souligne plutôt l'élément le plus décisif de leur contenu : ὄρκια τῶν οἰκιστήρων (L. 23).

¹⁸ Futur dorien *πενθ-σέεται avec réfection en *a* de son vocalisme radical par alignement sur l'aoriste et le présent.

βιώσαισαν ἀφη[ρώϊξε].

Comme on le voit, la formulation (référence au δᾶμος) et la coloration dialectale puisent aux meilleures traditions doriennes. Il n'y a donc pas de bonne raison d'écarter le témoignage du participe βιώσαισα. Le nom de la défunte, sans être typique de la région, arbore la marque dorienne la plus banale, le féminin en -ᾶ.

IG XII 3, 882 appartient à la même série, bien que son support soit un autel cylindrique à bucranes. La lecture n'offre pas de difficulté :

Ὁ δᾶμος
 Παισιφάνειαν Χαι-
 ρεδάμου ἠρῶσσαν

Ici, la couleur dialectale est moins nette. Elle ne subsiste de façon assurée que dans δᾶμος. La finale du génitif patronymique appartient à la koinè et ἠρῶσσα est d'appartenance ambiguë. Reste le nom Παισιφάνεια, qui présente le même trait que βιώσαισα, à qui on l'a automatiquement associé. Je réserve pour plus tard la discussion sur les conditions d'acceptation de ce témoignage onomastique.

A ces exemples du traitement par diphtongaison, aux deux bouts de l'arc chronologique dialectal, on peut opposer une série de témoignages du traitement par allongement, qui ne remontent pas plus haut que le III^e s. av. J.-C. et se lisent dans des documents rédigés en koinè dialectalisée, à l'instar du testament d'Epictète¹⁹. On notera en particulier que si la voyelle allongée est de timbre ο, elle est toujours rendue par ΟΥ, jamais par Ω, comme on pourrait s'y attendre dans un contexte dialectal. Je rappelle ces exemples :

- féminin de thèmes en *-nt- : vooῦσα, φρονοῦσα et autres²⁰, οὔσα²¹, πᾶσα²², ἔχουσα²³ ;
- datif pluriel de thèmes en *-nt- : πᾶσι²⁴, ὑπάρχουσι²⁵ ;
- nom des Muses Μοῦσα²⁶ et ses dérivés Μουσεῖον²⁷ et μουσικῶι²⁸.

Les contextes d'emploi de ces formes n'apportent finalement aucun appui sérieux à l'interprétation traditionnelle comme participe féminin dialectal en

¹⁹ IG XII 3, 330 (ci-dessous abrégé *Epict.*).

²⁰ *Epict.*, *passim*.

²¹ IG XII 3, 329.

²² IG XII 3, 512.

²³ IG XII 3, 323.

²⁴ *Epict.* L. 12.

²⁵ *Epict.* L. 32.

²⁶ *Epict.* L. 15.

²⁷ *Epict.* L. 10.

²⁸ IG XII 3, 322.

-ωσα du fragment évoqué plus haut²⁹. L'un ou les deux exemples d'époque impériale peuvent se comprendre comme résurgence tardive d'un trait subsistant dans la langue parlée, sous l'effet peut-être d'un goût pour l'archaïsme qui connaît d'autres manifestations ailleurs.

Le dossier cyrénéen

Les témoignages du traitement /-ns-/ > /-js-/ sont les suivants³⁰ :

- féminin de participes à thème en -ont- : έκοῖσα, ἰαριτεύοισα, ὑπάρχοισα, ἔχοισα, ἀνήκοισα, γεγνοῖσα, en tout treize occurrences réparties entre le IV^e et le III^e s. ap. J.-C. ;
- féminins bâtis sur des thèmes en -ant- : καθάραισα, παῖσα (deux exemples du IV^e et du I^{er} s. av. J.-C.) ;
- féminin bâti sur un thème en -ent- : τε]θεῖσα (un exemple en 16-15 av. J.-C.) ;
- datif pluriel de thèmes en -ont- : γέροισι et, dans un présent contracte, ζῶσι³¹ (deux exemples du I^{er} s. av. J.-C.) ;
- datif pluriel de thèmes en -ant- : παῖσι, βιώσαισι, μεταλλάξαισι (trois, voire quatre exemples, entre le II^e et le I^{er} s. av. J.-C.).

Ces témoignages sont assez nombreux et remarquablement étalés dans le temps³². Il est clair que ce trait a été ressenti comme caractéristique du dialecte. Il persiste notamment dans les éléments morphologiques significatifs, alors que le nom des Muses, qui n'a probablement jamais été motivé étymologiquement, revêt dès ses plus anciens emplois la forme de la koinè littéraire Μοῦσαι. Il en va de même pour l'anthroponyme Μουσαῖος, fidèle à

²⁹ La formulation périphrastique avec le futur du verbe « être » que l'on a cru y reconnaître me semble un argument supplémentaire pour douter de la restitution proposée par Blass et Hiller von Gaertringen.

³⁰ Pour alléger l'exposé, je ne redonne pas toutes les références, qui sont accessibles dans mon *Dialecte* 67. Je rappelle que j'ai reclassé à Théra certaines des formes citées dans les manuels pour Cyrène.

³¹ C'est à mes yeux le déroulement plausible dans un dialecte qui réduit en position intérieure les diphtongues à premier élément long par perte de l'élément *i* ; je pose une étape */-o:si/ précédant /-osi/. C. J. G. Ruijgh, « Le dorien de Théocrite : dialecte cyrénien d'Alexandrie et d'Égypte », *Mnemosyne* 37 (1984) 56-88, invoque un rejet des syllabes surallongées. Pour sa part, Br. Hayes, « Compensatory lengthening in Moraic Phonology », *Linguistic Inquiry* 20 (1989) 253-306, montre que des syllabes de trois mores existent dans la typologie de certaines langues, même si celles-ci sont minoritaires. Elles ne sont donc pas exclues dans les dialectes grecs. Toutefois, pour l'exemple lesbien qu'il invoque, Hodot, *Dialecte éolien* 204-205, préfère admettre un maintien artificiel de *i* sous la pression de la morphologie dans la seule 3^e pers. pl. des subjonctifs en -ωσι.

³² Sur les traits les plus caractéristiques et les plus résistants du dialecte cyrénéen, voir mon article « Dialecte et koinè dans les inscriptions de Cyrénaïque », *Verbum* 10 (1987) 29-50, spécialement 45-46.

son modèle héroïque, et du lexème ἐξουσία, provenant d'un lexique conceptuel « international ».

L'existence du traitement /-ns-/ > /-js-/ semble donc établie dans les dialectes de Théra et de Cyrénaïque³³. Il semble aussi que ce trait a offert une résistance plus constante dans les cités africaines³⁴ que dans l'île égéenne, où l'état actuel de la documentation révèle assez tôt la pression de la koinè sur ce point. Il faut rappeler d'autre part que nos deux dialectes ont en commun de réduire les groupes finaux, anciens ou récents, en produisant des finales à voyelle brève+s : acc. pl. en -ος, -ᾶς, préposition ἐς, nom. masc. sg. πᾶς. Sur ce point, le particularisme dialectal a mieux résisté en théréen à la pression de la koinè.

Or, si ces deux produits constituent bien, dans la distribution que nous venons de définir, une isoglosse théréo-cyrénéenne, l'un et l'autre se retrouvent, selon des modalités diverses, dans d'autres dialectes.

Dossier élargi

Le cas le mieux connu de traitement en /js/, qui a passé longtemps pour emblématique, est celui de l'éolien d'Asie, où sont affectés et les groupes intérieurs et les groupes finaux³⁵.

En éléen, ce traitement est inconnu en position intérieure, où l'allongement compensatoire semble avoir prévalu (les exemples concernent des féminins de thèmes en *-nt-), mais il se développe en finale, sous certaines conditions syntaxiques et produit, des accusatifs pluriels en -οις et -αις (-οιρ et -αιρ avec le rhotacisme)³⁶.

En arcadien, où les groupes finaux perdent la nasale sans allongement, les groupes intérieurs récents sont conservés dans la majorité des documents dialectaux³⁷. Cependant, on trouve à Thelphousa, en Arcadie occidentale, des indices du traitement en /js/ dans la forme ancienne de l'ethnique Θελφοῖοιοι et dans le nom Μοισέας d'un théarodoque de cette cité à Delphes³⁸.

Trois témoignages du traitement intérieur /js/ existent pour Corinthe. Il s'agit d'une part de deux noms mythiques fournissant des légendes peintes sur

³³ Les nouvelles données infirment la chronologie proposée par Risch, « Akkusativ » 427.

³⁴ Les exemples proviennent surtout de Cyrène, mais aussi de Bérénikè et de Taucheira. Je rappelle que tous les documents publics de Ptolémaïs sont rédigés en koinè.

³⁵ Voir Hodot, *Dialecte éolien* 74-75.

³⁶ A. Thévenot-Warelle, *Le dialecte grec d'Elide, phonétique et phonologie* (Nancy 1988) 58-59, 82-83 ; pour les conséquences morphologiques et le brouillage des deux premières déclinaisons, voir S. Minon, *Les inscriptions éléennes dialectales (VI^e-II^e siècle avant J.-C.)* (Genève 2007) 355-57, 373 et 376-77.

³⁷ Les exemples sont d'autant plus nombreux que l'arcadien pratique l'assibilation et que la documentation présente un certain nombre de formes verbales de 3^e personne du pluriel en -voi.

³⁸ Voir L. Dubois, *Recherches sur le dialecte arcadien* (Louvain-La-Neuve 1988) I 85, II 228-29, 234.

des vases du VI^e s. av. J.-C. : Μοῖσα et Πνοτομέδοισα³⁹. Les modèles peuvent être tirés de sources poétiques et ne sont pas des preuves absolues pour le dialecte local. Une dédicace archaïque (milieu VII^e s. av. J.-C.) du sanctuaire d'Héra à Pérachora présente probablement un exemple plus probant, selon une restitution fort plausible⁴⁰ : [-ε]ὑμενείοισα ἠυποδ[έχσαι-]. Malheureusement, nous ne savons même pas si le dédicant est originaire de la région. S'ajoutant au caractère poétique de la formulation, cette incertitude fragilise l'attribution au dialecte corinthien du traitement en /js/. Ces exemples, même s'ils ne sont pas à coup sûrs révélateurs d'un trait épichorique, nous apprennent au moins que ces formes ont circulé sous les yeux des Corinthiens lettrés.

Mes réserves seront plus grandes pour un témoin possible en Béotie. Dans une épigramme funéraire mutilée du milieu du V^e s. av. J.-C.⁴¹ subsiste après une lacune une finale -οῖσα qui pourrait appartenir à un participe ou à un anthroponyme féminin. L'ensemble du contexte est trop fragmentaire pour permettre l'exploitation de cette forme isolée.

A Thasos enfin, une loi sacrée datée des environs de 470 av. J.-C. semble présenter à la 3^e personne du pluriel de l'indicatif le traitement intérieur en /js/. Selon l'usage alphabétique archaïque de Paros et Thasos O note o long ouvert et Ω les o fermés, brefs ou longs⁴² :

Ἄθηναίηι Πατρ-
οίηι ἔρδεται τῶ-
τερων ἔτως τέλ-
η· καὶ γυνᾶκες· λα-
[γ]χάνωισιν⁴³.

³⁹ Wachter, NAGVI n^{os} COR 36 et 96 A-B. Le personnage du second exemple est une divinité marine et le rapprochement avec la Néréide Ποντομέδουσα citée seulement par le Ps. Apollodore a été longtemps accepté. Wachter, NAGVI § 433, propose une autre interprétation, plus respectueuse de la lettre, en reconnaissant ici un premier membre Πνουτο-.

⁴⁰ Voir CEG 1 352, avec la bibliographie. R. Arena, « La terminazione 'eolica' -οῖσα (-αισα) », ACME 20 (1967) 215-27, spécialement 217, fait état d'une datation un peu plus haute selon M. Guarducci sans en donner les arguments.

⁴¹ CEG 1 114. Comme le remarque Hansen, les choix dialectaux du poète ne se laissent pas clairement déterminer.

⁴² Editio princeps : Cl. Rolley, « Le sanctuaire des dieux patrôoi et le Thesmophorion de Thasos », BCH 89 (1965) 441-83, spécialement 446, n^o 6, fig. 6 (photo) ; LSCG 113 ; Guarducci, Epigrafia IV 12-13, fig. 5 ; L. H. Jeffery, *The Local Scripts of Archaic Greece : a Study of the Origin of the Greek Alphabet and its Development from the Eighth to the Fifth Centuries B.C. (revised edition with a supplement by A. W. Johnston ; Oxford 1990) 466, n^o K, pl. 78.9.*

⁴³ En alphabet normalisé nous aurions Ἄθηναίηι Πατρῶιηι ἔρδεται τοῦτερον ἔτος τέλη καὶ γυνᾶκες λαγγάνωισιν. Pour le sens de λαγγάνω, voir J. L. Perpillou, *Recherches lexicales en grec ancien : étymologie, analogie, représentations* (Louvain, Paris 1996) 165-204, spécialement 192.

Deux anomalies (un *iota* omis [L. 4], un autre superflu [L. 5]) ont été remarquées par le premier éditeur, Cl. Rolley, qui a cru pouvoir les expliquer ensemble comme une inadvertance du lapicide. De fait, ce genre de faute se produit occasionnellement lorsque l'emplacement légitime d'une lettre et son emplacement effectif sur la pierre sont alignés verticalement, ce qui n'est pas le cas ici. Et dans l'ensemble la gravure est particulièrement soignée. Il me semble donc préférable de disjoindre ces deux variantes. La forme γυνᾶκες, n'étant à ce jour appuyée par aucun parallèle, reste difficile à interpréter⁴⁴. Il est plus tentant de retenir la forme verbale en -οισι. Son apparition dans le dialecte ionien de Thasos a été attribuée à l'influence de l'éolien d'Asie. Mais est-ce vraiment acceptable ? Un argument avancé est l'apparition de deux formes du même type à Chios, au V^e s. av. J.-C. également. Or dans cette dernière île, voisine de Lesbos, les faits d'adstrat lesbien sont beaucoup plus plausibles qu'à Thasos. Déjà signalés par Hérodote (1.142), ils sont généralement admis par les modernes⁴⁵. Je conclurai donc avec prudence sur une manifestation seulement possible du traitement /js/ à Thasos.

Cas particulier des anthroponymes

J'ai proposé de joindre à cette petite série d'indices épars le témoignage d'un nom qui remonte aux origines mythiques de Théra : Μᾶσις, nom d'un descendant à la cinquième génération de Théras le fondateur, resté assez lié à Sparte pour y avoir édifié les *heroa* de son grand-père et son arrière-grand-père⁴⁶. Il me semble possible d'expliquer ce nom comme le répondant de μάντις avec assibilation et traitement /-ns-/ > /-js-/. Ce substantif à l'étymologie obscurcie en grec historique devait bien comporter le morphème d'agent/action *-ti-⁴⁷. Sa spécialisation comme agent l'aurait soustrait à l'assibilation dans le lexique, mais cette entrave ne jouait pas en anthroponymie. Comme l'a bien vu déjà Hiller, c'est en référence à ce héros

⁴⁴ R. Arena, « Zu einer thasischen Inschrift », *ZPE* 49 (1982) 140 et C. Gallavotti, « Revisione di testi epigrafici. 8. Cerimonia a Taso », *BollClass* 6 (1985) 28-57, spécialement 46-49, donnent une pleine valeur linguistique aux deux formes anormales de cette inscription. Même si l'on peut rester réservé sur certaines de leurs conclusions, on leur accordera au moins que l'interprétation de Guarducci, *Epigrafia* IV 12-13, est irrecevable.

⁴⁵ Thumb, Kieckers, *Handbuch* II 263.

⁴⁶ Paus. 3.15.8.

⁴⁷ Je suis ici l'analyse sémantique et morphologique du mot procurée par M. Casevitz, « MANTIS : le vrai sens », *REG* 105 (1992) 1-18 : μάντις désigne, avant la réinterprétation qu'en donne Platon, un « révélateur » (cf. μᾶνύω).

qu'a été donné le nom historique Μαισιάδας à Théra⁴⁸. Sa variante ionienne Μαισιάδης a été en usage à Délos⁴⁹.

L'affectation d'un anthroponyme à un dialecte particulier et sa prise en compte pour la description de ce dialecte sont souvent délicates. Cela est possible pour des noms épichoriques dont l'emploi est toujours resté dans des limites géographiques précises ou bien pour des noms assez rares qui trouvent leurs premiers emplois dans des cadres chronologiques bien définis. Dans le cas de Μαῖσις ces deux conditions sont remplies et font apparaître un *continuum* lacono-théréen. Dans le carrefour qu'est Délos, ce nom peut avoir été importé de n'importe quelle région de Grèce.

Nous allons retrouver le monde dorien avec un autre dérivé rare, Μαῖσων. C'est le nom du prytane éponyme figurant sur une plaque de bronze conservée à l'Ashmolean Museum d'Oxford et dont la provenance est longtemps restée imprécise⁵⁰. Une démonstration exemplaire de L. Robert en 1955, complétée par P. Cabanes et C. Hadzis, conduit à considérer aujourd'hui cette dédicace à Dionysos comme appartenant à Apollonia d'Illyrie⁵¹. Le nom aurait aussi été porté à Mégare, où la tradition littéraire nous apprend qu'un acteur comique avait donné son nom à un masque de son invention⁵².

Je reviendrai maintenant sur le nom Παισιφάνεια de Théra, qui doit être examiné avec les mêmes exigences. Il ne manque pas de formes en Παισι- dans l'anthroponymie. Doivent-elles automatiquement être considérées comme des avatars de *Πανσι- ? La question est brièvement soulevée par Bechtel, qui offre d'une part une rubrique Παισι- rapportée à παῖσαι⁵³, d'autre part une rubrique

⁴⁸ IG XII 3 (Suppl.) 1440 (VI^e s. av. J.-C. probablement).

⁴⁹ Quatre porteurs de ce nom, aux IV^e et III^e s. av. J.-C., sont recensés par le LGPN I s.v. ; une mention supplémentaire du second est apparue : cf. SEG 50 (2000) 722. La forme non assibillée Μαντιάδης, avec aussi Μαντίδης et de nombreux composés en Μαντι- est de loin la plus fréquente et entretient le lien étymologique avec l'appellatif.

⁵⁰ SEG 15 (1958) 412.

⁵¹ Les références à L. Robert sont données dans les articles de P. Cabanes, « Recherches épigraphiques en Albanie. Péripolarques et peripoloi en Grèce du Nord-Ouest et en Illyrie à la période hellénistique », CRAI (1991) 197-221, spécialement 203-208 ; C. Hadzis, « Les Amphineis à Corcyre et la dédicace du péripolarque à l'Ashmolean Museum », dans : P. Cabanes (éd.), *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité II. Actes du II^e colloque international de Clermont-Ferrand, 25-27 octobre 1990* (Paris 1993) 201-209. Cette dernière insiste (207) sur l'« ascendance corinthienne » de ce nom.

⁵² Les deux emplois sont recensés respectivement dans LGPN III.A (Apollonia) et III.B (Mégare).

⁵³ Bechtel, HPN 356 ; elle suit immédiatement la rubrique Παιε-, Παι- renvoyant au thème de présent παίω. Le nom thasien Παῖσιος est un hypocoristique de cette famille, comme l'indique bien Bechtel.

« Πάσι-, lesb. Παισι- zu πᾶσι aus πάνσι »⁵⁴. Pour répartir les noms connus de lui entre ces deux rubriques, Bechtel tenait compte de la variation phonétique dialectale qui nous occupe et du caractère plausible syntaxiquement et sémantiquement des associations de lexèmes en présence dans les composés. On est en général enclin à partager ses choix, sauf peut-être dans les hypocoristiques, où le classement ne peut pas s'appuyer sur les mêmes arguments. A vrai dire, le seul nom qu'il mentionne, attestant de la variante lesbienne issue de Πανσι- est Παισικρέων. Ce nom semble aujourd'hui encore connu pour ce seul Lesbien et nulle part ailleurs⁵⁵.

Les autres noms que je connais sont rares. Bechtel ne mentionnait pas la défunte Παισιφάνεια de Théra en raison de sa date tardive, mais il signalait le répondant masculin sous la forme banale Παισιφάνης avec un exemple d'Iasos au V^e s. av. J.-C.⁵⁶. Le nom est attesté encore deux fois dans deux cités d'Amorgos, un peu plus tard à l'époque impériale, dans des contextes funéraires⁵⁷. Il pourrait avoir été à la mode à cette époque dans cette partie de la mer Egée.

Quant à d'éventuels hypocoristiques reposant sur un segment Παισι(ι)-, on les considèrera avec réserve, car ils peuvent aussi bien provenir de la famille de παίω et les raisons sémantiques de choix entre les deux filières sont ici inexistantes. En outre, nombreux sont les hypocoristiques reposant sur un premier membre de composé en -σι- verbal, alors que la nature de forme fléchie du premier membre des anciens juxtaposés en *Πανσι- ne semble guère s'être prêtée à la troncature nécessaire à la dérivation hypocoristique. Il existe bien un nom Παῖσις, attesté en Thrace au II^e s. av. J.-C. La première attestation du

⁵⁴ Bechtel, *HPN* 361-62. Le gentilice tégéen Πανσιτιμίδαι représente une situation idéale, mais exceptionnelle. Il faut ajouter que le premier membre a dans certains dialectes un homonyme avec Πάσι- « zu πᾶσις, πάσασθαι » (Bechtel, *HPN* 363). La répartition entre les deux groupes n'est pas toujours facile et Bechtel lui-même a parfois changé d'avis. Par exemple pour Πάσιππος, il est tiraillé entre deux parallèles, Πάνθιππος et Κτήσιππος, opte pour le premier en 1899, article repris dans ses *Kleine onomastische Studien* (éd. O. Masson) (Königstein/Ts. 1981) 92, mais marque une relative préférence pour le second dans les *HPN* en 1917.

⁵⁵ La recherche est aujourd'hui infiniment plus facile, grâce au *LGPN*. Sur l'intérêt de Παισικρέων pour la morphologie du datif pluriel, voir Hodot, *Dialecte éolien* 101.

⁵⁶ Il faut rappeler que Bechtel ne signale qu'un exemple, le plus ancien connu de lui, de chaque nom et qu'il traite comme un tout le nom masculin et ses éventuels dérivés féminin ou patronymique. Ainsi apparaissent dans son répertoire de rarissimes noms en -φάνεια ou -κρατίδας par exemple.

⁵⁷ *IG* XII 7, 328 (stèle funéraire à Minoa) ; *SEG* 25 (1971) 982 (dédicace d'un défunt héroïsé à Arkèsinè). Ces deux noms figurent à l'entrée Παισι- du *LGPN* I, alors que le nom théréen occupe une rubrique Πᾶσι- avec l'indication de la variante ! Sur quelques inconséquences du *LGPN*, voir O. Masson, *Gnomon* 62 (1990) 97-103 (= *Onomastica Graeca Selecta* III [« Hautes études du monde gréco-romain » 28 ; Genève 2000] 72-78).

dérivé Παισιάδας, est thessalienne et remonte au milieu du VI^e s. av. J.-C.⁵⁸. L'explication grecque de ce nom est parfaitement admissible. On doit cependant remarquer la localisation des exemples. Tous proviennent de Byzance ou de cités du Pont Euxin, colonies milésiennes aussi bien que mégariennes. On ajoutera le succès de noms en Παιρι- dans le Bosphore cimmérien. Il convient de se demander s'il n'y a pas eu dans cette région au moins une rencontre entre un nom grec en Παισι- et un nom scythe. Nous voyons se multiplier les raisons de laisser de côté ces éventuels hypocoristiques⁵⁹.

Synthèse

Il est temps de récapituler. Les manifestations épigraphiques du traitement de *ns* par diphtongaison en *i* restent majoritaires en éolien d'Asie, où il affecte les groupes intérieurs et finaux. Elles sont régulières en éléen à la finale, en théréen et cyréneen en position intérieure. Mais des occurrences minoritaires sont indéniables dans un domaine plus large, en Arcadie occidentale, en Corinthie et de façon moins sûre à Thasos. S'y ajoutent quelques attestations extérieures à ces domaines, dans des anthroponymes, dont le statut particulier permet des conclusions contradictoires : car ils peuvent soit conserver des traits épichoriques tombés en désuétude dans la langue, soit intégrer un trait allogène pour toutes sortes de raisons extra-linguistiques.

Avec un dossier épigraphique rééquilibré, on peut se demander si le traitement en /*js*/ n'a pas été dès l'origine un concurrent sérieux de celui en /*V:s*/ dans une grande partie (si ce n'est la totalité) du monde grec. Le Péloponnèse est manifestement un bon foyer, mais n'explique pas tout⁶⁰. R. Arena parlait d'un trait de la « langue populaire ». Je préfère opposer langue

⁵⁸ SEG 17 (1960) 287 : le nom y fonctionne comme phylétique ou gentilice, ainsi que l'a montré à deux reprises O. Masson, « Une inscription thessalienne archaïque relative à la construction d'un édifice, SEG XVII, 287 », BCH 92 (1968) 97-102 et « Variétés thessaliennes », RPh 54 (1980) 226-32, spécialement 226-27.

⁵⁹ Le Παῖσος enregistré par le LGPN III.A pour Corinthe d'après Amyx n'est pas repris par Wachter, NAGVI n° COR 94 : les lettres .]παι.ο. lui semblant plus compatibles avec un nom comme [I]π(π)αί[μ]ῶ[v] *vel sim.*

⁶⁰ La théorie de la résurgence d'un élément proto-dorien défendue en particulier par A. Braun, « Gli 'eolismi' a Cirene e nella Poesia Dorica », RFIC 60 (1932) 181-93 et 309-331, qui reprend une théorie de Vollgraff, n'est pas sans intérêt. Mais je ne peux la suivre dans certaines vues sur des substrats achéens et éoliens. On lira avec intérêt l'étude toute récente de R. Dominguez Casado, « SEG XLVIII, 1067, δίφθογγος ή δεύτερη αναπληρωματική έκταση στη θηραϊκή διάλεκτο », dans : *Studies in Greek Linguistics : Proceedings of the 27th Annual Meeting of the Department of Linguistics, Faculty of Philosophy, Aristotle University of Thessaloniki, 6-7 May 2006, in Memoriam A.-F. Christidis (Thessalonique 2007)* 104-114, qui met l'accent sur l'inscription de Parthénika. Il fait du traitement concerné un trait venu de Laconie avec les Minyens, colonisateurs mythiques de Théra.

orale et langue écrite. Le trait stigmatisé ici, mais pouvant rester latent à l'oral, aurait été privilégié ailleurs. Passé à un statut dominant en éolien d'Asie, il s'y installait non seulement dans la langue des inscriptions publiques et privées, mais aussi dans la langue littéraire. Ce qui pouvait permettre, plusieurs siècles plus tard, de le revaloriser là même où il avait été entre temps proscrit des inscriptions de prose : c'est le schéma théréen, du moins celui que révèle l'état actuel de notre documentation.

Le problème de l'émergence de ce trait dans la lyrique chorale est infiniment plus complexe, parce que l'établissement même de textes souvent parvenus à l'état de fragments multiplie les écrans déformants. D'après l'étude approfondie qu'en a donnée récemment A. C. Cassio⁶¹, il s'agit d'un trait importé dans les débuts de la lyrique chorale dorienne par des poètes éoliens d'Asie qui ont participé à la fondation du genre. L'un des points les plus nouveaux de sa démonstration est la mise en évidence du caractère limité des manifestations du trait phonétique qui nous intéresse, ce que Cassio appelle son « origine nominale » : logé de préférence dans des théonymes ou héronymes fondés sur des participes féminins, ce trait proviendrait de catalogues. Voilà qui explique à merveille les deux légendes vasculaires de Corinthe, mais ne vaut pas pour l'emploi d'[ε]ὑμενείοισα dans une dédicace. Nous devons, je crois, au moins admettre que ce trait se serait d'autant mieux fixé dans la langue de la lyrique chorale archaïque qu'il n'était pas inconnu de certains niveaux de langue parlée dans les milieux du Péloponnèse où celle-ci s'est développée.

Abréviations bibliographiques

- Bechtel, HPN = F. Bechtel, *Die historischen Personennamen des Griechischen bis zur Kaiserzeit* (Halle 1917).
- Bechtel, *Griechische Dialekte II* = F. Bechtel, *Die griechischen Dialekte II. Die westgriechischen Dialekte* (Berlin 1923 [réimpr. 1963]).
- Dobias-Lalou, *Dialecte* = C. Dobias-Lalou, *Le dialecte des inscriptions grecques de Cyrène* (« Karthago » 25 ; Paris 2000).
- Guarducci, *Epigrafia IV* = M. Guarducci, *Epigrafia greca IV. Epigrafi sacre pagane e cristiane* (Rome 1978).
- Hodot, *Dialecte éolien* = R. Hodot, *Le dialecte éolien d'Asie. La langue des inscriptions, VII^e siècle a.C - IV^e siècle p.C.* (« Mémoire » 88 ; Paris 1990).
- LGPN = P. M. Fraser, E. Matthews, *A Lexicon of Greek Personal Names I-IV* (Oxford 1987-2005).
- LSCG = F. Sokolowski, *Lois sacrées des cités grecques* (Paris 1969).

⁶¹ A. C. Cassio, « I dialetti eolici e la lingua della lirica corale », dans : Fr. Bertolini, F. Gasti (éds.), *Dialetti e lingue letterarie nella Grecia arcaica* (Pavie 2005) 13-44.

- Risch, « Akkusativ » = E. Risch, « Der kyprische Akkusativ Plural *kijonaus* », dans :
A. Bernabé *et al.* (éds.), *Athlon, Satura grammatica in honorem F. R. Adrados I*
(Madrid 1984) 423-30.
- Sigalas, Matthaiou, « Ἐπιγραφές » = Ch. Sigalas, A. P. Matthaiou, « Ἐπιγραφές
Θήρας », *HOPOS* 10-12 (1992-1998) 385-402.
- Thumb, Kieckers, *Handbuch* = A. Thumb, E. Kieckers, *Handbuch der griechischen
Dialekte I-II* (Heidelberg 1932-1959).
- Wachter, *NAGVI* = R. Wachter, *Non-Attic Greek Vase Inscriptions* (Oxford 2001).



ΜΑΚΕΔΟΝΙΚΑ ΠΑΡΑΛΕΙΠΟΜΕΝΑ : LE CHEVAL, LE LOUP ET LA SOURCE

Miltiade B. HATZOPOULOS

Ma communication au précédent congrès international de dialectologie grecque était centrée sur la question du voisement des occlusives en macédonien, qui a longtemps constitué la principale pierre d'achoppement pour le classement de ce parler, au point de laisser au second plan toute autre question relative à sa phonétique¹. Ce sont quelques uns des phénomènes consonantiques négligés que je voudrais examiner dans la présente étude.

1. ΙΚΚΟΤΙΜΟΣ, ΙΚΚΟΣ

L'anthroponyme ΙΚΚΟΤΙΜΟΣ apparut pour la première fois dans la grande liste des théorodques de Delphes publiée par A. Plassart en 1921². Il figure à côté de celui d'Ameinokratès comme théorodque d'Apollon Pythien à Idoméni. Quoiqu'un hapax, le nom ne fut pas commenté. Pourtant, il était évident qu'il s'agissait d'une forme locale d'un anthroponyme masculin *Ἰππότιμος, régulièrement formé, mais également non attesté. Il fallut attendre une vingtaine d'années pour connaître la version féminine de cet anthroponyme (ΗΠΠΟΤΙΜΑ) lue sur un vase du Kabeireion de Thèbes³. L'intérêt pour cette forme inhabituelle du premier élément de composition fut renouvelé par la publication de la liste de Kalindoia (Pl. XVIIIa), où parmi les prêtres d'Asklépios et d'Apollon figurait un ΙΚΚΟΤΑΣ ΓΥΠΤΟΥ⁴. L'éditrice (107-108) invoqua l'anthroponyme ΙΚΚΟΣ attesté à Epidaure⁵ et en Grande Grèce⁶ et les ΙΚΚΙΔΑΙ de Larissa⁷, mais émit des doutes sur un lien possible entre cet anthroponyme et le mot indo-européen et grec signifiant « cheval », malgré la notice de l'*Etymologicum Magnum* (s.v. ἵππος) ἵκκος σημαίνει τὸν ἵππον et les nombreuses attestations en Macédoine de l'anthroponyme Ἰππότας, forme parallèle d'ΙΚΚΟΤΑΣ. Curieusement, elle ne fit aucun rapprochement avec le

¹ Voir Hatzopoulos, « Position ».

² A. Plassart, « Inscriptions de Delphes. La liste des théorodques », *BCH* 45 (1921) 1-85, spécialement 17, col. III, L. 68.

³ P. H. A. Wolters, G. Bruns, *Das Kabirenheiligtum bei Theben I* (Berlin 1940) 146.

⁴ J. Vokotopoulou, « Ἡ ἐπιγραφή τῶν Καλινδοίων », dans : *Ἀρχαία Μακεδονία IV* (Thessalonique 1986) 87-114 ; cf. *BullEpigr* 1988, 847 ; M. B. Hatzopoulos, L. D. Loukopoulou, *Recherches sur les marches orientales des Téménides (Anthémonte - Kalindoia)* (« ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ » 11 ; 1^{re} partie : Athènes 1992 ; 2^e partie : Athènes 1996) 110-17, 264-65.

⁵ Paus. 6.9.6.

⁶ *SEG* 37 (1987) 816a-b ; H. Diels, *Die Fragmente der Vorsokratiker* (Berlin 1951-1952⁶) 25.

⁷ *IG IX* 2, 524, L. 20.

nom du théorodoque d'Idoméni, mais, à cause du patronyme du prêtre, qu'elle mit en rapport avec la cité thessalienne de Gyrtou, avança l'hypothèse d'une origine thessalienne ou piérienne de ce personnage. Pour ma part, le rapprochement avec ΙΚΚΟΤΙΜΟΣ me parut s'imposer et fut dûment signalé dans le *Bulletin Epigraphique*⁸.

2. ΟΚΚΟΣ, ΕΠΟΚΙΛΛΟΣ

M. Lejeune⁹ propose d'expliquer les formes ΙΚΚΟ- avec deux *kappa* en partant de *-kkw-* avec gémation expressive : « la vigueur propre aux gémées aurait fait prévaloir l'articulation 'gutturale' », écrit-il. Comme le souligne justement l'éminent philologue, cette forme ne serait pas isolée, car on connaît un traitement parallèle pour la labiovélaire, qui dans le grec avait été rejointe par le groupe consonantique *kw* et avait suivi la même évolution. En effet, tel serait le cas d'ὄκκος, « oeil » (Hés. s.v. ὄκκον ὀφθαλμόν), formé sur la racine *ok^w-*, s'il repose réellement sur *okk^w-* avec gémation expressive. Or ὄκκος est également connu en Macédoine comme anthroponyme attesté à Béroïa sur une épitaphe du I^{er} s. av. J.-C. : ὄκκος Αἰνείου (Pl. XVIIIb)¹⁰. Cependant, l'explication à partir d'une gémation expressive ne paraît pas être adéquate pour rendre compte de tous les faits macédoniens. En effet, à côté de *Okkos*, on connaît aussi l'anthroponyme Ἐπόκιλλος, attesté aussi bien chez Arrien (3.19.6 ; 4.7.2 ; 18.3) qu'épigraphiquement dans un décret de Thessalonique¹¹. Ce nom est composé de la préposition ἐπί et d'un substantif *ὄκιλλος, « oeil », parallèle au laconien et épidaurien ὀπιλλ(λ)ος¹², qui a, cependant, subi, selon P. Chantraine¹³, l'influence du groupe ὀπτός, -όπτῃς, ὀπτεύω etc. (cf. Πολύοκτος, qui conserve, devant consonne, le timbre vélaire de la racine *ok^w-)¹⁴. Ainsi Ἐπόκιλλος est-il un anthroponyme strictement superposable, pour l'étymologie de ses deux éléments de composition, à Ἐποψ ou à Ἐπόπτῃς, attestés en Attique. Ici aucun redoublement expressif commode ne permet de justifier la forme à « gutturale »¹⁵.

⁸ *BullEpigr* 1988, 847. Cl. Brixhe (*per litteras*) attribuerait volontiers au substrat local les formes macédoniennes en ΙΚΚΟ-, mais leur présence dans le Péloponnèse et en Grande Grèce m'incite à préférer une explication à l'intérieur du grec.

⁹ Lejeune, *Phonétique* 83, § 72, n. 1.

¹⁰ *EKM* I 195.

¹¹ Hatzopoulos, *Institutions* II 69, n° 52 : Ἐ[ποκίλ]λου.

¹² *Plut., Lyc.* 11 ; *IG IV²* 1, 121, L. 40.

¹³ *DELG* 812-13.

¹⁴ Cf. Schwyzer, *Grammatik* I 299.

¹⁵ W. Pape (W. Pape, G. Benseler, *Wörterbuch der griechischen Eigennamen* [Braunschweig 1863-1875]) s.v. Ἐπόκιλλος, avait songé à un dérivé du radical du verbe ὀκέλλω ; O. Hoffmann, *Die Makedonen, ihre Sprache und ihr Volkstum* (Göttingen 1906) 195, a reconnu que c'est un anthroponyme composé, mais est embarrassé au sujet de son étymologie. P. Kretschmer,

Comment expliquer la différence de traitement entre ἵκκος et ὄκκος, d'une part, et d'*ὄκιλλος, de l'autre ? La minceur du dossier devrait décourager les spéculations et les hypothèses. La tentative d'explication suivante est donc avancée avec la plus grande réserve. On sait que les labiovélares, à en juger par la présence d'une série particulière de signes qui lui est réservée en linéaire B, se sont maintenues dans ce dialecte, sauf au contact de timbre /u/ ou devant /*j/. On admet généralement aussi que les labiovélares restantes furent éliminées en deux temps : 1) par palatalisation devant /e/ et /i/ (d'où, après dépalatalisation, /d/, /t/ et /th/) dans tous les dialectes autres qu'« éoliens » ; 2) par mutation en labiales en toute position dans les dialectes « éoliens », ainsi que dans toutes les positions restantes dans les autres dialectes¹⁶. Les travaux récents de Cl. Brixhe ont apporté d'importantes nuances à ce tableau quelque peu simple. L'élimination des labiovélares ne s'étant pas faite en même temps dans tous les dialectes : a) il est fort probable que les ancêtres des Ioniens avaient déjà atteint le stade 1 à l'époque mycénienne, et b) une partie des parlers grecs conservaient encore une série d'occlusives labiovélares à l'époque de l'élaboration de l'alphabet grec au début de la période archaïque. Ce même savant a insisté sur la différence entre l'élimination par palatalisation et dépalatalisation devant /e/ et /i/ et par mutation en labiales, car dans le premier cas il s'agit d'un processus long et complexe (/k^w/ > /kⁱ/ > /k'/ > /t'/ > /t/), mais dans le second d'une mutation brusque, l'occlusion passant du niveau du vélum à celui des lèvres sans étapes intermédiaires¹⁷.

Qu'en est-il du macédonien et que nous apprennent à ce sujet des formes tels ΙΚΚΟΤΙΜΟΣ, ΙΚΚΟΤΑΣ, ὄκκος et Ἐπόκιλλος ? Tout se passe comme si l'évolution de /k^w/ devant /i/ s'était arrêtée au stade /k'/ (avant une possible dépalatalisation /k/), alors que devant /o/ la perte de l'appendice labial s'accompagnait d'un renforcement de l'occlusion au niveau du vélum. A ce stade de la discussion, se pose une double question : sur l'extension de ces traitements et sur la chronologie de l'élimination des labiovélares en macédonien.

« Nordische Lehnwörter im Altgriechischen », *Glotta* 22 (1934) 100-122, spécialement 104 et 120-21, a proposé de reconnaître le nom macédonien du cheval dans l'élément *epo-*. H. Krahe, *Lexikon altillyrischer Personennamen* (Heidelberg 1929) 30 ; *id.*, « Die illyrische Namengebung », *WJA* 1 (1946) 167-225, spécialement 179, et I. I. Russu, « Macedonica : osservazioni sulla lingua e l'etnografia degli antichi Macedoni », *EphDac* 8 (1938) 105-232, spécialement 120, reprirent cette hypothèse à leur compte. J. N. Kalléris, *Les anciens Macédoniens : étude linguistique et historique I* (Athènes 1954) 194-96, se contenta de rejeter l'interprétation proposée par Kretschmer, sans en avancer une autre.

¹⁶ Lejeune, *Phonétique* 43-53.

¹⁷ Voir à ce sujet Brixhe, « Mycénien » 265-67 ; *id.*, « Phonologie » 338-44 ; *id.*, « La palatalisation et le consonantisme du mycénien et du grec ancien », dans : E. de Miro, L. Godart, A. Sacconi (éds.), *Atti e Memorie del Secondo Congresso Internazionale di Micenologia, Roma-Napoli, 14-20 ottobre 1991* (« Incunabula Graeca » XCVIII, 1 ; Rome 1996) 33-49, spécialement 47-48.

On constate, d'une part, que les traitements que nous venons de voir restent minoritaires en Macédoine, du moins à l'époque pour laquelle nous disposons d'une documentation adéquate (mais pendant laquelle les parlers locaux subissent de plein fouet la déferlante de la koinè attique) et, d'autre part, ils débordent le cadre étroit de la Macédoine, pour englober une partie de la Thessalie, voire pour s'étendre, du moins pour une époque antérieure, vers l'Ouest au-delà de la chaîne du Pinde. En effet, en Pélasgiotie et en Perrhébie l'évolution du /k^w/ devant /i/ ne dépassera pas le stade /k/ (avant de se dépalataliser en /k/?) et on aura κίς en face de τίς du restant du grec¹⁸. De même, on trouve dans la même région et dans la forme ΙΚΚΙΔΑΙ¹⁹, encore, peut-être, un vestige figé d'une évolution divergente. La découverte des formes analogues en Macédoine, en Perrhébie et en Pélasgiotie et dans le Péloponnèse et en Grande Grèce fait songer à une particularité des dialectes grecs septentrionaux s'étendant du macédonien et de l'« éolien » de Thessalie aux dialectes du Nord-Ouest représentés par le dorien du Péloponnèse et de la Grande Grèce. Ces traitements, restés minoritaires, furent réduits à l'état de vestiges figés dans quelques noms propres en et dans le pronom interrogatif dans le Nord-Est de la Thessalie.

3. ΛΥΚΚΗΙΑ

Les anthroponymes macédoniens dérivés du nom du « loup » pourraient fournir un indice sur la date de l'élimination des labiovélares. En effet, à côté des formes banales, telles Λυκαγόρας (règne d'Alexandre III), Λυκίσκος (régence de Cassandre), Λύκος (règne d'Alexandre III)²⁰, on a à Béroia la forme à géminée Λυκκήια (Pl. XIXa-b)²¹. Dans ce cas, on n'aurait pas la dissimilation pure et simple au contact d'une voyelle de timbre /u/, que connaissent tous les autres dialectes grecs²², mais le même traitement que devant /o/, la perte de l'appendice labial s'accompagnant d'un renforcement de l'occlusion au niveau du vélum. On pourrait exprimer des doutes sur la valeur probante de cette graphie isolée, surtout à une époque où les géminées s'étaient peut-être déjà simplifiées, si, d'une part, le nom Λυκκίδας n'était attesté à Dodone et, d'autre part, on ne connaissait l'anthroponyme masculin correspondant Λύκκειος,

¹⁸ La tentative d'expliquer la forme thessalienne à partir du négatif οὔκις n'est pas plus convaincante que l'hypothèse analogue visant à justifier κως et ὄκως en ionien à partir de *οὔκως (cf. Lejeune, *Phonétique* 45).

¹⁹ IG IX 2, 524, L. 20. Il s'agit d'une liste de groupes civiques du IV^e s. av. J.-C., selon l'éditeur. Ἰκκίδαί a toutes les chances d'être une forme locale de Ἰππίδαί.

²⁰ Λυκαῖος et Λυκε[-] (Λύκε[ιος ?]) dans le traité entre Athènes et Perdicas II sont ambigus, puisque la graphie en alphabet attique de toute façon ne tiendrait pas compte des géminées.

²¹ EKM I 187 (I^{er} s. ap. J.-C.).

²² Lejeune, *Phonétique* 43.

également écrit avec une géminée et attesté sur le monnayage d'un roi Péonien du milieu du IV^e s. av. J.-C. (Pl. XXa). Encore plus intéressant est que ce même roi figure sur le traité entre Athènes et les rois de Thrace, de Péonie et d'Illyrie sous la forme Λύππειος²³, alors que certaines de ses monnaies nous font connaître une troisième, intermédiaire, forme de ce nom : Λύκπειος²⁴. Tout se passe comme si au milieu du IV^e s. av. J.-C. le nom de ce roi comportait un phonème encore tout proche d'une labiovélaire pour une partie des locuteurs et noté par le digramme -κπ- ou déjà passé au stade d'une géminée vélaire pour une autre, et noté par -κκ-. Ce même phonème était perçu par les ambassadeurs athéniens rendus auprès du roi péonien comme une labiale géminée (-ππ-). Peut-on en déduire que la labio-vélaire sourde s'était conservée jusqu'au milieu du IV^e s. av. J.-C., même en contact d'une voyelle de timbre /u/, et que c'est seulement à cette époque qu'elle évolua en géminée vélaire ?

On pourrait légitimement objecter que la Péonie n'est pas la Macédoine. Le problème du parler des Péoniens est, avec les données actuellement disponibles, insoluble. Ce qui est sûr est que tous leurs rois et les membres de la famille royale connus portaient des noms grecs ou pouvant être interprétés par le grec ou, encore, délibérément hellénisés : Ἄγις, Λύκπειος (Λύκκειος-Λύππειος), Πάτραος, Ἀρίστων, Αὐτολέων (Αὐδωλέων), Λέων, Δρωπίων. P. Kretschmer a judicieusement rapproché le traitement de /k^w/ dans Λύκπειος/Λύκκειος/Λύππειος avec celui de /kw/ dans ἵκκος/ἵππος, pour conclure que, dans les deux cas, nous avons affaire à un traitement péonien, dont le produit serait -κπ-, que les Grecs auraient, selon les dialectes, rendu par -κκ- ou -ππ-²⁵. L'origine péonienne du nom du cheval expliquerait aussi sa voyelle initiale, aberrante en grec. Les formes utilisant un syllabogramme de la série des labiovélares des dérivés du nom du cheval en mycénien et montrant l'évolution à l'intérieur du grec -kw- > -ππ- (ou -κκ-), sont venues démentir cette hypothèse ingénieuse. Quoi qu'il en soit, même si les données péoniennes ne sont pas directement pertinentes pour le macédonien, elles sont le témoignage d'une tendance phonétique ayant connu une large extension géographique et ayant débordé l'aire d'un parler particulier.

4. ΜΕΣΣΩΡΙΣΚΟΣ, ΒΕΤΤΑΛΟΣ, ΒΑΤΤΥΝΑ

Entre 1999 et 2001, Géorgia Karamitrou-Mentessidi publia une série de dédicaces d'époque hellénistique et romaine découvertes lors d'une fouille d'urgence d'un sanctuaire d'Apollon dans l'étroit défilé entre Mont Askion et

²³ IG II² 127.

²⁴ Pour les différentes formes de cet anthroponyme attestées sur les monnaies, voir H. Seyrig, « Lykkeios-Lykpeios », RN 4 (1962) 205-206.

²⁵ P. Kretschmer, *Einleitung in die Geschichte der griechischer Sprache* (Göttingen 1896) 247-49 ; cf. N. Jokl, « Illyrer », *Realexikon der Vorgeschichte* 6 (Berlin 1926) 40, qui apparemment se méprend sur la position de Kretschmer.

Mont Bourinos appelé Porta, près du village de Xérolimni, à la frontière entre l'Elimée et l'Orestide²⁶. Une d'entre elles était adressée à Apollon Nomios. Sur une autre l'épiclèse d'Apollon n'est pas suffisamment conservée pour être reconnaissable. Une troisième ne spécifie pas l'épiclèse du dieu. Sur les cinq restantes Apollon est qualifié de Mésioriskos ou Mézoriskos (Μεσιωρίσκω, Μεζωρίσκω, [Μεσ]ιορίσκω, [Μεσι]ωρίσκω, Μεσ[ιωρίσκω]) selon l'éditrice, qui rapproche cette épiclèse successivement de la position du sanctuaire entre les montagnes, du nom de l'agglomération dont il dépendait et des fonctions de la divinité. Dans ce dernier contexte, elle évoque le dieu Messor, « moissonneur », que Fabius Pictor énumère parmi les divinités qu'invoquait le flamen lors du sacrifice à Tellus et à Cérès²⁷.

Comme je l'avais déjà soupçonné et comme Madame Karamitrou-Mentessidi me l'a très aimablement confirmé²⁸, la quatrième lettre de cette épiclèse divine n'était pas un *iota* mais un *zêta* de forme ancienne et, par conséquent, la forme authentique de l'épiclèse n'est pas Mesioriskos mais Meszoriskos (Mezoriskos) (Pl. XXb)²⁹. Dans un premier temps, j'avais pensé à rapprocher cette épiclèse d'une forme macédonienne, à sifflante voisée³⁰, dérivée de μέσσορος³¹, « borne », étant donné que le sanctuaire était situé à la frontière de l'Elimée et de l'Orestide³². Des renseignements supplémentaires sur l'emplacement du sanctuaire me font maintenant préférer le rapprochement, proposé par la première editrice elle-même, avec ὄρος, « montagne », plutôt qu'avec ὄρος, « borne ». Il s'agirait donc d'un Apollon « d'entremonts ». Quoi qu'il en soit le premier élément de composition de l'épiclèse n'est autre que l'adjectif μέσ(σ)ος³³. La question qui se pose est la façon dont il faut interpréter la graphie avec *sigma-zêta* ou *zêta*. L'explication la plus simple et que j'ai déjà proposée est d'y voir un voisement de la sifflante comme dans Διονύζιος, qui

²⁶ G. Karamitrou-Mentessidi, Βόιον - Νότια Ὀρεστίς: Ἀρχαιολογική Ἔρευνα καὶ Ἱστορική Τοπογραφία Α' (Thessalonique 1999) 213, fig. 9 et dessin 3; ead., « Ξηρολίμνη Κοζάνης 1998 », Τὸ ἀρχαιολογικὸ ἔργο στὴ Μακεδονία καὶ Θράκη, 12, 1998 (Thessalonique 2000) 465-80, spécialement 466; ead., « Νομὸς Κοζάνης 1999: ἀνασκαφὲς ἐν ὁδοῖς καὶ παροδίως », Τὸ ἀρχαιολογικὸ ἔργο στὴ Μακεδονία καὶ Θράκη, 13, 1999 (Thessalonique 2001) 337-68, spécialement 340-44, 360-64; ead., « Νομὸς Κοζάνης: Νεώτερα » 58-68, 74-78; cf. BullEpigr 2000, 448; 2001, 265; 2002, 247.

²⁷ Karamitrou-Mentessidi, « Νομὸς Κοζάνης: Νεώτερα » 67-68.

²⁸ BullEpigr 2001, 265; 2002, 247.

²⁹ Pour la graphie avec *oméga*, cf. Φιλωρείτης (Anth. Pal. 6.96). De toute façon, à cette époque, l'isochronie des voyelles avait enlevé tout contenu phonétique à cette variation graphique.

³⁰ Cf. Hatzopoulos, *Institutions* II 103, n° 88, L. 19: Διονύζιος.

³¹ Tab. Heracl. 1.63.

³² BullEpigr 2001, 265.

³³ Pour le suffixe -ίσκος, cf. Ἐτευδανίσκος (IG X 2, 2, 230).

ferait pendant au voisement des occlusives et des spirantes, déjà étudié ailleurs³⁴. Cependant, mon ami et collègue Laurent Dubois me propose une autre piste : la graphie Με(σ)ζωρίσκος représenterait un stade fossilisé de l'évolution de *-dhj-* > *-thj-* vers *-ss-* ou *-tt-* par l'intermédiaire de /t'/ et, comme la graphie ὄζοι (= ὄσοι) à Gortyne ou ἡζατο (= ἔσσατο) à Crotona, elle « trahirait la sensibilité du rédacteur ou du graveur du texte au caractère affriqué du phénomène »³⁵. Si tel était le cas, que nous apprendrait-il sur la position dialectale du macédonien ? On sait qu'en Crète centrale, la graphie -ζ- avait été employée au VII^e-VI^e s. av. J.-C. pour « noter un groupe sourd *-ts-* dont les deux éléments étaient en voie de s'assimiler en *-tt-* », assimilation qui ne s'achève qu'au V^e s. av. J.C.³⁶. Or, une forme telle que Βέτταλος (Pl. XXI) de l'anthroponyme qui en attique est Θέτταλος et dans la plupart des dialectes Θέσσαλος³⁷ indique clairement que l'aboutissement de *-d(h)j-* > *-t(h)j-* en macédonien est *-tt-* (< *-t^s-* < *-t'-* < *-tj-*). Il est possible que l'ethnique Βαττυναῖος (Pl. XXII) d'une petite πολιτεία de la Haute Macédoine³⁸ soit dérivé d'un toponyme *Βάττυνα formé sur *βᾶττα, forme macédonienne de βᾶσσα/βῆσσα, « gorge », « val boisé »³⁹, avec l'élargissement *-ῦνος/α*⁴⁰. Ainsi le macédonien, à l'opposé de ce qui se passe dans le traitement de la labiovélaire (sourde), dans le traitement du groupe *-t(h)j-*, se rangerait non pas avec le thessalien et le grec occidental, mais avec le béotien. C'est un indice supplémentaire du conservatisme du macédonien dans ce domaine⁴¹.

5. ΚΡΑΝΝΕΣΤΗΣ

Dans une épitaphe de Lyncos d'époque impériale, le défunt décline son identité comme Νείκανδρος Ὀφελίωνος Ἐορδαῖος Κραννέστης⁴². Comme je l'expliquai naguère, Nicandre était originaire d'une de ces petites agglomérations qui ensemble constituaient l'*ethnos* des Eordéens. Mais l'intérêt de ce modeste monument aujourd'hui perdu ne se limite pas à son apport pour l'histoire des institutions macédoniennes. Il nous livre aussi un renseignement précieux sur la position dialectale du macédonien.

³⁴ Hatzopoulos, « Position ».

³⁵ Cl. Brixhe, « Compte rendu du livre de R. Arena, *Note linguistique a proposito delle tavole di Eraclea*, Rome 1971 (Incun. gr. XLIX) », *Kratylos* 20 (1975 [1977]) 62-63 ; *id.*, « Palatalisations » 214-15 ; *id.*, « Phonologie » 324-25.

³⁶ Lejeune, *Phonétique* 107 ; cf. Brixhe, « Palatalisations » 214-15.

³⁷ EKM I 4, L. 30.

³⁸ EAM 186, L. 1.

³⁹ La dérivation d'un thème *g^{mh}e/odh-* avec un élargissement *-ja* est probable, que ce mot soit ou ne soit pas lié étymologiquement à βάθος (voir DELG 174).

⁴⁰ Cf. Schwyzer, *Grammatik* I 491.

⁴¹ Cf. Brixhe, « Mycénien » 260-61.

⁴² IG X 2, 2, 1, 36.

Κραννέστης est un ethnique formé avec l'élargissement *-est-*, qui a son point de départ dans des thèmes à sifflante (*Ores-t-*) et qui a connu une grande vogue en Macédoine (Διέστης, Ευιέστης, Κορμέστης etc). C'est la forme du toponyme Κράννα qui retiendra notre attention. C'est évidemment la forme locale de l'appellatif κρήνη (κράνα en grec occidental), « fontaine ». Ce mot, qui repose sur *κράσνα (< *krsna* ?) a ici sa forme « éolienne », connu épigraphiquement à Lesbos⁴³ et indirectement en Thessalie par le toponyme Κραννών, qui résulte de l'assimilation progressive de la sifflante – ou plutôt de l'aspiration à laquelle celle-ci est réduite (*-sn-* > *-zn-* > *-hn-*) – à la nasale qui suit⁴⁴. C'est précisément le traitement qu'on trouve dans l'unique phrase en macédonien conservée dans une source littéraire, un fragment de la comédie *Les Macédoniens* de Strattis (IV^e s. av. J.-C.) : ὕμμες⁴⁵ et qui ainsi se trouve authentifié. Comme l'a suggéré Cl. Brixhe⁴⁶, il s'agit encore d'un archaïsme, que le macédonien partage avec le thessalien et le lesbien.

Si les analyses qui précèdent sont correctes, on voit émerger des traits du macédonien à l'opposé de ceux que j'avais cru reconnaître dans ma communication à notre congrès dernier. En effet, autant dans le traitement des anciennes occlusives labiales, dentales et vélaires le macédonien semble innover par leur spirantisation précoce, qui annonce l'évolution vers la koinè, autant il apparaît « archaïque » dans le traitement des anciennes labiovélares, dans l'aboutissement des palatalisations et dans la réduction des groupes nasale-sifflante. Cette contradiction apparente montre combien il est trompeur de globalement qualifier des dialectes d'« archaïques » ou de « novateurs ». Le plus souvent, chacun d'eux comporte, à des proportions variables, des éléments aussi bien conservateurs qu'innovants⁴⁷.

Abréviations bibliographiques

- Brixhe, « Palatalisations » = Cl. Brixhe, « Palatalisations en grec et en phrygien : problèmes phonétiques et graphiques », *BSL* 77 (1982) 209-249.
 Brixhe, « Apparemment » = Cl. Brixhe, « L'apparemment des dialectes grecs », *Lalies* 9 (1990) 27-53.
 Brixhe, « Mycénien » = Cl. Brixhe, « Du mycénien aux dialectes du I^{er} millénaire. Quelques aspects de la problématique », dans : D. Musti *et al.* (éds.), *La transizione dal miceneo all'alto arcaismo* (Rome 1991) 251-71.

⁴³ IG XII 2, 103.

⁴⁴ Lejeune, *Phonétique* 121-23.

⁴⁵ Athén. 7.323b.

⁴⁶ Brixhe, « Apparemment » 31-32.

⁴⁷ Cf. Brixhe, « Apparemment » 36.

- Brixhe, « Phonologie » = Cl. Brixhe, « De la phonologie à l'écriture : quelques aspects de l'adaptation de l'alphabet cananéen au grec », dans : Cl. Baurain, C. Bonnet, V. Krings (éds.), *Phoinikeia grammata* (« Collection d'Etudes Classiques » 6 ; Liège, Namur 1991) 313-56.
- DELG = P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque : histoire des mots* (Paris 1968-1980).
- EAM = A. Rizakis, J. Touratsoglou, *Ἐπιγραφές Ἄνω Μακεδονίας* (Athènes 1985).
- EKM I = L. Gounaropoulou, M. B. Hatzopoulos, *Ἐπιγραφές Κάτω Μακεδονίας (μεταξὺ τοῦ Βερμίου ὄρους καὶ τοῦ Ἄξιου ποταμοῦ). Τεύχος Α΄ : Ἐπιγραφές Βεροίας* (Athènes 1998).
- Hatzopoulos, *Institutions II* = M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions under the Kings II. Epigraphic Appendix* (« ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ » 22 ; Athènes 1996).
- Hatzopoulos, « Position » = M. B. Hatzopoulos, « La position dialectale du macédonien à la lumière des découvertes épigraphiques récentes », dans : I. Hajnal (éd.), *Die altgriechischen Dialekte: Wesen und Werden, Akten des Kolloquiums Freie Universität Berlin, 19. - 22. September 2001* (« Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft » 126 ; Innsbruck 2007) 157-76.
- Karamitrou-Mentessidi, « Νομὸς Κοζάνης : Νεώτερα » = G. Karamitrou-Mentessidi, « Νομὸς Κοζάνης : Νεώτερα ἐπιγραφικὰ εὐρήματα », *Α΄ Πανελλήνιο Συνέδριο Ἐπιγραφικῆς, Θεσσαλονίκη, 22-23 Ὀκτωβρίου 1999* (Thessalonique 2001) 49-78.
- Lejeune, *Phonétique* = M. Lejeune, *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien* (Paris 1982).
- Schwyzler, *Grammatik I* = Ed. Schwyzler, *Griechische Grammatik I* (Munich 1939).



L'HARPAX DE THERAPNE OU LE DIGAMMA D'HELENE

Nicole LANERES

Thérapné

A proximité d'Amyclées à quelques kilomètres au sud de Sparte s'élève sur la rive gauche de l'Eurotas une chaîne de collines ; sur le sommet de l'une d'entre elles ont été mis au jour¹ d'importants vestiges mycéniens, anéantis par un incendie vers 1200 av. J.-C., mais aussi les traces de travaux de terrassement ininterrompus du VI^e s. av. J.-C. jusqu'à l'époque classique, ainsi que les restes d'un petit sanctuaire du VI^e, et ceux d'une construction du début du V^e s. av. J.-C. Il semble² d'après des fouilles plus récentes que le secteur central de la construction classique appartienne à un « sanctuaire primitif » de la fin du VIII^e ou du début du VII^e s. av. J.-C.

La précision et l'abondance des sources littéraires permettaient d'identifier le site comme étant celui du sanctuaire de Thérapné, le « Ménelaion »³, consacré au culte d'Hélène ou du couple Hélène et Ménélas.

Déjà au VII^e s. av. J.-C. Alcman⁴ signalait en ce lieu la présence d'un temple « vénérable » :

καὶ ναὸς ἀγνὸς εὐπύργω Σεράπνας.

« et le temple vénérable de Thérapné aux belles tours ».

Bien qu'à l'époque impériale romaine Pausanias⁵ se fit l'écho d'une tradition qui voulait que le sanctuaire de Thérapné fût le siège d'un culte héroïque,

Θεράπνη δὲ ὄνομα μὲν τῷ χωρίῳ γέγονεν ἀπὸ τῆς Λέλεγος θυγατρὸς,
Μενελάου δὲ ἐστὶν ἐν αὐτῇ ναός, καὶ Μενέλαον καὶ Ἑλένην ἐνταῦθα
ταφῆναι λέγουσι.

¹ H. W. Catling, « Excavations of the British School at Athens at the Menelaion, Sparta 1973-75 », *Lakonikáí Spoudáí* 2 (1975) 258-69 ; *id.*, « Excavations at the Menelaion, Sparta, 1973-1976 », *AR* 23 (1976-1977) 24-42, résumé dans : Catling, Cavanagh, « Bronzes » ; J.-P. Michaud, « Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce en 1973 », *BCH* 98 (1974) 579-722, spécialement 613 ; P. Aupert, « Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce en 1974 », *BCH* 99 (1975) 589-694, spécialement 621-24 ; *id.*, « Chronique » 614, 616 ; H. W. Catling, « Excavations at the Menelaion 1976-1977 », *Lakonikáí Spoudáí* 3 (1977) 408-415.

² Si l'on en croit Banos, « Ἀστρονομία ».

³ L'expression se trouve chez Polybe 5.18.3-4 : παρῆει δεξιὸν ἔχων τὸ Μενελάειον ἐπ' αὐτὰς τὰς Ἀμύκλας.

⁴ Alcman, fr. 14b (Page, *PMG*) ; Calame, *Alcman* 5.

⁵ Pausanias 3.19.9.

« L'endroit reçut pour nom Thérapné du nom de la fille de Lélex ; il y a là un temple de Ménélas et c'est là que, dit-on, Ménélas et Hélène furent ensevelis »,

les auteurs classiques décrivent Thérapné comme le séjour d'un couple divin, Hélène et son époux Ménélas. Ainsi Isocrate⁶, qui avec la formule ἅγιος καὶ πάτριος⁷ évoque comme Alcman l'ancienneté du sanctuaire, insiste tout particulièrement sur ce point, soulignant l'écart entre le culte d'Hélène à Sparte et la tradition athénienne :

ἔτι γὰρ καὶ νῦν ἐν Θεράπναις τῆς Λακωνικῆς θυσίας αὐτοῖς ἁγίας καὶ πατρίας ἀποτελοῦσιν οὐχ ὡς ἥρωσιν ἀλλ' ὡς θεοῖς ἀμφοτέροις οὖσιν.

« aujourd'hui encore à Thérapné de Laconie on accomplit en leur honneur des sacrifices vénérables et antiques, à tous deux non pas en tant que héros mais en tant que dieux ».

Et lorsqu'Hérodote évoque l'ériphanie d'Hélène à Thérapné, c'est une déesse qu'il montre dans l'exercice de sa puissance⁸ :

Ἐφόρει αὐτήν (une petite fille) ἀνὰ πᾶσαν ἡμέρην ἐς τὸ τῆς Ἑλένης ἱρόν· τὸ δ' ἐστὶ ἐν τῇ Θεράπνῃ καλεομένη, ὕπερθε τοῦ Φοιβηίου ἱεροῦ· ὅπως δὲ ἐνεΐκειε ἢ τροφός, πρὸς τε τῷγαλμα ἴστα καὶ ἐλίσσετο τὴν θεὸν ἀπαλλάξαι τῆς δυσμορφίης τὸ παιδίον. Καὶ δὴ κοτε ἀπιούσῃ ἐκ τοῦ ἱεροῦ τῇ τροφῷ γυναικῆ λέγεται ἐπιφανῆναι, ἐπιφανεῖσαν δὲ ἐπειρέσθαι μιν ὅτι φορέει ἐν τῇ ἀγκάλῃ, καὶ τὴν φράσαι ὡς παιδίον φορέει... Τὴν δὲ καταψῶσαν τοῦ παιδίου τὴν κεφαλὴν εἶπαι ὡς καλλιστεύσει πασέων τῶν ἐν Σπάρτῃ γυναικῶν. Ἀπὸ μὲν δὴ ταύτης τῆς ἡμέρης μεταπεσεῖν τὸ εἶδος· γαμέει δὲ μιν ἐς γάμου ὥρην ἀπικομένην Ἄγητος ὁ Ἀλκείδεω...

« Chaque jour la nourrice la portait au sanctuaire d'Hélène ; celui-ci est au lieu-dit Thérapné au-dessus du sanctuaire de Phoibos ; et, chaque fois qu'elle l'y avait portée, elle la plaçait debout devant la statue, et suppliait la déesse de guérir l'enfant de sa laideur. Or un jour qu'elle revenait du sanctuaire, une femme dit-on apparut à la nourrice, et, apparue, lui demanda ce qu'elle portait dans ses bras ; elle dit que c'était une enfant... La femme caressa la tête de l'enfant, et déclara que ce serait la plus belle des femmes de Sparte. A partir de ce jour l'enfant changea effectivement de figure ; et parvenue à l'âge du mariage, elle fut épousée par Agétos fils d'Alkeidès... ».

⁶ Isocrate, *Eloge d'Hélène* 63.

⁷ Cf. J. Rudhardt, *Notions fondamentales de la pensée religieuse et actes constitutifs du culte dans la Grèce classique* (Paris 1992) 39 : « Sparte est une cité 'qui conserve mieux que toute autre ville le souvenir du passé' ».

⁸ Hérodote 6.61. Cf. Pirenne-Delforge, *Aphrodite* 200 : « Hélène assume à Sparte des prérogatives qui sont en règle générale attribuées à Aphrodite ».

A Thérapné Hélène recevait donc un culte en tant qu'épouse de Ménélas⁹, épouse placée sous la fraternelle protection de Castor et Pollux, dont le sanctuaire jouxtait le sien :

---] ὁ Μεγέλαος
]α . δ . [. α]ὐτὸν τιμᾶ-
σθαι ἐν ταῖς Θεράπ]ναις μετὰ τῶν Διὸς κού-
ρων]κος ἐν τῇ Πελο[ποννήσῳ
]σ[.]αὶ Ἑλένη καὶ [
]λεγῶ[.]ω . . . [.] . ἀφα[
] . μετ . . . δ . []γ ἐν Θεράπναις
τιμ]ᾶς ἔχουσι¹⁰.

« ... Ménélas... qu'il était
vénéré à Thérapné en
compagnie des
Dioscures... dans le
Péloponnèse... Hélène...
à Thérapné... ont des
honneurs ».

καὶ Κάστορος βίαν, σέ τε, ἄναξ Πολύδευκες, υἱοὶ θεῶν,
τὸ μὲν παρ' ἅμαρ ἔδ]ραιοι Θεράπνας,
τὸ δ' οἰκέοντας ἔνδον Ὀλύμπου¹¹.

« vaillant Castor, et toi,
seigneur Pollux, vous,
fils de dieux, qui avez
un jour votre résidence
à Thérapné et qui le
lendemain habitez
l'Olympe ».

Οἰκητήριόν φασι τὰς Θεράπνας τῶν Διοσκούρων παρόσον ὑπὸ τὴν γῆν
τῆς Θεράπνης εἶναι λέγονται ζῶντες, ὡς Ἀλκμάν φησι¹².

⁹ Les fêtes célébrées au Platanistas concernaient au contraire les adolescentes ; cf. Cl. Calame, « Hélène. Son culte et l'initiation tribale féminine en Grèce », dans : Y. Bonnefoy (éd.), *Dictionnaire de mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde antique I* (Paris 1981) 487-91, spécialement 489-91 ; id., *Les chœurs de jeunes filles en Grèce archaïque I. Morphologie, fonction religieuse et sociale II. Alcman* (Rome 1977) *passim*.

¹⁰ Alcman, fr. 7.6, (Page, *PMG*) ; Calame, *Alcman* 19.

¹¹ Pindare, *Pyth.* 11.61-64.

¹² Scholie Euripide, *Les Troyennes* 210, dans : E. Schwartz (éd.), *Scholia in Euripidem II* (Berlin 1891) 353.

« On dit que Thérapné est la demeure des Dioscures dans la mesure où on dit que, vivants ils sont sous la terre de Thérapné, à ce que dit Alcman ».

Dédicace « à Hélène »

L'identification du site de Thérapné fut confirmée en 1975 par des inscriptions retrouvées sur les lieux, parmi lesquelles :

I. deux dédicaces du VI^e s. av. J.-C. en l'honneur de Ménélas¹³, au datif : τῷ Μενέλαι ;

II. une inscription sur un aryballe de bronze du second quart du VII^e s. av. J.-C. ; en dépit de l'érosion de la partie inscrite¹⁴, on reconnaît le nom de Ménélas et sans doute celui d'Hélène ;

III. et surtout une dédicace à Hélène, parfaitement lisible (Pl. XXIII¹⁵).

Le support de la dernière dédicace (III) est une sorte de fourchette à viande¹⁶ en bronze d'une longueur d'environ 10 cm où l'on reconnaît sans peine cet ἄρπαξ, ou κρεάγρα (cf. Hésychius : κρεάγρα· ἐν ἧ αἴρεται τὰ κρέα), dont un inventaire de temple béotien (vers 370 av. J.-C.) relève huit exemplaires¹⁷ au milieu des divers instruments de la « cuisine » du sacrifice : chaudrons, broches, hydries, cruches, cratères, haches, seaux, passoires, mortiers et pilons, râpes à fromage, pelles, tables, couteaux, etc. ; on le voit également représenté sur un stamnos attique¹⁸ dans la main de Médée debout devant le chaudron où cuisent des morceaux de bélier, en présence de l'une des filles de Pélias.

L'inscription est incisée sur le manche¹⁹ d'une fine écriture sinistrophe (longueur : 0,045 m ; hauteur des lettres : 0,004-0,005 m) :

ταῖ φελέναι

¹³ R. Catling, « Excavations at the Menelaion », *Lakonikáí Spoudáí* 8 (1986) 205-216, spécialement 212 ; *SEG* 35 (1985) 321 ; *ibid.*, 26 (1976-1977) 459.

¹⁴ Catling, Cavanagh, « Bronzes » 145-52 ; Aupert, « Chronique » 614 et 616, fig. 53-54 ; *SEG* 26 (1976-1977) 458.

¹⁵ *fac. sim.* Catling, Cavanagh, « Bronzes » 154.

¹⁶ L'objet a été maintes fois rencontré dans des fouilles, en Etrurie et ailleurs : cf. Ch. Daremberg, E. Saglio (éds.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments* 3.1 (Paris 1899) s.v. *harpago*.

¹⁷ Κρεάγραι ὄκτο : J. Taillardat, P. Roesch, « L'inventaire sacré de Thespies, l'alphabet attique en Béotie », *RPh* 40 (1966) 70-87, spécialement 71, L. 17-18. L'usage en est décrit dans *Illiade* 1.463 (= *Od.* 3.460) ; Aristophane, *Cav.* 772 (782) ; Euripide, *Cycl.* 33 ; *Anth. Palatine* 6.101 ; *Athénée* 4.169b ; *Pollux* 6.88 ; 7.25.

¹⁸ Attribué au peintre d'Héphaïstos (vers 470 av. J.-C.), mus. Berlin n° 2188 ; J. D. Beazley, *Attic Red-Figure Vase-Painters I* (Oxford 1963²) 297, n° 1 ; *LIMC* VII s.v. *Peliades* n° 7 (photo) ; cf. un miroir étrusque : A. Wentzel, « Eine etruskische Fackel », *AA* 40 (1925) 282-86, spécialement 285-86.

¹⁹ Catling, Cavanagh, « Bronzes » 153-57 ; *SEG* 26 (1976-1977) 458 ; Aupert, « Chronique » 614.

L'archaïsme de l'alphabet incite à la dater du VI^e s. av. J.-C. sans plus de précision, l'alphabet laconien ne présentant durant toute la période archaïque que peu de traces d'évolution ; tandis que l'écriture sinistroverse, le *nu* penché plaideraient en faveur d'une haute époque, le *epsilon* sans prolongement de la haste verticale, le *alpha* et le *lambda* presque droits, indiqueraient plutôt une date plus récente.

Le datif pour le théonyme, accompagné de l'article et sans le nom du dédicant, est une donnée banale²⁰ et on connaît à Sparte même τᾷ φροθαίαι²¹, sans article²² Ἀθαναίαι, avec article et adjectif épithète [τῶι] Ἀπέλῶνι ὑπερτ[ελεάται] et τῶι Δι τῶι Ὀλυπίῳ²³.

L'intérêt de l'inscription réside avant tout dans le *digamma* initial que le nom d'Hélène présente pour la première fois de manière indiscutable : l'étymologie de ce nom, jusqu'à présent si obscure et si controversée, pourrait bien trouver là un début de solution.

Etymologies

Les étymologies les plus diverses ont en effet été jusqu'à présent proposées sans qu'aucune emporte l'adhésion :

- Une étymologie « populaire », peut-être liée à la dépréciation subie par l'héroïne à Athènes, rendait compte à la fois de la prononciation attique avec son aspiration initiale, et de l'enlèvement d'Hélène ; le rapprochement opéré sous forme de jeux de mots par Eschyle²⁴ entre le nom d'Hélène et l'aoriste ἐλεῖν du verbe αἰρέω le montre bien :

τίς ποτ' ὠνόμαξεν ὦδ'

[... ...]

...] Ἑλέναν; ἐπεὶ πρεπόντως

ἑλένας, ἔλανδρος, ἐλέ-

πτολις...

« Qui donc... donna ce nom

à Hélène ? car elle est née bel et bien

pour perdre les vaisseaux, les hommes et les villes... ».

Sur cette étymologie nul doute que les Athéniens brodaient à plaisir, comme Euripide²⁵ :

²⁰ Sous-entendu ὁ δεῖνα (με) ἀνέθηκε. Cependant M. L. Lazzarini, *Le formule delle dediche votive della Grecia arcaica* (« MAL » 19.2 ; Rome 1976) 47-354, spécialement 120, n. 6, indique que dans de telles formules le théonyme est le plus souvent au génitif.

²¹ IG V 1, 252 a ; SEG 11 (1950) 700 (VII^e-VI^e s. av. J.-C.).

²² SEG 11 (1950) 660 (VI^e s. av. J.-C.).

²³ SEG 31 (1981) 344 (VI^e - début V^e s. av. J.-C.) ; IG V 1, 984 (VI^e-V^e s. av. J.-C.).

²⁴ Eschyle, *Agamemnon* 687-690.

²⁵ Euripide, *Les Troyennes* 891.

αἰνῶ σε, Μενέλα', εἰ κτενεῖς δάμαρτα σήν.
 ὄρᾱν δὲ τήνδε φευῖγε, μή σ' ἔλῃ πόθῳ.
 αἰρεῖ γὰρ ἀνδρῶν ὄμματ', ἐξαιρεῖ πόλεις...
 « Je t'approuve, Ménélas, de tuer ton épouse.
 Mais, à sa vue, fuis ; crains que le désir d'elle ne te reprenne.
 Elle captive le regard des hommes ; elle ruine les cités... ».

Aussi convaincant que puisse paraître l'apparement de l'attique *Ἡλένη* à *εἶλον*, le rapprochement de *εἶλον* et de la forme laconienne *φελένα* est parfaitement impossible, à moins qu'il puisse être prouvé que *εἶλον* n'est pas issu d'une racine **selh₁*- conformément à l'étymologie aujourd'hui admise²⁶, mais d'une forme comportant un *digamma* initial, ce qui est douteux.

- l'hypothèse *Ἡλένη* < *σελένη*, qui est linguistiquement aberrante²⁷ est, elle, abandonnée depuis longtemps²⁸ ; et lorsqu'Eustathe au XII^e s. ap. J.-C. rapporte qu'Hélène était tombée de la lune, il ne faisait que rendre compte d'une fiction littéraire forgée dans les cercles néoplatoniciens ou pythagoriciens²⁹ :

ὡς ἐκ τοῦ κατὰ σελένην κόσμου πεσοῦσαν καὶ αὐθις δὲ ἄνω ἀρπαγῆναι αὐτὴν ἐμυθεύσαντο.

« (après Homère) on a raconté qu'étant tombée du monde lunaire elle fut enlevée pour être ramenée dans les hauteurs ».

- Une autre étymologie proposée en 1946 par H. Grégoire³⁰ présente l'intérêt de partir de l'hypothèse que le nom d'Hélène avait à l'origine un *digamma* initial ; l'existence de ce *digamma* initial qu'il considère comme acquise n'était malheureusement pas démontrée, l'auteur se contentant de l'inférer d'une affirmation de Denys d'Halicarnasse et d'un fragment poétique qu'il ne précise pas : désireux de rapprocher le nom d'Hélène de celui de Vénus, il est de surcroît contraint de recourir à l'argument commode d'une dissimilation -*n*- > -*l*- : « Ce nom est incontestablement formé sur la racine *ven*-. Ainsi *φενένα*/*φελένα* serait tout simplement la Vénus grecque ».

L'hypothèse tombe d'elle-même.

Déesse de la végétation

Les recherches qui tendent à faire d'Hélène une ancienne divinité de la « végétation » semblent en revanche beaucoup plus convaincantes.

²⁶ Cf. Rix, *Lexicon* 529.

²⁷ En grec un *s*- initial est normalement secondaire ; pour *σέλας* et *σελένη* on pense à un emprunt.

²⁸ On la trouve encore chez W. H. Röscher, *Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie* I.2 (Leipzig 1893) 1977.

²⁹ Eustathe, sch. à *Od.* 1.154 ; *Homericæ* 4.2.1488.21 ; cf. F. Bouffière, *Les mythes d'Homère et la pensée grecque* (Scotland 1973²) 410-11, n. 6.

³⁰ Grégoire, « Etymologie ».

S'opposant à Wilamowitz³¹, Nilsson³² voyait dans le culte de la déesse un ancien culte minoen de la végétation ; cette interprétation se généralisa, Ch. Picard³³ la reprit à son compte, puis M. Doria³⁴ qui crut ainsi pouvoir postuler l'existence du nom d'Hélène dans les tablettes mycéniennes ; plus tard L. L. Clader³⁵ fit pour ainsi dire d'Hélène une « jeune pousse » : « ἑλένη can be interpreted as meaning essentially 'shoot, sprig' [roseau, tige] with this meaning derived from the common denominator of 'wicker' [osier, jonc]. Thus 'shoot' could be a logical name for a vegetation goddess ».

O. Skutsch³⁶ présenta ensuite cette interprétation comme un fait établi : « she was in fact a tree goddess or, more generally, a goddess of vegetation... an image of her actually hung on a tree, and above all the Indo-European connections of the vegetation goddess... shows that Wilamowitz was mistaken ».

Et L. Kahil³⁷ s'en fait l'écho dans sa présentation de l'iconographie d'Hélène : « Il ne paraît guère possible de décider de la nature d'Hélène, future héroïne de la guerre de Troie, ni de déterminer ses origines. L'opinion commune est de l'assimiler aux anciennes déesses de la végétation car le culte qu'elle reçoit plus tard, à l'époque historique, en semble un indice. Elle est en effet liée à l'arbre, soit à Sparte même, soit surtout dans la colonie argienne de Rhodes ».

Il est fréquent en effet que les auteurs anciens évoquent l'affinité d'Hélène avec les arbres et les plantes. Ainsi Pausanias³⁸ rapporte l'existence à Rhodes d'un culte rendu à une Hélène devenue δενδρίτις pour s'être pendue à un arbre :

Ῥόδιοι δὲ οὐχ ὁμολογοῦντες Λακεδαιμονίοις φασὶν Ἑλένην Μενελάου τελευτήσαντος, Ὀρέστου δὲ ἔτι πλανωμένου, τηνικαῦτα ὑπὸ Νικοστράτου καὶ Μεγαπένθους διωχθεῖσαν ἐς Ῥόδον ἀφικέσθαι Πολυξοῖ τῆ Τληπολέμου γυναικὶ ἔχουσαν ἐπιτηδείως... Ταύτην τὴν Πολυξώ φασιν ἐπιθυμοῦσαν Ἑλένην τιμωρήσασθαι τελευτῆς τῆς Τληπολέμου τότε, ὡς ἔλαβεν αὐτὴν ὑποχείριον, ἐπιπέμψαι οἱ λουμένην θεραπαίνας Ἑρινύσιν <ἴσα> ἐσκευασμένας καὶ αὗται διαλαβοῦσαι δὴ τὴν Ἑλένην αἰ γυναῖκες ἀπάγχουσιν ἐπὶ δένδρου, καὶ ἐπὶ τούτῳ Ῥοδίοις Ἑλένην ἱερόν ἐστι Δενδρίτιδος.

³¹ U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Der Glaube der Hellenen* I (Berlin 1931) 226, n. 1 et 228, n. 4.

³² M. Nilsson, *Geschichte der griechischen Religion* I (Munich 1941) 315.

³³ Ch. Picard, *Les religions préhelléniques* (Paris 1948) 188.

³⁴ Doria, « Elena » ; cf. *infra*.

³⁵ Clader, « Helen » 80.

³⁶ Skutsch, « Helen : her name » 189 ; cf. *infra*.

³⁷ LIMC IV.1 s.v. *Helene* 498-563, spécialement 555.

³⁸ Pausanias 3.19.9-10.

« Les Rhodiens n'étant pas d'accord sur ce point avec les Lacédémoniens disent qu'Hélène après la mort de Ménélas, alors qu'Oreste errait encore, poursuivie par Nikostratos et Mégapenthos, arriva à Rhodes car elle était l'intime de la femme de Télépolème... On dit que cette Polyxô désireuse de châtier Hélène de la mort de Télépolème, lorsqu'elle l'eut mise en son pouvoir lui envoya alors qu'elle était au bain des servantes déguisées en Erinyes ; ces femmes s'étant saisies d'Hélène la pendirent à un arbre, c'est en raison de cet événement qu'il y a à Rhodes un sanctuaire d'Hélène *Dendritis* ».

Le même Pausanias³⁹ rapporte avoir vu en Arcadie un platane dénommé *Μενελαΐς*⁴⁰ dans le sanctuaire d'Artémis ἀπαρχομένη :

πηγή τέ ἐστι καὶ ἐπὶ τῇ πηγῇ πλάτανος μεγάλη καὶ εὐειδῆς πέφυκε
καλοῦσι δ' αὐτὴν Μενελαΐδα.

« Il y a une source et au dessus de la source a poussé un platane grand et majestueux ; on l'appelle 'Ménélaïs' ».

Théocrite⁴¹ fait également allusion à un platane consacré à Hélène sur le Dromos de Sparte, aux branches duquel les jeunes filles accrochaient chaque année des couronnes de fleurs de lotus :

γράμματα δ' ἐν φλοιῷ γεγράφεται, ὡς παριῶν τις
ἀννείμη Δωριστί· «σέβευ μ' Ἑλένας φυτόν εἶμι».

« et une inscription se trouvera gravée sur l'écorce pour être lue du passant, en dialecte dorien : 'vénère-moi ; je suis la plante d'Hélène' ».

Selon C. Préaux⁴² ce rituel commémorerait le souvenir de l'époque où Hélène était une divinité de la végétation : « La coutume spartiate d'orner l'arbre d'Hélène est le vestige d'un vieux culte rendu aux épiphanies végétales ».

S'il est indéniable que des arbres ont pu jouer un rôle dans le culte rendu à la déesse, le caractère hasardeux d'une telle interprétation « frazérienne » n'est certes plus à démontrer ; et pour n'en citer que quelques uns, il faudrait

³⁹ Pausanias 8.23.4.

⁴⁰ Parfois identifiée à Hélène. Sur le sanctuaire d'Artémis ἀπαρχομένη, cf. M. Jost, *Sanctuaires et cultes d'Arcadie* (« Etudes Péloponnésiques » 9 ; Paris 1985) 400-401 ; on ne trouvera pas dans cet ouvrage de commentaire de l'épithète *Μενελαΐς* ; l'interprétation, fondée sur les notions de « culte de l'arbre » et de « culte agraire » qui seraient hérités de l'époque égéenne, est une fois encore celle de Nilsson : « Dionysos ou Hélène jouent également, on l'a vu, le rôle de divinités de l'arbre ».

⁴¹ Théocrite 18.38-48. P. Marchetti, « Le 'Dromos' au cœur de l'agora de Sparte. Les dieux protecteurs de l'éducation en pays dorien. Points de vue nouveaux », *Kernos* 9 (1996) 155-70, définit le Dromos comme un « ensemble religieux articulé à une piste de course, 'l'Aphétaïde', vouée à des concours matrimoniaux », et signale que Pausanias désigne les Dioscures comme patrons de l'Aphétaïde.

⁴² C. Préaux, *La lune dans la pensée grecque* (Bruxelles 1973) 42.

sans doute compter parmi les dieux de la végétation l'*Apollon Kyparissios* de Cos, l'*Artemis Kyparissia* de Sparte⁴³, le poirier des Dioscures du mythe messénien⁴⁴, sans oublier le myrte d'Aphrodite⁴⁵, l'olivier d'Athéna et les chênes de Dodone.

Questions lexicales

De fait cette théorie trouve sa justification dans l'ambiguïté du lexique qui invite à rapprocher Ἑλένη de son homonyme ἐλένη lui-même présenté comme un doublet de ἐλάνη :

– ἐλένη a chez Pollux le sens de « corbeille tressée »⁴⁶ :

Ἔστι δὲ καὶ ἐλένη πλεκτὸν ἀγγεῖον, σπάρτινον, τὰ χεῖλη οἰσύνον, ἐν ᾧ φέρουσιν ἱερὰ ἄρρητα τοῖς Ἑλενηφορίοις.

« Une 'hélène' est un récipient tressé, fait de genêts, au rebord en osier, dans lequel on porte les objets sacrés dont il est interdit de parler lors des Hélénephories ».

Ce mot serait-il à mettre en relation avec le nom de la déesse ? Sur ce point Frisk ne se prononce pas : « Ob Zusammenhang mit dem Appellativum ἐλένη (s. ἐλάνη) besteht, bleibt offen »⁴⁷, et Chantraine ne souffle mot⁴⁸.

Néanmoins rien de ce qu'on sait du culte d'Hélène dans le cadre de la préparation des jeunes filles au mariage, de l'existence à Sparte d'une sorte de chariot, le *κάνναθρον*, recouvert de jonc ou d'osier tressé spécialement affecté au transport des jeunes filles aux Hélénaia⁴⁹, sans oublier la longue allusion de l'*Odyssée* à la merveilleuse corbeille en argent (*τάλαρος*)⁵⁰ remplie de laine qui accompagne Hélène lorsqu'en son palais elle se présente pour la première fois à Télémaque, rien de tout cela n'implique une identité entre la corbeille désignée comme ἐλένη et la déesse.

Dans la définition de Pollux l'homonymie fait qu'on ne sait plus si l'hélénephorie consiste à porter un panier, comme le font les canéphores, ou à

⁴³ SEG 50 (2000) *passim*.

⁴⁴ Pausanias 4.16.5.

⁴⁵ Pirenne-Delforge, *Aphrodite* 412.

⁴⁶ Pollux 10.191 (E. Bethe [éd.], *Pollucis Onomasticon e codicibus ab ipso collatis denuo* [Leipzig 1900]).

⁴⁷ Frisk, *Wörterbuch* I s.v. Ἑλένη.

⁴⁸ L'article « Ἑλένη » du DELG ne renvoie pas à ἐλένη.

⁴⁹ Hésychius : «κάνναθρα» ἀστράβη ἢ ἄμαξα, πλέγματα ἔχουσα, ὑφ' ὧν πομπεύουσιν αἱ παρθένοι, ὅταν εἰς τὸ τῆς Ἑλένης ἀπίωσιν. Ἐνιοὶ δὲ ἔχειν εἶδωλα ἐλάφων ἢ γυπῶν, «κάνναθρα» : nacelle ou chariot comportant des parties tressées dont les jeunes filles se servent pour les processions quand elles se rendent au sanctuaire d'Hélène. Certains ont des représentations de cerfs et d'oiseaux de proie ». Cf. Xénophon, *Agésilas* 8.7.7 ; Plutarque, *Agésilas* 19.5.7 ; Athénée, *Deipn.* 4.138e-139b.

⁵⁰ Homère, *Odyssée* 4.122-136.

porter Hélène dans un panier⁵¹, panier qui par métonymie aurait reçu le nom de la déesse (dont les *ἱερὰ ἄρρητα* seraient les attributs ?). Cratinos le poète comique, parodiant Homère, avait lui aussi dissimulé Hélène dans une corbeille⁵² mais cette corbeille restait un *τάλαρος*.

Laissant de côté les attributs du culte d'Hélène, on s'intéressera davantage au sème tige flexible (genêt, osier, etc.) contenu dans la définition de Pollux et par lequel *έλένη* s'apparente à *έλάνη*. En effet :

– *έλάνη* signifie « faisceau de roseaux »⁵³ :

Νίκανδρος δ' ὁ Κολοφώνιος *έλάνην* τὴν τῶν καλάμων δέσμη.

« Nicandre de Colophon appelle 'hélane' le faisceau de roseaux ».

– or *έλένη* et *έλάνη* dans le sens de « flambeau, torche » sont synonymes :

– *έλένη*· λαμπάς, δετή⁵⁴.

– *έλάνη* :

Ὁ μὲν τις ἔλεγεν «παῖ, λυχνίον», ὃ δὲ λυχνέα, ὃ δὲ λοφνίδα, οὕτω καλεῖσθαι φάσκων τὴν ἐκ τοῦ φλοιοῦ λαμπάδα, ὃ δὲ πανόν, ἄλλος δὲ φανόν, ὃ δὲ λυχνοῦχον, ὃ δὲ λύχνον, καὶ δίμυξον δὲ λύχνον ἕτερος, ἄλλος δὲ *έλάνην*, ὃ δὲ τις *έλάνας*, τὰς λαμπάδας οὕτω φάσκων καλεῖσθαι παρὰ τὴν ἔλην· οὕτω δ' εἰπεῖν Νεάνθη ἐν ἁ' τῶν περὶ Ἄτταλον Ἱστοριῶν⁵⁵.

« L'un disait : 'garçon, une lampe', un autre disait 'une lumière', un autre... un autre 'hélane', un autre 'hélane' prétendant que les lampes s'appelaient ainsi du nom de la 'chaleur du soleil' ; c'est du moins ce que dit Néanthès au livre I de ses histoires sur Attale ».

et :

έλάνη δὲ ἢ λαμπάς καλεῖται, ὡς Ἀμερίας φησὶν· Νίκανδρος δ' ὁ Κολοφώνιος *έλάνην* τὴν τῶν καλάμων δέσμη⁵⁶.

« La lampe se nomme 'hélane' à ce que dit Amérias, mais Nicandre de Colophon appelle 'hélane' le faisceau de roseaux ».

Il semble donc évident que *έλένη* est le doublet de *έλάνη*. Ainsi :

Frisk⁵⁷ : *έλένη* : « Fackel aus Rohr ; daneben *έλένη*· λαμπάς, δετή Hes. auch 'geflochtenener Korb', in dem heiligen Geräte bei einem der Artemis Brauronia

⁵¹ Cf. Clader, « Helen » 80.

⁵² Cratinos, *Dionysalexandros* 70.21 (R. Kassel, C. Austin [éds.], *Poetae Comici Graeci [PCG] IV* [Berlin 1983] 140-41).

⁵³ Athénée 15.701a ; Nicandre de Colophon est un poète du II^e s. av. J.-C.

⁵⁴ Hésychius s.v.

⁵⁵ Athénée 15.699d-e (Kaibel [éd.], 1992) ; Néanthès est un historien du III^e s. av. J.-C.

⁵⁶ Athénée 15.701a ; Amérias est un lexicographe connu pour avoir fait une compilation d'un glossaire macédonien.

⁵⁷ Frisk, *Wörterbuch I* s.v. *έλάνη*.

gewidmeten Feste, den sogar 'Ελενηφόρια, getragen wurden... In der Bedeutung 'Rohrbündel, geflochtener Korb' gehören ἐλάνη, -ένη offenbar zur εἰλέω 'drehen, winden'; aber auch für die Bedeutung 'Fackel' ist diese Etymologie zutreffend, wie u.a. das Synonyme 'δεταί· λαμπάδες, δράγματα' erweist ».

Chantraine⁵⁸ : « ἐλάνη : 'torche de roseaux, faisceau de roseaux (Néanthès de Cyzique, 4 J., Nic.) ; en outre ἐλένη· λαμπάς, δετή Hés. ; ἐλένη désigne aussi le panier d'osier où l'on portait les objets sacrés dans une fête dédiée à Artémis Brauronia et que l'on appelait en conséquence 'Ελενηφόρια (Poll.)... le sens originel doit être 'faisceau, objet tressé', ce qui convient pour la signification 'torche'. On évoque εἰλέω 'tourner' ».

Certes le sens de ἐλένη, « torche », fait de ce terme le synonyme de ἐλάνη. Et la double signification de ἐλάνη, « torche » et « faisceau de roseaux », ne fait guère problème étant donné le mode de confection des flambeaux antiques à l'aide de tiges souples liées entre elles puis enduites de cire. Mais on se gardera d'aller au-delà, le sens « panier, corbeille » faisant par trop difficulté.

On se gardera surtout de se laisser séduire par l'évidence de glissements de sens qui chez certains auteurs font qu'Hélène se retrouve apparentée à la plante, plus ou moins flexible selon que l'on parle d'arbres ou de corbeilles et de couronnes. Si les cultes réservés aux jeunes filles avant le mariage, comme celui d'Artémis ou d'Hélène, faisaient certainement plus que d'autres appel à des canéphores⁵⁹ aux corbeilles chargées de fleurs – en l'occurrence « hélénéphores » –, cela n'indique pas que les corbeilles des Hélénéphoria⁶⁰ sont le substitut des torches des lampadodromies pour la simple raison que les corbeilles comme les flambeaux ont le roseau pour matière première.

Aucune argumentation d'ordre sémantique n'apporte en fin de compte de solution satisfaisante à la question de l'origine du nom d'Hélène⁶¹.

⁵⁸ DELG, s.v.

⁵⁹ Si tant est que les « hélénéphores » sont des canéphores. Sur Hélène, Artémis et la canéphorie des jeunes filles avant le mariage, cf. P. Brulé, *La fille d'Athènes. La religion des filles à Athènes à l'époque classique. Mythes, cultes et société* (Paris 1987) 285-323.

⁶⁰ La définition du dictionnaire LSJ selon laquelle les Hélénéphoria seraient une « fête dédiée à Artémis Brauronia » ne repose, semble-t-il, sur aucune source sérieuse ; cf. Clader, « Helen » 66.

⁶¹ Il ne sera pas question non plus ici de l'art de manipuler les simples dont, selon l'*Odyssée* 4.219-224, Hélène avait reçu le don et qui attesterait sa puissance en tant que divinité de la végétation ; certes le nom d'Hélène est sans doute à l'origine du terme ἐλένιον (on cite aussi Hésychius : γελένιον (γε- = φε- ?)· ἀσφοδελός, νάρκισσος) qui désigne une plante égyptienne née de ses larmes et dont P. Chantraine (DELG, s.v. 'Ελένη) se demande s'il s'agit d'un dérivé du nom d'Hélène ; Hésychius en fait une plante émolliente qui pousse en Egypte : ἐλένιον· βοτάνη τις, ἣν φασιν 'Ελένην σπεῖραι πρὸς τοὺς ὄφεις, ὅπως βοσκόμενοι ἀναιρεθῶσιν, « hélénion : une plante qu'Hélène semait, dit-on, contre les serpents pour qu'ils périssent s'ils la broutaient ». Mais qu'une plante ait pour origine une déesse ne prouve pas que la déesse ait les plantes pour origine. Cf. Théophraste, *Histoire des Plantes* 6.1.1-2 ; Dioscoride 1.29 ; Pline,

Interprétation philologique traditionnelle

L'explication philologique par un phénomène d'assimilation progressive⁶² de l'équivalence ἑλάνη/ἑλένη se heurte de son côté à des objections trop sérieuses pour être recevable :

- le terme ἑλάνη, « faisceau, torche », est bien formé puisque le suffixe productif -άνη sert à désigner des instruments⁶³ comme att. πατάνη, « assiette », hom. δρεπάνη, « faux », att. λεκάνη, « cuvette », μηχανή, etc...

- la finale -ένη est en revanche à peu près inconnue en grec⁶⁴, à l'exception de ὠλένη, « coude » ; on ne connaît a fortiori aucune attestation d'une assimilation progressive du type (ε)άνος/η > (ε)ενος/η. Ce type d'explication ne prouve rien ici ; il est certainement préférable de supposer que les deux finales sont hétérogènes, -ένη restant inexplicable ;

- le théonyme n'est jamais *Ἑλάνη mais partout et toujours Ἑλένᾱ avec ses variantes Ἑλένη ou Ἑλένη, et maintenant φελένᾱ. Le nom de la déesse n'a donc probablement rien à voir avec ἑλάνη ;

- et en tout état de cause le rapprochement de ἑλάνη avec ἑλένη ne répond pas aux questions désormais posées par la présence d'un *digamma* à l'initiale de la forme laconienne du nom d'Hélène.

L'origine du nom d'Hélène serait-elle donc introuvable ? Devrait-on s'en tenir à la prudence de Chantraine⁶⁵ : « Il est vain de chercher une étymologie » ?

Propositions récentes d'interprétation

Après la découverte de l'harpax de Thérapné la question des origines du nom d'Hélène fut reposée, par C. De Simone⁶⁶ d'abord, par O. Skutsch⁶⁷ ensuite :

- La forme laconienne φελένᾱ serait selon eux isolée puisque, alors que le dialecte corinthien conserve tous les φ- au moins jusqu'au début du V^e s. av. J.-C., les légendes des vases corinthiens du début du VI^e s. présentent la forme Ηελένᾱ, tout comme les dialectes doriens de l'Italie du Sud, tandis que la céramique chalcidienne utilise Ηελένη⁶⁸.

- Et l'étrusque *Helena*, que C. De Simone suppose emprunté au corinthien, prouverait a fortiori que la forme corinthienne du nom d'Hélène n'avait pas de

Hist. Nat. 21.33.

⁶² DELG, s.v. Ἑλένη.

⁶³ Cf. Chantraine, *Formation* 196-200.

⁶⁴ Ed. Schwyzer, *Griechische Grammatik* I (Munich 1939) 255, cite ὀβολός à côté de dor. ὀδελός, att. ὀβελός ; μέγεθος à côté de ion. μέγαθος ; thess. φεκέδαμος à côté de béot. φηεκάδαμος ; delph. φαναρός à côté de φανερός.

⁶⁵ DELG, s.v. Ἑλένη.

⁶⁶ De Simone, « Nochmals ».

⁶⁷ Skutsch, « Helen : her name ».

⁶⁸ Voir *infra*.

digamma initial ; quant à la forme *Elina*, étrusque elle aussi, elle proviendrait d'un dialecte dorien psilotique tel que le crétois ou l'éléen.

Les formes en W-/H- seraient donc irréductibles l'une à l'autre et correspondraient à deux noms différents, l'un formé sur un thème **sel-*, l'autre sur **wel-* :

**sw-* > *ϕh-* : *ϕηλένα* > *ϕελένα* en Laconie < racine **swel*, cf. ai. *svárati*, « il brille »⁶⁹.

**s-* > *h-* : *Σελένα* > *Ηελένα* en attique, eubéen, corinthien et autres doriens.

De cette hypothèse O. Skutsch tire une conclusion inattendue mais logique : à deux noms différents correspondraient deux divinités distinctes :

- **Swelenā* qui correspondrait au sanskrit *svaraṇā*, « la brillante », participe du verbe *svárati*, « briller », dérivé d'une racine **swel* : « and that name fits the vegetation goddess who recedes to the south like the sun extremely well »⁷⁰.

- **Selena* > corinthien *Ηελένα*, en rapport avec *έλειν* (aoriste de *αίρέω*) donc une Héléne « destructrice », divinité de la tempête, identique à la divinité védique *Saraṇyu*⁷¹ liée aux *Aśvin*, comme Héléne est liée aux Dioscures.

Les deux mots et les deux entités divines auraient par la suite subi diverses contaminations.

Discussion

Les hypothèses postérieures à la découverte de l'harpax n'ont donc fait qu'obscurcir un problème déjà difficile. Et pourtant des prémisses sûres ne manquent pas qui permettent de reprendre la question :

1) L'attique présente l'aspiration *Ηελένη*⁷². Les « invectives étymologiques » d'Eschyle, citées plus haut, le montrent bien, ainsi que plusieurs inscriptions : sur un *lebes gamikos*⁷³ du VI^e s. av. J.-C. Πολυ[δεύ]κ[ε]ς, [Κ]άστορ, Ηελένη, sur une hydrie⁷⁴ de 460 av. J.-C. Ηελένη, sur un skyphos des environs de 485 av. J.-C. Ηελένη, ainsi que sur un skyphos de 490-480 av. J.-C.⁷⁵.

L'aspiration « attique » a été généralisée dans les éditions modernes.

2) La graphie laconienne est *ϕελένα*

3) Il n'y a aucune trace de deux Héléne dans les textes qui nous sont parvenus.

⁶⁹ Il renvoie à Scherer (*Gestirnnamen* 45 sqq.) et à Pokorny (Pokorny, *Etymologisches Wörterbuch* 1045) ; voir *infra*.

⁷⁰ Skutsch, « Helen ; her name » 190, col. 2.

⁷¹ Mayrhofer, *Altindoarischen* II 707, refuse ce rapprochement.

⁷² Une amphore « nicosthénienne » trouvée en Etrurie présente les formes « Elene, Meneilo » (vers 520 av. J.-C.) ; il s'agit de toute évidence d'une imitation : LIMC IV.1 s.v. *Helene* 237.

⁷³ SEG 18 (1962) 489a ; J. Boardman, « Old Smyrna : the Attic Pottery », BSA 53-54 (1958-1959) 152-81.

⁷⁴ LIMC III.1 s.v. *Dioscures* 180 ; *ibid.*, IV.1 *Helene* 270.

⁷⁵ LIMC IV.1 s.v. *Helene* n^{os} 166, 167.

barres obliques reliées à une seule barre verticale, comme dans *φελήνη*, *φάναξ*, *φοῖκος*, *φαήρ*, etc. »⁷⁸.

Tryphon le grammairien⁷⁹ s'interroge sur les phonèmes et les syllabes :

Πρόσθεσις μὲν οὖν ἔστι προσθήκη στοιχείου κατ' ἀρχὴν ἢ συλλαβῆς, οἷον σταφίς ἀσταφίς καὶ ὄσταφίς, Σπληδῶν Ἀσπληδῶν, στάχυς ἄσταχυς, ὦρα ἐώρα, ἄμα θαμά, οὔρος θοῦρος, εἰλόπεδον θειλόπεδον [ὄρος θόρος], κιδνάς σκιδνάς, αἴμων δαίμων. Προστίθεται δὲ τὸ δίγαμμα παρά τε Ἴωσι καὶ Αἰολεῦσι καὶ Δωριεῦσι καὶ Λάκωσι καὶ Βοιωτοῖς· οἷον ἄναξ φάναξ, Ἐλένα φελένα. Προστιθέασι δὲ τοῖς ἀπὸ φωνηέντων ἀρχομένοις.

« La πρόσθεσις est l'ajout au début (d'un mot) d'un 'élément' [= lettre] ou d'une syllabe, par ex. σταφίς ἀσταφίς, etc... On ajoute aussi le *digamma* chez les Ioniens, les Eoliens, les Doriens, les Laconiens, les Béotiens, par ex. ἄναξ φάναξ, Ἐλένα φελένα ; on l'ajoute aux mots qui commencent par des voyelles ».

Marius Victorinus⁸⁰ va jusqu'à attribuer la prononciation avec *φ*- aux « Grecs » en général :

Attamen has etiam voces, quae u potius quam o sonant, per duo u scribite, ut vulva vultus et similia, sicuti sine ulla dubitatione per u et o, quae sonant ita, uti volvit volvo volutus convolutus. Nam littera u vocalis est, sicut a e i o, sed eadem vicem obtinet consonantis, cujus potestatis notam Graeci habent F nostram, quam vocant bau et alii digamma. Ea per se scripta non facit syllabam, anteposita autem vocali facit, ut φάμαξα [sic]⁸¹, φεκηβόλος et φελήνη.

« Cependant ces phonèmes, qui sonnent plus comme u que comme o, écrivez-les avec deux u, comme *vulva*, *vultus* etc... et de même (écrivez) sans aucune hésitation avec u et o ceux qui se prononcent comme *volvit*, *volvo*, etc... En effet la lettre u est une voyelle comme a e i o, mais cette même lettre tient le rôle d'une consonne, dont les Grecs rendent les propriétés à l'aide de notre signe F qu'ils appellent *bau* et d'autres *digamma*. Écrit seul il ne fait pas une syllabe, or antéposé à une voyelle il (la) fait comme *φάμαξα*, *φεκηβόλος* et *φελήνη* ».

Une scholie⁸² expose les motifs pour lesquels Denys le Thrace dans son énumération des lettres de l'alphabet grec « oublie » le *digamma*, bien qu'il soit à l'initiale du nom d'Hélène :

⁷⁸ D'après Fromentin.

⁷⁹ I^{er} s. av. J.-C., *Περὶ παθῶν τῆς λέξεως κατὰ Τρύφωνα τὸν γραμματικόν* 1.11.1-10 (éd. R. Schneider [Leipzig 1895]).

⁸⁰ IV^e s. ap. J.-C., *Ars Grammatica* (H. Keil [éd.], *Gramm. Latini* VI 15).

⁸¹ Il faut très probablement lire ici *φάναξ* ou *φάνασσα*, le nom du char *φάμαξα* n'ayant jamais présenté de *φ* initial : cf. DELG, s.v. ἄμα.

⁸² A. Hilgard (éd.), *Ars Grammatica* L3 (1979²) 187, § 6, 777-78.

Ἐπειδὴ δὲ τινες τὸ παρά τοῖς Βοιωτοῖς καὶ Λάκωσι καὶ Αἰολεῦσι λεγόμενον δίγαμμα, ὃ τυποῦται οὕτως Ϝ, βούλονται τοῖς στοιχείοις κατατάσσειν, ἔλθωμεν καὶ εἴπωμεν τοὺς λόγους, δι' οὓς βούλονται αὐτὸ κατατάσσειν τοῖς στοιχείοις, καὶ τότε δείξομεν ὅτι οὐκ ἔστι στοιχεῖον.

[...] Ἄλλως τε δὲ πάντα τὰ στοιχεῖα κατὰ πᾶσαν ἔστιν εὐρίσκεσθαι διάλεκτον, τὸ δὲ δίγαμμα οὐ, ἀλλὰ παρά μόνοις τοῖς Βοιωτοῖς καὶ τοῖς Λάκωσι καὶ Αἰολεῦσι· οὐκ ἄρα ἔστι στοιχεῖον.

[...] Ἄλλως τε δὲ τὰ προτακτικὰ φωνήεντα οὐχ ὑποτάσσονται φωνήεσιν, οἷον τὸ α καὶ τὰ ἄλλα προτακτικὰ ὄντα οὐχ εὐρίσκονται ἐτέροις ὑποτασσόμενα φωνήεσιν, εἰ ἄρα οὖν τὸ Ϝ εἴπωμεν φωνῆεν, εὐρεθήσεται ἐν τῷ φάναξ καὶ φελένη τὸ α καὶ ε τὰ προτακτικὰ ὑποτασσόμενα φωνήεσιν, ὅπερ ἔστιν ἄτοπον.

« Puisque certains veulent ranger parmi les lettres de l'alphabet l'élément appelé *digamma* chez les Béotiens, les Laconiens et les Eoliens, qu'ils figurent ainsi : Ϝ, venons-en à lui et donnons les raisons pour lesquelles ils veulent le ranger parmi les lettres de l'alphabet et alors nous montrerons qu'il n'en est pas une.

[...] Par ailleurs toutes les lettres doivent se trouver dans chaque dialecte, or ce n'est pas le cas du *digamma*, qui ne se trouve que chez les Béotiens, les Laconiens et les Eoliens. Il n'est donc pas une lettre.

[...] Par ailleurs les voyelles placées comme premier élément de diphtongue ne sont pas rangées dans la classe des voyelles : par ex. le α et le ε et les autres premiers éléments de diphtongue ne sont pas rangés parmi les voyelles 'postpositives' ; donc si nous appelons le *digamma* voyelle, on trouvera dans les mots φάναξ et φελένη que le α et le ε, c.-à-d. les 'prépositives', sont rangées dans la classe des voyelles 'postpositives', ce qui est étrange ».

Priscien⁸³ cite à l'appui un vers recueilli chez le grammairien Astyage :

V vero loco consonantis posita eandem prorsus in omnibus vim habuit apud Latinos quam apud Aeolis digamma. Unde a plerisque ei nomen hoc datur, quod apud Aeolis habuit olim Ϝ digamma, id est 'vau' ab ipsius voce profectum teste Varrone et Didymo, qui id ei nomen esse ostendunt.... adeo autem hoc verum est, quod pro Aeolico Ϝ digamma u positur. Quod sicut illi solebant accipere digamma modo pro consonante simplici teste Astyage, qui diversis hoc ostendit usibus, ut in hoc versu :

Ὀψόμενος φελέναν ἑλικώπιδα⁸⁴

sic nos quoque pro simplici habemus plurumque consonante u loco Ϝ positum, ut : At Venus...

⁸³ Priscianus Caesariensis Grammaticus (VI^e s. ap. J.-C ?) (H. Keil [éd.], *Gramm. Latini* II 15).

⁸⁴ La leçon est incertaine : on a proposé ἑλικώπεδα, -παλα, -πιλα, -πηδα.

« Mais le V mis à la place d'une consonne à l'initiale a eu en tout chez les Latins la même valeur que le digamma chez les Eoliens. D'où il s'ensuit que la plupart des gens lui donnent le nom que le *digamma* (Ϝ) a eu jadis chez les Eoliens, à savoir 'vau', qui est tiré de sa prononciation, selon le témoignage de Varron et de Didyme, qui montrent que c'est son nom. C'est pour cette raison que V est mis à la place du *digamma* (Ϝ) éolien. De même que ceux-là avaient l'habitude de n'admettre le *digamma* en question qu'à la place d'une consonne simple, selon le témoignage d'Astyage qui montre cela à travers divers usages, comme dans le vers suivant :

'destiné à voir
Hélène aux yeux qui
vrillent (?)'

De même nous aussi pour une consonne simple nous avons mis la plupart du temps u à la place de Ϝ comme dans : At Venus... ».

En résumé, on aurait prononcé *Ϝελένα* non seulement en Laconie mais encore à Corinthe, en Béotie, en territoire éolien, voire dans l'ensemble du monde grec⁸⁵. Or ces témoignages, dont certains contiennent des affirmations linguistiques qui font aujourd'hui sourire, n'ont pas reçu l'attention qu'ils méritaient : ainsi le dictionnaire étymologique de Frisk et celui de Chantraine les passent-ils sous silence. Il est vrai que les rares savants qui avaient tenté de tenir compte de ces textes n'avaient pas l'harpax de Thérapné pour développer une argumentation convaincante⁸⁶.

⁸⁵ On signalera encore cette remarque de Quintilien, *Instit. Orat.* 1.4.15 : *Sed B quoque in locum aliarum dedimus aliquando, unde Burrus et Bruges et Belena*, « Il fut aussi un temps où nous mettions un B à la place d'autres lettres : de là *Burrus*, *Bruges* et *Belena* ». Si tant est que *Belena* représente le nom d'Hélène, la graphie B pourrait bien correspondre au bêta qui dans les dialectes grecs occidentaux – des colonies corinthiennes de Corcyre et de Dyrrachium, d'Elide, de Crète et surtout de Laconie depuis le IV^e s. av. J.-C. – servait à transcrire le Ϝ (avec sa valeur de spirante). On consultera sur cette question O. Masson, « Remarques sur la transcription du w par bêta und gamma », dans : H. Eichner, H. Rix (éds.), *Sprachwissenschaft und Philologie, Jakob Wackernagel und die Indogermanistik heute. Kolloquium der indogermanischen Gesellschaft von 13. bis 15. Oktober 1998 in Basel* (Wiesbaden 1990) 202-212 (nombreux exemples épigraphiques).

On laissera de côté en revanche la forme italique *Felena* qui apparaît sur une ciste de Préneste (*CIL* 1² 2, 566) : il semble que la graphie falisque F corresponde à une prononciation spirante de [h] tandis que [w] est noté V (on lit *Venus* sur le couvercle de la même ciste) ; cf. sur cette question R. Wachter, *Altlateinische Inschriften* (Berne 1987) §§ 62e-63.

⁸⁶ Cf. Grégoire, « Etymologie » ; Doria, « Elena », pour qui les 38 attestations de *we-da-ne-u* à Pylos indiquent un titre sacerdotal dérivé de **we-da-no* ou mieux **we-da-na* = *Ϝελάνα* = *Ϝελένα* (attique 'Ελένη) par assimilation progressive et alternance l/d comme dans 'Οδυσ(σ)εύς/'Ολισσεύς ; il ajoute à ces témoignages un vers attribué à tort à Stésichore par Tzétzès.

Mais depuis que la présence de ce *digamma* a été confirmée par la découverte de l'harpax, il est curieux que les auteurs anciens aient été encore aussi systématiquement rejetés que le fait O. Skutsch : « Some literary evidence of the *digamma*, e.g. in Dion. Hal., A.R. i 20 and Marius Victorinus, GLK vi 15, was not decisive and could be brushed aside », ou ignorés, voire imprudemment récusés, comme c'est le cas dans le commentaire récent du passage cité plus haut où Denys d'Halicarnasse attribue au nom d'Hélène un *digamma* initial : « Parmi les mots que Denys d'Halicarnasse cite en ex. seuls φάναξ et φοῖκος avaient un φ initial »⁸⁷.

Car l'insistance mise par Denys d'Halicarnasse et les grammairiens anciens à citer φελένα ou φελένη comme preuve des anciennes prononciations dialectales pourrait bien reposer sur une tradition sûre. Si ces auteurs tardifs ne pouvaient avoir une connaissance directe des anciens dialectes, ils avaient encore à leur disposition les éditions aujourd'hui disparues des anciens poètes comme le laconien Alcman, les Siciliens Epicharme et Sophron, les lesbiens Sappho et Alcée, la béotienne Corinne.

Une relecture attentive des sources dont on dispose tendrait-elle à leur donner raison ? En d'autres termes peut-on découvrir les traces d'une déesse φελένα dans des inscriptions ou des textes littéraires originellement composés dans des dialectes qui présentent le traitement régulier w- < *sw- ?

Il convient pour cela :

- de chercher si la métrique impose une lecture φελένᾱ derrière la leçon Ηελένᾱ des éditeurs ;
- d'examiner l'objection de l'absence de *digamma* dans les légendes des vases chalcidiens et corinthiens ;
- de passer en revue les termes issus d'un thème *sw- à l'initiale tels que le chiffre 6 ou le pronom *swe.

Poètes archaïques

- La première trace du *digamma* initial dans le nom d'Hélène se trouve chez Priscien⁸⁸ dans le passage précédemment cité ; le témoignage est capital puisqu'il fait état d'une suite dactylique archaïque inconnue par ailleurs, où le *digamma* fait position :

ὄψόμενός φελένᾱν ἑλικώπιδα

⁸⁷ V. Fromentin (C.U.F. [1998]) n. 94.

⁸⁸ Bergk, *P. Lyr. Gr. ed. alt. fragm. adesp.* 31, p. 1049 (*Poetae Lyrici Graeci* III [1843-82] 696), qui ne croit pas à ce *digamma*, pense que ce vers est corrompu mais l'attribue à Alcman ; *ibid.*, dans : Page, *Alcman* 1011(a) ; Calame, *Alcman* n. 290, au contraire, considère que le vers est « faussement attribué à Alcman ».

- Outre l'inscription τᾶι φελέναι de l'harpax, le dialecte laconien présente chez Alcman⁸⁹ le même *digamma* initial dissimulé derrière l'hiatus :

=]σ[.]αι φελένη και [

- Un témoignage essentiel est celui de Pausanias⁹⁰, qui rapporte avoir vu consacré dans le sanctuaire d'Héra à Olympie le coffre de cèdre dans lequel Kypsélos, le futur tyran de Corinthe, aurait été caché par sa mère à sa naissance. Ce coffre était orné de scènes mythologiques peintes sur cinq bandes superposées, pour la plupart accompagnées d'inscriptions « écrites en caractères très anciens », certaines en ligne droite, d'autres en écriture *boustrophedon*, d'autres « selon des circonvolutions malaisées à comprendre »⁹¹. Pausanias en cite une dizaine en « vers épiques » qu'il est enclin à attribuer à Eumélos de Corinthe, poète épique de la fin du VIII^e ou de la première moitié du VII^e s. av. J.-C., de la famille des Bacchiades, qui exerça son art à l'époque de l'apogée de la dynastie. La précision de la description, le soin apporté au relevé des inscriptions ne permettent guère de douter de ce témoignage⁹².

Or l'une des scènes peintes sur le coffre, qui représente Héléne délivrée par les Dioscures après avoir été enlevée par Thésée, était accompagnée d'une inscription :

Εἰσι δὲ ἐπὶ τῇ λάρνακι Διόσκουροι, ὁ ἕτερος οὐκ ἔχων πω γένεια, μέση δὲ αὐτῶν Ἑλένη· Αἴθρα δὲ ἡ Πιπθέως ὑπὸ τῆς Ἑλένης τοῖς ποσὶν ἐς ἔδαφος καταβεβλημένη μέλαιναν ἔχουσα ἔστιν ἐσθῆτα, ἐπίγραμμα δὲ ἐπ' αὐτοῖς ἔπος τε ἑξάμετρον καὶ ὀνόματός ἐστιν ἐνὸς ἐπὶ τῷ ἑξαμέτρῳ προσθήκη
 Τυνδαρίδα Ἑλέναν φέρετον, Αἴθραν δ' ἔλκεῖτον
 Ἀθάναθεν.

⁸⁹ Alcman, fr. 7 (Page, PMG). On doit en revanche laisser de côté le fragment Τρώεσσο, οἱ τότε ἴσαν (φ)ελένης εἰδῶλον ἔχοντες : cf. Page, PMG 179 (Tzetzes *ad Lycoph.* 113 et *Antehomerica* 149) ; anciennement attribué à Stésichore, il est cité avec quelque réserve par Doria, « Elena » 174 ; M. Davies, « Tzetzes and Stesichorus », *ZPE* 45 (1982) 267-69, a montré qu'il s'agit d'une invention de Tzétzès.

⁹⁰ Pausanias 5.17-19. Au I^{er}-II^e s. ap. J.-C. ce coffre était encore visible si l'on en croit Dion Chrysostome 51.325R : εἶπον... ὅτι αὐτὸς ἑωρακῶς εἶην ἐν Ὀλυμπίᾳ ἐν τῷ ὀπισθοδόμῳ τοῦ νεῶ τῆς Ἥρας ὑπόμνημα τῆς ἀρπαγῆς ἐκείνης ἐν τῇ ξυλίνῃ κιβωτῷ τῇ ἀνατεθείσῃ ὑπὸ Κυψέλου τοὺς Διοσκούρους ἔχοντας τὴν Ἑλένην ἐπιβεβηκυῖαν τῇ κεφαλῇ τῆς Αἴθρας καὶ τῆς κόμης ἔλκουσαν καὶ ἐπίγραμμα ἐπιγεγραμμένον ἀρχαίοις γράμμασιν.

⁹¹ Pausanias 5.17.6 : Τῶν δὲ ἐπὶ τῇ λάρνακι ἐπιγράμματα ἔπεισι τοῖς πλείοσι, γράμμασι τοῖς ἀρχαίοις γεγραμμένα καὶ τὰ μὲν ἐς εὐθὺ αὐτῶν ἔχει, σχήματα δὲ ἄλλα τῶν γραμμάτων βουστροφηδὸν καλοῦσιν Ἕλληνες... Γέγραπται δὲ ἐπὶ τῇ λάρνακι καὶ ἄλλως τὰ ἐπιγράμματα ἐλιγμοῖς συμβαλέσθαι χαλεποῖς.

⁹² Cf. F. Chamoux, « Les épigrammes dans Pausanias », dans : D. Knoepfler, M. Piérart (éds.), *Éditer, traduire, commenter Pausanias en l'an 2000. Actes du colloque de Neuchâtel et de Fribourg (18-22 septembre 1998) autour des deux éditions en cours de la Périégèse* (« Recueil des travaux publiés par la Faculté des Lettres de Neuchâtel » 49 ; Neuchâtel, Genève 2001) 79-91, spécialement 82.

« Sur le coffre il y a aussi les Dioscures, l'un d'eux est encore imberbe ; entre les deux Hélène. Aithra, fille de Pitheus, est étendue à terre aux pieds d'Hélène, vêtue d'habits noirs ; il y a au-dessus une inscription, un vers épique en hexamètre et l'ajout d'un seul nom à l'hexamètre :

Les deux Tyndarides⁹³ emportaient Hélène et entraînaient Aithra, depuis Athènes »⁹⁴.

En dépit des éditions du XX^e siècle⁹⁵, qui toutes donnent Ἑλέναν avec aspiration initiale, on sera certainement mieux avisé de suivre C. Robert⁹⁶ et les éditeurs du XIX^e siècle⁹⁷, et de restituer ce ɸ- qui a l'avantage de rendre la scansion moins rude :

Τυνδαρίδα ɸελέναν φέρετον...

ce qui constitue un bel exemple du dorien de Corinthe.

– L'épopée homérique fournit elle aussi des arguments en faveur du ɸ- :

Certes la position de Ἑλένη en hiatus ou après une syllabe longue n'est pas nécessairement un argument en faveur d'un ɸ- initial :

– une longue en hiatus au temps fort ne s'abrège pas :

τίσασθαί Ἑλένης ὀρμήματά τε στοναχάς τε (*Iliade* 2.590)

καί οἱ ὑπόσχωμαί Ἑλένην καὶ κτήμαθ' ἄμ' αὐτῇ (*Iliade* 22.114)

τῶν ἔν' ἀειραμένη Ἑλένη φέρε, δῖα γυναικῶν (*Odyssée* 15.106)

– et l'allongement métrique est habituel à la coupe (ici trihémimère) :

ἀργύρεῶν Ἑλένη δὲ παρίστατο καλλιπάρηος (*Odyssée* 15.123)

Cependant les leçons retenues par les manuscrits peuvent appeler des corrections :

– ἐκ δ' Ἑλένη pour ἐκ ɸελένη passe pour une hypercorrection⁹⁸, l'emploi de δὲ dans une apodose temporelle n'étant pas inconnu d'Homère :

Εἶος ὁ ταῦθ' ὥρμαινε κατὰ φρένα καὶ κατὰ θυμόν,

ἐκ δ' Ἑλένη θαλάμοιο θυώδεος ὑψορόφοιο

ἦλυθεν, Ἀρτέμιδι χρυσηλακάτω εἵκυϊα (*Odyssée* 4.121)

⁹³ Si l'on en croit la forme πυκτᾶ citée par Buck, *Greek Dialects* 87 (cf. H. Collitz, F. Bechtel [éds.], *Sammlung der griechischen Dialekt-Inschriften* III.1 [Göttingen 1899] 3153), le dialecte corinthien semble avoir connu pour les thèmes masculins en -ᾱ un duel en -ᾱ̄.

⁹⁴ Pausanias 5.19.2-3 (texte établi par M. Casevitz, trad. J. Pouilloux).

⁹⁵ Papachatzis (1979) ; C.U.F. (1999) ; Teubner (1990) ; G. Maddoli 1995. M. Casevitz, dans : *Pausanias* V (C.U.F.) 222, n. 19, 3, signale l'existence de la leçon ɸελέναν adoptée par Preger ; mais U. Kron, *LIMC* I s.v. *Aithra* n° 53, adopte pour sa part la leçon Τυνδαρίδα ɸελέναν φέρετον.

⁹⁶ C. Robert, « Olympische Glossen », *Hermes* 23 (1888) 424-53, spécialement 440.

⁹⁷ Bergk, *Poet. Lyr. Gr⁴* III 19 ; Th. Preger (éd.), *Inscriptiones graecae metricae ex scriptoribus praeter Anthologiam collectae* (Leipzig 1891 [réimpr. 1977]) 186 B5 ; Chapouthier, *Dioscures*.

⁹⁸ Cf. S. West citant J. D. Denniston, *Greek Particles* (Oxford 1954²) 177 sqq. ; G. S. Kirk, *The Iliad. A Commentary* I (Cambridge 1994) 194.

mais l'inverse est tout aussi plausible et δὲ pourrait bien recouvrir un ancien f- :

ἐκ φελένη θαλάμοιο θυώδεος ὑψορόφοιο

– αὐθ' qui est la leçon de la vulgate,

χωρίς δ' αὐθ' Ἑλένη ἄλοχος πόρε κάλλιμα δῶρα (*Odyssée* 4.130)

pourrait bien, selon la remarque de S. West⁹⁹, dissimuler un *digamma* : « nearly all mss read αὐθ' Ἑλένη neglecting the original initial *digamma* of Ἑλένη », auquel cas on devrait lire αὐφελένη, qui est la leçon donnée par le manuscrit F :

χωρίς δ' αὐφελένη ἄλοχος πόρε κάλλιμα δῶρα

De surcroît, ainsi qu'A. Høekstra le fait remarquer¹⁰⁰ à propos de l'*Iliade*, la restitution d'un *digamma* initial offre parfois une meilleure lecture, laissant ainsi repérer des traces d'anciennes formules :

δῖος Ἀλέξανδρος φελένης πόσις ἠῦκόμοιο (*Iliade* 3.329)

De même l'hiatus de Ἀργεῖη Ἑλένη ne s'explique guère dans l'*Odyssée* que par l'insertion dans l'hexamètre d'une ancienne formule achéenne (?) :

κλαῖε μὲν Ἀργεῖᾱ φελένᾱ, Διὸς ἐκγεγαυῖα (*Odyssée* 4.184)

οὐδέ κεν Ἀργεῖᾱ φελένᾱ, Διὸς ἐκγεγαυῖα (*Odyssée* 23.218)

à côté de

ὡς ἔφατ' Ἀργεῖη δ' Ἑλένη δμῶησι κέλευσε (*Odyssée* 4.296)

Il est même un cas où le rétablissement du *digamma* permet une heureuse correction, la voix active remplaçant avantageusement une forme peu satisfaisante de moyen,

οἱ δ' ὡς οὖν εἶδονθ' Ἑλένην ἐπὶ πύργον ἰοῦσαν (*Iliade* 3.154)

devient :

οἱ δ' ὡς οὖν εἶδὼν φελένην ἐπὶ πύργον ἰοῦσαν,

variante qui se trouve chez les « citateurs » et rappelle l'*Odyssée* 17.118 :

ἔνθ' ἴδον Ἀργεῖην Ἑλένην.

⁹⁹ A. Heubeck, S. West, J. B. Hainsworth (éds.), *Homer's Odyssey* I (Oxford 1988).

¹⁰⁰ A. Heubeck, A. Høekstra (éds.), *A Commentary on Homer's Odyssey* II (Oxford 1989) 14.68 : « the testimonies from antiquity (e.g. D.H. i 20.3, schol. Dionysius Thrax, *Grammatici Graeci*, 187, Hilgard) which mention an initial *digamma* are late and of a literary nature, and, accordingly, have been generally disregarded in the recent past. However, confirmation has now been provided by the discovery of a sixth-century inscription, see H. W. Catling-C. Cavanagh, 'Two Inscribed Bronzes from the Menelaion, Sparta', *Kadmos*, XV (1976), 146-77. For epic poetry this means that if the abduction of Helen was among its older subjects, the *digammated* form of the name must have been part of early formulae. However, only a few traces of this state of affairs remain in Homer, the most notable being Ἀλέξανδρῶς Ἑλένης πόσις ἠῦκόμοιο ».

La poésie et l'épopée anciennes viennent ainsi confirmer le témoignage de Denys d'Halicarnasse, de Pausanias et des grammairiens tardifs : le nom d'Hélène aurait présenté un φ initial non seulement dans le dialecte laconien mais encore dans les dialectes corinthien (larnax de Kypsélos), éolien (citation de Priscien, Homère) et peut-être achéen (Homère).

Il reste à examiner la valeur de l'objection, soulevée par De Simone et Skutsch¹⁰¹, selon laquelle la peinture sur vase prouverait que l'eubéen de Chalcis présentait la forme Heλένē et le dorien de Corinthe Heλένā .

Céramique corinthienne et brassard de bouclier

La forme Heλένα se lit sur deux cratères corinthiens à colonnettes du début du VI^e s. av. J.-C. :

- 1) cratère du Metropolitan Museum de New-York ; 595/590-570 av. J.-C. ; peintre de Detroit ; la scène représente les noces de Pâris et d'Hélène ; Arena, « *Iscrizioni corinzie* » n° 29 ; Amyx, *Vase-Painting* 562, n° 24, pl. 79, fig. 1a-c. ; LIMC IV.1 s.v. Hélène 190 = *ibid.*, I.1 s.v. Alexandros 67 (*fac. sim.*) ; Wachter, NAGVI n° COR 24 (bibliographie) :

$\Delta\alpha\iota\phi\omicron\nu$ Ἐκτὸρ Ἀλέξανδρος Heλένā Αὐτομέδουσα
Πολυπένθα Ξάνθος $\text{Hi}\pi(\pi)\omicron\iota$ $\text{Hi}\pi(\pi)\acute{o}\lambda\upsilon\tau\omicron\varsigma$

- 2) fragments de cratère trouvés dans la région de Tarquinia ; 590-570 ou 570-550 av. J.-C. (LIMC) ; peintre proche du peintre de Detroit ; scène d'épopée ; Arena, « *Iscrizioni corinzie* » n° 15 ; LIMC IV.1 s.v. Hélène 192 ; Amyx, *Vase-Painting* 576 sqq., n° 76 ; Wachter, NAGVI n° COR 76 :

Ἄν[δρο]μάχᾱ [...] .. [...] Heλένā Αἰνέας Περιλιπὸι $\varphi\eta\kappa\acute{\alpha}\beta[\acute{\alpha}]$ Λεῦ[ρος]

Le peintre de Detroit fait partie des peintres corinthiens les plus estimés de son temps¹⁰² ; l'origine corinthienne du second cratère ne semble pas non plus en question ; néanmoins plusieurs indices suggèrent que le dialecte des inscriptions peintes sur ces vases n'est pas purement corinthien : « Poco quindi o nullo il valore di documento dialettale costituito da queste scritte »¹⁰³.

– Le *lambda* de la légende Heλένā du cratère de New-York est un *lambda* argien de forme \vdash , inséré (par inadvertance ?¹⁰⁴) au sein de graphèmes corinthiens ; le cosmopolitisme corinthien peut expliquer ce type d'erreurs¹⁰⁵, la réputation de la céramique corinthienne attirant à Corinthe une foule d'artisans étrangers.

¹⁰¹ Skutsch, « Helen : her name ».

¹⁰² Cf. Amyx, *Vase-Painting* 383.

¹⁰³ Arena, « *Iscrizioni corinzie* » 60.

¹⁰⁴ Arena, « *Iscrizioni corinzie* » 86, n. 4, imagine un peintre corinthien qui aurait eu sous les yeux un modèle argien et, par inadvertance aurait copié la forme argienne de la lettre. R. Wachter y voit un simple moment d'inattention.

¹⁰⁵ Cf. I. Athanassoudi, « L'état du corpus corinthien », *Verbum* 3-4 (1994) 337-43.

- Sur ce même cratère, au cas où le H- initial de *Ἡλένα* devrait provenir de *s-, sa présence à côté de la forme psilotique, il est vrai habituelle en corinthien, *Ἑκτόρ* (dérivée de la racine **segh-*) est un peu surprenante. Et l'étrusque n'est ici d'aucun secours « car Hélène y est normalement *Elina*, et *Helena* n'est qu'une forme isolée et tardive (du II^e s. ap. J.-C.) »¹⁰⁶.

- A supposer au contraire que le nom d'Hélène provienne d'un thème *sw-, la présence sur les fragments du cratère « de Tarquinia » d'une forme corinthienne *Ἡλένᾱ* à côté de *ῥηεκάβ[ᾱ]* est encore plus étrange ; car, dans la mesure où le corinthien a partout ailleurs conservé le *ῥ* initial, on attendrait au moins *ῥελένα*, voire **ῥηελένα*¹⁰⁷ si tant est que l'initiale *ῥh-* de *ῥηεκάβ[ᾱ]* (*ῥεκάβᾱ* sur un autre vase corinthien) est étymologique étant issu de **ῥεκάς* lui-même dérivé du pronom **swe*.

- Les inscriptions accompagnent des scènes tirées de récits épiques. Or de telles scènes ne sont pas traditionnelles dans la peinture de vase corinthienne. Celle-ci représente habituellement sur deux ou trois étages des frises d'animaux réels ou mythiques, lions, cerfs, chimères, sphinges, des danseurs rembourrés, des hoplites au combat, et parfois des cavaliers ou, plus souvent, des scènes de banquets. Il faut attendre le premier quart du VI^e s. av. J.-C. pour qu'apparaissent des scènes mythico-épiques sous l'influence de la peinture de vases attiques (elles feront fureur dans le second quart du siècle). Ainsi s'explique la représentation des noces de Pâris et Hélène sur le cratère de New-York.

Le peintre de Detroit¹⁰⁸ a en effet pour sujets de prédilection les habituelles frises d'animaux, les scènes de banquets, les frises de cavaliers traditionnelles à Corinthe, à une « splendide exception¹⁰⁹ » près, le cratère de New York, la scène représentant « les noces de Pâris et Hélène » étant elle-même isolée à l'étage supérieur de l'une des faces du vase ; sur le reste du vase on retrouve les scènes traditionnelles à Corinthe : sur l'autre face une frise de cavaliers, sous les anses une sphinge, ou une sirène ; à l'étage inférieur une frise de lions et de cerfs.

- Dans ce contexte, l'influence de la peinture de vase attique peut expliquer aussi que des artistes corinthiens aient pu adapter des formes linguistiques attiques, par exemple *Ἡλένᾱ* inspirée de l'attique *Ἡλένη*¹¹⁰.

¹⁰⁶ Wachter, *NAGVI* § 251.

¹⁰⁷ A. Morpurgo-Davies (voir Catling, Cavanagh, « Bronzes » 156, n. 15) préférerait revoir la restauration du vase de Tarquinia, dont Arena ne donne pas de photo : « il serait tentant de lire *FEAENA* ».

¹⁰⁸ Les trois cratères à colonnettes exposés au musée du Louvre (E 630, E 614, Cp 10 479) sont de parfaites illustrations du style de ce peintre.

¹⁰⁹ L'expression est de Amyx, *Vase-Painting* 383 (cf. pl. 79, fig. 1a-c).

¹¹⁰ Telle est l'opinion de Wachter, *NAGVI*, pour qui il faut supposer un intermédiaire attique. Les inscriptions ne peuvent pas provenir directement de l'épopée ionienne (homérique) à cause, précisément, de l'absence de psilose et du fait que plusieurs noms

Brassard de bouclier

La forme *Ἡλένα*, à côté de *Μενέλας*, apparaît également sur un brassard de bouclier¹¹¹ daté de 590-580 av. J.-C. et conservé au musée d'Olympie. L'alphabet est corinthien, cela ne signifie pas que la forme linguistique soit corinthienne. Car ici encore l'inscription sert de légende à une « scène typique » issue de l'épopée et fréquente dans la peinture de vase attique, la scène dite : *χειρ ἐπὶ καρπῶ*, qui représente Ménélas tenant Hélène par le poignet¹¹². L'influence attique ne fait guère de doute.

Céramique chalcidienne

Le nom *Ἡλένη* se retrouve sur un cratère¹¹³ « chalcidien » du VI^e s. av. J.-C., découvert dans une tombe étrusque ; Wachter, *NAGVI* n° CHA 15a :

Ἡλένῃ Πάρι[ς] Ἄνδρομάχῃ Ἑκτόρ Κεβριόνες

Il est certain que l'aspiration initiale de *Ἡλένῃ* vient également du modèle attique depuis qu'il a été démontré que les vases chalcidiens découverts dans des tombes étrusques proviennent des ateliers de Rhégion¹¹⁴. L. Dubois explique l'histoire de l'erreur de dénomination : « C'est en se fondant sur le type alphabétique et le dialecte de leurs légendes qu'A. Kirchhoff, en 1863, a qualifié de 'chalcidiens' un certain nombre de vases à figures noires apparus dans des tombes étrusques, en Sicile, en Italie du Sud et surtout à Reggio. S'inspirant à la fois de modèles corinthiens du style 'récent mûr' des années 550, et de la céramique attique, les peintres de ces vases, dont la production s'étale de 550 à 510, doivent avoir surtout exercé leur art à Rhégion »¹¹⁵.

– Le dialecte de Rhégion, fondation chalcidienne, est l'ionien d'Eubée jusqu'au IV^e s. av. J.-C., dialecte qui conserve plutôt l'aspiration initiale et le *digamma*. Si *Ἡλένῃ* était le nom local d'Hélène, pourquoi alors la psilose de *Ἑκτόρ* ? Le dialecte eubéen ayant conservé partout les aspirées initiales, on dira avec L. Dubois : « l'absence d'aspirée dans le nom d'Hector est imputable à des modèles corinthiens »¹¹⁶. L'aspirée initiale de *Ἡλένῃ* ne permet pas de se prononcer sur le dialecte local et s'explique bien plus aisément par l'influence d'un modèle attique : la seule chose que l'on puisse affirmer est que les peintres d'Italie du sud s'inspirent

n'entrent pas dans un hexamètre dactylique (*Δᾱίφῶν, Πῆριλιπῶι*).

¹¹¹ Musée d'Olympie 4475 ; *Olympische Forschungen* II 163-67 ; P. C. Bol, *Argivische Schilde* (« *Olympische Forschungen* » XVII ; Berlin, New York 1989) 49 (*fac. sim.*), 88-89, 153-54, n° H 44, pl. 67 ; A. W. Johnston, *LSAG*² 441B : « the shield B demonstrates that such products were made in Corinth » ; Wachter, *NAGVI* § 251 et n° 895 ; cf. *LIMC* IV s.v. Hélène 69a.

¹¹² Pour les références, voir *Olympische Forschungen* II 164-65.

¹¹³ *LIMC* I.1 s.v. *Alexandros* 68.

¹¹⁴ Cf. G. Vallet, *Rhégion et Zancle. Histoire, commerce et civilisation des cités chalcidiennes du détroit de Messine* (« *BEFAR* » 189 ; Paris 1958) 211-27.

¹¹⁵ Dubois, *IGDGG* I 114-15 ; cf. bibliographie n. 39.

¹¹⁶ Dubois, *IGDGG* I n° 14.

de la poterie corinthienne et attique¹¹⁷, copient les formes poétiques et se copient entre eux ainsi que l'écrit L. Dubois : « Il est très difficile de caractériser la langue de ces légendes uniquement constituées de noms mythiques empruntés à l'Iliade, au Cycle et aux œuvres du poète local qu'est Stésichore : le départ est en effet souvent impossible entre ce qui est un fait de langue imputable au peintre rhégin, un fait de langue poétique véhiculé par les aèdes et le recopiage pur et simple de légendes qui figuraient sur des vases corinthiens »¹¹⁸.

Aire dialectale où *sw- > f à l'initiale

L'objection des formes soi-disant corinthiennes et chalcidiennes étant levée, la question de l'aire dialectale couverte par la forme *φελήνη* fait encore difficulté ; celle-ci peut être résolue par la comparaison avec deux séries de formes similaires : si le nom d'Hélène présente un H- en attique et un φ- en laconien, en corinthien (comme c'est probable) et dans certains autres dialectes, on est en droit de poser un thème *sw- > φ- ou h- selon un traitement et une répartition géographique identiques à ceux de formes telles que *ἕξ/φεξ* < *sweks, « six », et que le pronom personnel *ἐ, οὐ, οἱ* (*ἕ, οὐ̄, οἶ*) / *φε, φου, φοι* < *swe-.

1) *sweks, « six »

En face de l'attique *ἕξ* on rencontre les formes dialectales suivantes :

a) mycénien *we-pe-za*, « à 6 pieds » (att. *ἕκπους*)

b) dialectes doriens

- | | |
|--|--|
| - laconien (vers 427 av. J.-C.) | <i>φεξέ[κοντα]</i> ¹¹⁹ |
| - argien ¹²⁰ (début IV ^e s. ?) | <i>φεξάμηνον</i> , « qui dure six mois » (att. <i>ἕξάμηνος</i>) |
| | <i>φῆκτᾱι</i> , « sixième » |
| | <i>φηξακάτιοι</i> et <i>φεξακάτιοι</i> , « 600 » |
| - phocidien de Delphes | <i>φεξ</i> |
| - crétois de Gortyne | <i>φεξ</i> |
| - tables d'Héraclée et de Tarente ¹²¹ | <i>φεξ</i> |

¹¹⁷ L'inscription M[ενέλ]αος, Λέδα, *Ἡλένα*, Ὀδυ[σεύς] sur un fragment de cratère en calice apulien de Tarente de 430-400 av. J.-C. (LIMC IV s.v. *Helene* n° 60) est encore un exemple de l'influence de la céramique attique au dernier tiers du V^e s. av. J.-C.

¹¹⁸ L. Dubois, *IGDGG I et id.*, « Corinthien et eubéen dans les légendes des vases chalcidiens », dans : E. Crespo, J. L. García Ramón, A. Striano (éds.), *Dialectologia Graeca. Actas del II Coloquio Internacional de Dialectologia Griega, Miraflores de la Sierra (Madrid), 19-21 de junio de 1991* (Madrid 1993) 121-23, n. 46.

¹¹⁹ *IG V 1, 1.*

¹²⁰ Formes désormais attestées sur des plaques de bronze ; encore inédites, elles ont fait l'objet à Paris d'une communication de Ch. Kritzas le 21/03/2006.

¹²¹ *SEG 38* (1988) 1014 ; *ibid.*, 42 (1992) 955 (Tarente, milieu du VI^e s. av. J.-C.).

2) Le pronom personnel *swe

Celui-ci offre un échantillon de formes¹²² encore plus éloquent :

a) ionien occidental

colonie eubéenne

de Rhégion¹²³

φοι

b) dialectes éoliens

– béotien

Lébadée et Chéronée¹²⁴

φοῦ

τὸν φίδ(ι)ον, τὰν φιδίαν, τὰς φιδίας, τὼς φιδίως, « son propre » (att. ἴδιος) < *φῆιδιος probablement dérivé de *φῆέδιος < *σφέδιος

Corinne, poétesse

béotienne

πῆδα γον (pour πῆδα φόν)

– lesbien

(aucun exemple épigraphique¹²⁵)

Alcée

φέθεν et φόν

Sappho

φοι, φοῖσι, φόν

Balbilla¹²⁶

εἶπε γοι ὡς δύνωτον (γ pour φ)

– thessalien

φε¹²⁷

c) dialectes doriens

– laconien

Alcman

φ', φέθεν

Inscr. du II^e s. av. J.-C.

βι[δίαν]¹²⁸ (β pour φ)

– argien

Inscr. de l'Héraion¹²⁹

φοι, φηεδιέστας¹³⁰ (att. ιδιώτης) dér. *φῆέδιος

– crétois

Gortyne

φοι, et φῖν αὐτοῖ (dat.), φιαὐτῶ

φός, φά (possessif)

¹²² Pour les références non spécifiées en note cf. D. Petit, *Swe- en grec ancien : la famille du thème de pronom réfléchi. Formes, fonctions, représentations, vocabulaire, étymologies* (Paris, Louvain 1999, texte remanié d'une Thèse de Doctorat, Lille 1996) 62 sqq.

¹²³ Dubois, *IGDGG I 98*, n° 35 (Mikythos) ; Jeffery, *LSAG 244* et 247, n° 2.

¹²⁴ L. Darmezil, *Les affranchissements par consécration en Béotie et dans le monde grec hellénistique* (« *Etudes anciennes* » 22 ; Paris, Nancy 1999) n° 11, 13, 17, 20, 22, 25, 26, etc.

¹²⁵ Mais οἶ à Kymé.

¹²⁶ Imitatrice de Sappho ; cet extrait provient d'un poème gravé à l'époque d'Hadrien sur le colosse de Memnon.

¹²⁷ Dédicace trouvée à Olympie (460 av. J.-C.) : cf. Dubois, *IGDGG I 98*, n° 35.

¹²⁸ *IG V 1*, 1111, L. 11 : τὰν βι[δίαν πατρίδων] (restit. L. Robert, « *Epigraphica* », *REG 37* (1924) 179-81, spécialement 181) ; cf. E. Bourguet, *Le dialecte laconien* (« *Collection linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris* » 23 ; Paris 1927) 70, n. 8.

¹²⁹ Mais ηου et ηέθεν à Epidaure (*IG IV 952*, L. 2).

¹³⁰ A côté de *hídiος* = *ídiος*, cf. Buck, *Greek Dialects* § 52b.

- éléen ¹³¹	φοι
- locrien	φέος ¹³² (gén.)
- phocidien	
Delphes ¹³³	φοι, φιδίων
- tables d'Héraclée	φίδιος,
d) dialectes arcado-chypriotes	
- achéen de Grande Grèce	
Crotoné ¹³⁴	τᾱι, φαῖ
Métaponte	φοι (V ^e s. av. J.-C.)
- arcadien	
Mantinée ¹³⁵	φοι,
- chypriote	wo-i
e) pamphylien ¹³⁶	φῆε (400-350 av. J.-C. ?).

En somme, pour les thèmes en *sw-, l'ionien occidental, plusieurs dialectes éoliens et doriens, le dialecte arcado-chypriote ont généralisé le traitement φ-initial en face de l'attique h-. Il est donc infiniment probable que, conformément au témoignage des Anciens et à celui de la métrique, le nom d'Hélène avait dans ces dialectes la forme φελένᾱ (φελένη) tout comme dans le dialecte laconien¹³⁷, et que le digamma initial de φελένᾱ remonte à *sw-.

¹³¹ P. Siewert, « Eine archaische Rechtsaufzeichnung aus der antiken Stadt Elis », dans : G. Thür (éd.), *Symposion 1993: Vorträge zur griechischen und hellenistischen Rechtsgeschichte*, Graz-Andritz, Autriche, 12.-16. September 1993 (Cologne, Vienne 1994) 17-32 et 33-34 (avec les remarques de F. Gschnitzer) ; *BullEpigr* 1996, 208 ; P. Siewert, « Due iscrizioni giuridiche della città di Elide », *MinEpigrP* 3 (2000) 19-31.

¹³² *IG IX* 1², 3 ; recharacterisation par -ς du génitif *φέο (att. οὔ).

¹³³ Cippes des Labyades (*CID I* 9).

¹³⁴ R. Arena, *Iscrizioni greche arcaiche di Sicilia e Magna Grecia IV. Iscrizioni delle colonie Achee* (Alessandria 1996).

¹³⁵ Mais οἶ à Tégée (*IG V* 2, 6, L. 33).

¹³⁶ Cl. Brixhe, *Le dialecte grec de Pamphylie. Documents et grammaire* (« Bibliothèque de l'Institut français d'Etudes Anatoliennes d'Istanbul » 26 ; Paris 1976) 169 ; le pamphylien est un dialecte mixte, composé d'éléments achéens, éoliens et doriens : cf. C. J. Ruijgh, « D'Homère aux origines proto-mycéniennes de la tradition épique : analyse dialectologique du langage homérique, avec un excursus sur la création de l'alphabet grec », dans : J. P. Crielaard (éd.), *Homeric Questions. Essays in Philology, Ancient History and Archaeology, Including the Papers of a Conference Organized by the Netherlands Institute at Athens, 15 May 1993* (Amsterdam 1995) 1-96, spécialement 4.

¹³⁷ On joindra au dossier l'anthroponyme laconien Βαθηρίας (*IG V* 1, 1295, II^e s. av. J.-C.) dont O. Masson, « Prosopographie, onomastique et dialecte des Lacédémoniens », *REG* 99 (1986) 134-41, spécialement 139, a montré qu'il est dérivé de *φαθηρίας, correspondant au corinthien φηδέσιος, et formé sur une base *swād-/*swād-.

Le nom d'Hélène

Certes, s'agissant d'une inscription archaïque, on ne peut pas exclure que le ϕ de $\phi\epsilon\lambda\acute{\epsilon}\nu\alpha$ représente en réalité une graphie de $\phi\eta$ -. La rareté des documents laconiens de haute époque (la forme $\phi\epsilon\zeta\acute{\epsilon}\kappa\omicron\nu\tau\alpha$ est plus récente) ne permet pas de trancher la question ; et les formes argiennes $\phi\eta\epsilon\zeta\alpha\kappa\acute{\alpha}\tau\iota\omicron\iota$ et $\phi\eta\acute{\epsilon}\kappa\tau\alpha\iota$, qui pourtant datent de l'époque classique, à côté de $\phi\epsilon\zeta\acute{\alpha}\mu\epsilon\nu\omicron\nu$ et $\phi\epsilon\zeta\alpha\kappa\acute{\alpha}\tau\iota\omicron\iota$ invitent à beaucoup de prudence.

Quelle que soit la valeur de la graphie, on est cependant désormais dans l'obligation d'admettre que le nom d'Hélène est dérivé d'un thème unique *sw- dont le traitement aboutit à deux formes différentes par amuïssement de l'un des deux phonèmes :

$$*swelen\bar{a} \quad \left\{ \begin{array}{l} > *ϕηελέν\bar{α} > ϕελέν\bar{α} \\ > *ηϕελέν\bar{α} > Ηελέν\bar{α} \end{array} \right.$$

Il n'y a ni deux théonymes distincts ni deux déesses différentes.

Est-il possible dans ces conditions de remonter au-delà d'une forme proto-grecque ?

Hélène déesse lumière ?

Une hypothèse étymologique répandue – au moins depuis A. Scherer et J. Pokorny¹³⁸ – fait dériver le nom d'Hélène d'une racine indo-européenne *swel-, « schwelen, brennen » (brûler, avec ou sans flammes).

A cette racine seraient apparentés le sanskrit *svarayati* et *sváratī*, « briller »¹³⁹ ; et d'une forme participiale de *sváratī* serait issu, selon O. Skutsch¹⁴⁰, le substantif féminin *sváranā*, « la Brillante », qui serait le correspondant exact du grec *swel-ena (laconien $\phi\epsilon\lambda\acute{\epsilon}\nu\alpha$).

Enfin *swel- serait à rapprocher de *sáwel-*, *sáwol-*, « soleil » (« *swel-'schwelen, brennen' ist wohl damit identisch »¹⁴¹) d'où seraient dérivés, entre autres formes, *svárñarā*, « Lichtraum, Äther », $\epsilon\acute{\iota}\lambda\eta$, $\epsilon\lambda\eta$, « chaleur du soleil, lumière solaire », $\gamma\acute{\epsilon}\lambda\alpha\nu$ (= $\phi\acute{\epsilon}\lambda\alpha\nu$)· $\alpha\acute{\upsilon}\gamma\eta\nu$ $\eta\lambda\acute{\iota}\omicron\upsilon$ (Hésychius), la « torche » $\acute{\epsilon}\lambda\acute{\alpha}\nu\eta$, ainsi que $\epsilon\lambda\acute{\epsilon}\nu\eta$, « eine Lichtgöttin », une déesse de la lumière.

Il s'avère aujourd'hui que ces rapprochements sont à rejeter. En effet :

– La racine indo-européenne *swel-, « schwelen, brennen », n'est productive que dans les langues germaniques et baltiques¹⁴² :

¹³⁸ Scherer, *Gestirnnamen* 49 ; Pokorny, *Etymologisches Wörterbuch* 1045 ; cf. Doria, « Elena » ; De Simone, « Nochmals ».

¹³⁹ Selon Scherer, *Gestirnnamen* et De Simone, « Nochmals ».

¹⁴⁰ Cf. Skutsch, « Helen : her name ».

¹⁴¹ Pokorny, *Etymologisches Wörterbuch*, s.v. *sáwel-*, *sáwol-*, *swel-*, *sül-*, *swen-*, *sunp*, « Sonne ».

¹⁴² Rix, *Lexicon* 609, s.v. *swél-e.

*swél-e- : ae. *swelan*, « schwären » (ulcérer), lit. žem. *svelù* (*sviŕti*), « glimmen, schwelen » (luire) ;

*swol-éye- : ahd. *swellen*, « brennen ».

- Le nom sanskrit du soleil *sūr(i)ya* reposerait sur l'indo-européen **suh₂l-iyō* ; son nom grec, de formation voisine¹⁴³, reposerait sur **seh₂-wel-iyō* > **hā-wel-iyō* (crét. ἀβέλιος, dor. éol. ἀέλιος, ép. ἠέλιος, att. ἥλιος). La présence de la laryngale en grec serait ainsi incompatible avec la base **swel-* posée désormais pour *Ἡλένα/Ἑλένα*.

- Les trois degrés du suffixe indo-européen *-eno-/-ono-/-ηno-* sont confondus en sanskrit dans un seul suffixe, le suffixe *-ana-* (fém. *anā*), très productif, qui fournit une infinité d'adjectifs, de substantifs abstraits, neutres ou féminins¹⁴⁴. Or en grec, alors que *-ono-* a fourni un groupe réduit et improductif, mais cohérent, constitué par les dérivés primaires féminins en *-ονη*, noms d'instruments et noms abstraits (*περόνη*, *ἡδονή*), que *-ηno-* > *-ano-* a fourni de très nombreux dérivés (*γέρανος*, *δρέπανον*, *δρεπάνη*, *λεκάνη*, *μηχανή*), le suffixe *-eno-* n'est pas représenté¹⁴⁵.

Dans ces conditions et en admettant que le sanskrit ait connu un substantif féminin *svár-anā*, il est inconcevable que le suffixe *-ana-* ait pu passer directement en grec, sous la forme *-ένη* et dans le seul théonyme **swélenā*.

- De surcroît aucun participe féminin *sváranā*, « brillante », n'est attesté en sanskrit ; O. Skutsch a emprunté cette forme à W. Brandenstein, qui ne donne pas ses sources¹⁴⁶ : « In einigen Fällen entwickelte sich anlautendes *sw* > (σ)σ ; es handelt sich dabei wohl um Lehnwörter z.B. σέλας n. 'Glanz' : ai. *svar* n. 'Himmelglanz', aber echt gr. Ἑλένη = ai. *svárana* 'die Glanzvolle' (= Dans certains cas se développait à l'initiale *sw* > (σ)σ ; il s'agit là probablement de mots d'emprunt, ex. σέλας n. 'éclat', skr *svar* n. 'éclat du soleil', mais authentique : le grec Ἑλένη = skr. *svárana* 'la Brillante' »¹⁴⁷.

Le suffixe *-na-* est quant à lui également très productif en sanskrit¹⁴⁸ – tout comme l'est en grec¹⁴⁹ le suffixe *-no-*, parallèle à *-to-*. Encore faudrait-il que *svár-a-ti*, dont l'existence est certes confirmée dans le *Ṛg-Veda* par T. Gotō¹⁵⁰,

¹⁴³ Cf. Mayrhofer, *Altindoarischen* II 742 s.v. *súrya*, 793-94 s.v. *svár-*.

¹⁴⁴ Wackernagel, Debrunner, *Altindische Grammatik* II.2, § 85a et 92.

¹⁴⁵ Cf. Chantraine, *Formation* § 161 : sous sa forme *-eno-* le suffixe n'aurait laissé en grec que *φέρενα*, « coude », qui peut s'expliquer par une racine dissyllabique, et *ώλένη* qui n'est pas clair. Il est en revanche productif dans les langues slaves et germaniques.

¹⁴⁶ Selon Gotō (cf. *infra*) cette hypothèse remonte au « Petersburger Wörterbuch » (= P.W.) de O. Böhtlingk et R. Roth (1855-1875).

¹⁴⁷ W. Brandenstein, *Griechische Sprachwissenschaft* I (Berlin 1954) 137, § 83, 3.

¹⁴⁸ Wackernagel, Debrunner, *Altindische Grammatik* II.2, §§ 60, 92, 85a, 561, 562 ; ainsi *svárana-*, « l'or », dérivé de *svár-*, *sunvar-*, « soleil, ciel serein ».

¹⁴⁹ Cf. Chantraine, *Formation* § 149-51.

¹⁵⁰ Gotō, *I. Präsensklasse* 36.

signifiât « briller ». Or ce verbe signifie « émettre un son » ; il est issu de la racine secondaire *svár-a-*, « émettre un son », elle-même dérivée de *svar*, « einen Ton von sich geben, tönen, schnauben, singen »¹⁵¹.

T. Gotō¹⁵² précise encore que l'existence d'une seconde racine ²*svár-a*, « leuchtet, scheint », n'est « guère vraisemblable ». Car le sens « briller » serait uniquement fondé sur une interprétation de deux formes participiales dérivées de *svár-a* qui, prise dans leur contexte, pourraient désigner l'éclat de la lumière par métaphore :

- l'une dans le *Chāndogya-Upanishad* qualifie le soleil qui « s'avance en émettant le son *om* ».

- l'autre dans le *Kauśvika-Sū-tra C^m* évoque la lune « émettant un son »¹⁵³.

L'hypothèse selon laquelle **svelenā* aurait originellement signifié « lumineuse » pour la seule raison que dans les textes sanskrits un participe aurait été employé métaphoriquement à deux reprises en ce sens, est tout simplement aberrante.

Certes en Grèce antique tout ce qui touche à Hélène resplendit, dans l'*Odyssée* par exemple son *péplos*¹⁵⁴ :

ἐνθά οἱ ἔσαν πέπλοι παμποίκιοι, οὓς κάμεν αὐτή.

Τῶν ἔν' ἀειραμένη Ἑλένη φέρε, δῖα γυναικῶν,

ὃς κάλλιστος ἔην ποικίλμασιν ἠδὲ μέγιστος,

ἀστὴρ δ' ὡς ἀπέλαμπεν.

« là il y avait des voiles de toute beauté, faites de ses mains.

Hélène en choisit un, divine entre les femmes,

c'était le plus chatoyant et le plus grand ;

il resplendissait comme un astre ».

Au terme d'une extraordinaire apothéose Euripide lui fait rejoindre les étoiles¹⁵⁵ :

ὦ χαῖρε, Λήδας θύγατερ, ἐνθάδ' ἦσθ' ἄρα;

ἐγὼ δέ σ' ἄστρων ὡς βεβηκυῖαν μυχοῦς

ἠγγελλον εἰδῶς οὐδὲν ὡς ὑπόπτερον

δέμας φοροίης.

« Ô fille de Léda, salut ! tu étais donc ici ?

Moi qui venais en annonciateur de ton ascension par delà les étoiles,

sans avoir soupçonné

¹⁵¹ Mayrhofer, *Altindoarischen* II s.v. SVAR, qui suggère : Idg viell. **swer*, « tönen, brausen » ; cf. latin *susurrus*.

¹⁵² Gotō, *I. Präsensklasse* 345, n. 850.

¹⁵³ Gotō, *I. Präsensklasse* : « le sens 'rayonner' serait ici plus naturel puisque la lune y est dite *rājan-svarant* ».

¹⁵⁴ Homère, *Od.* 15.106-108.

¹⁵⁵ Euripide, *Hélène* 617-619 (trad. H. Grégoire, L. Méridier [C.U.F.]).

que tu portais des ailes ».

et Théocrite lui prête la figure lumineuse de l'Aurore¹⁵⁶ :

Ἄως ἀντέλλοισα καλὸν διέφανε πρόσωπον,
 πότνια Νύξ, τό τε λευκὸν ἔαρ χειμῶνος ἀνέντος
 ὧδε καὶ ἅ χρυσέα Ἑλένα διεφαίνεται ἐν ἀμῖν.

« L'aurore à son lever montre son beau visage resplendissant,
 ô Nuit vénérable, et le lumineux printemps quand l'hiver a cessé ;
 ainsi aussi Hélène toute d'or resplendissait parmi nous ».

Mais il est certain que ce thème d'une Hélène lumineuse et astrale, qui est inconnu de l'*Illiade*, s'est développé au sein du domaine grec ; il semble intimement lié à l'étroitesse des liens qui unissent la déesse et les Dioscures : on en voudra pour preuve l'insistance mise par Euripide aussi bien dans son *Hélène*¹⁵⁷ que dans *Oreste*¹⁵⁸ à la placer dans le ciel aux côtés de ces dieux étoiles. Mais c'est seulement à partir du III^e s. av. J.-C. que les stèles et les monnaies font allusion à la déesse représentée sous la forme d'une étoile ou d'un croissant de lune entre deux étoiles¹⁵⁹.

C'est à n'en pas douter sous l'influence de cette tradition que certains savants ont cru voir dans le nom d'Hélène celui de la lumière¹⁶⁰, au terme d'une argumentation qui s'avère irrecevable.

Il faut donc se rendre à l'évidence et admettre avec P. Chantraine que l'étymologie du nom d'Hélène reste introuvable ; il n'en demeure pas moins

¹⁵⁶ Théocrite, *Epithalame d'Hélène* 26-28 (d'après la traduction de Legrand [C.U.F]) ; cf. les rapprochements suggérés entre Hélène, Aphrodite et l'Aurore par G. Nagy, *Greek Mythology and Poetics* (Ithaca 1990) 247-57.

¹⁵⁷ Euripide, *Hélène* 1495-1505 ; 1663-1669. L'*Hélène* d'Euripide semble inspirée de la *Palinodie* de Stésichore elle-même issue de modèles spartiates : cf. M. L. West, « Stesichorus revivendus », *ZPE* 4 (1969) 135-49, spécialement 146. Il est habituellement admis que les « Dioscures » ioniens, divinités célestes, sauveurs des marins, ne doivent pas être confondus avec les « Tyndarides » laconiens dont le caractère guerrier, funéraire et chthonien est tout l'opposé ; on consultera sur ce point : *LIMC* III.1 s.v. *Dioscures* 567 sqq. ; G. Restelli, « La forma Διόσκουροι nelle più importanti epigrafi greche », *RFIC* 79 (1951) 246-57 ; B. Sergent, « Le partage du Péloponnèse entre les Héraklides », *RHR* 192 (1977) 121-36 ; A. Hermay, « Images de l'apothéose des Dioscures », *BCH* 102 (1978) 51-76. Ce point de vue est probablement à reconsidérer.

¹⁵⁸ Euripide, *Oreste* 1635-1638 et 1683-1690.

¹⁵⁹ On pense par exemple à une plaque de marbre de Paros d'époque hellénistique provenant du Péloponnèse où l'on voit entre les bonnets des Dioscures une figurine coiffée du « polos » tenant à la main une torche et surmontée d'un croissant de lune et de sept planètes : cf. Chapouthier, *Dioscures* n° 37, Avignon, musée Calvet n° 24 ; on songe également à deux stèles provenant de Tégée où les bonnets des Dioscures encadrent un croissant de lune surmonté d'une étoile : cf. Chapouthier, *Dioscures* n° 38, 39.

¹⁶⁰ Il est vain de s'attarder ici sur la mise en relation du sanctuaire de Thérapné avec l'observation des étoiles. On consultera sur ce sujet Banos, « Ἀστρονομία ».

qu'en grec l'unicité archaïque du nom sous sa forme *swélenā est désormais assurée.

Abréviations bibliographiques

- Amyx, *Vase-Painting* = D. A. Amyx, *Corinthian Vase-Painting of the Archaic Period I-III* (« California Studies in the History of Art » 25 ; Berkeley, Los Angeles, Londres 1988).
- Arena, « Iscrizioni corinzie » = R. Arena, « Le iscrizioni corinzie su vasi », *MemLinc* 13 (1967-1968) 57-142.
- Aupert, « Chronique » = P. Aupert, « Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce en 1975 », *BCH* 100 (1976) 591-745.
- Banos, « Ἀστρονομία » = G. Banos, « Ἀρχαία Ἑλληνικὴ Ἀστρονομία καὶ Σπάρτη », *Lakonikai Spoudai* 16 (2002) 109-138.
- Buck, *Greek Dialects* = C. D. Buck, *The Greek Dialects : Grammar, Selected Inscriptions, Glossary* (Chicago 1955).
- Calame, *Alcman* = Cl. Calame, *Alcman* (Rome 1983).
- Catling, Cavanagh, « Bronzes » = H. W. Catling, H. Cavanagh, « Two inscribed bronzes from the Menelaion, Sparta », *Kadmos* 15 (1976) 145-57.
- Chantraine, *Formation* = P. Chantraine, *La formation de noms en grec ancien* (« Collection linguistique de la Société linguistique de Paris » 38 ; Paris 1933).
- Chapouthier, *Dioscures* = F. Chapouthier, *Les Dioscures au service d'une déesse* (« BEFAR » 137 ; Paris 1935).
- Clader, « Helen » = L. L. Clader, « Helen », *Mnemosyne* Suppl. 42 (1976) 80.
- De Simone, « Nochmals » = C. De Simone, « Nochmals zur Namen Ἑλένη », *Glotta* 56 (1978) 40-42.
- DELG = P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque : histoire des mots* (Paris 1968-1980).
- Doria, « Elena » = M. Doria, « Elena a Pilo », *PP* 17 (1962) 161-91.
- Dubois, *IGDGG I* = L. Dubois, *Inscriptions grecques dialectales de Grande Grèce I. Colonies eubéennes. Colonies ioniennes. Emporia* (« Hautes études du monde gréco-romain » 21 ; Genève 1995).
- Frisk, *Wörterbuch I* = H. Frisk, *Griechisches Etymologisches Wörterbuch I* (Heidelberg 1960).
- Gotō, *I. Präsensklasse* = T. Gotō, *Die « I. Präsensklasse » im Vedischen : Untersuchung der vollstufigen thematischen Wurzelpräsentia* (Vienne 1987).
- Grégoire, « Etymologie » = H. Grégoire, « L'étymologie du nom d'Hélène », *BAB* 32 (1946) 255-65.
- Mayrhofer, *Altindoarischen II* = M. Mayrhofer, *Etymologisches Wörterbuch des Altindoarischen II* (Heidelberg 1996).
- Olympische Forschungen II* = E. Kunze, *Archaische Schildbänder* (« Olympische Forschungen » II ; Berlin 1950).

- Page, PMG = D. L. Page (éd.), *Poetae melici graeci* (Oxford 1962).
- Pirenne-Delforge, *Aphrodite* = V. Pirenne-Delforge, *L'Aphrodite grecque : contribution à l'étude de ses cultes et de sa personnalité dans le panthéon archaïque et classique* (« Kernos Suppl. » 4 ; Athènes 1994).
- Pokorny, *Etymologisches Wörterbuch* = J. Pokorny, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch I-II* (Berne 1959-1969).
- Rix, *Lexicon* = H. Rix et al. (éds.), *Lexicon der indogermanischen Verben* (Wiesbaden 1998).
- Scherer, *Gestirnnamen* = A. Scherer, *Gestirnnamen bei den indogermanischen Völkern* (Heidelberg 1953).
- SGDI III.1 = H. Collitz, F. Bechtel, *Sammlung der griechischen Dialekt-Inschriften III.1* (Göttingen 1899).
- Skutsch, « Helen : her name » = O. Skutsch, « Helen : her name and nature », *JHS* 107 (1987) 188-93.
- Wachter, NAGVI = R. Wachter, *Non-Attic Greek Vase Inscriptions* (Oxford 2001).
- Wackernagel, Debrunner, *Altindische Grammatik II.2* = J. Wackernagel, A. Debrunner, *Altindische Grammatik II.2. Die Nominalsuffixe* (Göttingen 1954).



TYPOLOGIE DES ANTHROPONYMES EN -ΥΣ¹

Eric LHOTE

Les anthroponymes en -ΥΣ² n'ont jamais fait l'objet d'une étude systématique, et pour cause : la collecte du matériel exige des index inverses, lesquels ne sont disponibles que depuis peu dans les volumes du *Lexicon of Greek Personal Names* (LGPN). Il faut en outre préciser que ledit LGPN ne couvre pas encore entièrement le monde grec, même si l'admirable travail déjà accompli en couvre la majeure partie. Enfin, le LGPN I est dépourvu d'index inverse imprimé, mais on peut le consulter sur le site <http://www.lgpn.ox.ac.uk/online/downloads/v1rev.pdf>. Jusqu'à présent donc, les savants en étaient réduits à compter sur le hasard et sur des méthodes empiriques pour tenter d'interpréter les anthroponymes en -ΥΣ. Ces derniers sont en effet relativement rares, même si une première approche, comme on le verra, a montré que, quand on envisage toutes les régions et toutes les époques, du plus haut archaïsme au IIIap, on se retrouve finalement devant un corpus assez étoffé. Les quelques études qui ont précédé ont donc, par la force des choses, procédé à des simplifications et généralisations abusives : c'est ainsi que Bechtel³ a tendu à ramener tous ces anthroponymes au type ἄνδρως, et L. Robert⁴, inversement, au type Διονῦς. Les grammairiens de l'Antiquité ignorent le problème : Hérodien par exemple, dans son chapitre Περὶ τῶν εἰς ὕς, n'évoque pas le cas des diminutifs du type ἄνδρως⁵. Il est vrai que les anthroponymes en -ΥΣ sont rares dans la littérature, et que c'est l'épigraphie qui fournit l'essentiel du matériel.

D'autre part, un document exceptionnel, dont nous avons eu la chance de fournir l'*editio minor*⁶, semble donner la clé d'une interprétation globale des anthroponymes en -ΥΣ. Il s'agit d'une petite plaque de plomb trouvée à Dodone, mais sans rapport avec les lamelles oraculaires, qu'on appellera, en

¹ Conventions de présentation : (a) Les dates sont données ainsi : IIIav = troisième siècle avant Jésus-Christ ; IIIap = après J.-C. ; 167av = année 167 avant J.-C. ; 167ap = après J.-C. ; (b) A défaut de références plus précises, on se reportera au *Lexicon of Greek Personal Names* (voir bibliographie).

² Autant que faire se pouvait, nous avons limité cette étude aux anthroponymes dont le nominatif se termine strictement par -ΥΣ, en laissant de côté, par exemple, les nombreux diminutifs du type Κρατύλος, Κράτυλλος.

³ HPN.

⁴ Robert, « Noms ».

⁵ A. Lentz (éd.), *Herodiani technici reliquiae* II.2 (Leipzig 1870) 706-712.

⁶ Ci-après Lhôte, « Déchiffrement » 113-31.

hommage au premier éditeur, plaque Antoniou⁷. Elle est datable de 219-167av, et fournit 102 noms différents de soldats, sans doute des Molosses : 11 de ces noms sont des anthroponymes en -ΥΣ ou apparentés. Cette proportion de ca 10% est un cas unique, qui exige une recherche sur tous les anthroponymes en -ΥΣ. C'est donc de la plaque Antoniou qu'il faut partir, et c'est à elle qu'il faudra revenir pour conclure. Dans l'intervalle, on examinera un choix d'exemples significatifs, et nous prions le lecteur de bien comprendre que cette étude ne prétend nullement à l'exhaustivité : le sujet pourrait être celui d'une thèse volumineuse. Il ne s'agit ici que d'une première approche, et notre méthode sera analogue à celle de Bechtel⁸, qui cherche avant tout une typologie, et qui l'illustre par des exemples significatifs.

Dans le § 2, les formes qui constituent notre corpus ont été classées selon des critères morphologiques, un peu à la manière de Bechtel⁹. Les paragraphes suivants sont consacrés à une interprétation de ce corpus. Naturellement, un classement suppose déjà une interprétation, et il est nécessaire, pour éclairer le lecteur, d'expliquer préalablement certains partis pris qui ne seront pleinement justifiés que dans la partie interprétative. Cela concerne avant tout l'accentuation : celle des sobriquets tirés d'appellatifs, des anthroponymes tirés d'ethniques, des sobriquets tirés d'adjectifs, des anthroponymes tirés de noms de héros ne pose aucun problème. En revanche, nous opposons rigoureusement le type Ἄνδρυσ ou Ἄλεξυς, avec υ bref et accent récessif, comme dans les noms de héros, au type Διονῦς, périspomène. Personne, à notre connaissance, ne l'ayant fait jusqu'à présent, nous avons délibérément corrigé les accentuations des auteurs qui ont précédé. Nos sources sont essentiellement épigraphiques, mais certaines observations permettent de trancher :

- 1) le type anthroponymique Ἄνδρυσ est manifestement inspiré d'un type héronymique Φᾶχυς, *Λάβυς, Πάνθυς, avec υ bref et accent récessif (*vide infra*).
- 2) le type Διονῦς est manifestement parallèle au type en -ᾶς : cf. Κορνῦς, Κορνᾶς ; Εὐφρῦς, fils de Εὐφρᾶς ; dans le *LGPN II*, on trouve cinq entrées pour Σωτῦς contre 77 pour Σωτᾶς, etc.

1. Autocritique : révision de l'interprétation des noms en -ΥΣ et de leurs dérivés dans la plaque Antoniou

On maintiendra pour l'essentiel la typologie proposée dans notre *editio minor* de la plaque Antoniou¹⁰, mais on classera à part Ἀμβρῦς, que l'on considère maintenant comme un diminutif du type Διονῦς. On trouve donc

⁷ A. I. Antoniou, *Δωδώνη. Συμβολή Ἑπειρωτῶν στὴν ἀνοικοδόμησι κτισμάτων τοῦ Ἱεροῦ τῆς Δωδώνης μετὰ τὸ 219 π.Χ.* (Athènes 1991). Notre autopsie du document a amené à remettre en cause complètement l'interprétation d'Antoniou, mais nous confirmons la datation.

⁸ HPN.

⁹ HPN.

¹⁰ Lhôte, « Déchiffrement » 127.

désormais, dans la plaque Antoniou, 6 diminutifs du type ἄνδρως, 2 diminutifs en -ύτας et 1 en -ύντας, types dérivés du précédent, 1 anthroponyme tiré d'un appellatif du type βότρως, et 1 diminutif du type Διονῦς.

On modifiera ainsi l'article Ἄμβρῶς (cf. Lhôte, « Déchiffrement » 124) : diminutif de Ἄμβρῶν, attesté en Crète, nom sur l'hellénisme duquel les auteurs du LGPN émettent injustement des doutes, comme le prouve la plaque Antoniou. Cf. Ἄμβρος, également en Crète, et Βρύων (HPN 101), « le florissant ». Le premier élément ἀνα- concorde bien avec le sens du verbe βρύω, et le verbe ἀναβρύω est attesté, tardivement il est vrai, avec un sens proche de βρύω. La formation du composé Ἄμβρῶν est identique à celle de Ἄμφέρων, gén. -οντος (HPN 44).

2. Typologie générale des anthroponymes en -ΥΣ : les types morphologiques et la déclinaison des anthroponymes en -ΥΣ

On distinguera six types morphologiques différents :

2.1. Sobriquets¹¹ tirés d'appellatifs du type ὁ βότρως, -ως, « grappe ».

Exemples :

Βάβως : Nom attesté à Syros (LGPN I) et à Thèbes (LGPN III.B) aux VI-Vav. Cf. Βάβως, -ως : roi d'Égypte, et nom d'un mauvais joueur de flûte. Hésychius, comme souvent, donne la clé de l'interprétation de ce nom : βαβύας· βόρβορος, πηλός, « fange, boue » et βαβύη· χείμαρρος, « sentine ». Il faut donc poser un appellatif *βάβως, -ως, « ἡ κόπρος », et considérer Βάβως comme un copronyme, dont le radical est de formation expressive¹². Il est notable que ce copronyme soit attesté, à des dates relativement anciennes, à Syros et à Thèbes, et, dans ce dernier cas, sur un vase. Βαβύλος, bien attesté à Delphes (LGPN III.B : 52 entrées !), est une forme dérivée. Le nom du mauvais joueur de flûte doit être un surnom, et celui du roi d'Égypte peut s'interpréter comme la transposition en grec d'un sobriquet ou d'un nom apotropaïque, sans exclure toutefois un rapport fortuit avec le nom véritable de ce roi en égyptien. Noter enfin l'hypersuffixation en -η chez Hésychius : βαβύη, « sentine », terme technique. Quant à βαβύας (Hésychius), il doit s'agir d'un anthroponyme, hypersuffixé en -ās. Les suffixes -ΥΣ semblent, de longue date, s'être spécialisés dans les formations dépréciatives, pour la simple raison que tous les autres timbres vocaliques étaient déjà mobilisés dans les suffixes anthroponymiques (cf. *infra*).

Βότρως : nom bien attesté dans toutes les régions. Tiré de βότρως, d'origine obscure (HPN 592).

¹¹ Dans la tradition d'O. Masson, on appellera sobriquet tout anthroponyme tiré du lexique de la langue, sans détour par les procédés, propres à l'onomastique, de composition ou de diminution des composés. Ce sens est plus large que le sens habituel : « surnom donné le plus souvent par dérision » (Larousse).

¹² Cf. DELG, s.v. βόρβορος.

Γένυς : Νίκαιος Γένυος (LGPN III.A, inscription funéraire, Epire, ca 300-250av). Cf. ἡ γένυς, -ῦος, « mâchoire » = got. *kinnus* (cf. skr. *hanu-* féminin, avec le même ton qu'en grec, qqf. avec -u long, « mâchoire »).

Γέρυς : Nom attesté dans des inscriptions syllabiques de Chypre du V-IVav, au génitif, sous les formes Γέρυφος et Γέριφος (LGPN I). Les particularités graphiques et phonétiques de ces formes sont propres au chypriote. Il faut partir des gloses d'Hésychius : γέρυς et γερύτας· γέρων, « vieux ». En Afrique noire francophone, il existe un prénom *Vieux* : il s'agit, comme dans le cas de Γέρυς, d'un nom apotropaïque. Ne pas confondre Γέρυς, gén. -υος, « Monsieur Vieux », avec Γερῦς, gén. -ῦδος, « Monsieur Vieillard » (*vide infra*).

Γῆρυς : nom bien attesté dans toutes les régions. Voir HPN 108, avec une interprétation douteuse. Il faut partir de l'appellatif homérique rare et poétique ἡ γῆρυς, -υος, « voix ». Le nom célèbre du géant ὁ Γηρυών, -όνος a sans doute joué un rôle dans la création et la diffusion du sobriquet. Le verbe dénommatif γᾶρύω est bien attesté en dorien, mais la présence d'une forme Γῆρυς dans un contexte dialectal autre que l'ionien-attique ne pose pas de problème insurmontable : il suffit de considérer que le sobriquet est tiré tel quel de la tradition poétique, d'origine homérique. L'anthroponyme Γῆρυς, fort répandu, a fait couler beaucoup d'encre pour rien : on y a vu un nom barbare d'esclave, un diminutif, un nom thrace, etc. : toutes ces spéculations, apparemment fondées sur le refus d'admettre une forme ionienne dans les autres domaines dialectaux, étaient vaines. La littérature, et en particulier la poésie homérique, ont joué un rôle non négligeable dans l'onomastique : comparer par exemple le cas des anthroponymes Ἄλυς ou Ἐπταπῦς (*sic infra*). La notice étymologique du DELG n'autorise aucune conclusion sur le suffixe, même s'il est évident que le radical est d'origine indo-européenne.

Δίκτυς, -υος (LGPN I et II) : Attique, Vav. Δίκτυς (gén. Δίκτυος) de Crète est cité par les grammairiens. Dans HPN 572, l'anthroponyme est à tort considéré comme un nom héroïque. En fait, il faut partir de τὸ δίκτυον, « filet », à considérer comme la forme thématisée d'un ancien δικτυ-. Hésychius glose : δίκτυς· ὁ ἰκτινος ὑπὸ Λακόνων, « milan royal ». En français, un épervier est un rapace, mais aussi un filet de pêche. On posera donc δίκτυς, « milan royal », devenu anthroponyme, et on traduira Δίκτυς, « Monsieur Epervier ». C'est la déesse crétoise Δίκτυννα, déesse chasseresse au filet, qui a induit Bechtel en erreur : son nom est évidemment une forme dérivée. On résout au passage le problème posé par Hérodote (4.192), où δίκτυς était un animal non identifié de Libye : il s'agit d'un rapace diurne, comme il en existe dans les déserts d'Afrique du Nord.

Ἐρπυς : Harax. Thèbes, VI-Vav (LGPN III.B). Selon Bechtel, HPN 498, il s'agit de l'appellatif *ἔρπυς, dont dériverait ἐρπύζω, « ramper », spécialement en parlant de plantes ou d'animaux : cf. ὁ ἔρπυλλος, « serpolet », Ἐρπυλλίς, nom de femme, « Serpolet » (OGS III 101). Donc Ἐρπυς = *ἔρπυς, « telle plante rampante ou tel reptile », sobriquet.

Κάρυς (béot. Κάρους) : Chypre, IV-IIIav (LGPN I) et Tanagra hellénistique (LGPN III.B). A Chypre, génitif Κάρυφος. Cf. Κάρυον (HPN 595), nom de femme, « Noisette ». Même cas que Δίκτυς, δίκτυον : ancien thème καρυ- fossilisé dans l'anthroponyme Κάρυς, et thématisé dans l'appellatif κάρυον.

Κόρθυς (LGPN I) : De ἡ κόρθυς, « meule de blé » (Théoc., *Id.* 10.47).

Μῆρυς : Chypre, ca 310av (LGPN I). Inscription syllabique de lecture douteuse, mais le nom est bien formé. Il faut partir de ὁ μήρυξ, -υκος, « sorte de poisson ruminant » (Arist., *HA* 9.50.12), d'où μηρυκάζω, μηρυκάομαι, μηρυκίζω, « ruminer », et poser un prototype *μῆρυς, « mérου », qui s'insère bien dans la série des appellatifs en -υς désignant des animaux. Cf. Κοκκῦς et κόκκυξ, mais le cas est un peu différent. Cf. DELG, s.v. μηρυκάζω. Μῆρυς est donc un sobriquet : « Mérου ».

Πίτυς, gén. -υος : nom d'une nymphe chez Lucien (*D.deor.* 22.4 etc.). De ἡ πίτυς, « pin ».

Στάχυς = στάχυς, « épi » : Nom bien attesté dans toutes les régions (HPN 595). Selon le DELG, aucune certitude sur la quantité de υ. On a bien affaire à une racine indo-européenne, mais le thème en -u est absent du germanique, et l'on ne peut proposer aucun rapprochement pour le suffixe.

Φόρυς (HPN 483 ; LGPN I et II) : cf. Hésychius : φόρυς· δακτύλιος ὁ κατὰ τὴν ἔδραν. Cf. OGS III 261 et Φορύστας (OGS III 253).

Noter une forme hypersuffixée intéressante :

Φολύνδας : Hapax. Dodone, 219-167av (Lhôte, « Déchiffrement » 127). De ὁ φόλυς, qui désigne une sorte de chien : DELG, s.v. φόλυες κύνες. Φολύνδας est à φόλυς ce que Φιλώνδας est à Φιλο-.

Noter aussi deux cas qui ne relèvent pas exactement du type βότρυς :

Μελάνδρῦς : Crète, III-IIav (LGPN I) et Hermion, IIIav (LGPN III.A). Ὁ μελάνδρῦς (hapax) est attesté comme appellatif chez Pamphila d'Alexandrie (historienne Iav-Iap *apud* Ath. 121b), et désigne une sorte de thon. Les échanges sémantiques entre le règne végétal et le règne animal étant courants, μελάνδρῦς doit d'abord désigner une variété de chêne, qui s'oppose au chêne blanc, fort répandu et bien connu, et on traduira l'anthroponyme Μελάνδρῦς par « Chêne noir ».

Μῦς : nom bien connu (HPN 584). Sobriquet tiré directement de ὁ μῦς, μύς, « souris ».

On remarquera, dans toute cette série, la cohérence du champ sémantique : monde végétal, monde animal, corps humain, c'est-à-dire ce qui rapproche l'être humain de l'animal. Ces sobriquets sont souvent dépréciatifs, et on relève même des noms apotropaïques ou des copronymes.

2.2. Anthroponymes tirés d'ethniques.

Le cas de Λίβυς, bien attesté dans toutes les régions, doit être distingué de celui de Βῖθυς (*vide infra*). L'anthroponyme Λίβυς est directement tiré de l'ethnique Λίβυς, -υος. Cf. le parallèle célèbre de Scipion l'Africain.

2.3. Anthroponymes tirés d'adjectifs en -ύς

2.3.1. Exemples

Βάθυς : Hapax. Etolie, IV-IIIav (LGPN III.A). La forme thématisée Βάθυος (nominatif) est plus fréquente, avec 4 entrées dans LGPN III.A. De βαθύς, « profond », avec divers sens figurés.

Βρόχυς : Arcadie (LGPN III.A) et Thessalie (LGPN III.B). Tiré de l'adjectif βραχύς. Sur ο pour α en éolien et en arcado-chypriote, cf. Lejeune, *Phonétique* § 201.

Εὐθύς (LGPN III.A) : De l'adjectif εὐθύς, « droit, direct, franc ».

Ἰδύς, Ἰάδύς : nom bien attesté.

Θράσυς, Θράρυς, Θάρρυς, Θόρσυς : nom bien attesté, sous diverses formes dialectales. De θρασύς, « hardi ». Génitif Θάρρυος en Locride occidentale (LGPN III.B), et Θράρυος à Rhègion (colonie chalcidienne ; LGPN III.A). Noter le passage de la flexion des adjectifs en -ύς à celle des substantifs en -υς, -υος.

Κράτυς : Athénien, IV-IIIav (LGPN II). Cf. κρατύς (seulement au nominatif), épithète d'Hermès chez Homère.

Λίγυς : Archonte éponyme à Athènes, ca 130-140ap (LGPN II) : Πόπ. Λίγυς. De λιγύς, « au son clair ».

2.3.2. Formes hypersuffixées

Δάσυος : Neuf entrées en Béotie (LGPN III.B). Sobriquet tiré de l'adjectif δασύς, « velu » : forme thématisée d'un intermédiaire *Δάσυς. Cf. *supra* le cas inverse de Δίκτυς, δίκτυον.

Εὐρύας : Nom bien attesté, en Achaïe, Arcadie, Etolie (LGPN III.A), Thessalie (LGPN III.B) aux IV-IIIav. Forme suffixée tirée de εὐρύς.

2.4. Anthroponymes tirés de noms de héros.

Ἄλυς : Athènes, Iap (LGPN II) et Pompéi, Iav-Iap (LGPN III.A), où il s'agit d'un affranchi, *Halys*. Macédoine et Thrace, Iap (LGPN IV). Cf. ὁ Ἄλυς, -υος, fleuve d'Asie mineure bien connu par la tradition littéraire. Donc hydronyme micrasiatique comme anthroponyme. Cas analogue à celui des anthroponymes tirés de noms de héros.

Ἄρδύς : Il s'agit de Αἴλ. Ἄρδύς, archonte éponyme de 150-151ap, attesté dans trois inscriptions d'Athènes (LGPN II). Nom d'un ancien roi de Lydie dans Hérodote (1.15). Cas analogue à celui des anthroponymes tirés de noms de héros.

Ἄτυς : Individu d'origine inconnue, 401-400av (LGPN II). Nom d'un roi mythique de Lydie et d'un fils de Crésus. Donc anthroponyme tiré d'un nom de héros.

Βῆθυς : nom bien attesté dans toutes les régions, y compris sous la forme béotienne Βῆθους à Tanagra (LGPN III.B). Bechtel (HPN 537) considère qu'il s'agit d'un ethnique, mais l'ethnique des Bithyniens est Βῆθυνός. En réalité, Βῆθυς, -υος était un fils d'Arès et l'éponyme des Bithyniens : son nom est artificiellement tiré, par dérivation inverse, de celui des Βῆθυνοί.

Δάτυς : Une entrée en Eubée (LGPN I) et deux entrées à Delphes (LGPN III.B). A rapprocher du nom de mois épirote Δατύιος, identifié par G. Daux (« Un

nouveau nom de mois épirote », *BCH* 80 [1956] 433-35), cf. P. Cabanes, *L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine, 272-167 av. J.-C.* (Paris 1976) 535, 560. Les huit noms de mois connus en Épire sont, dans l'ordre alphabétique grec, *Agrianios, Apellaios, Haliotropios, Gamilios, Dathyios, Kraneios, Panamos, Phoinikaios*. Le nom de mois Δατύιος est donc dérivé d'un thème *δατυ-, qui doit aussi être à la base de l'anthroponyme Δάτυς. Par élimination, on ne voit pas où classer cet anthroponyme, sinon dans la série de ceux qui sont tirés de noms de héros. Cf. Hésychius : Δατύλλου ἡμέρα, avec l'hypothèse de Latte s.v. et l'appendice, 1, 504 (*DELG*, s.v. δατέομαι). Cf. aussi *OGS* III 236.

Δάτυος : Thèbes de Phthiotide (*OGS* III 236). Selon O. Masson, « le nominatif Δάτυος est probable ». Forme thématisée de Δάτυς.

Δάτυννος : Thespies (*OGS* III 235). Forme suffixée de Δάτυς.

Ζέλυσ (*LGPN* I) : Nom d'un héros chez Apollonius de Rhodes (1.1042), tiré, par dérivation inverse, de Ζέλεια, ville de Troade, *Iliade*.

Ἴηρυς : 30 entrées, toutes à Delphes, de 322av à 60av (*LGPN* III.B). Le nom n'est pas attesté ailleurs. Noter cependant Ἴηρύας à Délos en 274av (*LGPN* I), et Ἴηρύλος, père de Ἴηραίς en Sicile aux I-IIap (*LGPN* III.A). L'anthroponyme Ἴηρυς doit être tiré d'un nom de héros (*vide infra*).

Κάνθυς, génitif Κάνθυος : Eubée, époque hellénistique (*LGPN* I). Lecture difficile, mais satisfaisante. Il doit s'agir d'un doublet morphologique du nom d'un héros, Κάνθος, connu par Apollonius de Rhodes. Κάνθος est attesté comme anthroponyme à Samothrace au IIIav (*HPN* 573). Sur les noms liés à celui du scarabée (ὁ κánθαρος), cf. *HPN* 582, 589.

Κάπυς (fils de Ξενόδικος) : Agrigente, VI-Vav (*LGPN* III.A). Cf. Κάπυς, -υος (Hom., *Iliade* 20.239) et acc. *Καπυν* (*Énéide* 1.183), compagnon d'Enée.

Κότυς : Anthroponyme bien attesté dans toutes les régions (*LGPN* I-IV). Cf. Bechtel, *HPN* 569 : « La divinité¹³ (ἡ Κότυς), dont le nom est devenu un anthroponyme (ὁ Κότυς), est une déesse. Une forme suffixée du nom de la déesse nous est fournie par Eschyle (fr. 57.1) : Κοτυτώ. De cette dernière forme est dérivé l'anthroponyme féminin Κοτυτταρίς γραῖα Théocrite 6, 40 ». Ὁ Κότυς est un anthroponyme royal thrace (Démosthène), aussi porté par d'autres hommes (Hérodote, Xénophon). Les manuscrits donnent les formes et accentuations suivantes : ἡ (pour la déesse) ou ὁ (pour l'anthroponyme) Κότυς, -υος. Chez Eupolis d'Athènes¹⁴, Κοτυτῶ ou Κοτυττῶ est une déesse de l'impudicité, d'origine thrace et honorée à Corinthe.

Πάνθυς : Samos, VI-Vav, avec deux entrées (*LGPN* I). Cf. Πάνθις (*HPN* 357). Diminutif de *Πάν-θοφος > Πάνθους (*HPN* 211). Les diminutifs du type ἄνδρυς sont rarissimes en pays ionien, et totalement absents de l'Attique. L'exception apparente à Samos s'explique aisément : il s'agit en réalité du nom du héros

¹³ Je traduis Bechtel.

¹⁴ Poète comique, 446-412av.

homérique Πάνθοος, prêtre d'Apollon à Delphes et à Troie, sous la forme typiquement héroïque en -υς.

Ῥαδάμανθυς : Trois entrées à Athènes (LGPN II) et une à Sparte (LGPN III.A). Anthroponyme tiré du nom du héros crétois.

Τῆθυς : Nom d'affranchi attesté dans une inscription latine de Salerne (Campanie) du Iap (date incertaine) : *L. Appuleius Tethus* (LGPN III.A). Nom tiré de celui de la déesse Ἥ Τηθύς¹⁵, -ύς. Qu'un anthroponyme masculin soit tiré tel quel d'un théonyme féminin a au moins un parallèle : cf. Κότυς (*supra*). Cf. De Lamberterie, *Adjectifs* § 301 : le théonyme sert souvent de base à des appellatifs plaisants pour désigner ce qui est *hors d'âge*. D'autre part, le vieux slave fournit une forme exactement parallèle à Τηθύς, et qui signifie « grand-père, ancêtre ». Τῆθυς est donc un anthroponyme apotropaïque : cf. Γέρυς (*supra*) et Γερῦς (*infra*). On pourrait traduire Τῆθυς par « Hérode, Mathusalem ».

2.5. Diminutifs en -ύς, génitif -ύος : type ἄνδρυς

2.5.1. Attestations au génitif

ἄρχινυς : Φερένικος Ἀρχίνυος (LGPN III.A, stèle funéraire, Epire, IIIav). Donc diminutif de Ἀρχίνικος.

Μέννυς (génitif Μέννυος) : Thessalie, Iav (LGPN III.B, date incertaine). Forme géminée de Μένυς.

Μίσυς (génitif Μίσυφος) : Inscription syllabique de Chypre, IVav (LGPN I). Diminutif d'un nom comme Μισγόλας (HPN 319). De μίσομαι, « se mêler, participer à la mêlée ». Le *digamma* est un *glide*, caractéristique du chypriote. Cf. Μίργος (HPN 319, Erythrie, IVav).

2.5.2. Autres exemples, sans génitif attesté

ἄγελλυς : Dodone, 219-167av (Lhôte, « Déchiffrement »).

ἄγυς ου ἄγυς : Achaïe, III-IIav (LGPN III.A).

Αἴσαγυς (fils de Δάχις) : Hapax. Cyrénaïque, 68 ou 4av (LGPN I). Diminutif d'un nom comme Αἴσαγένης (HPN 29). De αἴσα, « volonté d'un dieu ». 14 entrées pour Δάχις dans LGPN I. Génitif Δάχιος. Aucune piste dans HPN pour l'interprétation de ce dernier nom, mais cf. Arrien (*Mer Rouge* 50) : ὁ δάχανος, « le Sud » (hapax).

ἄλεξυς : Dodone, 219-167av (Lhôte, « Déchiffrement ») et Acarnanie, IIIav (LGPN III.A).

ἄνδρυς : Argolide, 390-367av et Etolie, 356-354av (LGPN III.A). Ne pas confondre avec ἄνδρῦς (*infra*).

ἄριστυς (fils de Ἀριστομένης) : Achaïe, 157av (LGPN III.A). Le nom du fils est clairement un diminutif de celui du père.

Δᾶμυς : deux individus : 1) Dodone, ca 390av ou plus tard (Lhôte, *Lamelles* n° 141) ; 2) Achaïe (origine incertaine), ca 250-200av (Bingen, « Inscriptions »).

¹⁵ Cf. *infra* pour la quantité du *v*.

Δεῖνυς ? : Sparte, IIIav (LGPN III.A). La lecture est incertaine, mais il pourrait s'agir d'un diminutif bien formé d'un nom comme Δεινοκλής.

Ἔργυς : Harax. Crète, IIav (LGPN I). Diminutif de Ἔργο-. Cf. Ἔργις (HPN 162).

Φεῖδυς : Epire, IIIav (LGPN III.A). Diminutif du type Ἄνδρυς d'un nom comme Εἰδομένης, Εἰδόκριτος. Cf. Βεΐδιππος (LGPN III.A, Sparte, ca 25-1av). De τὸ εἶδος.

Ἴππυς : Une seule entrée : FGrHist 554. Rhègion (colonie chalcidienne), IVav (date incertaine ; LGPN III.A).

Κᾶδυς : Harax. Delphes, ca 400av (date incertaine ; LGPN III.B). Diminutif d'un nom comme Κηδικράτης. De τὸ κῆδος, « sollicitude ».

Κάμμυς : Harax. Dodone, 219-167av (Lhôte, « Déchiffrement »). Diminutif d'un nom comme Κάμανδρος. De κάμνω, ἔκαμον, « prendre de la peine ».

Κραῖνυς (LGPN III.A) : Nom attesté deux fois, à Dodone :

1) dans un acte d'affranchissement, ca 330av : Μάρτυρες· Μολλοσσῶν (sic) Ἄνδρόκκας Δωδωναῖος... Κραῖνυς Φοινατός (phylétique). Cet exemple confirme que les diminutifs du type Ἄνδρυς sont typiquement molosses.

2) trois soldats portent ce nom (Lhôte, « Déchiffrement », 219-167av).

Diminutif de Κραينو- (κραίνω).

Μένυς : Harax. Naupacte (Locride), ca 141av (LGPN III.B). Diminutif de Μενε-.

Ξέννυς : Acarnanie, IV-IIIav, deux fois (LGPN III.A). Gémination de Ξένυς.

Ξένυς : Samos, Vav (LGPN I) et Epire, IV-IIIav (LGPN III.A), avec cinq entrées, dont deux à Dodone (Lhôte, « Déchiffrement »). A Samos, où le nom est graphié Ξοένυς, il s'agit d'un étranger. Diminutif de Ξενο-.

Πεῖθυς : Une seule entrée. Crotone (colonie achéenne), ca 356-355av (LGPN III.A). Diminutif d'un nom comme Πειθαγόρας. Πεῖθυς est père de Σώνικος.

Πρᾶτυς : Πρᾶτυς ῥαψωιδός, au Vav (HPN 387), est d'origine inconnue, mais la forme même de son nom indique qu'il est Dorien. Diminutif de Πρωτο-.

Τέλλυς : Ambracie, Vav (LGPN III.A). Diminutif d'un nom comme Τελέβουλος, à rapporter à τέλος (HPN 420).

Φεῖδυς : Buthrote, 163av et Dodone, 219-167av (LGPN III.A). Cf. Lhôte, « Déchiffrement » 127. Diminutif d'un nom comme Φεΐδιππος (HPN 443). 1 individu à Buthrote et 3 à Dodone. Graphie Φεῖδυς ou Φῖδυς à Buthrote.

Φίλυς :

1) 1 individu à Styra, Vav et 1 en Crète, IIIav (LGPN I).

2) LGPN III.A : Achaïe (origine incertaine), ca 250-200av (Bingen, « Inscriptions ») ; Elide, époque hellénistique (date incertaine ; Pausanias 6.14.11).

Χέρσυς (LGPN III.A ; HPN 470) : Acarnanie, III-IIav (LGPN III.A : trois entrées). Diminutif du type Ἄνδρυς d'un nom comme Χερσίδαμος.

2.5.3. Formes hypersuffixées : exemples :

Ἄνδρῦτας : Dodone, 219-167av (Lhôte, « Déchiffrement »). Forme hypersuffixée dérivée de Ἄνδρυς.

Ἐχύντας : Dodone, 219-167av (Lhôte, « Déchiffrement »). Dérivé de *Ἐχυς, lequel serait un diminutif, du type Ἄνδρυς, d'un nom comme Ἐχέστρατος (HPN 183).

2.6. Anthroponymes en -ῶς : type Διονῶς

Ce type ne doit pas être confondu avec le précédent. Il est attesté en des lieux et à des époques très divers, du plus haut archaïsme (Βλεπῶς à Théra) au IIIap. Le génitif est en -ῶδος, -ῶ, -ῶος, voire en -ῶτος. Διονῶς, avec la variante géminée Διοννῶς, sera considéré comme l'éponyme de ce type, bien que, comme on le verra, les anthroponymes en -ῶς soient loin de présenter la même homogénéité morphologique que les diminutifs en -ῶς :

Διονῶς : nom bien attesté à toutes les époques et dans presque toutes les régions (le nom ne figure pas dans LGPN III.B). Génitif Διονῶδος, Διονῶ, Διονῶος, Διονῶτος. Forme Δεονῶς à Maronée, Vav (LGPN IV), et à Thasos, V-IVav (LGPN I) : phénomène sporadique d'ouverture de ι en ε en Grèce du nord (cf. Lhôte, *Lamelles* 387). A Agrigente à l'époque impériale, Διονῶς apparaît comme second nom : Νικομήδης ὁ καὶ Διονῶς (LGPN III.A).

Διοννῶς, Διννῶς : il s'agit de variantes phonétiques d'un même nom.

1) Διοννῶς : Samos, IVav (LGPN I).

2) Διννῶς : Cinq entrées dans LGPN I toutes à Chios, du IIIav au IIap (cf. aussi LGPN IV). Cf. Δινύτας (HPN 137), et Δινυσιφάνης (= Διονυσιφάνης) à Ephèse au Vav (HPN 138). L'altération phonétique, que rien n'explique dans la *Phonétique* de Lejeune, est peut-être due au caractère extrêmement familier, du moins à l'origine, du diminutif Διονῶς : cf. *infra* et Hésychius : διονῶς ὁ γυναικίας καὶ παράθηλος.

2.6.1. Attestations au génitif

2.6.1.1. génitif -ῶδος

Ἄνδραβῶς (génitif Ἄνδραβῶδος, père de Θραῖττα) : Maronée (Thrace), Iav-Iap (LGPN IV). Comparer Ἄνδράπομος et Ἄνδρόβιος (HPN 47). On posera donc un diminutif d'un nom comme *Ἄνδράβιος, en faisant valoir qu'à Dodone, on lit¹⁶ ἀνδροποδίζομαι pour ἀνδρα-. -ῶς joue donc ici comme un véritable suffixe de diminutif.

Γερῶς (génitif Γερῶδος) : Il s'agit d'un Thasien, dont le nom est attesté à Athènes, ca 385av au génitif Γερῶδος (LGPN I ; HPN 478). Ne pas confondre avec Γέρυς (*supra*), même s'il faut, dans les deux cas, partir des gloses d'Hésychius : γέρυς et γερύτας· γέρων. Γέρυς, « Vieux », est un sobriquet apotropaïque directement tiré de l'appellatif γέρυς, tandis que Γερῶς, « Vieillard », comporte en plus un suffixe dépréciatif. Les traductions qu'on donne en français, et le rapprochement qu'on a proposé avec l'anthroponyme franco-africain *Vieux* sont quelque peu brouillés par une inversion sémantique propre au français : *vieillard* est à l'origine une forme suffixée et dépréciative de *vieux*, mais *vieillard*

¹⁶ Lhôte, *Lamelles* n° 123.

est finalement devenu plus respectueux que *vieux* : « un vieux gâteaux » vs « un respectable vieillard ».

Κοκκῦς (génitif -ῦδος, anthroponyme féminin) : Vélie hellénistique (P. Ebner, « Nuove iscrizioni di Velia », *PP* 25 [1970] 262-67, spécialement 264, n° 8 = *IGDGG* I 160). Il faut partir de l'interjection κόκκῦ, cri du coucou chez Aristophane, d'où ὁ κόκκυξ, -υγος, « coucou ». Κοκκῦς est peut-être tiré directement du cri du coucou, sur le modèle morphologique de Διονῦς, -ῦδος. Autres noms tirés de celui du coucou dans *HPN* 582. Il se peut aussi que *κόκκυς soit l'ancien nom du coucou, ce qui ferait entrer cette forme reconstituée dans la série des appellatifs en -υς relevant du monde végétal et animal (*vide supra*). Dans ce cas, Κοκκῦς serait à *κόκκυς ce que Γερῦς, -ῦδος est à γέρυς (*vide supra*). Que l'anthroponyme soit féminin n'est pas gênant : le genre des noms d'animaux a quelque chose d'arbitraire, et on peut très bien appeler une femme « le coucou » et un homme « la fouine ». Il existe aussi des anthroponymes féminins de forme neutre.

Κορῦς (génitif Κορῦδος) : Sicile, IVav (date incertaine ; *LGPN* III.A). Interprétation du radical difficile.

Πολῦς, Πουλῦς (gén. Πολῦδος) : nom bien attesté. A Thasos (*LGPN* I), Πολῦς est fils de Πολύστρατος ; à Smyrne (*HPN* 379), Πολῦς est père de Λυσίστρατος. Πουλυδάμας est un Troyen (Hom., *Iliade*), et à Corinthe au VIav, Πολῦς (*LGPN* III.A) est un nom de héros inscrit sur un vase. Il n'y a donc pas lieu de remettre en cause l'interprétation de Bechtel (*HPN* 379), à ceci près qu'il faut rectifier l'accentuation : Πολῦς est un diminutif, du type Διονῦς, de Πολυ-. Mme Loukopolou (L. D. Loukopolou et al., *Inscriptiones antiquae partis Thraciae quae ad ora Maris Aegaei sita est [Praefecturae Xanthes, Rhodopes et Hebri]* [Athènes 2005] E 37) fournit un génitif attendu : Πολῦδος τῷ Ἐκατομβίῳ.

2.6.1.2. génitif -ῦ

Δερκετῦς (génitif -ῦ) : Tégée (Arcadie), IIIav (*LGPN* III.A). Cf. Δερκέτας, Δέρκετος (*HPN* 120), ainsi que Δερκεταῖος (Plutarque), et Δερκετώ, déesse syrienne chez Lucien. Cette famille de noms est à rapporter à δέρκομαι, « regarder fixement », et Δερκετῦς joue comme une variante, avec autre timbre de la voyelle longue du suffixe, de Δερκέτᾱς.

Δινεικῦς (génitif -ῦ) = Δινῖκῦς : *LGPN* II ; Robert, « Noms » 9. L'inscription date de ca 174/5ap. Nom formé librement, par préfixation, sur Νικῦς (*infra*). Selon Robert : « Celui qui est deux fois vainqueur dans un concours ».

Ἐπαφρῦς (accusatif -ῦν, génitif -ῦ) : nom bien attesté dans toutes les régions à l'époque impériale. Par exemple, dans *LGPN* III.A, 7 entrées contre 32 pour Ἐπαφρᾱς. Le suffixe -ῦς, génitif -ῦ, est donc, à l'époque impériale, une variante du suffixe bien connu -ᾱς, génitif -ᾱ. Diminutif de Ἐπαφρόδιτος.

Νικῦς (génitif Νικῦ) : Crotone, VIav (*LGPN* III.A, graffito sur monnaie). Compte tenu du support, de la date et de la forme du génitif, il s'agit d'un diminutif populaire

d'un nom comme Νικόλαος. Le cas est différent de celui de Νεικῦς (Robert, « Noms » 9), d'époque impériale, bâti directement sur νίκη : cf. Δινεικῦς (*supra*).

Σαττῦς (génitif Σαττῦ) : Vallée du Caystre, 214/5ap (Robert, « Noms » 5-9). L'explication que propose Robert du radical n'est pas satisfaisante : il s'agit d'un diminutif du nom banal Σάτυρος, sur le modèle de Διονῦς, Διοννῦς.

2.6.1.3. génitif -ῦος

Βλοσῦς (gén. Βλοσῦος) : Athènes, VIav (LGPN II) et Abdère (Thrace), ca 450-425av (LGPN IV). Diminutif de *Βλόσυρος, tiré de βλοσυρός, « terrible », éventuellement en bonne part. Cf. Βλόσων (LGPN I et III.A). Cf. aussi OGS I-II 429, 493-95 et III 280.

Δρωβῦς (génitif Δρωβῦος, père de Ἀνίκητος) : Macédoine, 180ap (LGPN IV). Cf. HPN 477 : noms tirés de δρώψ· ἄνθρωπος (Hésychius), tels que Δρουπύλος à Pharsale, Δρωπυλίων à Athènes. Δρωβῦς < *Δρωπῦς présente la sonorisation, typique du macédonien, de la sourde intervocalique, comme dans Διγαία < Δικαία. Cf. DELG, s.v. δρώψ et surtout le suppl. p. 1391.

Ἐλειθῦς (génitif -ῦος) : Rhodes, date inconnue (LGPN I). Tiré de Εἰλείθια. Un diminutif du type Διονῦς peut donc être tiré directement d'un théonyme comportant un υ, sans valeur particulière du suffixe. Cf. Ἐλειθύης (LGPN I, Rhodes, IIIav), forme suffixée de Ἐλειθῦς.

2.6.1.4. génitif -ῦτος

Διονῦς (génitif καὶ Διονῦτος καὶ Ἀνουβᾶτος) : Philai, IIap (Robert, « Noms » 11, n. 50). Datif Διονῦτι (Robert, « Noms » 12, n. 54, Egypte, IIIap).

Ce dernier type morphologique, avec génitif -ῦτος, semble caractéristique du grec d'Égypte. Dans la grammaire de Mayser, il n'est fait aucune mention d'un type de génitif Διονῦτος. En revanche, un type en -ᾶτος est abondamment représenté pour des noms comme Ἀσκλᾶς, datif Ἀσκλᾶτι¹⁷. Compte tenu du parallélisme des anthroponymes en -ᾶς et -ῦς, surtout à date basse, on ne s'étonnera pas de lire Διονῦτος à côté de Ἀνουβᾶτος.

Comme on le voit, les anthroponymes en -ῦς sont de types très variés. Notons, pour être complet, un vocatif Διονῦ (Robert, « Noms » 11, n. 49) et un datif Νεικῦ = Νικῦ (Robert, « Noms » 7, n. 17), forme tardive qui s'explique facilement : Νικῦς/Νικῦ est parallèle à λόγος/λόγω = λόγῳ. Enfin, le nominatif Διονῦος et le génitif Διονύου ne sont pas, comme l'estime Robert (« Noms » 13), des formes aberrantes, mais simplement des formes thématiques (cf. Δίκτυς *supra*) : « A Suvodol, un affranchissement commence ainsi, avec une forme aberrante du nom : Ἐγὼ Διονῦος ἱερόδουλ(ος) θεᾶς Πασικράτας¹⁸. Elle paraît se retrouver sur un timbre d'amphore de Cnide : Ἐπὶ Ἐρμοφάντου Διονύου¹⁹ ».

¹⁷ E. Mayser, *Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit* I.2 (Berlin, Leipzig 1938²) 6-8.

¹⁸ N. Vulić, *Spomenic* 98 (1941-1948) n° 58, avec photo.

¹⁹ V. R. Grace, « Stamped Amphora Handles Found in 1931-1932 », *Hesperia* 3 (1934) 197-310, spécialement 256, n° 153, avec photo.

2.6.2. Autres exemples, sans génitif attesté

Ἄδδῦς, Φαδδῦς :

1) Φαδδῦς : Macédoine, ca 311av (LGPN IV).

2) Ἄδδῦς : Cyrénaïque, Iav (LGPN I). Lecture douteuse, mais confirmée par Φαδδῦς.

Ἄδδῦς ne peut pas être tiré directement de ἡδύς, car jamais les anthroponymes tirés d'adjectifs en -ύς ne présentent de gémation hypocoristique. Il faut donc supposer un diminutif, du type Διοννῦς, d'un composé comme Ἀδυμένης.

Ἄδραμῦς : Hapax. Mytilène, Iav-Iap (LGPN I). Diminutif de Ἀδραμύτης, nom d'un roi de Lydie. Cf. Ἀτραμύττειον, ville de Mysie connue par Hérodote, Théocrite, Xénophon.

Ἄλεξῦς : Sparte, II-IIIap (LGPN III.A) et Thessalie, II-IIIap (date incertaine ; LGPN III.B). Le type Διοννῦς est répandu à l'époque impériale, tandis que le type Ἄνδρῦς semble avoir disparu (*vide infra*).

Ἄμβρῦς : Hapax. Dodone, 219-167av (Lhôte, « Déchiffrement »). Rectifier l'interprétation de Lhôte : il s'agit d'un diminutif, du type Διοννῦς, de Ἀμβρύων, « Florissant », attesté en Crète (LGPN I). Cf. § 1 (*supra*).

Ἄμῦς : Chypre, Vav (LGPN I). Diminutif de Ἀμύντας.

Ἄνδρῦς : Scythie, IIap (LGPN IV : une seule entrée). A distinguer de Ἄνδρῦς, cf. Ἄλεξῦς *supra*. La date et le lieu impliquent qu'on ne peut pas avoir affaire au type Ἄνδρῦς (*vide infra*).

Ἄπφῦς : Corinthe, époque impériale (LGPN III.A). Cf. acc. ἀπφῦν (hapax), mot enfantin pour « papa » (Théoc. 15.15). Cf. DELG, s.v. ἄπφα. Le suffixe a clairement, ici, une valeur hypocoristique : donc Ἄπφῦς, « Papounet ». ἄπφα n'est connu que par les grammairiens, qui semblent l'avoir mal compris, en le rapprochant de ἀδελφός, -ή. On connaît aussi une Ἀπφάριον à Smyrne (DELG).

Ἄσκληῦς : Scythie, IIap (LGPN IV). Diminutif d'un nom comme Ἀσκληπιόδωρος.

Βλεπῦς : IG XII 3, 776, 777 = HPN 96 = LSAG² 323, n° 12 = LGPN I. Théra. Le même nom, écrit deux fois, dans le même style archaïque, en épitaphe. Diminutif de Βλέπυρος, issu lui-même de *Βλεπέ-πυρος : cf. πῦρ ὀφθαλμοῖσι δεδορκώς (Hom.). Six entrées pour Βλέπυρος dans LGPN I.

Δερμῦς : Hapax. Tanagra, ca 600-575av (date incertaine ; LGPN III.B). Cf. Δερμύλα à Péparèthos à l'époque impériale (LGPN I). Δερμῦς est un sobriquet béotien et archaïque formé librement sur τὸ δέρμα. Le sens pourrait être « qui a la peau dure ». Pour la formation, comparer δερματοφόρος vs δερμόπτερος.

Δραπῦς : Hapax. Thespies, 424av (date incertaine ; LGPN III.B). Cf. Δραπέτης à Athènes au Vav (LGPN II), de δραπέτης, « fuyard, poltron ». Δραπῦς est donc un diminutif de sobriquet, avec suffixe dépréciatif.

Ἐλπιδῦς : Arcadie, IIIap (LGPN III.A). Il s'agit d'un Juif, Αὐρ. Ἐλπιδῦς. Nom formé directement, par suffixation hypocoristique, sur le radical de ἐλπίς, -ίδος.

Ἐπιτῦς : Harax, qu'il n'y a pas lieu de soupçonner. Cos, époque impériale (LGPN I). Diminutif de Ἐπιτυγχανῶν, Ἐπίτυχος (HPN 159).

Ἐπταπῦς : Harax. Macédoine, IIap (LGPN IV). Cf. les adjectifs épiques et poétiques ἐπτάπυλος ou ἐπτάπυργος.

Εὐφρῦς Εὐφρᾶ : Thespies, 169-172ap (LGPN III.B). Diminutif tardif d'un nom comme Εὐφραγόρας (HPN 177). La formule onomastique montre bien qu'à l'époque impériale, les diminutifs en -ῦς sont parallèles aux diminutifs en -ᾶς, lesquels sont plus fréquents.

Καρπῦς : Corinthe, III-IVap (LGPN III.A). Diminutif tardif de Καρπόδωρος (HPN 234). Cf. Καρπυλλίδης (Anth. Pal. 9.52).

Κιβῦς : Styra, Vav (LGPN I). Cf. Hésychius : κίβος, « muet, stupide ». Donc sobriquet, avec suffixe dépréciatif -ῦς. Type Κοννῦς. Cf. O. Masson, « Une série de sobriquets grecs : les noms Κιβᾶς, Κίβις, etc. », REG 80 (1967) 27-30, qui invoque Κιβᾶς, Κιβῆς.

Κοννῦς : Malédiction attique du IVav (LGPN II). Cf. Κόννος, maître de musique de Socrate, surnommé péjorativement Κοννᾶς par Aristophane (Cavaliers 534). Cf. ὁ κόννος, « barbe au menton » (Lucien, Lexiphane 5) et Hésychius : κοννοφόρων· σκολλυφόρων, « homme tonsuré autour de la tête », le sommet seul restant chevelu. Κοννῦς est donc un sobriquet dépréciatif, « Barbichette ».

Μαρκῦς : Harax. Thessalie, époque impériale (LGPN III.B). Μᾶρκος est banal, mais on trouve aussi Μάρκαινα, Μαρκία, Μαρκίων, Μαρκύλος, fils de Μαρκίων et de Μαρκία. Cet exemple montre qu'à l'époque impériale, le suffixe -ῦς s'emploie librement.

Μεννῦς (père de Μαρκιανός) : Potidée (Chalcidique, Macédoine), II-IIIap (LGPN IV). Diminutif tardif de Μενε-. Ne pas confondre avec Μέννυς (*supra*), cf. Ἀλεξῦς.

***Μινδῦς** : Il s'agit en fait de l'adjectif patronymique Μινδύειος, attesté deux fois à Pharsale aux IV-IIIav (LGPN III.B). Cf. Μίνδαρος, Μίνδουν en Thessalie ; Μίνδαρος (Lacédémonien) chez Thucydide (8.85) et Xénophon ; Μίνδων (Anth. Pal. 9.233). Cf. Μενδαῖος (HPN 541) ; Lhôte, *Lamelles* 49-50 sur les Mondaiates, avec carte (p. 449), et 387-88 sur une hésitation phonétique ε/ι en Grèce du nord ; Lhôte, « Déchiffrement » 129-30 sur une alternance ε/ο dans les anthroponymes illyriens. Le dossier est complexe, mais, si l'on réunit toutes les données, on en vient à la conclusion qu'il a existé un radical toponymique Μενδ-/Μονδ-/Μινδ- en Thessalie et aux environs, qui explique toutes les formes anthroponymiques et toponymiques invoquées. *Μινδῦς est donc tiré de ce radical toponymique : comparer Δέλφων (HPN 559) et thess. Μίνδουν (= Μίνδων).

Μιτῦς : Argos, de l'époque archaïque au IVav (LGPN III.A). Cf. HPN 608 et DELG Suppl. 1416. Il faut partir de ὁ μίτος, « lisse, cordon employé pour séparer les fils de la chaîne ». Μιτῦς est un sobriquet, parallèle à Μιτάλων, Μίτος, Μιτίων. Le cas est identique à celui de Κόννος/Κοννῦς.

Ξεννῦς : Athènes, 176/7ap (LGPN II). Ne pas confondre avec Ξέννυς : à l'époque impériale, le type Ἄνδρυσ n'existe plus (*vide infra*).

Πολλῦς : Harax. Acarnanie, IVav (LGPN III.A). Gémiation de Πολῦς (*supra*).

Πρωτῦς : Macédoine, I-IIap (LGPN IV : une seule entrée). Diminutif tardif de Πρωτο-. Ne pas confondre avec Πρᾶτυς (*supra*).

Σιβῦς, Σαβῦς :

1) Σιβῦς en Thessalie, ca 110av. Harax (LGPN III.B).

2) Σαβῦς et Σαβύτιος (*sic*) à Styra (Eubée) au Vav (LGPN I).

3) Σαβῦς à Athènes (origine incertaine), ca 525-500av, et deux entrées pour Σάβων (LGPN II).

Σιβῦς est un diminutif de Σιβύρτιος (HPN 543) attesté à Milet au IVav. Σαβῦς est un diminutif de Σαβύρτιος attesté en Epire : cf. Lhôte, « Déchiffrement » 126. Σιβύρτιος est à l'origine un ethnique crétois. Il n'y a pas lieu de s'étonner du fait que cet ethnique, obscur pour nous, soit devenu un anthroponyme relativement répandu : l'onomastique réserve bien d'autres surprises de ce genre. Cf. Et. Byz. : Σίβυρτος· πόλις Κρήτης. Τὸ ἐθνικὸν Σιβύρτιος.

Σωθῦς : Eubée, Iap (LGPN I). Diminutif d'un nom comme Σω-θάλης (HPN 197).

Σωτῦς : Cinq entrées à Athènes aux II-IIIap, contre 77 entrées pour Σωτᾶς (LGPN II). Diminutif de Σωτο- (HPN 417).

Φιλλῦς (gén. Φιλλῦ ou Φιλλῦδος, datif Φιλλῦδι) : nom répandu. Toutes les références sont d'époque impériale, sauf Φιλλῦς en Elide, ca 400av, dans un graffito sur monnaie (LGPN III.A) : dans ce dernier cas, compte tenu du support, il vaut mieux supposer une forme populaire du type Κορνῦς, tirée par exemple de Φίλων, qu'un diminutif du type Ἄνδρυς. Les autres références s'analysent facilement comme des diminutifs tardifs du type Ἐπαφρῦς, tirés de Φιλο-.

Φωκῦς : Harax. Athènes, Iap (LGPN II) : Ἰούλ. Φωκῦς. Quatre entrées pour Φωκᾶς dans LGPN II, toutes au Iap. Cf. Φωκυλίδης (HPN 460) et Φῶκος, Φωκίων (HPN 578). Φῶκος est un nom de héros.

*Χανῦς : Harax tiré de Λύκος Χανύειος. Pharsale, ca 230-200av (LGPN III.B = HPN 464). Cf. Χανύλαος dans la même inscription, mais il s'agit bien de deux personnes distinctes.

2.6.3. Formes hypersuffixées

Il en existe plusieurs. Citons par exemple :

Ἄρτύας : Gortyne, III-IIav (HPN 78). Diminutif hypersuffixé d'un nom comme Ἄρτύλας. De ἀρτύω, « ajuster ».

2.7. Cas indécidables.

Il en existe plusieurs : cf. Ἄλεξυς et Ἄλεξῦς. Le choix entre les deux formes dépend souvent de la date, de la forme du génitif, de celle du patronyme, du support de l'inscription²⁰, du contexte dans un texte littéraire, etc. Citons un cas intéressant :

²⁰ Plusieurs diminutifs du type Διονῦς ont été trouvés dans des malédictions ou des graffiti, et ce n'est pas un hasard.

Ἑλέσι-βυς ou Ἑλεσι-βῦς : Téos (Ionie), VIIav. Selon Bechtel (HPN 151 et 102), de τὸ ἔλος, « marécage » et -βυς comme dans πρέσβυς : cf. ὄρεσιβάτης. πρέσ-βυς est en effet considéré comme un composé très archaïque de πρεσ- = πρὸς et *g^wu-, « aller », comme dans véd. *vanar-gu-*, « qui va dans la forêt » et skr. *puro-gava-*, « chef » (DELG, s.v. πρέσβυς). On peut aussi considérer que ce nom est un diminutif de *Ἑλεσιβάτης, sur le modèle de Δραπῦς, Δραπέτης (*supra*). S'il s'agit d'un appellatif composé archaïque, on accentuera Ἑλέσιβυς. S'il s'agit d'un diminutif, on accentuera Ἑλεσιβῦς.

3. Le type Διονῦς et les types apparentés

Commençons par répondre à L. Robert²¹ : le nom Διονῦς figure bel et bien dans HPN²², sous la forme Δεονῦς, et comme diminutif du théophore Διονύσιος. Il faut poser, à l'origine, un suffixe dépréciatif -ῦς parallèle à -ᾶς, comme le suggère un rapprochement intéressant entre Aristophane et une malédiction attique du IVav : le maître de musique de Socrate s'appelait Κόννος, « Barbichette », mais Aristophane l'appelle Κοννᾶς²³ ; dans la malédiction attique, Κοννῦς²⁴ est probablement une forme dépréciative pour Κόννος. Une glose d'Hésychius, d'interprétation difficile, confirme du moins le caractère dépréciatif du suffixe -ῦς : Διονῦς (sic) ὁ γυναικίας²⁵ καὶ παράθηλος (harax)²⁶. On peut trouver deux explications, qui ne sont pas contradictoires, à cette glose :

1) le dieu Dionysos est souvent représenté avec des allures efféminées : son nom, ou le théophore correspondant, ont pu être abrégés et agrémentés d'un suffixe dépréciatif pour désigner un efféminé. Comparer en français *pédéraste*, *pédé*, *pédale*

2) l'anthroponyme Διονύσιος étant un des plus représentés dans le monde grec, il était nécessairement porté par beaucoup d'efféminés, et particulièrement exposé à des diminutions et suffixations à valeur hypocoristique ou, inversement, dépréciative : cf. en français *Michou*. D'autre part, les anthroponymes les plus répandus ont vocation à devenir des appellatifs plaisants : cf. en français *Jacques*, archétype du paysan sous l'Ancien régime, d'où *jacquerie* ; *jacques*, « imbécile » ; *faire le Jacques*. Notons enfin qu'un terme dépréciatif peut ultérieurement devenir hypocoristique : *bougre*²⁷ désignait à l'origine un sodomite, mais a ensuite perdu ce sens pour devenir un terme éventuellement affectueux : un *brave bougre*.

²¹ Robert, « Noms » 11 et n. 41.

²² HPN 528.

²³ Aristophane, *Cavaliers* 534.

²⁴ LGPN II ; HPN 601 (IVav).

²⁵ « homme efféminé » (Lucien, *Pisc.* 31).

²⁶ Cf. aussi Eust. 629.42 : Διοννῦς (sic) ἡ γυναικεία καὶ θῆλος ἐσθής. Cf. DELG, s.v. Διόνυσος.

²⁷ « De *Bulgare*, parce que certains hérétiques bulgares passaient pour se livrer à la sodomie » (Larousse).

Le suffixe -ῦς, dépréciatif à l'origine, comme le montre le cas de Κόννος, Κοννᾶς, Κοννῦς, a ensuite servi à former des diminutifs de noms comportant un υ dans leur radical : Διονῦς, attesté dans toutes les régions du Vav au Παρ, est un diminutif de Διονύσιος. De même Βλεπῦς, sur une épitaphe très archaïque de Théra²⁸, est, selon Bechtel, un diminutif de Βλέπυρος²⁹, qui reposerait lui-même sur *Βλεπέ-πυρος. De même, Ἀμβρῦς est un diminutif de Ἀμβρύων, Ἐπιτῦς de Ἐπίτυχος, Σαττῦς de Σάτυρος, avec gémation. A Thasos, Πολῦς est fils de Πολύστρατος. Σιβῦς doit être un diminutif de Σιβύρτιος, Ἄδραμῦς de Ἄδραμύτης, nom d'un roi de Lydie. Βλοσοῦς a probablement un rapport avec βλοσυρός, « terrible » : il suffit de poser un intermédiaire *Βλόσουρος directement tiré de l'adjectif. Γερῦς, génitif Γερῦδος, nom d'un Thasien au Vav, s'explique de manière analogue par la glose d'Hésychius : γέρυς· γέρων, et l'anthroponyme Γέρυς, génitif Γέρυφος (Chypre, V-IVav).

Ce type de diminutif a enfin été étendu à des thèmes ne comportant pas d'υ radical : Δραπῦς, à Thespiés au Vav, repose nécessairement sur δραπέτης, « fuyard » : la valeur dépréciative du suffixe -ῦς est encore sensible, quoique la formation soit différente de celle de Κοννῦς ou Διονῦς. Μινδῦς, à Pharsale, est suffixé librement sur un radical toponymique. C'est surtout à l'époque impériale que ce suffixe -ῦς, débarrassé de toute connotation péjorative et articulé librement sur n'importe quel thème, se développe parallèlement à -ᾶς, sans connaître toutefois le même succès : Νεικῦς = Νικῦς, Δινεικῦς, Σωτῦς, Εὐφρῦς, Ἐπαφρῦς, Ἀσκλῦς³⁰, etc.

4. Les diminutifs du type Ἄνδρῦς : répartition géographique et chronologique

Le recensement des diminutifs du type Ἄνδρῦς, réalisé pour l'essentiel à partir des index inverses des 5 volumes du *LGPN*, fait apparaître les données suivantes :

1) à Delphes, 30 individus s'appellent Ἴηρῦς, de 322av à 60av, et un seul Κᾶδῦς (τὸ κῆδος, « sollicitude », Κηδικράτης), ca 400av. D'autre part, le nom Ἴηρῦς ne se rencontre pas ailleurs qu'à Delphes. En fait, on va voir qu'il faut renoncer à considérer Ἴηρῦς comme un diminutif du type Ἄνδρῦς

2) à Dodone, c'est à dire chez les Molosses, 14 individus portent des noms divers de ce type. Il faut leur adjoindre 7 individus qui sont des Epirotes, mais non nécessairement des Molosses, ainsi qu'un individu à Ambracie, colonie corinthienne qui entretenait des rapports étroits avec Dodone, au point que Pyrrhus y avait installé sa capitale. Aucun diminutif du type Ἄνδρῦς n'est signalé à Corinthe, Corcyre, Apollonie, Epidamne. Les plus anciennes attestations concernent un Τέλλῦς à Ambracie au Vav, et un Δᾶμῦς, probablement Epirote,

²⁸ IG XII 3, 776, 777 ; HPN 96.

²⁹ Nom bien attesté : 6 entrées dans *LGPN* I.

³⁰ *LGPN* IV (Scythie, Παρ). Diminutif d'un nom comme Ἀσκληπιόδωρος.

dont la consultation à Dodone pourrait remonter à *ca* 390av, mais peut aussi être plus récente³¹. Les autres références sont assignables à l'époque hellénistique

3) en Acarnanie, 6 individus portent des noms de ce type, à l'époque hellénistique : Ἄλεξυς, Ξένυς (2 fois), Χέρυς (3 fois)

4) en Achaïe, 4 individus portent des noms de ce type, à l'époque hellénistique : Ἄγυς ou Ἄγυς, Ἄριστυς, Δᾶμυς, Φίλυς³². Il faut leur adjoindre un individu à Crotone, colonie achéenne : cf. Πείθυς (*supra*)

5) en Elide, un individu s'appelle Φίλυς, à l'époque hellénistique

6) à Sparte au IIIav, un individu pourrait s'appeler Δεῖνυς

7) en Argolide, on signale un Ἄνδρυς au IVav

8) en Crète, on signale un Φίλυς et un Ἐργυς à l'époque hellénistique

9) en Cyrénaïque, colonie de Théra, on signale un Αἴσαγυς au Iav

10) en Etolie, un Ἄνδρυς au IVav

11) à Delphes, un Κᾶδυς *ca* 400av

12) à Naupacte, un Μένυς au IIav

13) en Thessalie, un Μέννυς au Iav

14) en Eubée, un Φίλυς au Vav. Il faut lui adjoindre un Ἴππυς à Rhègion, colonie chalcidienne, au IVav

15) à Chypre, un Μίσγυς au IVav

16) le type Ἄνδρυς est totalement étranger à l'Attique (LGPN II) et à la zone Macédoine-Thrace-nord de la Mer noire.

Ce recensement, malgré ses imperfections, prouve du moins que les diminutifs du type Ἄνδρυς sont caractéristiques du dorien. Le cas de Delphes ne doit pas faire illusion, car seul le nom Ἴηρυς, que l'on considère généralement, et semble-t-il à tort, comme un diminutif de Ἴηρο-, y est bien représenté ; en outre, ce nom ne s'est pas répandu ailleurs qu'à Delphes. Ce phénomène est difficile à expliquer, et l'on en vient même à douter que Ἴηρυς à Delphes soit bien un diminutif d'un nom comme Ἴηρόδοτος. On constatera :

1) que le culte d'Héra ne revêt aucune importance particulière à Delphes : rien ne justifie donc le succès d'un théophore tiré de son nom

2) que les diminutifs du type Ἄνδρυς reposent essentiellement sur des composés de type aristocratique et militaire, non sur des théophores, point sur lequel nous avons déjà insisté dans notre « Déchiffrement »

3) que le culte d'Héraclès, auquel on pense alors, n'a pas, non plus, une importance particulière à Delphes. Cependant, l'épisode mythologique du vol du trépied par Héraclès a connu un succès populaire indéniable, comme le montrent, par exemple, les nombreuses représentations sur vases qui l'évoquent

³¹ Lhôte, *Lamelles* n° 141.

³² Bingen, « Inscriptions », n'ose affirmer que Δᾶμυς et Φίλυς sont Achéens, mais tout nous porte à le croire, non seulement dans son article, mais aussi dans le cadre de la présente étude.

4) que l'étymologie du nom d'Héraclès n'est toujours pas assurée. L'étymologie populaire, qui voit dans le premier élément de son nom composé celui d'Héra, se heurte à deux objections dirimantes :

a) Héra ne joue qu'un rôle mineur dans le mythe d'Héraclès : c'est elle, par exemple, qui envoie deux serpents pour le dévorer dans son berceau.

b) l'α de Ἡρακλῆς est bref par nature, celui de Ἥρα (ionien Ἥρη) long.

On en vient donc à se demander si Ἡρως à Delphes ne serait pas un nom de héros du type Κάπυς (*vide supra*), qu'il faudrait désormais intégrer au dossier déjà complexe des étymologies de Ἥρα, Ἡρακλῆς, ἥρως³³.

Le cas de Delphes étant mis à part, on observe donc que c'est en Epire, et plus précisément à Dodone, chez les Molosses et à l'époque hellénistique, que le type Ἄνδρως est, de loin, le mieux représenté : dans les actes d'affranchissements de Buthrote, par exemple, où pourtant on dispose d'un répertoire onomastique très riche, on n'a relevé aucun diminutif de ce type³⁴. Ensuite, ce sont l'Acarnanie et l'Achaïe qui viennent en tête. On trouve enfin quelques rares attestations dans les autres pays doriens : Elide, Etolie, Naupacte, Argolide, Sparte, Crète, Cyrénaïque.

Μέννυς en Thessalie au lav, donc en pays éolien, peut s'interpréter comme une influence de l'onomastique dodonéenne en Thessalie, phénomène qui a déjà été observé par ailleurs³⁵. On peut interpréter de la même façon Φίλυς et Ἴππυς en Eubée et à Rhègion, colonie chalcidienne, donc en pays ionien : influence dodonéenne via la Thessalie.

Le cas le plus curieux est celui de Μίσγυς à Chypre au IV^eav, d'autant que ce nom présente toutes les caractéristiques des anthroponymes molosses qui nous intéressent : sémantisme militaire (μίσγομαι, « participer à la mêlée des soldats ») ; date compatible avec les données épirotes. On ne peut guère, comme en Thessalie ou en Eubée, invoquer une influence dodonéenne, mais on doit rappeler le caractère particulièrement archaïque et conservateur de l'onomastique chypriote, sur lequel a si souvent insisté le regretté O. Masson. On peut en déduire que le type Ἄνδρως remonte à un type archaïque qui existait, de manière diffuse et sporadique, dans tout le monde grec, et que, à l'époque hellénistique, les Molosses l'ont délibérément réactivé. On observe en effet que ce type onomastique est caractéristique de l'époque hellénistique : il n'est presque pas attesté avant, et disparaît à l'époque impériale, quand Dodone sombre peu à peu dans l'oubli.

³³ Cf. DELG, s.v. et Hésychius : Ἡραῖος Ἡρακλῆς (HPN 193).

³⁴ Cf. aussi, par exemple : M. Beauregard, *Recherches sur l'onomastique d'Apollonie et d'Épidamne d'après les inscriptions et les légendes monétaires* (EPHE, 1992, inédit) (2 MS 304, 1 à 3) : pas un seul nom en -ΥΣ.

³⁵ Remarque intéressante de B. Helly lors du V^e Congrès de dialectologie grecque.

Si l'on admet que Dodone est, à l'époque hellénistique, le foyer de diffusion³⁶ des diminutifs du type ἄνδρως, on se demande immédiatement pourquoi les Molosses ont, en quelque sorte, réinventé ce type. On n'a trouvé qu'une seule explication possible, et on l'exposera, à titre d'hypothèse pour l'instant indémontrable, à la critique du public savant.

Au hasard de nos recherches, qui pourtant n'avaient pas cet objectif, nous avons tout de même relevé 11 noms de héros masculins et 2 noms de divinités féminines secondaires qui relèvent de paradigmes en -ως, -υος :

– Ἄτως : roi mythique de Lydie.

– Βῆθος (fils d'Arès) : éponyme des Bithyniens.

– Ἰάχως : Il s'agit de vases corinthiens, et d'un vase chalcidien provenant de Rhégion (colonie de Chalcis), datés de ca 570-550av (LGPN III.A). On s'est demandé s'il s'agissait d'un anthroponyme ou d'un nom de héros, mais la présente étude invite à y voir un nom de héros, avec la finale caractéristique -ως. Cf. HPN 196 : Ὑψηχίδης Φρεάρριος (démotique attique), ca 400av ; diminutif Ἰάχος Μαντινεύς, IVav. Dans tous les cas, on a bien affaire soit à un nom de héros, soit à un anthroponyme tiré du nom de ce héros, Ὑψηχ- étant un équivalent sémantique de ὑψιβρεμέτης. On proposera de restituer le nom primitif de ce héros sous la forme *Ὑψηχος/*Ὑψηχως, avec une alternance qu'on a déjà supposée pour Κάνθος/Κάνθως (vide supra). Sur les vases, le diminutif Ἰάχος (forme dorienne, même sur le vase chalcidien) désigne le héros. En Arcadie, le diminutif Ἰάχος est un anthroponyme. A Athènes, l'anthroponyme Ὑψηχίδης est une forme suffixée du nom primitif du héros. Ce héros tire son nom de ὁ ἦχος, « bruit », et devait être le pendant masculin de la nymphe Ἥχώ. Cf. DELG, s.v. ἦχή.

Ζέλος : nom de héros chez Apollonius de Rhodes, tiré de Ζέλεια, localité de Troade.

Ἥρως : nous proposons (vide supra), de considérer cet anthroponyme, très répandu à Delphes, comme un nom de héros, peut-être en rapport avec l'appellatif ἦρως et le nom d'Héraclès.

Ἰέρως : CIG 3064, L. 14 (SGDI 5637 ; Michel 666, extrait ; LTes 81 et n° 79). Cf. HPN 217 ; Y. Béquignon, « Les 'Pyrgoi' de Téos », RA 28 (1928) 185-208 ; D. W. S. Hunt, « Feudal Survivals in Ionia », JHS 67 (1947 [1949]) 68-76. Téos, III-IIav (date incertaine). C'est par erreur que Bechtel classe ce nom comme un anthroponyme ; il s'agit évidemment, comme on le déduit de l'excellent article de Hunt, d'un nom de héros. On lit aux lignes 14-15 : ἐκ τοῦ Ἰέρως πύργου

³⁶ A la réflexion, Dodone est soit le foyer de diffusion du type ἄνδρως, soit, à l'inverse, le point de cristallisation d'un type sporadique et diffus dans le monde dorien. Cela ne change rien à une explication par les noms de héros et par le triangle des voyelles (vide infra). On peut objecter à la thèse de la diffusion que celle du type ἄνδρως ne correspond nullement au rayonnement de l'oracle : cf. Lhôte, *Lamelles* 429-30 et 449 (carte). Nous préférons cependant, pour l'instant, nous en tenir à la thèse de la diffusion, pour deux raisons : 1) Le rayonnement d'un type onomastique est souvent indépendant de toute autre considération. 2) La thèse de la diffusion permet d'expliquer les cas de la Thessalie et de l'Eubée.

Ζωριάδης, Ἀπολλώνιος, dont on proposera l'hypertraduction suivante : « du fief du héros éponyme Hiérys, Z. et A. ». La liste de Téos énumère en effet une série de fiefs, appelés πύργοι par métonymie et nommés d'après un héros éponyme, avec les noms des titulaires du moment. Ἴερυς est donc le nom diminué d'un héros, dont le nom composé pouvait être, par exemple, Ἴερόθεος : cf. Ἐριχθόνιος, Ἐρεχθεύς. La formation est identique à celle de Ἄνδρυς, mais le cas est différent : Ἴερυς et, par exemple, Ἴερόθεος sont un seul et même héros, tandis que Ἄριστος et Ἀριστομένης sont le fils et le père (*vide supra*). On remarquera d'autre part que Ἴερυς ne relève pas du champ sémantique de la guerre, mais du sacré. Enfin, cet exemple confirme que les diminutifs du type Ἄνδρυς proprement dit sont étrangers à l'ionien.

Ἴτυς : nom de héros connu par Eschyle et l'*Odyssée*. Cf. De Lamberterie, *Adjectifs* § 314.

Κάνθυς : anthroponyme, qu'on propose de considérer comme un doublet morphologique de Κάνθος, héros chez Apollonius de Rhodes.

Κάπυς : compagnon d'Enée.

ἠ Κότυς : déesse thrace. Cf. ὁ Κότυς (*supra*).

*Λάβυς : Delphes archaïque (*LGPN* III.B). En fait, *Λάβυς est induit du gentilice Λαβυάδαι (hapax). Le nom éponyme *Λάβυς doit être considéré comme un nom de héros, et non, à proprement parler, comme un diminutif du type Ἄνδρυς. Dans le type Ἄνδρυς, d'époque hellénistique, on a affaire à de véritables diminutifs tirés de véritables anthroponymes composés. Dans *Λάβυς, d'époque beaucoup plus ancienne, il faut partir d'un nom originel de héros, par exemple *Λάβ-ιππος (cf. Λαβίπα [*HPN* 273]), qui aura été diminué et pourvu d'un suffixe propre aux noms de héros (comparer Ἐριχθόνιος, Ἐρεχθεύς). Il est vrai que, d'un point de vue morphologique, le résultat est le même, mais Ἄνδρυς ne doit pas être mis sur le même plan que *Λάβυς : Ἄνδρυς est un anthroponyme, caractérisé comme un diminutif à l'allure héroïque, tandis que *Λάβυς est un héronyme caractérisé comme tel par son suffixe. Dans Ἄνδρυς, le rapport avec les noms d'autres personnes, par exemple le nom du père, est senti : Ἄνδρυς pourrait être fils de Ἄνδροκλῆς³⁷, tandis que *Λάβυς et *Λάβιππος représentent un seul et même personnage. Dans *Λάβυς, le sentiment d'un rapport avec un composé a pu se perdre, non dans Ἄνδρυς.

Ῥαδάμανθυς : on admet généralement que le radical et le suffixe sont issus d'un substrat.

ἠ Τηθύς, -ύος : selon De Lamberterie (*Adjectifs* § 301), c'est par erreur qu'on indique une longue pour le nominatif. Τηθύς formait avec Ὠκεανός le couple divin primordial. Cf. anthroponyme masculin *Tethus* dans une inscription latine (*supra*).

Cette liste pourrait sans doute s'allonger considérablement, mais elle suffit à prouver qu'un type morphologique en -υς, -υος, avec accent récessif, est bien

³⁷ En Achaïe en 157av, Ἄριστος est fils de Ἀριστομένης.

attesté pour les noms de héros masculins. Il est donc possible que les Molosses, à l'époque hellénistique, c'est à dire à l'époque de Pyrrhus et jusqu'à l'écrasement de l'Épire par les Romains en 167av, aient eu l'idée de former des diminutifs sur ce modèle morphologique, ce qui conférait à leurs noms masculins une allure héroïque en rapport avec les vertus guerrières qui leur étaient traditionnellement reconnues. Un argument supplémentaire nous est fourni par la plaque Antoniou : on sait en effet que, du point de vue sémantique, les deux modèles onomastiques les plus productifs en grec sont les théophores et les composés aristocratiques et militaires : Ἡρόδοτος vs Ἀλέξανδρος. Or, dans la liste de 137 soldats de la plaque Antoniou, on relève un seul théophore, Ἑρμῶν, exception qui peut d'ailleurs s'expliquer³⁸ ; c'est l'autre modèle qui est le mieux représenté, en particulier par des diminutifs du type ἄνδρως : ἄγγελως, ἄλεξως, κάμμωσ³⁹, κραίνωσ⁴⁰, ἐένωσ, φείδωσ⁴¹, ἄνδρῦτας, ἑχύντας, etc. *Nomen omen* dit-on pour les particuliers ; c'est peut-être aussi vrai pour les nations... A Delphes, Ἡρως n'est probablement pas un diminutif du type ἄνδρως, et Κάδωσ⁴² ne relève pas du type aristocratique et militaire. Enfin, pour la création du type ἄνδρως, des diminutifs de noms de héros, qui se présentent comme des doublets morphologiques, ont pu servir de modèle : *Λάβωσ pour *Λάβιππος, Φᾶχωσ pour *Υψαχός, Πάνθωσ pour Πάνθοος.

On peut donc supposer qu'à date protohistorique et archaïque, des noms de héros ont été formés comme des diminutifs en -ῶσ, avec accent récessif, à partir de leurs noms primitifs, qui étaient des composés⁴³. Ces noms de héros ont ensuite pu servir de modèle pour la création de diminutifs anthroponymiques, d'où Μίωγωσ à Chypre au IVav, type sans doute archaïque, voire protohistorique. Ce type devait être sporadique et diffus dans tout le monde grec, et inspiré de certains cultes héroïques, voire de la tradition épique. Il aura couvé jusqu'au IVav, où il aura été réactivé par les Molosses, dans des circonstances historiques et idéologiques que nous connaissons bien : ambitions panépirotes et impériales d'Alexandre le Molosse et de Pyrrhus, parallèles à celles d'Alexandre le Grand et des diadoques. Avec l'écrasement de l'Épire en 167av par les Romains de Paul-Émile, dont souffrirent particulièrement les Molosses et Dodone, le type ἄνδρως retombe assez rapidement dans l'oubli, tout comme les Molosses eux-mêmes et le malheureux sanctuaire de Zeus Naios.

³⁸ Le dieu Hermès est particulièrement lié aux enfers, et le culte à Dodone a un caractère chthonien. C'est la raison pour laquelle aucun des soldats de la plaque Antoniou ne porte un nom dérivé de celui de Zeus : cf. Lhôte, « Déchiffrement » 130 ; Lhôte, *Lamelles* 429. Un autre Ἑρμῶν est connu à Dodone : Lhôte, *Lamelles* n° 41.

³⁹ Cf. κάμνω, ἔκαμον, « prendre de la peine », en particulier dans les travaux guerriers.

⁴⁰ Cf. κραίνω, « commander », en particulier dans le sens militaire.

⁴¹ Cf. φείδομαι, « épargner », et Φείδιππος, « celui qui épargne son cheval ».

⁴² Cf. τὸ κῆδος, « sollicitude », sans spécialisation militaire du sens.

⁴³ Cf. le parallèle de Ἐπι-χθόνιος, Ἐρεχθεύσ.

5. Hypothèse morpho-phonétique sur la genèse des diminutifs du type Διονῦς et du type ἄνδρυς

D'un point de vue moins analogique et plus structural, mais qui n'entre pas en contradiction avec le précédent, on peut aussi imaginer une explication strictement phonétique. Compte tenu de la variété des suffixes de diminutifs, on observe que pour la finale d'un anthroponyme masculin quelconque, le timbre $\bar{\alpha}$ est possible, non la quantité $\check{\alpha}$ (Πρωταγόρᾱς) ; le timbre η est possible, non la quantité ϵ (Ἀριστοτέλης) ; le timbre \omicron est possible, non la quantité ω (Θεόδουλος) ; le timbre ι est possible, non la quantité $\bar{\iota}$ (Ἄλεξις). Toutes ces formations reposent sur des suffixes indo-européens bien connus. Il restait donc à créer, pour équilibrer le triangle des voyelles, un timbre u de finale onomastique : en raison de l'incertitude de la quantité du u dans les paradigmes des substantifs⁴⁴, les deux possibilités restaient offertes : Κοννῦς sur le modèle de Κοννᾱς, ou ἄλεξυς sur le modèle de ἄλεξις. On évoquera à cet égard un parallèle en onomastique française : l'anthroponyme *Jacques* a été soumis à des suffixations diverses d'étymologie bien connue : *Jacquart, Jacquet, Jacky, Jacot*, mais il existe aussi *Jacou*...

Abréviations - Bibliographie

- Bingen, « Inscriptions » = J. Bingen, « Inscriptions du Péloponnèse », *BCH* 77 (1953) 616-28.
- De Lamberterie, *Adjectifs* = Ch. De Lamberterie, *Les adjectifs grecs en -υς : sémantique et comparaison I-II* (« Bibliothèque des cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain » 54, 55 ; Louvain-La-Neuve 1990).
- DELG = P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque (nouvelle édition avec supplément ; Paris 1999)*.
- HPN = F. Bechtel, *Die historischen Personennamen des Griechischen bis zur Kaiserzeit* (Halle 1917).
- IGDGG I = L. Dubois, *Inscriptions grecques dialectales de Grande Grèce I. Colonies eubéennes. Colonies ioniennes. Emporia* (« Hautes études du monde gréco-romain » 21 ; Genève 1995).
- I.Teos* = D. F. McCabe, M. A. Plunkett, *Teos Inscriptions. Texts and Lists* (Princeton 1985).

⁴⁴ C'est tellement vrai que même les grammaires scolaires sont incapables d'offrir un modèle indiscutable de déclinaison : E. Ragon, *Grammaire grecque* (Paris 1964) 33 : « Presque tous les noms en -υς se déclinent sur ἰχθῦς. On rencontre un certain nombre de noms en -υς, -υος, masculins ou féminins. (...) On écrit parfois, au singulier, ἰχθύς et ἰχθύον oxytons » ; P. Chantraine, *Morphologie historique du grec* (Paris 1973) 91-92 : « ἰχθῦς peut fournir un paradigme complet ». D'autre part, les articles du DELG relatifs aux substantifs du type βότρυς font presque toujours état d'une incertitude quant à la quantité du $υ$.

- Lejeune, *Phonétique* = M. Lejeune, *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien* (Paris 1972).
- M. Leumann, « Deminutiva auf -ύλλιον und Personennamen mit Kennvokal u im Griechischen », *Glotta* 32 (1953) 220-21.
- LGPN I-IV = *A Lexicon of Greek Personal Names* I. *The Aegean Islands, Cyprus, Cyrenaica* (éds. P. M. Frazer, E. Matthews), II. *Attica* (éds. M. J. Osborne, S. G. Byrne), III.A. *Peloponnese, Western Greece, Sicily and Magna Graecia* (éds. P. M. Frazer, E. Matthews), III.B. *Central Greece : from the Megarid to Thessaly* (éds. P. M. Frazer, E. Matthews), IV. *Macedonia, Thrace, Northern Regions of the Black Sea* (éds. P. M. Frazer, E. Matthews) (Oxford 1987, 1994, 1997, 2000, 2005).
- Lhôte, « Déchiffrement » = E. Lhôte, « Nouveau déchiffrement d'une petite plaque de plomb trouvée à Dodone et portant une liste de 137 noms », dans : P. Cabanes, J.-L. Lamboley (éds.), *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité IV. Actes du IV^e colloque international de Grenoble, 10-12 octobre 2002* (Paris 2004) 113-31 (Cf. L. Dubois, *BullEpigr* 2005, 254).
- Lhôte, *Lamelles* = E. Lhôte, *Les lamelles oraculaires de Dodone* (« Hautes études du monde gréco-romain » 36 ; Genève 2006).
- E. Locker, « Die Bildung der griechischen Kurz- und Kosenamen », *Glotta* 22 (1934) 46-100 (spécialement 87-89 sur le suffixe -ΥΣ).
- LSAG² = L. H. Jeffery, *The Local Scripts of Archaic Greece : a Study of the Origin of the Greek Alphabet and its Development from the Eighth to the Fifth Centuries B.C.* (Revised Edition with Supplement by A. W. Johnston ; Oxford 1990²).
- OGS = O. Masson, *Onomastica Graeca Selecta* I-III (I-II : Paris 1990 ; III : Genève 2000).
- Robert, « Noms » = L. Robert, « Quelques noms de personnes grecques », *AC* 32 (1963) 5-17.

LES PROBLEMES PHONETIQUES DE LA PROPRIETE
EN PAYS BEOTIEN :
ΕΠΠΑΣΙΣ ET FORMES APPARENTEES A LA LUMIERE DES
LAMELLES ORACULAIRES DE DODONE¹

Julián MENDEZ DOSUNA

1. Dans l'utile répertoire des inscriptions béotiennes que Guy Vottéro a publié en 2001, on compte 154 décrets de proxénie². Ces documents, plus ou moins fragmentaires, proviennent de plusieurs cités béotiennes et s'échelonnent entre le IV^e et le II^e s. av. J.-C.³. Dans un peu moins de la moitié de ces décrets sont attestés les substantifs ἔππασις et ἔμπασις – toujours à l'accusatif – dans la formule qui sert à accorder aux proxènes le droit d'acquérir des biens-fonds : εἶμεν αὐτοῖ γᾶς κῆ φοικίας ἔππασιν/ἔμπασιν. Les deux mots sont donc fonctionnellement équivalents, sinon complètement synonymes.

Les deux tableaux suivants récapitulent la distribution géographique de ἔππασιν et ἔμπασιν. Je n'ai pas tenu compte ni des formes reconstituées par les éditeurs modernes, ni de la graphie ἔπασιν⁴, qui est ambiguë : ἔ(π)πασιν ? ἔ(μ)πασιν ?

Dans trois décrets on trouve le quasi-synonyme ἐνωνάν, « droit d'acheter des propriétés »⁵, à côté de ἔππασιν⁶. Ajoutons que la variante ionienne-attique ἔγκτησιν apparaît dans IG VII à côté d'autres traits non béotiens⁷.

¹ Je tiens à remercier Martin Peters et Alcorac Alonso, qui ont lu une version préliminaire de ce travail, et tous ceux qui m'ont fait des remarques et des suggestions dans la discussion suivant ma présentation orale. Je remercie vivement Yves Duhoux pour la mise au point de mon français. Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet de recherche HUM2005-06622-C04-02/FILO.

² Vottéro, *Dialecte béotien II*.

³ Pour les inscriptions béotiennes j'adopte la chronologie et les abréviations de Vottéro (voir *Dialecte béotien II* 25 : « 4^ed, 4^eam, 4^epm, 4^ef/3^ed, où d signifie début, f : fin, am : 1^{ère} moitié, m : milieu, pm : 2^e moitié, x^ef/x^ed : fin x^e/début x^e s. La présence d'un ? indique une réelle incertitude »). Pour l'accentuation des formes dialectales attestées dans les inscriptions, qui – on va le voir (§ 9) – joue un certain rôle dans le problème dont on va s'occuper, je me conforme conventionnellement aux règles de l'attique.

⁴ IG VII 2407, L. 8 (Thèbes, 4^eam) ; IG VII 3167, L. 10 (Orchomène, 3^epm).

⁵ Cf. IG VII 3287, L. 7 (Chéronée, 3^epm) ; SEG 34 (1984) 355 (Thèbes, 3^epm).

⁶ SEG 39 (1989) 440, 441 (Orchomène, 3^ef).

⁷ IG VII 2408 (Thèbes, 4^eam).

ἔππαισις						
Bassin du Copaiís	Coronée	Orchomène	Haliarte	Onchestos	Acraiphia	
	8	1	1	1	4	
S-SE	Thèbes	Thespies	Chorsia	Thisbè	Tanagra	Platéés
	4	10	1	8	17	0
Ex Boeotía	Oropos					
	11					
TOTAL	66					
ἔμπαισις						
Bassin du Copaiís	Coronée	Orchomène	Haliarte	Onchestos	Acraiphia	
	1	0	0	1	0	
S-SE	Thèbes	Thespies	Chorsia	Thisbè	Tanagra	Platéés
	0	0	0	0	0	2
Ex Boeotía	Oropos					
	4					
TOTAL	8					

2. On voit bien que ἔππαισις l'emporte de beaucoup sur ἔμπαισις : la proportion est de 8.25 : 1. La distribution des deux formes ne semble pas être significative ni du point de vue de la chronologie, ni du point de vue de la géographie. Quant à la chronologie, on s'attendrait à trouver la forme ἔμπαισις censée être la variante la plus ancienne (voir plus bas) dans les documents les plus anciens. Cependant, cette attente ne trouve pas de confirmation dans les textes. Ἐππαισις apparaît depuis le IV^e s. av. J.-C.⁸. La chronologie des témoignages de ἔμπαισις n'est pas moins variée⁹. Quant à la distribution géographique, on constate que la variante ἔππαισις est bien plus fréquente que ἔμπαισις dans toutes les cités à l'exception de Platées. On pourrait attribuer cette circonstance au fait que la ville de Platées était voisine de la Mégaride. En fait, la variante ἔμπαισις semble s'associer à d'autres traits qui ne sont pas béotiens ou typiquement béotiens. C'est ainsi que dans les deux décrets honorifiques de Platées¹⁰, on trouve ἰσοτέλειαν (au lieu de ἰσοτέλιαν) ; de même, dans un décret d'Onchestos, on lit ἀτέλειαν (au lieu de ἀτέλιαν), ἐν

⁸ J. M. Fossey, « Boiotian decrees of proxenia », dans : J. M. Fossey, J. Morin (éds.), *Boeotia antiqua IV. Proceedings of the 7th International Congress on Boiotian Antiquities. Boiotian (and other) Epigraphy, Montreal, 26-28 February 1993* (Amsterdam 1994) 35-59, spécialement 49-52 (Ariarte, 4^m/3^d) ; IG VII 2409 (Thèbes, 4^m/3^m) ; P. Roesch, « Inscriptions béotiennes du Musée de Thèbes », *BCH* 94 (1970) 139-60, spécialement 140-44, n° 1 (Thèbes, 4^f/3^d) et 144-46, n° 2 (Thèbes, 4^e) ; P. Roesch, « Un décret inédit de la ligue thébaine », *REG* 97 (1984) 45-60, spécialement 46, 47-48 (Thèbes, 4^{am}).

⁹ SEG 32 (1982) 476 (Onchestos, 4^e) ; IG VII 2866 (Coronée, 3^{pm}) ; IG VII 1664, 1665 (Platéés, 3^f/2^d) ; *I.Oropos* 34, 35, 49, 74 (Oropos, 3^f).

¹⁰ IG VII 1664, 1665.

πολέμωι (au lieu de ἐν πολέμοι) et οἰκίας (au lieu de φοικίας)¹¹ ; dans un autre décret d'Oropos, le dat. sg. αὐτῶ (au lieu de αὐτοῖ ου αὐτῷ) se trouve à côté de ο[ι]κίας (au lieu de φοικίας ου φυκίας), ἰσοτέλειαν (au lieu de ἰσοτέλιαν), εἰράνας (au lieu de ἱράνας), εὐ(ερ)γέταις (au lieu de εὐεργέτης)¹². Bien entendu, la corrélation entre ἔμπασις et les autres traits non béotiens est loin d'être parfaite. Par exemple, ἔνπασιν apparaît dans un texte complètement béotien¹³. En revanche, ἔππασιν se combine avec εἰράνας et εὐεργέταις¹⁴. Bref, il faut reconnaître que les données dont on dispose sont trop maigres pour en tirer des conclusions sûres.

3. On sait bien que, pour les notions d'acquisition et de possession, la grande majorité des dialectes grecs employaient la racine πᾶ(σ)- : prés. πᾶσθαι¹⁵, aor. πᾶσασθαι, pf. πεπᾶσθαι¹⁶. A la même famille appartiennent les substantifs πᾶσις, « acquisition » (Hsch.), πᾶμα, « propriété » (arc., arg., crét., Théoc.) et des composés comme παμωχέω (héracl.), παμώχως ὁ κύριος (Hsch.), ἐχεπάμῶν (locr. occ.), παματοφαγεῖσται (locr. occ.), παμπασία (Dodone), etc.

L'ionien-attique quant à lui utilisait une racine synonyme *κτᾶ- : prés. κτᾶσθαι, aor. κτήσασθαι, pf. (κ)εκτῆσθαι. Les rares exceptions dans les textes littéraires sont probablement des emprunts : πολυπάμων (Hom., *Il.* 4.433 : πολυπάμονος), pf. πεπᾶσθαι (Homère, Solon, Théognis, Eschyle, Euripide, Aristophane, Xénophon), aor. πᾶσασθαι (Théognis), παμψησία, « pleine propriété » (Eschyle, Euripide, Aristophane), παμπήδην (Eschyle, Sophocle, Platon), etc.

García Ramón¹⁷ relève des parallélismes frappants dans le domaine de l'onomastique : Εὔπαστος = Εὔκτητος, (Εὐ)πάτας = (Φιλο)κτήτης, Εὐπάμων = Εὐκτῆμων, Πάσιππος = Κτήσιππος, etc.

Ἐμπασις est l'équivalent dialectal de ion.-att. ἔγκτησις, « acquisition, propriété incorporée [au patrimoine préexistant] ». Les deux substantifs correspondent aux verbes composés ἐμπᾶσθαι et ἐγκτᾶσθαι, « incorporer une propriété [au patrimoine préexistant] »¹⁸.

¹¹ SEG 25 (1971) 553 (Onchestos, 4^{am}).

¹² *I.Oropos* 34 (Oropos, 3^{of}).

¹³ *I.Oropos* 74.

¹⁴ *I.Oropos* 33.

¹⁵ On notera aussi le présent redoublé et suffixé πιπᾶσκεισθαι : arg. (ἐ)νπιπασκέσθῳ (*I.Cret* I viii 4 b, L. 3-4, Cnossos, ca 450 av. J.-C.) et le participe πιπασκόμενος dans des lamelles oraculaires inédites de Dodone (voir § 7).

¹⁶ Pour les témoignages possibles de cette racine en mycénien, voir R. Gusmani, « Greco πέπαμαι », *Ilmg* 3 (1976-1977) 167-68 ; Meier-Brügger, « Zu Griechisch κτῶμαι » ; García Ramón, « Langue des tablettes ».

¹⁷ García Ramón, « Langue des tablettes » 157-58.

¹⁸ Le sens que prêtent les dictionnaires à ceux deux verbes (« acquies a possession in a foreign country » [LSJ], « acquérir une propriété en pays étranger » [Bailly]) repose sur une inférence abusive à partir des contextes où ces mots sont attestés. Pour le vrai sens du

Outre le béotien, la forme ἔπασις avec ses variantes phonétiques dialectales est bien attestée dans d'autres régions : Mégare, Delphes, Argos (ἔπαις), Arcadie (ἴπασις) ; cf. aussi la glose ἐπάσεις ἐγκτήσεις (sans indication de provenance) dans le lexique d'Hésychius.

A ce qu'il paraît, ἔπασις est une forme exclusive du béotien, mais on verra ci-dessous que cette appréciation n'est pas tout à fait exacte.

4. On connaît depuis longtemps d'autres formes de la famille de πέπαμαι qui présentent dans les textes béotiens un /pp/ géminé :

- Le participe ἀπασάμενος dans un poème de Corinne sur les filles d'Asôpos¹⁹.

- Le neutre pluriel ταππαματα (τάππάματα), qui apparaît à quatre reprises dans un passage de l'inscription de Nicaréta de Thespies²⁰.

- Les anthroponymes Γυνόππαστος²¹, Θιοππάστω²² et peut-être Θι[ό]ππαστος dans un catalogue militaire de Thespies²³ d'après le LGPN²⁴.

5. Pour ce qui est de l'étymologie des mots avec -ππ-, on s'accorde à penser que ἔπασις est l'avatar phonétique de ἔπασις.

On admet aussi à l'unanimité que ἀπασάμενος provient de ἀναπασάμενος, ce que confirmerait une scholie du *P.Berol.* qui glose ἀπασάμενος comme ανακτησαμ'σ (c.-à-d. ἀνακτησάμενος). Pour le sens attribué au participe, cf. ἀνακτᾶσθαι, « regain for oneself, recover »²⁵, « regagner pour soi-même, recouvrer »²⁶.

Dans le cas de ταππαματα les interprétations sont plus variées. D'après le LSJ²⁷ et Chantraine²⁸, équivaldrait à τὰ ἐπάματα (ion.-att. ἐγκτήματα, « propriétés »).

D'après une hypothèse de Schmidt²⁹ qui a connu un grand succès (voir § 6), il faudrait couper τὰ ππάματα (ion.-att. τὰ κτήματα).

préverbe ἐν-, voir J. Méndez Dosuna, « En torno al significado de ἐγκτάομαι, ἔγκτησις y ἔγκτημα (Ps.-D. 7.42 y otros pasajes) », *Eclás* 131 (2007) 29-44.

¹⁹ *P.Berol.* 284 (II^e s. ap. J.-C.) ; Page, *PMG* n° 654, col. iii, v. 39.

²⁰ Migeotte, *Emprunt* n° 13 [= *IG VII* 3172], L. 62-63, 67, 70-71, 73-74 (Orchomène, 3^ef).

²¹ *IG VII* 505, L. 2 (Tanagra, 3^epm). Pour cet anthroponyme voir Appendice.

²² *I.Oropos* 93, L. 2 (3^ef). Notons la présence de ἔπασιν dans ces deux inscriptions : *IG VII* 505, L. 5 ; *I.Oropos* 93, L. 4.

²³ *SEG* 22 (1967) 390, L. 3 (3^epm).

²⁴ *LGPN III.B* s.v. A. Plassart, « Inscriptions de Thespies », *BCH* 82 (1958) 107-167, spécialement 162-63, n° 15 et le *SEG* lisaient Θο[.]ππ--.

²⁵ *LSJ*.

²⁶ Bailly.

²⁷ *LSJ*, s.v. ἔπασμα.

²⁸ P. Chantraine, *DELG*, s.v. πέπαμαι.

²⁹ Schmidt, *Pluralbildungen*.

Bien que je revienne sur cette question (voir § 11), je signale dès maintenant que, comme Teyssier l'a fait voir il y a bien longtemps³⁰, le sens de « propriétés » que l'on obtient aussi bien si l'on part de τὰ ἐμπάματα que si l'on part de τὰ ππάματα, ne convient point au contexte.

Teyssier lui-même proposait d'expliquer ταππαματα comme τὰ ἀναπάματα (ion-att. *ἀνακτήματα) qui signifierait « les sommes en recouvrement ».

6. On va voir qu'aucune de ces solutions n'est entièrement satisfaisante. On s'occupera d'abord des aspects phonétiques du problème (§ 6-10). On abordera plus tard des problèmes relatifs à la signification (§ 11-12).

Pour justifier la présence d'un ππ géminé dans les mots en question on a avancé deux hypothèses. La solution la plus simple serait de poser une assimilation totale de la nasale à l'occlusive :

ἔμπασις > ἔππασις

*ἀναπάματα > *ἀμπάματα > ἀππάματα

*ἀναπασάμενος > *ἀμπασάμενος > ἀππασάμενος

Cette hypothèse a été soutenue par Thumb³¹, Schwyzer³², Teyssier³³, Thumb et Scherer³⁴, Lejeune³⁵, Szemerényi³⁶ et García Ramón (*dubitanter*)³⁷.

Bien qu'une telle assimilation ne soit pas impossible en elle-même³⁸, cette solution se heurte à deux difficultés :

³⁰ Teyssier, « Notes ».

³¹ A. Thumb, *Handbuch der griechischen Dialekte* (Heidelberg 1909) 227.

³² Schwyzer, *Grammatik* I 301.

³³ Teyssier, « Notes ».

³⁴ A. Thumb, A. Scherer, *Handbuch der griechischen Dialekte II* (Heidelberg 1959²) § 236.14 et 26.

³⁵ Lejeune, *Phonétique* § 358, n. 1.

³⁶ Szemerényi, « Compte-rendu » 9.

³⁷ García Ramón, « Langue des tablettes » 160.

³⁸ Dans les inscriptions dialectales il y a des exemples qui sembleraient incontestables : delph. σύββολος, λαββάνοντες, Ἰθαββος, crétois. ποππάν, [πε]ριαππετις, ἀφανῶ, locr. occ. ἀνακκάζηι : cf. respectivement J. J. Moralejo Alvarez, *Gramática de las inscripciones delficas (Fonética y morfología) (siglos VI-III a. C.)* (Santiago de Compostela 1973) 84-85 ; M. Bile, *Le dialecte crétois ancien. Etude de la langue des inscriptions. Recueil des inscriptions postérieures aux IC* (« Etudes crétoises » 27 ; Athènes 1988) 126-27 ; J. Méndez Dosuna, *Los dialectos dorios del Noroeste. Gramática y estudio dialectal* (Salamanque 1985) 141-42. Pourtant, ces exemples sont si rares que L. Threatte, *The Grammar of Attic Inscriptions I. Phonology* (Berlin 1980) 638, à propos d'att. ξυββάλεσθαι (IG II/III² 107, L. 11, Athènes, 368-367 av. J.-C.), croit qu'il s'agit de simples fautes. Quoi qu'il en soit, en dépit de l'opinion générale, les cas occasionnels d'omission d'une nasale appuyée (par exemple, att. Ἰταλάτῃ pour Ἰταλάντῃ) ne sauraient être une preuve de sa faiblesse articulatoire en grec ancien : J. Méndez Dosuna, « Ex praesente lux », dans : I. Hajnal (éd.), *Die altgriechischen Dialekte: Wesen und Werden, Akten des Kolloquiums Freie Universität Berlin, 19. - 22. September 2001* (« Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft » 126 ; Innsbruck 2007) 355-84.

Elle n'explique pas le -ππ- des anthroponymes Γυνόππαστος et Θιόππαστος, dans lesquels il n'y a pas lieu de reconstruire une nasale.

On a vu que dans les décrets honorifiques béotiens la forme ἔππασις fait preuve d'une supériorité écrasante par rapport à ἔμπασις. Or, il est malaisé d'expliquer pourquoi la prétendue assimilation de la nasale appuyée n'aurait affecté que ce mot. C'est ainsi que, par exemple, dans un décret honorifique béotien³⁹, ἔππασιν (L. 6) apparaît à côté de ἄρχοντος (L. 1), ἀπιόντος (L. 1), Θιόπομπος (L. 2), Ἀντιοχεΐας (L. 5) et πάντα (L. 9). De même, les nasales demeurent intactes dans l'inscription de Nicaréta : ἄρχοντος (L. 2, 23, etc.), ρεφυκονομειόντων (L. 24), ἀποδόντος (L. 25-26), δ[ι]αγράψαντος (L. 33-34), ἀντίγραφον (L. 35), τεθέντος (L. 36), ἐποείσανθο (L. 5), ἔνθω (L. 165), ἀνδρός (L. 127), Φιλώνδαο (L. 168), [ἀ]ναγκάσθαισαν (L. 46), ἀγγράψη (L. 29-30), ἐγγούω (L. 66, 70, etc.), σούγγραφος (L. 121), σούγγραφον (L. 142, 152, 157, etc.), σουγχωρείσαντος (L. 47), etc., et surtout les séquences de nasale+occlusive labiale dans ἐνφορά (L. 49) et ἐμπράξις (L. 55-56). Pareillement, chez Corinne⁴⁰ on a ἄντροι (col. i, v. 14), βάντας (col. iii, v. 20), ἐσγεννάσονθ' (col. iii, v. 23) et κάσσονθη (col. iii, v. 24), πεντεῖκο[ντα] (col. iii, v. 28).

D'après une autre explication qui remonte à Schmidt⁴¹ et qui fut mise au point par Schulze⁴², le ππ- géminé représenterait l'aboutissement régulier d'une séquence *kw- à l'initial du mot après voyelle. Ce traitement ferait pendant à celui de *-kw- à l'intérieur du mot tel qu'on l'atteste dans le nom du cheval : *(h)*ék*wos > ἵππος (avec un doublet dialectal ἴκκος)⁴³.

Schulze comparait le traitement de *kw- à l'initiale après voyelle au traitement du groupe πτ- en thessalien : οἱ πτολίαρχοι, (< πτολι^ο)⁴⁴, et ἀρχιπτολιάρεντος⁴⁵ vis-à-vis de Τολεμαῖος (< Πτολεμαῖος)⁴⁶.

Cette hypothèse a été acceptée par Bechtel⁴⁷, Schwyzer⁴⁸, Page⁴⁹, Buck⁵⁰, Lejeune⁵¹ et García Ramón⁵².

³⁹ IG VII 518 (Tanagra, 2^ed).

⁴⁰ Page, PMG n° 654.

⁴¹ Schmidt, *Pluralbildungen* 411 ss.

⁴² W. Schulze, « Miscellen : 2. Wurzel ππ̄- », KZ 33 (1895) 318-20 (= *Kleine Schriften I* [Göttingen 1933] 376-78).

⁴³ La reconstruction d'une protoforme *(h)*ék*wos avec une séquence **k*w distincte de la labiovélaire **k*^w, s'appuie sur le témoignage de véd. *ásva-*, avest. *aspa-*.

⁴⁴ IG IX 2, 1233, L. 1 (Phalanna, 3^e s. av. J.-C.).

⁴⁵ IG IX 2, 1233, L. 2.

⁴⁶ IG IX 2, 598 (Larissa, 4^e s. av. J.-C.).

⁴⁷ Bechtel, *Griechische Dialekte I* 156.

⁴⁸ Schwyzer, *Grammatik I* 30.

⁴⁹ Page, *Corinna* 53.

⁵⁰ Buck, *Greek Dialects* § 69.4 et 162.12.

⁵¹ Lejeune, *Phonétique* § 72.

⁵² García Ramón, « Langue des tablettes » 159-60.

L'hypothèse d'un groupe *kw- (*kweh₁-) comporte des avantages évidents. Tout d'abord, elle rendrait compte du ππ des composés Γυνόππαστος et Θιόππαστος.

D'autre part, on vient de voir que l'assimilation d'une nasale est assez problématique. Or, pour certains auteurs⁵³ ce serait justement la présence d'un ππ géminé qui serait responsable de la perte de la nasale qui – tout au moins, d'après les étymologies communément admises – existait dans ἔππασις, τάππάματα et ἀππασάμενος : *ἐμππᾶ° > ἔππᾶ°, *ἀναππᾶ° > *ἀμππᾶ° > ἀππᾶ°⁵⁴.

Pourtant, les faiblesses de l'hypothèse d'un changement *kw- > ππ- ne sont pas moins importantes :

Tout d'abord on manque d'exemples nets d'un tel changement⁵⁵. Le nom du cheval en grec est quant à lui un casse-tête bien connu. Outre la géminée -ππ- (et -κκ- dialectal), ἵππος présente un i au lieu du *e attendu et une aspiration qui ne peut pas être étymologique. Sihler⁵⁶, qui se montre particulièrement critique en ce qui concerne l'évolution *(-)kw- > (-π)π-, signale l'absence de correspondances claires de la racine de *πέπαμαι dans les autres langues indo-européennes.

Quoi qu'il en soit, une étape intermédiaire *-μππ- n'est point vraisemblable. On a du mal à croire qu'une géminée ne se soit jamais développée après une consonne et à plus forte raison qu'elle ait pu survivre dans un tel contexte. On sait que, comme la plupart des langues du monde, le grec ancien ne tolérait pas de géminées après une consonne⁵⁷. A titre d'exemple on citera le futur *πενθομαι > *πένθομαι > att. πείσομαι (non pas †πένθομαι > †πέσσομαι > †πέσομαι) ou le traitement de *gʝ dans crétois πράδδεν (*πρᾶγʝ°)⁵⁸ vis-à-vis de σαλπίνδε[v] (*σαλπγγʝ°)⁵⁹, non pas †σαλπιδδεν. Les graphies (extrêmement rares) du type de

⁵³ E. Hermann, *Silbenbildung im Griechischen und in den anderen indogermanischen Sprachen* (Göttingen 1923) 83 ; Schwyzer, *Grammatik I* 301, 649 ; Buck, *Greek Dialects* § 69.4 ; Page, *Corinna* 53 ; Adrados, *Diccionario III* s.v. ἀππάομαι.

⁵⁴ La formulation la plus explicite est celle de Hermann, *loc.cit.* : « Da hinter ππ vermutlich *k_h* steckt, wird der Verschluss hinter dem Nasal zum ersten Silbe gehört haben ».

⁵⁵ García Ramón, « Langue des tablettes » 160, attribue le traitement *kw- > κ- dans καπνός et κόλπος à « l'effet dissimulateur de la bilabiale de la syllabe suivante ». I. Balles, « Air. *barae*, gr. φρένες, gr. πραιπίδες und die Vertretung von idg. **k_h*- im Griechischen », dans : M. Fritz, S. Zeilfelder (éds.), *Novalis Indogermanica. Festschrift für Günter Neumann zum 80. Geburtstag* (Graz 2002) 1-23, spécialement 13-15, plaide pour le traitement *kw- > *pp dans πραιπίδες, dérivé d'un postmycénien *πραιπός (*p_hkw-ó-) à travers une étape *p_hrap_hó-/ *p_hrap_h-íd- et une dissimilation p-pp > p-p qui me semble tout à fait arbitraire.

⁵⁶ A. L. Sihler, *New Comparative Grammar of Greek and Latin* (New York, Oxford 1995) 159-60.

⁵⁷ Le grec ancien ne tolérait non plus de géminées devant une autre consonne sauf quand intervenait une frontière morphologique : cf. ἐκ-κρίνω, ἐκ-κλησία, κατακτάνοντες > κακ-κτάνοντες (Alcée), καταφθίμενος > καπ-φθίμενος (Euripide), etc.

⁵⁸ *I.Cret IV* 80, L. 10 (Gortyne, ca 480-450 av. J.-C.).

⁵⁹ *I.Cret IV* 146, L. 9 (Gortyne, ca 450-400 av. J.-C.).

ἔκττη, ὀκττώ, ἐκ ττούτῶ, ἠνείχθησαν (att. ἔκττη, ὀκτώ, ἐκ τούτου, ἠνέχθησαν) que l'on trouve, par exemple, dans *I.Ephesos*⁶⁰, ne constituent pas de vraies exceptions à cette règle. Quelle que soit l'explication que l'on donne à ce phénomène, on s'accorde à penser qu'elle ne note pas de vraies géminées⁶¹.

Par ailleurs, on ne retrouve la moindre trace de ππ- géminé dans les mots de la famille de πέπαμαι attestés dans d'autres dialectes : par exemple, arc. πεπαμένα⁶² et τὰ πάματα⁶³ à côté des géminées de διαγράμματι (L. 7), ἥμισσον (L. 14-15, 39-40, 42-43), ἄλλων (L. 15), etc., et surtout πολυπάμονος scandé ~ ~ chez Homère (*Il.* 4.433, en face de πολυκτήμων ~ ~ [*Il.* 5.613]). Bien entendu, l'argument n'est pas décisif, car le π- simple pourrait être dû à la généralisation du traitement *kw- > *π- au début du mot par nivellement analogique : cf. le type homérique ἔλλαβε, où λλ représente l'aboutissement d'un ancien groupe *sl-, vis-à-vis d'att. ἔλαβε (pour *εἴλαβε) refait à partir λαμβάνω, λαβών, etc.

Somme toute, l'idée d'un changement *kw- > ππ- pourrait être utile pour expliquer la géminée de Γυνόπαστος et Θιόπαστος, mais fait difficulté dans le cas de ἔππασις, ἀππασάμενος et τὰππάματα.

On voit bien qu'aucune des deux hypothèses en présence n'est satisfaisante du point de vue de la phonétique. On verra plus loin (§ 11) qu'elles ne sont pas plus convaincantes du point de vue de la sémantique, mais, pour simplifier l'exposé, je vais présenter auparavant une hypothèse alternative.

7. La clef du mystère nous est fournie par quelques lamelles oraculaires de Dodone. Dans un volume qui doit mettre encore un certain temps à paraître, seront publiés quelques 4.200 textes, inédits pour la plupart. C'est grâce à la générosité du regretté A.-Ph. Christidis, qui nous a quitté le 26 décembre 2004, que j'ai eu accès à ces documents. Après la mort des trois éditeurs originels, S. Dakaris, J. Vokotopoulou et A.-Ph. Christidis, une équipe de la Fondation Triantaphyllidis (Université Aristotélique de Thessalonique) s'est chargée de la révision finale avec le concours de David Jordan (Introduction), Jaime Curbera (Etude onomastique) et de moi-même (Etude dialectale). La numérotation de ces nouvelles lamelles oraculaires de Dodone (dorénavant *LOD*) correspond à celle de la version provisoire que A.-Ph. Christidis m'avait envoyée en mai 2004. Etant donné qu'il s'agit de textes inédits, je ne peux citer que des mots isolés dépourvus de tout contexte. Pour les lamelles qui ont été publiées auparavant, on se reportera à l'excellente monographie que Eric Lhôte⁶⁴ leur a consacrée.

⁶⁰ *I.Ephesos* la 1 B, L. 3 (Ephèse, ca 550 av. J.-C.).

⁶¹ Il en va de même pour les géminées graphiques – beaucoup plus fréquentes dans les inscriptions – du type de ἄριστος, ὀκκτώ, τέθαππται, etc.

⁶² *IPArk* 5, L. 7 (Delphes, 324 av. J.-C.).

⁶³ *IPArk* 5, L. 6, 33.

⁶⁴ Lhôte, *Lamelles*.

Comme on pouvait s'y attendre, nombreux sont les gens qui se dirigeaient à Dodone pour y consulter l'oracle au sujet de leurs perspectives économiques. C'est ainsi que la famille de πέπαμαι est bien représentée dans ces textes, qui doivent dater du V^e et du IV^e s. av. J.-C. Les lamelles nous livrent plusieurs formes du verbe simple : πεπαμένος⁶⁵ et πιπασκομένω⁶⁶, πάσωμαι⁶⁷, πέπατα(ι)⁶⁸, 'πέπατο⁶⁹. En matière de substantifs on a πᾶμάτων⁷⁰, πανπᾶσίας⁷¹, πανπᾶσίῳ⁷², πανπᾶσίου⁷³, παμπᾶσίω⁷⁴ et l'anthroponyme Φιλοπάμονι⁷⁵.

On retiendra surtout le présent de subjonctif 'πιπᾶμαι⁷⁶ correspondant à att. ἐπικτῶμαι. Il s'agit de la première attestation du verbe ἐπιπᾶσθαι (att. ἐπικτᾶσθαι, « gain or win besides »⁷⁷, « se procurer en sus, acquérir en outre »⁷⁸), que présupposait une glose d'Hésychius ἐπιπαματίδα τὸν ἐπικληρον.

Encore plus importants sont les témoignages du substantif ἐπίπασις et de son dérivé thématisé ἐπιπάσιον : ἐπίπασι[ς]⁷⁹, ἐπίπασιν⁸⁰ et ἐπιπάσιον⁸¹.

Plus incertain est le témoignage de ἔπασι[ν] dans une consultation très fragmentaire⁸². On a déjà signalé des graphies analogues en Béotie (§ 1). Les éditeurs des nouvelles lamelles comparent cette forme avec béot. ἔπασιν. Mais on pourrait avoir affaire à une omission de la nasale de ἔμπασιν due à une inadvertance (cf. ét. ἔκτησιν⁸³).

Enfin, dans une autre consultation très fragmentaire⁸⁴, semble se lire la variante ionien-attique ἐπίκτι[ησις], qui est bien attestée dans les textes littéraires. Il n'est pas sans intérêt de constater qu'Aristote emploie ce mot

⁶⁵ Lhôte, *Lamelles* n^{os} 117 A, 118 B ; LOD 6 A, 146 A, etc.

⁶⁶ LOD 19 A.

⁶⁷ LOD 3330 A.

⁶⁸ LOD 6 A.

⁶⁹ LOD 2027 B et peut-être 2238 A.

⁷⁰ LOD 2173 A.

⁷¹ Lhôte, *Lamelles* n^{os} 7, 58 B, 114 A, 115, etc. ; LOD 24 A, 428 B, etc.

⁷² Lhôte, *Lamelles* n^o 117.

⁷³ LOD 2514.

⁷⁴ LOD 1985 A.

⁷⁵ LOD 3336 A.

⁷⁶ LOD 2028 A.

⁷⁷ LSJ.

⁷⁸ Bailly.

⁷⁹ LOD 430.

⁸⁰ Ce témoignage apparaît dans une lamelle du Musée de Ioannina (M13662A1), qui pour le moment restera inédite.

⁸¹ LOD 4141 A.

⁸² LOD 4151 B.

⁸³ IG IX 1², 2.19b, L. 12 (Thermos, ca 300-250 av. J.-C.).

⁸⁴ LOD 3463 A, L. 3.

dans le contexte d'une consultation oraculaire : τῷ ἐν Λήμνῳ ἀνεῖλεν ὁ θεὸς μαντευομένῳ ἐπίκτησιν ἔσεσθαι κτημάτων (Arist., HA 522a).

8. Comme les éditeurs des *LOD* n'ont pas manqué de signaler⁸⁵, ἐπίπαισις est l'équivalent dorien d'att. ἐπίκτησις, « acquisition additionnelle, profit ». Pourtant, contrairement à ce qu'ils croyaient, il ne s'agit pas de la première attestation du mot. A la lumière des nouvelles données, il paraît évident que βέοτ. ἔππαισις n'est pas une variante phonétique de ἔμπαισις comme le voulait l'explication traditionnelle, mais une variante apocorée de ἐπίπαισις. De la même façon, ἀππασάμενος et ἀππάματα doivent être des variantes de *ἀποπασάμενος et *ἀποπάματα.

A strictement parler, l'hypothèse d'une apocope n'est pas tout à fait nouvelle. A propos de ταππαματα Meier-Brügger⁸⁶ se faisait l'écho de trois interprétations : (a) τὰ ππάματα (« Erhaltung der anlautenden Doppelkonsonant vor einem Proklitikon »), (b) τὰ ἐμππάματα et (c) « τ' ἀππάματα (mit synkopiertem ἀπο-, vgl. ἀππασάμενος Corinn.) ».

Les deux premières hypothèses ont été analysées et rejetées ci-dessus (§ 6). Curieusement, pour ce qui est de l'apocope, Meier-Brügger ne renvoie à aucune publication. A ma demande, il a eu la gentillesse de consulter ses archives, mais n'a pas réussi à identifier sa source. Puisque – à ma connaissance – personne d'autre ne mentionne cette hypothèse, je tiens à croire que c'est Meier-Brügger lui-même qui a entrevu l'idée d'une apocope et que plus tard, sans avoir pleine conscience de la portée de son intuition pour un problème qui n'avait qu'un intérêt très secondaire dans son travail, il a mentionné l'apocope en passant comme s'il s'agissait d'une hypothèse proposée par quelqu'un d'autre.

9. Si l'on en juge par les trois mots en question, en béotien l'apocope des prépositions avec une occlusive labiale précédant la voyelle finale, c.-à-d. ἀπό, ἐπί, ὑπό, appartiendrait au type dit « conditionné »⁸⁷, l'apocope n'ayant lieu que devant des mots commençant par un occlusive labiale homorganique. De fait, si l'on excepte le thessalien qui, comme champion imbattable de l'apocope qu'il était, connaissait le type « inconditionné » (thess. ἀππεισάτου, ὑππρό, ἄτ τᾶς, ἔτ τοῖ, ὕτ τᾶς, etc.), les rares exemples de l'apocope de ces prépositions dans d'autres dialectes ne se rencontrent que devant labiale : Hom. ἀππέμψει pour ἀποπέμψει (Od. 15.83), ὑββάλλειν pour ὑποβάλλειν (Il. 19.80), lesb. ἄπ πατέρων (Alc., fr. 371, Lobel-Page).

⁸⁵ Commentaires à *LOD* 430, 4151.

⁸⁶ Meier-Brügger, « Zu Griechisch κτώμαι » 228, n. 15.

⁸⁷ Lejeune, *Phonétique* § 355.

Il faut noter une exception à la règle générale : la conjonction ἔττε attestée dans trois textes béotiens⁸⁸, qui ne remonte pas à ἔστε ou ἔντε comme on l'a cru auparavant, mais à *ἐπί τε⁸⁹. Dans ce cas l'apocope « inconditionnée » de ἐπί relève du fait bien connu que les mots accessoires sont exposés à une usure phonétique plus intense que les mots du lexique.

10. Passons maintenant à la confrontation de notre hypothèse avec les données épigraphiques. A ce propos j'ai mené une enquête partielle à l'aide du CD du Packard Humanities Institute, qui n'inclut que les textes de IG VII. Je crois que le corpus est suffisamment représentatif pour que les résultats de l'enquête soient fiables. Pour un dossier exhaustif on devra attendre la publication de la grammaire des inscriptions béotiennes que Guy Vottéro prépare depuis longtemps.

Je n'ai pas trouvé d'exemples pertinents pour l'apocope de ὑπό devant labiale.

Pour ἀπό, on manque d'exemples en *sandhi* (ἀπό π^o) et je connais deux exceptions en composition : ποταποπισάτω⁹⁰ et ἀποπισάτω⁹¹.

Pour ἐπί, si l'on excepte les exemples de ἔππασιν, on n'a pas d'exemples en composition. A vrai dire, les exceptions à l'apocope de la préposition ἐπί en *sandhi* sont assez nombreuses : j'en ai compté six dans les formules du type ἐπί Πολυαράτοε ἐμί⁹² des inscriptions sépulcrales ; la formule ἐπί πόλιος se lit dans vingt-six textes (III^e-II^e s. av. J.-C.) ; on a aussi ἐπί Πολυκράτιος dans l'inscription de Nicaréta⁹³ et ἐπί Πολέ[α]ο⁹⁴.

Pourtant, ces exceptions ne constituent pas un argument décisif contre l'apocope, tant s'en faut. En effet, on sait que l'écriture tend à reproduire la prononciation hyperlente, hyperarticulée et hypersegmentée qui est caractéristique du style de la dictée. C'est pour cette raison que l'orthographe des textes épigraphiques grecs ne nous renseigne que très partiellement sur les faits de phonétique syntactique. A ce propos la comparaison avec l'apocope de la préposition κατά, qui est bien plus fréquente et plus répandue dans les dialectes, est éclairante. En béotien, tout comme dans d'autres dialectes (arcadien, dialectes doriens), l'apocope de κατά n'a lieu que devant dentale⁹⁵.

⁸⁸ IG VII 3054, L. 7 (Lébadée, 3^epm) ; IG VII 3170, L. 13 (Orchomène, 3^epm) ; N. Pappadakis, « Περὶ τὸ Χαρόπειον τῆς Κορωνείας », *ΑΔ* 2 (1916) 218-19, Αβ', L. 31-33 (Coronée, 3^ef).

⁸⁹ J. Méndez Dosuna, « Boeotian ἔττε and ἔττω : An elusive problem in Greek dialectology », *ILing* 29 (2006) 103-110.

⁹⁰ Migeotte, *Emprunt* n° 13, L. 162 (Orchomène, 3^ef).

⁹¹ *SEG* 22 (1967) 407, L. 33 (Thisbè, 2^ed).

⁹² IG VII 591 (Tanagra, 6^ef).

⁹³ Migeotte, *Emprunt* n° 13, L. 1.

⁹⁴ IG VII 1817 (Thespies, 2^em).

⁹⁵ Pour l'apocope « inconditionnée » de κατά, cf. Hom. κάμ μέσον, κάκ κορυφήν, κάπ πεδίον, thess. κάπ παντός, etc.

Dans les inscriptions béotiennes la variante apocopée devant l'article, *κατ τ°* (45 fois), est presque trois fois plus fréquente que la variante non apocopée, *κατὰ τ°* (12 fois). En revanche, dans la phrase *κατὰ θάλατταν, κατά* (40 fois) l'emporte nettement sur *κάτ* (2 fois).

Compte tenu de cette circonstance, on aura du mal à exagérer l'importance des deux témoignages de l'apocope de *ἐπι* attestés dans deux stèles funéraires de Tanagra⁹⁶ : *ἐπ Πυλ[α]ρέτ[οε]*⁹⁷ et *ἐπ Παε-*⁹⁸.

On peut donc conclure que l'apocope « conditionnée » de *ἐπι-* que j'ai proposée pour rendre compte de *ἔππαισις* est un changement phonétique naturel, qui s'accorde bien avec les faits attestés en grec et qui trouve sa confirmation dans deux inscriptions béotiennes. L'apocope de *ἀπο-* est aussi vraisemblable, mais pour l'instant elle n'est pas confirmée par les inscriptions.

Avant d'aller plus loin, il convient de répondre à une objection possible. Si l'on applique au béotien les règles d'accentuation de l'attique⁹⁹, une apocope strictement phonétique *ἐπίπαισις* > *ἔππαισις* est fort invraisemblable. En effet, il est douteux que l'apocope puisse avoir affecté une voyelle accentuée.

Le problème admet au moins deux solutions qui sont difficiles à démontrer ou à réfuter avec les données dont on dispose.

On pourrait conjecturer qu'à la différence de ce qui se passait en attique¹⁰⁰, l'accent en béotien ne remontait pas à la pénultième dans les substantifs en *-σις* préfixés : *ἐπι+πᾶσις* > *ἐπιπᾶσις* > *ἐππᾶσις*.

Plus vraisemblablement, l'apocope de *ἔππαισις* relèverait de l'analogie avec d'autres formes du paradigme (par exemple, nom. pl. *ἐπιπάσεις* > *ἐππάσεις*) ou des formes verbales (*ἐππάσασθαι*, *ἐππάσασθαι*, *ἐππασάμενος*, etc.), où l'apocope – tout au moins d'après les règles de l'attique – affecterait un /i/ atone.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une anomalie qui est comparable à celle que l'on trouve chez Homère : *κάππεσε* (*Il.* 4.523 ; 13.386, etc.), *κάββαλε* (*Il.* 5.343 ; 8.249), *πάρθεσαν* (*Od.* 4.66), *ἄμπνυε* (*Il.* 22.222) et surtout *πάρφαισις* (*Il.* 14.217) pour *κατάπεσε*, *κατάβαλε*, *παράθεσαν*, *ἀνάμπνυε*, *παράφαισις*.

11. Dans les deux sections suivantes je vais essayer de démontrer que **ἀποπάματα* et **ἀποπασάμενος* offrent aussi des avantages du point de vue de la signification. Voici le passage de l'inscription de Nicaréta où apparaissent les

⁹⁶ R. Günther, « Die Präpositionen in den griechischen Dialektinschriften », *IF* 20 (1906-1907) 1-163, spécialement 37 ; Bechtel, *Griechische Dialekte* I 258.

⁹⁷ Schwyzler, *Grammatik* I 452.8a (5^eam).

⁹⁸ *IG* VII 604 (5^eam).

⁹⁹ Pour ce que l'on connaît de l'accentuation du béotien, on se rapportera à Probert, *Guide* 162-63.

¹⁰⁰ Probert, *Guide* 106.

quatre exemples de τάππάματα. Le texte et la traduction sont ceux de Migeotte¹⁰¹ :

- Ξενοκρίτω, Ἀλαλκομενίω· Νικαρέτα Θέωνος τᾶς π[ό]-
 λιος Ἐρχομενίων κῆ τῶ ἐγγύω Θίωνος Συννόμω· τάπ-
 πάματα μούρη ὀγδοεῖκοντα πέντε δίουο ὀβολίω
 64 κῆ τῶ τεθμίω φίστωρ Ἀριστόνικος Πραξιτέλιος.
 Λιουκίσκω, Θιουίω τὸ σουνάλλαγμα· Νικαρέτα Θίω-
 νος τᾶς πόλιος Ἐρχομενίων κῆ τῶ ἐγγούω Θίωνος
 Σουννόμω· τάππάματα δισχειλίη πεντακάτη
 68 κῆ τῶ τεθμίω φίστωρ ὁ αὐτός. Λιουκίσκω, Ὁμολωΐω
 [τ]ὸ σουνάλλαγμα· Νικαρέτα Θίωνος τᾶς πόλι[ος]
 Ἐρχομενίων κῆ τῶ ἐγγούω Θίωνος Σουννόμω τάπ-
 πάματα πετρακισχειλίη κῆ τῶ τεθμίω φίστωρ
 72 ὁ αὐτός. χρόνος ὁ αὐτός· Νικαρέτα Θίωνος τᾶς πόλιος
 [Ἐ]ρχομενίων κῆ τῶ ἐγγούω Θίωνος Σουννόμω τάππά-
 ματα χείλη κῆ τῶ τεθμίω φίστωρ ὁ αὐτός. Λιουκίσκ[ω],
 [Θε]ιλουθίω τὸ σουνάλλαγμα.

« IV (Protêts). Sous Xénokritos, mois Alalkomenios ; Nikaréta, fille de Théon contre la cité d'Orchomène et son garant Thion, fils de Synnomos ; la somme en recouvrement : 10.085 drachmes 2 oboles, et témoin de l'acte : Aristonikos, fils de Praxitelès.

Sous Lioukiskos, l'obligation du mois Thiouios ; Nikaréta, fille de Thion contre la cité d'Orchomène et son garant Thion, fils de Sounnomos ; la somme en recouvrement : 2.500 drachmes, et témoin de l'acte : le même.

Sous Lioukiskos, l'obligation du mois Homoloios ; Nikaréta, fille de Thion contre la cité d'Orchomène et son garant Thion, fils de Sounnomos ; la somme en recouvrement : 4.000 drachmes, et témoin de l'acte : le même.

Même date ; Nikaréta, fille de Thion contre la cité d'Orchomène et son garant Thion, fils de Sounnomos ; la somme en recouvrement : 1.000 drachmes, et témoin de l'acte : le même.

Sous Lioukiskos, l'obligation du mois Theilouthios ; [Nikaréta de Thion contre la cité d'Orchomène et son garant Thion, fils de Sounnomos ; la somme en recouvrement : 1.247 drachmes 4 oboles, et témoin de l'acte : le même] »¹⁰².

¹⁰¹ Migeotte, *Emprunt* n° 13, L. 61-75.

¹⁰² En toute vraisemblance, le graveur a oublié de consigner la quantité correspondante au cinquième protêt du mois Theilouthios. Cette quantité doit être de 1.247 drachmes et 4 oboles ce qui correspond à la différence entre la dette reconnue (18.833) et les sommes réclamées dans les autres protêts. Pour les difficultés d'interprétation de ce texte, qui n'ont pas de rapport direct avec le problème dont on s'occupe, je renvoie au commentaire de Migeotte, *Emprunt* 53-69.

Teyssier¹⁰³ avait raison de signaler que τὰ πιάματα ne peut pas signifier « les propriétés » (τὰ ἐμπάματα ou τὰ πιάματα). En effet, le passage n'a aucun rapport avec les propriétés de Nicaréta, mais avec les protêts successifs qu'elle a présentés.

Or, la solution proposée par Teyssier lui-même (*ἀναπάματα, « les sommes en recouvrement ») et adoptée par Migeotte¹⁰⁴, le DGE¹⁰⁵, et le LSJ¹⁰⁶, qui nonobstant ne rejette pas totalement la lecture τὰ πιάματα, ne me semble pas plus convaincante.

Il est vrai que « les sommes en recouvrement » donne un sens parfaitement compatible avec le contexte. Pourtant, il est loin d'être évident que l'on puisse attribuer une telle signification à un substantif comme ἀναπάματα. Sauf erreur de ma part, un concept comme « les sommes en recouvrement » devrait correspondre en béotien à *τὰ ἀναπάμενα (att. ἀνακτώμενα, « les sommes qu'on est en train de recouvrer ») ou plutôt à *τὰ ἀναπα(σ)τέα (cf. att. ἀνακτητέα, « les sommes qu'on doit recouvrer »)¹⁰⁷.

On sait que les substantifs en -μα sont fréquemment des dérivés verbaux qui expriment le résultat de l'action : par exemple, γράμμα est le résultat de l'action d'écrire (γράφειν), τίμημα, « prix », est le résultat de l'action de taxer (τιμᾶν), ψήφισμα est le résultat de l'action de voter (ψηφίζειν) et ainsi de suite. De la même façon, κτήμα et πᾶμα, « propriété » expriment le résultat de la action d'acquérir (κτᾶσθαι, πᾶσθαι) et les substantifs composés ἔγκτημα (*ἔμπαμα) et ἐπίκτημα (*ἐπίπαμα) expriment le résultat de l'action d'incorporer ou ajouter une propriété au patrimoine (ἐγκτᾶσθαι, ἐπικτᾶσθαι ; ἐμπᾶσθαι, ἐπιπᾶσθαι).

Par conséquent, *ἀναπάματα (att. *ἀνακτηήματα) ne saurait signifier que « propriétés recouvrées, argent recouvré ». Or, un tel sens est tout à fait inconcevable dans un passage qui, comme j'ai signalé à plusieurs reprises, fait l'historique des protêts de Nicaréta, au moyen desquels elle fait constater que la cité d'Orchomène n'a pas remboursé les prêts à l'échéance.

A mon avis, il vaut mieux de partir de *τὰ ἀποπάματα (att. *ἀποκτήματα), « les biens [que Nicaréta a] cédés, les sommes d'argent [qu'elle a] prêtés » à la ville d'Orchomène ; pour le sens du verbe, cf. ἀποκτᾶσθαι, « lose possession of, alienate »¹⁰⁸, « cesser de posséder, être dépossédé »¹⁰⁹ ; Hsch. ἀποκτᾶσθαι τὸ ἀποβάλλεσθαι, « perdre, dilapider une fortune ».

¹⁰³ Teyssier, « Notes » 140.

¹⁰⁴ Migeotte, *Emprunt* 59-60.

¹⁰⁵ Adrados, *Diccionario III s.v.* ἀππᾶομαι « débitos, sumas que hay que cobrar ».

¹⁰⁶ LSJ (Revised Suppl., 1996) s.v. *ἄππαμα, « the debts to be recovered ».

¹⁰⁷ Bien entendu, il y aurait d'autres possibilités comme ἀποδοτέα, « sommes que l'on doit restituer » ou le substantif ἀπόδοσις, « remboursement (des prêts) », employé à deux reprises dans l'inscription de Nicaréta (L. 5 et 31).

¹⁰⁸ LSJ.

¹⁰⁹ Bailly.

On pourrait objecter que *ἀπόκτημα n'est pas attesté dans les textes grecs, mais la même objection vaut aussi pour *ἀνάκτημα.

12. Occupons-nous maintenant du participe ἀππασάμενος. A première vue, la triple équivalence ἀππασάμενος = *ἀναπασάμενος = ἀνακτησάμενος semble impeccable. Cependant, un examen attentif du participe dans son contexte révèle qu'il existe des problèmes.

La colonne iii du *P.Berol.* nous présente un dialogue entre le fleuve Asôpos affligé par la disparition de ses neuf filles et un prophète (v. 29 : προφάτας), qui est le fils du héros béotien Orion. Pour le consoler de son chagrin, le prophète informe Asôpos que les filles entretiennent des liaisons amoureuses avec des dieux divers et qu'elles accoucheront d'une nouvelle génération de demi-dieux. Dans le passage qui nous concerne¹¹⁰, le prophète explique qui ont été leurs prédécesseurs dans un oracle d'Apollon que l'on tient à identifier avec l'oracle du mont Ptôon à proximité d'Acraiphia¹¹¹. Voici le texte de Gentili et Lomiento suivi d'un échantillon de traductions en langues diverses¹¹² :

	πράτοι [μὲν] γὰρ [λατ]οῖδας
	δῶκ' Εὐωνούμοι τριπόδων
	ἔσς ἰῶν [χρε]ισμῶς ἐνέπειν,
35	τὸν δ' ἐς γὰς βαλὼν Οὐριεὺς
	τιμὰ[ν] δεύτερος ἴσχευ,
	πῆς [Ποτ]ιδάωνος· ἔπι-
	τ' Ὠα[ρί]ων ἀμὸς γενέτωρ
	γῆα[ν] ἄν ἀππασάμενος·
40	χῶ μὲν ὠραν[ὸ]ν ἀμφέπι
	τιμὰν δ' [ἔλλαχο]ν οὔταν.

¹¹⁰ *P.Berol.* col. iii, v. 32-41.

¹¹¹ Selon W. Schubart et U. von Wilamowitz-Moellendorff dans *l'editio princeps* (*Berlinerklassikertexte* V.2 [Berlin 1907] 19-55), l'interlocuteur d'Asôpos serait un prophète Acréphès (Ἀκραϊφής) ou Acréphée (Ἀκραϊφεύς), le héros éponyme d'Acréphia mentionné par Etienne de Byzance, s.v. (Ἀκραϊφία), dont l'accusatif Ἀκ[ρη]φείν apparaîtrait au vers 31. Cette restitution, qui est acceptée par la plupart des savants, a été remise en question par P. Guillon, « Corinne et les oracles béotiens : la consultation d'Asopus », *BCH* 82 (1958) 47-60 ; A. Schachter, *Cults of Boiotia* 1. *Acheloos to Hera* (« *BICS* Suppl. » 38 ; Londres 1981) 61-64, et tout récemment par Gentili, Lomiento, « Corinna, *Le Asopidi* » 14-16. Ceux-ci voient dans ἀκ[.]φείν un adjectif ἀκ[ρη]φ<v>εῖ{v} ou ἀκ[ρη]φ<v>εῖν (att. ἀκραϊφνῆ, « non mélangé, pur, véritable »). Gentili et Lomiento identifient la *persona loquens* au mont Parnès, dont le nom se lit dans d'autres passages très lacunaires du *P.Berol.* (col. iv, v. 22, 46, 49). D'après cette interprétation, Parnès serait le fils d'Orion, une généalogie sans parallèle.

¹¹² Gentili, Lomiento, « Corinna, *Le Asopidi* ». Pour raisons d'économie de l'espace, dans les traductions j'ai supprimé les divisions en vers.

« For the son of Leto gave the right of speaking oracles from his tripods first unto Euonymus ; and Hyrieus it was who cast him out of the land and held the honour second after him, Hyrieus son of Poseidon ; and my Sire Orion took his land to himself and had it next, and now dwells in heaven – that is his portion of honour »¹¹³.

« For first to Euonymus it was given by the son of Leto to utter oracles from his own tripods : but Hyrieus cast him forth from his land and held the honour second, son of Poseidon : and then Orion, our father, having regained his own land. Now he dwells in the sky, and this honour has fallen to me »¹¹⁴.

« Letos Sohn vertraute das Amt der orakel Euonymos an, der vom Dreifuß künde das Wort. Ihn verjagte dann Hyrieus, der als zweiter ins Amt kam, des Poseidon Sohn. Dann erhielt, als er wider gewann das Land, Orion, mein vater, das Amt. Der bewohnt um den Himmel, ich Wurde Erbe des Amts »¹¹⁵.

« For Euonymus was the first to whom Leto's son granted the utterance of oracles from his tripods ; and Hyrieus, throwing him out of the land, was the second to obtain the honour, son of Poseidon ; and then Orion, our father, having regained his own land ; and he now dwells in the sky, and (I obtained) the honour »¹¹⁶.

« Y es que el hijo de Leto le concedió primero a Evónimo dictar oráculos desde su propio trípode. E Hirieo, tras expulsarlo del país, obtuvo el segundo este honor, el hijo de Posidón, y luego Orión, nuestro progenitor, recuperada su propia tierra. Mas él mora ahora en el cielo y este honor en mí ha recaído »¹¹⁷.

« Poi che per primo a Euonimo concesse il figlio di Leto di pronunciare oracoli dai suoi tripodi e lui Irieo espulse dalla terra e per secondo ne ottenne l'onore, figlio di Posidone ; e poi Orione nostro progenitore che riacquisì la sua terra ; egli abita il cielo ed io ho avuto in sorte questo onore »¹¹⁸.

« En effet, le fils de Létô avait donné en premier lieu à Euonymos la faculté de rendre des oracles à partir de ses trépièdes. Hyrieus, le fils de Poséidon, l'a jeté hors de sa terre et il a tenu l'honneur en deuxième

¹¹³ Edmonds, *Lyra Graeca* III.

¹¹⁴ Page, *Corinna*.

¹¹⁵ Z. Franyó chez Z. Franyó, Br. Snell, *Frühgriechische Lyriker* III (Berlin 1976).

¹¹⁶ D. A. Campbell, *Greek Lyric IV. Bacchylides, Corinna, and others* (Cambridge, Mass. 1992).

¹¹⁷ A. Bernabé, H. Rodríguez Somolinos (éds.), *Poetisas griegas* (Madrid 1994).

¹¹⁸ Gentili, Lomiento, « Corinna, *Le Asopidi* ».

lieu. Ensuite, Orion notre géniteur, *a acquis sa terre*. Celui-ci est allé au ciel et son honneur... »¹¹⁹.

Admettons comme hypothèse de travail que ἀμπασάμενος soit réellement à la place de *ἀμπασάμενος. L'emploi de ἀνακτᾶσθαι pour exprimer l'idée de regagner un territoire est bien attesté dans les textes : cf. φάσκοντες πατρῶαν ἀνακτῆσασθαι (Diod. Sic. 14.88.1), χώραν ἀνακτησάμενος τάν τε Πισυῆτιν χώραν καὶ τάν Ἰδυμίαν¹²⁰. Bien qu'on ait rejeté ci-dessus la possibilité d'un changement phonétique [mp] > [pp], on peut toujours songer à une erreur de copie assez banale (confusion de M et Π) (voir plus bas).

La lecture la plus naturelle du passage de Corinne serait qu'Euonymos fut évincé de l'oracle par Hyrieus et que celui-ci à son tour fut expulsé par Orion. Il y aurait donc une continuité thématique entre ἐς γᾶς βαλών, « après l'avoir chassé de sa terre » et γῆα[ν ε]ἰς ἀμπασάμενος, « après avoir récupéré sa terre ». Pourtant, il est assez surprenant que la lutte entre Orion et son père – ou son père adoptif – ne soit pas mentionnée ailleurs¹²¹. En outre, Orion aurait dû lutter contre son père pour *prendre* le pouvoir, non pas pour le *récupérer* (*ἀμπασάμενος). Edmonds¹²² et Renaud¹²³ se tirent d'affaire en traduisant « après avoir *acquis* sa terre », ce qui ne respecte pas le texte grec. Bien qu'un *argumentum ex silentio* ne puisse jamais être décisif, il est fort douteux qu'une telle reconquête de la Béotie ou un tel antagonisme entre père et fils aient jamais existé. En toute probabilité Orion a hérité du poste à la mort de son père¹²⁴.

Il serait possible de penser qu'Orion aurait *récupéré* son territoire après avoir expulsé un autre intrus qui aurait usurpé le poste de son père. Corinne ferait une allusion à une légende locale connue de son public, mais, comme plusieurs spécialistes l'on a remarqué¹²⁵, cette histoire est aussi inconnue.

¹¹⁹ Renaud, *Mythe*.

¹²⁰ *I.Lindos II* 1 151, L. 4 (ca 197 av. J.-C.).

¹²¹ D'après la version la plus répandue, Hyrieus, qui n'avait pas d'enfants, aurait reçu la visite des dieux Zeus, Poseidon et Hermès. Comme récompense de son hospitalité, les dieux firent cadeau à Hyrieus d'une peau de bœuf imprégnée d'urine qu'ils lui ordonnèrent d'enterrer. Au bout de dix mois (lunaires) naquit Orion. Pour les diverses versions du mythe de la naissance d'Orion, voir Renaud, *Mythe* 130-33, 184-96.

¹²² Edmonds, *Lyra Graeca III*.

¹²³ Renaud, *Mythe*.

¹²⁴ Renaud, *Mythe* 228.

¹²⁵ E. Gerber, *Euterpe. An Anthology of Early Greek Lyric, Elegiac, and Iambic Poetry* (Amsterdam 1970) 399 ; D. A. Campbell, *Greek Lyric Poetry. A Selection of Early Greek Lyric, Elegiac and Iambic Poetry* (Bristol 1982 [nouvelle édition]) 413 ; Renaud, *Mythe* 228, n. 1367. Il faut pourtant signaler que dans un fragment du *Débarquement* (Κατάπλους), Corinne mentionne une victoire d'Orion (sur qui ?) et indique que c'est d'après lui que la Béotie a pris son nom (D. Collins, « Corinna and Mythological Innovation », *CQ* 56 [2006] 19-32, spécialement 23-24). La Béotie aurait tiré son nom de la peau de bœuf (βοὸς βύρσα), de laquelle est né Orion. Pour

Gentili et Lomiento¹²⁶ croient qu'Orion « si riappropiò della terra della quale era nato ». Corinne ferait allusion au fait qu'Orion était fils de la Terre (Nonn., *Dion.* 4.33 ; 13.99 ; Ps.-Apollod. 1.25). Cependant, cette allusion paraît trop vague pour être perçue, mais surtout elle ne justifie pas l'emploi de *ἀμπασάμενος. Pourquoi Orion se serait-il emparé à nouveau de la terre qui lui avait donné la vie ?

En conclusion, il est loin d'être évident qu'Orion ait récupéré sa terre. A mon avis, le texte se comprend mieux si l'on part de *ἀποπασάμενος (= att. ἀποκτησάμενος) :

« Hyrieus, après avoir chassé Euonymos du pays, fut le deuxième à occuper la charge, lui le fils de Poseidon, et ensuite Orion, notre père, qui (après) a renoncé à sa terre. (Maintenant) lui il habite dans le ciel et j'ai obtenu son poste ».

Le participe ἀμπασάμενος, « qui (après) a renoncé à sa terre » (c.-à-d. « a quitté sa terre »), peut avoir trait soit au périple qu'Orion a fait comme chasseur dans diverses régions de Grèce, soit à son καταστερισμός, sa transformation en constellation, qui est mentionnée au vers suivant¹²⁷.

Le témoignage du scholiaste du *P.Berol.* n'est point probant. Les philologues modernes ont une certaine tendance à se fier aveuglement des informations que nous transmettent les anciens scholiastes et lexicographes. Très souvent, il s'agit d'hypothèses sans aucune valeur qu'ils inventaient à tort et à travers pour expliquer un texte. Le nom de la « femme », (στήτη, dor. στήτα), que les anciens ont créé à partir d'une fausse interprétation du duel διαστήτην (chez Hom., *Il.* 1.6), devrait suffire à nous prévenir contre ce type d'explications fantaisistes.

On citera à ce propos le cas de *Od.* 15.83, qui, comme on l'a signalé plus haut (§ 9), atteste un des rares exemples d'apocope du préverbe ἀπο-. La bonne leçon ἀππέμψει – garantie par le mètre – ne se trouve que dans le *Lexique homérique* d'Apollonius d'Alexandrie (ἀππέμψει, κατὰ συγκοπήν, ἀποπέμψει). La plupart des manuscrits donnent la leçon ἀποπέμψει qui est incompatible avec le mètre. Dans une petite partie des manuscrits on lit la variante ἀμπέμψει (ἀμπέμψαι¹²⁸), qui est expliquée par plusieurs scholiastes et par Hésychius comme équivalent à ἀποπέμψει : Hsch. ἀμπέμψει· ἀποπέμψει, schol. Harleianus 5674 (XIII^e s. ap. J.-C.) ἀμπέμψει διὰ τοῦ μ. ἔστι γὰρ ἀποπέμψει τὸ τέλειον.

Pareillement, le scholiaste qui a trouvé la forme ἀμπασάμενος dans le *P.Berol.*, n'a pas hésité à l'expliquer comme aboutissement phonétique de *ἀμπασάμενος.

13. L'apocope est l'explication à la fois la plus économique et la plus vraisemblable pour ἔππασις et pour τάππάματα et ἀμπασάμενος tant du point de vue de la phonétique que du point de vue de la sémantique.

l'étymologie populaire qui mettait en rapport la Béotie avec le nom du bœuf, voir Chantraine, *DELG*, s.v. Βοιωτός.

¹²⁶ Gentili, Lomiento, « Corinna, *Le Asopidi* » 16.

¹²⁷ Renaud, *Mythe* 145-46, 330-46.

¹²⁸ *PAmh.* II 18 (I^{er}-II^e s. ap. J.-C.).

Force est de reconnaître, néanmoins, que l'apocope ne rend pas compte de Γυνόπαστος et Θεόπαστος. Il se pourrait qu'après tout la géminée dans ces deux anthroponymes fût un témoignage – en fait, le seul témoignage assuré – du traitement *kw- > ππ-.

Pourtant, on pourrait avoir aussi affaire à une géminée d'origine secondaire qui resterait ouverte à plusieurs explications. Une gémination spontanée serait possible, mais elle est aussi indémontrable. On a pensé à une gémination expressive¹²⁹, mais García Ramón¹³⁰ a probablement raison de l'exclure comme un changement caractéristique des hypocoristiques¹³¹. L'analogie avec d'autres mots de la famille qui présentaient un ππ- géminé a pu aussi jouer un rôle. Plus concrètement, ainsi que Alcorac Alonso me l'a suggéré, il faudrait chercher l'origine de cette géminée dans *Ἐππαστος, qui serait la variante locale apocopée de Ἐπίπαστος. Jusqu'à présent, ni Ἐπίπαστος ni *Ἐππαστος ne sont attestés en Béotie, mais on peut supposer que ces anthroponymes n'y étaient pas inconnus si l'on en juge par l'extraordinaire popularité dont le nom Ἐπίκτητος a joui dans tout le monde grec.

Appendice : Le nom Γυνόπαστος

D'après les éditeurs d'un décret de proxénie de Tanagra (deuxième moitié du III^e s. av. J.-C.), le personnage qui mit le décret aux voix s'appellerait Gynorrastos : ἐπεψάφιδδε | Γυνόπαστος Ἀμινίωνος¹³².

On a vu que Γυνόπαστος figure avec Θεόπαστος dans la liste des mots de la famille de πέπαμαι qui ont un -ππ- géminé en Béotie. Or, la géminée n'est pas le trait le plus surprenant dans un tel anthroponyme.

Apparemment il s'agit d'un composé du nom de la femme (γυνή) et de la racine verbale πᾶ(σ)-, ce qui en attique correspondrait à quelque chose comme *Γυν(αικ)όκτητος, « qui possède une femme » (cf. l'adjectif πολύκτητος et le nom Πολύκτητος) ou plus probablement « qui est la propriété d'une femme » (cf. Θεόκτητος).

Malgré l'unanimité des éditeurs, on a le droit de se demander si un tel anthroponyme est possible. Tout d'abord, l'on constate que les composés en γυνο- sont rarissimes : on ne trouve que γύνανδρος, « hermaphrodite » (S. fr. 963, etc.), « virago » (Ph. 1.183), variante du type plus habituel ἀνδρόγυνος, et γυνομανής, « fou des femmes », qui, pourtant, n'est attesté que tardivement

¹²⁹ Szemerényi, « Compte-rendu » 9 ; Leukart, « Signes » 398.

¹³⁰ García Ramón, « Langue des tablettes » 160.

¹³¹ Voir aussi Leukart, « Signes » 392, n. 36.

¹³² IG VII 505, L. 2-3 ; E. Schwyzler, *Dialectorum Graecarum exempla epigraphica potiora* (Leipzig 1923) n° 459, L. 1 ; J. M. Fossey, *Epigraphica Boeotica I. Studies in Boiotian Inscriptions* (Amsterdam 1991) 18 ; voir aussi LGPN III.B s.v.

chez les grammairiens et les lexicographes (Hdn., EM, Eust., Ps.-Zonar.). Dans les composés de γυνή on a normalement un premier élément γυναι- (γυναικομανής [Hom., *Il.* 3.39] et l'hapax γυναικάνδρεσσι [Epich. 218]) ou plus souvent le type γυναικο- (γυναικομανῶ [Ar., *Th.* 576]).

Les noms propres créés sur le nom de l'homme (άνήρ) sont très abondants tant pour les hommes (Άνδρόμαχος, Άνδρόνικος, Άνδροκλῆς, Άνδράγαθος, Κλέανδρος, Άνδροκλῆς, Νικάνδρος, Μένανδρος, etc.) que pour les femmes (Άνδρομάχη, Άνδρόκλεια, Άνδροτίμα, Άλεξάνδρα, Κασσάνδρα, Τιμάνδρα, etc.). Par contre, à ma connaissance, il n'existe pas un seul anthroponyme dérivé de γυνή. Ceci n'a rien d'étonnant dans une société aussi machiste que celle de la Grèce ancienne, où un nom comme Γυνόπαστος aurait été assez fâcheux.

A mon avis, on devrait corriger en Φυνόπαστος (c.-à-d. Φοινόπαστος = att. *Οινόκτητος, « qui possède du vin »), en admettant soit une erreur du lapicide qui aurait oublié de graver un trait d'un *digamma*, soit une erreur de lecture.

Les anthroponymes à premier élément (φ)οινο- sont courants : Οινόβιος, Οίνογένης, Οίνεύς, Οίνοκλῆς, Οινόμαος, Οίνοπίων, Οίνοπίδης, Οίνόστρατος, Οινόφιλος, Οίνοφῶν, Οίνοχάρης, etc. Les inscriptions béotiennes nous attestent Φοινίας (Thespies), Φοινάγαθος (Thèbes), Οινιάδας (Thèbes), Οινάνθης (Anthédon), Οινίων (Tanagra), Οίνοχίδας (Orchomène).

En ce qui concerne l'orthographe, Φυνόπαστος ne pose aucun problème. Dans notre décret de proxénie, la graphie <Υ> note encore un /u/ bref dans le nom Φύλλιος (L. 2), ce qui contraste avec <ΟΥ> pour /u:/ long dans άσουλίαν (L. 6). Mais on constate qu'à côté de la graphie traditionnelle <ΟΙ>, qui est toujours employée dans les datifs τοῖ δάμοι (L. 3), αὐτοῖς (L. 5) et τοῖς ἄλλοις προξένοις (L. 7), <Υ> note déjà le résultat de la contraction de l'ancienne diphtongue /oi/ dans le génitif φυκίας (L. 5) = att. οίκίας¹³³. Signalons aussi la présence du *digamma* attendu dans ce mot et dans φισοτέλιαν (L. 5).

Quant au sens, Φυνόπαστος pourrait signifier « qui possède du vin » (l'interprétation passive « acquis par le vin » n'est pas vraisemblable), mais il vaut peut-être mieux le considérer comme un composé irrationnel de φοινο- et -παστος.

¹³³ Comme j'ai essayé de faire voir, ce <Υ> doit représenter une voyelle moyenne arrondie /ø:/ qui deviendra /e:/ (noté <ΕΙ>) à la fin du III^e s. av. J.-C. : voir J. Méndez Dosuna, « La evolución del diptongo oi en beocio », *Emerita* 56 (1988) 25-35. G. Vottero, « Sur une question de phonétique béotienne : le datif thématique en -οι et les diphtongues à premier élément long », dans : C. Brixhe (éd.), *Hellenika Symmikta : histoire, linguistique, épigraphie II* (Nancy 1995) 91-121, se raccroche obstinément à l'idée traditionnelle d'une évolution /oi/ (<ΟΙ>) > /y:/ (<Υ>) > /i:/. Mais il ne parvient pas à expliquer pourquoi – à une exception près – on emploie invariablement le digraphe <ΕΙ> pour noter le /i:/ présomptif au lieu du <Ι> attendu.

Abréviations bibliographiques

- Adrados, *Diccionario* = F. R. Adrados *et al.*, *Diccionario griego-español* III (Madrid 1991).
- Bechtel, *Griechische Dialekte* I = F. Bechtel, *Die griechischen Dialekte* I. *Der lesbische, thessalische, böotische, arkadische und kyprische Dialekt* (Berlin 1921).
- Buck, *Greek Dialects* = C. D. Buck, *The Greek Dialects: Grammar, Selected Inscriptions, Glossary* (Chicago 1955).
- Chantraine, *DELG* = P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque: histoire des mots* (Paris 1968-1980).
- Edmonds, *Lyra Graeca* III = J. M. Edmonds, *Lyra Graeca* III (Cambridge, Mass. 1927).
- García Ramón, « Langue des tablettes » = J. L. García Ramón, « Mycénien qa-sa-ko /k^wās-ark^hos/, grec alphabétique Πάσαρχος, Κτήσαρχος et le dossier de *kuā(s)-dans la langue des tablettes », dans : L. Dubois, E. Masson (éds.), *Philokypros. Mélanges de Philologie et d'Antiquités grecques et proche-orientales dédiés à la mémoire d'Olivier Masson* (« *Minos Suppl.* » 16 ; Salamanque 2000) 153-76.
- Gentili, Lomiento, « Corinna, *Le Asopidi* » = B. Gentili, L. Lomiento, « Corinna, *Le Asopidi* (PMG 654 col. 3.12-51) », *QUCC* 68 (2001) 7-20 (= A. F. Basson, W. J. Dominik [éds.], *Literature, Art, History: Studies on Classical Antiquity and Tradition in Honour of W. J. Henderson* [Francfort-sur-le-Main 2003] 211-23).
- I.Oropos* = V. Ch. Petrakos, *Oí 'Eπιγραφές του 'Ωρωπού* (« Βιβλιοθήκη τῆς ἐν Ἀθήναις Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας » 170 ; Athènes 1997).
- IPark* = G. Thür, H. Taeuber, *Prozessrechtliche Inschriften der griechischen Poleis: Arkadien* (Vienne 2004).
- Lejeune, *Phonétique* = M. Lejeune, *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien* (Paris 1972).
- Leukart, « Signes » = A. Leukart, « Les signes *76 (ra₂ «rja») et *68 (ro₂ «rjo») et le nom du grand prêtre de Poséidon (sinon du roi) à Pylos », dans : J.-P. Olivier (éd.), *Mykenaika. Actes du IX^e Colloque international sur les textes mycéniens et égéens, Athènes, 2-6 octobre 1990* (« *BCH Suppl.* » 25 ; Athènes 1992) 387-405.
- Lhôte, *Lamelles* = E. Lhôte, *Les lamelles oraculaires de Dodone* (« *Hautes études du monde gréco-romain* » 36 ; Genève 2006).
- Meier-Brügger, « Zu Griechisch κτῶμαι » = M. Meier-Brügger, « Zu Griechisch κτῶμαι, ἐκτησάμην, (κ)έκτημαι », *Glotta* 56 (1978) 224-36.
- Migeotte, *Emprunt* = L. Migeotte, *L'emprunt public dans les cités grecques. Recueil des documents et analyse critique* (Québec, Paris 1984).
- Page, *Corinna* = D. L. Page (éd.), *Corinna* (Londres 1953).
- Page, *PMG* = D. L. Page (éd.), *Poetae melici graeci* (Oxford 1962).
- Probert, *Guide* = Ph. Probert, *A New Short Guide to the Accentuation of Ancient Greek* (Londres 2003).
- Renaud, *Mythe* = J.-M. Renaud, *Le mythe d'Orion. Sa signification, sa place parmi les autres mythes grecs et son apport à la connaissance de la mentalité antique* (Liège 2004).
- Schmidt, *Pluralbildungen* = J. Schmidt, *Die Pluralbildungen der indogermanische Neutra* (Weimar 1889).

- Schwyzler, *Grammatik I* = E. Schwyzler, *Griechische Grammatik I. Allgemeiner Teil Lautlehre, Wortbildung, Flexion* (Munich 1939).
- Szemerényi, « Compte-rendu » = O. Szemerényi, « Compte-rendu de P. Chantraine, *DELG III* », *Gnomon* 49 (1977) 1-10.
- Teyssier, « Notes » = P. Teyssier, « Notes de dialectologie béotienne : II. Τάππάματα = τὰ ἀππάματα, de *ἀν(α)πάματα », *RPh* 14 (1940) 139-40.
- Vottéro, *Dialecte béotien II* = G. Vottéro, *Le dialecte béotien (7^e s. - 2^e s. av. J.-C.) II. Répertoire raisonné des inscriptions dialectales* (Nancy, Paris 2001).

GREEK DIALECTS AND EPIC POETRY: DID HOMER HAVE TO BE AN IONIAN?

Rudolf WACHTER

Information about the linguistic setting of archaic Greek epic, including the main characters Homer and Hesiod, is scarce. What follows is an attempt to draw a more clear-cut picture with the help of dialectology, especially a link between literary dialect and real dialect.

First of all, what do we know? We know that the Homeric text, both of the *Iliad* and the *Odyssey*, is, and always has been, basically in the Ionic dialect, and more specifically East-Ionic in view of the many lacking initial *h*-; that it contains archaisms and, more important for our present argument, that it contains Aeolisms. We know that Ὀμηρος is an Ionian word for “surety, pledge”, used as a proper name (non-Ionic Ὀμᾶρος being also attested¹). And we have other indications that Homer was an East-Ionian. It is true that for four of the seven cities that claimed to be his place of origin, namely Ithaca, Pylos, Argos and Athens, this claim is quite absurd and testifies to a deplorably weak linguistic awareness among the Greeks in antiquity. Two others, the oldest testimonies too (based on sources of the 7th and 6th c. BC)², are so highly plausible that they cannot be widely off the mark, namely Chios, the northernmost island off the Ionian coast, and Smyrna, which is situated on the very boundary between the Ionian and Aeolian areas and, although clearly an Ionian settlement in later times³, is said to have been a foundation of Aeolic Kyme originally (Hdt. 1.150). These regions, and especially Smyrna as his birthplace and Chios as his later home, have been accepted as Homer’s homeland by very many scholars since Wilamowitz⁴.

¹ Notably as an Aeolian name (see Wilamowitz, *Ilias* 372), but also in Crete (see P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque: histoire des mots* [Paris 1968-1980] s.v. Ὀμηρος).

² Schadewaldt, *Legende* 64.

³ See, e.g., the calendar, Trümpy, *Monatsnamen* 101 f.

⁴ Wilamowitz, *Ilias* 367 ff.; see moreover, e.g., Schadewaldt, *Legende* 64; A. Lesky, “Homeros”, *RE Suppl.* 11 (1968) 686-99, especially 689-91; E. Vogt, “Homer, ein großer Schatten? Die Forschungen zur Person Homers”, in: J. Latacz (ed.), *Zweihundert Jahre Homer-Forschung. Rückblick und Ausblick* (Stuttgart, Leipzig 1991) 365-77, especially 375 (cautiously); J. Latacz, “Homeros [1]”, *Der Neue Pauly* 5 (1998) 686-99, especially 687; id., *Troy and Homer. Towards a Solution of an Old Mystery* (Oxford 2004) 150 f. The legend, whether true or not, that the real name of Homer had been Μελησιγένης, which was taken to be derived from the name of the river Μέλις at Smyrna, also fits this theory: see, e.g., K. Witte, “Homeros (1)”, *RE* 8.2 (1913) 2188-247, especially 2191.33 ff. More generally, a provenience of the poet from Asia Minor has been claimed many times, most recently in: J. Latacz (ed.), *Homers Ilias. Gesamtkommentar*

But it may still be worthwhile trying to support this by other means. The main point here is the claim that a mixture of two dialects, in our case Ionic with a little Aeolic, can only have started as an acceptable literary language in a population near the respective linguistic boundary, whereas to the Ionians further south⁵ and even more so to the Aeolians further north it would have seemed very queer. We may suppose that the poet who started it would not have ventured such a mixture, had he not been used to hearing, maybe even occasionally using, forms of the neighbouring dialect, as is a common usage in such linguistic regions. Most significant in this context are the –as I call them– “unnecessary Aeolisms”, for instance the conjunction αἰ instead of εἰ, the particle μᾶν instead of μήν, the pronouns ἄμμιν instead of ἡμῖν, ὕμμες instead of ὑμεῖς, ὕμμιν instead of ὑμῖν⁶, and ἔμμεν instead of εἶναι (pronounced [ē]). No poet who had to perform in front of a purely Ionian audience would have let these forms slip in unless he himself or his audience was fully used to them⁷. So

Il.2 (by C. Brügger, M. Stoevesandt, E. Visser) (Munich, Leipzig 2003) 53 (ad Il. 2.145, 147-148), 35 (ad Il. 2.460), from the knowledge of the poet of (minor) zoological, botanical, and meteorological details. A totally agnostic view with respect to the testimonies and legends about Homer from antiquity, as held e.g. by F. Gschnitzer, “Homer”, in: K. Brodersen (ed.), *Große Gestalten der griechischen Antike: 58 historische Portraits von Homer bis Kleopatra* (Munich 1999) 12-21, especially 13, is as dangerous as a totally credulous one; we may have some confidence in such testimonies as are old and plausible and not contradicted by equally plausible ones. For a new inscription mentioning the Ὀμηρίδαι on Chios (ca 300 BC), see G. E. Malouchou, “Νέα ἐπιγραφή γενῶν”, in: G. E. Malouchou, A. P. Matthaiou (eds.), *Χιακὸν Συμπόσιον εἰς μνήμην W. G. Forrest* (Athens 2006) 81-94.

⁵ For this reason Colophon, situated at 40 km to the south of the boundary, though still in the northern part of Ionia, is already less plausible. I know from my home region, the German speaking part of Switzerland, how remarkably different, mainly phonologically, dialects can be at such a short distance, how well aware people are of these differences, and how in the interior of a dialect region, a different dialect can be much less acceptable than at the border.

⁶ Il. 13.379: εἶ κε σὺν ἄμμιν | (also *Od.* 2.334; 22.262); 14.481: | ἡμῖν... καὶ ὕμμες |; 24.242: καὶ ὕμμες |; *Od.* 20.367: κακὸν ὕμμιν |. They are typical *lectiones difficiliore*s in the text, and therefore much more likely to be relics of the original version than secondary intrusions. The original text may have contained, depending on the scribe, both YMIN, YMES and YMMIN, YMMEΣ (for the possibility of geminate letters at the time of Homer, see καλλιστεφάνῳ of Nestor’s cup, cited below), of which the former two could be interpreted as Ionic or Aeolic (the nu was not decisive, see below); so many more forms may have been meant to be Aeolic originally.

⁷ In the town where I live, Langenthal (Canton of Berne, Switzerland), the German words for “yes” and “go” can be pronounced [jɔː]/[gɔː] or [jaː]/[gaː]. If asked about it, the local people admit that if they say [aː] this is Bernese (where many go to work), and that [ɔː] would be genuine in the region (called Oberrargau); the adjacent dialects of the neighbouring cantons, Solothurn, Aargau, and Lucerne, all have [ɔː]. People there would never use [aː], nor would [ɔː] be used by people grown up in the city of Berne.

Homer is certainly a plausible candidate for having created this particular mixed poetic language.

This origin of the Homeric language at a linguistic boundary of two synchronical dialects does not mean that we should give up the usual assumption of a diachronical Aeolic phase preceding the composition of the poems of Homer the Ionian. It would otherwise be incomprehensible, for instance,

- why ἔμμεν is exclusively used at one particular place in the line:

Il. 18.364 ἢ φημι θεάων ἔμμεν ἀρίστη |
Od. 9.455 ὄν οὐ πώ φημι πεφυγμένον ἔμμεν ὄλεθρον |
Od. 14.332 = 19.289 νῆα κατειρύσθαι καὶ ἐπαρτέας ἔμμεν ἑταίρους |
Od. 16.419 μεθ' ὀμήλικας ἔμμεν ἄριστον |
Od. 22.210 λαοσσόον ἔμμεν Ἀθήνην |

whereas εἶναι, metrically equivalent, is used in various places⁸;

- or why ἐρεβεννός almost exclusively occurs in the feminine form ἐρεβεννή in highly formulaic contexts:

Il. 5.659 = 13.580 = 22.466 τόν/τήν δὲ κατ' ὀφθαλμῶν ἐρεβεννή νύξ ἐκάλυψεν |
Il. 13.425 ἠέ τινα Τρώων ἐρεβεννή νυκτὶ καλύψαι |
Il. 5.864 οἷη δ' ἐκ νεφέων ἐρεβεννή φαίνεται ἀήρ |
Il. 8.488; 9.474 ἐπήλυθε νύξ ἐρεβεννή |
Hes., Th. 213 οὐ τινι κοιμηθεῖσα θεῶν τέκε Νύξ ἐρεβεννή |
Hes., Op. 17 τὴν δ' ἐτέρην προτέρην μὲν ἐγείνατο Νύξ ἐρεβεννή |
Il. 22.309 ὅς τ' εἶσιν πεδίονδε διὰ νεφέων ἐρεβεννῶν |;

- or why of the 178 *a*-stem genitive plural forms in -άων⁹ in the *Iliad* only 16¹⁰ are not at line end or in a formula¹¹.

⁸ Mainly at line end (for syntactical reasons), but also, notably, at the place where we find the occasional ἔμμεν: *Il.* 5.173: εὐχεται εἶναι ἀμείνων |; 6.350: ἀμείνονος εἶναι ἄκοιτις, 387: μέγα δὲ κράτος εἶναι Ἀχαιῶν; 8.229: ὅτε δὴ φάμεν εἶναι ἄριστοι; 9.103, 314 and 12.215, 13.735: ὡς μοι δοκεῖ εἶναι ἄριστα; 12.103 and 15.108: διακριδὸν εἶναι ἄριστοι; 23.595: δαίμοσιν εἶναι ἀλιτρός, 669: εὐχομαι εἶναι ἄριστος; *Od.* 4.211: ἔγχεσιν εἶναι ἀρίστους; 5.360: δοκέει δέ μοι εἶναι ἄριστον; 8.383: βητάρμονας εἶναι ἀρίστους; 10.7: υἰάσιν εἶναι ἀκοίτις; 11.624: κρατερώτερον εἶναι ἄεθλον; 13.154: ὡς μὲν ἐμῶ θυμῶ δοκεῖ εἶναι ἄριστα; 18.18: δοκέεις δέ μοι εἶναι ἀλήτης; 23.130: ὡς μοι δοκεῖ εἶναι ἄριστα; moreover, rarely, in the middle (*Il.* 13.226; 15.735; *Od.* 2.33; 4.453) and at the beginning of the line.

⁹ Two -άων forms in a line, one of which is at line-end, are counted as one.

¹⁰ 1.604; 5.90; 6.247; 10.253; 12.444; 14.77, 479 (ἀπειλάων); 16.200 (ἀπειλάων, placed as before), 224; 17.457; 18.364, 432, 531; 20.8, 50; 23.282. I am not counting the 10 instances of line -or sentence- initial τάων, which has to be early in the line for syntactical reasons, nor the 5 instances of αὐτάων, always before the *penthemimeres* (with twice each τῆ ῥα δι' and ὄφρα δι' preceding, and once βάλλον ἀπ'), which have to be considered formulaic too.

¹¹ Formulae are μελαινάων ἐπί/ἀπὸ νηῶν | (6x; similar 15.387); πολλάων πολίων (2x); θρασειάων ἀπὸ χειρῶν | (6x); θαάων ~~~ νηῶν | (3x) and | ἀράων αἰῶν/αἰούσα (2x). Also 2.469: μυιάων ἀδινάων in view of 2.87: μελισσάων ἀδινάων |; 24.615: θεάων ἔμμεναι εὐνάς |

It is quite clear therefore that these latter Aeolisms, as well as a few more, are motivated by tradition and formulaic poetic use rather than just by dialect contact at a linguistic boundary.

It is also quite clear that the poet did not compose for an Aeolian audience but an Ionian one. Aeolians would never have accepted such a rudimentary Aeolic dialect. Ionians, on the other hand, can be expected to accept at least the necessary Aeolisms, if a slight Aeolic touch was appropriate to the genre. This was clearly the case since, in view of the formulaic Aeolisms, an Aeolic tradition of epic singing must have existed in Homer's time or shortly before¹². But, as mentioned above, only North-Ionians at the linguistic boundary will readily have pardoned the *unnecessary* Aeolisms, too.

This picture of Homer and his linguistic setting is perhaps not entirely new, but I have tried to paint it more clear-cut, more "down-to-earth", than was hitherto the case: We should imagine a Homer who (1) originated from the region of Chios and Smyrna near the linguistic boundary, (2) spoke an Ionic dialect particularly tolerant towards synchronical Aeolic features, and (3) based his art upon an Aeolic poetic tradition, whereby he maintained quite a few Aeolic formulaic features which quite naturally fell into the same tolerance range of his spoken dialect.

Now let us switch to Hesiod¹³. This poet tells us his background. His father had come from Kyme in Aeolia and moved across the Aegean Sea to poor Askra near Mount Helicon in Boeotia. Kyme is 40 km from Ionian Smyrna, way into the Aeolic dialect area, and Askra is at 50 km from Ionian Chalkis, in middle-west Boeotia. So no way can we argue that this poet's spoken dialect had anything at all to do with Ionic. For him, the epic language he used must have been something quite artificial: a line end like *Th.* 732: θύρας δ' ἐπέθηκε Ποσειδέων |, with its Ionic form of the god's name, or neglected digammas as in *Th.* 232: ὅτε κέν τις ἐκὼν ἐπίορκον ὁμόσση |; *Op.* 63: | παρθενικῆς καλὸν εἶδος, 589: καὶ βίβλινος οἶνος |, 740: ὃς ποταμὸν διαβῆ κακότητ' ἰδὲ χεῖρας ἄνιπτος, cannot have corresponded to what Hesiod spoke in everyday life. If it is true that he sang to an Ionian audience at Chalkis (*Op.* 655 ff.) –and we have no

Νυμφάων with 18.364: θεάων ἔμμεν ἀρίστη |; 12.145, 171 and 24.709: πυλάων at the same place in the line as in the formulas 5.789; 12.131; 22.6 etc., and even 7.426: ἀμαξάων ἐπάειραν | and 9.214: κρατευτάων ἐπαείρας | may be considered formulaic.

¹² The fact that there are also "purely Ionic" formulae (or, rather, formulae in which we cannot argue for Aeolisms) does not contradict this point, since Homer, as every oral poet, would quite naturally have created his own set of formulae, though, being an Ionian, without bothering too much to find Aeolic forms for them.

¹³ See West, *Hesiod* 79 ff.

reason to doubt that¹⁴—, the language as we have it in his texts, and which corresponds closely to the language of the Homeric poems, was fully appropriate. For Chalkis, too, is at such a linguistic boundary. But he, given his biography, must have used it consciously, and we should not assume that he spoke much Ionic, everyday or literary, before and after his singing¹⁵.

Hesiod is therefore less likely to have been the inventor of the specific dialect mixture of the epic language as we know it. For why should he have given up to that extent the traditional Aeolic language of the genre, when his father was from the very region where the Aeolic epic tradition is likely to have still flourished in his lifetime? For him to be the inventor we would have to assume that he totally assimilated to the Ionic dialect, i.e. lived in Chalcis or other Ionic places for most of his life, since otherwise neglected digammas and other non-conscious dialect features would not be plausible. Had he gone to a “Homeric” school, however, the mixed language would be easily understandable.

There is, moreover, a very good argument that Hesiod’s “Homeric” Ionic was an artificial and secondary adaptation, namely Hesiod’s rare and “slip-of-the-tongue” short [a] in *καλός* and [i] in *ἴσος*¹⁶ (besides many occurrences with long [a] and [i], respectively). The three instances, according to West¹⁷, “must be regarded as Attic, island Ionic, or Aeolic”, i.e. are likely to have conformed to the contemporary spoken dialects both of his father’s origin of Kyme (see the short vowels in Sappho and Alcaeus!) as well as to the dialect of Chalkis, but not to everyday East Ionic, nor to Boeotian where the digamma was still pronounced, nor to the epic tradition. It would be strange that the poems of Hesiod and the “Homeric” language did not use this modern and handy possibility more often, had Hesiod, who was of Aeolic background and performing in front of Ionians from Chalkis, been the inventor of the epic language mixture, but it is easily understandable that Homer, who was an East

¹⁴ It is in perfect accord with his using an (exclusively) Ionian month name, *Ληναιών*, in *Op.* 504: see Trümpy, *Monatsnamen* 3, n. 8 and 24 f., § 21.

¹⁵ The situation in my home region, which goes back at least two centuries, probably much more, may be compared. Most people who move to a different dialect region never drop or even adapt their dialect, even after many years or decades. And as for the standard “literary” German, it is (or should be) spoken in university, in parliament, and in school, but no one would ever use anything else than his dialect in any informal conversation in which only Swiss German speakers take part, no matter which dialect and on what subject they speak; in such conversations standard German is used exclusively with Swiss people from the Latin parts of the country and with foreigners.

¹⁶ *Op.* 63: | παρθενικῆς καλὸν εἶδος (just cited); *Th.* 585: | αὐτὰρ ἐπεὶ δὴ τεύξε καλὸν κακὸν ἀντ’ ἀγαθοῖο; *Op.* 752: | μηδὲ δυωδεκάμηνον ἴσον καὶ τοῦτο τέτυκται. There are no examples of *ξένος* instead of *ξεῖνος* in Hesiod.

¹⁷ West, *Hesiod* 82.

Ionian performing in front of East Ionians, avoided it, and passed on to Hesiod an epic literary dialect which did not in principle make use of it.

Here, an important, but much-neglected fact comes in. We have good proof that from the very beginning –at least of the evidence we have– epic language was not fixed to any particular dialect and that it remained so for quite some time. On the one hand, even considerably after Homer’s and Hesiod’s time, epic language, at least in the simple texts of highly formulaic diction we have, did by no means have to sound basically Ionic. Here are some examples:

- The earliest is the Mantiklos dedication on an archaic bronze warrior, probably from Thebes in Boeotia, dated to 700–675 BC, with some typical formulae¹⁸:

Μάντικλός μ’ ἀνέθεκε φεκάβόλοι ἀργυροτόξοι | (see *Il.* 1.14 etc.; 24.56 etc.)
 τᾶς {δ}δεκάτᾶς· τὸ δέ, Φοῖβε, δίδοι χαρίφετταν ἀμοιβ[άν] | (*Od.* 3.58);

- slightly younger, some sepulchral inscriptions from Corcyra of the late 7th c. BC¹⁹, containing, e.g., the following sequences²⁰:

βαρνάμενον παρὰ ναυσὶν ἐπ’ Ἀράθθοιο ρηοφαῖσι | (*Il.* 16.669, 679; *Od.* 6.216)
 κατὰ στονόφει(σ)αν ἀφῦτάν | (*Od.* 11.383)
 γαίας ἀπὸ πατρίδος | (*Il.* 13.696; 15.335; *Od.* 10.49),

- and a few dedicatory inscriptions from Corinth of the late 7th and early 6th c. BC²¹, containing, e.g.:

Ποτῆδ᾿ ἄφῶν[ι φά]γακτι | (*Il.* 15.57, 158; *Od.* 3.43 etc.)
 [τὸ δί]δοι / τὸ δὲ δὸ[ς χα]ρίει(σ)αν ἀμοιβάν | (see above)

On the other hand, the two oldest hexametrical inscriptions we have, one of which is clearly epic in style, show that at that very early time, which may or may not have preceded Homer and Hesiod, epic text did not have to be in Aeolic, but could be in Ionic, just as it could be in Boeotian and Corinthian still a century after. Here are the two famous “Ionic” inscriptions:

- the “Dipylon jug” from Athens, dated to about 740 BC or slightly later (in Attic, see the contracted gen. pl. -ῶν < *-άων)²²:

ὁς νῦν ὀρχῆστῶν πάντων ἀταλότατα παίζει
 τὸ τόδε κλ... (3–4, then vac.)²³,

¹⁸ CEG 1 326: “Mantiklos dedicated me to the far-shooting holder of the silver bow from the tithe. But you, Phoibos, give pleasant reward!”.

¹⁹ CEG 1 143–146.

²⁰ Also formulaic, but not differing from Ionic, is ἀλλ’ ἐνὶ πόντῳ | ὄλετο: see *Od.* 4.354, 821; 6.204 etc.; *Il.* 9.413, 415; 16.489 etc.

²¹ CEG 1 357 ff.; NAGVI COP 1A–D.

²² CEG 1 432.

²³ “Who among the dancers now dances most elegantly, to him this...”.

- and “Nestor’s cup” from Ischia, dated to about 715 BC (in Euboean Ionic, see the alliteration with *h-* in line 3, which cannot have been an East Greek idea)²⁴:

Νέστορος : ἔ[εν τ]ι : εὖποτον : ποτέριον
 ἡὸς δ' ἄν τῷδε πίῃσι : ποτέρι[ο] : αὐτίκα κένον
 ἡίμερος χαιρέσει : καλλιστε[φά]νῶ : Ἀφροδίτῃς²⁵.

From this evidence we can draw the following conclusion: If in view of the Homeric formulaic repertory the Aeolic dialect had still been important shortly before Homer’s time and epic language even later did not have to sound Ionic²⁶, the restriction of the literary epic language to Ionic mixed with some Aeolic, traditional and contemporary, as we have it in Homer and similarly in Hesiod, must be called a most radical and far-reaching event in the history of Greek epic, and I cannot help thinking that the poet we call Homer was personally responsible for it.

There is, I think, a positive argument for that²⁷. It concerns the way Homer observes and neglects the *digamma*. As we all know, the poet cannot have pronounced a consonant sound [w], e.g., in the line-ends *Il.* 3.453: εἴ τις (Ϝ)ἴδοιτο | or 20.67: Ποσειδάωνος (Ϝ)ἄνακτος |, since this would have lengthened the preceding short syllable. On the other hand, correct Homeric line-ends can also be of the type of 17.681: ζώνοντα (Ϝ)ἴδοιτο | or 15.8: Ποσειδάωνα (Ϝ)ἄνακτα | and 15.57, 158: Ποσειδάωνι (Ϝ)ἄνακτι |, which must be read with unaltered hiatus, i.e. a “ghost *digamma*”. It is a question of minor importance whether or not Homer actually pronounced a [w] sound in the latter cases; what is important is the fact that, as far as we can see, there is in the entire corpus of the *Iliad* and the *Odyssey* not a single case in which we could plausibly argue that he wrongly inserted such a *digamma*-based hiatus. This means that Homer knew this sound existed in other dialects and he knew exactly where those fellow-Greeks pronounced it and where they did not. For he correctly applies *digamma*-based hiatus even in non-formulaic, *ad hoc* passages. This etymological accuracy of a prosodic use of

²⁴ CEG 1 454 (with *add.*); R. Wachter, “Nestorbecher”, *Der Neue Pauly* 12.2 (2002) 1074-1075. See also the exact parallel from Eretria on Euboea, showing the beginning of the first hexameter line in the feminine version: ἡὸ δ' ἄν τῷ[δε ... αὐτίκα κένῃν | ...], A. Bartoněk, G. Buchner, “Die ältesten griechischen Inschriften von Pithekoussai (2. Hälfte des VIII. bis 1. Hälfte des VII. Jhs.)”, *Sprache* 37.2 (1995) 129-237, especially 190-92.

²⁵ “Nestor had a cup from which it was good to drink. But whoever will drink from this cup here will be seized with the longing of Aphrodite of the beautiful wreath”.

²⁶ For other indications of an Aeolic or, more precisely, Lesbian poetic tradition at Corinth, see NAGVI 340 f. (§ 508).

²⁷ I first put it forward at a congress in Oslo in June 2006: see R. Wachter, “The other view: focus on linguistic innovations in the Homeric epics”, in: Ø. Andersen, D. T. T. Haug, A. Maravela-Solbakk (eds.), *Relative Chronology in Early Greek Epic* (title provisional; in print).

original /w/ was, I think, only possible in an individual who had had close personal contact with Aeolic dialect users, and since we are talking about a singer and a man who did not pronounce this sound in his basic dialect, this means that he must have learned the sound and its appropriate application in poetry from Aeolic singers. If we assume an intermediate stage of Ionic teachers before Homer, this accuracy would very probably have suffered by way of analogy and hypercorrection²⁸.

So it seems quite likely that the poet Homer is personally responsible for the modern, Ionic features in his poetic language of Aeolic tradition, indeed for the entire mixture of his particular "Homeric language". Of course, we will have to assume that he gathered other singers around him (among whom may have been Hesiod), taught them²⁹, and later, as every good teacher does, learned from them, but in any case his share in the creative linguistic process was at least that of a *primus inter pares*.

And here we come to my initial question: Did Homer have to be an Ionian? Or, in other words, why was the Aeolic dialect in literary epic mostly abandoned and replaced by Ionic, or, more precisely, by Ionic with a touch of Aeolic, not only in Homer, but even in a non-Ionic poet like Hesiod? Was this simply a biographical phenomenon, such as the boundary setting of their activity or their extraordinary genius, or could the language itself have had an influence? Although we cannot of course prove it, it seems very likely that the language itself played a major role in the successful career of these poets and their school.

One of the main features of oral poetry as described by the theoreticians of this poetic technique, mainly Milman Parry, Albert Lord, and Edzard Visser, is the need for stereotyped elements, by means of which the lines could be completed easily and quickly so as to allow simultaneous composition and performance. The ingenious device to manage the constant time pressure was to prepare a whole repertory of formulaic expressions, first, the formulas according to Parry³⁰, secondly, within and without the formulas, the variables according to

²⁸ A likely case is *Iliupersis*, said to be by Arctinus, an Ionian from Miletus, fr. 4.6 (Bernabé): ... καὶ ἀναλθέα ἰήσασθαι |. The root of ἰητήρ, etc., never had a *digamma*, and in Homer and Hesiod is therefore always preceded by a consonant (*Od.* 19.460: | εὖ ἰησάμενοι, is not a counterexample since monosyllabic εὖ is always treated as if having a final consonant; see, in *arsi*, *Il.* 5.650; 7.339, 438; 10.72, 438; 23.743; *Od.* 5.236; 19.93; 22.128; 23.42).

²⁹ Hesiod, in view of his dialect background, did not have to be taught where an initial *digamma* was appropriate and where it was not.

³⁰ M. Parry, *La formule et la métrique d'Homère* (Paris 1928): "une expression qui est régulièrement employée, dans les mêmes conditions métriques, pour exprimer une certaine idée essentielle".

Visser (e.g. epithets, verbs)³¹. Now, the important point was to provide variables not only for different prosodic lengths, but also for the same length but different linking, as can be seen, e.g., in the formulas μητίετα Ζεύς | if what preceded ended in a vowel, vs εὐρύοπα Ζεύς | if it ended in a consonant, or in the variables κατέκτανε vs ἐνήρατο. In preparing and maintaining this system, the poets generally avoided memorising variants for one and the same structure, and if there are such equivalent variants³², one of them is much rarer than the other; there are only very few cases where two equivalent variants are frequently used, like βοῶπις πότνια Ἥρη | and θεὰ λευκώλενος Ἥρη | in the *Iliad*³³.

This system of stereotyped elements serves the poet in two ways: first, because, if he knows them well and can use them almost automatically, he gains the time to think and plan forward, so being able to avoid long and embarrassing pauses for reflection, and, secondly, because the variants of different length and linking give him maximum flexibility in that rapid process of composition. And it is this notion of *linguistic flexibility*, which we will further pursue now³⁴.

There are many more variants in the Homeric language that serve this purpose, mostly variants that are metrically different but semantically equal. They concern all parts of the language: vocabulary, morphology, word-formation, phonology. Here are a few examples: κε/κεν vs ἄν, παραὶ vs παρά, ὑπαὶ vs ὑπό, προτί/ποτί vs πρόσ, ἀμφί(ς), ἄχρι(ς)/μέχρι(ς), χεῖρες vs χερσίν/χείρεσι, πολέμοιο vs πολέμου, Ἄϊδι vs Ἄιδωνῆϊ, Ζῆν vs Δία, υῖα/υῖέα vs υἰόν, γουνός vs γούνατος, ἀπεβήσετο vs ἀπέβη, παύσομεν vs παύσωμεν, ἔθηκε vs θῆκε, ἔβαν vs ἔβησαν, τέταρτος and καρτερός vs τέτρατος and κρατερός, ἀπήμβροτε vs ἀφάμαρτεν, the pairs τόσ(σ)ος, ἔσ(σ)εσθαι, τελέσ(σ)αι, Ὀδυσ(σ)εύς, Ἀχιλ(λ)εύς, ὄπ(π)ως, ἔλ(λ)αβε, π(τ)όλεμος, σὺν vs ξύν, ἄν, κάτ, πὰρ vs ἀνά, κατά, παρά, and so on.

As for the origin of these variants, in quite a few of the cases one of them can be identified as Aeolic, the other as Ionic. In other cases we do not have positive arguments for such a distribution since we often know what we can expect in Ionic, but not what we can expect in Aeolic. Theoretically, a third dialect, or literary tradition, may have contributed some of the forms. We need not go into detail here. What is important is the observation that the mixture

³¹ E. Visser, *Homerische Versifikationstechnik. Versuch einer Rekonstruktion* (Frankfurt am Main, Bern, New York 1987) *passim*, e.g. 331 f.

³² For "Homer is not a computer" as C. W. Macleod, *Homer, Iliad, XXIV* (London, Cambridge, New York 1982) 37, n. 2, appropriately said.

³³ In the *Odyssey* and Hesiod, only the second one is used, the first one seems to have been given up as superfluous by the poet and his followers (except the poet of the *Hymn to Apollon* who uses it three times).

³⁴ See already R. Wachter, "Grammatik der homerischen Sprache", in: J. Latacz (ed.), *Homers Ilias: Gesamtkommentar. Prolegomena* (Munich, Leipzig 2000) 61-108, *passim*.

of dialect has enormously increased the linguistic flexibility. Indeed, there are three phonological factors that are even more important in this respect than the examples I have just listed:

The first, of course, is the use or non-use of *digamma*, which creates flexibility not only in the cases already cited, such as Ποσειδάωνα (Ϝ)ἄνακτα | vs Ποσειδάωνος ἄνακτος |, but in many more situations, e.g., ἀπο(Ϝ)εῖποι vs ἀπειπόντος, *Il.* 22.25: πρῶτος (Ϝ)ἶδεν ὀφθαλμοῖσιν | vs 407: μέγα παῖδ' ἐσιδοῦσα |.

The second factor is the use or non-use of mobile [n] or *nu ephelestikon*, typical of the Ionic-Attic dialect, whereas there are many indications that in the original Aeolic this use of the consonant [n] was unusual³⁵. In the epic, however³⁶, it is used in many ways, often, e.g., to bridge hiatus due to the loss of a *digamma*, and its use was extended to the pre-consonantal position³⁷. So it greatly enhanced flexibility.

The third factor is *synizesis*. There is no doubt that in Ionic in Homer's time this change, which led to the loss of a syllable (like contraction in Attic, already used in the "Dipylon jug" inscription, cited above), had been fully accomplished. It is simply too frequent in the Homeric text to be due to later interpolation. See, e.g., the genitives *Il.* 2.205: Κρόνου πάϊς ἀγκυλομήτεω |, 1.495: Θέτις δ' οὐ λήθετ' ἐφετμέων | vs frequent -ᾶο, -ᾶων, e.g. 1.203: Ἀτρεΐδᾶο |; 1.152: αἰχμητάων |³⁸, or 1.18: | ὑμῖν μὲν θεοὶ³⁹ δοῖεν vs 1.424: | χθιζὸς ἔβη κατὰ δαῖτα, θεοὶ δ' ἅμα πάντες

³⁵ There are very similar phenomena in modern languages. In English, [r] is an ephelestic sound, e.g., in *law and order*. In Swiss German dialects, we have [n], but varying according to the dialect: Bernese, e.g., is very hiatus-friendly, so "Ich habe auch einen" would be *I ha o eine [ihaoejna]* (linked not by "North-German" glottal stops, but in the "French" way, e.g. *j'ai eu, où est, là-haut, Le Havre!*). In Zürich, on the other hand, the same phrase would be *Ich han au eine [ixanævnæjna]* with consonantal links between all the words, among which a non-etymological [n]; see also *Wo-n-er das gseit hät* "Als er das gesagt hatte", *Ich weiss nid, wie-n-i's mues mache* "Ich weiss nicht, wie ich's machen muss", *Ich gsee-n-en moorn* "Ich sehe ihn morgen", etc.

³⁶ There are even Aeolic forms with and without [n], e.g. *Il.* 10.380: ὕμιν χάρισαιτο; 14.85: μηδ' ἄμιν ἀνασσεμέν, but 1.384: ἄμμι δὲ μάντις |; 6.77: ὕμμι μάλιστα |, although in this case the [n] is more likely to have been historically justified; or the Aeolic particle κε(v), *Il.* 1.60: εἴ κεν θάνατόν γε φύγοιμεν |, but 18.121: | κείσομ' ἐπεὶ κε θάνω, or even 10.380: | τῶν κ' ὕμιν χάρισαιτο.

³⁷ E.g. *Il.* 12.65: | ἔνθ' οὐ πῶς ἔστιν καταβήμεναι; 14.338: | ἔστιν τοι θάλαμος; or with the Aeolic particle cited in the previous note.

³⁸ Only rarely and only in the plural is the Ionic form of the *a*-stem genitive used bisyllabically, e.g. *Il.* 7.1: | ὧς εἰπὼν πυλέων ἐξέσσυτο. This looks like phonetic variation within Ionic and may mislead us to the assumption of an inner-Ionic tradition. This would be rash, however, for in many cases of Ionic *synizesis* (e.g. *Il.* 7.207: ἔσσατο τεύχεα |, 310: ἀελπτέοντες; 23.121: δατεῦντο |), traditional epic diction (*Il.* 1.201: ἔπεα πτερόεντα; 15.104: ἀφρονέοντες |) had the same form except that it was pronounced without *synizesis*, which allowed one to form *πυλέων* by means of a simple analogy.

³⁹ The habit of pronouncing this word monosyllabically is also reflected, e.g., in Attic *Θουκυδίδης*.

ἔποντο. The flexibility to be gained was considerable, which is particularly obvious in the cases in which one of the two variants would be impossible to use in the metre, like *Il.* 5.90: ἐριθηλέων | (only possible with *synizesis*) and 1.176: διοτρεφέων (only possible without)⁴⁰.

Now, if we remember how important linguistic flexibility was in the process of oral hexametrical composition it seems quite clear that the simple fact of a dialect mixture meant a great chance for improvement. The poet of the *Iliad* and *Odyssey*, when picking up an Aeolic poetic tradition and transferring it to the Ionic dialect in a region which was readily tolerating Aeolisms, allowed himself the utmost freedom and flexibility in his process of composition. This could only improve his art of literary expression and probably gave him a great advantage over his fellow poets in Aeolis. In fact, the “choice” of these two dialects was particularly fruitful because the difference between Aeolic and Ionic was huge, and the greater the difference, the greater the resulting flexibility.

Of course, Homer did not have a real choice. He just happened to be born at the right place, where Aeolic contributed the poetic tradition and Ionic the ideal linguistic contrast, especially the prosodic progressiveness⁴¹. That is why I think that Homer, the likely inventor of Homeric language, “had to be an Ionian”. Nevertheless, this by no means derogates from his genius⁴². Nor does the fact that Hesiod is likely to have taken advantage of Homer’s creation for his similar linguistic setting diminish the quality of his works.

It happens perhaps more often than we are inclined to think that great cultural achievements and innovations largely depend on coincidence.

Abbreviations

CEG 1 = P. A. Hansen (ed.), *Carmina epigraphica Graeca saeculorum VIII-V a.Chr.n.* (Berlin, New York 1983).

NAGVI = R. Wachter, *Non-Attic Greek Vase Inscriptions* (Oxford 2001).

Schadewaldt, *Legende* = W. Schadewaldt, *Legende von Homer dem fahrenden Sänger* (Stuttgart, Zürich 1959).

⁴⁰ The final state of the Homeric language is a fine balance of needs and their realization. It was not necessary to introduce every modernism nor maintain every archaism. The system is so coherent and economically structured that we should be able to say more or less precisely why each feature is exactly as frequent as it is, although this may seem a rather positivistic view. An interesting case would be the word λᾱός. Why is it not used in its modernized Ionic form? Why are there in Homer so few proper names with the modernized form like Πηνέλεως (impossible to use with -λᾱός) or Λειώκριτος in the *Iliad*, Ἀγέλεως (with *synizesis*) in the *Odyssey*?

⁴¹ Writing, i.e. the fact that Homer’s poems were written down, cannot have a strong impact on this question. For at that time any poem in any other dialect could have been written, too.

⁴² See, e.g., how he makes up for the embarrassing absence of the Ionians in the epic by imposing their language on the pan-Hellenic literary genre *par excellence*.

Trümpy, *Monatsnamen* = C. Trümpy, *Untersuchungen zu den altgriechischen Monatsnamen und Monatsfolgen* (Heidelberg 1997).

West, *Hesiod* = A. West, *Hesiod. Theogony* (Oxford 1966).

Wilamowitz, *Ilias* = U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Die Ilias und Homer* (Berlin 1916).

Liste des auteurs

Marisa del BARRIO VEGA
Universidad Complutense de Madrid
Facultad de Filología
Departamento de Filología Griega
y Lingüística Indoeuropea
Ciudad Universitaria s/n
ES-28040 Madrid
marisabarrio@hotmail.com

Albio Cesare CASSIO
Università degli Studi di Roma « La
Sapienza »
Facoltà di Lettere e Filosofia
Dipartimento di Filologia Greca e
Latina
Piazzale Aldo Moro 5
IT-00185 Rome
cassioac@cisadu2.let.uniroma1.it

Emilio CRESPO
Universidad Autónoma de Madrid
Facultad de Filosofía y Letras,
Fundación Pastor de Estudios
Clásicos (président)
Dionisio Ridruejo 39
ES-28035 Madrid
emilio.crespo@uam.es

Catherine DOBIAS-LALOU
Université de Bourgogne, ERA 1865
(émérite),
Mission archéologique française en
Libye
18, rue Gaston de Caillavet
F-75015 Paris
catherine.dobias@free.fr

Laurent DUBOIS
Ecole Pratique des Hautes Etudes
Sciences Historiques et Philologiques
45-47, rue des Ecoles
F-75005 Paris
dubois.laurent1@wanadoo.fr

José Luis GARCIA RAMON
Universität zu Köln
Historisch-Vergleichende
Sprachwissenschaft, IfL
D-50923 Cologne
am028@uni-koeln.de

Miltiade B. HATZOPOULOS
Fondation Nationale de la Recherche
Scientifique (Athènes, Grèce)
Centre de Recherches de l'Antiquité
Grecque et Romaine (KERA)
48, av. Vassileos Konstantinou
GR-11635 Athènes
mhatzop@eie.gr

Bruno HELLY
CNRS (directeur de recherche émé-
rite),
Maison de l'Orient et de la Méditer-
ranée-Jean-Pouilloux (Lyon, France)
2, 7, rue Raulin
F-69365 Lyon
bruno.helly@mom.fr

René HODOT
Université de Nancy
3, Place Godefroy de Bouillon
BP 33 97, F-54015 Nancy Cedex
Rene.Hodot@univ-nancy2.fr

Denis KNOEPFLER
Université de Neuchâtel,
Collège de France
52, rue du Cardinal Lemoine
F-75005 Paris
Denis.Knoepfler@college-de-
France.fr
Denis.Knoepfler@unine.ch

Charalambos B. KRITZAS
Musée Epigraphique (directeur ho-
noraire)

1, rue Tositsa
GR-10682 Athènes

Nicole LANERES
Ecole des Hautes Etudes
Section des Sciences Historiques et
Philologiques
17, rue de la Sorbonne
F-75005 Paris
nicolela@wanadoo.fr

Eric LHOTE
Université Lille III
BP 60149, F-59653 Villeneuve d'ASCQ
Cedex
isabelle_gouarne@hotmail.com

Angelos P. MATTHAIU
Société Epigraphique Grecque
4, rue Ag. Meletiou
GR-11361 Kypseli, Athènes
apmeee@otenet.gr

Julián MENDEZ DOSUNA
Universidad de Salamanca
Departamento de Filología Clásica
e Indoeuropeo

Plaza de Anaya s/n
ES-37001 Salamanca
mendo@usal.es

Sophie MINON
Université Paris X
200, av. de la République
F-92001 Nanterre Cedex
s.minon@wanadoo.fr

Athanasios TZIAFALIAS
15^e Ephorie des Antiquités Préhis-
toriques et Classiques
(Larissa, Grèce ; directeur émérite)
66-68, rue 23 Oktovriou
GR-41223 Larissa

Rudolf WACHTER
Université de Bâle,
Université de Fribourg en Suisse,
Université de Lausanne
Bleichstr. 26
CH-4900 Langenthal, Suisse
Rudolf.Wachter@unibas.ch

LISTE DES PUBLICATIONS DU CENTRE DE RECHERCHES
DE L'ANTIQUITE GRECQUE ET ROMAINE (KERA)

Série MEΛETHMATA

- L. Gounaropoulou, M. B. Hatzopoulos, *Les milliaires de la Voie Egnatienne entre Héraclée des Lyncestes et Thessalonique* (« MEΛETHMATA » 1 ; Athènes 1985).
- Y. E. Meimaris, *Sacred Names, Saints, Martyrs and Church Officials in the Greek Inscriptions and Papyri Pertaining to the Christian Church of Palestine* (« MEΛETHMATA » 2 ; Athènes 1986).
- M. B. Hatzopoulos, L. D. Loukopoulou, *Two Studies in Ancient Macedonian Topography* (« MEΛETHMATA » 3 ; Athènes 1987).
- M. B. Sakellariou, *The Polis-State : Definition and Origin* (« MEΛETHMATA » 4 ; Athènes 1989).
- M. B. Hatzopoulos, *Une donation du roi Lysimaque* (« MEΛETHMATA » 5 ; Athènes 1988).
- M. B. Hatzopoulos, *Actes de vente de la Chalcidique centrale* (« MEΛETHMATA » 6 ; Athènes 1988).
- M. B. Hatzopoulos, L. D. Loukopoulou, *Morrylos, cité de la Crestonie* (« MEΛETHMATA » 7 ; Athènes 1989).
- A. B. Tataki, *Ancient Beroea : Prosopography and Society* (« MEΛETHMATA » 8 ; Athènes 1988).
- L. D. Loukopoulou, *Contribution à l'étude de la Thrace propontique* (« MEΛETHMATA » 9 ; Athènes 1989).
- M. B. Sakellariou (éd.), *Ποικίλα* (« MEΛETHMATA » 10 ; Athènes 1990).
- M. B. Hatzopoulos, L. D. Loukopoulou, *Recherches sur les marches orientales des Téménides (Anthémonte - Kalindoia)* (« MEΛETHMATA » 11 ; 1^{ère} partie : Athènes 1992 ; 2^e partie : Athènes 1996).
- M. B. Sakellariou, *Between Memory and Oblivion. The Transmission of Early Greek Historical Traditions* (« MEΛETHMATA » 12 ; Athènes 1991).
- A. D. Rizakis (éd.), *Achaia und Elis in der Antike. Akten des 1. Internationalen Symposiums, Athen, 19-21 Mai 1989* (« MEΛETHMATA » 13 ; Athènes 1991).
- M. B. Hatzopoulos, *Actes de vente d'Amphipolis* (« MEΛETHMATA » 14 ; Athènes 1991).
- A. D. Rizakis (éd.), *Paysages d'Achaïe I. Le bassin du Péiros et la plaine occidentale* (« MEΛETHMATA » 15 ; Athènes 1992).
- Ph. Gauthier, M. B. Hatzopoulos, *La loi gymnasiarchique de Béroia* (« MEΛETHMATA » 16 ; Athènes 1993).
- Y. E. Meimaris (in collaboration with K. Kritikakou, P. Bougia), *Chronological Systems in Roman-Byzantine Palestine and Arabia. The Evidence of the Dated Greek Inscriptions* (« MEΛETHMATA » 17 ; Athènes 1992).
- A. B. Tataki, *Macedonian Edessa : Prosopography and Onomasticon* (« MEΛETHMATA » 18 ; Athènes 1994).
- M. B. Hatzopoulos, *Cultes et rites de passage en Macédoine* (« MEΛETHMATA » 19 ; Athènes 1994).
- A. D. Rizakis, *Achaïe I. Sources textuelles et histoire régionale* (« MEΛETHMATA » 20 ; Athènes 1995).
- A. D. Rizakis (éd.), *Roman Onomastics in the Greek East: Social and Political Aspects. Proceedings of the International Colloquium on Roman Onomastics, Athens, 7-9 September 1993* (« MEΛETHMATA » 21 ; Athènes 1996).
- M. B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions under the Kings I. A Historical and Epigraphic Study II. Epigraphic Appendix* (« MEΛETHMATA » 22 ; Athènes 1996).
- G. Le Rider, *Monnayage et finances de Philippe II : un état de la question* (« MEΛETHMATA »

- 23 ; Athènes 1996).
- Ch. Papageorgiadou-Banis, *The Coinage of Kea* (« MEΛETHMATA » 24 ; Athènes 1997).
- A. D. Rizakis, *Achaïe II. La cité de Patras : épigraphie et histoire* (« MEΛETHMATA » 25 ; Athènes 1998).
- A. B. Tataki, *Macedonians Abroad : A Contribution to the Prosopography of Ancient Macedonia* (« MEΛETHMATA » 26 ; Athènes 1998).
- L. G. Mendoni, A. Mazarakis-Ainian (éds.), *Kea - Kythnos : History and Archaeology. Proceedings of an International Symposium. Kea - Kythnos, 22-25 June 1994* (« MEΛETHMATA » 27 ; Athènes 1998).
- Ph. M. Petsas, M. B. Hatzopoulos, L. Gounaropoulou, P. Paschidis, *Inscriptions du sanctuaire de la Mère des Dieux Autochtone de Leukopetra (Macédoine)* (« MEΛETHMATA » 28 ; Athènes 2000).
- A. D. Rizakis (éd.), *Paysages d'Achaïe II. Dymé et son territoire. Actes du colloque international : Dymaia et Bouprasia, Katô Achaïa, 6-8 Octobre 1995* (« MEΛETHMATA » 29 ; Athènes 2000).
- M. B. Hatzopoulos, *L'organisation de l'armée macédonienne sous les Antigonides. Problèmes anciens et documents nouveaux* (« MEΛETHMATA » 30 ; Athènes 2001).
- A. D. Rizakis, S. Zoumbaki (avec la collaboration de M. Kantirea), *Roman Peloponnese I. Roman Personal Names in their Social Context (Achaia, Arcadia, Argolis, Corinthia and Eleia)* (« MEΛETHMATA » 31 ; Athènes 2001).
- S. B. Zoumbaki, *Elis und Olympia in der Kaiserzeit. Das Leben einer Gesellschaft zwischen Stadt und Heiligtum auf prosopographischer Grundlage* (« MEΛETHMATA » 32 ; Athènes 2001).
- A. Michailidou (éd.), *Manufacture and Measurement. Counting, Measuring and Recording Craft Items in Early Aegean Societies* (« MEΛETHMATA » 33 ; Athènes 2001).
- M. Mari, *Al di là dell'Olimpo. Macedoni e grandi santuari della Grecia dall'età arcaica al primo Ellenismo* (« MEΛETHMATA » 34 ; Athènes 2002).
- S. Kremydi-Sicilianou, *Multiple Concealments from the Sanctuary of Zeus Olympios at Dion : Three Roman Provincial Coin Hoards* (« MEΛETHMATA » 35 ; Athènes 2004).
- A. D. Rizakis, S. Zoumbaki, C. Lepenioti, *Roman Peloponnese II. Roman Personal Names in their Social Context (Laconia and Messenia)* (« MEΛETHMATA » 36 ; Athènes 2004).
- G. Fowden, E. Key Fowden, *Studies on Hellenism, Christianity and the Umayyads* (« MEΛETHMATA » 37 ; Athènes 2004).
- P. N. Doukellis, L. G. Mendoni (éds.), *Perceptions and Evaluation of the Cultural Landscapes. Proceedings of an International Symposium (Zakynthos, December 1997)* (« MEΛETHMATA » 38 ; Athènes 2004).
- H. Papageorgiadou-Bani, *The Numismatic Iconography of the Roman Colonies in Greece : Local Spirit and the Expression of Imperial Policy* (« MEΛETHMATA » 39 ; Athènes 2004).
- S. Zoumbaki, *Prosopographie der Eleer bis zum 1. Jh. v. Chr.* (« MEΛETHMATA » 40 ; Athènes 2005).
- Y. E. Meimaris, K. I. Kritikakou-Nikolaropoulou, *Inscriptions from Palaestina Tertia Vol. Ia. The Greek Inscriptions from Ghor es-Safi (Byzantine Zoora)* (« MEΛETHMATA » 41 ; Athènes 2005).
- A. Michailidou (éd.), *Weight and Value in Pre-Coinage Societies : an Introduction* (« MEΛETHMATA » 42 ; Athènes 2005).
- Index du Bulletin Epigraphique (1987-2001)* I. Les publications, par S. Aneziri, N. Giannakopoulos, P. Paschidis, II. Les mots grecs, par S. Aneziri, N. Giannakopoulos, P. Paschidis, III. Les mots français, par S. Aneziri, N. Giannakopoulos (« MEΛETHMATA » 43 ; Athènes 2005).

- A. Zournatzi, *Persian Rule in Cyprus : Sources, Problems, Perspectives* (« MEΛETHMATA » 44 ; Athènes 2005).
- A.-M. Guimier-Sorbets, M. B. Hatzopoulos, Y. Morizot (éds.), *Rois, Cités, Nécropoles. Institutions, rites et monuments en Macédoine. Actes des colloques de Nanterre (Décembre 2002) et d'Athènes (Janvier 2004)* (« MEΛETHMATA » 45 ; Athènes 2006).
- A. B. Tataki, *The Roman Presence in Macedonia. Evidence from Personal Names* (« MEΛETHMATA » 46 ; Athènes 2006).
- H. Brécoulaki, *La peinture funéraire de Macédoine. Emplois et fonctions de la couleur, IV^e-II^e s. av. J.-C.* I. Texte II. Planches et tableaux (« MEΛETHMATA » 48 ; Athènes 2006).
- M.-G. Parissaki, *Prosopography and Onomasticon of Aegean Thrace* (« MEΛETHMATA » 49 ; Athènes 2007).
- M. Kantiréa, *Les dieux et les dieux augustes : le culte impérial en Grèce sous les Julio-claudiens et les Flaviens* (« MEΛETHMATA » 50 ; Athènes 2007).
- K. Chryssanthaki-Nagle, *L'histoire monétaire d'Abdère en Thrace (VI^e s. av. J.-Chr. - II^e s. ap. J.-Chr.)* (« MEΛETHMATA » 51 ; Athènes 2007).

CORPORA EPIGRAPHIQUES

- A. Rizakis, J. Touratsoglou, *Ἐπιγραφές Ἄνω Μακεδονίας I* (Athènes 1985).
- M. B. Hatzopoulos, L. Gounaropoulou, *Ἐπιγραφές Κάτω Μακεδονίας I. Ἐπιγραφές Βεροίας* (Athènes 1998).
- L. D. Loukopoulou, M.-G. Parissaki, S. Psoma, A. Zournatzi (avec la collaboration de D. Triantaphyllos, N. Kokkotaki, K. Kallintzi, Ch. Karadema, M. Koutsoumanis, E. Skarlatidou, D. Terzopoulou, P. Tsatsopoulou), *Ἐπιγραφές τῆς Θράκης τοῦ Αἰγαίου, μεταξύ τῶν ποταμῶν Νέστου καὶ Ἐβρου (Νομοὶ Ξάνθης, Ροδόπης καὶ Ἐβρου)* (Athènes 2005).

AUTRES PUBLICATIONS

- Y. E. Meimaris, *Κατάλογος τῶν νέων ἀραβικῶν χειρογράφων τῆς Ἱερᾶς Μονῆς Ἀγίας Αἰκατερίνης τοῦ Ὄρους Σινᾶ* (Athènes 1985).
- P. R. Franke et al., *Σίδη: νομισματοκοπία, επιγραφές και ιστορία μιας αρχαίας ελληνικής πόλης στην Τουρκία* (publié en collaboration avec l'Institut für Alte Geschichte der Universität des Saarlandes ; Athènes 1990).
- J. Aslanis (avec la collaboration de O. Psychogiou-Smith et de G. Kourtessi-Philippaki), *Ἡ Προϊστορία τῆς Μακεδονίας I. Ἡ Νεολιθική εποχή* (Athènes 1992).
- J.-P. Olivier (éd.), *Mykenaïka. Actes du IX^e Colloque international sur les textes mycéniens et égéens organisé par le Centre de l'Antiquité Grecque et Romaine de la Fondation Hellénique des Recherches Scientifiques et l'Ecole française d'Athènes* (Athènes, 2-6 octobre 1990) (« BCH Suppl. » 25 ; Athènes 1992).
- L. G. Mendoni (sous la direction de), *Ἱστορία του Τοπίου και Τοπικές Ἱστορίες. Από το φυσικό περιβάλλον στο ιστορικό τοπίο. Πιλοτική Εφαρμογή στις Κυκλάδες. Ενδεικτική βιβλιογραφία* (publié en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, de l'Urbanisme et des Travaux Publics, et le Ministère de l'Education Nationale ; Athènes 1997).
- L. G. Mendoni, N. Margaris (sous la direction de), *Κυκλάδες. Ἱστορία του Τοπίου και Τοπικές Ἱστορίες: από το φυσικό περιβάλλον στο ιστορικό τοπίο* (publié en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, de l'Urbanisme et des Travaux Publics, et le Ministère de l'Education Nationale ; Athènes 1998).
- L. Brocas-Deflassieux, *Ἀρχαία Βέροια: μελέτη τοπογραφίας* (publié en collaboration avec la Municipalité de Béroia ; Béroia 1999).
- L. Brocas-Deflassieux, *Béroia, cité de Macédoine: étude de topographie antique* (publié en collaboration avec la Municipalité de Béroia ; Béroia 1999).
- Y. A. Pikoulas, *Ἡ χώρα τῶν Πιέρων: συμβολή στην τοπογραφία τῆς* (publié en collaboration avec la Municipalité des Pières ; Athènes 2001).
- Thrace in the Graeco-Roman World. Proceedings of the 10th International Congress of Thracology, Komotini-Alexandroupolis 18-23 October 2005* (Athènes 2007).

TABLE DES MATIERES

Avant-Propos	7
Epigraphie et dialectologie : textes récents	
Marisa del BARRIO VEGA	
Η διάλεκτος της Φώκαιας υπό το φως της ελληνικής δυτικής επιγραφικής	9
Albio Cesare CASSIO	
Enquiries and Responses: Two Lead Tablets from Dodona	29
Emilio CRESPO	
The Linguistic Policy of the Ptolemaic Kingdom	35
Laurent DUBOIS	
Deux contrats de Camarine	51
José Luis GARCIA RAMON, Bruno HELLY, Athanasios TZIAFALIAS	
Inscriptions inédites de Mopsion : décrets et dédicaces en dialecte thessalien	63
René HODOT	
Lesbien littéraire et lesbien épigraphique à propos d'un nouveau fragment de Sappho	105
Denis KNOEPFLER	
Πολύμνις est-il l'authentique patronyme d'Epaminondas ?	
Réexamen critique de la tradition à la lumière d'un décret de Cnide récemment publié	117
Χαράλαμπος Β. ΚΡΙΤΖΑΣ	
Ετυμολογικές παρατηρήσεις σε νέα επιγραφικά κείμενα του Άργους	135
Άγγελος Π. ΜΑΤΘΑΙΟΥ	
Άρχαϊκή επιγραφή Εύβοίας	161
Sophie MINON	
La communication interdialectale au milieu du V ^e s. av. J.-C. Argien et crétois dans les deux règlements argiens des relations entre Cnossos et Tyliossos	169
Dialectes et grammaire grecque	
Catherine DOBIAS-LALOU	
De Cyrène à Théra : nouvelles considérations sur le traitement des groupes -ns- intérieurs	211
Miltiade B. HATZOPOULOS	
Μακεδονικά παραλειπόμενα : le cheval, le loup et la source	227
Nicole LANERES	
L'harpax de Thérapné ou le <i>digamma</i> d'Hélène	237
Eric LHOTE	
Typologie des anthroponymes en -υς	271
Julián MENDEZ DOSUNA	
Les problèmes phonétiques de la propriété en pays béotien : ἔππασις et formes apparentées à la lumière des lamelles oraculaires de Dodone	295
Rudolf WACHTER	
Greek dialects and epic poetry: Did Homer have to be an Ionian?	317
Liste des auteurs	329
Publications du KERA	331

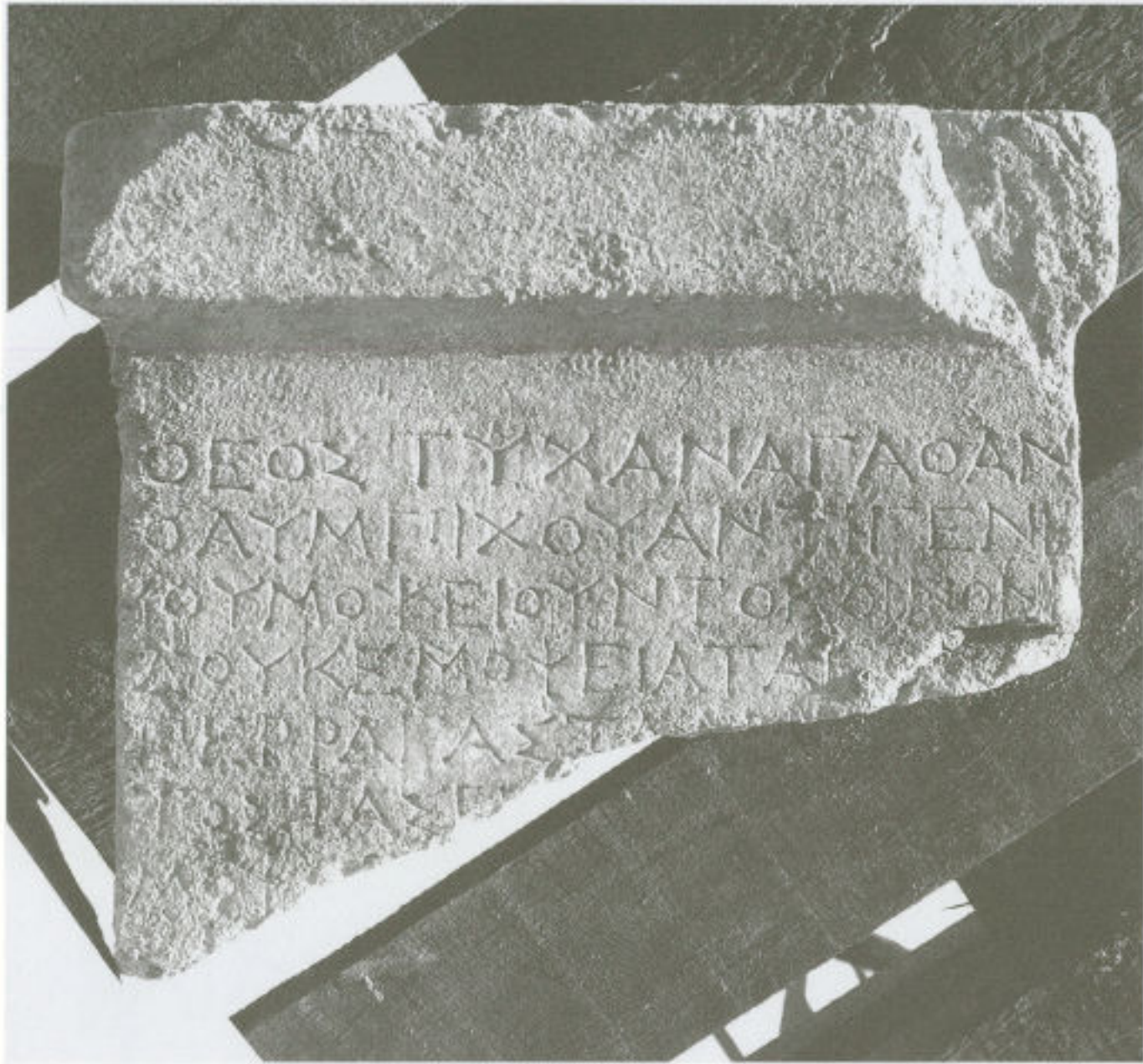


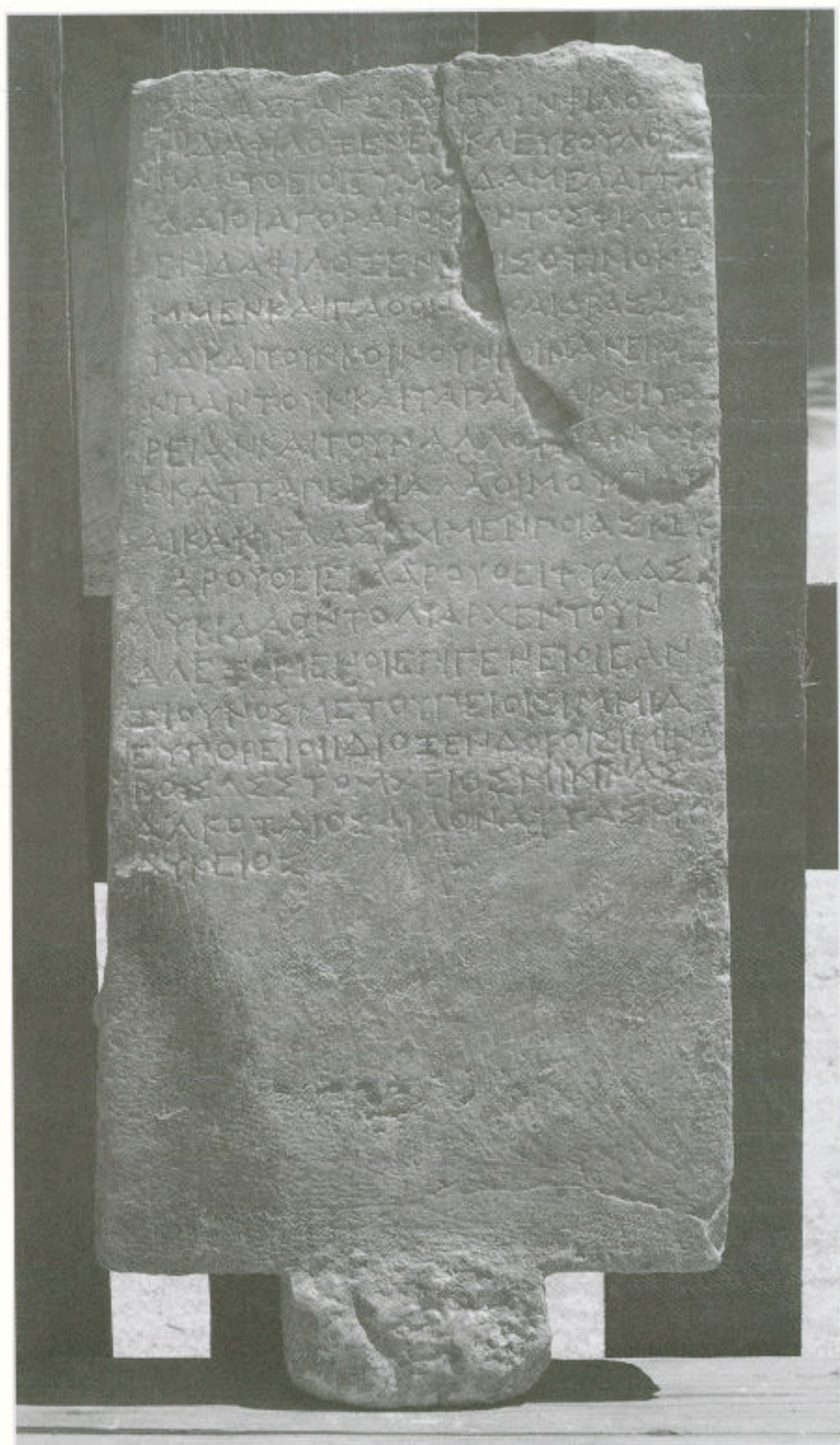
PLANCHES





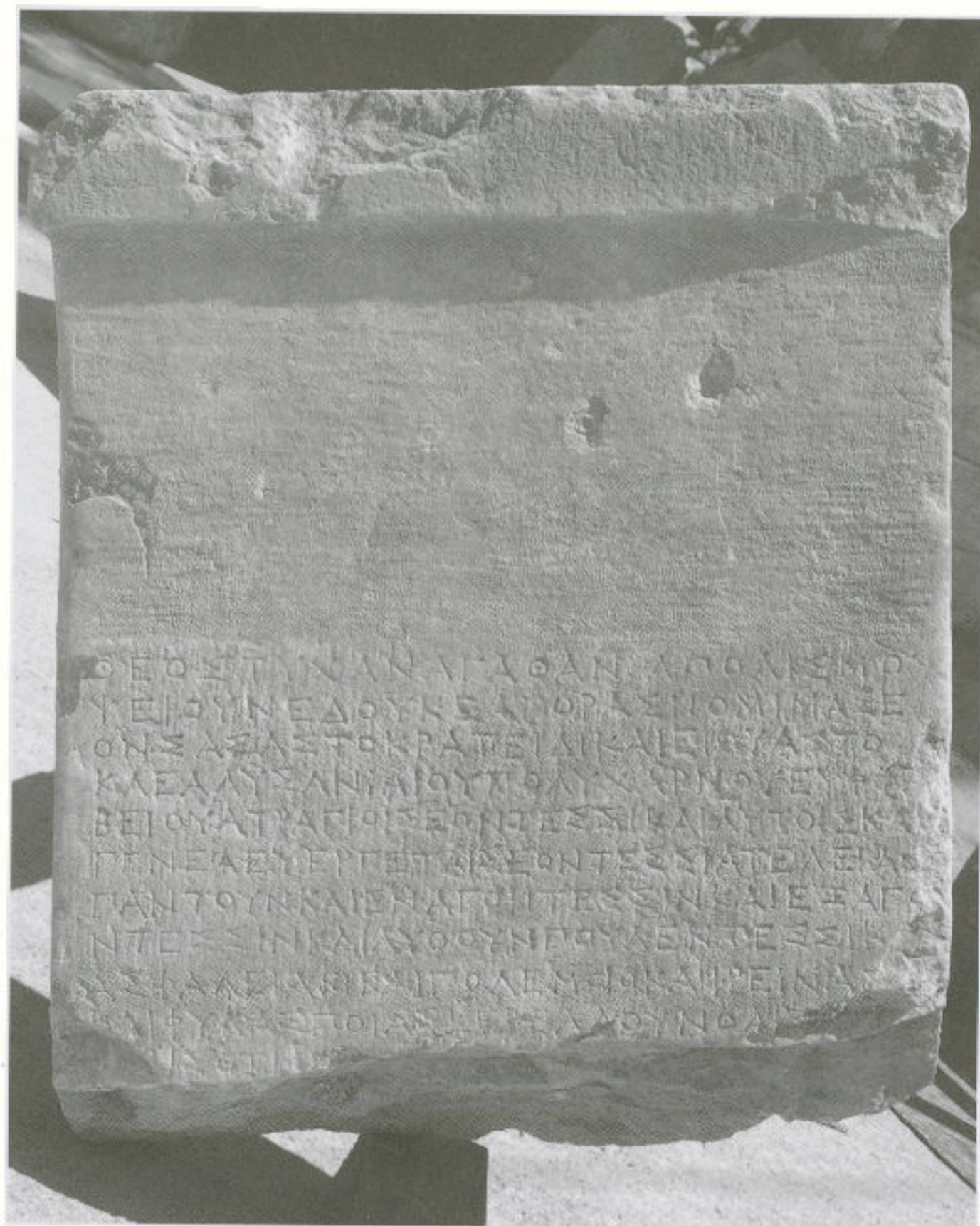


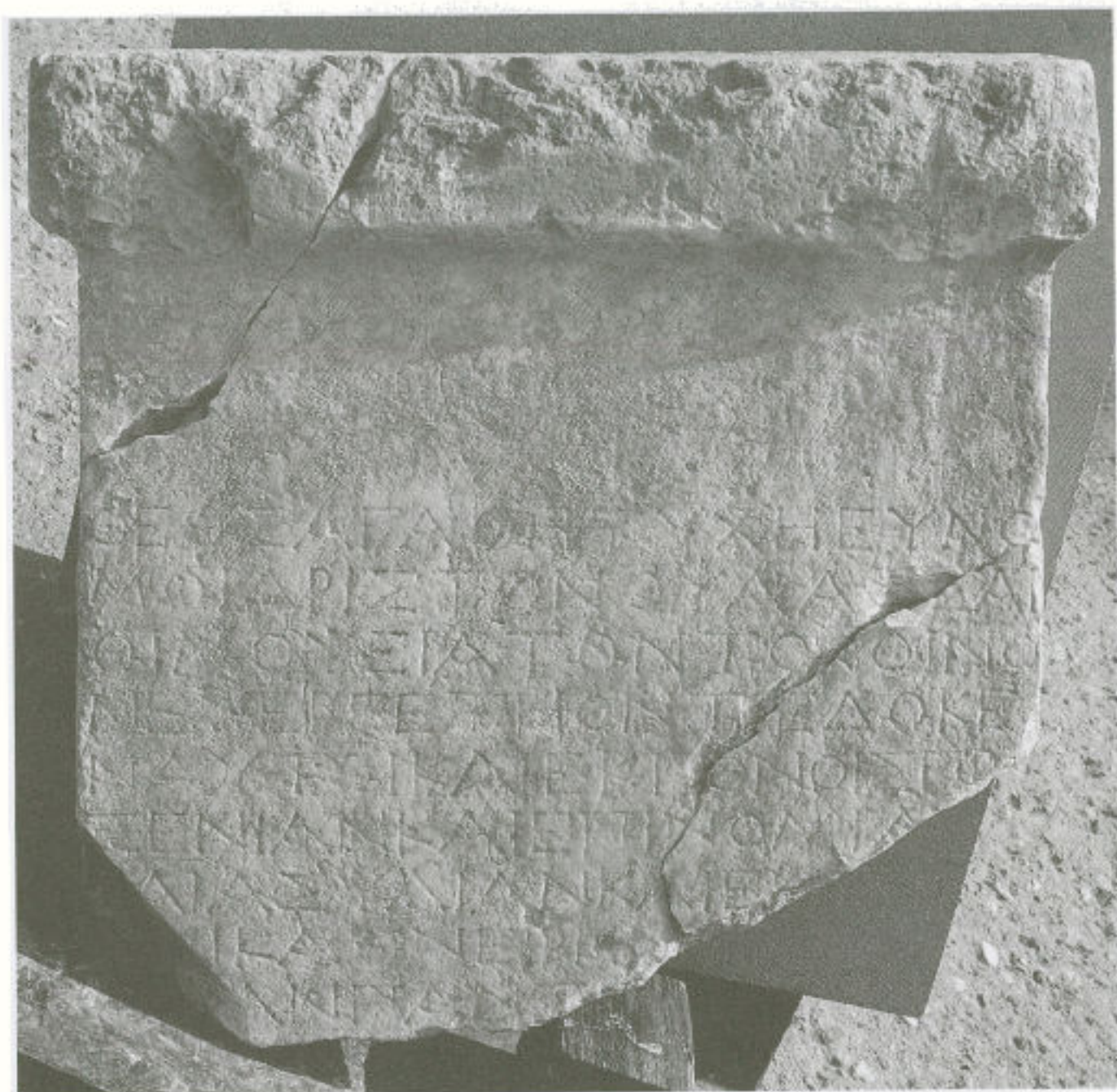


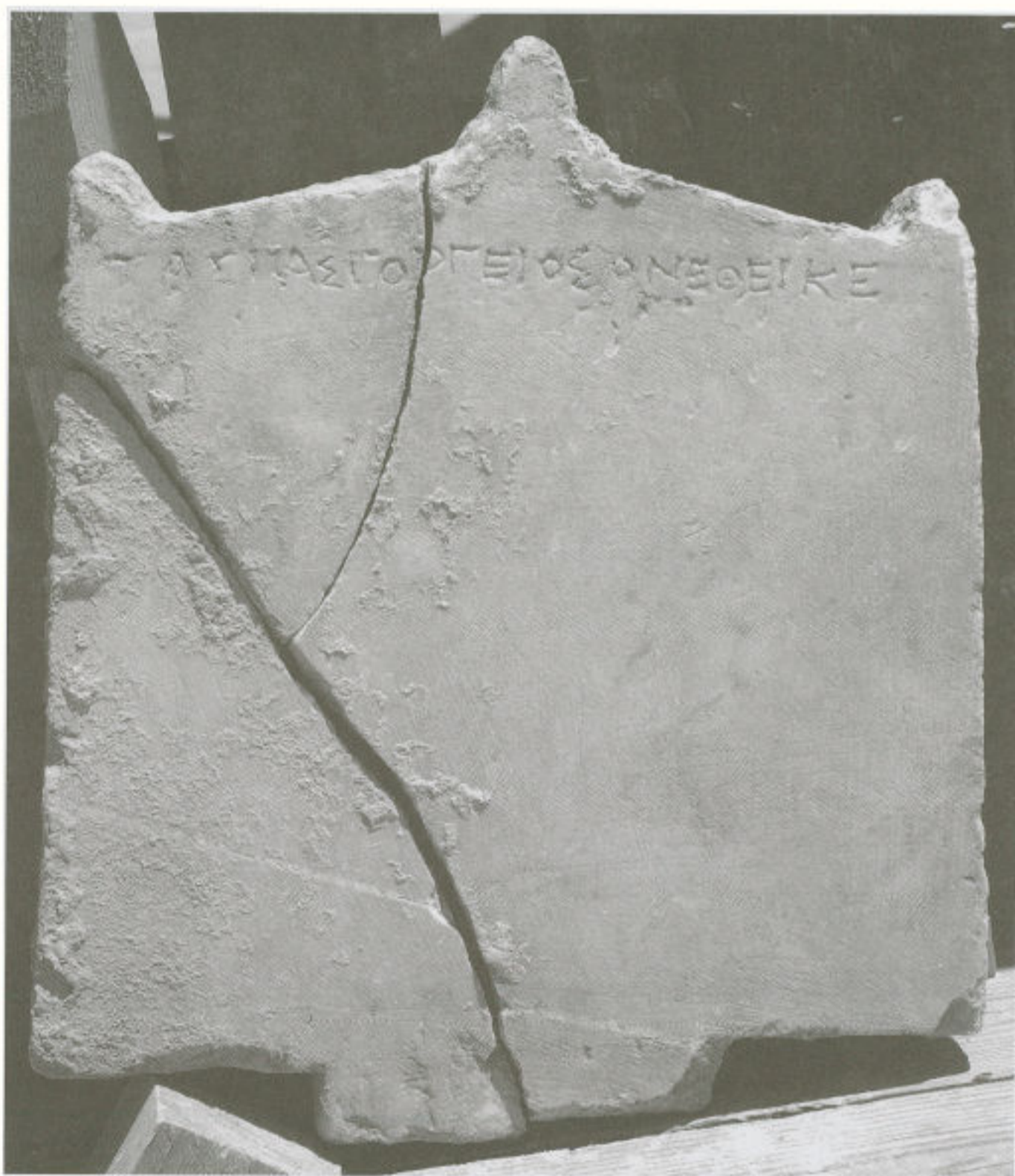




















a



b

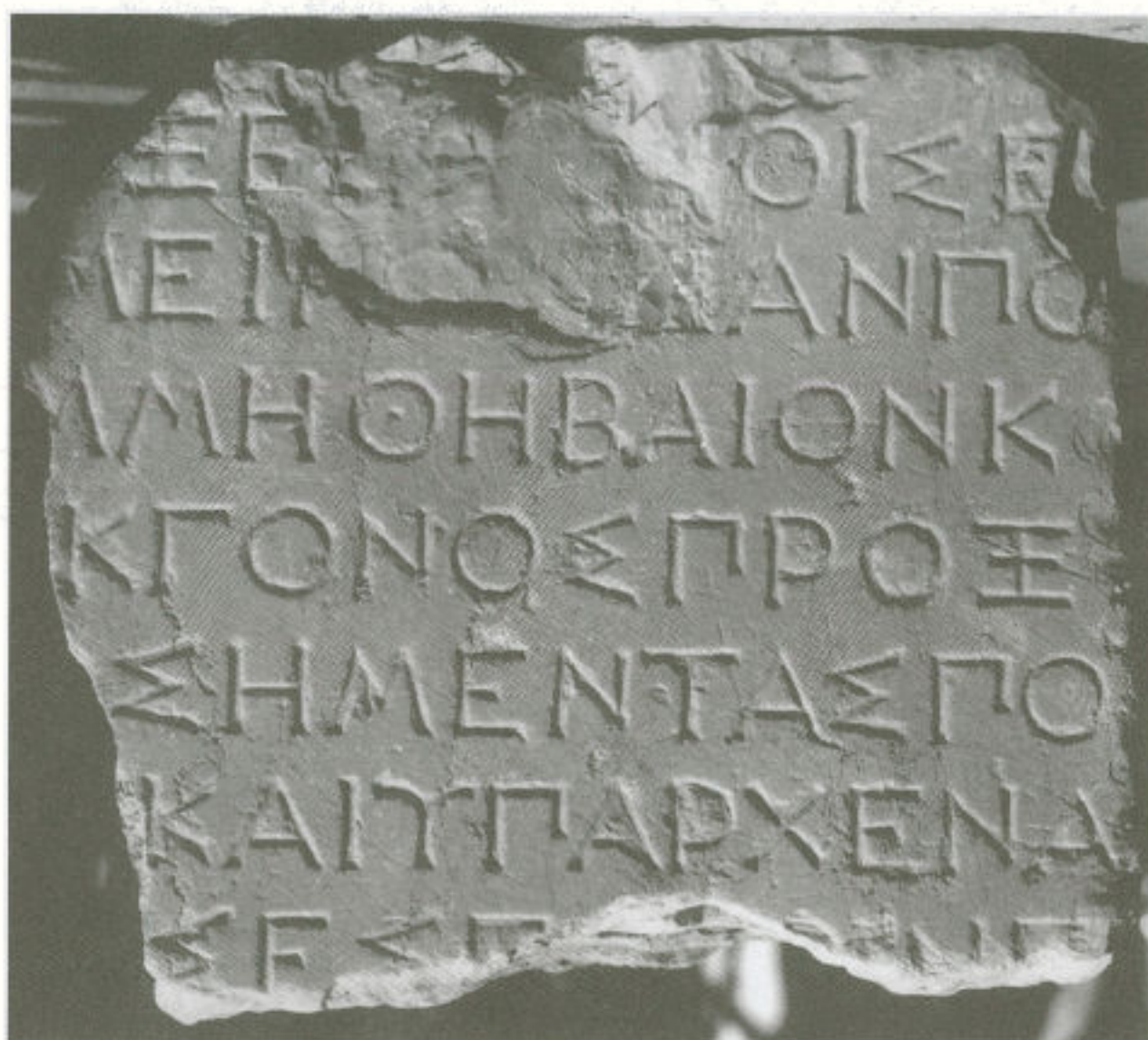


a



b





a

- [Ἔδο]ξε [Κνιδί]οις Ἐ-
 [πα]μειν[ών]δαν Πο-
 [λύ]μμη Θηβαῖον κ-
 4 [αὶ ἐ]κγόνοσ προξ-
 [ένο]ς ἡμεν τὰς πό-
 [λιος] καὶ ὑπάρχεν α-
 [ύτοῖ]ς ἔσπ[λο]υν ἐ-
 b 8 [ς Κνίδον καὶ ἔκπλουν]

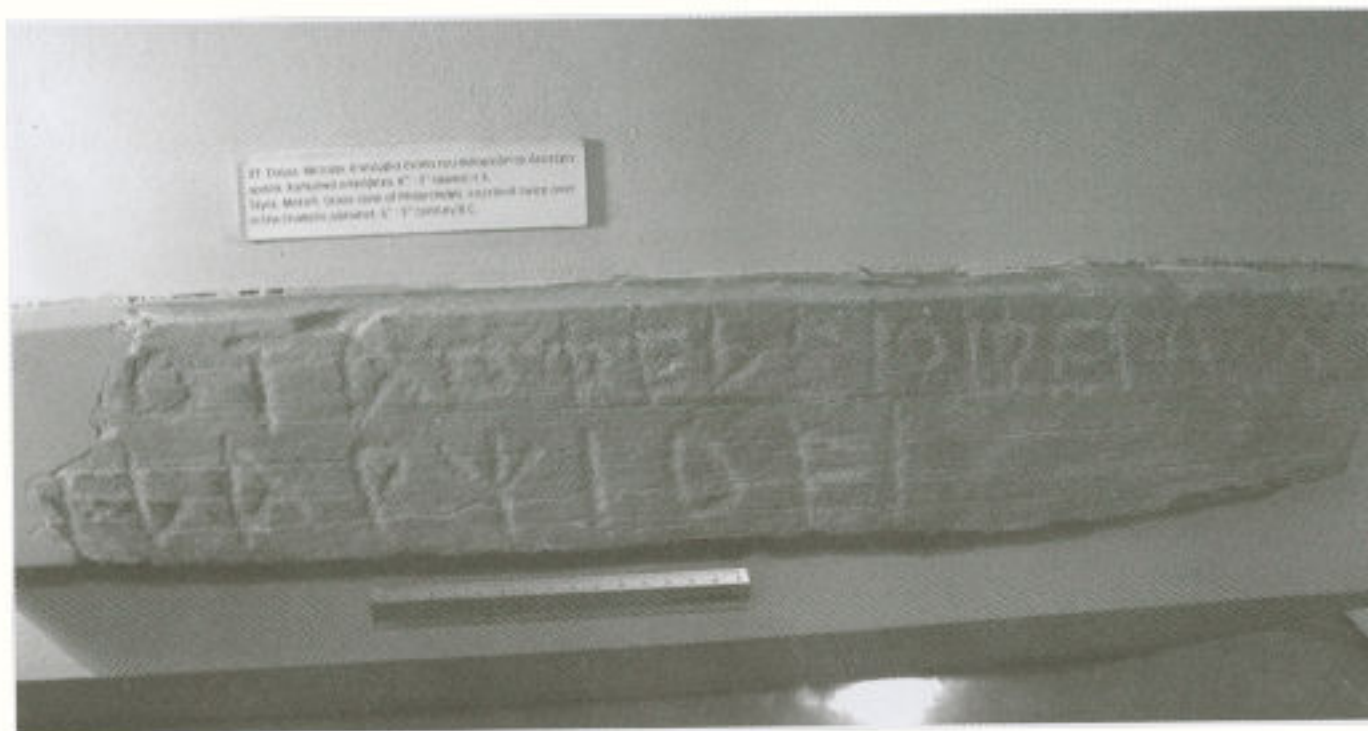




a



b



a



b



a



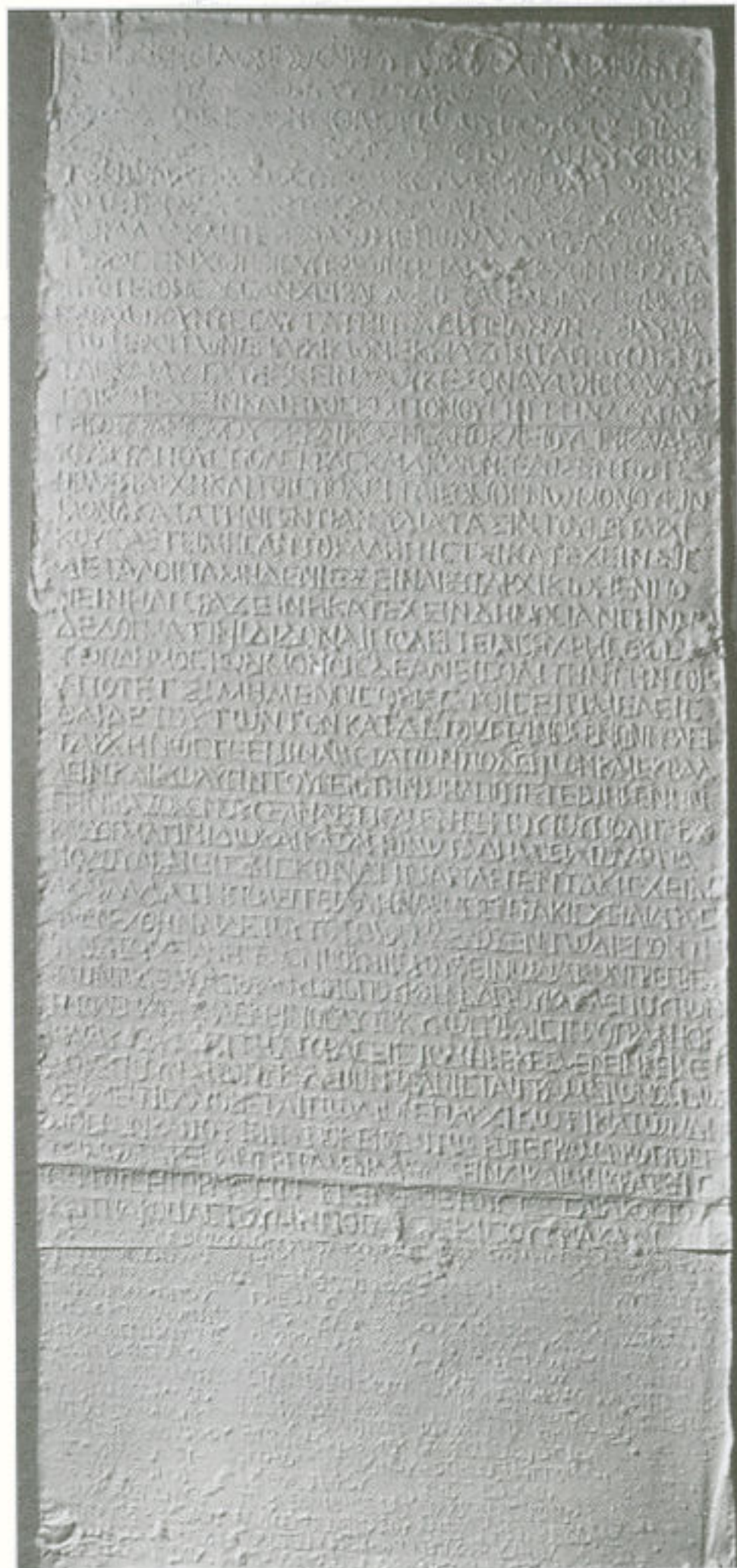
b



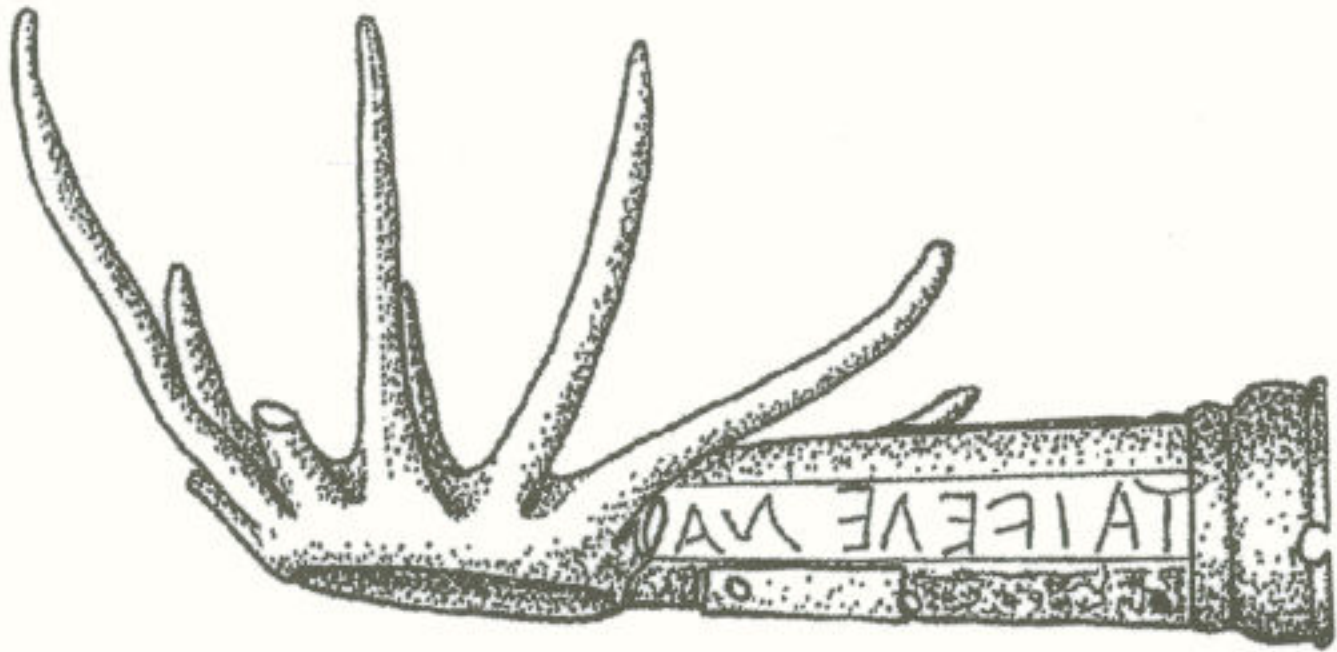
a



b











ISBN 978-960-7905-39-0



MD0005970188